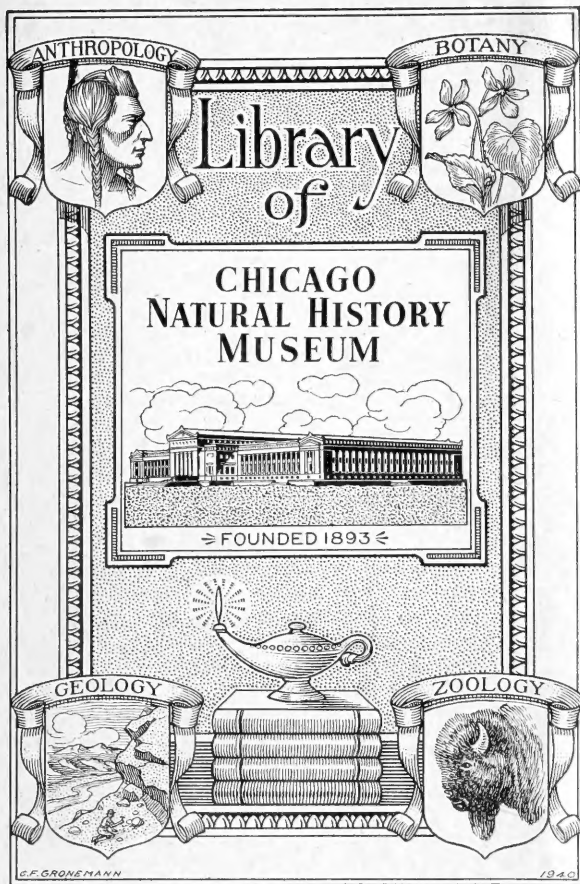
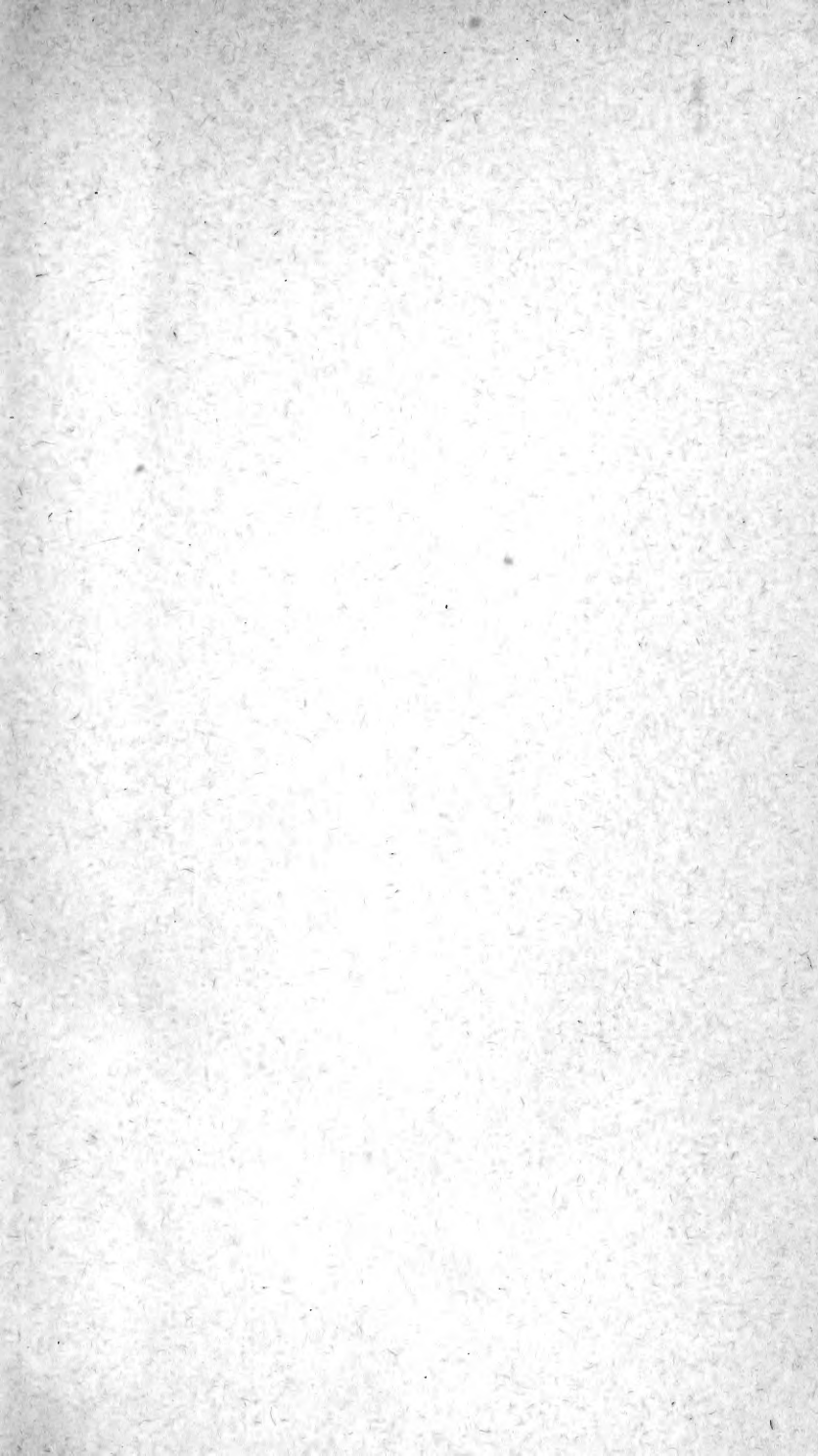
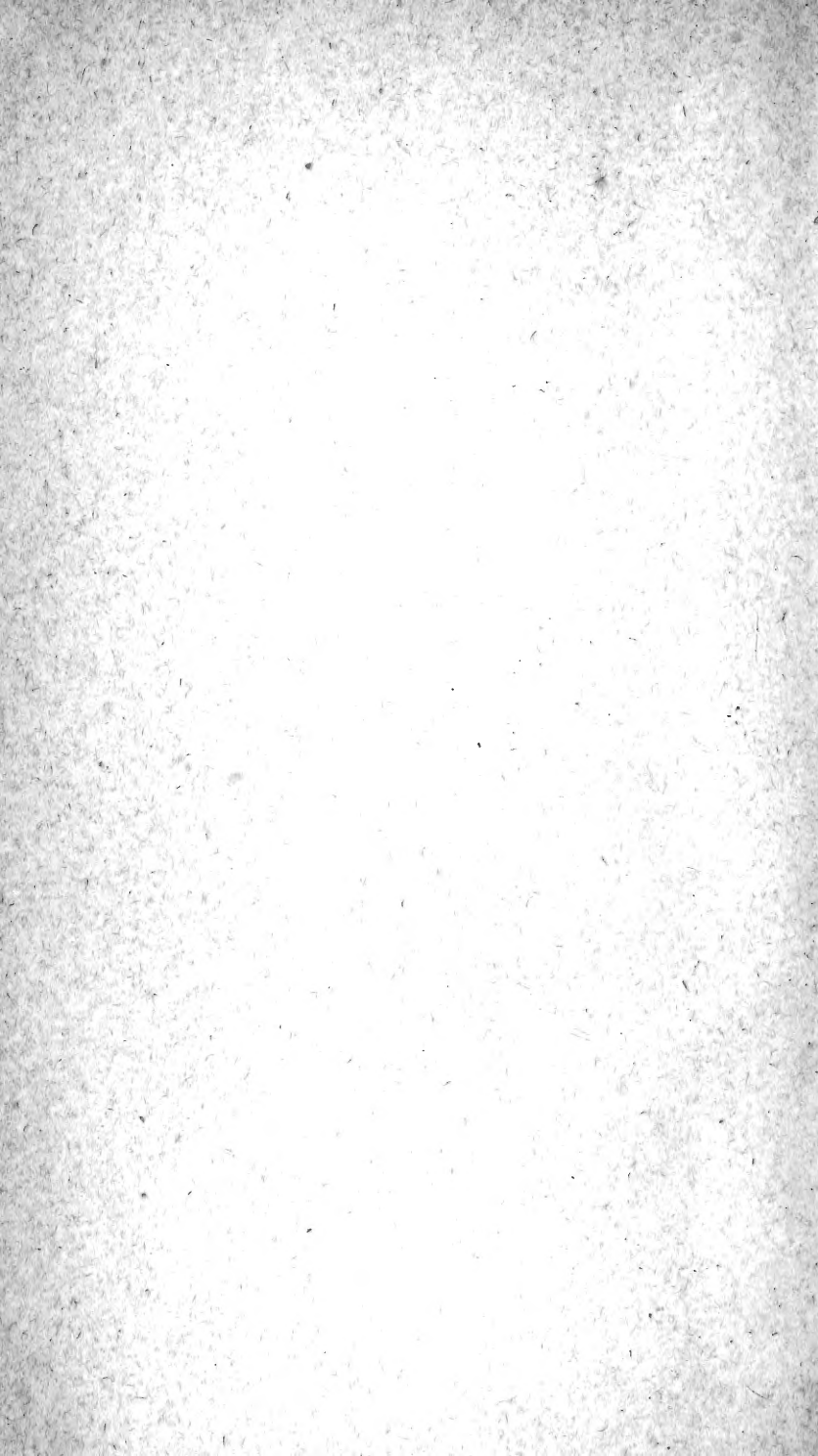


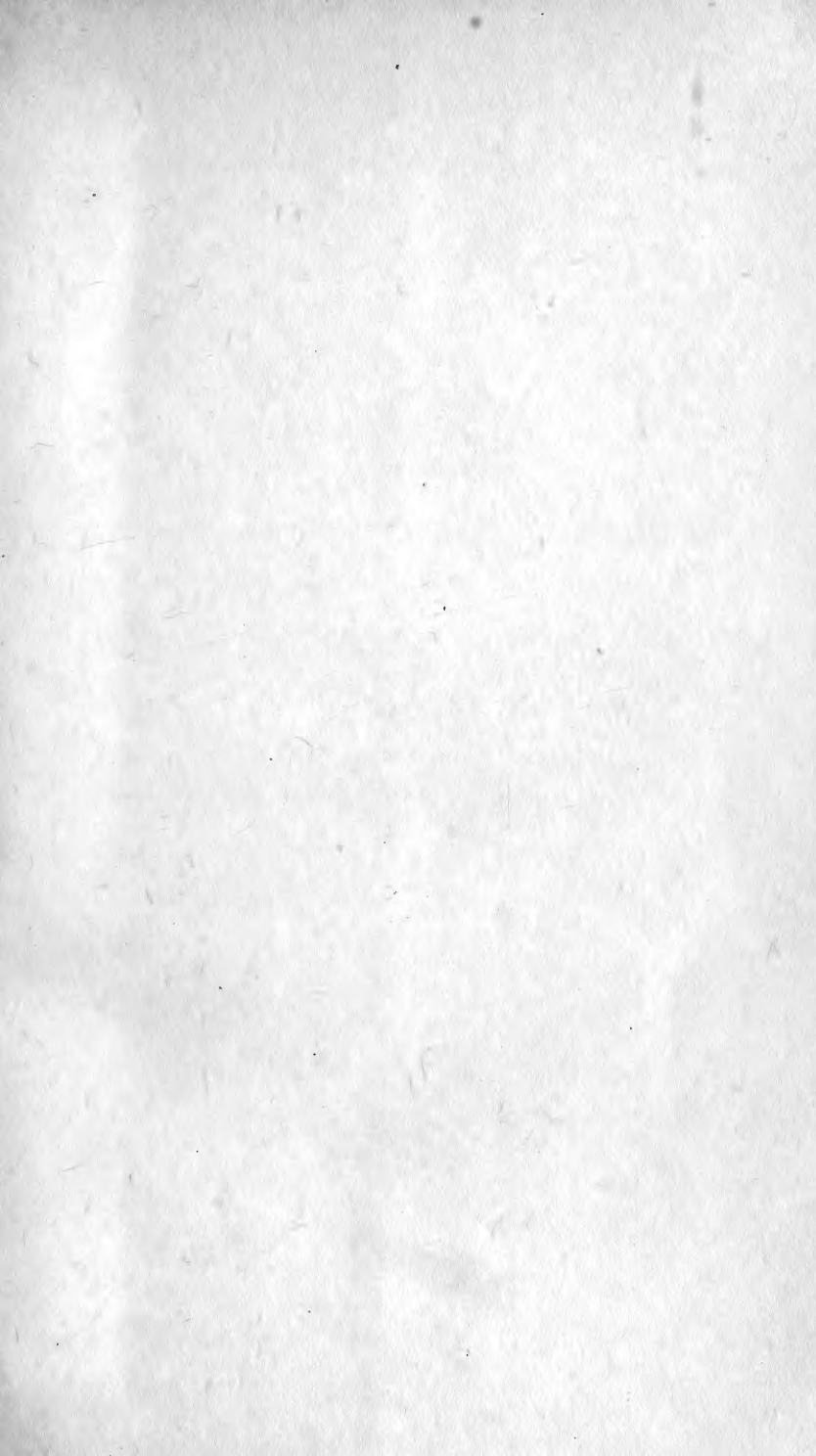


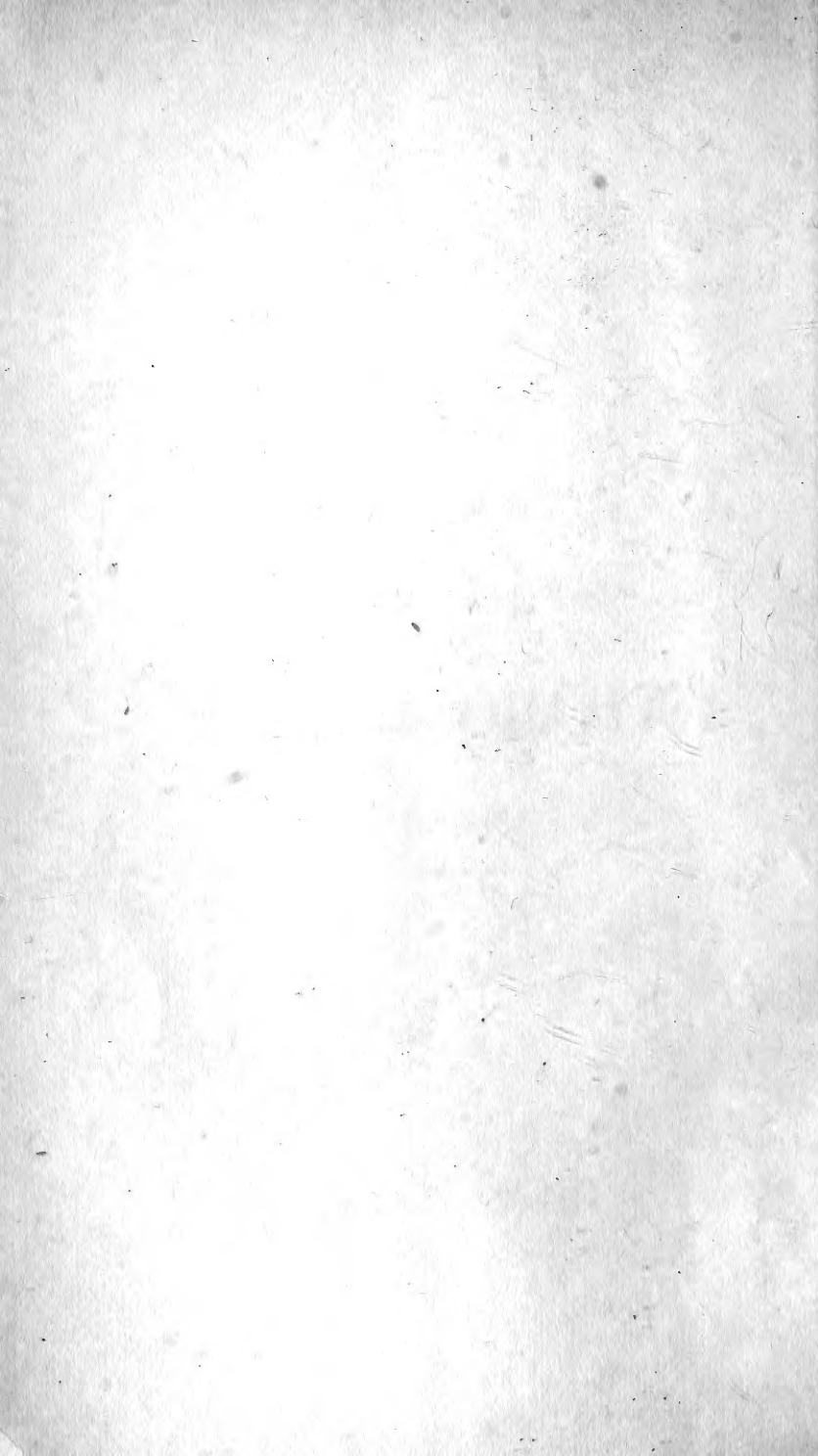
3 5711 00015 0400











ANNALES

DE LA SOCIÉTÉ

ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE.



ANNALES

7227

DE LA SOCIÉTÉ

ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE.

Naturā maximè miranda in minimis.

Troisième Série.

TOME HUITIÈME.

A PARIS,
CHEZ LE TRÉSORIER DE LA SOCIÉTÉ,
RUE DE VAUGIRARD, 16.

—
1860

122626

Article 38 du Règlement. Les opinions émises dans les Annales de la Société sont exclusivement propres à leurs auteurs. La Société n'entend aucunement en assumer la responsabilité.

ANNALES
DE LA
SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE
DE FRANCE.

MONOGRAPHIE
DE LA
FAMILLE DES MONOMMIDES

Par M. JAMES THOMSON.

(Séance du 28 Décembre 1859.)

Les *Monommides* sont des Coléoptères de petite taille dont le facies rappelle celui de certains *Throscides* du genre *Lissomus*. Considéré dans son ensemble, le corps de ces insectes affecte exclusivement une forme elliptico-ovale ; il est tantôt pubescent, tantôt glabre, et sa livrée varie du noir au ferrugineux. La tête, assez grande et tou-

jours ponctuée, est enfoncée dans le prothorax jusqu'au bord des yeux. Ceux-ci très allongés, transversaux, sont presque contigus. Les antennes, qui ne dépassent pas l'extrémité du prothorax, et offrent onze articles dont les trois derniers sont en massue, ne logent pas leurs articles basilaires dans les rainures oculaires, mais vont rejoindre les sillons prothoraciques destinés à les recevoir. Ces mêmes rainures aboutissent sous le prothorax après avoir décrit une courbe. Le sous-menton est tantôt trilobé, tantôt quadrilobé, et la languette biexcavée, arrondie antérieurement. Le prothorax, transversal, est tantôt avancé, d'autres fois arrondi en avant. L'écusson est triangulaire. Les élytres présentent presque toujours des séries longitudinales de points. Le prosternum est saillant; le mésosternum mutique; les épisternums métathoraciques subparallèles, étroits, et leurs épimères terminales. L'abdomen compte cinq segments, dont le dernier offre constamment, tantôt une, tantôt deux impressions profondes, transversales, lunulaires. Ce dernier caractère étant propre à tous les individus sans distinction de sexe, doit dès lors être considéré comme ayant une valeur générique. Les pattes sont contractiles, médiocres; les hanches antérieures et intermédiaires globuleuses, enfouies. et les cavités cotyloïdes de ces mêmes hanches antérieures, ouvertes en arrière; les cuisses antérieures et intermédiaires sont reçues dans des enfoncements superficiels du corps. Enfin les tarse, filiformes, sont hétéromères, savoir : les antérieurs et les intermédiaires offrant cinq, et les postérieurs quatre articles seulement; ces organes sont libres par suite de l'absence aux tibias de sillons dans lesquels ils puissent se loger.

Je ne possède malheureusement aucuns renseignements sur les mœurs ni sur les métamorphoses des *Monommides*. Le tableau suivant donnera une idée du nombre de leurs espèces, ainsi que de leur distribution géographique :

ANCIEN MONDE.					NOUVEAU MONDE.							
ASIE.			AFRIQUE.		AMÉR. BOR.				AMÉR. MÉRID.			
Syrie.	Inde.	Iles Philipp.	Natal.	Madagascar.	États-Unis.	Mexique.	Yucatan.	St-Domingue.	Colombie.	Cayenne.	Bésil.	N...
1	1	1	1	15	2	4	2	2	4	2	2	1
(G. <i>Monomma</i> .)					(G. <i>Hyporhagus</i> .)							

On voit que le genre *Monomma* proprement dit, habite exclusivement l'ancien monde, et que la plupart des espèces qui le composent proviennent de Madagascar. Le genre *Hyporhagus*, au contraire, n'est propre qu'au Nouveau-Monde, où ses espèces sont répandues depuis les États-Unis jusqu'au Brésil.

L'histoire des insectes qui font le sujet de cette Monographie se réduit aux détails suivants :

Le genre *Monomma*, établi par Klug (Phys. Abh. K. Ac. der Wiss. Berlin 1832, p. 94, pl. 4, fig. 6, g, i) et caractérisé plus tard par M. le comte de Castelnau (Hist. natur. des Col. 1851, 2, p. 215), a été rangé par ces deux auteurs dans la famille des *Ténébrionides*.

Le comte Dejean, qui avait attribué à ce même genre le nom d'*Hyporhagus* (Cat. 1837, p. 144), l'a classé parmi ses *Clavicornes*, immédiatement avant les *Throscus*.

M. Guérin-Méneville (Icon. R. A. Ins. 1829-38, p. 313) a considéré le genre *Monomma* (malgré ses tarsi hétéromères) comme un *sous-genre* de celui de *Triplax*, et devant par conséquent rentrer dans la famille des *Erotylides*.

Enfin M. le professeur Lacordaire (Gen. des Col. V, p.

736) a érigé les *Monomma* en une famille à part, qu'il a intercalé entre celles des *Cistéliides* et des *Nilionides*.

Cette dernière opinion m'a paru devoir mériter la préférence. En effet, si l'on considère que les cavités cotyloïdes antérieures des *Monommides*, qui sont ouvertes en arrière, les éloignent des *Ténébrionides*; que leurs tarsi hétéromères les distinguent également des *Throscides* et des *Erotyliides*; que l'ensemble de leurs caractères ne permet pas de les intercaler dans aucune autre famille parmi les *Hétéromères*, on conviendra que ces insectes doivent former une famille à part. Or, je crois avec M. Lacordaire qu'il convient de ranger les *Monommides* avant les *Nilionides* et les *Pythides*, avec lesquels ils ont le plus d'analogie.

Klug le premier (loc. cit.) a publié une espèce appartenant à cette famille sous le nom de *M. irroratum*.

M. Guérin-Méneville (loc. cit.) décrit également cinq espèces de *Monomma*, dont l'une (*M. Klugii*) me paraît n'être qu'une variété du *M. irroratum*, ce qui réduit à quatre le nombre d'espèces créées par cet auteur.

Le comte Dejean (loc. cit.) a cité huit espèces de *Monommides* dont une partie seulement appartient au genre *Monomma* proprement dit; j'ai rangé les autres dans la coupe à laquelle j'ai attribué le nom de *Hyporhagus*.

Enfin M. Hope (Mag. de Zool. 1842, pl. 87) a, sous le nom de *M. resinorum*, ajouté une sixième espèce à celles que je viens d'énumérer, et qui doit rentrer également dans le genre *Hyporhagus*.

MM. le C^{te} de Mniszech, Chevrolat, et A. Deyrollé, ayant bien voulu me communiquer les *Monommides* de leurs collections, je suis parvenu, avec l'aide de la mienne (1), à réunir 35 espèces et 120 individus de ces insectes. Je les prie de vouloir bien recevoir ici l'expression de ma reconnaissance.

(1) Ma collection de *Monommides* se compose de celle de Dejean, ainsi que des collections de MM. le marquis de Laferté-Sénéctère, L. Reiche, et L. Buquet.

FAMILLE DES MONOMMIDES.

Lac. Gen. Col. V, Add. et corr., p. 736.

Corpus elliptico ovale, convexum. *Caput* breve, transversale, usque ad oculos in prothoracem insertum. *Oculi* magni, transversi, granulati, subter quasi contigui. *Antennæ* 11-articulatæ, prothoracis basim non transientes, ante oculos et capitis subtus latera insertæ, capitatæ, vel art. 9-11 clavatis, ovalibus, depressis, ultimo apice truncato. *Clypeus* capite haud distinctus. *Labrum* breve, antice paulum rotundatum. *Maxillarum galea* lamelliformis, ciliata. *Palpi* sat robusti; *maxillari* labialibus paulum robustiores, 4-articulati; *labiales* 3-articulati; palporum omnium articulo ultimo apice truncato. *Mandibulæ* breves, graciles, apicè bifidæ. *Mentum* quadrangulare; *submentum* anticè tri, vel quadrilobatum. *Lingula* parallela, biexcavata, in medio prominens, antice rotundata, mox menti basim extans, modo non extans. *Prothorax* elytris contiguus, transversus, antice mox lateribus productus, modo haud productus, lateraliter rotundatus, angulis posticis plus minusve acutis et productis, posticè oblique truncatus, et basis utriusque latere bisinuatus. *Prosternum* ante coxas anteriores prominens, vel projectura armatum; *mesosternum* transversum, mox muticum, modo laminatum, unquam productum; *metasternum* elongatum, *episternis* subparallelis, angustis, *epimeris* distinctis, terminalibus. *Scutellum* parvum, triangulare. *Elytra* elliptico-ovalia, convexa; *epipleura* lata, integra; *replicatura epipleurale* angusta; apice triangulariter lunata. *Abdomen* 5 segment., 1^o maximo, sequentibus 3 gradatim decrescentibus, ultimo profundè et transversè impresso, mox bilunato, modo simplicè lunato. *Pedes* contractiles, mediocres; *coxæ* anticæ et intermediæ globulosæ, obrutæ, separatæ; *aceta-*

bula antica retrorsum hiantia; *coxæ* posticæ transversæ. valdè separatæ; *femora* robusta, compressa, subtus canali-culata; *anticæ* et *intermediæ* basi abruptè angustata; *tibiæ* inermæ, *intermediis* et *posterioribus* paulum arcuatis. *Tarsi* filiformes, graciles, *anterioribus* et *intermediis* 5, *posterioribus* 4-articulatis, subtus tenuè tomentosi; *posterioribus* art. 1^o elongato; *unguiculi* simplici, graciles.

- a. *Maxillarum galea* transversa;
- b. *Palporum maxillarium* art. ult. elongato-ovalis;
- c. *Palporum labialorum* art. ult. intus arcuatus;
- d. *Submentum* anticè 4-lobatum, lobis lateralibus acutis;
- e. *Lingula* menti basim extans;
- f. *Prothorax* angulis lateralibus anticis valdè productis;
- g. *Prosterni projectura* angusta, elongata;
- h. *Mesosternum* muticum;
- i. *Abdominis segmentum ultimum* generalim bilunatum, rarò simplice lunatum. G. MONOMMA.
- aa. *Maxillarum galea* elongata;
- bb. *Palporum maxillarium* art. ult. subsecuriformis;
- cc. *Palporum labialorum* art. ult. intus rectus;
- dd. *Submentum* anticè trilobatum, lobis haud acutis.
- ce. *Lingula* menti basim non extans;

- ff. *Prothorax* anticè rotundatus ;
 gg. *Prosterni projectura* lata ;
 hh. *Mesosternum laminatum* , transver-
 sum ;
 ii. *Abdominis segmentum ultimum* sim-
 plice lunatum G. HYPORHAGUS.

1. G. MONOMMA (Klug) de Castelnau, Hist. nat. des Col.
 II, p. 215. — Lac. gén. Col. V. Add. et corr., p. 737.

SYN. *Hyporhagus* Dej. Cat. 1837, p. 144, inéd.

Oculi in medio sat lati. *Antennæ* art. 1^o sat elongato, paulum arcuato; 2^o brevissimo, 3^o 5 sequentibus paulum longiore, 4-8 obconicis, gradatim decrescentibus, 9-11 transversis, clavatis, serratis. *Chypeus* antice sinuatus. *Maxillarum galea* transversa. *Palpi maxillari* art. 1^o longo, 2^o breve, 3^o precedente longiore, intus valdè sinuato, 4^o maximo, elongato-ovale; *labiales* art. 1^o breve, 2^o crasso, 3^o subovoidale, intus arcuato apice angustiore. *Submentum* antice 4 lobatum, lobis lateralibus acutis, mediis rotundatis. *Lingula* menti base extans. *Prothorax* antice valdè lunatus, seu angulis lateralibus anticis fortiter productis; angulis posticis paulum acutis. *Prosterni projectura* angusta elongata; *mesosternum* muticum. *Abdominis segmentum ultimum* transverse et profunde impressum, impressione generalim bilunare vel subbilunare, rarò simplice lunulare et lunula integra.

1. *Scutellum* nullum.

A. *Tarsi* breves.

B. Abdominis segmentum ultimum subbilunatum :

1. *M. syriacum.*

II. *Scutellum distinctum.*

Statura relativè maxima, corpus nigrum : 2. *M. giganteum.*

AA. *Tarsi elongati.*

c. Prothorax elongatus.

† *Elytra inter punctorum series longitudinales pilosa :*

Statura grandis, corpus ferrugineum : 3. *M. grandis.*

AAA. *Tarsi normales.*

BB. *Abdominis segmentum ultimum bilunatum.*

cc. Prothorax normalis, transversus. Corpus ferrugineum :

4. *M. ferrugineum. Prothorax bimaculatus :* 5. *M. irroratum. Elytra vagè nigro-maculata :* 6. *M. maculatum. Elytra nigra :* 7. *M. gyrioides, 8. tristum, 9. sepultum, 10. indistinctum.*

†† *Elytra inter punctorum series longitudinales, plus minusve lævia :* 11. *M. proletarium, 12. nigrum.*

††† *Elytra inter punctorum series longitudinales tenuè punctulata :* 13. *M. brunnipes, 14. angustatum, 15. gibbosum, 16. minutissimum.*

BBB. *Abdominis segmentum ultimum simplicè lunatum :*

17. *M. brunneum, 18. philippinarum.*

Species mihi invisæ : 19. *M. pusillum.*

I. SCUTELLUM NULLUM.

1. MONOMMA SYRIACUM Thomson.

Patria : Kartoum, Syria. — Long. 6 mill.; lat. 3 1/2 mill.
— Spec. unic. in Museo Dom. Reiche. — Nigrum, haud

nitidum, *prothorax* lateraliter rufescens, *antennarum* art. 9-11, *epipleura*, *pedesque*, obscurè brunnea. Elliptico ovale, amplum, longitudinis in medio latior, sat valdè convexum. *Caput* tenuè et confertissimè punctulatum. *Prothorax* transversus, angulis lateralibus anticis sat valdè productis haud acutis, obtusis; lateraliter rotundatus, angulis lateralibus posticis acutis; tenuè, obsolete, et sat sparsim punctulatum, punctulatione in medio plus obsoleta levioeque. *Scutellum nullum*. *Elytra* ampla, lata, convexa, prothoracis base paulum latiora, illo ferè duplò et dimidium latiora, lateraliter rotundata, seriebus 18 longitudinalibus squamularum nitidarum impressa, seriebus dextrâ sinistrâque suturæ valde separatis et squamulis elongatis interruptis sistentibus, inter has series, obsoletissimè, sparsè, irregulariterque punctulata; *epipleura* lævia; extremitate sub-obtusa. *Prosternum* lateraliter squamulosum, *mesosternum* et *metasternum* lateraliter crassè punctulata, in medio lævia. *Abdomen* subtilissimè et sparsim punctulatum, segmentum ultimum subbilunatum. *Pedes* tenuissimè et sparsim punctulati. *Tarsi* breves.

Hæc species *scutello nullo* divisionem propriam in hoc genere facit; *corpore* amplo, sat valdè convexo, *elytris* seriebus longitudinalibus squamularum instructis, *tarsisque* brevibus, maximè notanda est (1).

II. SCUTELLUM DISTINCTUM.

2. MONOMMA GIGANTEUM Thomson.

Patria: Natal. — Long.: 13 mill.; lat.: 7 1/2 mill. —

(1) Cet insecte, qui, au premier coup d'œil, ressemble à un *Zophosis*, est, malgré son écusson invisible un véritable *Monomma*, dont il possède tous les caractères les plus essentiels, tels que

Tab. 1, fig. 1. — Nigrum, glaber, subnitidum, palpi brunnei, apice flavo-testacei. Elliptico-ovale. *Caput* sat valde et confertim punctatum. *Antennæ*, *mandibulæ* *palpique* lævia. *Prothorax* transversus, angulis lateralibus anticis valde productis, obtusis, posterioribus paulum acutis, confertim punctatum, posticè punctulatione gradatim obseletiore, lateraliter paulum squamosum. *Scutellum* triangulare, excavatum. *Elytra* elliptico-ovalia, convexa, prothoracis base latiora, prothorace duplò et quartam partem longiora, humeris rotundatis, seriebus 18 longitudinalibus squamularum nitidarum impressa, inter has series obsoletissimè et sparsim punctulata, posticè punctulatione paulum validiora; *epipleura* nitidissima, tenuissimè et sparsim punctulata. *Sternum* squamosum, vel granulatione squamulosa elevata, nitida, ornatum, illa in metasternum validiore; in medio tenuissime et confertim punctulatum. *Abdomen* tenuè et sparsim punctulatum, segmento ultimo subbilunato. *Pedes* sparsim punctulati. *Tarsi* breves, crassi.

Magnitudo, *tarsisque* brevibus, crassis, hæc species præcipuè notanda est.

3. MONOMMA GRANDIS Thomson.

Patria : Madagascar. — Long. 11 1/2 mill.; lat. 7 mill. — Tab. 1, fig. 2. — Nigrum, supra pubescentia ferruginosa ornatum, subtus nitidissimus, prothoracis elytrorumque pars reflexa brunea, pedes brunescetes. Elliptico-elongato-ovale. *Caput* carena longitudinale breve instructum, sat obsoletè punctatum. *Prothorax* (in hoc genere) relativè elongatus, anticè angustior, angulis lateralibus anticis pro-

les organes buccaux, les angles latéraux antérieurs du prothorax avancés, le dernier segment abdominal subbilunulé, etc.... Il m'a été communiqué bienveillamment par M. L. Reiche.

ductis, rotundatis, posticis acutis paulum productis, sat valdè et sparsim punctatus; pars reflexa paulum squamulosa. *Scutellum* parvum, triangulare. *Elytra* elleptico-ovalia, convexa, prothoracis base latiora, quasi triplò longiora, humeris rotundatis, seriebus longitudinalibus irregularibus 22 punctorum instructa, pristinis propè suturam brevis, inter has series pilosa; *epipleura* lævia. *Prosternum* lateribus squamulosum, projectura valdè marginata; tenuè et sparsim punctatum; *mesosternum* et *metasternum* lævè et confertim squamosa, illo in medio confertim punctulato. *Abdomen* tenue et sparsim punctatum, segmento ultimo subbilunato. *Pedes* tenuissimè et confertim punctulati; *tarsi* relativè longissimi.

Magnitudo, colore, *prothorace* elongato, *tarsorumque* longitudine, hæc species distinctissimà est.

4. MONOMMA FERRUGINEUM Thomson.

Patria: Madagascar. — Long. 8 mill.; lat. 4 mill. — Spec. unic. in Mus. Mniszech. — Nigrum, supra pubescentia ferruginosa ornatum; *antennæ*, *palpi*, *subtus pedesque* brunnea. Elliptico ovale. *Caput* confertim et sat valdè punctulatum, pilosum. *Prothorax* transversus, antice angustior, angulis lateralibus anticis productis extremitate subacutis, posticis acutis, obsolete et sat sparsim punctatus, pars reflexa paulum squamulosa. *Scutellum* parvum, triangulare. *Elytra* elliptico-ovalia, convexa, prothoracis base latiora, quasi triplò longiora, humeris rotundatis, seriebus longitudinalibus obsoletissimis punctorum instructa, inter has series pilosa, *epipleura* obsolete punctulata. *Sternum abdomenque* lateribus squamulosa, in medio valdè et confertim punctulata. *Abdominis* segmentum ultimum bilunatum. *Pedes* tenuissimè et confertim punctulati.

Precedente magnitudo multum minore, et corpore immaculato, valdè differt.

5. *MONOMMA IRRORATUM* Klug. Phys. Abh. K. Ac. d. Wiss. Berlin. 1832, p. 182. — *Syn. Var.*: *M. Klugii* Guérin, Icon. R. A. Ins., p. 313.

Patria : Madagascar. — Long. 7 mill.; lat. 4 1/2 mill. — Tab. 1, fig. 3. — Brunneo-castaneum, pubescens, *prothorax* bimaculatus, maculis flavo-ochraceis, rotundatis, valdè separatis, post longitudinis medio sitis. Elliptico-ovale. *Caput* paulum biexcavatum, confertim punctulatum. *Prothorax* transversus, antice angustior, angulis lateralibus anticis valdè productis, paulum acutis, posticis acutis; valdè et sat confertim punctulatus; pars reflexa paulum squamulosa. *Scutellum* triangulare. *Elytra* elliptico-ovalia, convexa, prothoracis base latiora, quasi triplò longiora, humeris rotundatis, punctorum seriebus longitudinalibus irregularibus 22 sat obsoletis, primis brevissimis validioribus, instructa, inter has series pilosa; *epipleura* sparsim et tenuissime punctulata. *Prosternum* squamulosum punctatumque; *projectura* tenuissimè et confertim punctulata; *mesothorax metathorax*que lateribus squamosa, in medio sparsim punctulata. *Abdomen* lateribus squamulosum, in medio sat valdè et confertim punctatum, segmento ultimo bilunato. *Pedes* tenuissime et confertim punctulati.

Colore et *prothorace* bimaculato, hæc species notanda est. Variat colore omnino nigro.

6. *MONOMMA MACULATUM* Guérin. Icon. R. A. Ins., 313.

Patria : Madagascar. — Long. 6 1/2 mill.; lat. 3 3/4 mill. — Tab. 2, fig. 2. — Ferrugineum, pubescens, *caput*, *antennæ*, *palpique* brunnea, *elytra* vagissimè aut nebulosè

nigro-maculata, maculis 6, 2 propè suturam, et 4 alteris, valdè separatis. Elliptico-ovale. *Caput* paulum biexcavatum, confertim punctulatum. *Prothorax* transversus, angulis lateralibus anticis valdè productis, rotundatis, posticis acutis, confertim punctulatus, pars reflexa paulum squamulosa. *Scutellum* triangulare. *Elytra* elliptico-ovalia, prothorace quasi triplo longiora, humeris rotundatis, seriebus longitudinalibus 22 sat obsoletis punctorum instructa, inter has series pilosa, antice propè suturam lævè squamulosa; *epipleura* tenuissimè et confertim punctulata; *sternum* lateribus squamulosum, in medio sparsim punctatum. *Abdomen* pedesque tenuissime et confertim punctulatum; abdominis segmento ultimo bilunato. *Pedes* tenuissimi et confertim punctulati.

Precedente colore, *prothorace* immaculato, et *elytris* vagissimè nigro-maculatis, differt.

7. MONOMMA GYRINOIDES THOMSON.

Patria: Madagascar. — Long. 6 1/2 mill.; lat. 4 mill. — Tab. 1, fig. 5. — Brunneo, obscurum. *Caput* confertim punctulatum. *Prothorax* transversus, angulis lateralibus anticis productis, rotundatis, posticis acutis, confertim punctulatus, pars reflexa paulum squamulosa. *Scutellum* triangulare. *Elytra* elliptico-ovalia, prothorace quasi triplo longiora, humeris rotundatis, seriebus longitudinalibus 20 sat obsoletis punctorum instructa, inter has series pilosa, antice propè suturam lævè squamulosa; *epipleura* confertim punctulata. *Sternum* abdomenque lateribus squamulosa, in medio sparsim punctata. *Abdominis* segmentum ultimum bilunatum. *Pedes* tenuissime et confertim punctulati.

Precedente colore, *prothoracis* angulis anterioribus magis rotundatis, et *elytrorum* punctum seriebus longitudinalibus multum plus obsoletis, præcipuè differt.

8. MONOMMA TRISTUM Thomson.

Patria : Madagascar. — Long. 6 1/2 mill.; lat. 4 mill. — Tab. 1, fig. 4. — Nigrum, subnitidum, pubescentia fuliginosa huc et passim tecta. *Caput* valde et confertim punctulatum. *Prothorax* transversus, pilosus, angulis lateralibus anticis productis, rotundatis, posticis acutis, confertim punctulatus, pars reflexa paulum squamosa. *Scutellum* triangulare. *Elytra* elliptico-ovalia, prothorace quasi triplo longiora, humeris rotundatis, punctorum seriebus longitudinalibus 22 obsoletissimis instructa, inter has series lævia, pilosa; *epipleura* sublævia. *Sternum abdomenque* lateribus squamulosa, in medio sparsim punctulata. *Abdominis* segmentum ultimum bilunatum. *Pedes* obsolete punctulati.

Precedente *prothoracis* angulis anterioribus plus acutis, et *elytrorum* punctorum seriebus longitudinalibus adhuc paulum plus obsoletis, dignoscitur.

9. MONOMMA SEPULTUM Thomson.

Patria : Madagascar. — Long. 6 3/4 mill.; lat. 4 mill. — Tab. 1, fig. 7. — Nigrum, nitidum, subpubescens; *antennæ palpique* brunnea, *prothorax* brunnescens. *Caput* confertim punctulatum. *Prothorax* transversus, subpilosus, angulis lateralibus anticis productis, rotundatis, posticis acutis, confertim punctulatus, pars reflexa paulum squamosa. *Scutellum* triangulare. *Elytra* elliptico-ovalia, prothorace quasi triplo longiora, humeris rotundatis, punctorum seriebus longitudinalibus 20 distinctis instructa, inter has series, lævia, pilosa, anticè prope suturam lævè squamosa; *epipleura* sublævia. *Sternum abdomenque* lateribus squamulosa, in medio sat confertim punctulata. *Abdomi-*

nis segmentum ultimum bilunatum. *Pedes* confertim punctulati.

Precedente *prothoracis* angulis anterioribus plus acutis, *elytrorum* punctorum seriebus longitudinalibus multum plus distinctis, *sterno abdomine*que in medio confertim punctulatis, distinctum est.

10. MONOMMA INDISTINCTUM Thomson.

Patria : Madagascar. — Long. 5 1/2 mill.; lat. 3 mill. — Tab. 2, fig. 3. — Nigrum, nitidum, *antennæ*, *palpi*, *subtus*, *pedes*que, obscure brunnea; *prothorax* antice rufescens. *Caput* confertim punctatum, subpilosum. *Prothorax* transversus, angulis anterioribus productis, rotundatis, posticis acutis, confertim punctulatus, pars reflexa paulum squamulosa. *Scutellum* triangulare. *Elytra* elliptico-ovalia, prothorace quasi triplò longiora, humeris rotundatis, seriebus longitudinalibus 22 multum obsolete parvisque punctorum impressa, inter has series paulum pilosa, antice propè suturam paulum squamulosa; *epipleura* lævia. *Sternum abdomen*que lateribus squamulosa, in medio sat confertim punctulata. *Abdominis* segmentum ultimum bilunatum. *Pedes* tenuissime et confertim punctulati.

Precedente statura minore *prothorace* anticè rufescente, *elytrorum* punctorum seriebus longitudinalibus multum plus obsolete, differt.

11. MONOMMA PROLETARIUM Thomson.

Patria : Madagascar. — Long. 5 1/2 mill.; lat. 3 1/2 mill. — Tab. 1, pl. 6. — Obscurè rubro-brunneus, paulum pilosum, *caput*, *antennæ*, *palpi*que nigra. *Caput* confertim punctatum. *Prothorax* transversus, angulis lateralibus an-

ticis productis, paulum obtusis, posticis productis acutis, sat confertim punctulatus, pars reflexa paululum squamosa. *Scutellum* triangulare. *Elytra* elliptico-ovalia, prothorace quasi triplo longiora, humeris rotundatis, punctorum seriebus longitudinalibus 20, antice sat distinctis impressa, ubi aliquas squamulas videntur, inter has series lævia, dextrâ sinistrâque duabus carenis longitudinalibus ad humeros incipientibus et versus medium finem facentibus, instructa; *epipleura* lævia. *Sternum abdomenque* lateribus squamulosa, in medio sparsim punctata; *abdominis* segmento ultimo bilunato. *Pedes* tenuissimè et confertim punctulati.

Precedente corpore minus elongato plus robusto, colore, *elytris* dextra sinistraque carenis duabus longitudinalibus ad humeros incipientes instructis, præcipuè differt.

12. **MONOMMA NIGRITUM** Guérin. Icon. R. A. Ins., p. 33.

— Syn.: *M. madagascariensis* Dej. Cat. 1837, p. 220.

Patria: Madagascar. — Long. 6 mill.; lat. 3 1/2 mill. — Nigrum, nitidum, haud pubescens, *antennæ, palpi, tarsi*que brunnea. *Caput* confertim punctatum. *Prothorax* transversus, angulis anterioribus anticis productis, rotundatis, confertim punctulatus, pars reflexa paulum squamulosa. *Stutellum* triangulare. *Elytra* elliptico-ovalia, prothorace quasi triplo longiora, humeris rotundatis, seriebus longitudinalibus 22 distinctis punctorum instructa, inter has series sublævia, anticè propè suturam læviter squamosa; *epipleura* lævia. *Sternum abdomenque* lateribus squamulosa, in medio sat confertim punctulata. *Abdominis* segmentum ultimum bilunatum. *Pedes* sublæves.

Precedente corpore plus elongato, colore, *elytrorum* punctum seriebus longitudinalibus distinctissimis numeroque altero, præcipuè differt.

13. *MONOMMA BRUNNIPES* Guérin. Icon. du R. A.
Ins., p. 314.

Patria : Madagascar. — Long. 6 mill.; lat. 3 mill. — Tab. 2, fig. 4. — Supra nigrum, nitidum, glabrum, *prothorax* anticè rufescens, *antennæ*, *palpi*, *subtus pedesque* rubro-brunnea. Attenuatus. *Caput* confertim punctatum. *Prothorax* transversus, angulis anterioribus productis, obtusis, posticis acutis, confertim punctulatus, pars reflexa anticè paulum squamulosa, posticè lævis. *Scutellum* triangulare. *Elytra* elliptico-ovalia, attenuata, lateribus paulum sinuata, prothorax quasi triplò longiora, humeris rotundatis, seriebus longitudinalibus obsolètissimis punctorum impressa, inter has series tenuissime et sat confertim punctulata, anticè propè suturam non squamulosa; *epipleura* lævia, in medio paulum squamulosa. *Sternum abdomenque* lateribus squamulosa, in medio sat confertim punctulata. *Abdominis* segmentum ultimum bilunatum. *Pedes* tenuissimè et confertim punctulata.

Precedente corpore plus elongato, *elytris* plus attenuatis, lateribus paulum sinuatis, et inter *elytrorum* ipsorum punctorum series longitudinales punctulatione validiore, dignoscitur.

14. *MONOMMA ANGUSTATUM* Thomson.

Patria : Madagascar. — Long. 6 1/2 mill.; lat. 3 1/2 mill. — Tab. 2, fig. 1. — Nigrum, nitidum, glabrum, *antennæ*, *prothoracis* pars antica, pedesque brunescencia. Angustatus, *elytra* attenuata. *Caput* confertim punctulatum. *Prothorax* transversus, angulis anterioribus, productis, rotundatis, posticis acutis, confertim punctulatus, pars reflexa paulum squamulosa. *Scutellum* triangulare. *Elytra* ellip-

tico-ovalia-angustata, prothorace quasi triplo longiora, humeris rotundatis, seriebus longitudinalibus obsoletis punctorum impressa, inter has series tenuissime et irrégulièrement punctulata, antice propè suturam non squamulosa; *epipleura* sublœvia. *Sternum abdomenque* lateribus squamulosa, in medio sat confertim punctulata. *Abdominis* segmentum ultimum bilunatum. *Pedes* tenuissimè et confertim punctulati.

Precedente *prothoracis* angulis anterioribus minus acutis, et *elytris* adhuc plus attenuatis, differt.

15. MONOMMA GIBBOSUM (Dej. Cat. 1837, p. 144) Thomson.

Patria: Madagascar. — Long. 4 à 5 mill.; lat. 2 1/2 à 3 1/2 mill. — Tab. 3, fig. 1. — Nigrum, nitidum, glabrum, *antennæ, palpi, tarsi*que brunnea, *prothorax* antice brunescens. Rotundatus, curtus, piliformis. *Caput* confertim punctatum. *Prothorax* transversus, angulis anterioribus productis, rotundatis, posticis acutis, confertim punctulatus, pars reflexa paulum squamulosa. *Scutellum* triangulare. *Elytra* breviter-ovalia, rotundata, curta, prothorace non triplo longiora, humeris rotundatis, punctorum seriebus longitudinalibus tenuissimis obsoletisque instructa, inter has series tenuè et sat confertim punctulata, antice prope suturam non squamulosa; *epipleura* sublœvia. *Sternum abdomenque* lateribus squamulosa, in medio sat confertim punctata. *Abdominis* segmentum ultimum bilunatum. *Pedes* tenuissime et confertim punctulati. Variat colore obscure brunneo.

Precedente corpore multum minus elongato, globoso et *elytris* breviter ovalis, differt.

16. MONOMMA MINUTISSIMUM Thomson.

Patria: Madagascar. — Long. 4 mill.; lat. 2 1/4 mill. —

Tab. 3, fig. 2. — Spec. unic. in Mus. Mniszech. — Nigrum, nitidum, glabrum, *antennæ, palpi, abdomen* pedesque brunescientia. *Caput* confertim punctulatum. *Prothorax* transversus, angulis anticis productis, subacutis, posticis acutis, obsolete et sat confertim punctulatum. *Scutellum* triangulare. *Elytra* elliptico-ovalia, prothorace quasi triplo longiora, humeris rotundatis, seriebus longitudinalibus 22 sat validis punctorum instructa, inter has series minutissimè et obsolete punctulata; *epipleura* lævia. *Sternum abdomenque* lateribus squamulosa, in medio minutissimè punctata. *Abdominis* segmentum ultimum bilunatum. *Pedes* obsolete punctulati.

Precedente statura minore et inter *elytrorum* punctorum series longitudinales punctulatione minutissima et obsoleta, differt.

17. MONOMMA BRUNNEUM (Dej. Cat. 1837, p. 144) Thomson.

Nec marginatum Fabr. in Dej. Cat. 1837, p. 144.

Patria: India orient. — Long. 6 3/4 mill.; lat. 3 3/4 mill. — Tab. 2, fig. 5. — Supra nigrum, nitidum, glabrum, *antennæ, palpi, subtus pedesque* brunnea. *Caput* confertim punctatum. *Prothorax* transversus, angulis anterioribus productis, obtusis, posticis acutis, confertim punctulatus, pars reflexa paulum squamulosa. *Scutellum* triangulare. *Elytra* elliptico-ovalia, prothorace quasi triplo longiora, humeris rotundatis, seriebus longitudinalibus 22 punctorum distinctissimis sat profundis instructa, inter has series tenuissimè punctulata, punctulatione sat sparsa et duplicata, antice propè suturam squamulosa; *epipleura* tenuissime et irregulariter impressa. *Sternum abdomenque* lateribus squamulosa, in medio sat confertim punctata. *Abdominis* segmentum ultimum simplicè lunatum. *Pedes* tenuissimè et sat confertim punctulati.

Precedente corporis magnitudine multum majore, *elytro-*

rum punctorum seriebus longitudinalibus distinctissimis, et *abdominis* segmento ultimo simplicè lunatò, differt.

18. MONOMMA PHILIPPINARUM Thomson.

Patria : Ins. Phillip. — Long. 5 1/2 mill.; lat. 3 1/4 mill. — Tab. 2, fig. 6. — Nigrum, nitidum, glabrum, *antennæ palpi, tarsi*que obscurè brunnea. *Caput* confertim punctulatum. *Prothorax* transversus, angulis anterioribus productis rotundatis, posticis acutis, crebrè et confertim punctulatus. *Scutellum* triangulare. *Elytra* elliptico-ovalia, prothorace quasi triplò longiora, humeris rotundatis, seriebus longitudinalibus 22 punctorum sat distinctis, sed non profundis, instructa, inter has series tenuissimè et irregulariter punctulata, anticè propè suturam paulum squamulosa; *epipleura* sublœvia. *Sternum abdomenque* lateribus squamulosa, in medio sat confertim punctata. *Abdominis* segmentum ultimum simplicè lunatum. *Pedes* tenuissime et sat confertim punctulati.

Precedente minus rubustum, et *elytrorum* punctulatione multum plus obsoleta, differt.

SPECIES MIHI INVISÀ :

19. MONOMMA PUSILLUM Guér. Icon. R. A. Ins., p. 313.

Patria : Madagascar. — Long. 4 mill.; lat. 3 mill. (Diagnosis juxta Dom. Guérin). — D'un noir tournant un peu au verdâtre en dessus, fauve en dessous, glabre et luisant. *Tête* et *prothorax* ponctués, celui-ci brunâtre sur les côtés. *Elytres* ayant de fines stries de petits points très rapprochés, avec le bord réfléchi fauve. *Antennes* et *pattes* fauves.

2. G. HYPORHAGUS (Dej. Cat. 1837, p. 144) Thomson.

Oculi in medio maximi, lateraliter attenuati. *Antennar.* art. 1^o sat elongato, 2^o brevissimo, 3^o precedente duplo longiore, 4-8 obconicis, gradatim decrescentibus, 9-11 transversis, clavatis, haud serratis. *Clypeus* anticè rotundatus. *Maxillarum galea* elongata. *Palpor. maxillari.* art. 1-3 quasi ut apud *Monomma*, art. ultimo magno, subsecuriforme; *labiales* art. 1-2 æque ferè ut apud *Monomma*, et ultimo intus recto vel haud arcuato. *Submentum* anticè trilobatum. lobis haud acutis. *Lingula* menti basim non extans. *Prothoracæ* antice rotundatus, angulis posticis acutis, productis. *Prosterni projectura* lata; *mesosternum* laminiforme, transversum. *Abdominis* segmentum ultimum semper simplicè lunatum.

Hoc genus *Monomma*: 1^o oculis majoribus, in medio latioribus; 2^o antennarum art. 3^o longiore, et art. 9-11, non serratis; 3^o clypeo anticè rotundato; 4^o maxillarum galea elongata; 5^o palporum maxillarum art. ultimo magno, subsecuriforme; 6^o labialorum art. ultimo intus non arcuato; 7^o lingula menti basim non extante; 8^o prothoracæ anticè haud productus, haud lunatus; 9^o prosterni projectura lata; 10^o mesosterno laminiforme; 11^o abdominis segm. ultimum semper simplicè lunatum, præcipuè differt.

I. *Prothorax* normalis, anticè rotundatus.A. *Corpus* nitidissimum.

- B. *Elytra* punctorum seriebus longitudinalibus instructa: 1. *H. brasiliensis*, 2. *marginatus*, 3. *æneus*, 4. *valde-punctatus*, 5. *pertinax*, 6. *castaneus*, 7. *cayennensis*, 8. *lavepunctatus*, 9. *fusciceps*, 10. *Le Contei*, 11. *punctulatus*.

BB. Elytra longitudinaliter striato-punctata, striis lateraliter costiformis.

AA. Corpus subnitidum : 12. H. yucatanus, 13. venezuelensis, 14. piceus.

II. Prothorax subquadrangularis.

BBB. Elytra longitudinaliter costulata : ipsa ovalia, in medio latiora : 15. H. costulatus.

Species mihi invisæ : 16. II. resinorum Hope.

**1. HYPORIAGUS BRASILIENSIS (Dej. Cat. 1837, p. 144)
Thomson.**

Patria : Nova Granata, Cayenna, Brasilia (Mexico?). — Long. 7 1/2 mill.; lat. 4 1/4 mill. — Tab. 3, fig. 4. — Niger, nitidus, glaber, antennæ, palpi, tarsi que brunnei, prothorax antice rufescens. Caput valdè et confertim punctulatum. Prothorax transversus, anticè rotundatus et angustior, haud productus vel lunatus, angulis posticis paulum productis, acutis, tenuissimè et sat sparsim punctulatus; pars reflexa paulum squamulosa. Scutellum triangulare. Elytra elliptico-ovalia, convexa, prothorace quasi triplò longiora, punctorum seriebus longitudinalibus 20 obsoletis instructa, duabus propè suturam brevis, inter has series tenuissime, irregulariter, et sparsim punctulata; lateraliter post humeros paulum et longitudinaliter canaliculata; epipleura lævia. Sternum abdomenque lateralibus squamulosa, in medio sat confertim et tenuè punctulata. Abdominis segmentum ultimum simplicè lunatum. Pedes tenuissime et sparsim punctulata.

Hæc species corporis magnitudine notanda est.

2. **HYPORHAGUS MARGINATUS** Fabr. (*Tritoma*) Ent. Syst. 1792, II, 506, n° 3. — Syst. Eleut. II, 169, 572, n° 8. — J. du Val, in Hist. de Cuba, An. art., p. 142 (*Monomma*).

Patria : S.-Dom., Cuba. — Long. 5 mill.; lat. 3 mill. — Tab. 3, fig. 9. — Niger, nitidus, glaber, *antennæ*, *palpi*, *tarsique* brunnea, *prothorax* anticè rubro-marginatus, *abdomen* lateraliter brunescens, *pedes* obscurè brunnei. *Caput* valde et confertim punctulatum. *Prothorax* transversus, antice rotundatus et angustior, angulis posticis acutis, paulum productis, tenuissime et confertim punctulatus; pars reflexa paulum squamulosa. *Scutellum* triangulare. *Elytra* elliptico-ovalia, prothorace quasi triplò longiora, seriebus longitudinalibus 22 sat obsoletis punctorum impressa, inter has series tenuissime et sat sparsim punctulata, punctulatione duplicata; *epipleura* lævia. *Sternum abdomenque* lateraliter squamulosa, in medio valdè et confertim punctata. *Abdominis* segmentum ultimum simplicè lunatum. *Pedes* tenuissimè et sparsim punctulati.

Diagnosis juxta Fabricium (loc. cit.) : Atra, *abdominis* margine sanguineo. Paulo minor *Tritoma* 2 *pustulata*. *Antennæ* piceæ. *Thorax* ater margine antico ferrugineo. *Elytra* punctato-striata, atra. *Abdomen* atrum, margine sanguineo. *Pedes* picei. Hab. in Amér. mérid. Insulis.

Precedente statura minore, et *elytrorum* punctorum seriebus longitudinalibus plus obsoletis, dignoscitur.

3. **HYPORHAGUS ÆNEUS** Thomson.

Patria : S^o-Dom. — Long. 3 mill.; lat. 2 mill. — Supra æneus, nitidissimus, cum *prothorace* anticè et lateraliter rufescente, *antennæ*, *palpi*, *subtus pedesque* rubro-brunnea. Elliptico-ovalis, paulum brevis, convexus, *caput* tenuissimè et confertim punctulatum. *Prothorax* anticè haud

productus, angulis posticis acutis, sat valdè et sparsim punctatus. *Scutellum* triangulare. *Elytra* elliptico-ovalia, paulum brevia, convexa, seriebus longitudinalibus lævis 22 punctorum impressa, inter has series irregulariter et lævisimè punctulata; *epipleura* lævia. *Subtus abdomenque* lateraliter squamulosa, in medio punctulata; *abdominis* segmentum ultimum simplicè lunatum. *Pedes* lævè punctulati.

Precedente *corpore* minore, breviorè, colore, et punctulatione læviorè, præcipuè differt.

4. HYPORHAGUS VALDEPUNCTATUS Thomson.

Patria: Amer. merid. (Brésil?) — Long. 5 1/2 mill.; lat. 3 1/2 mill. — Niger, nitidus, glaber, *antennæ*, *palpi*, *tarsi*que brunnea, *prothorax* anticè vagè rubro-marginatus. Caput valdè et confertim punctatum. *Prothorax* transversus, anticè rotundatus et angustior, angulis posticis acutis, tenuissimè et sat confertim punctulatus; pars reflexa subtilissimè squamulosa. *Scutellum* triangulare. *Elytra* elliptico-ovalia, prothorace ferè triplo longiora, seriebus longitudinalibus 22 punctorum validissimorum impressa, 2 seriebus suturæ vicinioribus brevissimis, inter has series subtilissime, obsolete, et irregulariter punctulata; *epipleura* lævia. *Sternum abdomenque* lateribus squamulosa, in medio sat tenuè et confertim punctulata. *Abdominis* segmentum ultimum simplicè lunatum. *Pedes* obsolete punctulati.

Precedente *corpore* plus elongato, et *elytrorum* punctorum seriebus longitudinalibus multum validioribus, præcipuè differt.

5. HYPORHAGUS PERTINAX Thomson.

Patria: Cayenne. — Long. 5 mill.; lat. 3 mill. — Tab. 3, fig. 6. — Supra brunescens, nitidus, glaber, *antennæ*, *palpi*,

subtus, pedesque clarè brunnea, *prothorace* antice et lateraliter rufescens. *Caput* valdè et confertim punctulatum. *Prothorax* transversus, antice rotundatus et angustior, angulis posticis paulum productis, acutis, tenuissimè et sat confertim punctulatus, pars reflexa lævissime squamulosa. *Scutellum* triangulare. *Elytra* elliptico-ovalia, *prothorace* quasi triplò longiora, seriebus longitudinalibus 22 lævissimis punctorum instructa, inter has series sat confertim et duplicatè punctulata; *epipleura* lævia. *Sternum abdomenque* lateribus squamulosa, in medio valdè et confertim punctulata. *Abdominis* segmentum ultimum simplicè lunatum. *Pedes* tenuissimè et sparsim punctulati.

Precedente minore, *elytrorum* punctorum seriebus longitudinalibus minus validis, et punctulatione inter has series distincta duplicataque, dignoscitur.

6. HYPORHAGUS CASTANEUS Thomson.

Patria: Colombia. — Long. 4 1/2 mill.; lat. 2 1/2 mill. — Tab. 3, fig. 7. — Castaneus, nitidus, glaber, *caput*, *antennæ*, *palpique* brunnea, *prothorax* antice rufescens. *Caput* confertim punctulatum. *Prothorax* transversus, antice rotundatus et angustior, angulis posticis paulum productis, acutis, tenuè et confertim punctulatus, pars reflexa lævissimè squamulosa. *Scutellum* triangulare. *Elytra* elliptico-ovalia, *prothorace* quasi triplò longiora, seriebus longitudinalibus 22 sat lævis punctorum impressa, inter has series tenuissimè et irregulariter punctulata; *epipleura* anticè obsoletè punctata, posticè lævia. *Sternum abdomenque* lateraliter squamulosa, in medio tenuè et sat sparsim punctulata. *Abdominis* segmentum ultimum simplicè lunatum. *Pedes* tenuissimè et sparsim punctulati.

Precedente statura paullò minore, colore, et *elytrorum* punctorum seriebus longitudinalibus paulum validioribus, differt.

7. HYPORHAGUS CAYENNENSIS (Dej. Cat. 1837, p. 144)
Thomson.

Patria : Para. — Long. 4 mill.; lat. 2 3/4 mill. — Tab. 3, fig. 5. — Niger, nitidus, glaber, *antennæ*, *palpi*, *epipleura*, *pedesque* rubro-brunnea. *Caput* confertim punctulatum. *Prothorax* transversus, anticè rotundatus et angustior, angulis posticis paulum sparsim punctulata, pars reflexa tenuissimè squamulosa. *Scutellum* triangulare. *Elytra* elliptico-ovalia, prothorace quasi triplò longiora, seriebus 22 punctorum instructa, anticè his punctis validissimis, dein lævissimis, inter has series obsolete punctulata, anticè propè suturam longitudinaliter et breviter canaliculata; *epipleura* lævia. *Sternum abdomenque* lateraliter squamulosa, in medio tenuissimè punctulata. *Abdominis* segmentum ultimum simplice lunatum. *Pedes* tenuissimè et sparsim punctulati.

Colore et *elytris* anticè validissimè punctatis, præcipuè differt.

8. HYPORHAGUS LOEVEPUNCTATUS Thomson.

Patria : Colombia. — Long. 5 mill.; lat. 3 mill. — Tab. 3, fig. 10. — Spec. unicum in Mus. Mniszech. — Niger, nitidus, glaber, *antennæ*, *palpi*, *tarsique* brunnea. *Caput* tenue et confertim punctulatum. *Prothorax* transversus, antice rotundatus et angustior, angulis posticis paulum productis acutisque, tenuè et paulum confertim punctulatus pars reflexa lævia. *Scutellum* triangulare. *Elytra* elliptico-ovalia, prothorace quasi triplò longiora, punctorum seriebus longitudinalibus 22 sat obsolete instructa, inter has series, minutissime et irregulariter punctulata; *epipleura* lævia. *Sternum abdomenque* lateraliter squamulosa, in medio tenuis-

simè et confertim punctulata. *Abdominis* segmentum ultimum simplicè lunatum. *Pedes* obsolete et sparsim punctulati.

Precedente plus elongatus, *elytrorum* punctulatione ubique œqualis maximè differt.

9. HYPORHAGUS FUSCICEPS (Reiche, Mss.) Thomson.

Patria : Nova-Granata (Colombia). — Long. 4 1/2 mill.; lat. 2 mill. — Supra niger, nitidus, glaber, *antennæ, palpi, subtus, pedesque* obscurè brunnea; *prothorax* anticè vagè rubro-brunneus. *Caput* tenuè et confertim punctulatum. *Prothorax* transversus, anticè rotundatus et angustior, angulis posticis paulum acutis, tenuissime et paulum confertim punctulatus. *Scutellum* triangulare. *Elytra* elliptico-ovalia, prothorace quasi triplò longiora, punctorum seriebus longitudinalibus 22 distinctis instructa, inter has series subtilissimè et irregulariter punctulata; *epipleura* lævia. *Sternum abdomenque* lateraliter squamulosa, in medio tenuè et paulum confertim punctulata. *Abdominis* segmentum ultimum simplicè lunatum. *Pedes* tenuissimè et sparsim punctulati.

Precedente multum appropinquat, sed illo *elytrorum* punctorum seriebus longitudinalibus multum plus fortis, distinctus est.

10. HYPORHAGUS LE CONTEI Thomson.

Patria : California. — Long. 5 mill.; lat. 3 mill. — Tab. 3, fig. 11. — Spec. 1 in Mus. Mniszech, et 1 in Mus. Thomson. — Niger, nitidus, glaber, *antennarum* art. 1 et 9-11 flavescentibus, *palpi, pedesque* brunescencia, *prothorax* antice rufescens. Elongatus. *Caput* confertim punctulatum. *Prothorax* transversus, anticè rotundatus et angustior, angulis posticis paulum productis acutisque, tenuè et paulum confertim punctulatus, pars reflexa haud squa-

mulosa. *Scutellum* triangulare. *Elytra* elliptico-ovalia, prothorace quasi triplò longiora, seriebus longitudinalibus 22 distinctis punctorum impressa, inter has series tenuissime, obsoletissime, et irregulariter punctulata; *epipleura* lævia. *Sternum abdomenque* lateraliter squamulosa, in medio tenuè et sat confertim punctulata. *Abdominis* segmentum ultimum simplicè lunatum. *Pedes* obsoletissimè et sparsim punctulati.

Precedente paulum plus elongatus, illo *prothorace* plus læviter punctato, *elytrorum* punctorum seriebus longitudinalibus validioribus, *subto pedibusque* plus obsoletè punctulatis, præcipuè differt.

Entomologo celeberrimo americano Dom. J. L. Le Conte, hæc species amicè dedicata est.

11. HYPORHAGUS PUNCTULATUS (Dej. Cat. 1837 p. 144)
Thomson.

Patria : Amer. borealis. — Long. 5 mill.; lat. 2 1/2 mill. — 3 Spec. in Museo Thomson. — Niger vel obscure brunneus, nitidus, glaber, *antennæ* brunnæ, art. 3 ultimis flavescens, *palpi*, *pedesque* brunnea, *prothorax* anticè et lateraliter rufescens. *Caput* confertim punctulatum. *Prothorax* transversus, anticè rotundatus et angustior, angulis posticis paulum productis et subacutis, sat valdè et confertissimè punctulatus; pars reflexa læviter squamulosa. *Scutellum* triangulare. *Elytra* elliptico-ovalia, paulum elongata, prothorace ferè triplò longiora, seriebus longitudinalibus 22 distinctissimis punctorum impressa, inter has series tenuè et paulum sparsim punctulata, punctulatione duplicata; *epipleura* tenuè et confertim punctulata. *Sternum abdomenque* lateraliter squamulosa, in medio tenue et sparsim punctulata. *Abdominis* segmentum primum cæteris validiorè punctatum, ultimo simplicè lunato. *Pedes* tenuissime et sat confertim punctulati.

H. Le Conteum appropinquat, sed majus elongatus, an-

gustior, et *prothorax* anticè paulum plus productus; illo, *prothoracis* et *elytrorum* punctulatione validiore, præcipuè differt.

12. HYPORHAGUS VENEZUELENSIS Thomson.

Patria : Venezuela. — Long. 5 mill.; lat. 3 mill. — Tab. 3, fig. 8. — Niger, subnitidus, glaber, *antennæ*, *palpi*, *subtus pedesque* obscure brunnea, *prothorax* antrorsum, et *elytrorum* margines, rufescentia. *Caput* confertim punctulatum. *Prothorax* transversus, anticè rotundatus et angustior, angulis posticis paulum productis, acutis, sat valde et confertim punctulatus, pars reflexa tenuissimè squamulosa. *Scutellum* triangulare. *Elytra* elliptico-ovalia, prothorace quasi triplò longiora, punctato-striata, striis longitudinalibus 22 obsoletis lateraliter costiformis, inter striis mediis obsolete, tenuè, et irregulariter punctata, inter striis lateralibus, lævia; *epipleura* æque lævia. *Sternum abdomenque* lateraliter squamulosa, in medio sat valdè et confertim punctulata. *Abdominis* segmentum ultimum simplicè lunatum. *Pedes* tenuissime et sparsim punctulati.

Precedente corpore minus nitido, *elytrorum* marginibus rufescentibus, ipsis striato punctatis, striis lateraliter costiformis, præcipuè differt.

13. HYPORHAGUS YUCATANUS Thomson.

Patria : Yucatan. — Long. 5 mill.; lat. 3 mill. — Tab. 3, fig. 3. — Supra niger, subnitidus, glaber, *caput prothoraxque* antice rufescentia, *antennæ*, *palpi*, *subtus pedesque* rubro-brunnea, et *elytrorum* margines rufescentes. *Caput* confertim punctulatum. *Prothorax* transversus, antrorsum rotundatus et angustior, angulis posticis paulum productis, acutis, sat valdè et confertim punctulatus, pars reflexa tenuissime squamulosa. *Scutellum* triangulare. *Elytra* ellip-

tico-ovalia, prothorace quasi triplò longiora, punctato-striata, striis 22 longitudinalibus obsoletis lateraliter costiformis, inter striis mediis subtiliter, obsoletissimè, et irregulariter punctulata; inter striis lateralibus, lævia; *epipleura* lævia. *Sternum abdomenque* lateraliter squamulosa, in medio sat valdè et confertim punctulata. *Abdominis* segmentum ultimum simplicè lunatum. *Pedes* tenuissime et sparsim punctulati.

Precedente vicinissimus, sed illo *elytrorum* punctulatione læviore, differt.

14. HYPORHAGUS PICEUS (Lacord. in Dej. Cat. 1837, p. 144) Thomson.

Patria: Cayenna. — Long. 4 1/2 mill.; lat. 2 1/2 mill. — Supra niger, subnitidus, glaber, subtus brunneus, *antennæ palpique* autem brunnea. *Caput* subtilissime et confertim punctulatum. *Prothorax* transversus, anticè rotundatus et angustior, angulis posticis paulum acutis, sat valdè et confertim punctulatus; pars reflexa subtilissimè squamulosa. *Scutellum* triangulare. *Elytra* elliptico-ovalia, prothorace quasi triplo longiora, punctato-striata, striis longitudinalibus 22 sat validis lateraliter costiformis, inter striis mediis tenue punctulata, punctulatione duplicata paulum sparsa; inter striis lateralibus lævia; *epipleura* autem lævia. *Sternum abdomenque* lateraliter squamulosa, in medio tenuè et sat sparsim punctulata. *Abdominis* segmentum ultimum simplicè lunatum. *Pedes* tenuissimè, obsoletissimè, et sparsim punctulati.

Duabus precedentibus multum appropinquat, sed illis corpore angustiore, graciliore, et *elytrorum* punctulatione validiore, dignoscitur.

15. HYPORHAGUS COSTULATUS Thomson.

Patria: Yucatan. — Long. 5 mill.; lat. 3 mill. — Tab. 3,

fig. 12. — Spec. unicum in Mus. Mniszech. — Niger, subnitidus, glaber, *antennæ*, *palpi*, *pedesque* brunnea; *prothorax* antrorsum obscure-brunescens. *Caput* confertim punctulatum. *Prothorax* transversus, subquadrangularis, antrorsum bilunatus et angustior, angulis lateralibus posticis paulum productis, acutis, lævè et confertim punctulatus, pars reflexa sat valdè squamulosa. *Scutellum* triangulare. *Elytra* ovalia, longitudinis in medio latiora, prothorace quasi triplò longiora, 20 costulata, costis longitudinalibus, duplicatis, lævis, duabus suturæ vicinioribus longitudinis in medio incipientibus, antice paulum catenatis, inter has costas obsoletissimè et irregulariter punctulata, *epipleura* lævia. *Sternum abdomenque* lateraliter squamulosa, in medio sat valdè et confertim punctulata. *Abdominis* segmentum ultimum simplicè lunatum. *Pedes* valdè et confertim punctulati.

Precedente *prothorace* subquadrangulare, plus obsolete punctato, *elytris* costatis, non punctorum seriebus longitudinalibus instructis, costis duabus suturæ vicinioribus longitudinis in medio incipientibus, inter has costas plus obsolete punctulatis, *pedibusque* valdè et confertim punctulatis, differt. *Prothoracis* forma anormale et *elytris* costatis, hæc species præcipuè notanda est.

SPECIES MIHI INVISÆ :

16. HYPORHAGUS RESINORUM Hope. Mag. de zool. Ins., 1842, pl. 87 (*Monomma*).

Long. 6 $\frac{3}{4}$ mill. — Diagnosis juxta Dom. Hope. — Niger, capite atro, *antennis* piceis, *prothorax*, marginibus anticis et posticis subsinuatis, convexus et punctulatus; *elytra* atra fortissimè punctata, *pedibus* piceis. — Hab. forsitan in insula Cernensi.

E resino anime descriptus. In Museo Dom. Hope.

EXPLICATION DES PLANCHES.

Planche 1.

1. *Monomma giganteum* Thomson.
2. — *grandis* id.
3. — *irroratum* Klug.
4. — *tristum* Thomson.
5. — *gyrinoides* id.
6. — *proletarium* id.
7. — *sepultum* id.

1a. Tête et antennes. — 1b. Mâchoire et palpe maxillaire.
— 1c. Menton, languette, et palpes labiaux.

2a. Tête et sternum. — 2b. Prothorax. — 2c. Labre.

Planche 2.

1. *Monomma angustatum* Thomson.
2. — *maculatum* Guérin.
3. — *indistinctum* Thomson.
4. — *brunnipes* Guérin.
5. — *brunneum* Thomson.
6. — *philippinarum* id.

Détails du *Hyporhagus marginatus*.

7. Tête et antennes vues en dessus. — 7a. Prothorax. —
7b. Labre. — 7c. Mâchoire et palpe maxillaire. — 7d.
Menton, languette, et palpes labiaux. — 7e. Mandibule.
— 7f. Patte.

Planche 3.

1. *Monomma gibbosum* Thomson.
2. — *minutissimum* id.
3. *Hyporhagus yucatanus* id.
4. — *brasiliensis* id.

5. *Hyporhagus cayennensis* id.
 6. — *pertinax* id.
 7. — *castaneus* id.
 8. — *venezuelensis* id.
 9. — *marginatus* Fabr.
 10. — *laevipunctatus* Thomson.
 11. — *Le Contei* id.
 12. — *costulatus* id.

TABLE.

		Pages
FAMILLE DES MONOMMIDES.		5
G. MONOMMA (Klug) de Casteln.		11
1. Syriacum	Thomson.	Syrie. 12
2. Giganteum	id.	Natal. 13
3. Grandis	id.	Madagascar. 14
4. Ferrugineum	id.	Id. 15
5. { Irroratum	Klug.	Id. 16
{ Var. : <i>Klugii</i>	Guérin.	Id. 16
6. Maculatum	id.	Id. 16
7. Gyrinoides	Thomson.	Id. 17
8. Tristum	id.	Id. 18
9. Sepultum	id.	Id. 18
10. Indistinctum	id.	Id. 19
11. Proletarium	id.	Id. 19
12. { Nigratum	Guérin.	Id. 20
{ <i>Madagascariensis</i>	Dej.	Id. 20
13. Brunnipes	Guérin.	Id. 21

		Pages
14. Angustatum Thomson	Madagascar.	21
15. Gibbosum (Dej.) id.	Id.	22
16. Minutissimum id.	Id.	22
17. Brunneum (Dej.) id.	Inde orientale.	23
18. Philippinarum id.	Iles Philippines.	24
19. Pusillum Guérin.	Madagascar.	24

G. HYPORHAGUS (Dej.) Thomson. 25

20. Brasiliensis (Dej.) Thomson.	Brésil.	26
21. Marginatus Fabr.	Saint-Domingue.	27
22. Æneus Thomson.	Id.	27
23. Valdepunctatus id.	Amérique mérid.	28
24. Pertinax id.	Cayenne.	28
25. Castaneus id.	Colombie.	29
26. Cayennensis (Dej.) id.	Cayenne.	30
27. Lævepunctatus id.	Colombie.	30
28. Fusciceps id.	Nouvelle-Grenade.	31
29. Le Contei id.	Californie.	31
30. Punctulatus (Dej.) id.	Amérique boréale.	32
31. Venezuelensis id.	Vénézuéla.	33
32. Yucatanus id.	Yucatan.	33
33. Piceus (Lac. Dej.) id.	Cayenne.	34
34. Costulatus id.	Yucatan.	34
35. Resinorum Hope.	N.?	35

ESSAI MONOGRAPHIQUE

SUR LES

GALERUCITES ANISOPODES (LATR.)

OU

DESCRIPTION DES ALTISES D'EUROPE

ET DES BORDS DE LA MER MÉDITERRANÉE.

Par M. E. ALLARD.

(Séance du 14 Septembre 1859.)

Messieurs,

Les entomologistes qui se sont occupés de la détermination des Altises connaissent les difficultés d'un pareil travail. Malgré les travaux si importants d'Illiger, de Gyllenhal et de l'Entomologische-Hefte, malgré les recherches plus récentes de MM. Redtenbach et Bach, il est aujourd'hui presque impossible d'arriver à déterminer d'une manière probable les espèces souvent les plus communes de certains groupes. D'un côté, les descriptions des anciens auteurs sont souvent d'un vague d'autant plus désespérant que les types de ces descriptions ne se retrouvent presque jamais. D'un autre côté, les descriptions isolées d'un assez grand nombre d'espèces viennent encore compliquer l'embaras des naturalistes.

J'ai donc cru rendre service à mes collègues en leur offrant, sous la forme d'un essai monographique, le résultat de mes recherches sur les Altises d'Europe et de la région méditerranéenne. Certes, je n'espère pas avoir triomphé de

toutes les difficultés, car la distinction de certaines espèces me paraît encore une véritable énigme : mais je crois avoir déblayé la voie et facilité la détermination de ces insectes si intéressants et si difficiles.

Je remercie tous mes collègues de la complaisance avec laquelle ils ont facilité mon travail par leurs communications, mais je dois des remerciements spéciaux à M. Reiche, qui a bien voulu mettre sa riche bibliothèque à ma disposition.

INTRODUCTION.

Les Altises, d'après Latreille, font partie de la sixième famille des Coléoptères tétramères, celle des *Cycliques*, auxquels il assigne les principaux caractères suivants :

« Ces insectes ont les trois premiers articles des tarsi spongieux, ou garnis de pelottes en dessous, avec le pénultième partagé en deux, et les antennes filiformes ou un peu plus grosses vers le bout; ils présentent un corps ordinairement arrondi ou oblong; ils ont des mâchoires dont la division extérieure, par sa forme étroite, presque cylindrique et d'une couleur plus foncée, a l'apparence d'un palpe; la division intérieure est plus large et sans ongle écaillé. La languette est presque carrée ou ovale, entière ou légèrement échancrée. »

Les *Cycliques* sont divisées, par le même auteur, d'après le mode d'insertion des antennes, en trois tribus : les *Cassidaires*, les *Chrysomelines* et les *Galerucites*.

Cette dernière tribu présente « des antennes toujours aussi longues au moins que la moitié du corps, de la même grosseur partout, ou insensiblement plus grosses vers leur extrémité, insérées entre les yeux, à peu de distance de la

bouche, et ordinairement rapprochées à leur base et près d'une petite carène longitudinale. Les palpes maxillaires plus épais vers leur milieu, se terminent par deux articles en forme de cône, mais opposés ou réunis par leur base, et dont le dernier court, soit tronqué ou obtus, soit pointu. Le corps est tantôt ovoïde ou ovalaire, tantôt presque hémisphérique. »

Les *Galerucites* se subdivisent enfin en deux coupes principales : les espèces non Sauteuses, ou *Isopodes* et les Sauteuses, ou *Anisopodes*, qui ont les cuisses postérieures très grosses.

Ce sont ces dernières qui font l'objet de mon travail. — Fabricius les a dispersées dans les genres *Chrysomela*, *Galeruca* et *Crioceris*, mais elles ont été réunies dans les méthodes de Geoffroy, d'Olivier et d'Illiger en un seul, celui d'Altise (*Altica* ou *Haltica*). L'orthographe de ce dernier mot me paraît devoir être tranchée par l'ancienneté, et, puisque Geoffroy en 1762, Fourcroy en 1785, l'ont écrit par un *A*, il faut, avec Latreille, respecter leur droit d'invention et n'y pas mettre d'*H*.

Ces Coléoptères sont très petits, mais ornés de couleurs variées ou brillantes, sautent avec une grande promptitude et à une grande hauteur, et dévastent souvent les feuilles des végétaux qui sont propres à leur nourriture. Leurs larves en rongent le parenchyme et s'y métamorphosent.

Les sexes se distinguent assez facilement : chez plusieurs espèces les ♂ se reconnaissent à la dilatation de certains articles des antennes ou du premier article des tarsi antérieurs; chez toutes, sans exception, je crois, les mâles ont une fossette bien prononcée au bord postérieur du dernier anneau abdominal inférieur.

Parmi les divers auteurs qui s'en sont occupés, Illiger (*Magasin für Insektenkunde*. tom. VI, p. 53, édit. 1807) est celui qui en a donné la classification la plus complète et la plus simple. Outre que ses divisions s'appliquent aux Altises

du monde entier qui s'y encadrent aisément, elles sont basées sur des différences faciles à reconnaître, et l'usage les a pour ainsi dire consacrées, puisqu'elles ont donné lieu à autant de genres dans le Catalogue de M. le comte Dejean.

Ces divers motifs m'ont déterminé à adopter la classification d'Illiger telle qu'elle est indiquée ci-après :

1^o DIVISION :

Unguis posticus basi tenuis, apice sursùm gibboso-inflatus.

- A. Elytra vage-punctata aut lævigata. 1^o *Physapodes*.
 B. Elytra punctato-striata. 2^o *Œdipodes*.

2^o DIVISION :

Unguis posticus apicem versus sensim ac modicè incrassatus.

- A. Thorax sulco postico transverso distincto.
 a. Elytra striato-punctata. 3^o *Cæsæ*.
 b. Elytra vage-punctata aut lævigata. 4^o *Sulcicolles*.
 B. Thorax sulco transverso nullo.
 I. Tarsus posticus basalis tibiæ apici insertus.
 a. Spinula postica simplex. Caput prominulum.
 † Tarsus posticus basalis dimidiam longitudine aut æquans, aut superans. Elytra temere punctata vel lævigata. 5^o *Longitarsi*.
 †† Tarsus posticus basalis tibia dimidia brevior.
 a. Elytra vage-punctata vel lævigata. 6^o *Saltatrices*.

- β. Elytra striato-punctata 7° *Striatæ.*
b. Spinula postica apice bifurcâ. Tho-
rax lævis subcylindricus totum
caput recipiens. Elytra punctulo-
rum seriebus obsoletis. 8° *Cryptocephales.*
II. Tibia postica apice externo oblique
truncata : truncatura canalem for-
mante ; tarsus basalis posticus huic
canali superius insertus, ab apice
inferiore tibie remotus. Elytra
punctato-striata plerisque. 9° *Altitarses.*
-

ESSAI MONOGRAPHIQUE

sur les

GALERUCITES ANISOPODES

ou

DESCRIPTION DES ALTISES D'EUROPE

ET DES BORDS DE LA MÉDITERRANÉE.

1^{re} DIVISION.

Unguis posticus basi tenuis, apice sursùm gibboso-inflatus. *Illig.*

Cette première division s'applique aux *Galerucites* sauteurs, dont le dernier article des tarsez postérieurs est brus-

quement renflé et arrondi en dessus, comme ampullacé, avec les deux crochets du bout, inférieurs et petits.

Elle comprend des insectes à élytres lisses ou confusément ponctuées, et des insectes à élytres régulièrement ponctuées-striées. Illiger a appelé les premiers : *Physapodes* et les seconds *OEdipodes*. On n'a encore rencontré en Europe que deux espèces appartenant au premier de ces groupes ; M. Rosenhauer les a réunies dans le genre suivant :

Genre LITHONOMA (1) Rosenhauer. *Thiere Andal.*, p. 335.

Corps ovale, assez déprimé. Tête saillante, avec des antennes filiformes de onze articles et des yeux globuleux. Prothorax transversal, également rétréci à la base et au sommet, fortement arrondi sur les côtés, médiocrement échancré en avant, presque droit en arrière, peu convexe. Elytres ovales, peu convexes, fortement ponctuées. Les fémurs postérieurs sont canaliculés en dessous ; les tibias le sont en dessus, et ceux de derrière sont terminés par une petite dent crochue. Les tarses sont insérés à l'extrémité des tibias, leur premier article est court, quoique plus grand que les deux suivants ; le dernier est renflé comme je l'ai dit plus haut. — Insecte aptère.

1. *Lithonoma* MARGINELLA.

Ovata, subdepressa, viridi-ænea aut cyanea. Caput viridi-æneum, punctatum. Antennæ nigrae. Prothorax punctatus, viridi-æneus, marginibus albidis. Elytra viridi-ænea, margine

(1) Nom proposé par M. Chevrolat (*Dict. univer. d'hist. natur.*, VII, p. 408), qui n'en a pas donné les caractères d'une manière suffisante.

punctisque duobus obliquis albidis. Corpus ceneum. Pedes nigri. — Long. 4 à 6 millim.

Var. *Elytris lineolis nullis.*

Galler. marginella Fab. S. E. 1. 496, 96. — Oliv. Ent. VI, p. 688. — Illig. Mag. VI, p. 55.

Entièrement d'un vert métallique ou d'un bleu foncé. Antennes, bouche et tarsi noirs. Corcelet ayant, ainsi que les élytres, une ponctuation forte et serrée; ses côtés sont bordés de jaune pâle; il a en outre, à la base et au sommet, une petite bande courte de même couleur. Les élytres sont complètement entourées d'une bande d'un jaune pâle et marquées de quatre taches de même couleur ou plutôt de quatre petits traits inclinés tous quatre vers le centre de l'élytre. Le dessous est partout couvert de petits points qui sont plus écartés sur les cuisses postérieures. Ces dernières sont brillantes et fortement renflées en forme d'outre pleine.

Cette jolie espèce se trouve en Portugal. M. Gougelet en a rapporté plusieurs de Vigo, chez lesquelles les parties claires, au lieu d'être d'un jaune pâle, sont d'un brun-rouge.

2. *Lithonoma* ANDALUSICA.

Ovata, subdepressa, cyanea, nitida, subtùs sparsim subtiliùs, suprà confertissime profundè punctata; ore antennis tarsisque nigris, his subtùs fusco-cinereo-spongiosis; femoribus posticis crassissimis; prothoracis elytrorumque limbo, lineà propè suturam arcuata, ante apicem limbo laterali connexa, lineolaque media rubris. — Long. 4 à 6 millim.

Lithon. Andalusica Rosenhauer. Thiere Andal., p. 333, 1856.

Cette espèce a la forme aplatie et la taille de la précé-

dente, mais elle s'en distingue par sa ponctuation plus profonde, plus serrée et tout à fait rugueuse, ainsi que par le dessin de ses élytres. Elle est aussi nécessairement moins lisse et moins brillante.

Tête subtriangulaire, rugueuse, d'un bleu foncé. *Antennes* courtes, épaisses, noires ainsi que les yeux. *Corselet* transversal, très peu convexe en dessus, très rugueux, avec deux impressions peu profondes à la base dans le milieu; les angles postérieurs sont bien marqués, presque droits, les côtés peu arrondis; il est d'un bleu foncé avec un trait jaune clair aux bords antérieur et postérieur, et une bordure de même couleur sur les bords latéraux. Les *élytres* sont un peu plus larges que le corselet, presque parallèles, arrondies ensemble à l'extrémité, très peu convexes, très rugueuses, bleues, entièrement bordées de jaune clair et ayant sur chaque élytre, à une très faible distance de la suture, une bande étroite de même couleur qui se courbe un peu avant l'extrémité de l'élytre et vient rejoindre la bordure latérale. Le dessous est d'un noir bleuâtre, ponctué ainsi que les *pattes*. Les fémurs postérieurs sont très épais.

Andalousie, Tanger.

2^e DIVISION.

Unguis posticus apicem versus sensim ac modicè incrassatus. Illig.

Cette seconde division s'applique aux Galérucites sauteurs, dont le dernier article des tarse est allongé, s'épaissit graduellement et a les deux crochets de grandeur ordinaire situés à son extrémité et dans une direction longitudinale. Elle comprend toutes les autres Altises partagées par Illiger en sept groupes.

1^{er} Groupe COESÆ. Illig., Mag. VI, p. 57.

Thorax sulco postico transverso distincto. Elytra striato-punctata.

Genre CREPIDODERA Chevrol. Dict. d'Orbigny.

Corps ovale ou arrondi, assez convexe. Tête saillante, avec les antennes filiformes, de onze articles allongés et les yeux globuleux. Prothorax transversal, paraissant plus large à la base qu'au sommet, à cause des angles antérieurs qui sont plus rabattus que les postérieurs; ces derniers ne sont pas arrondis, mais plus ou moins droits; les côtés sont médiocrement arrondis, le disque assez convexe, la partie postérieure déprimée par suite d'un sillon transversal, toujours limité par deux petites stries longitudinales; le bord antérieur est très échancré, le postérieur faiblement arrondi. Les élytres sont ovales, assez convexes, fortement striées-punctuées. Les fémurs postérieurs sont médiocrement renflés, assez allongés, les tibias canaliculés en dessus: il n'y a pas d'épine apparente à leur extrémité. Les tarses sont insérés à l'extrémité postérieure des tibias.

I. Elytres testacées.

- a. Avec des dessins noirs. *Lineata* Rossi,
 b. Avec des stries formées de points gé-
 minés *Impressa* Fab.
Transversa Marsh.
 c. Avec des stries formées de points
 simples *Exoleta* Fab. Gyll.
Marginicollis Küster.
Ventralis Illig.

II. Elytres noires, vertes, bleues ou cui-
vreuses, non velues.

‡ Corselet rougeâtre.

- a.* Toutes les pattes rouges *Rufipes* Lin.
Semirufa Küst.
b. Fémurs postérieurs bruns de poix. *Melanostoma* Redt.
c. Tous les fémurs noirs. *Femorata* Gyll.
 †† Corselet et élytres unicolores, ou corselet doré, élytres bleues ou vertes.
a. Corselet lisse *Cyanescens* Duft.
Nigrītula Gyll.
Strangulata mihi.
b. Corselet visiblement ponctué. *Nitidula* Lin.
Helvines Lin.
Fulvicornis Fab.
 III. Elytres jaunes à l'extrémité, non velues *Modeeri* Lin.
 IV. Elytres velues. *Pubescens* E. H.
Atropæ Märk.

I. Elytres testacées.

a. Elytres avec des dessins noirs.3. *Crepidodera* LINEATA.

Thôrace sulcato, oblongo-ovata, ferruginea, suprâ testacea; elytris punctatô-striatis: vittalis duabus baseos duabusque medii abbreviatis nigris. — Long. 4 mill.; larg. 2 mill.

Chrys. lineata Rossi. Fn. Et. 1, 92, 225, 1795. — Oliv. Ent. VI, 706, 69. — Illig. Mag. VI, 110.

Cette espèce est facile à reconnaître par sa grande taille et la coloration de ses élytres. Elle est ovale, allongée, d'un ferrugineux clair en dessus, d'un testacé plus brun en dessous, ainsi que la suture; deux bandes noires de poix partant de la base des élytres et deux autres bandes partant de leur extrémité s'arrêtent à peu près au milieu de l'élytre sans se joindre; les deux premières sont sur le troisième et le huitième intervalle des stries, les deux dernières sur le

cinquième et le septième. Ces bandes sont souvent en partie obsolètes. La tête est d'un testacé pâle avec les yeux noirs ; elle est très obsolètement ponctuée et ornée entre les yeux de deux petits tubercules séparés par une fossette. Les antennes sont plus courtes que la moitié du corps, d'un testacé pâle à la base, noires au sommet. Le corselet transversal, d'un tiers plus large que long, tronqué à la base et au sommet, avec ses quatre angles obtus et ses côtés très peu arrondis, presque droits. Il est d'un testacé clair, finement ponctué, avec une impression transversale près de la base se terminant dans deux fossettes plus profondes. Les élytres sont plus larges que le corselet, ovales, convexes, et s'arrondissent séparément à l'extrémité. Elles ont des stries formées de forts points qui vont jusqu'à l'extrémité de l'élytre et dont les troisième, cinquième, septième et huitième intervalles sont plus ou moins ornés de noir. Le dessous est d'un testacé ferrugineux ainsi que les fémurs postérieurs, qui sont médiocrement épaissis ; le reste des pattes est plus clair.

France méridionale ; Italie ; Bône.

b. Elytres avec des stries formées de points géminés.

4. *Crepidodera IMPRESSA.*

Oblongo-ovata, convexa, rufa, supra glabra, infra subtiliter flavo-pubescentis; elytrorum seriebus punctorum irregularibus, geminatis, subtilibus et postice evanescentibus. Fronte bigranulatâ. — Long. 5 1/2 à 6 millim.; larg. 2 1/2 à 3 millim.

Chrysom. impressa Fab. S. E. I, 496, 95, 1801. — Illig. Mag. VI, p. 57. — *Halt. rufa* Kuster XV, 91.

Cette espèce, qui est une des plus grosses, est médiocre-

ment convexe, d'un rouge un peu brunâtre, quelquefois d'un rouge de sang; les yeux seuls sont noirs; le dessus est glabre, le dessous a une pubescence rare d'un jaune pâle. Elle se distingue de toutes ses congénères par la fine ponctuation de ses élytres.

La tête subtriangulaire a à la base des antennes deux granulations séparées par une fossette de laquelle part une petite carène élevée qui va jusqu'à l'épistôme. Le corselet est couvert de petits points épars; ses angles antérieurs sont saillies et se recourbent en dehors; les angles postérieurs sont presque rectangulaires; la base est déprimée par suite d'un profond sillon vertical limité à ses deux extrémités par un sillon vertical. L'écusson est court, triangulaire, lisse. Les élytres un peu plus larges que le corselet à la base, s'élargissent peu après, se rétrécissent fortement en arrière et se terminent en une pointe tronquée; leurs côtés sont peu rebordés; leur surface est ornée de lignes de points doubles très fins, plus gros sur les côtés et s'effaçant en arrière.

D'après Fabricius, cette espèce est originaire de Tanger; Illiger l'a trouvée en Portugal; je l'ai moi-même d'Andalousie, de Bône, d'Alger et de Syrie. Les individus de cette dernière provenance sont plus petits et plus pâles, et je les avais d'abord séparés comme formant une espèce sous le nom de *Crep. punctulata*, mais un examen approfondi m'a convaincu qu'il fallait les réunir à l'*impressa*.

Je n'ai pas vu la *Crep. rufa* de M. Kurter, mais la description qu'il en donne et sa provenance (Carthagène en Espagne) permettent de croire qu'elle n'est autre que l'*impressa* de Fabricius et d'Illiger (1).

(1) Cette opinion a été corroborée postérieurement par le témoignage de M. Miller, de Vienne, dans une lettre qu'il m'a écrite le 2 décembre 1859.

5. *Crepidodera* TRANSVERSA.

Oblongo-ovata, glabra; totum corpus unicolor, ferrugineum, oculis solummodo nigris. Fronte bigranulata, elytra punctulis minimis conspersa, substriatim sitis. Thorace punctis confusis in medio impresso. — Long. 4 à 5 millim.

Chrysom. transversa Marsh. I, 203, 83. Duft. III, 270. — *Impressa* Redt. 528.

Var. *B. Ferrugineo-testacea, elytris punctato-striatis, seriebus interioribus subgeminatis. Thorace sublævi. — Long. 3 1/2 à 4 millim.*

Halt. ferruginea Illig. Mag. VI, p. 109.

Très voisine de la *Crep. impressa* Fab., dont elle a la structure et presque la taille, mais dont elle se distingue par son corps tout entier plus convexe, par sa ponctuation plus forte, tant sur le corselet que sur les élytres, par les côtés de son corselet plus arrondis, par le bord de ses élytres plus saillant, par leur angle apical non largement tronqué.

Elle est d'un ferrugineux plus ou moins obscur, mais a quelquefois une étroite bordure couleur de poix au bord du corselet, en arrière et sur les côtés, et quelquefois aussi une tache oblongue de même couleur sur les bords latéraux des élytres, près de la base. Les points des élytres, assez forts à la base, forment des lignes doubles irrégulières qui s'effacent vers l'extrémité. Toutefois, les quatre séries de points extérieurs, qui prennent au-dessous du calus huméral et se terminent vers le milieu de l'élytre, sont plus fortes et mieux ordonnées.

La variété *B* est un peu plus petite, un peu plus claire, à corselet plus lisse et moins ponctué. Les angles antérieurs du corselet sont plus saillants en dehors. Les séries de points des élytres, géminées sur le disque seulement, sont beaucoup plus nettement et régulièrement séparées; les

intervalles un peu convexes sont très lisses; le cinquième intervalle est plus élevé que les autres.

Il ne m'a pas semblé possible de faire une espèce de la variété *B*, parce qu'il existe des passages entre elle et la variété *A*, qui les rendent presque impossibles à séparer. En outre, on trouve souvent les deux variétés accouplées sur la même plante.

Cette espèce est conforme au type de Marsham, qui est dans la collection de Stephens, à Londres; elle est aussi nommée *transversa* par M. Kirby.

On la trouve en France, en Angleterre.

c. Elytres avec des stries formées de points simples.

6. *Crepidodera* EXOLETA Fabr.

Oblongo-ovata, rufo-testacea, nitida, immaculata, oculis solis nigris, prothorace postice transversim impresso, elytris regulariter punctato-striatis. — Long. 3 millim.

Altise fauve à stries Geoff. Ins. 1, p. 250, 16, 1762. — *Chrys. exoleta* Fab. S. E., p. 115, 17, 1775. — *Altica ferruginea* Fourcroy, Ent. Par. 1785. — *Alt. exoleta* Panz. Fn. Germ. 21e, 14, 1795. — *Chrys. exoleta* Rossi, Fn. Etr. Ed. Helw. 1, 90, 220, 1795. — *Altica ferruginea* Schrank, Fn. boic. II, 563, 808, 1798. — *Halt. exoleta* E. H. II, 17, 15, 1803. — Id. Gyll. III, 551, 24. — *Haltica similis* Kirby. — *Haltica flava* Steph. Coll.

D'un testacé rougeâtre en dessus, un peu ferrugineuse en dessous. Tête très finement pointillée, conformée comme celle de la *transversa* Marsh. *Prothorax* de moitié plus large que long, arrondi et rebordé sur les côtés, très finement pointillé en dessus, ayant en arrière un sillon transversal terminé de chaque côté par une fossette profonde. *Ecusson* comme dans la précédente. *Elytres* un peu plus larges que

le prothorax, s'élargissant ensuite, puis se rétrécissant à partir du milieu; elles sont régulièrement et assez profondément ponctuées-striées; les points sont plus petits et plus obsolètes vers l'extrémité. Les *pattes* sont médiocres et de couleur testacée comme les antennes.

Cette espèce se distingue très nettement des espèces précédentes par sa petite taille, par la ponctuation profonde et régulière de ses élytres, sur lesquelles les séries de points sont simples et nullement géminées; en outre, les angles antérieurs du corselet ne forment pas une saillie aussi forte que dans la *Crep. transversa*.

J'ai vu cette espèce de Lille, de Paris, de Marseille, de Londres.

M. Wollaston du Devonshire m'a communiqué plusieurs individus pris par lui qui étaient tout à fait brun de poix. J'en ai retrouvé d'analogues, provenant d'Ecosse, dans la collection de notre obligeant collègue, M. Javet.

7. *Crepidodera* MARGINICOLLIS.

Ovata, convexa, nitidissima, rufa; prothorace lateribus posticè que subtiliter nigro-marginato; elytris striato-punctatis, striis posticè evanescentibus. — Long. 3 1/2 millim.; larg. 2 1/4 millim.

Haltica marginicollis Kuster, xv, 92.

Elle tient le milieu, pour la grosseur, entre la *Crep. transversa* et l'*exoleta*; elle est assez large, convexe, très brillante et entièrement d'un rouge de sang, à l'exception des côtés et de la base du corselet, qui sont finement bordés de noir. *Tête* petite, subtriangulaire, ayant entre les yeux un sillon transversal arqué, et au-dessus une fossette entre deux élévations calleuses. Les *yeux* sont gros, hémisphériques, noirs. Le *prothorax* est transversal, une fois et demie plus large que long, très peu arrondi latéralement et très peu rebordé sur les côtés, dans sa partie antérieure; les

angles antérieurs sont écourtés, les postérieurs sont rectangulaires; son disque est uni et lisse, mais sa partie basale est déprimée par suite d'un sillon transversal profond, limité à ses deux extrémités par un petit sillon vertical; toute la partie déprimée est couverte de points épars. L'*écusson* est petit, subtriangulaire, lisse. Les *élytres*, assez ovales, sont à peine plus larges que le corselet à la base, elles ont les épaules anguleuses, le calus huméral fortement développé et confinant en dedans avec une longue impression; elles se rétrécissent assez subitement vers l'extrémité et s'arondissent ensemble; leur surface est convexe, finement, mais régulièrement ponctuée-striée; les séries de points s'effacent vers l'extrémité; les intervalles qui les séparent sont un peu élevés, particulièrement le cinquième. Le dessous, à ponctuation fine et serrée, a une pubescence jaunâtre à peine visible; le milieu de la poitrine est brun de poix. Les *pattes* sont rougeâtres.

Cette espèce, que je n'ai pas vue, est originaire de Dalmatie, d'après M. Kuster.

8. *Crepidodera VENTRALIS*.

Ovata, convexa, nitida, pallidè-ferruginea, antennarum articulo ultimo, oculis, pectore abdomineque nigris; elytris striato-punctatis, striis posticè evanescentibus. — Longueur 2 1/3 millim.

Haltica ventralis Illig. Mag. VI, 58. — *H. affinis* Kirby. Stephens Coll. — *H. abdominalis* Kuster, xv, 93. — *H. salicariæ* Wollaston, Insect. Mader., 442.

Cette espèce, assez petite, est ovale, peu convexe, d'un ferrugineux pâle, avec la poitrine et l'abdomen noirs. La tête subtriangulaire, à ponctuation assez dense, a entre les antennes une impression en forme de triangle dont le sommet est tourné vers le corselet. L'extrémité des mandibules est noirâtre; les yeux sont noirs; les antennes, aussi lon-

gues que la moitié du corps, sont couvertes d'une fine pubescence blanchâtre; leurs articles extérieurs ont l'extrémité obscure, le dernier est noir. Le *prothorax* est presque deux fois aussi large que long; il est presque droit sur les côtés; ses angles postérieurs sont un peu obtus; il est peu convexe et finement ponctué en dessus; il a à la base un sillon transversal peu profond, terminé de chaque côté par une fossette. Le bord postérieur s'obscurcit un peu. L'*écusson* est petit, en triangle arrondi, lisse. Les *élytres* sont ovales, un peu plus larges que le corselet à la base et de couleur plus claire que lui, elles sont régulièrement ponctuées-striées, mais les points, assez gros et profonds à la base, disparaissent vers l'extrémité. Le *dessous* est dru et finement ponctué, et couvert d'une pubescence jaune très fine. Le dessous du corselet est ferrugineux, la poitrine et l'abdomen sont noir de poix. Les *pattes* sont ferrugineuses, à pubescence jaune rare; les cuisses postérieures sont médiocrement épaissies.

J'ai vu cet insecte de Calais, de Paris, de Bordeaux, de Londres, d'Alger et de Madère.

II. Elytres noires, vertes, bleues ou cuivreuses, non velues.

‡ Corselet rougeâtre.

a. Toutes les pattes rouges.

9. *Crepidodera* RUFIPES.

Ovata, prothorace postice impresso, capite, antennis pedibusque totis rufis, elytris cœruleo-virentibus, regulariter, minus profunde punctato-striatis, pectore abdomineque nigris. — Long. 3 millim.

Chrys. rufipes Linn. Fn. Sv., n° 515, 1761. — Scopoli Ent. Carn. — Rossi Fn. Etr. Ent. H. Illig. Gyllen. — *Alt. malvæ* Schr. Fn. boic. — *Crioc. ruficornis* Fab. Ent. S. 1, II, 32. Panz. Fn. G. Marsh. Ent. brit.

Taille de l'*exoleta* (Gyll). Tête toute rouge, à peine pointillée; front longitudinalement caréné entre les antennes et marqué au-dessus de deux tubercules; yeux saillants, noirs-bruns. Antennes toutes rouges testacées. Prothorax court, transversal, à angles saillants aigus, marqué à la base d'un sillon profond terminé de chaque côté par une strie qui va jusqu'à la base, tout rouge, à peine visiblement ponctué. Ecusson triangulaire, bleu verdâtre, lisse. Élytres toutes bleues verdâtres, régulièrement, mais non très profondément ponctuées-striées, les points petits, serrés, surtout vers la suture; les stries sont un peu irrégulières avant l'extrémité et s'effacent; il existe une fossette près des épaules, ce qui fait paraître leur calus élevé. Prothorax rouge en dessous; poitrine et abdomen noirs. Pattes fortes, toutes rouges testacées.

France; Angleterre; Allemagne.

10. *Crepidodera SEMIRUFA*.

Oblonga, subovata, convexiuscula, nitida; antennis, capite thorace pedibusque rufis; thorace postice linea subtilissima transversa; elytris irregulariter punctato-striatis, interstitiis subtilissime punctulatis, pectore abdomineque nigris.—Long. 3 millim.; larg. 1 1/2 millim.

Halt. semirufa Kust. IX, 86.

Elle est très voisine de la *rufipes*, sa coloration est tout à fait la même, toutefois, le corps est plus parallèle, ordinairement plus étroit, le sillon transversal au bord postérieur du corselet très fin, les lignes de points des élytres irrégulières, et les points eux-mêmes plus fins.

Corps en ovale très allongé, médiocrement convexe, brillant; antennes, tête, corselet et pattes rouges, élytres d'un bleu verdâtre obscur; poitrine et abdomen noirs. Antennes à peine aussi longues que la moitié du corps, à pubescence blanchâtre, le dernier article pointu, un peu plus

long que l'avant-dernier. *Tête* ronde, finement ponctuée, ayant entre les yeux un sillon transversal peu profond, dont le bord antérieur est un peu élevé. *Yeux* ronds, convexes, d'un brun foncé. *Corselet* presque deux fois aussi large que long, à peine rebordé en avant, à angles pointus, un peu saillants, à côtés arrondis, plus fortement retirés en arrière; les angles postérieurs sont presque rectangulaires; disque convexe, très dru et un peu plus fortement ponctué que dans la *rufipes*; parallèlement au bord postérieur, un sillon transversal, fin, profond, terminé des deux côtés par un petit sillon vertical. *Ecusson* en triangle arrondi, lisse, noir métallique. *Elytres*, à la base, plus larges que le corselet, parallèles jusqu'au delà de leur milieu, brusquement rétrécies en arrière, arrondies ensemble; le calus huméral est à peine développé; la surface est irrégulièrement ponctuée-striée, les points sont petits, peu profonds, et s'effacent en arrière; les intervalles, presque unis, ont des points épars très fins. *Poitrine* et *bouche* très noires, très brillantes, presque glabres, très finement et dru ponctuées. *Pattes* brillantes, à pubescence jaune à peine visible; cuisses postérieures fortement en forme de massue, comprimées.

Cagliari, en Sardaigne. (Je n'ai pas vu cette espèce.)

b. Fémurs postérieurs bruns de poix.

11. *Crepidolera* MELANOSTOMA.

Ovata, thorace postice impresso, punctulato; capite, antennis pedibusque rufis, ore, oculis, pectore, abdomineque nigris; antennarum apice femoribusque posticis piceis; elytris nigro-cœruleis vel nigro-virentibus, punctato-striatis; striis ad apicem evanescentibus. — Long. 3 millim.

Halt. melanostoma Redt. 529. — *Crep. Peyroleri* Dej. Cat.

Cette espèce est intermédiaire entre les *Crep. rufipes* L.

et *femorata* Gyll.; elle se rapproche plus cependant de cette dernière par sa taille, sa forme et sa ponctuation. Elle se distingue de la *C. rufipes* L., par sa bouche noire, par ses antennes et ses cuisses postérieures de couleur de poix, par son corselet plus large, à angles postérieurs obtus, plus ponctué sur le disque, par ses élytres non plus bleues, mais noires, et avec des stries ou séries de points moins profondes et plus écartées, bien que les points soient moins enfoncés. Elle se rapproche davantage de la *C. femorata* Gyll., par sa taille, sa forme large et sa ponctuation, et elle en diffère par ses quatre pattes antérieures rouges, par ses élytres noires et à ponctuation moins profonde, par son corselet plus ponctué, etc.

La tête, les yeux, les antennes, la poitrine et l'abdomen sont comme dans la *C. femorata* Gyll. Le corselet est fait et coloré de même, mais sa ponctuation, quoique fine, est très distincte. Les élytres sont aussi faites de même, mais elles sont noires, avec un faible reflet bleuâtre ou bronzé; leurs stries, qui s'effacent à l'extrémité, sont composées de lignes de points gros, mais moins profonds; les intervalles sont pareillement écartés et lisses. Les jambes antérieures sont entièrement rouges; les cuisses postérieures brunes de poix.

Strasbourg; Transylvanie; Alpes françaises.

c. Tous les fémurs noirs.

12. *Crepidodera FEMORATA*.

Ovata, capite, prothorace posticè impresso, tibiis tarsisque rufis, elytris cœruleis, regulariter profundè punctato-striatis, ore, femoribus, pectore abdomineque nigris. — Long. 3 1/2 millim.

Halt. femorata Gyll. III, 559. — *H. femoralis* Duft. Fn.

III, 271, 42. — *H. femorata* Redt. 529. — *Crepid. melanopus* Dej. Cat.

Très voisine de la *Crep. rufipes*, dont elle se distingue par la couleur noire de la bouche et des fémurs, par les points des stries des élytres, plus grands, plus profonds, en moins grand nombre, etc. Elle est généralement un peu plus forte, surtout plus large. *Tête, yeux, antennes, corselet, écusson* comme dans la *Crep. rufipes*, sauf la *bouche*, qui est noire de poix. La forme des *élytres* est la même, mais leur couleur est plus bleue et la ponctuation différente. Le dessous est semblable à celui de la *rufipes*, sauf tous les fémurs, qui sont noirs.

France; Autriche.

†† Corselet et élytres unicolores, ou corselet doré, élytres bleues ou vertes.

a. Corselet lisse.

13. *Crepidodera* CYANESCENS.

Cœrulescens, ovalis, convexa, thorace gibbo, postice sulcato transverso, profundo, elytris punctato-striatis, antennis pedibusque obscure rufis: femoribus nigris. — Long. 3 1/2 millim.; larg. 2 millim.

Halt. cyanescens Duft. Fn. III, 274, 48. — *Halt. alpicola* Schmid. — *Crep. concolor* Dej. Cat.

Cette espèce est faite identiquement comme la *Crepidodera exoleta* Fab., seulement les stries sont composées de points plus forts, plus gros, plus enfoncés, et elles vont presque jusqu'à l'extrémité, où elles se perdent au milieu de points assez forts, confus. L'insecte entier est d'un bleu foncé, sauf le dessous et les fémurs qui sont noirs, les antennes, les tibias et les tarsees qui sont d'un brun rougeâtre. La tête est forte, presque triangulaire, lisse sur le

front, avec deux petites élévations entre les antennes et une carène élevée antérieurement. Le *corselet*, un peu plus large que long, à ponctuation extrêmement fine, a à la base une impression transversale profonde et sa partie antérieure est fortement convexe, les côtés sont un peu rétrécis en arrière, et les angles postérieurs assez aigus. Les *élytres* sont en ovale allongé, fortement convexes; elles sont lisses, ont des stries formées de gros points; les intervalles des stries sont un peu convexes.

Sur le *Veratrum album* et l'*Aconitum napellus*.

Alpes; Autriche; Italie; Illyrie.

14. *Crepidodera* NIGRITULA.

Ovata, convexa, nigra, nitida, antennis, tibiis, tarsisque rufo-piccis, thorace vix punctulato, postice impresso, elytris profundè punctato-striatis apice subloevibus. — Long. 2 millim.; larg. 1 1/2 millim.

Halt. nigrītula Gyll. III, 557.

Cette espèce a un peu le faciès de la *Crep. pubescens*, mais elle est plus grande. *Tête* enfoncée, noire, vertex brillant, à peine ponctué; front marqué au-dessus de l'insertion des antennes, de deux tubercules obsolètes, et antérieurement d'une petite carène élevée; *yeux* saillants, noirs-bruns. *Antennes* de la longueur de la moitié du corps, épaisses, pubescentes, rouges de poix, le premier article et les derniers un peu plus obscurs. *Prothorax* court, transversal, en avant, largement, mais peu profondément échancré, subsinué à la base, à angles saillants; en dessus, antérieurement très convexe, pulviné, marqué presque au milieu d'un sillon transversal, se terminant des deux côtés par une fossette profonde qui va jusqu'à la base du corselet; entièrement noir, brillant, avec un faible reflet métallique, à ponctuation extrêmement fine et obsolète. *Elytres* un peu plus larges que la base du thorax, à épaules arrondies, mais

se dilatant ensuite et atténuées vers l'extrémité, à peine cinq fois plus longues que le thorax, en dessus très convexes, noires, brillantes, glabres, antérieurement assez régulièrement et profondément striées-punctuées; les points gros, éloignés; les stries disparaissant tout à fait vers le milieu. Corps noir en dessous, brillant, très finement punctué. *Pattes* courtes, fortes, fémurs noirs de poix, tibiae et tarses plus clairs, rouges de poix.

Finlande; Allemagne; Vienne.

15. *Crepidodera* STRANGULATA.

Elongato-perangustata, capite piceo, prothorace nigro, elytris virescenti-nigris, antennis pedibusque rufis. — Long. 2 1/2 millim.; larg. 1 1/4 millim.

Insecte allongé et étroit. *Tête* triangulaire, couleur de poix, ayant le front très lisse, deux granulations rondes et rousses au-dessus de l'insertion des antennes, et une carène élevée entre ces dernières qui ne sont pas tout à fait de la longueur de la moitié du corps, et sont entièrement rousses; les *yeux* sont petits, saillants, ronds, noirs. Le *corselet* est à peine moins long que large, tronqué en avant et en arrière, très arrondi sur les côtés, d'un noir brillant; il a postérieurement un sillon transversal profond, limité à ses deux extrémités par deux petites fossettes; il est peu convexe, très lisse, à peine y aperçoit-on quelques points fins écartés, toutefois le creux du sillon est punctué. Les angles postérieurs sont très obtus et arrondis; le rebord latéral se relève et forme une petite dent saillante au sommet des angles antérieurs qui sont également obtus. Les *élytres* sont longues, étroites, un peu ovales, assez convexes; elles s'arrondissent ensemble à l'extrémité où leurs angles sont presque droits. Elles sont d'un noir verdâtre, brillant. Le dessous est noir; les *pattes* sont entièrement rousses; les cuisses postérieures très peu renflées.

Cette espèce est très remarquable par sa forme étroite et allongée, et son corselet arrondi postérieurement. Elle m'a été communiquée par notre collègue le docteur Aubé, qui l'a reçue de Turquie.

b. Corselet visiblement ponctué.

16. *Crepidodera* NITIDULA.

Oblongo-ovata, thorace postice impresso, subtiliter punctulato, capiteque viridi-aureis, elytris cœruleis, striis subtilioribus, intricatis, antennarum basi pedibusque anterioribus rufis. — Long. 3 3/4 mill.

Chrysom. nitidula Linn. Syst. nat. 594. — Fab. Ent. Syst. Em. 2, 30, 81. — Marsh. 195. — Illig. Mag. vi, 113, 40. — Gyll. III, 561. — Steph.

Tête vert dorée; vertex très brillant, à peine pointillé; front longitudinalement caréné entre les antennes et marqué au-dessus de deux tubercules; yeux saillants, bruns. Antennes pâles testacées, brunes foncées à l'extrémité. Prothorax court, transversal, plus large en avant, tronqué, à angles tombants, un peu arrondi sur les côtés, largement rebordé, subsinué à la base, ayant près du milieu un sillon transversal terminé de chaque côté par deux stries profondes qui vont jusqu'à la base, tout vert doré, très brillant, dru et finement pointillé. Ecusson triangulaire, d'un bleu foncé. Elytres plus larges que la base du corselet, presque rectangulaires aux épaules, bleues, brillantes, légèrement ponctuées-striées, les stries peu régulières, les points confus près de la suture. Dessous noir, brillant, à faible reflet verdâtre, obsolètement pointillé. Pattes fortes, jaunes testacées; fémurs postérieurs larges, comprimés, noirs, brillants, à reflet bronzé.

Les seuls exemplaires de cette espèce que j'ai vus, provenaient de Suède et d'Angleterre.

17. *Crepidodera* HELXINES.

Ovata, supra metallica, viridi-ænea, aut viridi-aurea, aut in capite et thorace magis aureo-cuprea; thorace profunde punctato, postice impresso, elytris regulariter, profundè punctato-striatis, antennis basi flavo testaceis, ad apicem nigricantibus, pedibus anterioribus flavo-testaceis femoribus posticis piceis.

Var.: *Ovata*, supra nigro cœrulea vel thorace-virescenti-cœruleo, elytris cœruleis vel violaceis, punctato-striatis. Pedibus rufis, femoribus posticis nigris, antennis basi rufis, apice nigris. — Long. 2 1/2 à 3 millim.

Chrysom. helxines Lin. Fn. Sv., n° 540, 1761. — *Halt. rubis* Geoff. Ins. I, p. 249, 13, 1763. — *Halt. helxines* Fab. Ent. S. I, II, 30, 82. — *Chrysom. nitidula* Fourc. Ent. Par. 1785. — *Chrysom. aurata* Marsh. Ent. Brit. I, 195, 59. — *Halt. helxines* E. H. II, 15, 4. — *A. nitidula* Oliv. Ent. VI, 713. — *Chrysom. nitidula* Rossi F. E., p. 90, 219.

Elle a la structure de la *nitidula*, mais elle est deux fois plus petite et s'en distingue par sa ponctuation plus profonde, les stries des élytres régulières. Elle diffère de la *fulvicornis* Fab., par sa forme plus étroite, plus parallèle, ses élytres plus plates, son corselet plus ponctué. Tête très finement pointillée. *Prothorax* court, transversal, plus large en avant, obliquement arrondi sur les côtés, bisinué à la base, à angles presque droits, avec un sillon transversal terminé par deux fossettes profondes; fortement ponctué. *Ecusson* petit, rond, lisse. *Elytres* régulièrement et assez profondément ponctuées-striées, les intervalles lisses, le calus huméral oblong, élevé. Poitrine lisse; abdomen finement pointillé. *Pattes* médiocres.

La couleur de cette espèce est tantôt bleue, tantôt verte, tantôt violette, elle varie beaucoup; le dessous est plus ou moins noir. Dans la variété bleue, la ponctuation du cor-

selet paraît un peu plus enfoncée et plus rugueuse, et les stries ponctuées des élytres également un peu plus profondes.

France; Angleterre; Espagne; Allemagne.

18. *Crepidodera FULVICORNIS*.

Ovata, supra metallica, rubro-cuprea, vel viridis, vel cœruleo-virescens, prothorace punctato posticè impresso, elytris gibbis, regulariter profundè punctato-striatis, antennis pedibusque rufis, femoribus posticis piceis. — Long. 3 3/4 à 4 millim.

Chrysom. fulvicornis Fab. El. I, 447, 153. — *Halt. metallica* Duft. III, 273. — *Alt. helxines* Oliv. VI, 712. — *Alt. Plutus* Geoff. Ins. I, 249, 14. — *Alt. aurea* Fourcr. — *Alt. helxines* Rossi Fn. Et. 89, 216. — Var. *H. cyanea* Marsh. — *H. gaudens* Step. Coll.

Confondue généralement avec l'*helxines*, elle en diffère par sa taille plus forte, son corselet plus convexe, à sillon transversal beaucoup plus superficiel, à côtés plus arrondis, à angles postérieurs obtus et non droits, enfin jamais d'un carmin vif. En outre, ses élytres sont plus larges et plus convexes, et ses antennes toujours presque entièrement ferrugineuses. Elle est ordinairement d'un vert doré métallique, quelquefois entièrement verte, ou entièrement bleue. Cette dernière variété a été décrite par Marsham, sous le nom de *cyanea*, et par Stephens, sous le nom de *gaudens*. — L'extrémité des cuisses postérieures est d'ordinaire un peu brune.

France; Angleterre; Allemagne.

III. Elytres jaunes à l'extrémité, non velues.

19. *Crepidodera MODEERI*.

Breviter ovata, convexa, aenea, nitidissima, antennarum

basi, elytrorum apice pedibusque lutescentibus, thorace postice transversim impresso. — Long. 2 millim.

Chrysom. modeeri Linn. S. N. 594. — Fab. Eleut. I, 448, 155. — Panz. Fn. 21. — Ent. H. 2, 47, 24. — Oliv. Ent. VI, 724. — Illig. Mag. VI, 112, 38. — Gyll. III, 580.

Petite, à peine plus longue que la *dentipes*, mais beaucoup plus convexe, obtuse postérieurement. Tête bronzée, brillante, finement pointillée; front longitudinalement caréné entre les antennes; bouche en saillie, couleur de poix; yeux saillants, noirs. Antennes à peine de la longueur de la moitié du corps, épaisses, testacées à la base, noires au sommet. *Prothorax* court, transversal, largement rebordé, déprimé transversalement vers le milieu d'une façon obsolète et marqué de chaque côté d'une fossette profonde allant jusqu'à la base; tout bronzé, très brillant, dru et très finement pointillé. *Ecusson* petit, brun bronzé, lisse. *Elytres* un peu plus larges que la base du corselet, très dilatées ensuite, très convexes en dessus, bronzées, très brillantes, régulièrement et assez profondément striées-punctuées, le calus huméral élevé; toute l'extrémité, à partir du tiers de l'élytre d'un pâle sale ou jaune. *Poitrine* et base de l'abdomen noires bronzées; anus rouge de poix. *Pattes* fortes, pâles testacées; fémurs postérieurs épais, rouges de poix à l'extrémité; tibias postérieurs tronqués à l'extrémité à l'insertion des tarses, armés en dedans d'une petite pointe.

France; sur l'*Equisetum arvense*. J'en ai vu de Lille, de Paris, de Bordeaux et d'Angleterre.

IV. Elytres velues.

20. *Crepidodera PUBESCENS*.

Ovata, convexa, nigra, nitida, antennarum basi pedibusque testaceis, prothorace creberrimè punctato, posticè impresso,

elytris profundè punctato-striatis, tenue pubescentibus. — Long. 1 1/2 millim.

Alt. pubescens Panz. Fn. 99, 6. — E. H. 2, 37, 17. — Illig. vi, 112, 37. — Gyll. iii, 555.

Tête noire, très finement pointillée; yeux noirs, saillants; antennes testacées à la base, d'un brun foncé à l'extrémité. *Prothorax* très court, transversal, largement échancré en avant, un peu arrondi sur les côtés, rebordé, à angles saillants, aigus; marqué d'un sillon transversal terminé de chaque côté par une fossette profonde; tout noir, avec un faible reflet métallique et à ponctuation très serrée. *Ecusson* petit, arrondi, noir, lisse. *Elytres* arrondies aux épaules, très dilatées ensuite, obtusément arrondies à l'extrémité, toutes noires, régulièrement et assez profondément ponctuées-striées, ayant les intervalles des stries couverts de poils courts, cendrés. Le dessous est noir. Les quatre pattes antérieures sont testacées et ont quelquefois leurs fémurs rembrunis à la base; les pattes postérieures ont les fémurs noirs et les tibias et les tarses testacés.

Cette espèce est très commune sur le *Solanum dulcamara*, en France, en Angleterre, en Allemagne.

21. *Crepidodera* ATROPÆ.

Ovata, convexa, nigra, antennarum basi pedibusque testaceis; thorace creberrime punctato, postice impresso; elytris punctato-striatis, tenue pubescentibus, maculis duabus rufis: altera baseos, altera apices. — Long. 1 1/3 millim.

Halt. atropæ Mark. — *H. pubescens*, var. *b.* Duft. iii, 274.

Très voisine de la *pubescens*, dont elle ne se distingue que par sa taille un peu plus petite, les taches claires de ses élytres, dont la pubescence est aussi un peu moins dense;

quelquefois il n'y a que deux taches à l'extrémité des élytres. Je l'ai prise en quantité sur l'*Atropa belladonna*.

Elle n'est peut-être qu'une variété de la *pubescens*, comme le pense Duftschmidt Fn. III, p. 274; cependant elle paraît vivre seule et seulement sur l'*Atropa belladonna*, tout comme la *pubescens* seulement sur le *Solanum dulcamare* et les autres plantes que j'ai indiquées.

France; Dijon; Autriche; Saxe.

Genre ORESTIA Germar. Fauna Insect. Fascic. 23, tab. 17.

Corps ovale, assez convexe. Tête saillante, beaucoup moins large que le corselet, avec des antennes médiocrement longues, composées de onze articles obconiques, s'épaississant peu à peu de la base à l'extrémité, et dont le dernier est ovale. Yeux globuleux, peu saillants. Prothorax de moitié plus large que long, obtusément échancré en avant, arrondi en arrière, mais peu sur les côtés, assez convexe en dessus et déprimé dans sa partie basale par suite d'un sillon transversal arqué limité par deux petites stries longitudinales; les angles antérieurs sont proéminents, les postérieurs obtus. Les élytres sont échancrées à la base, un peu plus larges que le corselet, ovales, assez convexes, et ornées de lignes longitudinales de points qui cessent avant l'extrémité; elles se rétrécissent à partir de leur milieu. Les pattes sont assez fortes, courtes, les postérieures sont un peu plus longues, leurs fémurs faiblement épaissis; les tibias n'ont pas d'épine à leur extrémité.

Il existe encore entre ces insectes et les Crépidodères une différence dans la conformation du labre; dans les Oresties il est transversal, arrondi à l'extrémité, un peu échancré, tandis qu'il est presque carré et entier dans les Crépidodères.

22. *Orestia* ALPINA.

Oblongo-ovata, brunnea-picea, nitida, oculis nigris, prothorace postice transversim impresso, elytris regulariter punctato-striatis. — Long. 2 1/2 à 3 millim.; larg. 1 1/2 millim.

Orestia alpina Germar. Fauna Ins. 23, tab. 17.

Cette espèce a la taille de la *Crep. exoleta* Gyll., à laquelle elle ressemble beaucoup, mais dont on la distingue facilement à sa couleur d'un brun foncé, à son corselet plus convexe, autrement conformé; en outre, elle est un peu plus aplatie. La tête est triangulaire, d'une couleur brun de poix plus foncée que le reste du corps; elle est lisse, brillante, a deux petits tubercules placés près l'un de l'autre entre les yeux comme la *Crepidodera exoleta*, et elle est plus enfoncée dans le corselet que dans cette dernière; yeux petits, non saillants, noirs. Antennes médiocrement longues, n'atteignant pas la moitié de l'insecte, toutes ferrugineuses et s'épaississant du troisième article à l'extrémité. Corselet de moitié plus large que long, plus large au sommet qu'à la base, arrondi et rebordé sur les côtés, s'abaissant assez fortement vers les angles antérieurs de manière à envelopper la tête, arrondi beaucoup plus que la *Crep. exoleta* en arrière, avec les angles postérieurs droits et bien marqués; très convexe antérieurement, pulviné, orné d'un sillon transversal profond qui se termine dans deux fossettes dirigées vers la base; d'un brun de poix brillant, pointillé de points excessivement fins sur son disque. Ecusson petit, triangulaire, lisse, brun de poix. Elytres plus larges que le corselet à la base, s'élargissant jusqu'à la moitié, se rétrécissant fortement ensuite jusqu'à leur extrémité qui se termine par une pointe très obtuse et arrondie séparément. Elles sont beaucoup plus déprimées que dans la *Crep. exoleta*, tronquées obliquement à la base, ont les angles humé-

raux saillants et le bord latéral un peu relevé. Elles sont d'un brun de poix, lisses et brillantes, et ornées jusqu'aux deux tiers de lignes de points assez forts qui s'effacent complètement dans le dernier tiers. Le dessous est couleur de poix comme le dessus. Les *pattes* médiocrement longues, sont entièrement ferrugineuses comme les antennes: les fémurs postérieurs sont très peu renflés.

Styrie, très rare.

23. *Orestia PUNCTIPENNIS*

Rufescente nitida, capite in medio transversim valdè impresso; prothorace lævigato, ad latera submarginato; elytris sat convexis, antice tantum striato-punctulatis, posticè omninò lævigatis; corpore lævigato, fusco-rufescente, pedibus antennisque subtestaceis, his attamen rufescentibus. — Long. 2 millim., larg. 1 1/4 millim.

Halt. punctipennis Lucas. Explor. scient. de l'Algérie, 1849, 545.

D'un roussâtre brillant; les *antennes*, composées d'articles obconiques et assez épais, sont d'un roussâtre clair et présentent çà et là quelques poils testacés. Le *corselet* est entièrement lisse, finement rebordé sur ses parties latérales, avec les angles de chaque côté de la base assez aigus. L'*écusson* est très petit et lisse. Les *élytres*, échancrées à la base, sont assez convexes et parcourues par des stries formées de points assez fins et serrés; ces stries ne se montrent qu'à la partie antérieure des élytres, car postérieurement ces mêmes organes sont complètement lisses. Le corps en dessous est lisse et d'un brun légèrement teinté de roussâtre. Les *pattes* sont d'un testacé très pâle.

Cette espèce est un peu plus déprimée que l'*Or. alpina*, ses élytres sont un peu plus parallèles et moins fortement rétrécies à partir du milieu. M. L. Reiche la possède de

Corse, MM. H. Lucas. C. Coquerel et Leprieur l'ont rapportée d'Algérie.

24. *Orestia* AUBEI.

Ovata, brunneo-picea, convexa, nitida, oculis nigris, prothorace postice transversim impresso, elytris regulariter punctato-striatis. — Long. 3 millim.; larg. 2 millim.

Cette espèce a la longueur de l'*Or. alpina*, mais elle est plus large et beaucoup plus convexe, les élytres sont même un peu gibbeuses. La tête et les antennes sont comme dans l'*Or. alpina*. Le corselet, très lisse, n'a aussi que quelques points à peine visibles à une très forte loupe; il est plus convexe que dans l'*alpina*, plus dilaté à la base, où il est presque aussi large que les élytres; il s'avance dans une échancrure de ces dernières, en se déprimant fortement par suite d'un sillon transversal arqué terminé à ses deux extrémités par deux petites stries horizontales. Les élytres sont ponctuées-striées comme dans l'*alpina*, et la ponctuation disparaît à l'extrémité, mais elles s'élargissent peu après la base, puis se rétrécissent fortement à partir du milieu; elles sont très convexes et un peu gibbeuses dans leur première moitié. L'écusson, les pattes et le dessous sont comme dans l'*alpina*.

Cette espèce provient d'Illyrie, et m'a été communiquée par notre collègue le docteur Aubé.

25. *Orestia* LEPRIEURI.

Ovata, convexa, nitidissima. Capite, prothorace, pedibusque rufis, oculis nigris; prothorace posticè transversim impresso, elytris punctis ordinatis notatis ad apicem evanescentibus. — Long. 2 $\frac{4}{5}$ millim.; larg. 1 $\frac{4}{5}$ millim.

Cette espèce est encore plus gibbeuse que l'*O. Aubei*. La

tête est petite, inclinée, rouge, très lisse, elle a entre les deux yeux un sillon transversal profond au-dessus duquel sont deux petites gibbosités arrondies et peu saillantes, sa partie antérieure est élevée en carène obtuse. Elle est enfoncée dans le corselet. Les *antennes* sont moins longues que la moitié du corps, rousses, leurs articles sont obconiques, les derniers sont fortement épaissis. Le *corselet*, d'un beau rouge, est excessivement lisse, il est transversal, échancré antérieurement, arrondi à la base, très convexe, ses côtés sont obliques, rebordés. l'inclinaison des angles antérieurs le fait paraître plus large à la base, quand on le regarde en dessus; il s'avance un peu dans une échancrure des élytres en se déprimant fortement par suite d'un sillon transversal arqué terminé à ses deux extrémités par deux petites stries longitudinales. L'*écusson* est triangulaire, bleu foncé. Les *élytres* sont à peine plus larges que le corselet à la base; elles sont obliquement arrondies aux épaules, s'élargissent fortement ensuite, puis se rétrécissent peu après le milieu et se terminent en pointe; leur base est échancrée. Elles sont très gibbeuses, très convexes, d'un bleu foncé, très brillantes, et ont des lignes de points régulières qui disparaissent vers l'extrémité. Le dessous est d'un roux de poix; les *pattes* peu longues sont d'un rouge un peu ferrugineux.

Cette jolie espèce a été prise en Algérie, sur le sommet de l'Edough, près Bône, par notre collègue M. Leprieur, en battant des bottes de diss (*Arundo tenacissima*).

2^o Groupe. SULCICOLLES. Illig., Mag. VI, p. 57.

Thorax sulco postico transverso distincto. Elytra vage-punctata aut lævigata.

Genre LINOZOSTA.

J'ai réuni dans ce genre plusieurs espèces d'insectes qui ont le corselet conformé comme les Crépidodères, c'est-à-dire avec un sillon transversal limité à ses deux extrémités par deux stries longitudinales, mais qui ont les élytres confusément ponctuées comme les Graptodères, et sans aucune apparence de strie. Le nom de Linozoste est tiré du mot grec λινοζωστις, mercuriale; je l'ai choisi parce que, sur les trois espèces qui forment ce genre, les deux que j'ai prises moi-même vivent sur des mercuriales. Les Linozostes ont les antennes composées de onze articles généralement plus courts que ceux des antennes des Graptodères; leur corselet est également beaucoup plus lisse.

A. Insectes d'un bleu foncé.

a. Corps brièvement ovale. *Mercurialis* Fab.

b. Corps oblong-ovale *Cicatrix* Illig.

B. Insectes d'un testacé clair *Ruficollis* Lucas.

A. Insectes d'un bleu foncé.

a. Corps brièvement ovale.

26. *Linozosta* MERCURIALIS.

Breviter ovata, valde convexa, nigra, nitida, suprâ nigro-cœrulescens, subtilissimè punctulata, prothorace posticè strigâ abbreviatâ impressa, utrinque foveola profundiori ter-

minata. *Sequentibus brevior, crassior, magis convexa, rotundato-ovata.* — Long. 2 à 2 1/2 millim.; larg. 1 1/3 à 1 2/3 millim.

Halt. mercurialis Fab. El. 1, 499, 113. — *Halt. id.* Oliv. Ent. VI, 721. — Illig. Mag. VI, 117. — Gyll. III, 523. Steph. Man. et Collect.

Insecte court, convexe, en ovale arrondi, d'un bleu foncé. *Tête* courte, triangulaire, noire bronzée ou bleuâtre, à peine pointillée. *Antennes* d'un brun-noir, pubescentes, ayant le premier article et quelques-uns des suivants rouge de poix à leur extrémité. *Prothorax* très court, transversal, d'un bleu foncé, brillant, très finement pointillé. Le sillon transversal est limité à ses deux bouts par deux petites stries. Les *élytres* très convexes, d'un bleu foncé, sont très finement et obsolètement pointillées. Le corps est noir en dessous avec un reflet bleu. *Pattes* courtes, d'un bleu foncé.

Cette espèce vit sur la *Mercurialis perennis*. Je l'ai vue de Paris, de Bordeaux, d'Angleterre.

b. Corps oblong-ovale.

27. *Linozosta* CICATRIX.

Ovata, convexa, cyanea, subtus nigra, antennarum basi brunneâ. Affinis G. mercuriali Fab., *sed minus longa et convexa. Caput breve, subtriangulare, nigro-cyaneum, vix punctulatum, fronte inæquali; oculi nigro-brunnei, modice prominuli. Antennæ dimidio corpore breviores, crassiusculæ, pubescentes, extrorsum nigre, articulo primo apice et secundo et tertio insequentibus rufo-piceis. Thorax brevis, transversus, emarginatus, postice rotundatus, supra antè transversim valde convexus, cyaneus, nitidus, subtilissime punctulatus; post medium striga transversa, impressa, abbreviata, utrinque foveâ profundâ terminata, nec margines attingens.*

Scutellum parvum, triangulare, cyaneum, læve. Elytra antice thorace latiora, humeris prominulis, convexa, cyanea, nitida, subtilissime at evidentius quam thorax punctulata. Corpus subtus nigrum, subtiliter punctatum. Pedes nigri, femoribus nitidis, posticis modice incrassatis. — Long. 2 1/3 à 2 2/3 millim.; larg. 1 1/2 à 1 2/3 millim.

Haltica cicatrix Illig. Mag. VI, 116. — *H. vitis* Dej. Cat.

Elle ressemble à la *G. mercurialis* Fab., mais elle est moins ronde et moins convexe.

Bordeaux; Privas. — Je l'ai également prise en très grande abondance, à la fin d'août dernier, à Rozoy en Brie, sur la *Mercurialis annua*.

B. Insectes d'un testacé clair.

28. *Linozosta RUFICOLLIS.*

Capite, thoraceque rufescente, nitidis, illo in medio bigranulato, hoc postice transversim sat fortiter unisulcato; elytris flavo-subrufescentibus, subtiliter punctulatis, sutura marginibusque flavo-subrufescentibus; corpore subtiliter punctulato, flavo-rufescente, pedibus antennisque flavo-ferrugineis, labrum ultimis articulis fusco tinctis. — Long. 2 1/2 millim.; larg. 1 1/2 millim.

Halt. ruficollis Lucas. Expl. scient. de l'Algérie, p. 546.

La tête d'un jaune roussâtre brillant, présente dans sa partie médiane, entre les antennes, deux petites granulations. La lèvre est d'un brun foncé. Les yeux sont noirs. Les antennes sont d'un jaune ferrugineux, avec les derniers articles d'un brun foncé. Le thorax, lisse, d'un jaune roussâtre brillant, finement rebordé et arrondi sur ses parties latérales, présente à sa base une impression transversale fortement prononcée. L'écusson est d'un jaune faiblement teinté de brun. Les élytres, d'un jaune très légèrement

teinté de roussâtre, sont parsemées de points très fins et très peu rapprochés; sur la suture, ainsi que sur les bords externes, ces organes sont d'un jaune très légèrement teinté de brun. Le corps en dessus est finement ponctué, d'un jaune roussâtre, à l'exception cependant de la partie inférieure du thorax, qui est jaune et qui présente dans son milieu un sillon transversal assez fortement prononcé. Les pattes sont d'un jaune ferrugineux brillant.

Philippeville; Tarsous; Sicile.

Genre GRAPTODERA Chevr., Dictionn. d'Orbigny.

Corps ovale, médiocrement convexe, se rapprochant, pour la forme, de celui des Galeruques. Tête saillante, avec les antennes filiformes, de onze articles allongés et les yeux globuleux. Prothorax transversal, tronqué en avant, faiblement arrondi en arrière, ayant les côtés obliques et les angles postérieurs plus ou moins arrondis; le disque est assez convexe, la partie postérieure déprimée par suite d'un sillon transversal qui n'atteint pas tout à fait les bords, mais qui n'est pas limité par des stries longitudinales. Les élytres sont ovales, médiocrement convexes, couvertes d'une ponctuation confuse plus ou moins serrée et forte. Les fémurs postérieurs sont longs et peu renflés, les pattes assez longues; il n'y a pas d'épine apparente à l'extrémité des tibias.

I. Insectes ovales, déprimés, de grande taille.

A. Elytres avec un pli longitudinal. . . *Eruca* Oliv.

B. Elytres avec plusieurs nervures longitudinales sur les côtés. . . *Coryli mihl.*

C. Elytres unies.

a. Corselet et élytres distinctement ponctué *Ampelophaga* Guér.-Mén.

- b.* Corselet très lisse. *Lythri* Aubé.
c. Corselet distinctement, élytres
 imperceptiblement ponctués. *Hippophaes* Aubé.
- II. Insectes oblongs, déprimés, de
 grande taille. *Consobrina* Duft.
- III. Insectes ovales, convexes.
- A. Bord latéral du corselet dépassant
 et formant saillie aux angles
 antérieurs.
- a.* Ponctuation des élytres forte
 Insectes de grande taille . . *Ericeti* mihi.
b. Ponctuation des élytres fine.
 Insectes de petite taille. . . *Longicollis* mihi.
- B. Angles antérieurs du corselet sans
 saillie au sommet.
- a.* Elytres à ponctuation forte. Cor-
 selet à côtés presque droits. *Oleracea* Lin.
b. Elytres à ponctuation moins
 forte. Corselet à côtés ar-
 rondis. *Helianthemis* mihi.
 Var. *Potentillæ* mihi.
c. Elytres à ponctuation très fine. *Carduorum* Guér.-Mén.
- I. Insectes ovales, déprimés, de grande taille.
- A. Elytres avec un pli longitudinal.

29. *Graptodera* ERUCÆ.

Ovata, depressa, nitidissima, cyaneo-virescens. Thorax brevis subtiliter punctulatus. Elytra depressa; subtiliter punctulata, plicâ unicâ ad latera elevatâ. — Long. 4 1/2 millim.; lat. 2 3/4 millim.

Alt. erucæ Oliv. Ent. VI. — *Id.* Fab. Eleut. I, 497, 99. —
 — *Id.* Marsh. Ent. Brit. I, 193, 53. — *Id.* Duft. III, 251.

Cet insecte a un peu la forme de l'*Agelastica alni* Linn.

mais il est plus petit. Il est ovale, assez déprimé, il est d'un vert bleuâtre en dessus, plus foncé en dessous, ses pattes et ses antennes sont noires à reflet bleu. La tête est petite, triangulaire, le front est marqué entre les yeux de deux granulations rondes, saillantes, lisses, du milieu desquelles part une carène élevée sur l'épistôme, le vertex est lisse; les antennes sont aussi longues que la moitié du corps. Le corselet est court, transversal, un peu plus large en avant, tronqué au sommet, un peu arrondi à la base, fortement arrondi sur les côtés, ses quatre angles sont obtus; le rebord latéral s'épaissit vers les angles antérieurs et y forme un petit calus obtus; il est marqué en arrière d'un sillon transverse assez profond, qui s'incline à ses deux bouts et se termine dans deux impressions larges; il s'abaisse un peu vers les angles antérieurs, ce qui lui donne une apparence pulvinée; son disque est très lisse, très brillant, finement et obsolètement pointillé. Les élytres sont beaucoup plus larges que le corselet, oblongues, très peu convexes, les épaules forment un calus saillant, elles sont couvertes de points fins, peu profonds et confus; mais (ce qui distingue essentiellement cette espèce) elles ont chacune, tout à fait en dehors et en arrière, un petit pli longitudinal bien marqué. Le corps en dessous est brillant, finement ponctué et porte une pubescence grisâtre, courte et écartée; les pattes sont longues, fortes; les cuisses de derrière sont épaissies dans leur milieu et canaliculées en dessus.

Cette espèce vit sur les jeunes pousses de chêne; on la prend en juin et en automne aux environs de Paris.

B. Elytres avec plusieurs nervures longitudinales sur les côtés.

30. *Graptodera CORYLI.*

Ovata, depressa, nitidissima, viridi-aurata. Thorax brevis, densius punctulatus. Elytra fortiùs densiùsque punctulata,

inæqualis longitudinaliter, precipuè ad latera. — Long. 4 1/2 millim.; lat. 2 3/4 millim.

Cette espèce a la plus grande analogie avec la *Gr. erucæ* Oliv. Elle a la même taille, la même largeur, la même apparence un peu déprimée, mais elle est d'un vert doré très clair et très brillant. La tête est semblable, sauf les antennes, noires, un peu plus courtes. Le corselet est de même, large et court, avec un sillon oblique à ses extrémités, mais il est un peu moins incliné antérieurement vers les angles, ses côtés sont plus régulièrement arrondis, ses angles postérieurs plus arrondis, sa base faiblement bisinuée, il a deux faibles impressions avant le bord antérieur, enfin il est couvert de points fins, mais plus forts et très serrés. Les élytres sont également conformées de même que celles de l'*erucæ*, mais elles sont criblées de petits points, très serrés, plus forts et plus distincts; en outre elles ont principalement sur les côtés quelques nervures ou vestiges de stries qui les rendent inégales. Le dessous est d'un noir bronzé; les pattes sont semblables, noires.

Cette espèce vit sur le noisetier; je l'ai reçue de la Sorèze, d'Espagne (Galice), et même de Marly, près Paris.

G. Elytres unies.

a. Corselet et élytres distinctement ponctués,

31. *Graptodera* AMPELOPHAGA.

Ovata, parum convexa, nitidissima, viridis. Thorax brevis, densè punctulatus, angulis anterioribus, prominentibus. Elytra æqualis, densè punctulata. — Long. 3 à 4 millim.; larg. 2 1/2 à 3 millim.

Grapt. ampelophaga Guér. Rev. et Mag. de Zoolog. 1858, p. 415.

Cette espèce est un peu plus courte que l'*erucæ*, plus

ponctuée, et d'un vert brillant. La tête est semblable. Le corselet, transverse et court, est aussi presque semblable; toutefois, sa base est un peu plus large, ses côtés un peu moins arrondis, le rebord latéral forme un petit bourrelet qui fait saillie au sommet des angles antérieurs; en outre le disque du corselet a une ponctuation plus forte et plus dense, principalement sur les côtés, quoique moins forte et moins dense que dans la *coryli*. Les élytres sont plus larges que le corselet, larges, peu convexes, un peu moins longues et plus brusquement arrondies que dans l'*erucæ*, quoique à un degré moins fort que dans la *coryli*; leur surface est unie et non inégale comme dans cette dernière. Le dessous est vert foncé, à pubescence grisâtre, courte et écartée, pointillé. Les pattes sont semblables, d'un vert foncé.

Cette espèce est très commune dans le midi de la France, sur les vignes. M. Waterhouse me l'a envoyée d'Angleterre, et notre collègue M. Lethierry l'a rapportée de Médéah, en Algérie.

b. Corselet très lisse.

32. *Graptodera* LYTHRI.

Ovata, parum convexa, nitidissima, cœrulea. Thorax obsoletissimè vage punctulata, ferè lœvis, angulis anterioribus prominentibus. Elytra subtiliter punctulata. — Long. 4 1/2 millim.; lat. 2 3/4 millim.

Grapt. lythri Aubé. Ann. Soc. Ent. 1843, p. 8.

Cette espèce a encore plus d'analogie avec la *Gr. erucæ* que les deux espèces qui précèdent; elle ne s'en distingue facilement que par l'absence du pli unique longitudinal sur l'élytre et par sa couleur d'un bleu foncé. La tête est faite de même, sauf les antennes, qui paraissent un peu plus longues. Le corselet ne diffère de celui de l'*erucæ* que par

ses angles antérieurs qui ont, comme dans l'*ampelophaga*, un petit calus saillant à leur sommet, et dont la surface est plus obsolètement ponctuée et plus lisse. L'écusson est d'un bleu foncé, presque noir, lisse. Les *élytres*, sauf le pli longitudinal, sont presque identiquement semblables, peut-être un peu plus finement ponctuées. L'insecte entier est d'un beau bleu foncé, brillant, très rarement verdâtre, le dessous est presque noir ainsi que les pattes.

La larve de cette espèce vit sur le *Lythrum salicaria*; j'en ai vu des exemplaires de Mont-de-Marsan, de Bordeaux, de Lille, de Paris, etc.

c. Corselet distinctement, élytres imperceptiblement ponctués.

33. *Graptodera HIPPOPHAES.*

Ovata, parum convexa, cyanea, vel cyaneò-virescens, opaca. Thorax subtiliter punctulatus; elytra punctis minutissimis vix conspicuis impressa, ferè opaca. — Long. 4 à 5 millim.; lat. 2 1/2 à 3 millim.

Grapt. hippophaes Aubé, Ann. Soc. Ent. 1843, 8.

Cette espèce est un peu plus grande et un peu plus convexe que la *Grapt. erucæ*; néanmoins elles ont encore beaucoup d'analogie comme forme et comme ensemble. La tête est un peu plus large, ses plaques frontales sont obliques et non rondes, elle est bleue et a la bouche noire. Le corselet est transverse et conformé comme celui de l'*erucæ*, avec ces différences, que ses angles postérieurs sont moins arrondis, mieux marqués, presque pointus, que son sillon transversal est droit et non oblique à ses extrémités, enfin qu'il est très finement et très densément pointillé, et d'un bleu terne. Les *élytres* ont la même forme que celles de l'*erucæ*, moins le pli longitudinal, mais (ce qui distingue essentiellement cette espèce) elles sont couvertes de points

excessivement fins et presque imperceptibles, et sont d'un bleu tout à fait terne. Le dessous et les pattes sont bleus foncés.

Cette espèce vit sur l'*Hippophaë rhamnoides*, je l'ai vue de Savoie et de Grenoble en France.

II. Insectes oblongs, déprimés, de grande taille.

34. *Graptodera* CONSOBRINA.

Oblonga, depressa, cœruleo, parum nitida, seu opaca. Thorax transversus, subtiliter punctulatus, quatuor angulis prominentibus. Elytra longa, parallela, creberrimè subtilissime punctulata. — Long. 4 à 5 millim.; larg. 2 1/2 à 2 3/4 millim.

Halt. consobrina Duft. III. — *Grapt. epilobii*, Mihi, Ann. Soc. Ent. 1859, Bull., p. CLXVII.

Cette espèce est de forme plus allongée et plus étroite que la *Gr. erucae*, elle est aussi sensiblement plus aplatie. Sa tête est très forte, d'un tiers plus large que celle de l'*erucæ*; les antennes sont plus longues. Le corselet est très large, un peu plus long et moins abaissé vers les angles antérieurs que dans l'*erucæ*, ses côtés sont un peu sinueux, sa base bisinuée, son sommet tronqué; le rebord de la base dépasse et forme une petite saillie aux angles postérieurs; le rebord des côtés forme également un petit calus saillant aux angles antérieurs. Le sillon transversal est construit comme dans l'*erucæ*; la surface est assez unie et finement et densément pointillée. Les élytres sont très longues, déprimées, leurs côtés sont parallèles; leur surface est criblée de petits points très fins et très serrés, mais distincts. Le dessous est pointillé, à pubescence courte, et d'un noir bleuâtre, ainsi que les pattes. Le dessus est généralement d'un beau bleu, peu brillant, et même terne dans les femelles. Outre cette différence, les mâles ont les élytres un

peu moins longues et le corselet un peu moins ponctué que les femelles.

On prend cette espèce au bord des ruisseaux, sur l'*Epilobium*; je l'ai vue de Normandie, de Lille, de Mont-de-Marsan, d'Angleterre.

III. Insectes ovales, convexes.

A. Bord latéral du corselet dépassant et formant saillie aux angles antérieurs.

a. Ponctuation des élytres fortes.

35. *Graptodera ERICETI*.

Ovata, convexa, nitida, metallico-virescens. Prothorax convexior, transversus, subtiliter punctulatus, angulis anterioribus prominentibus; elytra dense punctulata. — Long. 5 millim.; lat. 3 1/4 à 3 1/2 millim.

Gr. ericeti, Mihi. Ann. Soc. Ent. 1859, p. 166.

Cette espèce est d'un vert métallique, quelquefois d'un vert bleuâtre; le dessous est d'un noir verdâtre ou bleuâtre. Elle est plus grande et beaucoup plus convexe que l'*erucæ*. La tête est faite de même. Le *corselet* est de même transversal, mais il est plus égal et plus régulièrement convexe; sa base est moins arrondie et plus large, ses angles postérieurs moins marqués, ses côtés obliques presque droits, avec un calus saillant au sommet des angles antérieurs, comme dans l'*ampelophaga*. Le sillon transversal basal est droit et non oblique à ses extrémités; il ne va pas jusqu'au bord latéral et se termine avant dans une impression assez large; son disque est peu brillant, il est criblé de petits points creux très fins, et porte trois petites saillies placées triangulairement, l'une en face de l'écusson, au-dessus du sillon transversal, les deux autres parallèlement à droite et à gauche, un peu au-dessus. Les *élytres* sont arrondies

aux épaules, qui forment un calus à peine distinct; elles sont parsemées de points enfoncés sans ordre, assez forts et assez serrés; c'est presque la même ponctuation que dans l'*ampelophaga*; elles sont enfin très convexes et très égales. Le dessous est pointillé et d'un noir verdâtre, ainsi que les pattes.

On trouve cette espèce dans le département des Landes, sur l'*Erica tetralix* (M. Perris) et dans les environs de Brest (M. Remquet).

b. Insectes de petite taille. Ponctuation fine.

36. *Graptodera LONGICOLLIS.*

Ovata, convexa, virescens, nitida. Grapt. oleraceæ affinis sed prothorace aliter formato et elytris aliter punctatis. Prothorace nitidissimo, sat longo, posticè et angulis posterioribus rotundato, obsoletissimè punctulato; elytris comparatè brevibus, sat profundè et fortiter punctatis. — Long. 3 1/2 à 4 millim.; larg. 2 1/3 à 2 1/2 millim.

Cette espèce se rapproche, pour la taille, de l'*oleracea*, mais elle est plus brillante, surtout sur le corselet; ce dernier est plus long, plus arrondi à la base et aux angles postérieurs, les antérieurs ont un calus saillant, enfin les plaques frontales sont plus grandes et triangulaires. Ces mêmes caractères la distinguent suffisamment de la *carduorum*. La tête est petite, subtriangulaire, brillante, très obsolètement pointillée; le front est orné de deux plaques saillantes, de forme triangulaire, assez grandes, du milieu desquelles part une carène élevée qui va jusqu'à la bouche. Les yeux sont grands, saillants, noirs; les *antennes* longues et noires. Le *prothorax* très brillant, très obsolètement pointillé, est d'un quart plus large que long; il paraît relativement plus long que dans les autres *Graptodères*; il est un peu arrondi au sommet et à la base, et sur les côtés; ses

angles antérieurs sont pourvus d'un calus très petit, mais saillant, assez aigu à la partie antérieure; les angles postérieurs sont très obtus; il est marqué à la base d'un sillon droit transversal, peu profond, plus court que dans les autres espèces. L'*écusson* est large, subtriangulaire, lisse. Les *élytres* sont convexes, ovales, à ponctuation fine et peu dense, plus forte dans les deux premiers tiers, plus obsolète vers l'extrémité; elles paraissent courtes par rapport au corselet. Les *patte*s sont d'un noir verdâtre.

Cette espèce a été prise par M. Delarouzée, sur des bruyères, dans le midi de la France.

B. Angles antérieurs du corselet sans saillie au sommet.

a. Elytres à ponctuation forte. Corselet à côtés presque droits.

37. *Graptodera* OLERACEA.

Ovata, convexa, nitida, virescens, antennis nigris. Prothorax transversus, lateribus obliquis, obsoletissimè punctulatus; elytra creberrimè et profondè punctulata. — Long. 3 à 3/4 millim.; lat. 2 à 2 1/3 millim.

Chrys. oleracea Linn. Syst. Nat. 2, 593, 51 — *Id.* Fab. Eleut. 1, 498, 108. — *Id.* E. H. 2, 54, 30. — *Id.* Gyll. III, 521.

Cette espèce est plus petite que l'*erucæ*, de forme moins longue et plus convexe. La tête est la même; le front est marqué de deux granulations rondes. Le *corselet*, quoique court et transversal, est plus étroit, plus convexe, non pulviné, c'est-à-dire qu'il ne s'abaisse pas en avant vers les angles, ne se gonfle pas en arrière, près du sillon transversal, comme dans l'*erucæ*. Ses côtés sont obliques et presque droits, ses angles postérieurs et antérieurs sont marqués sans qu'il y ait saillie du rebord; la base est faiblement arrondie, le sommet tronqué. Le sillon transversal est pres-

que droit et se termine un peu avant le bord latéral; la surface est très obsolètement et très finement ponctuée. Les élytres sont ovales, très convexes, un peu inégales : le calus huméral est très fort, il y a derrière et en dedans une impression assez profonde. La surface est criblée de points enfoncés confusément et densément, bien plus gros que dans les autres Graptodères, ce qui donne aux élytres une apparence chagrinée. Le dessous est d'un noir verdâtre, obsolètement pointillé et à courte pubescence. Les pattes sont longues, fortes, verdâtres.

Cette espèce est très commune aux environs de Paris, dans les potagers, sur les haricots, la poirée, les choux, dans les champs, sur la luzerne, dans les bois, sur les jeunes chênes.

b. Elytres à ponctuation moins forte. Corselet à côtés arrondis.

38. *Graptodera* HELIANTHEMI.

Ovata, convexior, nitida, viridis. Precedenti simillima sed prothorax latior, evidentius punctatus, parum rotundatis, elytra etiam latior et convexior et minus punctata. — Long. 3 1/2 millim.; lat. 2 1/2 millim.

Grapt. helianthemi, Mihi, Ann. Soc. Ent. 1859, Bullet., p. CLXVI.

Var. *Potentillæ*, Mihi. Id. — *Minor, lætè virens, nitidissima; prothoracis angulis posterioribus magis rotundatis.*

Cette espèce ressemble beaucoup à la *Gr. oleracea*, dont elle a la taille et la couleur, toutefois, elle est de forme plus large, plus convexe et moins fortement ponctuée sur les élytres. La tête est faite de même, ainsi que les antennes et les pattes. Le corselet est plus large, un peu pulviné, ses côtés sont faiblement, mais plus arrondis; ses angles postérieurs sont plus obtus et faiblement arrondis; il est re-

bordé, mais le rebord ne forme pas saillie aux angles antérieurs. Le sillon transversal est presque droit. Les *élytres* sont plus ovales que celles de l'*oleracea*, un peu plus brusquement arrondies à l'extrémité, leur convexité est plus forte; le calus huméral ressort moins; enfin leur ponctuation est très dense et plus fine. Le dessous et les pattes sont d'un noir verdâtre.

M. Perris a trouvé la larve de cette espèce sur l'*Helianthemum*; elle paraît commune en France et en Angleterre.

La variété *potentillæ* Mihi, dont j'avais d'abord fait une espèce, est plus petite de taille, d'un vert très clair, très brillante, les angles postérieurs de son corselet sont plus fortement arrondies et la ponctuation de ses *élytres* est un peu moins forte. Elle est commune sur la *Potentilla verna*, aux environs de Paris.

c. *Elytres* à ponctuation très fine.

39. *Graptodera* CARDUORUM.

Ovata, convexa, nitida, obscure viridis. Prothorax transversus, ad apicem angustior, subtiliter punctulatus; elytra subtilissimè punctulata. — Long. 3 à 4 millim.; lat. 2 1/2 à 2 1/3 millim.

Grapt. carduorum Guér.-Mén., Mag. de Zoolog. 1858, p. 415.

Cette espèce a tout à fait la forme et la taille de l'*oleracca*, toutefois les plaques frontales paraissent triangulaires, la carène de l'épistôme un peu plus courte; le corselet très finement et densément, mais plus visiblement ponctué; sa surface est moins plane, il s'abaisse un peu en avant vers les angles et paraît plus étroit au sommet qu'à la base; les angles postérieurs sont presque droits, les côtés faiblement arrondis; le sillon transversal est presque droit. Les *élytres*

sont identiquement conformées comme celles de l'*oleracea*, elles sont assez longues et un peu parallèles, et couvertes d'une ponctuation, assez dense, mais plus fine et plus superficielle que dans la *Gr. erucæ*, bien plus fine également que dans l'espèce précédente. Le dessous et les pattes sont d'un noir bleuâtre.

Cette espèce a été prise par M. Guérin-Méneville, sur des chardons, dans le midi de la France. Notre collègue M. Bellier de la Chavignerie l'a rapportée de Sicile; je l'ai également vue d'Autriche.

Dans le *Bulletin* du 3^e trim. des Annales de la Société, de 1859, p. CLXVIII, j'ai donné la diagnose latine d'une Graptodère; que j'ai nommée *basalis*, trouvée par M. Chevrolat, à Périgueux, et qui n'est très certainement qu'une *carduorum* dont la base des antennes n'est pas arrivée à parfaite coloration.

3^e Groupe. LONGITARSI Illiger

Tarsus posticus basalis tibiæ apici insertus, dimidiam longitudine aut æquans, aut superans. Elytra temerè punctata vel lævigata.

Genre TEINODACTYLA Chevr. Dict. d'Orbigny. *Thyamis*
Steph. Man.

Corps ovale ou arrondi, convexe. Tête triangulaire, saillante, libre. Antennes filiformes, de onze articles; le premier est assez long et robuste, le deuxième est court, quelquefois globuleux, les autres sont allongés et à peu près égaux, le dernier est obliquement tronqué à l'extrémité. Les yeux sont globuleux. Le prothorax est relativement étroit, subcylindrique, plus ou moins arrondi sur ses côtés et à ses angles antérieurs et postérieurs; il est sans impression et plus ou moins ponctué. Les élytres sont

ovales, convexes, quelquefois renflées dans leur milieu, à ponctuation confuse plus ou moins forte. Les pattes sont longues, les fémurs postérieurs sont fortement épaissis, les tibias antérieurs mutiques, les postérieurs armés d'une petite dent apicale interne; ils sont canaliculés en dessus et épineux extérieurement à leur extrémité. Le premier article des tarses postérieurs est au moins de la longueur de la moitié des tibias; le deuxième article des mêmes tarses est également plus long que le troisième. La tête ne porte pas sur le front de petits tubercules émoussés comme dans les genres précédents; en outre, les palpes labiaux sont un peu plus longs que dans ces mêmes genres, et leur deuxième article est moins enflé.

I. Elytres noires, vertes ou bleues.

1. Elytres unicolores.

- A. Dessus bleu, vert ou brun cuivreux. *Echii* E. H.
Linnæi Duft.
Fusco-anea Redt.
Corynthia Reiche.
Elongata Bach.

B. Dessus noir brillant ou noir de poix.

a. Elytres à ponctuation assez forte et distincte.

- α. Dessus assez déprimé. Elytres couvrant entièrement l'abdomen. *Nigra* E. H.
Obliterata Rosenh.

β. Dessus très convexe. Elytres ne couvrant pas entièrement l'abdomen. *Anchusæ* Payk.

- b. Elytres à ponctuation très fine. . *Parvula* E. H.
Subrotunda mihi.

2. Elytres de plusieurs couleurs.

- a. Elytres à extrémité plus claire. . *Holsatica* Lin.
Apicalis Beck.

- b.* Elytres avec deux taches chacune. *4-pustulata* Fab.
- c.* Elytres noires avec bordure claire. *Dorsalis* Fab.
Circumsepta Gené, mih.

II. Elytres de couleur claire.

1. Elytres avec la suture plus obscure.

A. Elytres ayant les épaules obliquement arrondies.

- a.* Tête, corselet et suture noirs. . *Sencieri* Coq.
Thoracica Steph.
- b.* Tête et suture plus ou moins foncées, corselet brun de poix. . *Atricilla* Lin.
Lateralis Illig.
- c.* Tête et suture plus ou moins foncées, corselet testacé *Melanocephala* Marsh.
Sisymbrii Fab.
Thapsi Marsh.

B. Elytres ayant les épaules non obliquement arrondies.

- a.* Tête, corselet et suture noirs. . *Suturalis* Marsh.
Nasturtii Fab.
Lateripunctata Rosenh.
- b.* Tête et suture noires. *Atricapilla* Duft.
Rubenticollis mihi.
- c.* Tête et suture plus ou moins foncées. *Abdominalis* Duft.

2. Elytres sans obscurcissement de la suture.

A. Elytres à ponctuation fine.

- a.* Corps oblong, unicolore *Verbasci* Panz.
Lævis Duft.
Megatoleuca mihi.
- b.* Corps oblong, noir en dessous. . *Femoralis* Marsh.
Medicaginis mihi.
Pusilla Gyll.

- c. Corps ovale, unicolore. *Tabida* Fab.
Testacea mihi.
Brunnea Redt.
Latifrons mihi.
- d. Corps ovale, brunâtre en dessous. *Rutila* Illig.
Ochroleuca Gyll.
Reichei mihi.
- B. Elytres à ponctuation forte.
- a. Corps oblong. *Ballotæ* Marsh.
- b. Corps ovale. Elytres non déhiscentes. *Lurida* Gyll.
Flavicornis Steph.
Pratensis Panz.
Brunniceps mihi.
- c. Corps ovale. Elytres déhiscentes. *Teucree* mihi.

I. Elytres obscures, noires, vertes ou bleues.

1. Elytres unicolores.

A. Dessus bleu vert ou brun cuivreux.

40. *Teinodactyla* ECHII.

Oblongo-ovata, convexa, aenea, vel virescens, vel cærulescens, nitida, antennarum basi tibiis tarsisque rufis, elytris confertissime grosse punctatis, apice angustioribus, abdomine brevioribus. — Long. 3 1/2 millim.; larg. 2 millim.

H. Echii. Ent. H. II, 52, 29. — *Id.* Illig. VI, 171. — *H. tibialis* Duft. Fn. III, 258. — *T. flavipes* Dej. Cat. 416.

Oblongue, bleue, verte ou brune cuivreuse, quelquefois même noire. Tête triangulaire, le vertex, qui est brillant et pointillé, est de la couleur du dessus de l'insecte. Le front a une forte carène élevée des yeux à la bouche. La bouche est noire. Les antennes, un peu plus longues que la moitié du corps, ont le premier article brunâtre, les deux ou trois

suiuants testacés, les autres plus obscurs, un peu épais et pubescents. Le *corselet* est un peu plus large que long, tronqué au sommet, médiocrement arrondi à la base et sur les côtés, rebordé, fortement convexe en dessus, à ponctuation très nette et très forte sur les côtés, un peu plus écartée sur le disque. *Ecusson* large, presque arrondi, lisse. Les *élytres*, à la base un peu plus larges que le milieu du corselet, sont obliquement arrondies aux épaules, mais s'élargissent ensuite jusqu'au milieu et de là vont se rétrécissant jusqu'à la suture, où elles forment un angle obtus. Elles sont un peu plus courtes que l'abdomen, très convexes, rebordées et couvertes de points serrés et très forts. Le dessous est noir, brillant, ponctué. Les pattes sont longues, les quatre fémurs antérieurs sont brunâtres bronzés, leurs genoux et tous les tibias sont ferrugineux roux, les fémurs postérieurs sont noirs.

Cette espèce a beaucoup d'analogie avec la *T. anchusa* E. II., mais elle est au moins deux fois plus grande et ses élytres ne sont pas tronquées à l'extrémité. Elle est commune sur l'*Echium vulgare*.

Paris; France méridionale; Espagne; Algérie; Allemagne; Madère.

41. *Teinodactyla* LINNOEI.

Ovata, convexa, virescenti-coerulea, nitida, antennarum basi, pedibusque testaceo-ferrugineis, femoribus posticis nigris, elytris confertissime punctatis, apice fere coniuuctim rotundatis. — Long. 3 millim.; larg. 2 millim.

H. Linnœi Duft. Fn. III, 265, 34. — *Tein. consolidæ* Stev. Dej. Cat. 416.

Ovale, convexe, d'un bleu foncé sur la tête et le corselet, d'un bleu plus clair sur les élytres, brillant. Tête triangulaire, lisse, bleue foncée, brillante, fortement carénée en avant; les palpes testacés. Yeux saillants, noirs. Antennes

plus longues que la moitié du corps, assez épaisses, les quatre premiers articles sont d'un testacé ferrugineux, les autres noirs. Le *corselet* est plus de la moitié plus large que long, tronqué en avant, arrondi en arrière et médiocrement sur les côtés, rebordé, très convexe en dessus, un peu infléchi vers les angles antérieurs, ce qui le fait paraître plus large à la base qu'au sommet, d'un bleu foncé brillant, à ponctuation bien nette, mais écartée et moins forte que sur les élytres. *Ecusson* large, presque arrondi, noir, lisse. *Elytres* très ovales, beaucoup plus larges à la base que le corselet; elles ont les épaules arrondies, s'élargissent encore ensuite, se rétrécissent à partir des deux tiers et s'arrondissent presque ensemble à l'extrémité, en formant un angle sutural un peu arrondi et obtus. Elles sont plus longues que l'abdomen, très convexes, rebordées et couvertes de forts points serrés et profonds. Le *dessous* est noir, brillant, ponctué; les quatre pattes antérieures ainsi que les tibias et les tarses postérieurs, sont d'un testacé ferrugineux; les fémurs postérieurs sont noirs.

Cette belle espèce a la taille de la *T. echii* E. H., et sa ponctuation, mais elle est beaucoup plus large et plus ovale, ses quatre pattes antérieures sont entièrement rousses, ses élytres s'arrondissent presque ensemble, etc.

France méridionale; Hyères; Autriche, Vienne.

42. *Teinodactyla* FUSCO-ÆNEA.

Oblongo-ovata, fusco-ænea, nitidissima. Oculis nigris, antennis ferrugineo-testaceis, apice obscuris; prothorax transversus, subcylindricus, confertissime punctulatus. Elytris convexis, apice singulatim rotundatis, confertissime fortiter punctatis. Subtus nigra, pedibus anterioribus, tibiis tarsisque posterioribus ferrugineo-testaceis. — Long. 2 millim.; larg. $\frac{4}{5}$ millim.

Long. fusco-æneus Redt. Fn. Aust.

Oblongue, d'un brun bronzé, très brillante en dessus, noire en dessous. *Tête* triangulaire, bronzée, lisse sur le vertex, bouche noire, deux petits sillons obliques partent des yeux et se dirigent obliquement vers une carène élevée qui va des yeux à la bouche. *Antennes* plus longues que la moitié du corps, rousses; le premier article à la base est brunâtre, les trois ou quatre derniers sont quelquefois obscurcis. Le *corselet* est un peu plus large que la tête, un peu plus large que long, subcylindrique, assez convexe, tronqué en avant, avec les angles antérieurs obtus, les postérieurs sont arrondis; les côtés médiocrement arrondis, rebordés; il est couvert de petits points serrés, arrondis, entre lesquels on en voit d'autres plus fins encore; avec une forte loupe. L'*écusson* est large, arrondi, lisse. *Elytres* un peu plus larges que le corselet, ayant en longueur deux fois leur largeur, allongées, ovales, arrondies aux épaules, arrondies séparément à l'extrémité, où elles forment un angle sutural obtus; leur surface est uniformément couverte de forts et profonds points. Le *dessous* est noir, ponctué. Les quatre pattes antérieures et les tibias et les tarses postérieurs sont d'un testacé roussâtre; les cuisses postérieures sont d'un noir bronzé.

Cette espèce a beaucoup d'analogie avec la *T. anchusæ* E. H., mais elle est ordinairement plus petite et plus étroite, ses élytres ne sont pas tronquées et sont plus longues, sa couleur est d'un bronzé vif et non noire, etc.

Paris; Béziers; Philippeville; Bône; Tunis.

43. *Teinodactyla* CORYNTHIA.

Oblongo-ovata, ænea, nitida, oculis nigris, antennis ferrugineis, apice obscuris. Thorax transversus, subcylindricus, crebre punctatus. Elytra parum convexa, apice conjunctim rotundata, crebre grosse punctata. Subtùs ænea, punctata;

pedibus testaceo-ferrugineis femoribus basi cæneis. — Long. 1 1/2 millim.; larg. 3/4 millim.

Halt. Corynthia Reiche. Annal. 1858, p. 47. — *T. metallescens* Foudras.

Oblongue, d'un vert bronzé, brillante. Tête presque triangulaire, lisse sur le vertex, mais avec quelques gros points près des yeux et en avant une carène élevée. Yeux saillants, noirs. Antennes plus longues que la moitié du corps, ferrugineuses, un peu renflées et obscures à l'extrémité. Corselet transverse, subcylindrique, à peine de la largeur de la tête en avant, où il est atténué, et un peu plus large qu'elle en arrière, un quart moins long que large, tronqué en avant, légèrement arrondi en arrière; ses côtés peu arrondis; ses angles obtus; son disque criblé de gros points enfoncés, entre lesquels on en distingue d'autres plus fins, avec un fort grossissement. Ecusson triangulaire, à base large, lisse. Elytres un peu plus larges que le corselet et de près de trois fois sa longueur, médiocrement convexes, ayant les épaules arrondies, mais bien marquées, presque parallèles, séparément arrondies à l'extrémité, criblées de forts points enfoncés qui leur donnent une apparence rugueuse. Le dessous est bronzé et ponctué; les pattes sont d'un testacé ferrugineux, avec les cuisses bronzées à leur base, les postérieures entièrement.

M. Reiche a rangé à tort cet insecte parmi les *Phyllotreta*. Il leur ressemble un peu, il est vrai, par sa forme allongée et peu convexe, par son corselet un peu carré, etc., mais la longueur du premier article de ses tarsi postérieurs le classe naturellement parmi les *Longitarsi*.

M. Reiche l'a reçu d'Athènes; je l'ai trouvé moi-même à Rozoy, en Brie, près Paris, en fauchant dans les luzernes.

44. *Teinodactyla* ELONGATA.

Oblongo-ovata, fusco-nigra. Oculis nigris; prothorace trans-

verso, lateribus fortiter marginato et ad medium parum rotundato, subtilissimè punctato, sulco transverso intrà basin parum impresso. Elytris elongatis ad apicem truncatis fortiter et confertim punctatis. Antennarum basi, pedibus anterioribus tibiisque posterioribus rubro-testaceis. — Long. 2 millim.

Long. elongatus Bach. *Kaferfauna für Nord-und Mitteldeutschland* 1859, p. 147.

Dessus brun foncé, brillant; base des antennes, jambes de devant et tibias postérieurs d'un rougeâtre testacé. *Tête* avec une carène élevée allant de la bouche jusqu'à l'insertion des antennes. *Corselet* un peu plus large que long, avec les côtés fortement rebordés et un peu arrondis dans leur milieu, très finement ponctué, tronqué postérieurement, ayant devant sa base une impression transversale superficielle qui donne à la partie basale une apparence de bourrelet. *Elytres* un peu plus larges que le corselet, allongées, deux fois aussi longues que larges, se rétrécissant du milieu à l'extrémité, qui est tronquée; les angles extérieurs paraissent presque dentés; la surface des élytres à une ponctuation forte et serrée qui s'affaiblit en arrière.

Allemagne. (Je n'ai pas vu cette espèce.)

B. Dessus d'un noir brillant ou noir de poix.

a. Elytres à ponctuation assez forte et distincte.

α. Dessus assez plat. Elytres couvrant entièrement l'abdomen.

45. *Teinodactyla* NIGRA.

Nigra, antennarum basi pedibusque pallidis, femoribus posticis nigris, elytris confertissimè punctatis, apice acuminate. — Long. 2 1/4 millim.; larg. 1 1/2 à 1 2/3 millim.

H. nigra Ent. H. 2, 57, 33. — Illig. VI, 171. — Gyll. IV, 655, 13, 14.

Un peu plus grande que l'*anchusæ*. Tête triangulaire, noire, brillante; front longitudinalement caréné entre les antennes; yeux saillants, bruns. Antennes plus longues que la moitié du corps, assez épaisses, les cinq ou six articles de la base, jaunes pâles; les autres, plus épais, noirs; le dernier acuminé. *Thorax* plus court que large, tronqué à la base et au sommet, également arrondi sur les côtés, étroitement marginé, médiocrement convexe en dessus, tout noir, brillant, très subtilement ponctué. Ecusson presque arrondi, noir brillant, lisse. *Elytres* grandes, antérieurement un peu plus larges que le thorax, mais élargies ensuite au delà du milieu, cinq fois plus longues que le thorax, atténuées postérieurement, acuminées à l'extrémité suturale; très convexes en dessus, bien noires, à ponctuation très serrée et assez profonde. Ailes amples, hyalines. Corps noir en dessous, brillant, subtilement ponctué. Les quatre pattes antérieures entièrement, et les tibias et les tarse des postérieures jaunes pâles; fémurs postérieurs très grands, noirs, ponctués, légèrement pubescents, quelquefois rouges de poix à la base. Gyll.

Cette espèce ressemble un peu à l'*anchusæ* E. H., dont elle a la couleur, mais elle est plus large à la base du corselet, qui est lui-même infiniment moins ponctué, presque lisse; les élytres sont aussi plus larges et se terminent tout autrement.

Paris; Bordeaux.

46. *Teinodactyla* OBLITERATA.

Oblongo-ovata, nigro-picea, supra subvirescenti-nigra vel obscuro-ænea; antennarum basi, tibiis tarsisque pallidè testaceis, femoribus anterioribus infuscatis, posticis nigris, capite subtilissime transversim ruguloso, thorace disperse, elytrisque basi substriato-punctatis, apice singulatim subrotundatis. — Long. $1 \frac{1}{3}$ millim.; larg. $\frac{4}{5}$ millim.

Long. obliterated Rosehn. Fn. Eur., p. 61, 1847. — *Long. consociatus* Förster Rheinl. Ver. vi, 383, 1849. — *T. pulex* Foudras.

Cette espèce est très voisine de la *T. parvula*, dont elle se distingue par sa forme plus longue, comparativement plus étroite, et par la punctuation de ses élytres, qui est plus distincte, plus forte et presque striée à la base. La tête est triangulaire, noire, peu brillante, très finement et transversalement rugueuse. Deux petits sillons obliques partent des yeux et aboutissent à une carène élevée qui va de la base des antennes à la bouche. Les antennes sont plus longues que la moitié du corps, d'un testacé pâle, leurs derniers articles plus foncés. Le corselet est court, transversal, tronqué en avant, presque droit sur les côtés, un peu arrondi en arrière, rebordé postérieurement et latéralement, un peu convexe, d'un bronzé foncé brillant, à punctuation serrée, très fine et un peu chagrinée. L'écusson est transversal, arrondi, noir. Les élytres sont un peu moins larges que le corselet, ont les épaules arrondies et peu saillantes; elles sont en ovale allongé, obtusément arrondies à l'extrémité, convexes, à punctuation fine, mais plus forte que sur le corselet, et presque en ligne. Elles sont d'un bronzé foncé brillant. Le dessous est lisse, brillant, à peine ponctué, de couleur de poix. Les jambes sont d'un jaune testacé; les cuisses de derrière fortement épaissies, couleur de poix.

Cette espèce, d'après M. Förster, est commune sur les hauteurs qui environnent Aix-la-Chapelle. — On la trouve aussi aux environs de Paris, sur le serpolet. M. Chevrolat l'a prise aux environs de Périgueux, et M. Ch. Brisout de Barneville, en abondance à Saint-Germain-en-Laye, sur la sauge. Enfin, MM. Waterhouse et Clarke me l'ont envoyée d'Angleterre. Elle figure au British Museum, dans la collection de Stephens, sous le nom de *Pulex*, mais elle n'a pas été décrite par lui sous cette dénomination.

β. Dessus très convexe. Elytres ne couvrant pas entièrement l'abdomen.

47. *Teinodactyla* ANCHUSÆ.

Ovata, convexa, atra, subnitida, antennarum basi, tibiis tarsisque pallidis, elytris confertissime punctatis, apice singulatim rotundatis, abdomine brevioribus. — Long. $1 \frac{2}{3}$ à 2 millim.; larg. 1 à $1 \frac{1}{2}$ millim.

H. anchusæ Gyl. III, 536, 13. — Ent. H. 2, 62, 37. — Payk. Fn. 2, 101, 21, Steph.

Tête triangulaire, noire, brillante, à peine visiblement ponctuée; front antérieurement longitudinalement caréné entre les antennes; yeux saillants, noirs-bruns. Antennes plus longues que la moitié du corps, assez épaisses, le premier article grand, brun de poix à la base, pâle pour le reste, les quatre ou cinq suivants plus étroits, pâles, les autres noirs, graduellement plus épais, le dernier subacuminé. Thorax plus court que large, tronqué à la base et au sommet, également arrondi sur les côtés, étroitement rebordé, très convexe en dessus, entièrement noir, brillant, à ponctuation serrée très fine. Ecusson subarrondi, noir, brillant, lisse. Elytres antérieurement un peu plus larges que le milieu du thorax, obliquement arrondies aux épaules, mais dilatées au delà du milieu, cinq fois plus longues que le thorax, très obtuses à l'extrémité et arrondies séparément, un peu plus courtes que l'abdomen, déhiscentes à l'angle sutural; très convexes en dessus, noires, à ponctuation plus serrée et plus profonde que le thorax. Ailes presque nulles, au moins dans les mâles, quelquefois chez les femelles. Corps noir en dessous, à peine brillant, à ponctuation serrée, fine. Pattes médiocres, pâles testacées; fémurs noirs, les antérieurs testacés à l'extrémité.

Cette espèce est très commune au printemps, sur l'*Anchusa* et le *Cynoglossum*.

Paris; Lille; Constantine; France mérid.; Angleterre.

b. Elytres à ponctuation très fine.

48. *Teinodactyla* PARVULA.

Ovata, nigra, supra piceo-ænea, omnium subtilissime punctulata, antennarum basi pedibusque griseo-pallidis, femoribus posticis fusco-piceis. — Long. 1 1/3 millim.; larg. 4/5 millim.

H. parvula Gyll. III, 526, 6. — Ent. H. 2, 59, 35. — Payk. Fn. 2, 102, 22. — *Chrys. atra* Fab. El. 1, 467, 88. — *H. pumila* Illig. VI, 170, 138, Steph.

Cette espèce ressemble à l'*Alt. euphorbiæ*, mais elle est presque trois fois plus petite, d'un brun bronzé en dessus, tournant au brun de poix, moins polie et brillante que l'*euphorbiæ*. Tête triangulaire, noire, lisse; une petite carène élevée sur le front, entre les antennes; yeux saillants, noirs-bruns. Antennes plus longues que la moitié du corps, les cinq articles de la base testacés, les suivants graduellement plus épais, noirs-bruns, le dernier acuminé. Structure du thorax tout à fait comme dans l'*A. euphorbiæ*, médiocrement convexe en dessus, brun bronzé, moins brillant, et, avec une forte loupe, couverte d'une ponctuation serrée très fine. *Ecusson* petit, triangulaire, brun bronzé, brillant. *Elytres* beaucoup plus larges que le thorax et six fois plus longues, médiocrement convexes en dessus, brunes bronzées, brillantes de poix sous certain aspect, surtout en arrière; partout à ponctuation très subtile, obsolète. Corps noir en dessous, presque brillant, à peine ponctué. Pattes longues, obscures-testacées; fémurs postérieurs brun de poix; fémurs antérieurs souvent aussi brunissant à la base.

Cette espèce est quelquefois couleur de poix bronzée, avec l'extrémité des élytres plus claire.

Elle est commune dans toute la France et l'Angleterre, et même en Algérie. Je l'ai prise en quantité dans les bois, sur le charme.

49. *Teinodactyla* SUBROTUNDA.

Ovata, convexa, atro-picea, nitida, crebre obsolete punctulata, antennis, pedibusque rufis, femoribus posticis fusco-piceis. — Long. 1 1/3 à 2 millim.; larg. 4/5 à 1 1/4 millim.

T. ventricosa Foudras.

Cette espèce a la plus grande ressemblance avec la *T. hol-satica* Linn. C'est la même forme convexe et arrondie, elle a même souvent sa taille, bien qu'elle soit généralement plus petite. Elle s'en distingue par ses antennes et ses pattes antérieures entièrement rousses, ainsi que les tibias et tarses postérieurs, par sa ponctuation générale beaucoup plus obsolète, par ses élytres entièrement d'un noir de poix, s'avancant un peu à l'extrémité en forme de bec, et à la base plus obliquement arrondies aux épaules. *Tête* triangulaire, noire, brillante, lisse, ayant une carène élevée en avant; yeux saillants, noirs. *Antennes* plus longues que la moitié du corps, d'un roux clair, quelquefois le dernier article est un peu obscurci. *Thorax* plus court que large, un peu plus large en avant, tronqué, à côtés presque obliques, à peine arrondis, distinctement rebordés; tronqué aussi à la base, très convexe en dessus, noir de poix, brillant, à ponctuation très superficielle, fine et obsolète. *Ecusson* court, triangulaire, noir, lisse. *Elytres* antérieurement à peine plus larges que le thorax, très obliquement arrondies aux épaules, qui sont effacées tout à fait, très dilatées dans leur milieu, se rétrécissant ensuite jusqu'à l'angle sutural, qui est un peu aigu; elles sont de plus très convexes, ont la forme d'un œuf dont la pointe serait tournée en bas, sont noir de poix, peu brillantes, à ponctuation peu serrée, peu forte, peu profonde et un peu ob-

solète. Corps noir de poix en dessous, obsolètement pointillé, brillant. Pattes médiocres, d'un roux clair, sauf les tibias postérieurs, qui sont brun de poix.

Cette espèce est assez commune à Marly, près Paris, sous les mousses des châtaigniers. Je l'ai également des Pyrénées.

2. Elytres de plusieurs couleurs.

a. Elytres à extrémité plus claire.

50. *Teinodactyla* HOLSATICA.

Ovata, convexa, atra, nitida, crebre punctulata, elytris maculâ posticâ rotundatâ rubrâ, antennarum basi tibisque anterioribus rufis. — Long. 2 millim.; larg. 1 1/4 millim.

Chrys. holsatica Linn. Syst. Nat. 2, 295, 67. — Fab. E. S. 2, 33, 101. Ent. II. II, 60. — Oliv. Ent. VI, 722, 94. — Illig. Mag. VI, 170, 139. — Gyll. III, 534, 12. — Steph. Collect.

Tête triangulaire, noire, brillante, très finement ponctuée; front ayant entre les antennes une petite carène élevée; yeux saillants, noirs-bruns. Antennes plus longues que la moitié du corps, trois premiers articles pâles testacés, les autres noirs, s'épaississant graduellement. Thorax plus court que large, un peu plus large en avant, tronqué, à côtés presque obliques, à peine arrondis, distinctement marginés; tronqué aussi à la base, très convexe en dessus, tout noir, brillant, à ponctuation serrée, très fine. Ecusson court, triangulaire, noir, brillant, lisse. Elytres antérieurement plus larges que le thorax, à épaules arrondies, très dilatées au delà du milieu, cinq fois plus longues que le thorax, arrondies à l'extrémité, à angle sutural presque droit, très convexes en dessus, noires, brillantes, à ponctuation plus serrée et plus profonde que le thorax; vers l'extrémité de chaque élytre une tache, ronde, rouge,

transparente, quelquefois petite, ponctiforme, mais ordinairement plus grande, et se dilatant rarement jusqu'à l'extrémité. Corps noir en dessous, brillant, à ponctuation serrée, fine. Pattes médiocres; fémurs noirs; les antérieurs souvent testacés à l'extrémité; tibias et tarses antérieurs testacés, les postérieurs brun de poix. Gyll.

On la trouve, d'après Stephens, sur le *Pedicularis lacustris*. — France; Espagne; Angleterre; Allemagne, etc.

51. *Teinodactyla* APICALIS.

Subovata, convexa, crebre punctulata subaenescenti nigra, nitida, elytrorum apice, antennarum basi, pedibusque flavo-testaceis, femoribus posticis superne nigro-piceis. — Long. 2 1/2 millim.; larg. 1 1/2 millim.

H. apicalis Beck. Baierschen Insekten, 1817. — *H. analis* Duft. III, 264, 28. — *H. Fischeri* Zetterst. Ins. Lapp. p. 223. — *T. analis* Foudras.

Tête triangulaire, noire, brillante, presque lisse, assez fortement carénée en avant; yeux saillants, noirs. Antennes plus longues que la moitié du corps, d'un jaune testacé, avec l'extrémité noire. *Corselet* un peu plus court que large, tronqué en avant, à côtés presque obliques, à peine arrondis; rebordé, tronqué aussi à la base, convexe en dessus, un peu pulviné à la base, tout noir, peu brillant, à ponctuation serrée, assez forte, presque rugueuse. *Ecusson* court, triangulaire, lisse. *Elytres* antérieurement un peu plus larges que le thorax, très obliquement arrondies aux épaules, qui sont tout à fait effacées, s'élargissant ensuite peu à peu jusqu'au milieu, puis se rétrécissant jusqu'à l'extrémité, où elles s'arrondissent ensemble en formant un angle apical presque droit. Elles sont très convexes, noires, un peu bronzées, à ponctuation forte, serrée, rugueuse. Toute l'extrémité de l'élytre, à partir du cinquième de sa longueur environ, est d'un testacé rougeâtre.

Le dessous est noir, ponctué, brillant. Les pattes sont d'un jaune testacé, à l'exception des fémurs postérieurs, qui sont noir de poix en dessus.

Cette espèce se rapproche beaucoup de la *T. holsatica*, et lui est presque semblable, mais elle est généralement deux fois plus longue, ses épaules sont moins marquées, sa ponctuation est plus forte, ses cuisses postérieures ne sont pas noires et la tache jaune des élytres est tout à fait à leur extrémité et non pas retirée en arrière.

Laponie; Prusse; Autriche.

b. Elytres avec deux taches chacune.

52. *Teinodactyla* QUADRIPUSTULATA Fab.

Oblongo-ovata, convexa, atra, nitida, crebre punctulata, clytra maculis duabus rubris, altera ad basin, altera ad apicem. Antennarum basi pedibusque rufo-testaceis, femoribus posterioribus nigris.—Long. 2 1/2 à 3 millim.; larg. 2 millim.

L'Altise à points rouges Geoffroy, n° 15, Insectes de Paris, 1762. — *Altica 4-pustulata*, Fab. Syst. Entom. p. 118, 1775. — *Altica 4-punctata* Fourcroy, Entom. Paris, p. 100, 1785. — *Altica 4-pustulata*, Sturm. Ent. Heft. 2, p. 73, n° 43. — Olivier, Ent. VI, p. 715, n° 83, 1808. — Stephens Collect. — *Chrys. cynoglossi* Marsh. Ent. Brit. I, 205, 1802. — *T. 4-maculata* Foudras.

Tête triangulaire, noire, lisse sur le vertex, ponctué près des yeux, carénée en avant; yeux saillants, noirs. Antennes plus longues que la moitié du corps, les quatre premiers articles d'un roux testacé, les autres noirs. Corselet un peu plus large que long, tronqué à la base et au sommet, convexe, à côtés rebordés, presque obliques, peu arrondis, tout noir, brillant, criblé de points enfoncés assez gros et profonds. Ecusson large, arrondi, noir, lisse. Ely-

tres à la base un peu plus larges que le corselet, très obliquement arrondies aux épaules, qui sont effacées, s'élargissant ensuite jusqu'au milieu, puis se rétrécissant peu à peu jusqu'à l'extrémité, où elles sont séparément arrondies et déhiscentes. Elles sont très convexes, noires, brillantes, criblées de points enfoncés assez gros et profonds. Il y a deux taches roussâtres de forme et de grandeur très variables, situées l'une à l'épaule et l'autre à l'extrémité de l'élytre, sans atteindre les bords. Dans la femelle, les élytres sont plus courtes que chez le mâle. Le dessous est noir, ponctué, brillant. Les pattes sont d'un roux testacé, à l'exception des fémurs postérieurs, qui sont noirs.

Cette espèce ressemble à la *T. nigra*, mais elle est bien plus grande et ses élytres sont terminées tout différemment.

Commun sur le *Cynoglossum officinale*, en juin. — En France, en Angleterre, en Autriche.

c. Elytres noires avec bordure claire.

53. *Teinôdactyla* DORSALIS.

Ovata, minus convexa, nigra, subtiliter punctulata, prothorace testaceo, elytrorum margine exteriori pallide testaceo, antennarum basi, pedibusque anterioribus et tarsis posterioribus ferrugineo-piceis. — Long. 1 1/2 à 2 millim.; larg. 1 à 1 1/3 millim.

Chrys. dorsalis Fab. Mant. Ins. 1, 77, 137. — Stephens Collect. — Ent. Heft. 2, 77, 46. — Illig. Mag. vi, 169.

Tête grande, triangulaire, noir de poix, brillante, carénée antérieurement. Yeux saillants, noirs. Antennes plus longues que la moitié du corps, ferrugineuses à la base, noires au sommet. Corselet transversal, tronqué à la base et au sommet, faiblement arrondi sur les côtés, peu convexe en dessus, lisse, d'un testacé un peu plus rougeâtre que les

élytres; ayant fréquemment son bord antérieur noir. *Ecusson* large, arrondi, noir, lisse. *Elytres* à la base plus large que le corselet, assez longues, séparément arrondies à l'extrémité, peu convexes en dessus, à ponctuation assez fine, mais visible, noires, brillantes, largement bordées sur les côtés et à l'extrémité de testacé pâle. Poitrine testacée brillante; abdomen noir, à peine ponctué. *Pattes* ferrugineuses; les fémurs postérieurs noirs.

Cette espèce a la forme et la taille de la *T. ochroleuca*, mais elle se distingue facilement par sa coloration.

France; Allemagne; Angleterre; Algérie; Bône.

54. *Teinodactyla* CIRCUMSEPTA.

Ovata, convexa, nigra, subtilissime punctulata, clytrorum margine exteriori pallide testaceo, antennis longissimis testaceis, apice nigricantibus. Pedibus testaceis, femoribus posticis nigricantibus. — Long. 1 3/4 millim.; larg. 1 1/3 millim.

Long. circumsepta Gené inéd. — *T. stragulata* Foudras.

Tête triangulaire, noire, lisse, carénée antérieurement, peu brillante. Yeux saillants, noirs. Antennes presque de la longueur de tout l'insecte, testacées, plus obscures à l'extrémité. *Prothorax* petit, court, transversal, à peine plus large que la tête, tronqué à la base et au sommet, arrondi sur les côtés, rebordé, peu convexe en dessus, très obsolètement ponctué, noir de poix, peu brillant. *Ecusson* assez large, arrondi, noir de poix, lisse. *Elytres* beaucoup plus larges que le corselet, à épaules saillantes, arrondies à l'extrémité, mais s'arrondissant presque ensemble; l'angle sutural est peu obtus; très peu convexes en dessus, et finement et obsolètement ponctuées. Chaque élytre est moitié noire et moitié testacée claire, de telle sorte que le disque des élytres est tout noir comme dans la *T. dorsalis*, et que les côtés et l'extrémité ont une large bordure claire.

Le corps est noir en dessous, à ponctuation obsolète. Les pattes sont testacées; les fémurs postérieurs noir de poix.

Cette jolie espèce a la forme des *T. nasturtii* et *suturalis*, mais elle s'en distingue à première vue par sa petite taille et sa coloration.

Elle n'a encore été prise qu'en Sardaigne et en Algérie, à Constantine et à Bône.

II. Elytres de couleur claire.

1. Elytres avec la suture plus obscure.

A. Elytres ayant les épaules obliquement arrondies.

a. Tête, corselet et suture noirs.

55. *Teinodactyla* SENCIERI Coquerel.

Oblonga, *convexa*, *punctulata*, *nigra*, *nitida*. *Antennis flavis*, *articulis quinque ultimis nigris*; *elytris nigris*, *plagâ latè sanguineâ ornatis*, *femoribus posticis nigris*. — Long. 3 millim.

Oblongue, très convexe, finement ponctuée, d'un noir très brillant. *Antennes* à premiers articles d'un jaune pâle, les cinq derniers noirs. *Elytres* un peu plus larges que le prothorax à leur base, très convexes, légèrement sinuées, arrondies régulièrement en arrière, d'un noir brillant; ornées chacune d'une large bande d'un rouge de sang, nettement circonscrite, occupant le bord externe de l'élytre; étroite à son origine, où elle n'occupe que l'angle huméral, cette bande s'élargit peu à peu jusque vers la fin du second tiers de l'élytre; elle occupe en ce point plus des trois quarts de la largeur de celle-ci, puis se rétrécit en s'arrondissant et se termine sans atteindre tout à fait l'extrémité. *Pattes* d'un jaune pâle; cuisses postérieures d'un noir brillant.

Notre collègue M. Coquerel a pris une douzaine d'indi-

vidus de cette Altise en fauchant sur des chardons, au mois d'avril, le long des coteaux qui entourent la baie de Mers-el-Kébir. Il a dédié cette jolie espèce à M. le lieutenant de vaisseau Sencier, directeur du port de Mers-el-Kébir, qui lui est venu en aide avec la plus grande obligeance dans ses recherches entomologiques, et à qui nous devons la découverte de plusieurs espèces intéressantes.

56. *Teinodactyla* THORACICA.

Ovata, satis convexa, subtilissime punctata, nigro-picea, nitida, prothorace nigro-piceo, elytris testaceis latè ad suturam nigris, ad apicem singulatim rotundatis, antennarum basi pedibusque ferrugineis, femoribus posticis nigris. — Long. 1 3/4 millim.; larg. 1 1/3 millim.

Var. *Prothorace fusco.*

Thyamis thoracica Kirby, Steph. Man. et Collect. — Long. *Senecionis* Bach. 150. — Var. *Thyamis fuscicollis* Steph. Man. et Collect. — *Tein. malanocephala* Foudras.

Cette espèce a la plus grande ressemblance avec la *Tein. suturalis* Marsh.; la tête et le corselet sont faits de même, mais elle est un peu plus courte, les élytres sont plus convexes, plus ovales, tout à fait obliquement arrondies aux épaules, plus largement et presque séparément arrondies à l'extrémité; leur suture est largement bordée de noir de poix; elles sont plus jaunes et n'ont pas la teinte claire un peu livide de la *T. suturalis*; la ponctuation du corselet est nulle ou presque invisible, celle des élytres est très superficielle et très obsolète; enfin les antennes et les pattes sont ferrugineuses, et non pas testacées claires comme dans la *suturalis*. Tête grande, triangulaire, noire, brillante, lisse, ayant une carène élevée à sa partie antérieure. Yeux grands, saillants, noirs. Antennes plus longues que la moitié du corps, ayant les trois premiers articles ferrugineux, les autres noirs, pubescents. Corselet petit, court, transversal,

tronqué à la base et au sommet, arrondi sur les côtés, rebordé, peu convexe en dessus, d'un noir de poix brillant, quelquefois un peu bronzé, quelquefois tirant un peu sur le ferrugineux. Ecusson médiocre, arrondi, noir, lisse. *Elytres* beaucoup plus larges que le corselet, à épaules obliquement arrondies, cinq fois plus longues que le prothorax, arrondies presque séparément à l'extrémité, à angle sutural très obtus, convexes en dessus, d'un jaune clair, à ponctuation très fine, très superficielle et très obsolète; la suture est largement bordée de noir de poix, le bord latéral ne l'est pas. Corps noir de poix en dessous, à ponctuation écartée. Les pattes sont ferrugineuses; les fémurs plus bruns, les postérieurs noir de poix.

Cette espèce n'a été prise à Paris qu'au bord de la Seine, au moment des inondations; elle paraît plus commune à Lyon et à Rouen. Elle m'a été envoyée de Londres par M. Waterhouse, comme étant complètement identique au type de la collection de Stephens. — La variété *fuscicollis* Steph., chez laquelle le corselet est roux au lieu d'être noir, a été trouvée à Remiremont par M. Puton.

b. Tête et suture plus ou moins foncées, corselet brun de poix.

57. *Teinodactyla* ATRICILLA.

Oblongo-ovata, convexa, nigro-picea, crebre punctulata, antennarum basi pedibusque anterioribus pallidis, thorace subtestaceo, aeneo-micante, antice compresso, elytris griseis, sutura nigricante.

Var. *b. Minor, prothorace testaceo, sutura angustè fusca.* — Long. 1 3/4 à 2 1/2 millim.; larg. 1 à 1 1/2 millim.

Halt. atricilla Redt. 534. — Gyll. III, 540, 16. — Ent. H. 2, 86, 49. — Fab. E. I, 465, 75. — Payk. Fn. 2, 103, 23. Var. *b.* — Linn. S. N. 594, 55. — Marsh. Ent. Br. I.

200, 74. — Steph. Manuel. — *Tein. fuscicollis* Foudras. —
Var. *b.* *T. atricilla* Foudras.

Tête grande, triangulaire, noir de poix; vertex triangulairement plus élevé, presque lisse ou très finement ponctué, bronzé, très brillant; front inférieur noir, opaque, rugueux, subcaréné entre les antennes; yeux grands, saillants, noirs-bruns. Antennes un peu plus longues que la moitié du corps, quatre ou cinq articles de la base testacés, les autres graduellement plus épais, noirs, pubescents. Prothorax court, transversal, subtronqué à la base et au sommet, très défléchi sur les côtés, un peu arrondi, marginé, comprimé plus antérieurement, ce qui le fait paraître plus étroit; très convexe en dessus, rouge testacé, à ponctuation serrée, fine; bronzé, très brillant. *Ecusson* petit, arrondi, bronzé, brillant. *Elytres*, en avant, un peu plus larges que le corselet, obliquement arrondies aux épaules, ensuite un peu plus larges au delà du milieu, de nouveau atténuées vers l'extrémité, séparément arrondies, très convexes en dessus, cendrées pâles, brillantes, à ponctuation serrée plus profonde que le corselet; suture presque totalement noire-brune. Corps noir de poix en dessous, brillant, à ponctuation serrée. Quatre pattes antérieures, tibias et tarses postérieurs pâles testacés; fémurs postérieurs grands, noir de poix, le plus souvent rouges ferrugineux à la base et en dessous. L'épine qui est à l'extrémité des tibias et les ongles des tarses sont ordinairement d'un ferrugineux obscur.

Cette espèce est facile à reconnaître à sa forme allongée, à son prothorax antérieurement comprimé, comme aussi à sa coloration particulière. — Les individus provenant d'Algérie sont généralement un peu plus grands que les européens, leur corselet est un peu rougeâtre et peu ou point bronzé; enfin leur ponctuation est un peu plus forte et plus profonde.

Je l'ai prise en fauchant dans les luzernes, aux environs de Paris. Elle se trouve également dans le reste de la France, et même à Médéah (M. Lethierry). M. Waterhouse me l'a envoyée de Londres; M. Leprieur l'a prise à Bône.

58. *Teinodactyla* LATERALIS.

Ovata, fusco-testacea; prothorace evidenter sparsim punctato; elytris ad basin fortiter et ferè subseriatim punctatis, punctis ad apicem minùs profundis. — Long. 2 2/3 millim. à 3 millim.; larg. 2 millim.

Long. lateralis Illig., p. 68? — Duft., III, 254.

Ovale, d'un testacé brunâtre sur la tête et le corselet, avec les élytres plus claires, brillantes. Tête ayant une forte carène élevée en avant. Antennes longues et fortes, pâles à la base, noires à l'extrémité. Front lisse et brillant. Corselet transversal, tronqué en arrière, un peu arrondi sur les côtés, qui sont fortement rebordés, et couvert de points épars bien distincts. Elytres un peu plus larges que le corselet à la base, obliquement arrondies aux épaules, se rétrécissant peu à peu en arrière et s'arrondissant ensemble à l'extrémité. Elles sont couvertes de points forts, mais écartés et presque en ligne à leur base; près de l'extrémité ces points sont plus superficiels. Quelquefois la suture est bordée de noir à partir du tiers antérieur, quelquefois aussi le disque de l'élytre est comme frotté de noirâtre. Le dessous est de la même couleur que le dessus. Les pattes sont fortes et longues; les cuisses postérieures sont souvent noir de poix. Le premier article des tarses est peu dilaté dans les mâles.

Cette espèce a de l'analogie avec la *T. melanocephala*, mais elle est un peu plus forte de taille, ses élytres sont plus larges vers les épaules, la ponctuation du corselet est plus visible et celle des élytres beaucoup plus forte, plus

écartée et presque en ligne vers la base. En outre, ses antennes sont épaisses, tandis que celles de la *melanocephala* sont grêles.

Je l'ai prise sur le *Verbascum*, à Paris.

c. Tête et suture plus ou moins foncées, corselet testacé.

59. *Teinodactyla* MELANOCEPHALA. (*Atricapilla* Foudras.)

Ovata, convexa, nigra, prothorace sublœvi, rufo-testaceo, elytris testaceis, apice acuminatis, suturâ nigricante, antennarum basi tibiisque pallidis. — Long. 1 3/4 à 2 1/3 millim.; larg. 1 1/4 à 1 2/3 millim. — Var. b. *Femoribus anterioribus etiam testaceis*; var. c. *Prothorace rufo-piceo.*

Halt. melanocephala Gyll. III, 545. — De Géer, Ins. 5, 348, 57. — *Ch. atricilla* Marsh. Ent. Br. — *Thyamis confinis* Kirby. Steph. Collect.

Cette espèce ressemble à l'*atricilla*, pour les couleurs et la ponctuation, mais son corselet est plus transversal, sa forme générale plus ovale et plus large, et ses élytres terminées presque en pointe. Tête triangulaire, noir de poix; vertex brillant, presque lisse, une carène élevée antérieurement. Yeux grands, saillants, d'un brun foncé. Antennes plus longues que la moitié du corps, grêles; les cinq ou six premiers articles testacés, les autres d'un brun foncé, pubescents. *Prothorax* court transversal, plus large en avant, tronqué, obliquement arrondi sur les côtés, rebordé, arrondi aussi à la base, médiocrement convexe en dessus, d'un roux testacé, brillant, à peine ponctué. *Ecusson* petit, triangulaire, d'un roux de poix, lisse. *Elytres*, à la base, un peu plus larges que le corselet, arrondies aux épaules, dilatées ensuite, presque en pointe à l'extrémité suturale, médiocrement convexes, d'un testacé pâle, à ponctuation fine et très serrée; la suture est presque entièrement d'un brun

foncé. Le corps est noir de poix en dessous, brillant, à ponctuation serrée distincte. Les quatre fémurs antérieurs, noir de poix, sont ordinairement testacés à leur extrémité; les tibias et tarses antérieurs sont testacés; les fémurs postérieurs sont grands, noirs, brillants, très finement ponctués; les tibias des mêmes pattes sont couleur de poix et les tarses testacés. Dans les mâles, le premier article des tarses antérieurs est fortement dilaté en forme de palette.

Cette espèce, qui est commune en France et en Angleterre, a été prise aussi à Alger, par M. Lethierry, et à Bône, par M. Leprieur.

60. *Teinodactyla SISYMBRII*. (*Suturata* Foudras.)

Ovata, convexa, nigra, nitida, prothorace testacco, obsolete-tissimè punctulato; elytris subtiliter punctulatis, apice singulatim rotundatis, testaceis, suturâ et intra marginem exteriorem nigris. Antennis basi testaceis, apice nigris, pedibus ferrugineo-testaceis, femoribus posticis nigris. — Long. 2 2/3 à 3 millim.; larg. 2 millim.

Gall. sisymbrii Fab. E. S. I, 31, 1792. — *Alt. jaceæ* Panz. 99, Linn. 1809. — *Halt. borealis* Zett. Ins. Lapp. 223.

Tête triangulaire, noir de poix, lisse, brillante, carénée en avant; yeux saillants, noirs; antennes un peu plus longues que la moitié du corps, les cinq premiers articles d'un testacé ferrugineux, les autres noirs. *Prothorax* court, transversal, tronqué à la base et au sommet, médiocrement arrondi sur les côtés, très lisse et brillant, à ponctuation imperceptible, ayant souvent au sommet et à la base une bande transversale brune, raccourcie, et quelquefois aussi entre elles, sur le disque, une autre plus arrondie, grisâtre, plus obsolète. *Écusson* noir, lisse, brillant, arrondi. *Elytres* antérieurement à peine plus larges que le corselet, obliquement arrondies aux épaules, mais très dilatées vers le milieu, arrondies séparément à l'extrémité, très convexes en

dessus, à ponctuation écartée, fine, mais distincte, d'un jaune testacé, avec la suture toujours noire étroitement à la base, mais plus largement ensuite; elles ont en outre, très souvent, une tache noire qui ne touche pas le bord extérieur, et est tantôt oblongue, sans aller jusqu'à l'extrémité, tantôt envahit presque toute l'élytre et rejoint le noir de la suture en ne laissant testacée que la base de l'élytre, tantôt, enfin, se réunit à la suture, qu'elle rejoint à la base en formant une bordure noire dans le bas de l'élytre. *Dessous* noir de poix brillant; pattes d'un testacé ferrugineux; fémurs postérieurs noirs; tibias postérieurs bruns.

France, sur le *Verbascum*.

61. *Teinodactyla* THAPSI. (*Verbasci* Foudras.)

Ovata, convexa; capite subtilisque fusca; prothorace elytrisque testaceo-pallidis, his suturâ angustè nigra, femoribusque nigricantibus. — Long. 3 à 4 millim.; larg. 2 1/2 à 2 2/3 millim.

Chrys. thapsi Marsh. Ent. Brit. 1, 202. — *Thyamis thapsi* Steph. Illust. iv, 308, 3. — *Tein. verbasci* Foudras.

Cet insecte est identiquement semblable à la *Teinod. verbasci* Panz., sauf les couleurs. Il a la tête et le dessous bruns de poix, les antennes presque entièrement noires, sauf la base, qui est souvent ferrugineuse. Le *prothorax* et les élytres sont d'un jaune testacé; la suture de ces dernières est étroitement noire; le bord externe est souvent aussi noirâtre; quelquefois il n'y a qu'un ou deux points de cette couleur près du bord externe.

J'ai la conviction que la *T. thapsi* n'est qu'une variété de la *verbasci* Panz. Elles se trouvent du reste toutes deux sur le *Verbascum*, en France et en Algérie.

B. Elytres ayant les épaules non obliquement arrondies.

a. Tête, corselet et suture noirs.

62. *Teinodactyla* SUTURALIS.

Ovata, parùm convexa, nigro-picea, nitida, antennarum basi, testacea, elytris latioribus, confertissime punctatis testaceis, sutura margineque exteriori nigro-fuscis. Pedes, anteriores quatuor toti testacei, ut et tibiæ posticorum; femora postica basi plus minusve ferruginea, apice nigro-piceis. — Long. 2 1/3 à 2 1/2 millim.; larg. 1 1/3 à 1 1/2 millim.

Chrysom. suturalis Marsh. Ent. Brit. 1, 201, 77. — *H. pratensis* Ent. H. 2, 88, 50, var. *b*.

Tête grande, triangulaire, noire; vertex brillant, quelquefois bronzé, très finement ponctué; front antérieurement noir, opaque, caréné entre les antennes; yeux grands, saillants, noirs-bruns. Antennes plus longues que la moitié du corps, les quatre ou cinq articles de la base testacés, les autres noirs, graduellement plus épais. *Prothorax* petit, court, transversal, à peine plus large que la tête, tronqué à la base et au sommet, arrondi sur les côtés, distinctement rebordé, peu convexe en dessus, à ponctuation serrée, fine et obsolète, noir, brillant, souvent bronzé. Ecusson médiocre, arrondi, noir de poix, lisse. *Elytres* beaucoup plus larges que le corselet, à épaules saillantes, six fois plus longues que le thorax, arrondies à l'extrémité, à angle sutural obtus; médiocrement convexes en dessus, d'un testacé livide, à ponctuation assez forte et bien visible, presque en ligne à la base, la suture étroitement et le bord latéral, dans son milieu, plus largement, noirs-bruns. Ailes amples, d'un blanc hyalin. Corps, en dessous, noir, brillant, à ponctuation rare, très subtile; quatre pattes antérieures

testacées; fémurs postérieurs grands, noirs de poix brillants à leur extrémité; leur base est ferrugineuse.

Cette espèce, qui est très commune aux environs de Paris, est généralement connue sous le nom de *T. nasturtii*, que lui a donné Gyllenahl, et qu'on ne peut lui laisser parce que Fabricius l'a appliqué avant lui à un autre insecte qui a tout le tour de l'élytre noir.

France; Angleterre.

63. *Teinodactyla NASTURTH.*

Ovata, parum convexa, nigro-picea, nitida, antennarum basi pedibasque testaceis, femoribus posticis nigris, elytris latioribus, subtilissime punctulatis, testaceis, suturâ marginæque omni nigris. — Long, 1 3/4 millim.; larg. 1 1/3 millim.

Crioc. nasturtii Fab. Steph. — *Id.* Foudras. — Long, *circumscriptus* Bach., p. 150, n° 14 ?

Cette espèce ressemble beaucoup à la *Tein. thoracica*; elle a sa tête et son corselet noirs; ses élytres sont également jaunes, ses antennes un peu rousses, mais elle est assez fortement ponctuée, comme la *suturalis*, et ses élytres se terminent plutôt comme celles de cette dernière espèce que comme celles de la *thoracica*. Enfin ces mêmes élytres sont l'une et l'autre complètement bordées de noir. Cette bordure est un peu plus large à l'extrémité de l'élytre. *Tête* triangulaire, noire, peu brillante, lisse, carénée antérieurement. *Yeux* grands, saillants, noirs. *Antennes* plus longues que la moitié du corps, à base testacée, noires à l'extrémité. *Corselet* transversal, tronqué à la base et au sommet, faiblement arrondi sur les côtés, rebordé, peu convexe en dessus, à ponctuation fine, mais assez profonde, et distincte, d'un noir de poix peu brillant: entre les points sa surface paraît très finement chagrinée. *Ecusson* noir, arrondi, lisse, brillant. *Elytres* plus larges que le corselet, à épaules saillantes, cinq fois plus longues que le corselet,

arrondies séparément à l'extrémité, très médiocrement convexes en dessus, d'un jaune pâle, criblée de petits points enfoncés sans ordre, mais bien visibles; chaque élytre est entièrement bordée de noir de poix, un peu plus étroitement à la base. Le corps est noir en dessous, finement ponctué. Les pattes sont testacées; les fémurs postérieurs noirs de poix; tous les ongles noir de poix.

Cette espèce se trouve sur l'*Echium vulgare*, en France, en Allemagne, en Angleterre.

64. *Teinodactyla* LATERIPUNCTATA. (*T. biguttata* Foud.)

Ovata, convexa, nitida, nigro-picea, densissime punctata, antennis pedibusque pallide testaceis, femoribus posticis apice piceis; prothorace rufo, œneo-micante; elytris pallide testaceis, sutura margineque, postice abbreviatis, punctoque magno intrà-marginali, ante medium elytrorum sito, nigris. — Long. 1 3/4 millim.; larg. 1 1/4 millim.

Teinod. lateripunctata Rosenhauer. *Die Thiere andalusiens*, 1856. — Long. *signata* Reiche, Ann. 1858, p. 49.

Voisine de la *T. nasturtii* Fab. Ovale, brillante, d'un bronzé brunâtre, avec les antennes, les élytres et les pattes en partie testacées. Tête presque ronde, longitudinalement élevée entre les yeux et les antennes; yeux arrondis, très saillants; antennes dépassant en longueur la moitié de celle du corps, testacées, un peu brunâtres vers l'extrémité. Corselet à peine plus large que la tête, transverse, assez fortement arrondi dans son milieu et très légèrement en arrière, tronqué presque carrément en avant, non rebordé; son disque criblé de gros points enfoncés. Ecusson transverse, arrondi au sommet, lisse. *Elytres* plus de moitié plus larges que le corselet et de près de trois fois sa longueur, arrondies sur les côtés et élargies vers le milieu, arrondies conjointement à l'extrémité, criblées de points enfoncés assez

gros, testacés, avec la suture bronzée se dilatant un peu avant le milieu, le bord latéral et une petite tache arrondie latérale correspondant à la dilatation suturale, de même couleur. Le dessous du corps est bronzé, les pattes d'un testacé rougeâtre, avec les cuisses postérieures bronzées vers leur extrémité.

Le dessin des élytres distingue suffisamment cette espèce de l'*A. nasturtii*, dont elle a la taille et le port.

Constantinople, Naples, Sicile, Algérie, Philippeville, Bône.

b. Tête et suture noires.

65. *Teinodactyla* ATRICAPILLA. (*T. picipes* Foudras.)

Oblongo-ovata, parum convexa, subtilissime punctulata. Capite, abdomine, suturâ femoribus posticis tarsorumque unguibus et antennarum apice nigris; prothorace, elytris que pallide testaceis; antennarum basi pedibusque testaceis. — Long. 2 1/2 millim.; larg. 1 1/2 millim.

Halt. atricapilla Duft. Fn. III, p. 257. — *Long. lutescens* Woll. Ins. Mader.

Cette espèce a un peu le faciès de l'*ochroleuca*, toutefois elle est plus allongée, plus parallèle, son corselet est plus large et sa coloration est différente. Tête assez forte, triangulaire, noir de poix, le front moins foncé, tirant sur le ferrugineux, et orné d'une carène saillante. Yeux noirs. Antennes plus longues que la moitié du corps, d'un roux clair à la base, plus obscures au sommet. Bouche noire. Prothorax court, transversal, d'un tiers plus large que long, tronqué à la base et au sommet, médiocrement arrondi sur les côtés, peu convexe en dessus, très obsolètement pointillé, presque lisse, d'un jaune très pâle, avec fréquemment une bande brune interrompue près du bord antérieur et quelquefois aussi près du bord postérieur. Ecusson petit,

transversal, arrondi, noir, lisse. *Elytres* à la base un peu plus larges que le corselet, à épaules marquées, mais faiblement arrondies. presque arrondies à l'extrémité, assez parallèles, peu convexes en dessus, à ponctuation fine et serrée, d'un jaune très pâle, la suture très noire, très étroitement à la base et à l'extrémité, mais un peu plus largement sur le disque. Le dessous du prothorax est jaune, le reste du corps noir, peu ponctué. Pattes d'un testacé moins pâle que les élytres, un peu rougeâtres, les fémurs postérieurs noirs, ainsi que les ongles de tous les tarsi.

Commune sur le *Senecio viscosus*, en juillet. — France, Angleterre, Madère. — Il est très certain que Gyllenhal a confondu cette espèce avec l'*Aph. lutescens*, dont elle a complètement la disposition de couleur. C'est ce qui explique que, dans son tom. VI, il ait maintenu son *Halt. lutescens* dans les *Longitarsi* d'Illiger.

66. *Teinodactyla* RUBENTICOLLIS.

Ovata, parùm convexa, nigro-picea, nitida; antennarum basi pedibusque testaceis; prothorace scutelloque rufis, elytris densè punctulatis testaceis, suturâ angustè nigrâ, femoribus posticis nigro-piceis, antennis longissimis. — Long. 2 1/3 à 2 1/2 millim.; larg. 1 1/3 à 1 1/2 millim.

Il me paraît inutile de faire la description de cette espèce, ce serait répéter celle de la *T. suturalis* Marsh.; ces deux espèces sont en effet identiquement semblables pour la taille et la forme. Les seules différences consistent en ce que, dans la *T. rubenticollis*, le corselet et l'écusson sont rouges et non noirs, la ponctuation est un peu plus fine et plus serrée sur le corselet, et surtout sur les élytres, la suture de ces dernières est plus étroitement noire; enfin les antennes sont plus grêles et sensiblement plus longues.

Cette Altise a été prise en mai, sur la montagne d'Edough, en Algérie, par notre collègue M. Leprieur.

c. Tête et suture plus ou moins foncées.

67. *Teinodactyla* ABDOMINALIS. (*T. lycopi* Foudras.)

Ovata, convexa, nitida, ferrugineo-testacea; elytris pallide testaceis, suturâ nigricante, densissime punctata; autennis pedibusque pallide testaceis, femoribus posticis nigro-piceis.
— Long. 1 1/2 millim.; larg. 1 millim. à peine.

Halt. abdominalis Duft. III, p. 262, 25.

Cette espèce est très voisine de la *T. nasturtii* Fab., dont elle a la forme. Elle est un peu plus étroite et en diffère par sa coloration toute différente et par la ponctuation des élytres, qui, sur leur disque, est presque en ligne comme dans la *T. suturalis* Marsh. Tête couleur de poix foncée. triangulaire, lisse, carénée antérieurement. Les yeux sont saillants, noirs-bruns. Les antennes sont plus longues que la moitié du corps, testacées à la base, brunâtres au sommet. Le corselet est transversal, d'un tiers plus large que long, très peu arrondi sur les côtés, tronqué à la base et au sommet, très peu convexe, d'un testacé rougeâtre, avec le bord antérieur souvent noirâtre, criblé de petits points enfoncés plus fins que ceux des élytres. L'écusson est petit, arrondi, lisse, noir de poix. Les élytres sont un peu plus larges que le corselet, arrondies aux épaules, arrondies ensemble à l'extrémité, quatre fois plus longues que le corselet, médiocrement convexes, assez parallèles sur les côtés, d'un testacé pâle, avec la suture et quelquefois le bord latéral très étroitement bordé de brun de poix. Elles sont en outre ornées de points assez forts disposés un peu en ligne sur le disque, comme dans la *T. suturalis*. Le dessous est brun de poix, ponctué; les pattes sont testacées; les fémurs postérieurs ferrugineux, plus obscurs en dessus. L'épine, à l'extrémité des tibias, est assez longue. Dans les femelles, l'abdomen dépasse l'extrémité des extrémités, et

On voit distinctement sur l'avant-dernier anneau abdominal supérieur, qui est à découvert, deux petites taches rondes, d'un gris pâle, qui sont formées par des poils.

Cette espèce est très commune aux environs de Paris, sur le *Lycopus europæus* et sur le Lierre terrestre. Elle a été également prise à Médéah et à Alger, par M. Lethierry; à Bône, par M. Leprieur, et en Angleterre, par MM. Waterhouse et Clarke.

2. Elytres sans obscurcissement de la suture.

A. Ponctuation fine.

a. Corps oblong, unicolore.

68. *Teinodactyla* VERBASCI.

Ovata, convexa, griseo-pallida, nitida, thorace sublœvi, elytris subtilissime punctulatis; subtus nigro-picea, femoribus posticis obscure ferrugineis, supernè infuscatis. — Long. 3 à 4 millim.; larg. 2 1/2 à 2 2/3 millim.

Halt. verbasci Gyll. III, 543, 18. — Illig. Mag. VI, 167. — Panz. Fn. 21, 17. — Marsh. Ent. Brit. I, 202, 78. — Ent. II, 2, 84, 48.

Var. *b. Subtus dilutius rufo-ferruginea* Gyll.

Tête triangulaire, brune ferrugineuse; vertex lisse, brillant; front caréné en avant, ponctué; bouche noire de poil; yeux saillants, noirs-bruns. Antennes un peu plus longues que la moitié du corps, cendrées pâles, un peu épaissies et s'obscurcissant à l'extrémité. *Thorax* court, transversal, tronqué à la base et au sommet, arrondi sur les côtés, rebordé, convexe en dessus, gris testacé, très lisse, très brillant, à peine visiblement ponctué; ayant le plus souvent au sommet une bande transversale brune, courte, et quelquefois aussi une autre plus obsolète sur le disque

postérieur. Ecusson petit, arrondi, brun testacé, brillant, lisse. *Elytres* antérieurement à peine plus larges que la base du thorax, obliquement arrondies aux épaules, mais très dilatées vers le milieu, cinq fois plus longues que le thorax, séparément arrondies à l'extrémité, très convexes en dessus, grises-testacées, brillantes, lisses, à ponctuation serrée très subtile, à suture un peu plus testacée. Thorax gris testacé en dessous; poitrine et abdomen noirs de poix, brillants, à ponctuation serrée. Quatre pattes antérieures comme les tibias et les tarsi postérieurs, pâles; fémurs postérieurs grands, brun ferrugineux; obscur de poix en dessus et au sommet.

Cette espèce, facile à reconnaître à sa grande taille, est commune sur le *Verbascum thapsus*. La variété *b* est plus claire en dessous.

France, Algérie, Angleterre.

69. *Teinodactyla* LOEVI (T. *pellucida* Foudras.)

Oblongo-ovata, convexa, pallidè testacea, lævis, antennis longissimis, pallidis ad apicem obscurioribus, ore femorum-que posticorum apice extus piceis, capite prothoraceque testaceis, lævissimis, elytris pallidè testaceis, obsoletissime punctulatis. — Long. 2 1/3 millim.; larg. 1 1/2 millim.

Haltica lævis Duft. F. A. III, 261. — *Id.* Steph. Illustr. IV, 314. — *Thyamis dimidiata* Steph. Coll.

Elle a la taille et la forme de la *T. thoracica* Steph., mais elle s'en distingue facilement par sa couleur jaune, par sa ponctuation nulle sur la tête et le corselet, et à peine perceptible sur les élytres; enfin par ses dernières, qui sont plus longues que l'abdomen, ponctuées et arrondies ensemble à l'extrémité. Elle rappelle assez la *verbasci*, avec laquelle elle a aussi une grande analogie de couleur et de forme, mais elle est trois fois plus petite. Tête grande, tri-

angulaire, d'un jaune testacé, lisse; front caréné en avant, jusqu'à la bouche; bouche brun de poix; yeux saillants, noirs. Antennes beaucoup plus longues que la moitié du corps, testacées claires, les deux ou trois derniers articles obscurcis à leur extrémité. *Prothorax* court, transversal, tronqué à la base et au sommet, faiblement arrondi sur les côtés, d'un jaune testacé, médiocrement convexe en dessus, très lisse ou bien avec quelques points épars et très superficiels qu'on ne peut voir qu'à un très fort grossissement. Ecusson petit, triangulaire, lisse, testacé. *Elytres* un peu plus larges que le prothorax, arrondies aux épaules, qui sont effacées, six fois plus longues que lui, assez pointues et s'arrondissant ensemble à l'extrémité, assez convexes en dessus, d'un testacé plus pâle que le corselet, très lisses, à ponctuation nulle le plus souvent, et quelquefois avec des points épars très peu marqués et à peine visibles à une très forte loupe. Testacé ferrugineux en dessous, obsolètement ponctué, à pubescence rare. Les quatre pattes antérieures et les tibias et tarses des postérieures d'un testacé pâle, les fémurs postérieurs un peu brunis à leur extrémité, en dehors. Les tibias sont armés à leur extrémité d'une petite épine droite et très courte.

Très commune sur les Chrysanthèmes, dans les jardins, à Paris. — M. Waterhouse me l'a envoyée de Londres.

70. *Teinodactyla MEGALOLEUCA.*

Elongato-ovata, parum convexa, pallida, subtiliter punctulata, ore, oculis femorumque posticorum apice nigris, pectore testaceo. Caput majusculum, triangulare, testaceum, nitidum, vix punctulatum; fronte inter antennis perspicuè carinata; labrum et os nigra; oculi magni, globosi, nigri. Antennæ dimidio corpore longiores, infernè pallidæ, extrorsum nigricantes. Thorax subquadratus, apice truncatus, basi lateribusque sat rotundatus, suprò parùm convexus, lævis,

totus pallidus. Scutellum minutum, triangulare, pallidum, laeve. Elytra thoracis basi latiora et illò quadruplò longiora, apice subrotundata, suprà parum convexa, crebrè sat profundè et evidentè vage punctulata, tota pallida. Pectus testaceum, nitidum, venter testaceus, vix punctulatus. Pedes pallidi; femorum posticorum apice solo nigro. — Longueur 3 millim.; larg. 1 3/4 millim.

Cette espèce a la plus grande analogie avec la *T. ochroleuca* Gyll., pour la forme et la couleur; elle n'en diffère que par la taille, d'un tiers au moins plus grande, par son corselet relativement plus long et moins large, par ses élytres plus fortement ponctuées et par le dessous testacé et non noir à la poitrine. Elle a été prise à Bône (Algérie), en avril, mai et juin, par notre collègue M. Leprieur, pharmacien-major de l'Hôtel des Invalides.

b. Corps oblong, noir en dessous.

71. *Teinodactyla FEMORALIS.*

Ovata, convexa, subtùs nigra, capite ferrugineo, thorace rufescente, scutello obscuro, elytris conjunctim rotundatis, antennarum basi, pedibusque testaccis, femoribus posticis subtùs ferrugineis, superne nigricantibus. — Long. ferè 3 millim.; larg. 1 1/2 à 1 2/3 millim.

Halt. femoralis Marsh. Gyll. iv, 657. — *Long. boppariensis* Bach. *Kaferfauna für Nord-und Mitteldentschland.* 1859, p. 152.

Tête forte, triangulaire, ferrugineuse, lisse. avec une forte carène élevée en avant; la bouche est noire ainsi que les yeux. Les antennes, beaucoup plus longues que la moitié du corps, ont leur quatre premiers articles testacés, les autres noirs, couverts d'une pubescence grise. Corselet un peu plus large que long, tronqué en avant et en arrière, à

côtés abaissés et bordés, à angles obtus; très finement ponctué, un peu plus roussâtre que les élytres et moins ferrugineux que la tête. *Ecusson* petit, triangulaire, arrondi à son sommet, obscur, souvent noir, lisse et brillant. *Elytres* à la base un peu plus larges que le corselet, arrondies aux épaules, de là jusqu'aux deux tiers un peu dilatées, rebordées sur les côtés, assez convexes, cinq fois plus longues que le prothorax, s'arrondissant ensemble à l'extrémité; elles sont d'un testacé pâle, avec la suture étroitement ferrugineuse; couvertes de points serrés et fins. Le dessous du prothorax est ferrugineux, le reste du corps est noir de poix, distinctement ponctué. Les quatre pattes antérieures sont testacées ainsi que les tibias et tarses des postérieures. Les cuisses de derrière, longues et fortes, sont ferrugineuses, avec une tache noirâtre en dessus. Les tibias postérieurs sont également très longs et terminés par une épine forte et droite.

Cette espèce est commune en juin, sur l'*Echium vulgare*. On la trouve aussi, d'après M. Bach, sur le *Convolvulus sepium*. En raison de sa taille, on ne peut la confondre qu'avec les *T. verbasci* et *tabida*. Elle se distingue de tous deux par sa forme plus oblongue, son écusson plus foncé, son abdomen noir. Elle a le corselet moins large que la *verbasci* et les tibias postérieurs beaucoup plus longs que la *tabida*. Grâce à l'obligeance de M. Waterhouse, j'ai pu m'assurer que le type même de la collection de Marsham était bien identique avec les exemplaires que j'ai dans ma collection.

Paris, Grenoble, Mont-de-Marsan, Angleterre, Allemagne.

72. *Teinodactyla* MEDICAGINIS.

Oblongo-ovata, subtùs nigro-picea, convexa; antennæ fuscae, basi testaceæ. Caput nigrum, prothorax rufo-testa-

ceus, elytra testacea, oculo armato punctatissima, pedibus testaceis, femoribus posticis obscuro-piceis. — Long. 1 $\frac{4}{5}$ millim.; larg. 1 millim.

Elle a tout à fait la structure et les couleurs de la *pusilla* Gyll., mais elle est deux fois plus grande, et elle s'en distingue par son corselet plus convexe, un peu comprimé de chaque côté antérieurement, et par ses élytres criblées de points fins, mais bien nets et bien visibles à la loupe. Tête triangulaire, noir de poix, terne, le devant de la tête, qui est caréné entre les antennes, est ferrugineux; trois ou quatre points sur le vertex, près de chaque œil; la bouche et les yeux sont noirs; les antennes, un peu plus longues que la moitié du corps, sont testacées à la base, brunâtres et un peu épaissies vers l'extrémité. *Prothorax* très court, transversal, tronqué à la base et au sommet, plus arrondi sur les côtés que dans la *pusilla* Gyll., et plus convexe, rebordé sur les côtés seulement, à ponctuation fine, peu serrée et assez obsolète, d'un testacé roussâtre. Ecusson triangulaire, couleur de poix, lisse. *Elytres* plus larges que le corselet, à épaules assez saillantes, longues, obtusément arrondies à l'extrémité, très convexes en dessus, d'un testacé pâle peu brillant, à ponctuation fine, serrée et bien visible à la loupe. *Dessous* noir de poix, finement ponctué. Pattes médiocres, testacées; fémurs postérieurs bruns de poix et quelquefois aussi l'extrémité des tibias des mêmes pattes.

On la trouve à Paris, sur le *Ballotâ nigrâ* et aussi en fauchant dans les prés de luzerne.

73. *Teinodactyla* PUSILLA.

Ovata, nigro-picea, convexa, thorace rufo-piceo, elytris pallide testaceis, immaculatis, antennarum basi pedibusque testaceis, femoribus posticis apice nigris. — Long. 1 $\frac{1}{2}$ millim.; larg. $\frac{4}{5}$ millim.

Haltica pusilla Gyll. III, 549, 22.

Elle a un peu la structure de la *T. nasturtii*, mais elle est beaucoup plus petite et à peine égale à la *parvula*, dont elle se distingue par ses élytres entièrement pâles testacées, son thorax rouge de poix, etc. *Tête* grande, vertex couleur de poix, très finement ponctué, devant du front plus obscur, terne, caréné entre les antennes; yeux grands, saillants, noirs. *Antennes* un peu plus longues que la moitié du corps, assez épaisses, rouges testacées à la base, graduellement plus épaisses, brunes, pubescentes. *Prothorax* court, transversal, tronqué à la base et au sommet, arrondi sur les côtés, évidemment rebordé, médiocrement convexe, en dessus, à ponctuation très fine et serrée, rougeâtre sur le disque, brillant, brun de poix, surtout sur le devant et les côtés. *Ecusson* triangulaire, couleur de poix, lisse. *Elytres* plus larges que le corselet, presque saillantes à l'épaule, cinq fois plus longues que le thorax, obtusément arrondies à l'extrémité, très convexes en dessus, entièrement pâles testacées, presque brillantes, à ponctuation serrée et plus visible que sur le thorax. *Dessous* noir de poix, très finement ponctué, *Pattes* médiocres, rouges testacées; fémurs postérieurs bruns-noirs plus ou moins en dessus et à l'extrémité. — Gyll.

Elle est très commune en août, sur le Serpolet, aux environs de Paris.

c. Corps ovale, unicolore.

74. *Teinodactyla* TABIDA.

Ovata, convexa, flavo-pallida, ore, oculis antennarumque apice nigricantibus, elytris latioribus, subtilissime punctulatis. — Long. 3 millim.; larg. 1 3/4 millim.

H. tabida Gyll. Ins. III, 542. — Illig. Mag. VI, 166. — Fab. Eleuth. I, 467, 86. — Marsh. Ent. br. I, 203, 82.

Presque deux fois plus grande que l'*atricilla*, mais ses élytres sont beaucoup plus finement ponctuées et ses épaules plus saillantes, etc.; plus voisine de la *verbasci*, dont elle a presque la taille, mais dont elle se distingue par les élytres un peu plus larges antérieurement, par le corps moins convexe et par la couleur pâle et peu brillante. *Tête* subtriangulaire, convexe, pâle testacée, brillante, à peine ponctuée; front caréné par devant, entre les antennes; bouche brune-noire; yeux saillants, noirs. Antennes un peu plus longues que la moitié du corps, pâles, brunissant à l'extrémité. *Prothorax* court, transversal, subtronqué à la base et au sommet, un peu arrondi sur les côtés, distinctement bordé, médiocrement convexe en dessus, pâle, brillant, très obtusément ponctué. Ecusson petit, arrondi, pâle, lisse. *Elytres* beaucoup plus larges que le thorax, à épaules presque rectangulaires, cinq fois plus longues que le thorax, subacuminées à l'extrémité; moins convexes en dessus, toutes pâles ou jaunâtres, brillantes, à ponctuation assez serrée, mais très subtile; quelquefois les élytres sont un peu rosées. Corps un peu plus testacé en dessous, obsolètement ponctué. *Pattes* pâles testacées; fémurs postérieurs de même couleur, médiocrement épaissis. — Gyll. — Sur le *Senecio jacoboa*.

Illiger remarque que le premier article des tarsi postérieurs est moins allongé dans cette espèce que dans le reste de cette famille (*Longitarsi*).

France, Algérie.

75. *Teinodactyla* TESTACEA.

Ovata, convexa, testacea, supra subtiliter punctulata, antennarum apice nigricante, abdomine basi fuscescente, elytrorum apice singulatim rotundatâ. — Long. 2 à 2 1/4 mill.; larg. 1 1/3 à 1 1/2 millim.

Haltica pratensis Redtenb. et quoque Ent. H. II, 88. 50, var. A, et Duft. III.

Cette espèce a beaucoup d'analogie, pour la forme et la taille, avec la *T. nasturtii* Gyll.; c'est pour cela que l'Ent. Hefste et Duftschmidt les ont réunies; toutefois, elle en diffère d'abord par la couleur, qui est testacée, surtout le dessus, ensuite par la ponctuation, qui est moins forte, par le corselet moins convexe, par les élytres plus larges aux deux tiers postérieurs, etc. Elle ressemble aussi à la *Tein. laevis* Duft., dont elle a tout à fait la couleur et la taille, mais elle s'en distingue facilement par ses épaules bien marquées, par ses élytres visiblement ponctuées, etc. *Tête* triangulaire, d'un testacé ferrugineux, brillante, obsolètement pointillée, carénée entre les antennes; yeux et labre noirs de poix; antennes plus longues que la moitié du corps, testacées, les trois derniers articles noirs. *Corselet* à peine d'un quart plus large que long, tronqué à la base et au sommet, peu arrondi sur les côtés et rebordé, assez convexe en dessus, d'un jaune testacé, avec le bord intérieur quelquefois plus ferrugineux ainsi que la base. Il a une ponctuation médiocrement serrée et forte, mais bien visible. *Ecusson* petit, triangulaire, lisse, d'un jaune testacé. *Elytres* antérieurement beaucoup plus larges que le corselet, avec les épaules bien accusées, quoique arrondies; elles vont en s'élargissant jusqu'aux deux tiers, et s'arrondissent ensuite assez brusquement; l'angle sutural-apical est très obtus. Elles sont fortement convexes, ponctuées comme le corselet, et d'un jaune testacé. Le *dessous* est testacé, sauf la poitrine et l'abdomen, qui sont un peu plus bruns. Les pattes sont longues, testacées; les fémurs postérieurs plus ferrugineux.

Commune dans les champs de Trèfle, aux environs de Paris; elle se trouve également dans les autres parties de la France, et même en Algérie.

76. *Teinodactyla* BRUNNEA.

Ovata, convexa, castanea, ferè opaque, ore, oculis, antennarumque apice nigris, subtiliter punctulata. — Long. 2 millim.; larg. 1 1/3 millim.

Halt. brunnea Duft. Faun. Austr. III, 260 ! — *Thyamis brunnea* Steph. Illustr. IV, 314. — *Longit. brunneus* Redt. 534.

Var. *prothorace nitido, femoribus posticis nigris.* — *Th. castanea* Stephens.

Cet insecte se distingue des autres *Longitarsi* par sa forme plus trapue, plus carrée, qu'il doit à son corselet long et presque aussi large que les élytres. Il ressemble, pour la forme, au *Plectroscelis aridella*, dont il a la taille, mais il est tout différemment ponctué et coloré. Il est entièrement brun ferrugineux, un peu opaque, sauf la tête, les yeux, l'extrémité des antennes, qui sont noirs. *Tête* grande, triangulaire, lisse, carénée antérieurement; une impression formée de quatre ou cinq points sur le vertex, au bord de chaque œil. *Prothorax* un peu moins long que large, tronqué à la base et au sommet, assez fortement et largement arrondi sur les côtés, un peu plus rétréci à la base qu'au sommet, convexe en dessus, à ponctuation un peu plus fine et un peu plus serrée que sur les élytres. *Elytres* très peu plus larges que le corselet, à la base, s'élargissant un peu ensuite, ovales, assez courtes, unicolores, à ponctuation fine, éparses et peu profondes. L'angle sutural, à leur extrémité, est presque droit, et par suite elles s'arrondissent ensemble. *Dessous* brun ferrugineux, obsolètement ponctué.

Ce joli insecte m'a été envoyé de Vienne, en Autriche. M. Aubé en possède cependant de France; M. Wollaston l'a trouvé dans le Devonshire.

La var. *B* a le corselet plus brillant et les cuisses postérieures noires.

77. *Teinodactyla* LATIFRONS.

Ovata, convexa, pallida, subtilissime punctulata, ore, oculis, antennarumque apice nigris, fronte latissimo. — Long. 2 mill.; larg. 1 1/2 millim.

Insecte ovale, entièrement du même blanc un peu jaunâtre que la *Tein. ochroleuca* Gyll., excepté les yeux, la bouche et l'extrémité des antennes, qui sont noirs. La tête, qui est quelquefois un peu testacée, est de forme triangulaire, très large, lisse sur le front; elle a deux très petites granulations au-dessus des antennes et une forte carène élevée qui va jusqu'à l'épistôme. Les antennes sont plus longues que la moitié de l'insecte, grêles, et ont les trois ou quatre derniers articles noirâtres. Le corselet est court, d'un tiers plus large que long, arrondi sur les côtés, tronqué à la base et au sommet, peu convexe, ses quatre angles sont obtus. Sa surface est parsemée de quelques points isolètes presque imperceptibles et paraît lisse. L'écusson est petit, triangulaire, lisse. Les élytres sont ovales, de la largeur du corselet à la base, obliquement arrondies aux épaules; elles s'élargissent jusqu'à leur milieu, à partir duquel elles se rétrécissent jusqu'à l'extrémité, où elles s'arrondissent ensemble; elles sont un peu gibbeuses, très convexes, leur angle apical est un peu arrondi; elles sont couvertes de points fins et serrés, mais superficiels. Les pattes sont médiocrement longues; les cuisses postérieures épaisses; les tibias postérieurs terminés par une épine très pointue.

Cette espèce, remarquable par sa forme large et trapue, a été prise à Bône (Algérie), en juillet, par notre collègue M. Leprieur.

d. Corps ovale, brunâtre en dessous.

78. *Teinodactyla* RUTILA.

Longitarsus, lutescens vel rufescens, elytris punctatis sanguineis. — Long. 3 millim.; larg. 2 millim.

Var. *Limbo externo elytrorum lutescente.*

H. rutila Illig. Mag. VI, 67.

Tout à fait de la même forme que le *verbasci*, mais un peu plus petit, brillant. La couleur de la tête, du corselet, de l'abdomen et des pattes est jaunâtre, souvent un peu obscurcie et quelquefois rougeâtre; les *élytres* sont d'un rouge sanguin, mais, après la mort de l'insecte, elles sont un peu brunâtres; leur bord externe est coloré de jaunâtre. Les *antennes* sont souvent brunâtres à l'extrémité. Les *élytres* sont marquées de points distincts et peu fins.

A la description qui précède, j'ajouterai que la *T. rutila* a la plus grande ressemblance avec la *T. tabida*, dont elle ne diffère réellement que par les caractères suivants: elle est brillante et rouge sur les *élytres*, tandis que la *tabida* est jaune et presque terne; elle est plus fortement et plus profondément ponctuée, enfin, elle est généralement brune en dessous. La forme de la tête, du corselet et des *élytres* est identiquement la même; le premier article des tarsi postérieurs est cependant un peu plus long.

Paris, France méridionale, Alger.

79. *Teinodactyla* OCHROLEUCA.

Ovata, minus convexa, pallida, subtilissime punctulata, ore, oculis femorumque posticorum apice nigris, pectore brunneo, fronte carinata Gyll. — Long. 2 à 2 1/2 millim.; larg. 1 1/2 à 1 2/3 millim.

Ochroleuca Marsh. Ent. Brit. I, 202, 80. — Gyll. IV, 658, 20-21.

Taille et stature de l'*A. lutescens*, dont elle est très voisine, mais elle a la suture des élytres de la même couleur que le disque, jamais noire, l'abdomen pâle et le front caréné. *Tête* grande, triangulaire, jaune pâle, brillante, à peine ponctuée; front entre les antennes distinctement caréné; labre et bouche noirs; yeux grands, globuleux, noirs. *Antennes* plus longues que la moitié du corps, pâles en bas, un peu épaissies et brunes en haut. *Prothorax* court, tronqué à la base et au sommet, arrondi sur les côtés, peu convexe en dessus, lisse, entièrement pâle. *Ecusson* petit, triangulaire, pâle, lisse. *Elytres*, à la base, plus larges que le corselet et six fois plus longues, presque arrondies à l'extrémité, peu convexes en dessus, à ponctuation fine, serrée encore plus pâles que le reste du corps; suture concolore. *Ailes* larges, hyalines. *Poitrine* brune, brillante, surtout vers les côtés; ventre entièrement pâle, à peine ponctué. *Pattes* pâles, l'extrémité seule des fémurs postérieurs noire.

France.

80. *Teinodactyla REICHEI*.

Nigra, prothorace, elytris pedibusque pallidè testaceis. Os pallidum. Caput fuscum. Oculi nigri. Antennæ basi pallidæ, reliquum fuscae. Prothorax transversus, anticè striga transversa fusca. Elytra pallida nitida sub lente punctis minutissimis inordinatis impressis. Pedes pallidi, femora postica incrassata pallide testacea. — Long. 1 3/4 millim.; larg. 1 1/5 millim.

Insecte voisin de la *T. ochroleuca*, par la forme, la couleur pâle, la ponctuation fine et obsolète, mais en différant par sa taille beaucoup plus petite, son abdomen noir, sa tête d'un brun très foncé, enfin ses six pattes entièrement pâles.

Tête triangulaire, noire de poix sur le vertex, testacée en avant, quelquefois même entièrement testacée, brillante, obsolètement pointillée, antérieurement carénée; yeux noirs; mandibules brunes de poix. *Antennes* plus longues que la moitié du corps, les quatre ou cinq premiers articles d'un testacé pâle, les autres d'un brun foncé. *Corselet* court, transversal, tronqué à la base et au sommet, presque droit sur les côtés et rebordé, très peu convexe en dessus, d'un testacé pâle avec le bord antérieur brun de poix et quelquefois aussi une bande brunâtre transversale vers la base; il a une ponctuation peu serrée, fine et obsolète. *Écusson* petit, lisse, moins clair que les élytres. *Elytres* antérieurement plus larges que le corselet, avec les épaules marquées, quoique peu saillantes, assez longues et arrondies séparément à l'extrémité, assez convexes en dessus, d'un testacé blanchâtre comme dans l'*ochroleuca*, et à ponctuation très fine. Le dessous du corselet est testacé, la poitrine et l'abdomen sont noir de poix; ce dernier est quelquefois plus clair vers l'extrémité. Les pattes sont médiocrement longues, d'un testacé pâle; les fémurs postérieurs sont un peu moins pâles.

Cette espèce a été prise par M. Reiche, à Saint-Germain-en-Laye, au bord de la Seine, et à Remiremont, par M. Puton.

B. Ponctuation forte.

a. Corps oblong.

81. *Teimodactyla* BALLOTÆ.

Oblongo-ovata, convexa, subtilis nigra; caput nigro-piceum; prothorace elytris que testaceo-candidis; antennis basi testaceis ad apicem nigris; pedibus pallidis, femoribus posticis piceis. Prothorace elytris que confertim fortiterque punctatis.
— Long. 2 millim.; larg. $1 \frac{3}{5}$ à $1 \frac{1}{2}$ millim.

Var. *B. Omnino pallida opaca; exceptis capite femoribus-que posticis paululum infuscatis.*

Chrys. ballotæ Marsh. Ent. Brit. 1, 205.

A première vue, on dirait une variété pâle de l'*atricilla*, mais elle s'en distingue par sa taille beaucoup plus petite, par sa couleur pâle, par son corselet court et large, par ses élytres terminées en pointe. Elle a la taille de la *turida* et est fortement ponctuée comme elle, mais sa couleur est différente et elle est plus étroite. Tête triangulaire, couleur de poix, peu brillante, avec quelques gros points sur le vertex; front caréné entre les antennes; yeux saillants, noirs. Antennes plus longues que la moitié du corps testacées, s'obscurcissant au sommet. *Prothorax* court, transversal, tronqué à la base et au sommet, arrondi et rebordé sur les côtés, médiocrement convexe en dessus, un peu comprimé vers les angles antérieurs, d'un testacé pâle, peu brillant, à ponctuation rugueuse. Ecusson petit, pâle, lisse. *Elytres* antérieurement à peine plus larges que le corselet, obliquement arrondies aux épaules, se dilatant un peu ensuite, longues, subacuminées à l'extrémité et s'arrondissant ensemble; d'un testacé pâle peu brillant, partout à ponctuation forte, serrée et profonde. Corps noir de poix en dessous, brillant, obsolètement ponctué. Pattes testacées; fémurs postérieurs rembrunis.

Cette espèce se rencontre sur le *Marubium* et sur le *Ballota nigra*. J'ai également pris en automne, sur cette dernière plante, la variété *B*, qui est presque blanche opaque, sauf la tête et les fémurs postérieurs plus testacés. M. Lethierry l'a prise à Alger.

Je dois encore à l'obligeance de M. Waterhouse la communication d'insectes qui m'ont permis de m'assurer que j'étais en parfait accord avec le type même de la collection de Marsham.

b. Corps ovale. Elytres non déhiscentes.

82. *Teinodactyla* LURIDA.

Ovata, convexa, nigro-picea, antennarum basi pedibusque livido-testaceis, elytris brunneis, confertissime profundè punctatis, apice singulatim rotundatis. — Long. 1 2/3 à 2 millim.; larg. 1 1/3 à 1 1/2 millim.

Var. b. *Colore dilutiori tantum differt; thorax aut piceus, aut rufescenti brunneus, anticè sæpe obscurior. Elytra vel brunnea, vel rufescenti-testacea, jam unicolora, jam versus suturam et margines plus minusve infuscata; pedes plerumque pallidiores, femoribus posticis aut concoloribus aut suprà piceo-infuscatis.*

Var. c. *Adhuc dilutior, ferè tota jam rufo-testacea, jam magis pallida, oculis solis nigris, pectore abdomineque aut fusco aut rufo-piceis* Gyll.

Halt. lurida Gyll. III, 537. — Rossi, Fn. Etr. I, 89, 226. — Oliv. Enc. Meth. IV, 112. — Illig. VI, 165. — Redt. 534. — *Atricilla* Payk. Fn. 2, 104, 23, var. c.

Cette espèce a de l'affinité avec la *T. anchusæ*, dont elle a à peu près la taille. Tête noir de poix, brillante, à ponctuation très fine, obsolète; yeux saillants, brun foncé. Antennes testacées à la base, noires au sommet. Prothorax court, transversal, tronqué à la base et au sommet, arrondi sur les côtés, rebordé, médiocrement convexe en dessus, noir de poix, à ponctuation rugueuse très serrée, mais obsolète. Ecusson court, subtriangulaire, couleur de poix, brillant, lisse. Elytres, à la base, à peine plus larges que le milieu du corselet, obliquement arrondies aux épaules, très dilatées au delà du milieu, ayant chacune l'extrémité obtusément arrondie; presque déhiscentes, un peu plus courtes que l'abdomen dans les femelles, très convexes en dessus, plus ou moins brunes, à ponctuation serrée et profonde.

Corps noir de poix en dessous, peu brillant, très finement ponctué. Pattes d'un testacé livide; fémurs postérieurs rembrunis en dessus.

Cette espèce est commune en France, dans les champs de Luzerne. M. Lethierry l'a prise à Biskra.

83. *Teinodactyla* FLAVICORNIS. (*T. rubiginosa* Foud.)

Ovata, convexa, testacea, fortiter et profunde punctata, suprâ ferruginea, ore piceo, capite, antennis femoribusque posticis testaceis, pedibus pallidè testaceis. Elytris convexis, ovalibus, apice singulatim rotundatis. — Long. 2 1/4 millim.; larg. 1 1/2 millim.

Thyamis flavicornis Kirby, Steph. Collect. et Man.

Cette espèce est très voisine de la *T. testacea* Mihi; elle est généralement un peu plus forte de taille, d'un testacé moins clair, avec les antennes noirâtres à l'extrémité; ses élytres sont arrondies obliquement aux épaules, moins larges après leur milieu, plus fortement arrondies à l'extrémité; mais ce qui la distingue surtout c'est sa grosse ponctuation. Tête triangulaire, d'un testacé ferrugineux, carénée entre les antennes, lisse sur le front; yeux et bouche noirs de poix. Antennes longues, entièrement testacées, la base un peu plus pâle. Corselet d'un quart plus large que long, tronqué à la base et au sommet, également arrondi sur les côtés et rebordé, convexe, testacé, un peu moins fortement ponctué que les élytres. Ecusson triangulaire, lisse, ferrugineux. *Elytres* antérieurement à peine plus larges que le corselet, se dilatant fortement ensuite, puis se rétrécissant du milieu à l'extrémité, ce qui leur donne une forme très ovale; assez convexes en dessus et ayant les épaules complètement effacées; elles se terminent en s'arrondissant fortement séparément et sont couvertes de points gros et profonds. Le dessous est ferrugineux, les

quatre pattes antérieures, les tibias et les tarses postérieurs sont d'un testacé pâle; les fémurs postérieurs sont testacés.

Cette jolie espèce se trouve en France et en Angleterre.

84. *Teinodactyla PRATENSIS.*

Ovata, curta, lata, nigra, supra crebre punctulata, prothorace seu testaceo, seu piceo; antennarum basi, elytris pedibusque testaceis, femoribus posticis ad apicem piceis, elytris latis subquadratis apiceque singulatim rotundatis. — Long. 1 3/4 millim.; larg. 1 millim.

Cette espèce se rapproche un peu de la *lurida*, mais elle est plus courte, ses épaules sont mieux marquées, l'angle sutural des élytres est mieux accusé, les élytres sont plus parallèles, et leur ponctuation moins forte. Elle a beaucoup d'analogie avec l'*abdominalis* Duft., mais elle est de taille plus forte, son corselet et ses élytres sont relativement plus larges, la ponctuation de ses dernières est plus forte et plus écartée, et plus confuse à la base, enfin les ♀ n'ont pas l'abdomen gonflé comme dans l'*abdominalis*. La tête est triangulaire, noire de poix, brillante, lisse sur le sommet, et a une forte carène élevée qui va de la base des antennes à la bouche. Les antennes sont plus longues que la moitié du corps, testacées à la base, noires au sommet. Le *prothorax* est court, transversal, tronqué en avant et en arrière, un peu arrondi et rebordé sur les côtés, médiocrement convexe, obsolètement ponctué de points peu serrés; tantôt il est testacé, tantôt son bord antérieur est couleur de poix, tantôt cette couleur envahit tout le corselet. L'*écusson* est petit, lisse, brunâtre. Les *élytres* sont, à la base, plus larges que le corselet, ont les épaules bien accusées et leurs côtés à peu près parallèles jusqu'aux deux tiers, elles s'arrondissent ensuite assez brusquement et se terminent par un angle sutural obtus; elles sont à peine d'un tiers plus longues que larges; leur surface est médiocrement convexe,

couverte de points assez forts, mais peu serrés et confus; elles sont d'ordinaire testacées comme le corselet, mais quelquefois la suture est étroitement ferrugineuse, ainsi qu'une partie des bords latéraux. Le dessous est noir de poix; les quatre pattes antérieures, ainsi que les tibias et tarses postérieurs, sont d'un testacé clair; les fémurs postérieurs sont de couleur de poix, particulièrement à leur extrémité.

Cette espèce se prend à Paris, sur l'*Echium vulgare*. Je l'ai vue de Dijon, de Bordeaux, d'Autriche, et même de Bône, en Algérie.

85. *Teinodactyla BRUNNICEPS*. (*T. ordinata* Foud.)

Ovata, parva, convexa, pallidè testacea; capite, antennarum apice, pectore et abdomine femoribusque posticis nigropiceis. Elytris ad basin subseriatim punctatis, ad apicem singulatim rotundatis, et abdomen non occultantibus. — Long. 1 1/2 millim.; larg 1 1/5 millim.

Cette jolie espèce ressemble à la *pratensis*, mais elle est plus petite de moitié et beaucoup plus fortement ponctuée, en outre, son corselet est moins long et plus large, relativement, et sa couleur plus pâle. Elle se rapproche beaucoup, par sa couleur pâle un peu mate, et par sa grosse ponctuation, de la *T. ballotæ* Mihi, mais ses élytres arrondies du bout et sa petite taille l'en distinguent tout de suite. Tête triangulaire, noire de poix, quelquefois plus claire, mais toujours au moins ferrugineuse; le vertex lisse; le devant caréné entre les antennes; les yeux noirs. Les antennes de la moitié du corps, pâles à la base, obscurcies à leur extrémité. *Corselet* très court, presque deux fois aussi large que long, d'un testacé pâle peu brillant, tronqué à la base et au sommet, rebordé et très peu arrondi sur les côtés, très peu convexe en dessus, à ponctuation assez serrée, mais un peu moins forte que sur les élytres. *Ecusson* petit, triangulaire,

lisse. *Elytres* antérieurement un peu plus larges que le corselet, obliquement arrondies aux épaules, se dilatant ensuite jusqu'aux deux tiers, où elles sont le plus larges, puis s'arrondissant brusquement jusqu'à l'angle sutural, qui est bien marqué et obtus. Elles sont médiocrement convexes, d'un testacé très pâle, peu brillant, à ponctuation forte, profonde, formant presque des séries de points vers la base. Le dessous du corselet est testacé. La poitrine et l'abdomen, qui dépasse un peu les élytres, sont noires de poix. Les pattes sont d'un testacé pâle, sauf les fémurs postérieurs, qui sont plus ferrugineux et souvent même noires de poix à l'extrémité, en dessus.

Cet insecte a été trouvé en abondance par notre collègue M. le docteur Grénier, aux environs d'Aix, en Provence, et à Médéah, par M. Lethierry, qui l'a eue aussi d'Avignon.

c. Corps ovale. Elytres déhiscentes.

86. *Teinodactyla TEUCRII*. (*T. minuscula* Foud.)

Ovata, convexa, testaceo-grisea, nitida, supra crebre punctulata. Antennarum apice, capite, prothorace, femoribusque posticis ferrugineis. Elytris brevibus, ad apicem singulatim rotundatis, dehiscentibus. — Long. 1 1/2 à 1 2/3 millim.; larg. 1 1/4 millim.

Cette espèce ressemble à la *lurida*, mais elle est plus petite, de couleur moins foncée, ses élytres sont plus gibbeuses, ne recouvrent jamais entièrement l'abdomen, sont bien arrondies à l'extrémité et déhiscentes. *Tête* triangulaire, d'un testacé ferrugineux, brillant, finement ponctuée; front antérieurement caréné; yeux saillants, noirs. Antennes plus longues que la moitié du corps, pâles à la base, ferrugineuses au sommet. *Corselet* court, transversal, tronqué à la base et au sommet, fortement arrondi et rebordé sur les côtés, médiocrement convexe en dessus, d'un testacé

un peu ferrugineux et un peu plus clair que la tête, brillant, à ponctuation forte et serrée, presque rugueuse. Ecusson petit, arrondi, ferrugineux, lisse. *Elytres* antérieurement un peu plus larges que le corselet, obliquement arrondies aux épaules, se dilatant ensuite jusqu'aux deux tiers, où elles sont le plus larges, puis s'arrondissant assez brusquement et séparément en sorte que l'extrémité de l'abdomen est à découvert. Elles sont médiocrement convexes, d'un testacé pâle ou grisâtre un peu plus clair que le corselet, brillantes, à ponctuation un peu moins serrée que sur le corselet, mais assez forte et confuse. *Dessous* d'un testacé ferrugineux, brillant, finement ponctué. Les pattes sont d'un testacé un peu plus clair, sauf les fémurs postérieurs, qui sont plus ferrugineux.

Cet insecte est très commun dans les bois des environs de Paris, sur le *Teucrium scorodonia*. J'en ai pris considérablement et je ne l'ai jamais vu varier.



POST-SCRIPTUM.

Par suite de l'impression tardive de mon manuscrit sur les Altises, présenté par moi à la Société le 14 septembre 1859, le remarquable ouvrage de feu M. Foudras sur le même objet devance ma première partie de quelques jours. Dès son apparition à Paris, le 14 avril dernier, j'ai cherché à établir la concordance entre ses dénominations d'espèces et les miennes, de là quelques noms indiqués entre parenthèse dans les trois dernières feuilles de mon travail qui n'étaient pas encore mises en page. Depuis, M. Mulsant, avec une obligeance extrême, dont je le remercie sincèrement, m'a communiqué des types de la collection même de son savant ami et je donne ci-après les résultats de mon examen. J'ai mis en regard toutes les espèces qui sont comparables et indiqué en lettres romaines les noms qui me paraissent devoir être conservés.

Noms de M. Foudras.

Noms de E. Allard.

Genre *Lithonoma*.

Lithonoma *Marginella*
Id. *Andalasiaca*.

Marginella.
Andalusica.

Genre *Crepidodera*.

Arrhænocœla *Lineata*.
Crepidodera *Impressa*.
Id. *Lœvigata*.
Id. *Transversa*.
Id. *Ferruginea*.

Lineata.
Impressa.
Id. var.
Transversa.
Exoleta.

Noms de M. Foudras.

Noms de E. Allard.

<i>Ochrosis</i>	Ventralis.	Ventralis.
Crepidodera	Rufipes.	Rufipes.
Id.	Melanostoma.	Melanostoma.
Id.	Femorata.	Femorata.
Id.	Cyanescens.	Cyanescens.
Id.	Nigritula.	Nigritula.
<i>Chalcoides</i>	Nitidula.	Nitidula.
Id.	<i>Aurata.</i>	Helxines.
Id.	Chloris.	Id. var.
Id.	Smaragdina.	Id. var.
Id.	Aureola.	Id. var.
Id.	<i>Helxines.</i>	Fulvicornis.
<i>Hippuriphila</i>	Modeeri.	Modeeri.
<i>Epitrix</i>	Pubescens.	Pubescens.
Id.	Atropæ.	Atropæ.

Genre *Linostota*.

Hermœophaga	Mercurialis.	Mercurialis.
Id.	Cicatrix.	Cicatrix.

Genre *Altica*.

Genre Graptodera.

<i>Quercetorum.</i>	Erucaë.
Brevicollis.	<i>Coryli.</i>
<i>Consobrina.</i>	Ampelophaga.
Lythri.	Lythri.
Hippophaes.	Hippophaes.
Oleracea.	Oleracea.

Noms de M. Foudras.

Noms de E. Allard.

Genre *Teinodactyla*.

Genre *Teinodactyla*.

Echii.
 Linnæi.
 Fuscoænea.
Metallescens.
 Nigra.
Pulex.
 Anchusæ.
 Parvula.
 Ventricosa.
 Holsatica.
Analis.
4-Maculata.
 Dorsalis.
Stragulata.
Melanocephala.
 Atricilla.
 Fuscicollis.
Femoralis.
Atricapilla.
 Crassicornis.
Lateralis.
Verbasci.
Nigricollis.
 Nasturtii.
Biguttata.
Picipes.
 Subterlucens.
Lycopi.
 Verbasci.

Echii.
 Linnæi.
 Fuscoænea.
 Corynthia.
 Nigra.
 Obliterata.
 Anchusæ.
 Parvula.
Subrotunda.
 Holsatica.
 Apicalis.
 4-Pustulata.
 Dorsalis.
 Circumsepta.
 Thoracica.
 Atricilla.
 Id. var.
 Lateralis.
 Melanocephala.
 Id. var.
 Sisymbrii.
 Thapsi.
 Suturalis.
 Nasturtii.
 Lateripunctata.
 Atricapilla.
 Id. var.
 Abdominalis.
 Verbasci.

Noms de M. Foudras.

Noms de E. Allard.

Genre *Teinodactyla*.Genre *Teinodactyla*.*Æruginosa*.*Canescens*.*Pratensis*.*Pusilla*.*Tabida*.*Pellucida*.*Succinea*.*Brunnea*.*Candidula*.*Rutila*.*Ochroleuca*.*Ballotæ*.*Lurida*.*Rubiginosa*.*Ferruginea*.*Ordinata*.*Minuscula*.*Lævis*.

Id. var.

Femoralis.*Pusilla*.*Tabida*.*Testacea*.

Id. var.

Brunnea.*Latifrons*.*Rutila*.*Ochroleuca*.*Ballotæ*.*Lurida*.*Flavicornis*.*Pratensis*.*Brunniceps*.*Teucriti*.

Paris, ce 3 mai 1860.



ESSAI

SUR LES

COLÉOPTÈRES DE BARBARIE

Par MM. L. FAIRMAIRE et le D^r C. COQUEREL.

DEUXIÈME PARTIE (1).

(Séance du 25 Mai 1859.)

Fam. SCYDMÆNIDÆ.

G. SCYDMÆNUS.

A. *Antennes graduellement épaissies à l'extrémité.*

1. *S. truncatus* C. — Long. 1 mill. et 1/4. — *Brunneo-ferrugineus, nitidus, pubescens; thorace valde convexo, subcordato, basi parum distincte foveolato; elytris oblongis, apice rotundatis, fere truncatis; antennis pedibusque ferrugineis.* (Pl. 6, fig 1.)

Oblong, d'un brun ferrugineux. Antennes grossissant très régulièrement jusqu'à l'extrémité. Corcelet très fortement convexe, élargi en avant, un peu rétréci en arrière, côtés arrondis; marqué de chaque côté à sa base de deux fossettes peu profondes. Elytres oblongues, élargies vers leur milieu, très peu atténuées, arrondies et presque tron-

(1) Voyez, pour la première partie, Annales, 1858, 3^e série, tome VI, pages 743 à 795, planche 16.

3^e Série, TOME VIII.

10

quées en arrière; couvertes d'une ponctuation peu marquée; poils assez longs, peu serrés.

Il se distingue de ses congénères par la forme des élytres qui sont beaucoup moins atténuées en arrière que dans les autres espèces, ce qui lui donne un faciès tout particulier. Peut-être même devrait-il former une division à part. — Algérie (coll. Reiche).

2. *S. Helferi* Schaum. — Long. 1 mill. et 1/4. — Nigropiceus, nitidus, pubescens, prothorace subcordato, basi distincte foveolato; coleopteris oblongo-ovatis, basi quadri-foveolatis, antennis pedibusque ferrugineis. — Habitat in Sicilia in monte OEtina (Schaum). — Algérie (coll. Reiche).

3. *S. protervus* C. — Long. 1 mill. 1/2. — Convexus, brunneo-piceus nitidus, pubescens; thorace subquadrato, antice-latiore, basi utrinque bifoveolato; elytris oblongo-ovatis, basi utrinque impressis, punctis piliferis profunde notatis; antennis pedibusque brunneis. (Pl. 6, fig. 5.)

Oblong, très convexe. D'un brun rougeâtre plus ou moins foncé. Antennes et pattes brunes. Antennes assez épaisses, surtout à l'extrémité, augmentant graduellement d'épaisseur jusqu'à l'extrémité; les cinq derniers articles plus forts, particulièrement chez les mâles. Corselet arrondi sur les côtés, presque carré, un peu plus large en avant qu'en arrière, lisse et très convexe, marqué de chaque côté à la base de deux fossettes profondes. Elytres convexes, en ovale allongé; de chaque côté, vers l'angle huméral, un pli élevé; couvertes de points enfoncés fortement marqués, disposés en séries régulières et assez distants les uns des autres; ces points donnent naissance chacun à un poil assez long.

La femelle se distingue du mâle par ses antennes moins épaisses vers l'extrémité, sa taille un peu plus forte et ses élytres un peu plus larges.

Pris à Mers-el-Kébir, sous des pierres; un individu dans une fourmilière.

4. *S. furtivus* C. — Long. 1 mill. $1/4$ à 1 mill. $1/2$. — *Brunneo-ferrugineus*, *nitidus*; *pubescens*, *thorace subquadrato*; *basi parum distincte foveolato*; *elytris oblongo-ovatis*, *basi utrinque plicatis*; *punctis piliferis impressis*; *antennis pedibusque ferrugineis*. (Pl. 6, fig. 6.)

Très voisin du précédent. S'en distingue facilement par le corselet moins large à la base et marqué en ce point de fossettes peu distinctes, l'interne mieux marquée. Les élytres sont un peu plus larges et garnies de points enfoncés moins profondément marqués. La couleur générale est d'un brun ferrugineux plus clair. — Pris à Mers-el-Kébir, dans les mêmes localités que l'espèce précédente, et comme celle-ci, quelquefois dans les fourmilières.

B. *Les quatre derniers articles des antennes distinctement plus grands.*

5. *S. spissicornis* C. — Long 2 mill. — *Brunneo-piceus*, *nitidus*, *pubescens*, *antennis crassis*; *prothorace elongato*, *antice angustiore*, *basi quadri-foveolato*; *elytris ovatis*, *angulis humeralibus elevatis*, *basi biimpressis*; *antennis pedibusque brunneis*. (Pl. 6, fig. 2.)

D'un brun rougeâtre peu foncé. Antennes épaisses, les quatre derniers articles (pl. 6, fig. 2 a) beaucoup plus épais que les suivants. Corselet convexe, notablement plus étroit en avant qu'en arrière, sinué en arrière, muni en ce point de quatre fossettes bien distinctes, dont les externes plus grandes; côtés arrondis. Elytres un peu plus larges que le corselet à leur base, élargies vers leur milieu, assez brusquement rétrécies en arrière; angles huméraux saillants; de chaque côté de l'écusson deux impressions obliques bien

marquées; poils peu serrés, longs. Antennes et pattes d'un brun plus clair que le corps. — Tanger.

6. *S. abditus* C. — Long 1 mill. — *Nigro-piceus, nitidus, pilosus, thorace subquadrato, basi foveis 4 minimis impressis; elytris oblongo-ovatis; antennis rufis, clava nigra, pedibus brunneis.* (Pl. 6, fig. 4.)

Voisin du *S. intrusus* Schaum, s'en distingue par sa forme plus allongée, son corselet moins large à la base et marqué de fossettes beaucoup moins profondes, ses élytres presque régulièrement ovales et beaucoup moins élargies vers leur milieu. — Tanger.

C. *Les trois derniers articles des antennes distinctement plus grands.*

7. *S. antidotus* Germar, Faun. Ins. Eur. fasc. XXII, n° 3. Schaum, Analect. entom., p. 25, n° 25. — Long. 2 à 2 1/4 mill. — *Rufo-ferrugineus, subpubescens, thorace oblongo-ovato, convexo, basi foveolato, coleopteris ovalibus, lævibus.* — Très commun à Mers-el-Kébir, sous les pierres, au premier printemps.

8. *S. intrusus* (pl. 6, fig. 7) Schaum. — *S. Schaumii* Lucas, Explor. Alg., p. v. — Long. un peu plus de 1 mill. — *Niger, nitidus, pubescens, thorace subquadrato, piloso, basi transversim, impresso, quadri-foveolato, elytris lævibus, antennis rufis, clava-nigra, pedibus ferrugineis.* — Sicile; Syrie; Algérie (H. Lucas).

9. *S. promptus* C. — Long. 1 mill. 1/4. — *Brunneo-ferrugineus, nitidus, pubescens, antennis parum crassis, prothorace elongato, basi quadri-foveolato, elytris oblongo-ovatis; antennis pedibusque brunneis* (Pl. 6, fig. 3.).

Se distingue facilement du précédent par sa taille beaucoup plus petite, son corselet plus étroit à la base et moins

brusquement atténué en avant, et ses élytres plus régulièrement ovales. — De Tanger.

10. *S. angustatus* Lucas. Explor. scient. Algérie, pl. 132, n° 387. — *Pilosus*; *capite fusco-ferrugineo, lævigato*; *thorace fusco-ferrugineo, convexo, antice latiore, marginibus dilatatis ac rotundatis*; *elytris elongatis, angustatis, antice foveolatis*; *pedibus fusco-ferrugineis*. (Pl. 6, fig. 8.)

Cet insecte, remarquable par sa forme allongée, doit peut-être former le type d'une division nouvelle. Nous n'avons pu nous en assurer, ne pouvant sacrifier l'unique individu que possède notre ami et collègue Lucas. Nous en donnons une figure nouvelle.

Chevrolatia insignis Duv. — Ce rare insecte a été trouvé à Bône, par M. Leprieur.

Fam. PAUSSIDÆ.

1. *Paussus Favieri* L. Fairm. Ann. Soc. Ent. Fr. 1852, 76, pl. 3, fig. 4. — Long. 3 1/2 mill. — *Rufo-testaceus, sat nitidus, elongatus, antennarum articulo 2° trigono, crasso, ultimo inflato, intus subdenticulato, angulo interno in dente producto*; *capite medio spinoso*; *prothorace medio constricto, transversim sulcato, antice linea media obsoleta*; *pedibus validis*. — Ce joli insecte, qui vit sous les pierres en compagnie de la *Formica pallidula* Nyl., a été d'abord trouvé aux environs de Tanger, puis en Andalousie; enfin MM. C. Coquerel et Sencier ont constaté son existence sur les coteaux qui environnent Mers-el-Kébir, et M. Delarouzée vient de le découvrir près de Collioure.

2. *P. Olcesii* L. Fairm. Rev. zool. 1856, 530. — Long. 6 1/2 mill. — *Castaneo-brunneus, sat nitidus, subtus dilutior*; *capite opaco, medio sulcato, antennis oblongis, articulo primo subquadrato, densè punctulato, articulo secundo elongato, parallelo, compresso, intus denticulato, basi truncato*;

prothorace oblongo, antice inflato, postea constricto et profunde transversim sulcato, ante basim tuberculato; elytris lævigatis, postice truncatis; pedibus posticis brevibus, compressis. (Pl. 6, fig. 9.)

D'un brun marron assez brillant, plus clair en dessous. Tête mate, sillonnée au milieu; antennes ayant le premier article presque carré, densément ponctué, le deuxième allongé, parallèle, comprimé, denticulé en dedans avec l'angle interne-inférieur prolongé et l'extrémité obtusément arrondie en dehors. Corselet oblong, à peine plus large que la tête, renflé à la portion antérieure, puis fortement rétréci, avec un sillon transversal; deux tubercules à la base. Elytres beaucoup plus larges que le corselet, lisses, tronquées un peu obliquement à l'extrémité où elles s'élargissent un peu. Pattes postérieures courtes avec les jambes dilatées. — Tanger.

Parait voisin des *P. Latreillei* et *Klugii*, mais s'en distingue facilement par la forme du corselet et des jambes postérieures.

Fam. STAPHYLINIDÆ.

Apteranillus Dohrnii L. Fairm., Entom. Zeit. Stettin, 1854, 73, pl. 1, fig. 8. — Long. 4 mill. — Ce nouveau genre se rapproche beaucoup des *Myrmedonia*; il en diffère par l'absence des yeux, la tête triangulaire, et les antennes atteignant la moitié du corps, à premier article allongé ainsi que le troisième, le deuxième petit. L'unique espèce offre le faciès de la *M. canaliculata*; elle est aptère, d'un roux pâle, très ponctuée. — Tanger.

Myrmedonia physogastra F. — Long. 4 mill. — *Nigra, nitida, tenuiter sat dense punctata, glabra, antennis rufopiceis, subfusiformibus parum elongatis; capite medio leviter canaliculato; prothorace lato, basi anticeque parum angus-*

tato, impressione media parum profunda, medio interrupta, angulis anticis obtusis; elytris prothorace parum latioribus; abdomine segmentis secundo tertioque inflatis.

Entièrement d'un noir brillant, à ponctuation fine, assez serrée, presque glabre. Tête ayant à la base une impression transversale et au milieu une impression longitudinale. Antennes fortes, presque fusiformes, d'un roux brunâtre; premier article fortement claviforme, deuxième et troisième presque égaux, les suivants transversaux, le dernier presque conique, aussi long que les deux précédents réunis. Corselet plus large que la tête, un peu plus étroit que les élytres, arrondi légèrement sur les côtés, également rétréci en avant et en arrière; angles antérieurs obtus; au milieu une impression peu profonde, interrompue. Elytres de même longueur que le corselet, tronquées obliquement à l'extrémité. Abdomen ayant le premier segment fortement impressionné en travers, les deuxième et troisième fortement gibbeux, la gibbosité du troisième creusée en dessus, avec un petit lobe saillant sortant du deuxième; les autres unis. Pattes de même couleur. — Algérie (coll. Reiche).

Cette espèce intéressante est voisine de la *M. tuberiventrif*; mais elle en diffère notablement par le corselet non rétréci en arrière, à angles antérieurs non saillants, par les antennes plus courtes, la ponctuation moins grosse, et les tubercules de l'abdomen moins saillants, sans crochets.

Homalota myrmidon F. — Long. 1 1/2 mill. — *Parallela, rufo-testacea sat nitida, antennis fuscis, basi rufo-testaceis, abdomine fuscescente, ano rufo; capite prothoraceque, subtiliter punctulatis, hoc medio obsolete impresso; elytris prothorace brevioribus, sat fortiter punctatis; abdomine lævigato, postice paulo latiore, apice truncato.*

Parallèle, assez épaisse, mais un peu déprimée en dessus; d'un roux testacé assez brillant avec l'abdomen d'un

brun noirâtre, dernier segment et extrémité de l'avant-dernier, roussâtres. Tête arrondie, assez convexe, finement ponctuée. Antennes assez fortes, brunes avec les trois premiers articles d'un roux testacé; deuxième et troisième articles allongés, presque égaux, les suivants courts, s'élargissant peu à peu vers l'extrémité, le dernier ovalaire, roussâtre à l'extrémité, aussi long que les deux précédents. Corselet assez court, pas plus large que la tête, rétréci en arrière, fortement arrondi sur les côtés en avant; finement et assez densément ponctué; au milieu une très faible impression longitudinale. Elytres de même largeur que le corselet, mais un peu plus courtes, assez fortement et assez densément ponctuées. Abdomen s'élargissant légèrement vers l'extrémité qui est tronquée; sans ponctuation distincte. — Algérie.

Cette espèce se place près de la *circellaris*, mais elle s'en distingue facilement par ses antennes courtes et fortes, et par ses élytres fortement ponctuées.

Phytosus nigriventris. — Tanger. — Cette espèce s'arrête avec les marées de l'Océan.

Hypocyptus grandicornis F. — Long. 1 mill. — *Breviter ovalis, convexus, nigro-fuscus, griseo-pubescens; elytris rufis, apice nigricantibus; antennis validis, elytrorum apicem attingentibus.*

En ovale très court, d'un brun-noir brillant, à pubescence d'un gris roussâtre. Antennes atteignant presque l'extrémité des élytres, fortes, d'un brun foncé. Tête et corselet plus brillant que le reste du corps. Elytres finement et densément ponctuées, rougeâtres avec la bordure apicale noire. Abdomen conique, aussi large à la base que les élytres. Pattes d'un brun foncé. — Biskra (Lethierry).

Cette espèce est remarquable par ses grandes et fortes antennes presque d'égale grosseur.

Mycetoporus biplagiatus F. — Long. 3 1/2 mill. — *Elongatus, obscure testaceus, nitidissimus, capite fusco, elytris utrinque macula discoidali fusca, lata, serie punctorum dorsali simplice, abdomine nigro, segmentis rufo-piceo late marginatis, antennis sat validis fuscis, pedibus testaceis, tarsis posticis tibiis sesqui longioribus.*

Allongé, d'un roux testacé foncé très brillant. Tête brune. Antennes assez épaisses et dépassant un peu la base du corselet, grossissant notablement vers l'extrémité, à commencer du sixième article, le dernier aussi long que les deux précédents et un peu plus gros; brunâtres; bouche et palpes d'un testacé pâle. Corselet convexe, aussi large que les élytres, rétréci en avant, arrondi aux angles postérieurs, peu à la base, imponctué sur le disque. Elytres plus d'une fois et demie aussi longues que le corselet, ayant les trois séries ordinaires de points, la série dorsale à points écartés; sur chacune, au milieu une grande tache brune atteignant les côtés, mais non la suture; région scutellaire enfumée. Abdomen d'un brun foncé brillant, chaque segment largement bordé de rougeâtre obscur; à poils raides couchés, noirs sur les côtés, roussâtres au milieu. Pattes d'un testacé clair: tarses postérieurs presque deux fois aussi longs que les jambes. — Bône, communiqué par M. Lethierry.

Forme et coloration du *longicornis*, mais distincte par le corps, plus parallèle, les antennes moins longues, beaucoup plus épaisses.

1. *Quedius crassus* F. — Long. 8 1/2 à 9 mill. — *Brevis, niger, nitidus, antennis fuscis, elytris rufis abdomineque fortius asperatis, segmento ultimo piceo.*

Forme du *Q. curtus* auquel il ressemble extrêmement, en diffère par les antennes d'un brun foncé, les élytres et l'abdomen à ponctuation rugueuse beaucoup plus marquée, et par l'abdomen dont les segments ne sont pas marginés

de brun ; la pubescence gris-roussâtre des élytres et de l'abdomen est beaucoup plus visible ; le dernier segment de l'abdomen est d'un brun foncé ainsi que l'extrémité de l'avant-dernier ; les pattes sont d'un brun noir avec les tarsi d'un rougeâtre obscur. — Mers-el-Kébir (Coquerel) ; j'en ai vu un deuxième individu trouvé à Médéah et communiqué par M. Lethierry.

Des deux individus que j'ai examinés, l'un offre sur le corselet deux séries de deux points, l'autre n'en offre qu'une.

2. *Q. molochinus*. — Algérie.

3. *Q. frontalis*. — Algérie.

4. *Q. peltatus*. — Bone (Lethierry).

5. *Q. bovinus*. C. — Long. 6 mill. — *Elongatus, niger, nitidissimus; elytris pedibusque brunneo-piceis; capite ovato, lævigato, lateribus subtiliter punctulatis; prothorace lævis-simo, punctis 2 utrinque impresso; elytris punctatis.*

Tête ovale, d'un noir brillant, très lisse, deux impressions peu marquées entre les antennes, un peu au delà deux points enfoncés très petits, quelques autres très fins, dont deux plus gros à la base et sur les côtés, vertex très brillant et très lisse, antennes d'un testacé obscur avec le premier article et l'extrémité des deux suivants noirs ; assez fortes, grossissant un peu vers l'extrémité, les avant-derniers articles presque carrés. Corselet très lisse, brillant, fortement convexe en dessus, coupé presque droit en avant, arrondi très régulièrement en arrière, marqué de chaque côté de deux gros points enfoncés ; quelques points plus petits épars en dedans des précédents et vers les angles postérieurs. Écusson lisse. Élytres un peu plus larges à leur origine que le corselet, s'élargissant légèrement ensuite, couverte d'une ponctuation rugueuse assez serrée et peu

régulière; d'un brun jaunâtre. Abdomen d'un noir moins brillant que le corselet, légèrement pubescent. Pattes d'un brun noirâtre, tarsi plus clairs.

Mers-el-Kébir, dans les bouses de vaches.

Cet insecte est remarquable par la forme du corselet qui est allongé, très peu rétréci en avant, avec les angles antérieurs un peu marqués et par les points du disque qui sont extrêmement écartés sur les côtés et les uns des autres; l'abdomen est presque parallèle, très faiblement atténué à l'extrémité.

Heterothops acuminatus F. — Long. 6 mill. — *Brunneofuscus, nitidus, capite nigro, antennis, palpis pedibusque pallide rufo-testaceis; prothorace convexo, fere rotundato, antice truncato; scutello lævi; elytris prothorace paulo brevioribus, rugosulo-punctatis; abdomine apice valde acuminato, sat longe villosa, segmentis obscure rufo-marginatis.*

D'un brun noirâtre, brillant, tête noire, antennes, palpes et pattes d'un roux testacé assez pâle. Antennes garnies de quelques poils hérissés; premier article aussi long que les deux suivants réunis. Tête ayant un gros point au bord interne supérieur des yeux; ceux-ci oblongs-ovales, grands; quelques poils assez longs. Corselet convexe presque arrondi, un peu échancré en avant, avec deux séries dorsales de trois points; côtés et bord postérieurs d'un rougeâtre obscur. Écusson lisse. Élytres un peu plus courtes que le corselet, à ponctuation rugueuse, un peu imbriquée, et à pubescence grisâtre assez serrée, ce qui leur donne une teinte plus mate; d'un brun foncé. Abdomen très acuminé, diminuant dès la base; d'un brun noir, avec le bord postérieur des segments d'un brun rougeâtre, à ponctuation imbriquée, à pubescence grisâtre assez serrée, les côtés et l'extrémité à longs poils noirs; styles abdominaux très saillants; dessous de l'abdomen à reflets irisés, bord des segments plus largement rougeâtre; dernier segment ♂

ayant une légère impression aboutissant au bord postérieur qui est un peu échancré. — Tanger.

Staphylinus medioximus L. Fairm. Ann. Soc. Ent. Fr. 1852, 73. — Long. 16 mill. — Niger, opacus, elytris pedibusque rufis, antennis rufo-testaceis, apice vix obscurioribus; scutello atro-tomentoso; prothorace postice angustiore, prothoracis margine postico maculisque abdominis orichalceo-tomentosis. — Tanger.

Cette espèce, qui a été trouvée aussi en Algérie, notamment à Oran par M. Lejeune, est exactement le passage de l'*O. caesareus* à l'*erythropterus*.

1. *Ocytus nigrinus* Luc. Explor. Algér. p. 109. — Long. 77 mill. — *Ater parum nitidus, capite prothoraceque nitidioribus vix cyaneo tinctis; capite dense punctato, prothorace vix latiore, hoc dense sat fortiter punctato, linea media lævi postice elevata; scutello punctato; elytris prothoracis, longitudine, dense rugosulis subopacis; abdomine tenuiter dense asperulo.*

D'un noir peu brillant, presque mat sur les élytres, très brillant et souvent avec une légère teinte d'acier sur la tête et le corselet. Tête un peu plus large que le corselet, presque carrée, à ponctuation serrée; au milieu, à la base, une trace de ligne élevée. Antennes ayant le troisième article beaucoup plus long que le deuxième, les six derniers presque égaux, diminuant peu à peu de longueur, le dernier tronqué obliquement et très pointu. Corselet droit sur les côtés, fortement arrondi à la base et aux angles postérieurs, tronqué en avant, avec les angles antérieurs droits mais à pointe arrondie, densément ponctué un peu plus que la tête; au milieu une ligne lisse un peu élevée, surtout à la base. Écusson triangulaire un peu déprimé, densément et rugueusement ponctué. Élytres de la longueur du corselet, un peu plus larges, planes, presque mates, très finement rugueuses. Abdomen densément et assez finement rugueux. ♂, tarsi

antérieurs fortement dilatés, garnis en dessous de poils roux. — Tanger, Alger (Lallemant).

Extrêmement voisin du *morio*, dont il ne diffère que par la ponctuation du corselet moins serrée, non confluyente, la tête moins densément ponctuée et l'abdomen plus fortement rugueux; la coloration de la tête et du corselet est aussi assez caractéristique.

2. *O. atrocyaneus* F. — Long. 18 à 22 mill. — *Subapterus, niger, subopacus, capite, prothorace clytrisque vix obscure cœrulescentibus, clytris prothoracis longitudine, scutello atro-velutino, triangulari.*

Extrêmement voisin de l'*O. cyaneus*, mais d'un noir plus mat, moins bleuâtre sur la tête, le corselet et les élytres; en diffère par la tête plus large, les antennes dont les derniers articles ne sont pas notablement plus courts que les autres, le dernier est acuminé et non tronqué obliquement; la ponctuation de la tête et du corselet est beaucoup plus fine et moins profonde, et les élytres sont un peu plus courtes, presque lisses, à fines rugosités presque effacées; sur chacune une ligne dorsale de quatre points; l'écusson est plus triangulaire, moins arrondi sur les côtés, enfin le dessus du corps est presque glabre. — Mers-el-Kébir (*C. Coquerel*).

Cette espèce ne remplace pas l'*O. cyaneus* qui se trouve dans les mêmes localités.

3. *O. æthiops*. — Commun dans toute la Barbarie.

4. *O. obscuropæneus* L. Fairm. Ann. Soc. Ent. Fr. 1852, 73. — Long. 18 à 19 mill. — *Alatus; niger, parum nitidus, breviter fusco-pubescentis, capite prothoraceque obscure æneis, paulo nitidioribus, dense punctatis; capite ovato, convexo; antennis brevibus, apice tenuioribus; scutello macula magna atro-velutina; clytris prothoraci subæqualibus, subtilissime ac dense punctatis; abdomine segmentis*

3, 4, 5, 6 et 7 duobus punctis grossis impressis; pedibus nigris. — Tanger.

Se rapproche pour la forme un peu épaisse de la tête et du corselet de l'*O. picipennis* et du *pedator*, mais les élytres sont déprimées et plus longues.

5. *O. bellicosus* L. Fairm. Ann. Soc. Ent. Fr. 1855, 312. — Long. 12 à 18 mill. — Elongatus, supra planatus, nitidus, capite, prothorace elytrisque cœrulescentibus, submetallicis nitidis, ore, antennis pedibusque testaceo-rufis, coxis obscurioribus; capite quadrato, prothorace latiore; prothorace elongato, postice angustiore, angulis anticis fere rectis, subacutis; elytris prothorace non longioribus, postice latioribus. (Pl. 6, fig. 10.)

Cette belle espèce est très voisine, non pas de l'*O. siculus* comme je l'ai dit par erreur, mais de l'*O. planatipennis* Aubé. — Elle en diffère par le corselet plus densément ponctué, sans ligne médiane élevée et lisse. Je l'ai reçue de Tanger, mais elle a été prise aussi aux environs d'Alger par M. Lallemant, et à Constantine par M. Hénon.

6. *O. ater*. — Maroc.

Xantholinus amissus C. — Long. 5 à 6 mill. — Elongatus, nitidus, niger; capite supra lævi, lateribus valde punctatis; prothorace lævi, dorso utrinque 5 punctato, lateribus 4 vel 5-punctatis; elytris nigro-piceis, basi obscurioribus; pedibus fulvis.

Tête noire, très lisse et très brillante en dessus, marquée en avant de quatre impressions profondes; de gros points enfoncés sur les côtés et surtout en arrière. Antennes d'un gris noirâtre, légèrement velues, les deux premiers articles fauves. Corselet un peu moins large que la tête, surtout en arrière; angles déprimés, bord postérieur arrondi; d'un noir brillant, très lisse; au milieu du disque, deux rangées de cinq gros points profonds; sur les côtés, quatre ou cinq

points en arc. Élytres parallèles, plus larges que le corselet, d'un brun de poix plus foncé à la base, d'un jaune clair sur les côtés; une ligne de très petits points enfoncés le long de la suture, une autre partant de l'épaule et moins bien marquée. Abdomen d'un noir brillant, lisse au milieu, finement ponctué sur les côtés. Pattes d'un brun rougeâtre. — Mers-el-Kébir.

1. *Scimbalium pubipenne* F. — Long. 5 mill. — *Brunneum nitidum*, *antennis palpis pedibusque testaceis, elytris plus minusve rufo-brunneis, depressis, dense griseo-pubescentibus, abdominis apice rufo.*

Assez déprimé, d'un brun brillant, avec les palpes, les antennes et les pattes d'un testacé foncé. Tête de même largeur, à la base, que le corselet, presque sans points. Corselet un peu plus étroit que les élytres, très faiblement rétréci en arrière, à ponctuation excessivement fine laissant au milieu un assez large espace lisse. Écusson ponctué. Élytres déprimées, un peu plus longues que le corselet, très finement et très densément ponctuées, d'un brun roussâtre plus ou moins clair, plus foncées ou brunes sur les bords, couvertes d'une pubescence serrée d'un gris roussâtre qui les rend presque mates. Abdomen à pubescence assez longue, d'un gris roussâtre; segments marginés de roussâtre obscur, avec le dernier et l'extrémité de l'avant-dernier de cette même couleur. Cuisses antérieures formant en dessous un angle obtus et jambes garnies en dedans de soies raides écartées. — Bone. (Leprieur.)

Cette espèce est facile à distinguer des *S. anale* et *planicolle* par le corps plus déprimé et la taille plus petite, et du *S. testaceum* par la taille plus grande et la forme plus convexe, et les élytres plus longues.

2. *S. testaceum* Er. — Type et variétés de Tanger.

1. *Lithocharis sericella* F. — Long. 3 1/3 mill. — *Subpa-*

rallata, convexa fusco-brunnea, sat nitida, tenuissima ac densissima punctulata, dense griseo-pubescentis, antennis, ore pedibusque testaceis, capite nigro, quadrato, elytris prothorace paulo latioribus, basim versus rufescentibus, elongatis, abdomine sat brevi.

Peu parallèle, peu déprimée, d'un brun foncé assez brillant, à pubescence d'un gris roussâtre, couchée, serrée, moins sur la tête; antennes, bouche, palpes et pattes d'un roux testacé. Tête noire, convexe, à ponctuation très fine et serrée, presque carrée, moins brillante que le reste du corps; antennes dépassant le milieu du corselet, les derniers articles presque moniliformes. Corselet convexe, presque carré, arrondi aux angles postérieurs, à ponctuation extrêmement fine et serrée, comme celle des élytres. Celles-ci un peu plus larges et d'un tiers plus longues que le corselet, rougeâtre vers la base. Abdomen assez court, un peu élargi au milieu, un peu atténué à l'extrémité, à ponctuation excessivement fine et serrée, à pubescence plus serrée, chaque segment étroitement bordé de roussâtre, le dernier de cette couleur, l'avant-dernier presque entièrement. — Bône, M. Lethierry.

Ressemble un peu à la *L. ochracea*, mais plus convexe, à corselet moins carré, à élytres moins larges; remarquable par sa pubescence serrée.

2. *L. despecta* F. — Long. 3 mill. — *Parallata, fusco-brunnea, sat nitida, sat fortiter dense punctata, griseo-pubescentis, ore pedibusque pallide rufo-testaceis, antennis obscurioribus, capite prothoraceque linea media subelevata munitis; capite subovato convexo, elytris rufis, basi nigricantibus, abdomine magis tenuiter punctato.*

Presque parallèle, un peu déprimée, d'un brun noirâtre assez brillant, à pubescence d'un gris roussâtre, palpes et pattes d'un roux testacé assez pâle; antennes plus foncées,

atteignant à peine le milieu du corselet. Tête et corselet densément et assez fortement ponctués, ayant au milieu une petite ligne élevée; tête ovalaire un peu convexe, plus longue que le corselet et presque plus large. Corselet presque carré, à angles antérieurs obtus, les postérieurs arrondis. Élytres pas plus larges et un peu plus longues que le corselet, rougeâtres, avec la base noirâtre, densément et assez fortement ponctuées. Abdomen d'un brun noirâtre, chaque segment étroitement bordé de roussâtre, le dernier de cette couleur, l'avant-dernier presque entièrement, à ponctuation un peu plus fine et serrée. — Philippeville, M. Lethierry.

Voisine de la *L. castanoptera*, mais distincte par la coloration de l'abdomen, des pattes et des élytres; la tête plus longue, plus étroite. Peut-être est-ce la même espèce que la *L. sicula* Kraatz; cependant la brièveté de la diagnose permet de douter.

3. *L. seminigra* F. — Long. 2 2/3 à 3 mill. — *Elongata, depressa, flavo-testacea, nitida, abdomine infuscato aut nigro, apice rufescente; capite prothoraceque sat fortiter parum dense punctatis, hoc medio lævi; elytris prothorace paulo brevioribus, densius punctatis, minus nitidis, abdomine tenuissime punctato, basi angustato.*

Allongée, déprimée, d'un jaune testacé brillant, avec la bouche, les antennes et les pattes plus pâles; abdomen brun ou même noir avec l'extrémité roussâtre. Tête à peine plus large que le corselet; quelques poils sur les côtés, à ponctuation assez grosse et forte, peu serrée; antennes assez courtes, presque moniliformes. Corselet en carré oblong, à ponctuation forte, un peu plus serrée; au milieu, une bande longitudinale lisse, un peu saillante. Élytres un peu plus courtes que le corselet, plus déprimées, à ponctuation plus serrée, ce qui les rend un peu moins brillantes. Abdomen un peu rétréci à la base, à ponctuation extrême-

ment fine, d'un brun noirâtre ou même noir, moins brillant que le corps; bord postérieur des segments parfois rougeâtre; dernier segment et extrémité de l'avant-dernier, rougeâtres.

Cette espèce est remarquable par sa coloration et la brièveté des élytres. — Mers-el-Kébir (Coquerel); Algérie (Lallemand).

Se trouve aussi dans le midi de la France; M. Perris m'en a communiqué un individu pris aux environs de Nîmes.

Mecognathus cribellatus F. — Long. 4 1/2 mill. — *Obscure rufus, elytris apice fuscis, abdomine nigricante, apice rufo; pedibus antennisque rufis, his apice dilutioribus; capite, prothorace elytrisque grosse et profunde punctatis, prothorace linea media elevata lævi; elytris prothorace paulo brevioribus; abdomine minus grosse punctato.*

D'un roussâtre obscur, assez brillant; pattes et antennes plus claires; extrémité des élytres noirâtres; abdomen noir avec les deux derniers segments rougeâtres. Tête, corselet et élytres couverts d'une ponctuation grosse, profonde, assez serrée; corselet assez fortement rétréci en avant et en arrière, ayant au milieu une ligne élevée, lisse, plus saillante, où elle est bordée de chaque côté par un court sillon. Élytres un peu plus courtes que le corselet, un peu atténuées à la base, tronquées obliquement. Abdomen ponctué à la base des segments. — Alger (Lallemand); Bône (Le-prieur).

Cette espèce fait partie du *G. Mecognathus* établi par M. Wollaston pour un insecte de Madère qui ressemble beaucoup au nôtre, mais qui s'en distingue facilement par l'absence d'une ligne lisse au milieu du corselet. Une troisième espèce se trouve au Chili.

1. *Stenus subfasciatus* F. — Long. 4 1/2 mill. — *Niger parum nitidus, abdomine nitidior, fortiter ac dense punc-*

tatus, fronte sat excavata medio carinata, prothorace medio foveolato, elytris pube grisea sericante utrinque bi-subfasciatis, abdominis segmentis basi sericantibus; antennis piceis, pedibus nigris.

D'un noir foncé médiocrement brillant, sauf l'abdomen qui est très brillant, à pubescence d'un gris soyeux un peu argenté, plus serrée et plus longue sur les élytres où elle forme deux fascies transversales un peu arquées et sur la base des segments abdominaux. Tête largement creusée entre les yeux, un peu relevée et presque carénée au milieu, fortement ponctuée. Antennes d'un brun roussâtre avec la massue brune. Corselet également rétréci en avant et en arrière, presque anguleusement arrondi sur les côtés, fortement et densément ponctué; au milieu, une fossette oblongue bien marquée. Élytres plus longues que le corselet, un peu inégales, fortement et densément ponctuées. Abdomen marginé, à peine ponctué, seulement chaque segment un peu rugueux à la base; dernier segment inférieur fortement échancré. Pattes noires, quatrième article des tarsi simple. — Constantine, communiqué par M. Lethierry.

Cette espèce ressemble un peu au *S. providus*, mais les élytres sont plus grandes, plus carrées, d'ailleurs les fascies des élytres la rendent facile à distinguer.

2. *S. elegans* Rosenh. Thier. Andal. 75. — Long. 4 mill. — Niger, subplumbeus parum nitidus, dense fortiter punctatus, vix parce pubescens, palpis antennisque testaceis, his elongatis, apice obscuris; capite medio fere carinato, utrinque carinulis 2 brevibus; prothorace oblongo, medio breviter canaliculato, utrinque leviter foveolato, elytris paulo impressis; abdomine nitidiore parum acuminato; pedibus pallide testaceis, femoribus apice infuscatis. — Bône, communiqué par M. Lethierry.

Sunius latus Rosenhauër (Pl. 6, fig. 11). — Algérie.

1. *Anthobium maculicollis* F. — Long. 2 2/3 mill. — *Rufotestaceum, sat nitidum, capite basi nigricante, prothorace macula dorsali nigra, ore, antennis pedibusque dilute testaceis, abdomine nigro, lateribus apiceque testaceo; capite prothoraceque parce punctulatis elytris sat fortiter ac dense punctatis, apicé oblique truncatis.*

D'un roux testacé, assez brillant; antennes, bouche et pattes plus claires, sommet de la tête et une tache sur le disque du corselet noirâtres; abdomen noir avec les côtés et l'extrémité roussâtres. Tête très finement réticulée comme le corselet, et parsemée, comme lui, de points très écartés; de chaque côté une assez forte impression longitudinale. Antennes grossissant peu à peu vers l'extrémité, articles quatre et cinq presque ronds, les suivants devenant peu à peu transversaux, le dernier pyriforme de moitié plus long que le précédent. Écusson brun, à ponctuation presque indistincte. Corselet plus étroit que les élytres, arrondi sur les côtés, angles postérieurs obtus; au milieu, un faible sillon. Élytres plus de deux fois et demie aussi longues que le corselet, tronquées obliquement à l'extrémité, assez fortement et assez densément ponctuées. Abdomen presque lisse. — Bône, M. Lethierry.

Ressemble au *scutellare*, mais la tête est plus fortement impressionnée, les antennes sont unicolores, le corselet est plus rétréci en avant, à sillon plus visible; les élytres sont plus fortement ponctuées, un peu plus courtes, non prolongées à l'angle sutural.

2. *A. genistarum* C. — Long. 3 mill. — *Nigro-castaneum, parallelum, depressum; capite punctato, antice 2 impresso, oculorum margine rugoso elevato; prothorace nigro-brunneo, postice lateraliterque fulvo, punctato, foveis magnis, triangulo-*

laribus utrinque impresso; elytris nigro-brunneis, rugosis; abdomine brunneo, lateribus fulvis; pedibus flavo-brunneis.

Tête d'un brun noirâtre foncé, fortement ponctuée, surtout en arrière; front presque lisse présentant une impression de chaque côté; yeux entourés d'un large rebord saillant qui occupe en dessus tout l'espace compris entre l'œil et l'ocelle correspondant. Corselet rebordé, toute la partie rebordée en arrière et sur les côtés d'un brun clair, le disque d'un brun noirâtre; plus étroit que les élytres, presque deux fois aussi large que long; angles antérieurs arrondis, les postérieurs presque droits et excavés; une impression profonde, triangulaire, à sommet antérieur et côté externe saillant, occupe de chaque côté presque toute la longueur du disque; couvert sur toute sa surface de gros points enfoncés, qui lui donnent un aspect chagriné. Élytres près de deux fois aussi longues que le prothorax, d'un brun foncé plus clair vers les angles huméraux, ces derniers légèrement saillants, angles postérieurs externes arrondis; couvertes d'une ponctuation irrégulière, très serrée. Abdomen très finement ponctué, d'un brun noirâtre plus clair sur la partie rebordée et vers l'extrémité. Pattes d'un fauve clair.

Pris en fauchant sur des genets aux environs de Mers-el-Kébir.

Fam. PHALACRIDÆ.

1. *Tolyphus granulatus* Germ. — *Phalacrus striatipennis* Luc. — Tanger et toute l'Algérie; varie du noir au bronzé et au cuivreux; quelques individus atteignent une plus grande taille qu'en Europe.

2. *T. punctulatus* Rosenh. Thier. Andal. 94. — Long. 2 mill. — Ovalis, convexus, æneo-niger, subopacus, punctulatus; prothorace lateribus angulisque posticis rotundato, elytris punctulato-substriatis, interstitiis punctu-

latis; ore, antennis, tibiaram apice tarsisque rufo-piceis. — Bône (Leprieur); Tanger.

Cette espèce est remarquable par sa coloration presque mate ou du moins peu brillante. M. Rosenhauer dit que la ponctuation des intervalles des élytres est irrégulière; elle nous paraît au contraire former une série longitudinale; ces points sont allongés comme ceux du corselet; quand à ceux de l'écusson, il faut pour les distinguer employer un très fort grossissement.

3. *T. subsulcatus* F. — Long. 2 1/2 mill. — *Oblongus, sat convexus, nigro-subæneus, nitidus, antennis pedibusque obscure testaceis; capite prothoraceque tenuissime sparsim punctulatis, hoc antice angustiore, lateribus minus rotundato; elytris sat fortiter punctato-striatis, interstitiis subconvexis transversim tenuiter rugosulis.*

Oblong, presque parallèle et presque également rétréci aux deux extrémités; d'un noir un peu bronzé, brillant; pattes et antennes d'un brun roussâtre. Tête finement ponctuée, antennes ayant leur dernier article en ovale très court. Corselet convexe, très finement et peu densément ponctué, rétréci en avant, arrondi sur les côtés et aux angles postérieurs. Écusson lisse. Élytres à stries assez larges et assez profondes, fortement ponctuées en travers; intervalles un peu convexes, ponctués et ridés transversalement; les stries s'affaiblissent vers l'extrémité qui est un peu roussâtre. — Algérie (coll. Reiche).

Fam. NITIDULIDÆ.

Cercus flavicans F. — Long. 2 1/4 mill. — *Ovato-oblongus, flavus, nitidus, dense punctatus, pygidio sparsim ac tenuiter asperato; antennis sat validis, testaceo-flavis, apice obscurioribus; elytris prothorace duplo longioribus, apice parum rotundatis angulo suturali obtuso.*

♀. Oblong-ovalaire, médiocrement convexe, d'un jaune brillant, un peu plus foncé sur le corselet, la tête et les antennes, couvert d'une ponctuation assez forte et assez serrée. Antennes assez fortes, atteignant la base du corselet; premier article assez gros, le deuxième un peu plus grand que le troisième, les troisième, quatrième, cinquième, sixième et septième à peu près égaux, le huitième plus court, les trois derniers presque égaux formant une massue plus serrée. Corselet la moitié au moins plus large que long, arrondi sur les côtés, un peu rétréci en avant. Ecusson presque en demi-cercle, ponctué. Elytres pas plus larges et deux fois aussi longues que le corselet, faiblement et un peu obliquement arrondies à l'extrémité. Pygidium à fines aspérités peu serrées. Pattes d'un jaune clair. — Bône (Lethierry).

Ressemble à la ♀ du *C. pedicularius*, mais le corps est bien moins convexe, le corselet est plus large, les antennes sont plus courtes, plus grosses; les élytres sont plus courtes, plus parallèles, la ponctuation est moins profonde.

Pria pallidula. — Tanger; Algérie (coll. Reiche).

1. *Xenostrogylus hirsutus* F. — Long. 3 mill. — *Oblongovatus, valde-convexus, fuscus, pube cinerea dense tomentosus, elytris vage rufo-brunneo tinctis, ore, antennis pedibusque testaceo-flavis, prothoracis angulis posticis rotundatis.*

Très convexe, d'un brun noir, couvert d'une épaisse pubescence cendrée, assez grosse; bouche, antennes et pattes d'un jaune testacé. Corselet beaucoup plus large que long; côtés arrondis ainsi que les angles postérieurs et roussâtres. Élytres de la largeur du corselet, deux fois et demie aussi longues; quelques dessins vagues d'un brun roux, formant deux taches de chaque côté de la suture et se répandant vers les bords latéraux. — Algérie (coll. Reiche et Aubé).

Ressemble au *X. arcuatus*, en diffère par la taille plus

grande, le corselet moins arrondi sur les côtés, plus atténué en avant, à angles postérieurs arrondis, et par la pubescence de couleur presque uniforme.

2. *X. histrio* Woll., Ins. Mad., 128. — Long. 2 mill. — Rotundato-ovatus, piceus, pube cinerea, fulva et nigra læte fasciato-variegatus.

Ce joli insecte, connu d'abord comme trouvé à Madère, s'étend jusqu'en Sicile par le Maroc et l'Algérie.

Cychramus chloroticus F. — Long. 3 2/3 mill. — *Pallide flavus, punctatissimus, flavo-pubescentis, antennarum clava nigricante; C. luteo peraffinis, sed oblongior, magis parallelus, pallidus, elytris lateribus compressis, angustius marginatis.*

Assez court, à côtés presque parallèles, convexe, d'un jaune pâle avec la massue des antennes noirâtre, à pubescence jaune peu serrée. Ressemble au *C. luteus*, mais il est plus étroit et non-ovalaire, les élytres n'étant point atténuées visiblement en arrière; elles sont plus comprimées sur les côtés et leur rebord externe est plus étroit. — Algérie (Lethierry).

Fam. DERMESTIDÆ.

1. *Attagenus unifasciatus* F. — Long. 4 1/2 mill. — *Oblongus, convexus fere parallelus, antice posticeque æqualiter rotundatus, brunneus, dense pubescens, prothorace capiteque griseo-fulvis, elytris pallide brunneis, ante medium vitta lata transversa griseo-fulva, ornatis; prothorace basi utrinque valde sinuato, medio longius pubescente et scutellum obtigente; pedibus rufo-brunneis, rufo-griseo pubescentibus.*

Oblong, convexe, également arrondi aux deux extrémités, d'un brun clair, couvert d'une pubescence assez grosse et serrée, d'un gris roussâtre sur le corselet; élytres d'un brunâtre clair, à pubescence très rare avec une bande d'un

gris roussâtre, formée par une pubescence serrée, placée avant le milieu, large, arquée en devant de manière à remonter de chaque côté jusqu'à l'épaule et sur la suture jusqu'à l'écusson. Corselet fortement sinué à la base de chaque côté, embrassant les élytres aux angles postérieurs; au milieu, la pubescence est longue et recouvre l'écusson. Pattes d'un brun roussâtre à pubescence d'un gris roussâtre. — Alger (Lallemand).

Voisin de l'*A. bifasciatus*, mais distincte par la forme plus courte, moins atténuée aux extrémités et par la bande unique des élytres.

2. *A. uniformis* F. — Long. 4 1/2 mill. — *Oblongo-ovatus, brunneus, elytris ferrugineis, capite nigricante, dense griseo-pubescentis, lateribus villosus, antennis fuscis, pedibus fusco-ferrugineis; prothorace basi lobo intermedio sat producto, truncato; ♂, antennarum articulo ultimo duobus præcedentibus vix æquali.*

Presque ovalaire, d'un brun foncé, avec les élytres roussâtres, couvert d'une pubescence serrée, d'un gris un peu cendré, avec d'assez longs poils de même couleur sur les côtés du thorax. Tête assez plane en dessus; palpes d'un brun foncé ainsi que les antennes, celles-ci ayant les deux premiers articles gros, les six suivants très petits, les trois derniers forment une massue courte; ♂, dernier article à peine aussi long que les deux précédents, obtusément, arrondi à l'extrémité. Corselet de moitié seulement plus large que long, côtés presque droits, angles postérieurs aigus, un peu divergents, base assez fortement pincée de chaque côté, se prolongeant sur l'écusson en un lobe tronqué. Elytres un peu plus larges de la base que le corselet. Pattes d'un roux ferrugineux, couvertes comme le dessous du corps d'une pubescence grise, plus soyeuse qu'en dessus. — Bouçada (coll. Reiche).

Très voisin du *lobatus* Rosenh. (Thier. Andal. 108), d'Andalousie, mais celui-ci diffère de notre espèce par la taille

plus petite, la couleur du fond ferrugineuse, la pubescence d'un jaune sale, par les antennes testacées, dont le dernier article est, chez les ♂, à peine plus long que les deux précédents, et par le lobe de la base du corselet qui paraît plus saillant.

3. *A. fallax* Genè. — Tanger.

4. *A. isabellinus* Küster. — Tanger.

1. *Thorictus stricticollis* Kraatz, Berlin. Entom. Zeitschr. 1859, 73. — Long. 2 mill. — Oblongo-ovalis, piceus, vix pubescens, lateribus ciliis nullis, capite crebre perspicue punctato, thorace lato, pone medium fortiter constricto, lateribus crebre punctatis arcuatim subimpressis, angulis posticis rectis, elytris thorace angustioribus, subparallelis, postice obtuse rotundatis, pone humeros haud plicatis. — Mers-el-Kébir (Coquerel).

2. *T. mauritanicus* Lucas (Pl. 6, fig. 12). — Algérie.

Cholovocera punctata Mærk. (Pl. 6, fig. 13). — Algérie.

Nous avons cru devoir représenter les détails des bouches de ces deux insectes, qui n'ont pas été encore complètement figurés.

Fam. SCARABÆIDÆ.

1. *Onitis Inuus*. — Cette espèce a été prise à Mogador. Elle est signalée par M. Lucas comme se trouvant rarement aux environs de la Calle.

2. *O. numida* Lap. Ins. II, 90 (*O. strigatus* Er.). — Long. 8 à 13 mill. — Virescenti-subæneus, supra parum nitidus, thorace punctatissimo, elytris luteis, viridi-sublineatis. — *O. Menalce* affinis, at paulo minor, thorace creberrime punctato, minus nitido. frontis linea antice transversa brevissima, tuberculi formi distinctus. — Algérie.

1. *Aphodius barbarus* F. — Long. 7 1/2 mill. — Oblongus, subdepressus, niger, nitidus, prothorace lateribus testaceo, antice pallido anguste marginato, elytris castaneobrunneis, humeris, sutura et margine externo testaceis; capite dense punctulato, fronte trituberculata, tuberculo medio oblongo; prothorace tenuiter punctulato, punctis majoribus adperso; scutello punctato; elytris striatis, interstitiis planis, sparsim punctulatis; pedibus pallide testaceis.

Oblong, très peu convexe, d'un noir brillant, avec le corselet largement bordé de testacé sur les côtés et ayant en avant une étroite bordure blanchâtre pubescente; antennes, palpes et pattes d'un testacé pâle, pattes antérieures brunes; élytres d'un brun marron peu foncé, avec une bande suturale et une bande marginale, dilatée à l'épaule et à l'extrémité, d'un testacé obscur, se fondant avec la couleur du disque. Tête légèrement sinuée en avant, finement et densément ponctuée; sur le front, trois tubercules, celui du milieu prolongé en avant, lisse. Corselet rebordé sur les côtés, bordure postérieure très fine interrompue au milieu; côtés légèrement arrondis, un peu convergents en avant; angles postérieurs obtus; ponctuation très fine, parsemée de points plus gros, peu serrés. Ecusson cordiforme assez fortement ponctué, noir. Elytres à stries fines, mais bien marquées, non ponctuées; intervalles presque plans, à ponctuation fine, médiocrement serrée. — Barbarie; se retrouve en Espagne (coll. Reiche).

Rappelle pour la forme l'*A. luridus*, mais s'en distingue facilement par la tête tuberculée, sinuée au bord antérieur, par la ponctuation double du corselet et par les intervalles des élytres légèrement convexes; sa place doit être près des *A. obscurus* et *thermicola*.

2. *A. parallelus* Muls. — Algérie (coll. Reiche).

3. *A. tersus* Er. (*A. suturalis* Luc.). — Se retrouve en Espagne et en Algérie. Le nom donné par M. Lucas est

plus ancien, mais avant lui il a été plusieurs fois donné à des *Aphodius*.

4. *A. rufus* Ill. — Tanger,

5. *A. cognatus* F. — Long. 4 1/2 à 5 mill. — *Oblongus, parallelus, rufus, politus, nitidus, corpore subtus pedibusque paulo dilutioribus, capite antice leviter sinuato, medio linea transversa angusta fusca, prothorace medio obsolete infuscato, antice vix angustato, angulis posticis obtusis; scutello, oblongo, vix punctulato: elytris striatis striis tenuibus, tenuiter punctulatis, interstiis laevibus.*

Oblong, parallèle, lisse, d'un roux brillant avec le dessous du corps et des pattes un peu plus clairs. Tête légèrement sinuée au bord antérieur, ayant au milieu une ligne transversale brune. Corselet ayant au milieu deux taches enfumées peu distinctes, à peine rétréci en avant, angles postérieurs obtus. Ecusson allongé ayant quelques points épars. Elytres à stries fines, très finement ponctuées; intervalles plans, lisses. — Tanger; se retrouve en Arabie et au Sénégal.

Ressemble à l'*A. ferrugineus*, en diffère par le corselet moins rétréci en avant, à ponctuation plus fine, très brillant, ainsi que la tête qui est lisse, et par les stries des élytres plus fines, imponctuées; le corps est aussi plus étroit, plus parallèle.

6. *A. nanus* F. — Long. 2 1/2 à 2 3/4 mill. — *Piceus, nitidus, capite mutico, antice emarginato, elytris piceis, postice saepius dilutioribus, fortiter crenato-striatis, apice conjunctius rotundatis.*

Cette espèce se confond au premier abord avec l'*A. arenarius*, mais elle s'en distingue très nettement par la forme des élytres qui sont arrondies à l'extrémité et non pas tronquées obliquement à l'angle sutural. La tête est plus

ponctuée, l'échancrure antérieure est plus forte chez le ♂, avec les côtés plus relevés, la ponctuation du corselet est plus fine et plus serrée. — Mers-el-Kébir (Coquerel).

1. *Hybalus tingitanus* Fairm. Ann. Soc. Ent. Fr. 1852, 84. — Long. 10 à 16 mill. — Ater, nitidus, marginibus capitatis dilatatis, rotundatis, hoc transversim depresso, punctato, ♂, fortiter cornuto; prothorace brevi, transversim valde impresso, antice unituberculato, postea gibboso, bilobo; elytris parum convexis, utrinque 6-striatis; antennis palpisque ferrugineis, nitidis ♀; capite inermi. — Tanger.

2. *H. cornifrons* Brullé, Exped. Mor. Zool. 171. — Luc. Explor. Alg. II, 269. — *Geobius dorcas* Muls. — Algérie, Grèce, Sicile, Naples.

3. *H. dorcas* Fab. Ent. Syst. Suppl. 31 (Copriss). — Toute l'Algérie. Diffère du précédent par la couleur moins foncée, la tête plus convexe, lisse au lieu d'être ponctuée, à peine sinuée sur les côtés, avec les expansions latérales plus grandes, plus relevées, arrondies, la corne lisse, plus courte, dirigée en avant et non presque perpendiculairement; le corselet est plus court, arrondi en avant, dépourvu de tubercules saillants séparés par une fossette; les élytres sont aussi larges que le corselet.

4. *H. Doursii* Luc. Ann. Soc. Ent. Fr. 1853, Bull. xxii. — Long. 9 à 10 mill. — Globosus, supra fuscus vel castaneo-nigricans, nitidus; marginibus capitatis parum dilatatis, truncatis, hoc in mare cornuto, cornu medio postice tuberculato, tuberculo profunde emarginato; elytris brevibus; corpore subtus, antennis, ore pedibusque ferrugineis. — Pontéba, Algérie.

5. *H. parvicornis* Luc. Ann. Soc. Ent. Fr. 1855, 556. — Long. 8 à 9 mill. — Vix globosus, supra fuscus, nitidus,

vel castaneo-nigricans; marginibus capitis vix dilatatis, rotundatis, capite fortiter punctato, ♂ cornuto, cornu minimo, ad basin lato compressoque; prothorace brevi, ♂ antice bigibboso; elytris prothorace subangustioribus, striatis, striis ♂ oblitteratis, ♀ conspicuis; corpore infra, antennis, ore pedibusque ferrugineis. — Médéah, Boghar.

1. *Geotrupes Hoffmannseggii* Fairm. Rev. Zool. 1856, 530. — Long. 25 à 30 mill. — *Oblongus, ferè quadrangularis, parum convexus; niger, nitidus; capite ♂ cornu obliquo, leviter arcuato, basi subcompresso, rugoso, apice acuto; mandibulis latis, apice trilobis; prothorace transverso, lateribus antice valde rotundatis, antice rugoso-punctato; ♂ medio cornu horizontali acuto, ♀ antice bidentato; elytris parallelis, apice rotundatis, striatis, striis latis, leviter punctatis.*

Oblong, presque parallèle, presque quadrangulaire, médiocrement convexe; d'un noir brillant. Tête lisse, trilobée, armée en avant chez le ♂ d'une corne oblique, légèrement arquée, un peu comprimée et rugueuse à la base, aiguë, ne dépassant pas le niveau du corselet, ayant au milieu de l'arête postérieure une très petite dent; mandibules larges, trilobées à l'extrémité, les deux lobes externes plus grands, presque arrondis. Corselet large, court, côtés arrondis très fortement en avant, rugueusement ponctué sur la moitié antérieure; ♂ au milieu une corne horizontale, rugueuse, aiguë, rejoignant celle de la tête; ♀ en avant deux dents coniques, courtes, rugueuses; au milieu un faible sillon ponctué; bord postérieur largement mais légèrement sinué de chaque côté; angles postérieurs arrondis. Elytres grandes, parallèles, arrondies à l'extrémité, à stries assez larges, peu fortement ponctuées. — Tanger; se retrouve assez communément dans le midi de l'Espagne, mais n'a pas encore été signalé en Algérie.

M. Rosenhauer (Thier. Andal., p. 127) réunit cette espèce

au *dispar* Rossi et lui donne le nom de *Rossii*. Je persiste à croire cependant que ce sont deux espèces distinctes. Outre la différence de coloration qui est bien visible, mais dont l'importance est fort secondaire ici, le *G. Hoffmannseggi* diffère du *dispar* Rossi par la forme plus large, les élytres non ou à peine distinctement rétrécies avant les épaules qui ne sont pas aiguës comme chez le *dispar*, par la corne prothoracique ♂ convexe et non aplatie ou même légèrement creusée, et par la saillie prothoracique ♀ profondément échancrée; enfin les élytres, chez le *dispar*, sont légèrement sinuées derrière l'épaule et très déclinées, sans rebord, tandis que chez notre espèce elles sont légèrement dilatées et rebordées de manière à ce que l'épaule n'est pas aiguë.

2. *G. typhæus*. — Tanger; Oran.

3. *G. typhæoides* L. Fairm. Ann. Soc. Ent. Fr. 1852, 85. — Præcedenti valde affinis, differt vertice antice acuto, in dente minuto prominente, prothoracis spinis lateralibus magis elongatis, margine laterali antice angulato; elytrorum striis distinctius punctatis, interstiiis lævioribus; denique corpore minus convexo, præsertim apud ♀. — Tanger.


Bolbocerus Bocchus Er. Wagn. Reise, 170. — Long. 12 mill. — Statura et affinitas *B. æneæ*. Corpus rotundatum, supra fortiter convexum, piceo-nigrum, nitidum. Antennæ dilute testaceæ, clava ferruginea. Mandibulæ piceæ. Caput punctatissimum, fronte antice subtiliter marginata, medio sensim in cornu breve convexum, apice emarginatum elevata. Thorax punctatus, spatio transversali ante basin lævigato, antice retusus, dentibus quatuor acutis, fere erectis, æquali spatio distantibus armatus, utrinque extra dentem lateralem foveolatus. Scutellum læve. Elytra punctato-striata, interstitiis lævissimis. Corpus subtus fulvo-villosum, ferrugineum, abdomine testaceo. Pedes femoribus tarsisque ferrugineis, tibiis piceis. — Algérie.

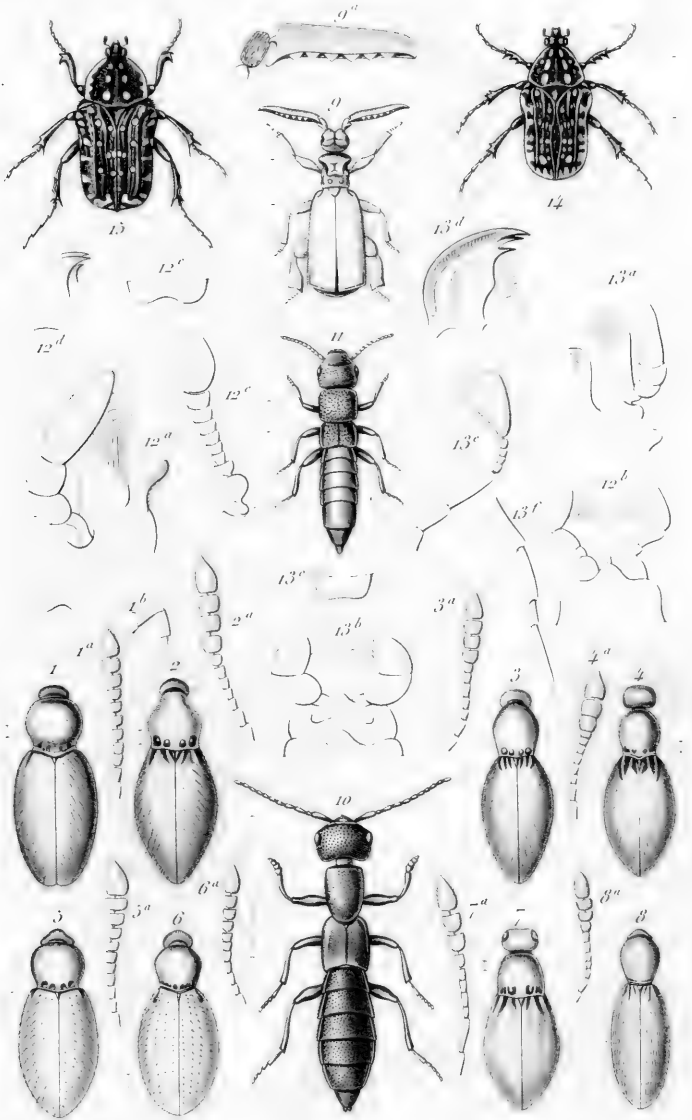
EXPLICATION DES FIGURES.

Planche 6.

- Fig. 1. *Scydmaenus truncatus* C.
2. — *spissicormis* C.
3. — *promptus* C.
4. — *abditus* C.
5. — *protervus* C.
6. — *furtivus* C.
7. — *intrusus* Schaum.
8. — *angustatus* C.
9. *Paussus Olcesii* F.
10. *Ocypus bellicosus* F.
11. *Sunius latus* Rosenh.
12. *Thorictus mauritanicus* Lucas.
13. *Cholovocera punctata* Märk.
14. *Tropinota Fatima* C.
15. *Oxythyrea Amina* C.

Nota. Les deux derniers insectes représentés dans cette planche seront décrits postérieurement.





Ch. Coquerel pinx.

Rebuffet sculp.

- | | | | |
|----|---|------------------|--------------------------------------|
| 1. | <i>Scydmannus truncatus</i> , Coquerel. | 8. | <i>Scydmannus angustatus</i> , Lucas |
| 2. | " <i>spissicornis</i> C. | 9. | <i>Pausus Olcesti</i> , Fairm |
| 3. | " <i>promptus</i> , C. | 10. | <i>Ocyopus bellicosus</i> , Fairm |
| 4. | " <i>abditus</i> , C. | 11. | <i>Sanius latus</i> , Rosenh |
| 5. | " <i>protervus</i> , C | 12. | <i>Thorictus mauritanicus</i> Lucas |
| 6. | " <i>furtivus</i> , C. | 13. | <i>Cholovocera punctata</i> Mark |
| 7. | " <i>intrusus</i> , Schaum. | 14. | <i>Tropinota Fatima</i> Coy |
| | 15. | <i>Oxythyrea</i> | Amina, Coy |



FAUNE

DES

HÉMIPTÈRES DE MADAGASCAR.

Par M. le docteur V. SIGNORET.

1^{re} PARTIE.

HOMOPTÈRES,

(Séance du 10 Août 1859.)

Jusqu'à ce jour on n'avait pu trouver dans les collections qu'un nombre très restreint d'insectes collectés à Madagascar. Aussi fut-ce une heureuse fortune pour la science entomologique qu'un de ses membres les plus éclairés, M. le docteur Coquerel, fût appelé, par ses fonctions de chirurgien de la marine, à résider pendant quelques années dans cette partie du monde si peu explorée, et, pour notre part, le remerciant du don qu'il nous a fait des Hémiptères, nous en profiterons pour les décrire sous forme d'une faune locale. Nous avons dû puiser également dans d'autres collections les Hémiptères de cette localité, et adressons nos bien sincères remerciements à M. Guérin-Méneville, qui a bien voulu mettre à notre disposition les nombreux matériaux faisant partie de ses collections. Au contraire d'une partie de mes devanciers, je commence par les Homoptères, mais sans y attacher aucune espèce d'importance sous le rapport de la classification ; excepté cependant pour les Cercopides qui suivent immédiatement les Cicadides, trouvant ces deux

familles très rapprochées par le faciès et surtout par la forme des tibias qui, dans les deux cas, sont plus ou moins arrondis et non à pans séparés par des arêtes vives.

Genre SCHYZONEURA. — Hartig, Germar, Kaltenback, Koch, Amyot, Walker.

1. SCHYZONEURA? ROTUNDIVENTRIS Sign. — Pl. 4, fig. 6. — La Réunion. — D'un vert brunâtre. Antennes longues, de six articles, le deuxième article le plus long. Elytres avec la cellule costale très longue et sans épaississement. Aile avec les deux nervures obliques très éloignées l'une de l'autre, ce qui pourrait faire entrer cette espèce dans le genre *Anæcia* Koch, sans la présence des cornicules qui sont ici très grands.

Genre PENTALONIA Coquerel, Ann. Soc. Ent. Fr., 2^e trim. 1859, p. 259, pl. 6 (1).

2. P. NIGRONERVOSA Coquerel, ouvr. cité, pl. 6, fig. 3, 3 a, 3 b. — De Saint-Denys (Ile Bourbon).

Genre PYCNA Amyot et Serv. Suites à Buff. (1843), p. 463.

3. P. STRIX Brullé, Règ. anim., pl. 95, fig. 2; Amyot et Serville (1843), 463, 1. — Long. du corps, 35 mill.; larg., élytres étendues, 110 mill. — Madagascar.

Genre PLATYPLEURA Amyot et Serv., Suites à Buff. (1843), p. 466.—*Cicada auctorum*.

4. P. GUTTULATA Signoret. — Pl. 4, fig. 1. — Long. du corps, 28 mill.; larg. exp., 85 mill. — Madagascar. — D'un jaune grisâtre, quelques stries de chaque côté des yeux, sur la ligne médiane du front une tache ocel-

(1) Nous pensons, vu la proximité, devoir réunir ici quelques espèces de pays très voisins.

laire, deux petites bandes médianes sur le prothorax ne consistant quelquefois qu'en deux petites taches, deux petits points de chaque côté près du rebord postérieur et quatre, cinq ou sept points noirs sur l'écusson. Elytres d'un gris pâle nuancé de brun, surtout sur les nervures anastomotiques et au sommet des nervures apicales. Ailes d'un jaune rougeâtre avec une macule médiane et une bande apicale d'un brun rouge. Abdomen plus pâle en dessous et recouvert d'une poussière farineuse. Pattes d'un jaune pâle, les cuisses antérieures uniépineuses, fasciées de brun au sommet. Tibias postérieurs multiépineux, quatre, cinq ou six. Tarses avec le sommet des articles et des crochets noirâtres.

Cette espèce est très voisine de la *subfolia* Walk., Cat. Brit. Mus., 15, n° 20. Elle en diffère par le bord supérieur beaucoup moins convexe et surtout par la couleur des ailes, qui est d'un gris blanchâtre pâle dans la *subfolia*, et par la tête plus anguleuse.

Genre CICADA auctorum.

5. C. APERTA Signoret. — Long. 22 mill.; larg. exp. 68 mill. — Madagascar. — D'un jaune brunâtre fasciée de noir, recouvert d'une pubescence jaunâtre. Tête avec le front pâle, présentant au sommet deux macules latérales, partie médiane du chaperon et extrémité du rostre noires, vertex avec deux macules antérieures se réunissant au milieu, et deux traits qui naissant à la base, se dirigent au dehors en passant sur les ocelles. Prothorax avec les lobes profondément séparés et présentant sur le disque de chacun une fascie longitudinale brune. Écusson avec quatre bandes concentriques et deux macules latérales noires, sommet jaune. Elytres et ailes vitreuses, avec la côte externe et les nervures basilaires jaunes, les nervures apicales ainsi que toutes celles des ailes, noires. Abdomen jaune avec la base du dernier segment dorsal et le milieu du

segment anal ♂ noirs, dernier segment ♀ bimaculé en dessus, dessous de l'abdomen entièrement jaune. Opercule d'un jaune clair ne recouvrant pas entièrement l'ouverture tympanique dont le bord libre est noirâtre. Pattes et cuisses antérieures très épaisses, d'un blanc jaunâtre avec des lignes longitudinales noires réunies au sommet et présentant deux épines noires. Tibias postérieurs avec seulement trois épines, deux au côté interne, une au côté externe.

Cette espèce, qui viendrait se ranger dans le voisinage de l'*orni* est de même grandeur que la *maculicollis* Guérin.

6. *C. GUERINII* Signoret. — Long. 20 mill.; exp. 66 mill. — Madagascar. — Un peu plus petite que la précédente et se rapprochant pour la forme et la couleur de la *C. maculicollis* Guérin.

Cette espèce est brune, maculée de noir, recouverte d'une pubescence grisâtre sur les côtés de la poitrine. Tête plus large que le prothorax, maculée de noir en avant et sous les ocelles, partie médiane du front et chaperon noirs. Prothorax présentant en avant deux macules et quelques traits basilaires noirs. Ecusson avec deux macules médianes antérieures, deux fascies latérales, et entre celles-ci, au-dessus de la protubérance scutellaire, deux taches arrondies noires. Elytres vitreuses sans taches, avec le côté jaune et les nervures noires. Ailes vitreuses à nervures jaunâtres. Abdomen ♀ brun en dessus avec le sommet du segment jaune, le segment anal jaune offrant deux bandes latérales noires, dessous jaune avec une macule médiane noire plus ou moins allongée à la base de chaque segment. Pattes jaunes, cuisses antérieures biépineuses présentant des lignes longitudinales noires. Tibias antérieurs noirs, tibia postérieurs ayant cinq épines, trois internes et deux externes.

7. *C. PUNCTIPES* Signoret. — Long. 18 mill.; larg. 50

mill. — Madagascar. — Cette espèce se rapproche beaucoup de l'*albida* Olivier pour la taille et la forme, pourtant pour cette dernière, la tête étant plus grosse et presque aussi large que le prothorax, elle est plus parallèle.

D'un jaune pâle recouvert d'une pubescence blanchâtre, maculée de brun noir. Tête presque noire en dessus avec une macule antérieure jaune, partie médiane du front et extrémité du rostre noires. Prothorax jaune avec deux lignes médianes noires. Ecusson avec deux macules médianes basilaires, deux bandes latérales, et entre celles-ci, en dessous des macules médianes basilaires, deux points arrondis noirs. Elytres hyalines avec la côte et les nervures basilaires jaunes, les nervures apicales noires, deux macules noires sur les deux premières anastomoses et une tache nuageuse, petite, sur les nervures apicales vers l'extrémité. Ailes hyalines avec les nervures jaunes. Abdomen ♀ jaune, la base de chaque segment en dessus un peu plus foncée. Pattes jaunes, cuisses biépineuses, maculées de brun. Tibias et tarses antérieurs bruns. Base des autres tibias présentant de chaque côté de l'articulation un petit point noir.

8. *C. MACULIGENA* Signoret. — Long. du corps, 15 mill., avec les élytres 25 mill.; larg. exp. 45 mill. — Une des plus petites, est remarquable par plusieurs caractères qui la feront distinguer du groupe nombreux des petites Cigales américaines dont elle fait partie et dont le plus grand nombre est encore malheureusement sans nom.

Jaune, dessinée de noir, très étroite, les élytres très allongées et entièrement transparentes. Tête jaune, *punctuée*, présentant sur le vertex, de chaque côté, une ligne sinueuse, noire, qui de l'angle antérieur des yeux se dirige en dedans, passe sur un des ocelles basilaires et va contourner la base de la tête; ocelle supérieur sur une macule noire; front présentant de chaque côté une ligne qui du rebord antennaire va se perdre tout près du chaperon, mais

sans l'atteindre en longeant le sillon frontal. *De chaque côté, sur les joues, en dessous de l'antenne, une macule arrondie noire.* Prothorax fortement ponctué et présentant sur chaque lobe une fascie irrégulière noire. Ecusson lisse, présentant de chaque côté trois lignes sinueuses noires, les deux médianes régulières, bifurquées antérieurement de manière à entourer un espace jaune. Abdomen ♀ jaune, noir à la base de chaque segment en dessus, jaune en dessous. Pattes manquent.

Genre RHINAULAX Am. et Serv., S. à Buff. (1843), 560, 457.

9. R. LIMBATA Signoret. — Long. 12 mill. — Madagascar. — De la coll. de M. Guérin. — Jaune avec la base de la tête, le bord antérieur du prothorax et l'écusson; une tache basilaire sur les élytres, au milieu de laquelle existe une bande transversale jaune; le sommet de celles-ci et l'extrémité des tibias noires.

10. R. CALLOSIPENNIS Signoret. — Long. 5 mill. — Madagascar. — Brune, avec les pattes rougeâtres. Tête présentant un sillon médian très prononcé. Cette espèce, petite, ramassée, est remarquable par ses élytres présentant des callosités.

Genre MONECOPHORA Am. et Serv., S. à Buff. (1843), 562, 459.

11. M. VICINA Signoret. — Long. 11 mill. — Madagascar. — Très voisine de l'*areata*, dont elle ne diffère que par la tête plus courte et par la bande rouge postérieure du prothorax qui est interrompue dans le milieu de l'*areata*, tandis qu'ici elle est entière.

12. M. BIPUNCTATA Signoret. — Long. 9 mill. — Madagascar. — Ressemble beaucoup à la précédente pour la forme. Noire avec les rebords antennaires, le sommet du

front, les bords latéraux du prothorax, deux macules sur le disque de celui-ci, base des cuisses et sommet des tibias rouges.

13. *M. DIMIDIATA* Signoret. — Long. 9 mill. — Madagascar. — Jaune orange sur la tête, le prothorax, l'écusson et la base des élytres; jaune blanchâtre, sur le reste des élytres. Cette portion étant transparente, plus grande, la base paraissant plus épaisse. Antennes, extrémité du rostre et les quatre tarsi antérieurs noirs. Les élytres recouvertes d'une pubescence blanche très fine.

Genre *PTYELUS* Lepell. et Serv., Encycl. X, 608. — Amyot et Serville, Suites à Buff. (1843), page 566.

14. *P. MIRABILIS* Blanchard, Histoire naturelle des Insectes (1840), vol. III, page 187, 1. — *Flaviceps* Guérin, Icon. Règ. anim., 369. — Long. 18 à 30 mill. — Madagascar. — Cette espèce est excessivement variable et je n'ose faire des espèces avec chaque variété. Cependant nous pourrions distinguer les suivantes :

a. Mirabilis. — Corps et élytres noirs, la tête et le prothorax jaunes, présentant quelquefois deux ou quatre taches noires sur la tête et le prothorax, et quelques taches jaunes sur la portion cubitale des élytres. ♀.

b. Bifasciatus. — Corps noir, élytres bifasciées de jaune, tête et prothorax plus ou moins maculés de noir. ♀.

c. Nigripes. — Corps et élytres jaunes, les pattes et le bord apical des élytres noirs. ♂ et ♀.

Il est à remarquer que la grandeur suit les variétés. Ainsi le *mirabilis* est le plus grand et le *nigripes* le plus petit.

Genre *PYROPS* Spinola, Ann. Soc. Ent., VIII, 233. — Amyot et Serville.

15. *P. MADAGASCARIENSIS.* — Long. 53 mill.; tête

avec la protubérance, 12 mill. — Espèce excessivement voisine du *tenebrosa* Fab., dont elle ne diffère que par la protubérance céphalique un peu plus longue et formant avec le corps un plan droit, tandis que dans la *tenebrosa* l'insertion de la tête au prothorax forme un angle, les côtés de cette protubérance sont plus droits dans celle-ci; dans la *tenebrosa*, cette protubérance semble s'épaissir vers le tiers supérieur; dans celle-ci, vue de côté, la protubérance paraît un peu évidé en dessus et en dessous, tandis que c'est le contraire pour la *tenebrosa*.

De plus, sur le vertex, l'espace lisse est mieux limité et se prolonge beaucoup plus antérieurement.

Quant à la *flammea* Lin. Fab., que l'on a considérée jusqu'à ce jour comme synonyme, elle est distincte aussi et surtout par la fin de la protubérance céphalique qui est arrondie, prismatique dans la *flammea*, tandis que dans les autres elle est évidée au milieu et ne peut mieux se comparer qu'à un sabot d'âne muni de son fer.

Genre **DICTYOPHORA** Germ., Rev. Silberm., I, 165.—Spinola, Ann. Soc. Ent., VIII, 297. — *Pseudophana* Burm.

16. **D. UNICOLOR** Signoret. — Long. 11 mill. — Madagascar. — De même grandeur et couleur que les petits individus de la *D. europæa*, mais plus grêle. Protubérance céphalique prismatique, plus longue, formant les deux tiers de la longueur totale du vertex, les bords latéraux parallèles. Tibias postérieurs n'offrant que quatre à cinq épines.

Genre **CONCHYOPTERA** Signoret. — Pl. 5, fig. 1, 1a, 1b.

Du groupe des *Dyctiophorides*. Se rapproche beaucoup du genre *Scolops* Schaum.

Tête protubérante, très échancrée postérieurement, vertex divisé par une carène médiane, front (1a) unicaréné ainsi que le chaperon, la plus grande largeur de celui-là un peu

au-dessus de celui-ci; yeux ovalaires. Antennes s'insérant très près de la suture thoracique, premier article très court en cupule, le second long, cylindrique. Ocelles invisibles. Prothorax tricaréné, très convexe antérieurement, bord postérieur très angulairement échancré, présentant de chaque côté de la carène médiane un point enfoncé. Écusson tricaréné. Elytres coriaces, à peine plus longues que le corps, à nervures très saillantes, se bifurquant à peine à l'extrémité. Pattes présentant des cils sur les arêtes, et trois à quatre épines sur celle externe, les deux apicales très fortes.

17. *C. UNICOLOR* Signoret. — Pl. 5, fig. 1. — Long. 7 mill. — Madagascar et Ile Bourbon. — D'un jaune un peu verdâtre. Ailes blanches hyalines. Tête pyramidale; protubérance aussi longue que le prothorax et l'écusson, l'échancrure du bord postérieur très profonde, ce qui permet au prothorax d'atteindre le niveau du bord antérieur des yeux. Pattes pubescentes ciliées: les antérieures atteignant presque la longueur des postérieures, crochets des tarsi noirs.

Genre *TROPIDOCEPHALA* Stål., Ofv. af. K., vet. akad.
Förh. (1853), 266.

18. *T. BRUNNIPENNIS* Signoret. — Pl. 5, fig. 2, 2a, 2b, 2c. — Long. 3 mill. — Mayotte. — Brun; vertex, prothorax, écusson et bord scutellaire des élytres, jaunes d'ocre; face d'un brun pâle; antennes avec le premier article noir, le second jaune; élytres brunes avec un espace hyalin vers le côté, et pointillées de blanc le long des nervures. Abdomen noir avec une bande d'un blanc nacré de chaque côté de l'oviducte. Pattes, les quatre antérieures d'un jaune pâle, les postérieures brunes, avec les articulations et les tarsi d'un jaune pâle. Tête une fois et demie plus longue que le prothorax, très acuminée, recourbée en dessous, ce qui lui donne la forme d'un bec d'oiseau, unicaréné sur le vertex

et le front; yeux réniformes; antennes s'insérant dans l'échancrure des yeux, le second article le plus grand. Prothorax très convexe en avant, légèrement concave en arrière. Ecusson très grand à sommet acuminé, ces deux pièces tricarénées, la carène médiane bordée de noir. Elytres plus longues que l'abdomen. Abdomen échancré presque jusqu'à la base pour les organes génitaux. Pattes plutôt courtes, pubescentes; les tibias postérieurs uniépineux.

Genre CIXIUS.

19. C. CENTRALIS Signoret. — Pl. 4, fig. 2. — Long. 4 mill. — Ile de la Réunion. — D'un jaune verdâtre plus pâle sur le milieu du dos et présentant vers le sommet de l'élytre une tache discoïdale noire et quatre petits points de même couleur à l'extrémité des nervures apicales, celles-ci n'étant au nombre que de cinq, formant cinq cellules terminales. Tête à sommet un peu aigu; antennes très grandes, le second article allongé et présentant deux sillons transverses pubescents. Prothorax et écusson avec carènes. Elytres grandes, à nervures jaunes. Abdomen et pattes jaunâtres.

Genre DERIBIA Westwood, Trans. Linn. Soc. (1842), vol. XIX, 13; Walk., Cat. Hom., 402. — *Anotia* Guérin, Voy. Coq., pl. 58, fig. 13.

20. D. SIGNORETI Coquerel, An. Soc. Ent. (1859), p. 258, pl. 6, fig. 4, 4 a. — Long. 4 mill.; exp. 18 mill. — Mayotte.

Genre PHENICE Westwood, Transact. Linn. (1842), vol. XIX, 10.; Walker, Cat. Hom., 398. — *Derbe* Amyot et Serville; Boheman.

21. P. BIVITTATA Coquerel, Ann. Soc. Ent. (1859), p. 258. — Long. 5 mill.; exp. 20 mill. — Mayotte.

Genre **TRIOPSIS** Signoret. — Pl. 5, fig. 3, 3a, 3b, 3c.

Ce genre, très voisin des *Otiocerus*, se distinguera facilement des Insectes de ce groupe par la présence de trois ocelles, le supplémentaire comme dans le genre *Adana* Stål, se trouvant à l'insertion du chaperon et du front. Front et vertex ne consistant qu'en un sillon entre les deux arêtes des joues, le front s'élargissant un peu en un espace triangulaire en avant du chaperon : celui-ci avec une carène médiane; joues très étendues, arrondies en demi-cercle jusqu'à l'insertion du chaperon; yeux obliques, très échancrés inférieurement, l'échancrure à peine visible remplie qu'elle est, par le tubercule antennifère, de manière que l'œil à première vue ne semble pas échancré. Ocelles au nombre de trois, le supplémentaire sur le front au-dessus de la carène du chaperon, les deux des joues dans l'angle formé par l'antenne et les yeux. Antennes avec le tubercule antennifère presque invisible formant corps avec les yeux, le premier article petit, le second près de quatre fois plus grand. Prothorax très étroit comprimé en avant; mésothorax tricaréné. Tibias postérieurs mutiques.

22. **T. FASCIATA** Signoret. — Pl. 5, fig. 3. — Long. 9 mill. compris la longueur des élytres. — Jaune transparent, fasciée sur la tête et les élytres. Tête jaune avec les arêtes des joues et trois fascies sur les côtés brunes, les fascies des joues partent : une des yeux, la seconde de l'ocelle et la dernière des antennes; milieu du front au-dessus du chaperon et arêtes de celui-ci brunâtres; mésothorax brunâtre, avec les carènes jaunes. Elytres d'un blanc laiteux, avec les nervures; le milieu de quelques cellules et l'extrémité des élytres brunâtres. Pattes jaune blanchâtre, avec les cuisses antérieures bifasciées de brun, les intermédiaires et le côté interne des postérieures brunâtres. Tibias jaunes.

Genre TRIENOPA Signoret. — Pl. 5, fig. 4 et 4 a.

Du groupe des *Issides*. Se distingue facilement par les trois facettes du front. Tête non protubérante; vertex carré creusé en gouttière, avec une carène transversale élevée qui le sépare du front, celui-ci allongé, plus large à sa base et divisé dans toute son étendue par deux carènes qui prennent naissance de la carène verticale antérieure et viennent, en se réunissant, finir à la base, ce qui divise le front en trois facettes. Chaperon unicaréné; joues séparées du front par une arête vive, yeux en ovale arrondi sans échancrure, ocelles insérés en dessous, très près des yeux. Antennes, massue du second article allongée, pyriforme. Prothorax très étroit, arrondi en avant, les rebords antérieurs venant se perdre sur son disque sans former de carène apparente. Ecusson *bi-caréné*, la médiane que l'on observe habituellement dans ce groupe manquant. Elytres contournant le corps et un peu plus longues que lui, la première nervure costale (*radius* Spinola) fournissant un grand nombre de ramifications qui vont se réunir entre elles vers le côté, mais sans atteindre celle-ci, comme dans les *Flatoides*, les autres nervures fournissant peu d'anastomoses. Les ailes et l'abdomen comme dans les autres. Pattes assez longues, grêles; les tibias postérieurs biépineux.

23. T. FLAVIDA Signoret. — Pl. 5, fig. 4. — Long. 8 mill. — Madagascar. — Insecte ayant l'apparence d'un *Cixius*, mais s'en distinguant surtout par la forme et la consistance des élytres, qui sont un peu opaques, presque coriaces, et surtout par la direction et le nombre des nervures; caractères énoncés dans ceux du genre. D'un jaune pâle, uniforme dans toute son étendue, excepté l'extrémité du rostre et des crochets des tarse qui est brunâtre.

Genre POHAZIA Amyot et Serv. (1843), 538, 419; Walk., Cat. Brit.-Mus., 425. — *Ricania* Spin.; Guér. — *Pæciptera* Westw.

24. *P. BIPERFORATA* Signoret. — Long, 10 mill.; exp. 24 mill. — Sainte-Marie; de ma Collection. — D'un rouge brun un peu plus pâle en dessous. Elytres présentant deux petits points blancs qui font paraître l'élytre perforée, et quelques traits nébuleux. Tête très large formée sur le vertex par un rebord canaliculé, front large avec une faible carène médiane qui finit bien avant le chaperon, et deux latérales près des yeux, celles-ci se voyant à peine et encore près de la naissance. Prothorax près de six fois plus large que long. Ecusson tricaréné, les deux latérales réunies en avant en fer à cheval et sans toucher le bord antérieur de l'écusson. Pattes pâles; tibias postérieurs triépineux.

Très voisine de la *crocea* Guérin; en diffère par la coloration et surtout par l'angle apical externe qui est plus anguleux.

25. *P. NIGROPUNCTATA* Signoret. — Long. avec les élytres 10 mill.; exp. 20 mill. — Madagascar. — Coll. de M. Guérin. — De même grandeur et forme que la *crocea*, d'un brun rougeâtre; front, poitrine et pattes noirs; recouvert d'une pubescence blanchâtre. Elytres brunes, avec des fascies près de l'insertion formées par une poussière jaunâtre; vers le milieu de l'élytre, près de la côte, un point transparent d'où partent deux traits sinueux; à l'angle apical externe, un point arrondi noir. Abdomen d'un rouge pâle avec le sommet du segment clair. Tête ne formant en dessus qu'une arête; front avec les arêtes latérales très saillantes, réfléchies; carènes n'atteignant pas entièrement le sommet. Prothorax avec une carène médiane. Ecusson très grand tricaréné, les deux carènes latérales émettant une bifurcation qui se rend vers le bord antérieur, près des yeux. Tibias postérieurs avec deux épines au côté externe.

26. *P. CROCEA* Guérin. — *Ricania crocea* Guérin, Icon. Règ. anim. Texte, 359. — Walker, Cat. Hom., 423. — Long. 10 mill. avec les élytres; exp. 18 mill. — Madagascar. — Coll. de M. Guérin.

27. *P. 5-COSTATUS* Signoret. — Long. 8 mill.; exp. 16 à 17 mill. — Madagascar. — De ma Collection. — Jaune, avec le disque postérieur de l'écusson, de chaque côté de la crête médiane, noir. Elytres avec l'angle apical très arrondi; d'un jaune transparent présentant des bandes irrégulières brunes. On remarque au point d'insertion de l'élytre, sur l'écusson, un point noir. Tête présentant un grand nombre de petits sillons sur son vertex et qu'on ne voit qu'en faisant porter ombre. Antennes jaunes. Ecusson avec cinq carènes, les deux dernières ne se prolongeant pas jusqu'au bord postérieur. Tibias postérieurs avec deux épines externes.

28. *P. TIBIALIS* Signoret. — Long, 8 mill.; exp. 16 mill. — Madagascar. — De ma Collection. — De même grandeur et forme que le *P. 5-costatus*. Brunâtre. Tête avec trois lignes longitudinales jaunes sur le vertex, jaune marbré de brun sur le front, celui-ci tricaréné; chaperon jaune, noir au sommet; rostre jaunâtre, moins l'extrémité brune; joues noires; yeux jaunâtres, avec cinq lignes concentriques noires. Prothorax avec une carène médiane et deux points jaunes en dessous des yeux. Ecusson tricaréné, les deux carènes latérales n'atteignant pas le bord; sommet et carènes, jaunâtres. Elytres brunes, avec trois espaces hyalins le long de la côte, le médian plus grand et quelques petits points sur son disque et à l'extrémité interne. Abdomen brun avec le sommet du segment blanchâtre. Pattes jaunes avec les tibias postérieurs d'un brun noirâtre et biépineux.

29. *P. OCLATA* Signoret. — Long. 6 mill.; exp. 13 mill. — Madagascar. — De ma Collection. — Entièrement d'un brun noirâtre, les quatre tibias antérieurs et les carènes cé-

phaliques jaunes; vertex sans carène et creusé en gouttière. Front tricaréné. Prothorax unicaréné. Ecusson tricaréné, avec deux demi-carènes de chaque côté. Elytres de même forme que les précédentes avec un point hyalin à la plicature de l'élytre et présentant sur son disque, au tiers près de la base, une impression opaque noire. Les yeux comme dans la précédente, offrant cinq lignes concentriques noires.

30. *P. FLAVESCENS*. — Long. 5 mill.; exp. 11 mill. — Madagascar. — De ma Collection. — Jaune, avec les élytres brunes, offrant au-dessous de la plicature, qui présente toujours le point hyalin, un espace plus foncé. Vertex sans carène. Front tricaréné, les deux carènes latérales entières se réunissant un peu au-dessus du chaperon. Ecusson tricaréné, les deux carènes latérales émettant une bifurcation. Elytres de même forme que les précédentes.

Genre *DERAULAX* Signoret. — Pl. 4, fig. 3, 3 a.

Du groupe des *Pochazia*. S'en distingue par les carènes séparatives du front et des joues très dilatées et formant un rebord aplati, et par le prothorax creusé en gouttière. Tête ne formant qu'un rebord étroit sur le vertex; front aplati ne présentant les carènes que dans la moitié de son étendue; chaperon aplati; joues profondes; yeux oblongs, à peine déprimés en dessous; antennes très petites logées en dessous; ocelles placées devant celles-ci. Prothorax profondément creusé en gouttière, unicaréné. Ecusson très grand offrant cinq carènes, les deux latérales se perdant dans les deux médianes. Elytres comme dans les *Pochazia*.

31. *D. VERSICOLOR* Signoret. — Pl. 4, fig. 3. — Long. 6 mill.; exp. 13 mill. — Madagascar. — De même forme et grandeur que le *P. flavescens*, est très remarquable par l'éclat des couleurs de ses élytres. Jaune avec une bande antérieure noire sur la tête, comprenant tout le vertex et le

quart antérieur du front. Prothorax avec le bord postérieur rougeâtre. Ecusson entièrement jaune. Elytres brunes présentant au bord supérieur une série de macules jaunes séparées par des lignes noires; vers l'extrémité un croissant également jaune et sa concavité noire; en dessous, un petit espace hyalin avec un espace noir en dessus et en dessous; sur le disque de l'élytre, à la base, une large tache jaune transversale, en dessous deux espaces hyalins, un près de la suture cubitale ne formant qu'une très petite bande transverse, l'autre au milieu de forme triangulaire; enfin en dessous un large espace hyalin, dont le milieu est occupé par une macule jaune. Ailes brunâtres. Abdomen jaune, avec le sommet du dos et les organes sexuels noirs. Pattes jaunes. Tibias postérieurs bi-épineux.

Genre *POCHARICA* Signoret. — Pl. 5, fig. 5, 5a, 5b.

Le caractère distinctif séparatif des *Pochazia* et des *Ricania* est bien tranché. Elytres à nervures longitudinales et sans anastomoses pour les premiers. Elytres à nervures s'anastomosant, c'est-à-dire formant un réseau et cela dans toute leur étendue pour les seconds; mais le passage entre ses deux divisions existant, c'est-à-dire trouvant des espèces qui sont bien à nervures longitudinales, mais qui présentent en même temps des nervures transverses, il faut bien créer pour eux une division, car je ne sais s'il faut en faire des *Pochazia* ou des *Ricania*, et empruntant à l'un et à l'autre de ces noms sans chercher d'étymologie, je formerai le genre *Pocharica*, dont les caractères seront: élytres plus ou moins opaques, à forme tronquée droite, plus ou moins arrondie aux angles; nervures longitudinales plus ou moins anastomosées entre elles.

32. *P. OCELLATA* Signoret. — Pl. 5, fig. 5. — Long. 9 mill.; exp. 18 mill. — Madagascar. — De ma Collection. — Même forme que le *P. nigropunctata*. Jaune varié de

brun. Tête ponctuée de brun, avec trois carènes frontales, les deux latérales s'arrêtant brusquement un peu au-dessus du chaperon; rostre et joues jaunes; antennes avec le tubercule et le premier article jaunes, le second brun; ocelles paraissant portés sur un petit tubercule noir; vertex brun unicaréné, ainsi que le prothorax. Ecusson brun, jaune au sommet, tricaréné. Elytres brunes, nuancées de brun plus foncé et présentant vers les deux tiers de la côte un point hyalin blanc. Abdomen jaune. Pattes jaunes présentant au milieu des cuisses une bande longitudinale brune. Tibias postérieurs courts, épais, bi-épineux.

Cette espèce se rapproche beaucoup du *P. nigro-punctata* pour la forme des élytres, mais s'en distingue facilement par les nervures transverses qui se voient sur toute l'étendue du disque des élytres.

Genre POCHAZOIDES. — Pl. 5, fig. 6, 6 a.

Ce genre se rapproche beaucoup du précédent, mais la forme et la texture des élytres sont différentes, le bord apical des élytres est plus incliné par suite de l'allongement plus grand du bord antérieur. Quant à la texture des élytres, au lieu d'être opaque comme dans les genres précédents, elle est hyaline comme dans les *Ricania*. Nervures longitudinales, mais s'anastomosant plus ou moins par des nervures transverses. Front tricaréné. Chaperon unicaréné. Le reste comme dans les *Pochazia*.

33. *P. MACULATUS* Signoret. — Pl. 5, fig. 6. — Long. 13 mill.; exp. 24 mill. — Sainte-Marie. — De ma Collection. — Jaune, maculé de noir sur le mésothorax et les élytres. Tête jaune; vertex unicaréné; front tricaréné, les carènes latérales partant du milieu de la carène séparative du vertex et se dirigeant en formant une courbe vers le chaperon, au

devant duquel elles se réunissent en se dirigeant à angle droit vers la carène médiane; chaperon unicaréné. Prothorax unicaréné, de chaque côté un point enfoncé; mésothorax avec cinq carènes, les deux externes partant du bord antérieur et venant se perdre vers les deux cinquièmes supérieures des deux internes, celles-ci sinueuses prenant naissance en haut sur la carène médiane et se rendant au bord latéral. On remarque huit macules, quatre vers le bord supérieur, dont deux internes entre les carènes externes et internes et deux plus grandes en dessous des yeux, quatre aux bords latéraux, deux internes, petites, à l'extrémité des carènes médianes, les deux autres plus grandes en dessous des macules qui se trouvent en dessous des yeux; extrémité noire. Elytres grandes, hyalines, et présentant une macule basilaire et trois fascies noires, une vers la base, une au milieu plus grande, et la dernière le long du bord apical, extrémité de la portion cubitale noire. Dans cette espèce on ne voit de nervure transverse que dans l'espace de la fascie médiane et sur la portion cubitale. Abdomen jaune avec le sommet des segments noir. De chaque côté de la poitrine une macule noire. Pattes jaunes; les tibias postérieurs biépineux.

34. *P. VICINUS* Signoret. — Long. 12 mill.; exp. 22 mill. — Madagascar. — De la Collection de M. Guérin. — Même forme et couleur que la précédente; en diffère par les élytres qui présentent des nervures transverses dans toute l'étendue, qui est hyaline, moins une tache arrondie à la base, une macule plus ou moins opaque sur la côte vers l'extrémité et quelques nébulosités au bord apical, par l'absence du point thoracique, par le disque du mésothorax qui est brun et par les deux carènes latérales du front qui s'arrêtent subitement sur le disque un peu avant le chaperon.

Genre *RICANIA* Germ. Mag. Entomol. (1821), vol. III, 221; Spinola; Amyot et Serville, Walker. — *Cixius* Guérin. — *Flata* Fab.

35. *R. PUNCTIFRONS* Signoret. — Long. 8 mill.; exp. 14 mill. — Madagascar. — De ma Collection. — Jaune avec les élytres entièrement hyalines, sans macule au bord supérieur. Vertex quatre fois plus large que long, jaune brunâtre. Front jaune tricaréné et pointillé de noir entre la carène latérale et le bord externe. Chaperon jaune unicaréné. Prothorax jaune brunâtre unicaréné. Mésothorax jaune, brunâtre sur le disque, présentant cinq carènes, les deux externes incomplètes ne se rendant que du bord antérieur au deux cinquièmes des carènes latérales. Elytres avec le bord apical arrondi. Nervures longitudinales avec des anastomoses transverses peu nombreuses. Abdomen jaune; pattes jaunes; les tibias postérieurs très courts et biépineux.

Genre *EXPHORA* Signoret. — Pl. 4, fig. 4, 4 a, 4 b.

Dans ce genre entreront les espèces qui par leur tête plus ou moins carrée, presque aussi longue que large, les distinguent de suite du genre *Ricania* dont le vertex est presque quatre fois plus large que long. Les espèces qui font partie de ce groupe ont peut-être encore plus de rapport avec les *Cixius* par la face longue, étroite, plus large en bas qu'en haut, unicarénée, mais s'en éloignent par le caractère des nervures transverses du bord des élytres. Tête plus ou moins carrée, plus ou moins creusée en gouttière; front plus de deux fois plus long que large, unicaréné et présentant sa plus grande largeur vers le chaperon, celui-ci caréné; rostre dépassant les jambes postérieures. Prothorax très étroit. Mésothorax tricaréné. Elytres hyalines plus ou moins horizontales, à nervures bifurquées plus ou moins régulièrement. Abdomen court présentant

de chaque côté deux plaques formées par deux lamelles appliquées l'une sur l'autre et fournies par les bords latéraux des segments dorsaux. Tibias postérieurs avec quatre à cinq épines.

36. E. GUERINII. — Pl. 4, fig. 4. — Sainte-Marie. — Long. 6 mill.; exp. 18 mill. — Jaune avec deux lignes sur le front et deux sur le mésothorax brunes, deux macules sur les élytres au tiers apical et près du bord externe, les nervures, l'abdomen, moins deux plaques latérales, d'un blanc d'ivoire, et le dos blanc; extrémité du rostre et épines des tibias postérieurs noires. Tête aussi longue que large, le bord antérieur anguleux et le postérieur creusé pour recevoir le prothorax; front plus de deux fois plus long que large. Prothorax ne consistant qu'en un rebord très étroit un peu élargi au milieu. Mésothorax tricaréné, les carènes et les bords brunâtres. Elytres entièrement hyalines et présentant au côté supérieur, avant les stigmates, neuf à dix nervures, dans l'espace des stigmates quatre à cinq, et au-dessous une macule noirâtre entièrement opaque; nervures apicales au nombre de dix-sept à dix-huit; bords antérieurs et apicaux arrondis; le disque de l'élytre présentant un grand nombre de nervures transverses dans toute son étendue. Abdomen court, le premier segment présentant de chaque côté une plaque d'un blanc d'ivoire; armure copulatrice jaune. Pattes jaunes, les fémurs postérieurs brunâtres.

Cette espèce est très voisine du *Ricania Servillei* Spinola; en diffère par la forme de la tête qui est carrée ici et transversale dans le *R. Servillei*.

Genre RIANCIA Signoret. — Pl. 4, fig. 5, 5 a, 5 b.

Ce genre se rapproche beaucoup de l'*Exphora*, mais s'en distingue par l'absence des saillies latérales de l'abdomen

et par la longueur du rostre qui atteint presque l'extrémité de l'abdomen. Abdomen long, arrondi. Arête frontale latérale presque foliacée. Tibias postérieurs avec quatre à cinq épines au côté externe.

37. *R. LONGIROSTRUM* Signoret. — Pl. 4, fig. 5 et 5 c. — Long. 16 mill.; exp. 27 mill. — Madagascar. — Coll. de M. Guérin. — Jaune varié de brun. Tête un peu plus large que longue, carènes latérales, une bande médiane et la base noires; front deux fois plus long que large, unicaréné, noir avec quelques points jaunes, sommet jaune; chaperon noir avec la carène médiane jaune. Prothorax très étroit, unicaréné. Mésothorax tricaréné, les carènes et quelques points latéraux noirs. Elytres hyalines avec le point costal brun, ainsi que la plus grande partie des nervures. Poitrine maculée de noir. Abdomen jaune avec le sommet des segments noir. Pattes jaunes, annelées de noir; les trochanters, les cuisses et les tibias antérieurs bi-annelés.

Genre *FLATOIDES* Guérin, Icon. Règ. An. (1838), p. 362. — *Phalænomorpha* Amyot et Serv., Suites à Buffon, H. nat. Ins. Hémipt. (1843), 525.

38. *F. TORTRIX* Guérin, Icon. Règ. anim., 362. — Long. 15 mill.; exp. 34 mill. — Madagascar. — Coll. de M. Guérin.

39. *F. VICINUS* Signoret. — Pl. 5, fig. 7. — Long. 5 mill.; exp. 32 mill. — Madagascar. — De la Coll. de M. Guérin. — Jaune pâle, un peu brunâtre sur le chaperon et de chaque côté de la poitrine, et recouvert, surtout en dessous, d'une poussière blanche propre à toutes les espèces de ce genre. De chaque côté des joues, au niveau des yeux, deux traits noirs, dont le supérieur se continue sur le sommet du front ainsi que sur le prothorax. Mésothorax maculé de noir, deux macules antérieurement et quatre postérieurement. Elytres d'un jaune grisâtre avec les nervures vertes et pré-

sentant au bord interne, vers le tiers basilaire, une macule commune arrondie, noire; vers le sommet une autre macule transverse avec un trait oblique en avant et un autre en arrière; à la base de l'élytre quelques tubérosités à aspérités noires; dans le disque quelques points arrondis noirs. Ailes blanches à nervures verdâtres.

40. *F. CICATRICOSUS* Signoret. — Long. 15 mill. — Madagascar. — Coll. Guérin. — Jaune blanchâtre, avec une fascie brunâtre à la base du front et le chaperon brunâtre, présentant les mêmes traits que la précédente sur les joues, le front et le prothorax. Mésothorax jaune varié de noir. Elytres plus allongées que dans la précédente, maculées de noir le long du bord interne, à sa base et au sommet, et présentant sur son disque et le long du bord costal ou antérieur des traits sinueux et des macules arrondies, rouges.

41. *F. HYALINIPENNIS* Signoret. — Long. 15 mill. ♀. — Madagascar. — De ma Collection. — Diffère de toutes les autres par ses élytres demi-transparentes. Jaune d'ivoire en dessous, plus foncé en dessus et présentant sur son vertex et le prothorax une ligne médiane noire, ainsi que les carènes latérales de la tête et les carènes médianes du prothorax; angles huméraux du mésothorax noirs. Elytres demi-hyalines avec la portion cubitale coriace, les nervures jaunes, celles de la portion cubitale noires, au sommet et sur son disque quelques petites macules rouges. Pattes jaunes.

42. *F. EBURNEUS* Signoret. — Long. 15 mill. ♀. — Madagascar. — De la Coll. de M. Guérin. — Jaune d'ivoire en dessous, grisâtre en dessus. Diffère du précédent par l'absence des lignes noires verticales et par les élytres qui sont ici d'un blanc grisâtre opaque. Chaperon brun, moins la partie médiane; sur le vertex deux petits points noirs de chaque côté des yeux. Poitrine noire de chaque côté.

43. *F. SINUATUS* Signoret. — Long. 11 mill.; larg. 9 mill.; exp. 28 mill. — Madagascar. — Coll. Guérin. — Brun en dessous, moins le front qui est d'un blanc d'ivoire; jaune en dessus, avec les côtés de la tête, une bande latérale de chaque côté du prothorax, les angles latéraux du mésothorax et deux points enfoncés à son sommet noirs. Elytres à bord supérieur sinueux et présentant deux bandes rougeâtres, transverses, une basilaire et l'autre vers le tiers; de l'extrémité de celle-ci part une ligne sinueuse, allant se terminer à l'angle apical externe; au bord apical des taches ocellées rougeâtres. Abdomen brun avec le sommet des segments et les bords latéraux jaunes, extrémité noire. Pattes jaunes, avec les fémurs brunâtres.

Cette espèce diffère de toutes les autres par sa largeur et par ses élytres à bords sinueux.

Genre *ELIDIPTERA* Spinola, Soc. Ent., VIII, 304. — *Helicoptera* Amyot et Serv., Suites à Buffon, Hém., 526.

44. *E. MADAGASCARIENSIS* Signoret. — Long. 7 mill. — Madagascar. — De ma Collection. — Jaune, avec la portion cubitale, une macule basilaire, une discoïdale et l'extrémité des élytres brunâtres.

Genre *NEPHESA* Amyot et Serv., Suites à Buff., 527.

45. *N. ANTICA* Signoret. — Long. 9 mill. — Madagascar. — De ma Collection et de celle de M. Guérin. — Jaune, avec la carène frontale noire; vertex avec une carène médiane et une carène transverse, que je considère comme la véritable limite du vertex, l'espace au delà faisant partie du front, la carène antérieure étant sur une portion développée du front et en forme de fer à cheval, dont les deux branches viennent se perdre un peu au-dessus du chaperon, antérieurement une carène médiane; joues avec les arêtes

frontales très développées à la base; yeux arrondis; antennes très petites et en dessous; ocelles placés dans l'angle formé par les antennes et les yeux. Prothorax presque aussi large dans toute son étendue et unicaréné. Mésothorax tricaréné. Elytres tronquées à l'extrémité; les angles arrondis.

46. *N. SUTURALIS* Signoret. — Long. 8 mill. — Madagascar. — De ma Collection et de celle de M. Guérin. — Entièrement semblable à la précédente; en diffère par la carène antérieure, qui n'est pas noire dans cette espèce, et par les bords internes et apicaux des élytres qui sont noirs ici.

Genre *FLATA* Fab., Burm., Spinola, Blanchard, Amyot et Serville, Walker.

47. *F. RUBRA* Signoret. — Long., les élytres comprises, 22 mill. — Madagascar. — Collection de M. Guérin et la mienne. — Entièrement d'un beau rouge brique, moins la moitié apicale du second article des antennes qui est noire, le sommet des segments de l'abdomen qui est jaune, et les tarsi qui sont d'un brun noir.

Cette magnifique espèce un peu plus petite que la *limbata* Fab. se distingue par sa couleur et surtout par son vertex aussi large que long, ce qui la rapproche de la *dentifrons* Guérin, mais le vertex de la *rubra* est plus large postérieurement, tandis que c'est antérieurement pour la *dentifrons*.

48. *F. MALGACHA* Guérin, Icon. Règ. anim., 362. — Long. 14 mill. — Madagascar.

Genre *PHYLLYPHANTA* Amyot et Serville, Suites à Buffon (1843), p. 523. — *Cromma* Walker, *Proced. of Linn. Soc.*, vol. I (1856), 85, pl. 3, fig. 4a, 4b.

49. *P. NIVEA* Signoret. — Long. 12 mill. — Collection

de M. Guérin et la mienne. — Blanche, offrant quelquefois sur les élytres plusieurs points noirs, et principalement un à la base, près de la bifurcation de la nervure radiale et un à l'extrémité de la portion cubitale et quelquefois trois à quatre répandus sur le disque. Tête pointue en avant, front aplati vers le chaperon et convexe au sommet, où il offre une carène médiane; vertex avec une carène transverse près le prothorax, celui-ci bilobé en avant, unicaréné. Mésothorax tricaréné. Elytres longues, avec le bord apical tronqué, l'angle externe presque carré, l'angle interne très acuminé, aigu.

Genre *HIRACIA* Walker, Catal. of Homopt. Ins., coll. in Borneo, Journ. proc. Linn. Soc., vol. I, p. 154, pl. 7, fig. 7.

50. *H. COQUERELII* Signoret. — Pl. 5, fig. 8, 8a. — Long. 11 mill.; larg. 6 mill. — Madagascar. — De ma Collection. — Jaune, maculé de brun. Tête aussi longue que large avec un léger sillon médian; front d'un jaune plus clair que le reste, tricaréné, les deux carènes latérales très rapprochées de la médiane; chaperon caréné, maculé de noir de chaque côté. Prothorax tricaréné, les deux latérales très développées; mésothorax tricaréné. Elytres maculées de brun, à peine plus longues que l'abdomen, celui-ci maculé de noir et caréné au milieu. Pattes longues, légèrement aplaties; les cuisses pointillées de noir, surtout au sommet; les tibias antérieurs trifasciés de noir, les postérieurs un peu plus brunâtres et présentant au côté externe quatre fortes épines. Dessous du corps bimaculé latéralement de noir, la première macule grande, veloutée, d'un rouge pourpre sur les côtés inférieurs du prothorax, les deux autres noires sur les côtés du mésothorax.

Genre ACROMETOPUS Stål, Ofv. af. K. Vet. Akad., Forh. (1853), page 266.

51. A. PUNCTIPES Signoret. — Pl. 5, fig. 9, 9a, 9b, 9c. — Long. 4 mill. ; larg. 25 mill. — Madagascar. — De ma Collection. — Brun rougeâtre. Vertex arrondi en avant, plus long que large ; arête latérale dilatée en lamelle avec un point noirâtre au niveau des yeux ; front rugueux, parsemé de petits points jaunes, tricaréné, les trois carènes réunies au sommet, la partie la plus large au-dessus du chaperon. Prothorax tricaréné, un point enfoncé de chaque côté de la carène médiane. Mésothorax très petit, faiblement tricaréné. Elytres jaunâtres, avec une grande tache discoïdale avec prolongements latéraux à la base et au sommet ; abdomen brunâtre, avec le sommet des segments et des points jaunes sur le disque de chacun d'eux. Pattes brunes rougeâtres, avec des points jaunes. Les quatre tibias antérieurs très dilatés ; les postérieurs courts et offrant trois épines sur l'arête externe.

Genre CENTROTUS Fab. Syst. Rhyng. (1803), 16, 3, et auctorum.

52. C. PROXIMUS Signoret. — Long. 5 mill. — Madagascar. — De ma Collection. — Cette espèce viendrait se placer entre la *Senegalensis* L. Fairm. et la *vicinus* Mihi, et je ne saurais lui assigner de différences tellement tranchées qu'on puisse seule la distinguer ; cependant elle se distingue par les pattes qui sont jaunes dans la *Senegalensis* ; par les tibias seuls dans la *vicinus*, et par les tarsi seuls dans notre espèce ; de plus, elle se distingue de la *vicinus* par les cornes beaucoup moins dilatées et se rapprochant de celles de la première.

Genre TETTIGONIA Geoff. et auct. — *Cicada* Fabricius.

53. T. COQUERELII Signoret, Ann. Soc. Ent., 1853, 352, pl. 10, fig. 14.

54. T. SUMPTUOSA Blanchard, Hist. nat. Ins., vol. III, 192, 20. — Signoret, Soc. Ent. 1853, 673, 127, pl. 22, fig. 1.

55. T. SCUTELLATA Signoret. — Long. 8 mill. — Madagascar. — De ma Collection et de celle de M. Guérin. — Cette espèce, pour la forme, viendrait se placer dans le voisinage de la *cosmopolita*, dont elle se rapproche beaucoup. Jaune, avec les stries frontales et deux points médians, l'un sur le vertex, l'autre au sommet de la tête, noirs; quelquefois deux plus petits sur les côtés, un peu au-dessus des ocelles. Prothorax avec trois lignes médianes noires réunies antérieurement et perdues quelquefois dans une tache discoïdale plus ou moins vineuse et occupant plus ou moins la base du prothorax. Ecusson jaune, avec deux grandes taches basilaires noires. Elytres plus ou moins noirâtres, lavées de jaune verdâtre, quelquefois tournant au bleu. Abdomen noir, bleuâtre en dessus, marginé de jaune, jaune en dessous. Pattes jaunes.

56. T. BLANDULA Signoret. — Long. 6 mill. — Madagascar. — De ma Collection. — Voisine de la précédente, quant à la couleur et à la forme; en diffère par la petitesse et par les taches de la tête qui sont ici au nombre de deux, une sur le vertex et une au sommet de la tête, par la tache du prothorax qui ici forme une bande qui se prolonge jusqu'à l'extrémité des élytres; celles-ci d'un blanc argenté.

57. T. BILLOSA Signoret. — Long. 8 mill. — Madagascar. — De la Collection de M. Guérin. — Jaune en dessous avec le front noirâtre; parsemé de jaune en dessus. Elytres brunes

avec des points jaunes. Abdomen noir en dessus, marginé de jaune; jaune en dessous. Pattes jaunes. Tête conique, sans sillon, noire, avec des taches symétriquement disposées, deux plus grandes sur le disque un peu au-dessus des ocelles. Prothorax une fois et demie plus large que long, noir, pointillé de jaune et présentant deux taches plus grandes vers le bord antérieur. Ecusson noir, jaune au sommet.

58. T. BINARIA Signoret. — Long. 8 mill. — Madagascar. — De la Collection de M. Guérin. — Charmante espèce qui viendrait se placer dans le groupe de la *cardinalis*, *cruenta*, et avant ma *rubripennis*. D'un rouge vermillon clair, avec deux points arrondis noirs bleuâtres, en avant de la tête. Elytres rouges avec une bande discoïdale et le bord scutellaire bleus.

59. T. MADAGASCARIENSIS Signoret, Ann. Soc. Ent., 1854, pl. 10, fig. 5, page 344.

60. T. LINEATOCOLLIS Signoret, Ann. Soc. Ent., 1854, p. 255, pl. 21, fig. 16.

Genre LEDRA Fab., Syst. Rhyng. (1803), 24, 4, et auct.

61. L. MARMORATA Blanchard, Hist. nat., 194, 3. — Madagascar.

Genre ACOSTEMMA Signoret. — Pl. 5, fig. 10.

Ce genre sera caractérisé par les ocelles insérés sur le bord tranchant de la tête et sans fossette, la tête plus ou moins anguleuse en avant, et viendra se placer tout près du genre *Stenocatis* Stål, dont il se distinguera justement par l'absence de la fossette. Tête très large, légèrement anguleuse en avant. Ocelles placés sur le rebord séparatif du front et du vertex, très près des yeux, les autres caractères comme pour les *Cypona*.

62. *A. MARGINALIS* Signoret. — Pl. 5, fig. 10. — Long. 13 mill. — Madagascar. — De la Collection de M. Guérin. — Vert avec la côte externe des élytres jaune. Cet Insecte a la forme et l'aspect de la plupart des *Cypona*, dont il diffère par le caractère générique. Tête au moins quatre fois plus large que longue, légèrement anguleuse. Prothorax trois fois plus large que long, légèrement rugueux; mésothorax lisse. Elytres un peu plus longues que l'abdomen, presque transparentes, les nervures à peine visibles. Abdomen vert avec le sommet des segments un peu plus pâle.

63. *A. VIRIDIPENNIS* Signoret. — Long. 10 mill. — Madagascar. — De la Collection de M. Guérin. — Ressemble beaucoup au précédent, dont il diffère par sa taille plus petite et par l'absence de la coloration jaune du bord des élytres et par la tête plus anguleuse.

Genre *SCARIS* Lepelletier et Serville, *Encycl.*, X, 610; Amyot et Serville, 578.

64. *S. TRISTIS* Signoret. — Long. 7 mill. — Madagascar. — De la Collection de M. Guérin. — Noir bleuâtre avec les élytres d'un rouge brunâtre. Tête beaucoup plus large que longue; vertex avec une faible carène transversale; front unicaréné; yeux très gros; rostre jaune. Prothorax rugueux très convexe en avant, presque droit postérieurement. Mésothorax rugueux impressionné au sommet, où il est lisse. Elytres courtes, larges, d'un rouge brunâtre avec les nervures noires. Ailes noirâtres. Abdomen noir. Pattes noires, les quatre tibias antérieurs et tous les tarses jaunes.

Genre *ACOCEPHALUS* Germ., *Burm. Handb.*, II, 111 (1835). — *Pholetæra* Zetterstedt, *Ins. Lap.* (1840), 288.

65. *A. MADAGASCARIENSIS* Sig. — Long. 8 mill. — De ma

collection. — De même couleur et grandeur que l'*Acocephalus costatus* Panzer. N'en diffère que par la couleur un peu plus foncée. Les nervures des élytres sont jaunes, bordées de noir. Ailes noirâtres. L'abdomen noir en dessus. Le reste comme dans l'espèce européenne.

EXPLICATION DES FIGURES.

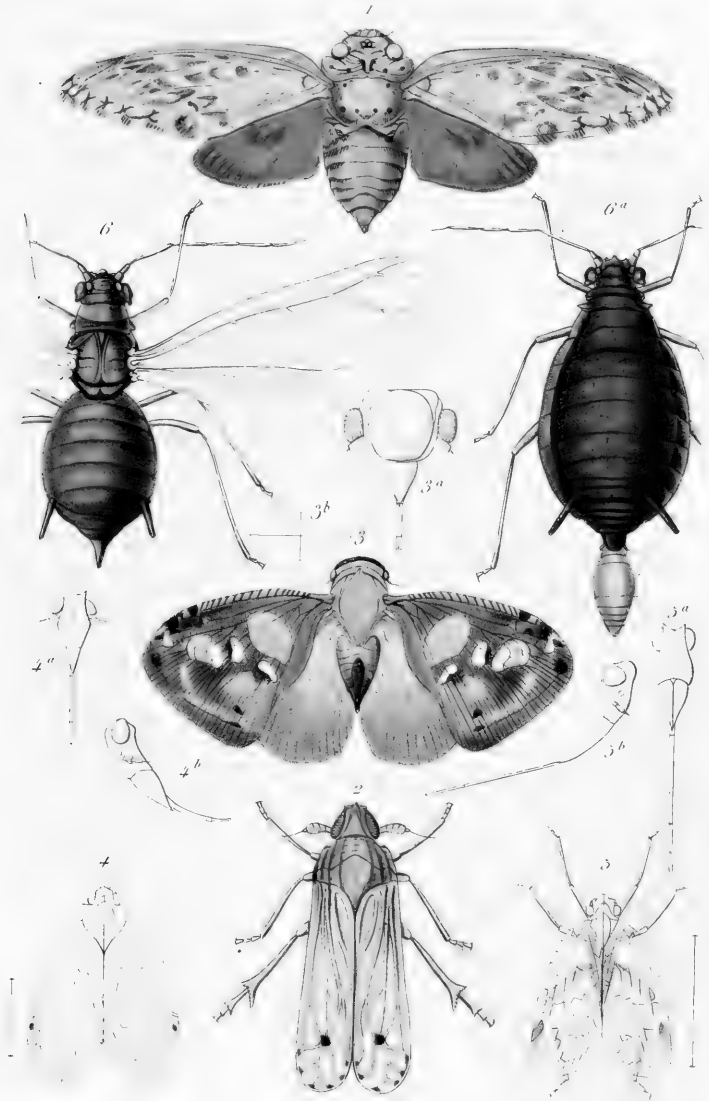
Planche 4.

- Fig. 1. *Platypleura guttulata.*
 2. *Cixius centralis.*
 3. *Deraulax versicolor.*
 4. *Exphora Guerinii.*
 5. *Riancia longirostrum.*
 6. *Schyzoneura rotundiventris.*

Planche 5.

- Fig. 1. *Conchyoptera unicolor.*
 2. *Tropidocephala brunnipennis.*
 3. *Triopsis fasciata.*
 4. *Trienopa flavida.*
 5. *Pocharica ocellata.*
 6. *Pachazoides maculatus.*
 7. *Flatoides vicinus.*
 8. *Hiracia Coquerelii.*
 9. *Acrometopus punctipes.*
 10. *Acostemma marginalis.*

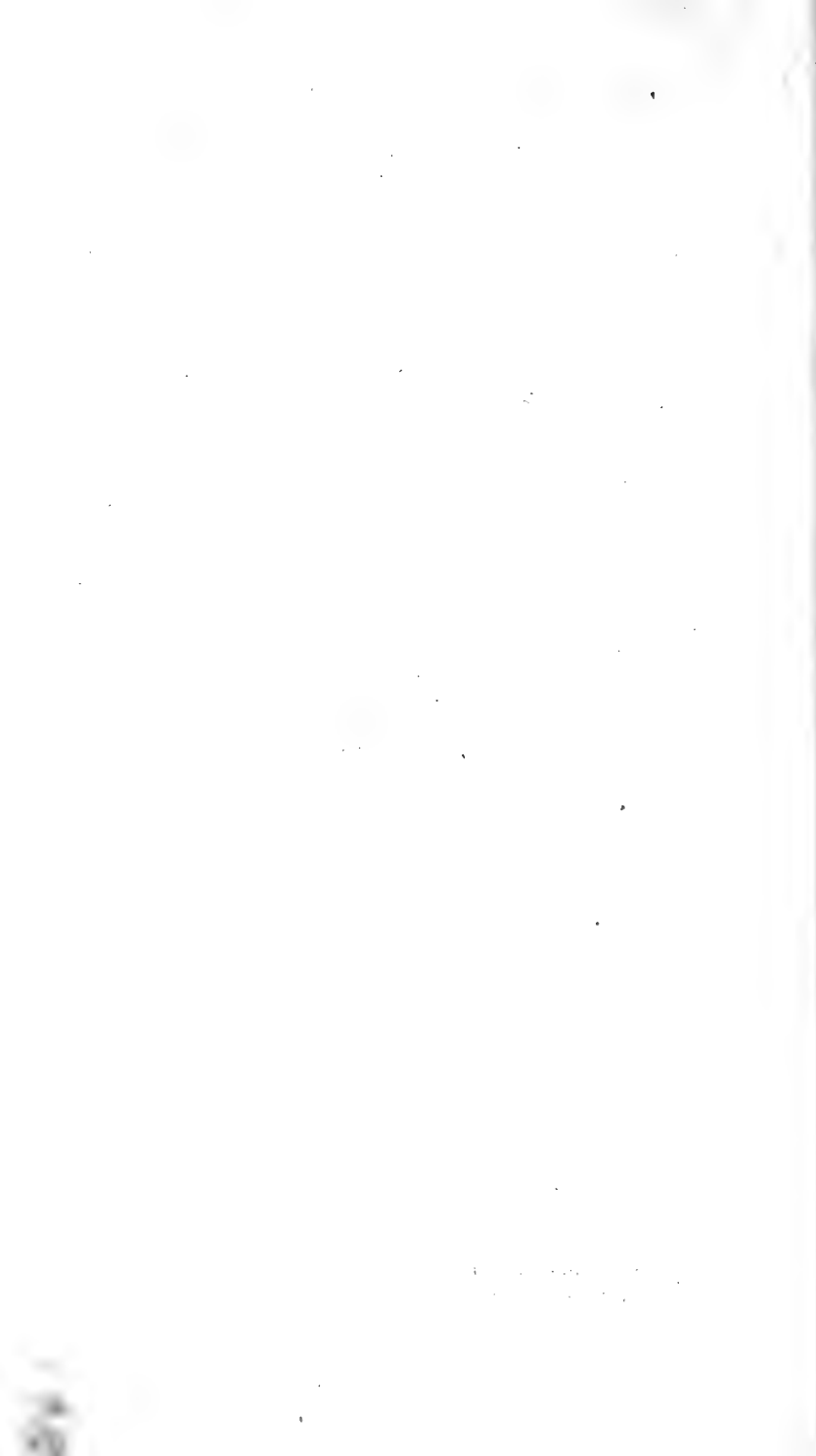
Errata. N. B. Les planches ayant été tirées avant que je n'aie donné le bon à tirer, je n'ai pu les corriger entièrement. Ainsi pour la figure 8 a de la planche 5, il manque la carène médiane du front, et pour la figure 10, il manque les ocelles qui devraient être indiqués sur la ligne qui sépare le front du vertex.

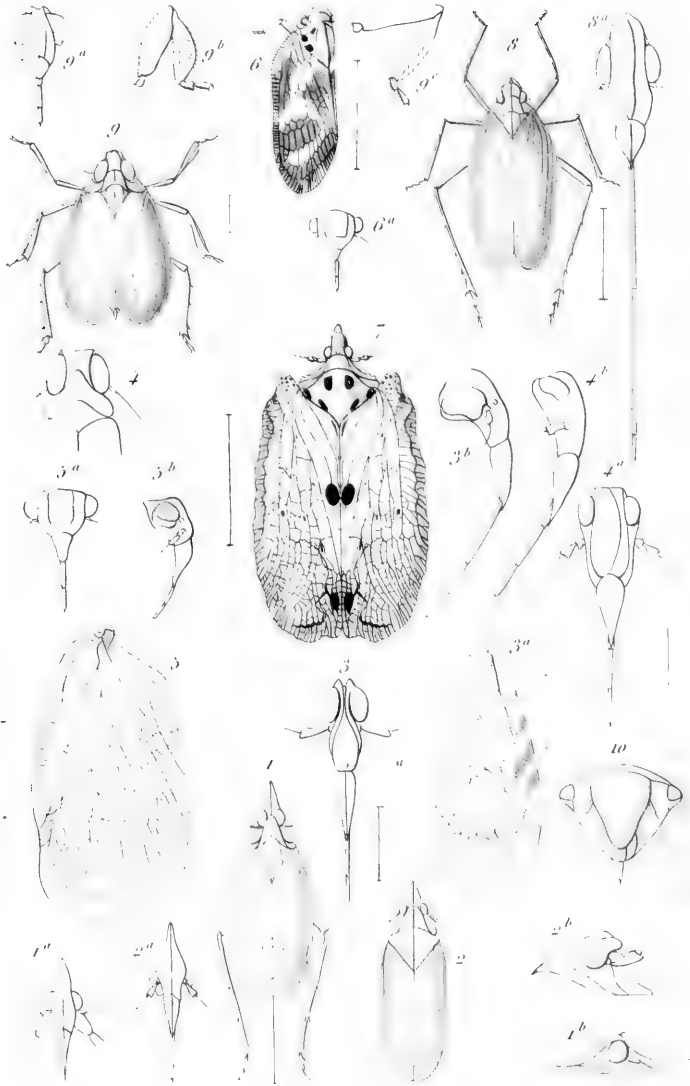


1. *Signoret pini*

Annedonche sc

- | | |
|--|---|
| 1. <i>Platyleura guttulata</i> , Sign. | 4. <i>Ephora Guerinii</i> , Sign. |
| 2. <i>Cixius centralis</i> , Sign. | 5. <i>Riancia longirostrum</i> , Sign. |
| 3. <i>Deraulax versicolor</i> , Sign. | 6. <i>Schyoncura rotundiventris</i> , Sign. |

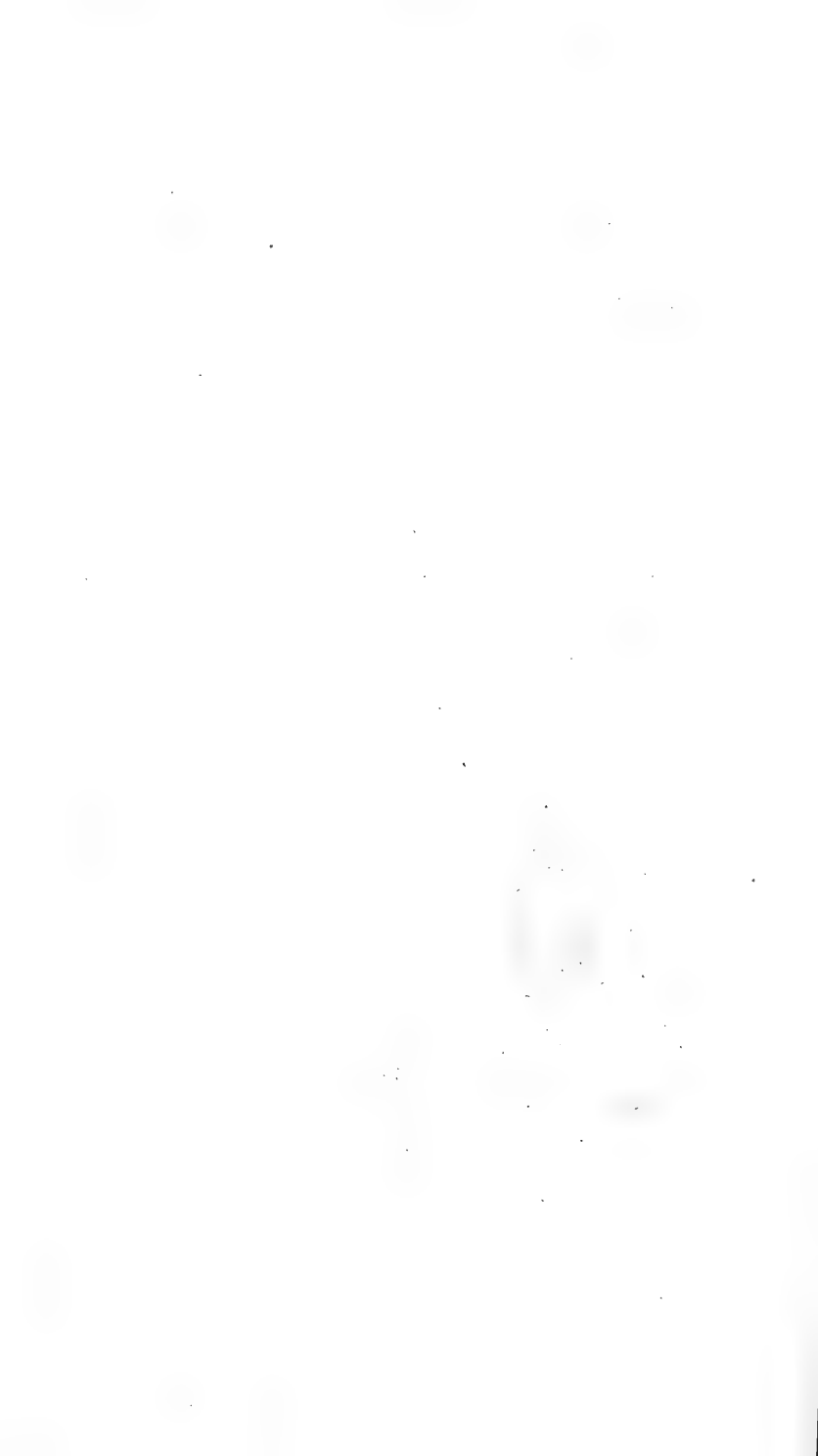




E. Signoret pinx.

Ann. Entom. Soc. Fr.

- | | |
|---|---|
| 1. <i>Conchyoptera unicolor</i> , Sign. | 6. <i>Pochasoides maculatus</i> , Sign. |
| 2. <i>Tropidocephala brunnipennis</i> , Sign. | 7. <i>Flatoides vicinus</i> , Sign. |
| 3. <i>Triopsis fasciata</i> , Sign. | 8. <i>Hiracia Coquerelii</i> , Sign. |
| 4. <i>Trionopa flavida</i> , Sign. | 9. <i>Acrometopus punctipes</i> , Sign. |
| 5. <i>Pocharica ocellatus</i> , Sign. | 10. <i>Acostemma marginalis</i> , Sign. |



NOTICE

SUR

CINQ MORPHO NOUVEAUX,

Par M. DEYROLLE FILS.

(Séance du 23 Novembre 1859).

Le genre *Morpho*. tel qu'il a été réduit par MM. Boisduval, Doubleday et Hewitson, est, comme les Oiseaux-mouches, essentiellement propre aux contrées équatoriales de l'Amérique; il est, sans aucun doute, l'un des plus remarquables et l'un des plus recherchés des amateurs, par sa taille gigantesque et par l'éclat métallique du beau bleu satiné que la nature a répandu avec tant de prodigalité sur les ailes de la plupart des individus. Les espèces de ce genre qui règnent, sans rivales, dans les grandes forêts, au milieu de la création des Lépidoptères américains, sont encore assez peu nombreux pour que nous croyons utile d'en faire connaître cinq entièrement nouvelles pour la science.

Linné, qui a placé les *Morpho* dans les *equites achivi* (genre *Papilio*), n'en a connu que deux espèces, *Menelaus* et *Achilles*. Fabricius en a décrit six; Cramer en a figuré huit comprenant les espèces de Linné et de Fabricius; Godart, dans l'Encyclopédie, donne la description de onze espèces, dont une nouvelle sous le nom de *Cytheris*, figurée, peut-être antérieurement par Hubner (Exot. Saml.), sous celui de *Portia*; en 1828, Dalman, dans son *Analecta entomologica*, en a décrit une nouvelle, voisine de *Perseus*,

sous le nom d'*Hercules* ; depuis cette époque, les voyageurs qui ont exploré l'Amazone, le Mexique et la Colombie, en ont rapporté quelques espèces nouvelles qui ont été nommées par M. Boisduval, *Corydon*, *Theseus*, *Polyphemus*, *Egyptus*, *Hebe*, *Cypris*, *Eugenia* et *Ganymedes* ; quant à ce dernier nom, il devra être rayé des collections et remplacé par celui de *Sulkowskyi*, sous lequel cette dernière espèce a été figurée par Kollar (pl. 2, fig. 1) dans un fascicule qu'il a publié sur quelques Lépidoptères de la Nouvelle-Grenade. Dans l'état actuel de la science, la collection de notre savant lépidoptériste M. Boisduval, probablement l'une des plus riches de l'Europe, renferme vingt-trois espèces de *Morpho* qu'il a bien voulu mettre à notre disposition ; nous le remercions de cette obligeance, mais particulièrement de la permission qu'il nous a accordée de décrire les espèces inédites de son cabinet, et des bons conseils qu'il nous a donnés pour faire ce petit travail que nous avons l'honneur d'offrir à la Société, et que nous n'eussions pas osé entreprendre sans son assistance.

Nota. M. Westwood, dans la suite de l'ouvrage de M. Doubleday, qu'il a été chargé de rédiger après la mort si regrettable de cet entomologiste distingué, mentionne deux *Morpho* de Bolivie que nous n'avons pas vus : *Morpho aurora*, qui existe au British Museum, et *Morpho Godartii* d'après M. Guérin-Méneville, qui l'a décrit dans son Iconographie du Règne animal. Nous profiterons de cette occasion pour dire que M. Westwood s'est trompé en considérant le *Telemachus* de Cramer comme le mâle d'*Hecuba*, et le *Perseus* comme le mâle de *Metellus* ; M. Boisduval possède mâle et femelle de chacune de ces espèces, qui ont l'une et l'autre une couleur orangée ; nous avons également reçu dans le temps un certain nombre de *Metellus*, mâle et femelle, d'un voyageur qui les avait élevés à Surinam.

1. MORPHO EUGENIA Boisduval.

Cette belle espèce est intermédiaire, par la taille, entre le *Menelaus* et l'*Adonis*, mais le ton du bleu est argentin-opaque, ce qui ne se rencontre dans aucun autre *Morpho*; les premières ailes ont, comme chez *Adonis*, près de la côte, deux taches blanches, dont l'externe beaucoup plus grande, les yeux de la face inférieure transpercent un peu à travers la teinte générale; le dessous des ailes est d'un gris blanchâtre, luisant, avec des bandes brunes transversales; chacune des ailes est marquée de trois yeux noirs assez petits à iris orangé, cerclé de noir, avec une pupille blanche bien indiquée; ceux des ailes inférieures, dont l'anal est beaucoup plus petit, sont placés sur une bande brune, transversale, médiane; ceux des ailes supérieures sont égaux et beaucoup plus rejetés en dehors. La palette anale, qui est assez prononcée, est noire en dessous et divisée par du blanc de manière à former trois taches.

La femelle est inconnue.

Décrit sur un individu unique, faisant partie de la collection de M. Boisduval et provenant de l'ancienne collection Feisthamel, qui l'avait reçu de l'Oyapock.

M. Bates nous a dit qu'il avait pris deux individus mâles de cette espèce sur les rives de l'Amazone, et qu'il avait vu plusieurs femelles qui lui ont paru d'un gris fleur de lavande, mais que pendant onze années passées dans ce pays, il lui a été impossible d'en saisir une seule, à cause de l'excessive élévation des grands arbres qu'elle habite.

2. MORPHO HEBE Boisduval.

Ce petit *Morpho* a tout à fait le port et la taille du *Cytheris* de Godart, *Portia* Hubner, mais le bleu des ailes est très différent; dans *Cytheris*, il est argentin brillant, avec une légère transparence qui permet de distinguer au travers les

yeux du dessous; dans *Hebe*, au contraire, il est plus mat, à reflet violet sans aucune transparence; les dentelures des ailes forment des taches triangulaires plus prononcées et plus noires, et vers l'angle anal la palette est marquée de deux taches marginales rousses; le dessous des quatre ailes est entièrement d'un roux ferrugineux, avec quelques raies ou lignes transversales, d'un ferrugineux plus obscur, plus nombreuses et plus distinctes aux ailes inférieures, où elles sont suivies de trois yeux roux pupillés de blanc dont l'anal est très oblong; le dessous des ailes supérieures n'offre que deux très petits yeux.

La femelle est d'un tiers plus grande, d'un fauve orangé avec une rangée marginale de taches plus pâles; ses ailes supérieures offrent au bout de la cellule une raie arquée maculaire de taches de la même couleur, et entre cette raie et la rangée marginale une petite tache blanche située près de la côte. La femelle de *Cytheris* est d'un bleu argenté demi-transparent, comme chez le mâle, mais un peu plus pâle. — Intérieur du Brésil.

Nous ne connaissons cette espèce que par trois individus qui font partie de la collection de M. Boisduval; M. Westwood les a vus dans un voyage qu'il a fait à Paris, car il donne dans la liste de ses *Morpho* une très courte diagnose de l'*Hebe*, en indiquant la collection précitée.

Godart a eu sous les yeux la femelle de cette espèce, car il dit dans l'Encyclopédie qu'il a vu une femelle d'*Adonis*, rapportée du Brésil par M. Langsdorff, qui était d'une couleur orangée; l'*Adonis*, comme chacun sait, est une espèce de la Guyane, et sa femelle est noire avec la base des quatre ailes largement bleue et le bord externe divisé par une rangée de points blancs, comme chez celle de *Menelaus*.

3. MORPHO EGYPTUS Boisduval.

Il est de la taille de l'*Helenor*, les quatre ailes sont d'un

noir foncé, traversées au milieu par une large bande d'un beau bleu cendré, un peu plus pâle sur les ailes inférieures, où elle est plus large et atteint la base; formant sur les supérieures une échancrure qui reçoit l'arc de la cellule discoïdale; les échancrures des quatre ailes sont liserées de blanc et le bord extérieur est divisé par une rangée de points d'un bleu cendré, plus gros sur les inférieures. Ces dernières ailes ont vers l'angle anal une grosse dent, très saillante, formant une palette; le dessous des quatre ailes est roux avec des taches et des bandes d'un blanc nacré; les ailes inférieures ont tout le long de la côte une bande nacrée, puis trois bandes de la même couleur, dont une entre le milieu et la base, interrompue, précédée et suivie de traits noirs; une autre au milieu s'étendant du bord abdominal au milieu de l'aile; enfin la troisième marginale, n'occupant que le tiers interne et divisée longitudinalement par des lignes noirâtres. Outre cela, ces mêmes ailes sont marquées de quatre yeux assez grands, noirs, à larges iris ferrugineux, cerclés de noirâtre; leur pupille est blanche et en croissant, ou plutôt en forme de V renversé, les trois yeux les plus rapprochés de l'angle anal sont oblongs; les ailes supérieures offrent trois yeux ronds, assez grands, à large pupille nacrée et s'alignant avec trois taches de la même couleur, dont les deux, les plus voisines de la côte, tendent à se réunir; le corps est en dessus d'un noir bleuâtre.

Décrit sur deux individus que M. Boisduval a reçus de l'Amazonie.

Cette belle espèce doit prendre place entre *Telemachus* et *Metellus*.

4. MORPHO AMATHONTE.

Cette grande espèce ressemble beaucoup par la taille et par la couleur à l'*Anaxibia* du Brésil, avec lequel il est fa-

cile de la confondre, au premier coup d'œil, lorsqu'on ne considère que le dessus des ailes. Cependant les contours sont plus fortement dentés et le corps est entièrement noir, comme dans le *Menelaus*, tandis qu'il est d'un beau bleu dans l'*Anaxibia*.

Le dessous des quatre ailes est brun, avec des bandes transversales plus ou moins interrompues, d'un vert bronzé, un peu doré; celui des inférieures est marqué de quatre yeux noirs, de grandeur moyenne, à iris jaune entouré d'un cercle noir, puis d'un cercle bronzé; ces quatre yeux, dont l'anal est moitié plus petit, sont précédés chacun d'un accent circonflexe bronzé, et suivis en arrière d'une bande de la même couleur, le dessous des supérieures offre également quatre yeux semblables, dont le second en partant de la côte est beaucoup moins prononcé, et peut disparaître chez quelques individus. Ces yeux ne sont pas suivis d'une bande bronzée; le bord marginal des quatre ailes est saupoudré d'une traînée d'atomes d'un gris blanchâtre, sur laquelle on aperçoit une petite ligne marginale plus obscure, en feston; les palpes sont rouges.

La femelle est plus grande que celle de l'*Anaxibia*, et elle a beaucoup de rapport avec la femelle de *Menelaus*. Le disque de ses ailes est largement bleu, avec une large bordure noire, où le bleu se perd en rayonnant. Les supérieures ont la bordure divisée par deux rangées de gros points blancs, dont l'interne bien marquée formée de taches ovales; l'externe, au contraire, est formée de taches moins nettes, plus petites, se continuant sur les ailes inférieures, et suivie sur chaque aile d'une raie grisâtre en feston; outre cela, les premières ailes ont sur la côte une tache blanche, longitudinale, comme dans les espèces analogues, le dessus des quatre ailes est comme chez le mâle.

M. Boisduval possède les deux sexes de cette espèce, qui habite la Nouvelle-Grenade.

5. MORPHO THESEUS Boisduval.

Cette espèce encore inédite appartient au groupe du *Perseus* de Cramer et de l'*Hercules* de Dalman; elle a le faciès et la taille de l'*Hercules* du Brésil, avec les ailes inférieures beaucoup plus dentées que dans aucune autre espèce, le dessus des quatre ailes est d'un brun olivâtre, avec la base largement teintée d'un gris blanchâtre. Celui des supérieures est marqué d'un arc transversal d'un brun noirâtre au bout de la cellule discoïdale, et à l'extrémité de deux rangées marginales de taches d'un jaune orangé; le dessus des inférieures est dépourvu de taches et n'offre qu'une raie marginale orangée interrompue par les dentelures.

Le dessous des quatre ailes est d'un brun roux avec des bandes transverses plus claires, disposées à peu près comme dans les espèces voisines; celui des inférieures est marqué d'une rangée de cinq yeux assez petits, noirs, pupillés d'atomes blancs, à iris orangé cerclé de noir, précédé d'une bande pâle assez large; le bord postérieur est divisé par une bande blanchâtre, étroite, sinueuse et suivie d'une ligne tout à fait marginale ferrugineuse, suivant les sinuosités des dents; le dessous des ailes supérieures offre une rangée de trois yeux semblables, dont celui du sommet plus petit, précédé d'une bande anguleuse pâle; le bord marginal est divisé par une raie ferrugineuse, précédée d'une rangée non interrompue de taches cunéiformes d'un blanchâtre lavé de roux.

Nous ne connaissons pas la femelle, qui doit avoir une certaine analogie avec celle d'*Hercules*. Ce *Morpho*, qui ne paraît pas être très rare aux environs de Bogota, nous arrive presque toujours en mauvais état, ce qui indiquerait qu'il habite les grands bois où il voltige dans les arbres comme *Perseus*, *Hecuba* et *Metellus*, que le savant professeur, M. Lacordaire, a souvent vus dans les forêts de Cayenne, planant

au sommet des plus grands arbres, sans jamais pouvoir parvenir à en prendre un seul exemplaire.

Il nous reste encore à parler de deux femelles de *Morphos* que nous avons reçues de la Nouvelle-Grenade ; l'une, au nombre de deux individus, est en tout semblable à celle que M. Hewitson a figurée (*Exot. Butterflies*), comme la femelle authentique de *Cypris* ; l'autre, unique, a un certain rapport avec la précédente, mais, outre une notable différence dans le dessin, elle en est très distincte par le beau reflet bleu qui couvre largement la base des quatre ailes. Nous regardons cette dernière comme la véritable femelle du *Morpho Cypris* de M. Boisduval ; quant à celle figurée par M. Hewitson, nous avons de la peine à croire qu'elle en soit une variété ; nous pensons plutôt que c'est une espèce dont le mâle nous est encore inconnu.

Ces deux espèces font aujourd'hui partie de la riche collection de M. Dutreux.



LISTE DES HYMÉNOPTÈRES

recueillis par M. E. BELLIER DE LA CHAVIGNERIE,

dans le département des Basses-Alpes (grandes montagnes),

pendant les mois de Juin, Juillet et Août 1858.

Par le D^r SICHEL.

(Séance du 11 Janvier 1860.)

Dans les Annales de notre Société, année 1859, p. 177, M. Bellier de la Chavignerie a rendu compte d'une exploration lépidoptérologique des hauts sommets du département des Basses-Alpes faite pendant les mois de juin, juillet et août 1858. Pendant cette exploration, il a eu la bonté de recueillir pour moi un nombre assez considérable d'Hyménoptères dont je donne ici la liste.

Parmi ces Hyménoptères, les plus intéressants sont une série très complète de Bourdons des espèces *Bombus equestris* F. (Drewsen et Schiödte, *Bomb.*, p. 6, n° 5) et *B. fragrans* Pall. (*ibid.*, p. 17, n° 17). Il ressort de l'étude minutieuse et de la comparaison attentive des nombreux individus des trois sexes de ces deux espèces, capturés dans la même localité, que le *Bombus equestris* F. n'est qu'une variété du *Bombus fragrans* Pall., dans laquelle les poils des pattes, au lieu d'être noirs, deviennent grisâtres ou gris-roussâtres. J'ai observé toutes les transitions entre les deux espèces,

de manière à pouvoir regarder comme certain ce que j'avance.

On voit que l'étude des Faunes locales, quelque peu de temps qu'on puisse y consacrer, a toujours de très grands avantages. La capture de cette série de Bourdons d'une espèce rare et peu étudiée jusqu'ici suffirait à elle seule pour valoir à M. Bellier la reconnaissance des entomologistes qui prennent intérêt à l'ordre des Hyménoptères, si curieux à plus d'un titre.

Voici maintenant la liste des genres et des espèces d'Hyménoptères rapportés par notre collègue, avec indication du nombre d'individus de chaque sexe :

Sirex gigas L., ♀.

Hylotoma berberidis Schrank, 2 ♀, Hartig n° 3.

Allantus nothus Kl., ♂, 2 ♀, Hart. n° 9.

Tenthredo obsoleta Kl., ♀, Hartig n° 44.

Tenthr. ignobilis Kl., ♂, 2 ♀, Hart. n° 2 (*T. stigma* F., nec Lepeletier n° 226).

Tenthr. scalaris Kl., ♀, Hart. n° 41.

Tarpa spissicornis Kl., 2 ♀.

Lyda punctata F., ♀, Hart. n° 16, Lep. n° 14.

Ichneumon fusorius, ♂ var. Wesmael.

Ichn. gracilicornis Gr., var., ♂, vel n. sp.

Amblyteles, n. sp.

Crabro (Ectemnius) guttatus, ♀, var. *c.* Dahlb.

Crabro (Thyreopus) clypeatus Lep., 3 ♂.

Pompilus fumipennis Dahlb., 2 ♀.

Ammophila hirsuta Kirb., ♀.

Sapyga punctata Kl., ♀, var. *tripunctata*.

- Mutilla Europæa* L., 2 ♀.
Formica nigra L., ♂ ♀.
Form. rufa L., ♀ ♀ ♂.
Form. cunicularia Latr., ♀.
Eumenes pomiformis Rossi, ♀.
Odynerus oviventris Wesm., ♀.
Odyn. Antilope Panz., ♀.
Vespa Saxonica F., Sauss., ♀ ♀, cum nido.
Polistes Gallicus L. ♀, 3 ♀. cum nido.
Colletes Daviesanus K., ♀.
Andrena cineraria L., 4 ♀.
Andr. Trimmerana K., ♀.
Andr. parvula K., ♀.
Andr. longipes Shuck., ♂.
Andr. convexiuscula K., ♀.
Halictus subfasciatus Nyl., ♀.
Hal. 4-strigatus Latr., ♂.
Hal. fulvo-cinctus K., 2 ♀.
Panurgus ater Panz., 2 ♀, ♂.
Pan. dentipes Lep., 2 ♀, 2 ♂.
Osmia adunca Panz., ♂, var.
Megachile pyrenaica Lep., ♀.
Megachile n. sp. aff. *centunculari* L., ♂ (inter
M. 8-signatam et *M. pyrinam*).
Nomada 6-fasciata Panz., ♀.
Cœlioxyys conica Latr., *conoidea* Ill., ♂.
Bombus lapidarius L., ♀, 2 ♂.
B. Raiellus K., ♀, 2 ♀.

B. scutellatus Jur. (*Ligusticus* Spin.), ♀.

B. fragrans Pall., transeuns in *Bombum equestrem* F., 2 ♀, 4 ♀ majores, 7 ♀ minores, 12 ♂.

B. terrestris L., 2 ♀, 3 ♀.

B. lapponicus F., 2 ♂ minores.

B. pratorum L., 2 ♂ (*Burellanus* K.).

B. muscorum L., 2 ♀, ♂.

Apathus (*Psithyrus*) *rupestris* F., 4 ♀.

Apath. rupestris F., var. 1 a Lep., 3 ♀.



DIPTÈRES EXOTIQUES NOUVEAUX,

Par M. J. BIGOT.

(Séance du 11 Janvier 1860.)

Les insectes qui font l'objet de cette note m'ont été généreusement offerts par notre excellent collègue M. Doué de la part du R. P. Montrouzier, missionnaire apostolique, qui les a découverts à l'île *Lifu*, dépendance de la Nouvelle-Calédonie. Afin de témoigner de mon mieux ma profonde gratitude pour ce don généreux, je me suis empressé de les publier.

G. RHADIURGUS Læw. (*Asilus*, *auctor.*).

L'échantillon était accompagné d'une très courte notice de la main du donateur (P. Montrouzier), contenant une brève description que j'estime insuffisante pour permettre la distinction exacte de cet insecte au milieu de la foule presque innombrable de ses congénères et vu l'insuffisance, généralement désespérante, des descriptions qui se rapportent à ces derniers. J'ai donc pensé qu'il serait utile de la compléter, comme on verra ci-dessous, en la modifiant suivant les règles de la diptérologie. J'ai, du reste, conservé religieusement le nom spécifique sous lequel il était communiqué, quoique, à vrai dire, il m'eût semblé préférable d'en choisir un moins communément employé.

Je le rapporte au genre *Rhadiurgus*, et, pour éviter une méprise très possible, je donne en abrégé ses principaux caractères génériques.

1. R. MACQUARTI, ♂ (*Montrouzei*). — Long. 25 mill.

Antennes ; troisième article à peu près aussi long que les deux premiers, grêle, fusiforme, style à peine plus long que cet article, à peine épaissi vers son extrémité ; les deux premiers articles hérissés de soies rigides. Trompe assez épaisse ; palpes courts, à longues soies ; vertex fort concave ; front et face larges et à peu près parallélogrammiques, cette dernière, à moitié inférieure fortement saillante ; moustache assez longue, assez fournie, n'atteignant que le milieu de la hauteur de la face ; barbe assez longue et fournie. Thorax presque glabre, portant en arrière quelques soies assez courtes. Abdomen à peu près glabre, quelques rares épines près du bord latéral postérieur du troisième segment, légèrement déprimé, neuf segments distincts, deuxième raccourci. Organe ♀ court, épais, conique, légèrement déprimé et tronqué, dépourvu de couronne épineuse à son extrémité. Tarses ; premier article à peu près de la longueur des deux suivants. Ailes ; (nervures analogues à celles du genre *Asilus* Macq.), bifurcation de la première nervure postérieure un peu élargie vers la base, deuxième nervure postérieure très fortement coudée extérieurement à angle droit, obtus ou arrondi au sommet, près l'extrémité de la cellule discoïdale ; facettes des yeux égales.

Antennis nigris, setis nigris, vertice brunneo griseo-variegato. Facie griseo-flavido, in medio griseo, mystace albido flavo pallido, super nigro, subtus, setis rarissimis nigris. Barbâ griseâ; occipite setis rigidis instructo. Palpis et haustello nigris, setis nigris, illo apice, griseo-velutino. Thorace, brunneo nigro, vittâ inter mediâ retrorsum latâ, ante marginem terminata et bifidâ, antice lineâ brunnea pallidiorè obscurè divisâ, retro, lateribus incisurisq̄ue cunctis, griseo-flavido, pleuris pectoreque griseis, scutello, brunneo griseo, brunneo angustissime marginato. Setis raris, nigris. Abdomine brunneo griseo,

incisuris lateribusque pallidioribus, extremo apice, nigro brunneo, spinis flavis, pilisque sparsis flavidis, ventre griseo. Pedibus rubidis; antice et superne, tibiis, apice et intus, tarsis totis, nigris, istis, subtus fulvo villosulis, spinis nigris, pulvillis fulvis, unguis nigris. Alis, subhyalinis, pallidissime brunnescentibus, apice griseis, nervis brunneis, halteribus, et calyptris testaceis.

Antennes noires à poils noirs, vertex d'un gris brunâtre changeant, face d'un jaune gris pâle, milieu un peu grisâtre. Trompe et palpes noirs, la première terminée par un peu de duvet gris, les derniers à soies noires. Moustache d'un blanc jaunâtre, noire en dessus, et quelques soies noires très rares en dessous; barbe grise; bords supérieurs des orbites bordés de soies hérissées noires. Thorax d'un gris jaunâtre pâle, partie postérieure, côtés et bords sans taches distinctes, une large bande médiane, plus élargie antérieurement, divisée obscurément en avant par une ligne rousâtre, bifide en arrière où elle cesse au delà de la suture, trois petites taches allongées en arrière, trois grandes taches à peu près triangulaires, l'intermédiaire la plus grande, de chaque côté de la bande médiane, laquelle est toute d'un brun noirâtre mat; épaules de même nuance, flancs et poitrines grisâtres, quelques soies jaunâtres sur les hanches; écusson gris jaunâtre, très finement bordé de brun, et en dessous gris. Abdomen brun grisâtre, incisions et côtés plus pâles ou d'un gris jaunâtre, les deux derniers segments et organes ♀ noirâtres, quelques poils courts et clairsemés d'un fauve pâle, épines du troisième segment fauves. Ventre gris avec quelques poils gris à la base; écusson et balanciers fauves. Pieds, d'un fauve rougeâtre, cuisses, côté antérieur et dessus, tibiis, côté interne et extrémité, tarsi et ongles, noirs, tibiis, à l'extrémité interne, tarsi en dessous, couverts de duvet fauve, pelotes fauves, épines noires. Ailes d'un brunâtre hyalin très pâle, grisâtres vers l'extrémité, nervures noires.

G. DIALINEURA (Rond. *Prodromus*).— G. *Thereva* (Latr. Meig.).

2. T. VARICINCTA, ♀. — Long. 7 mill.

Haustello paulo producto, nigro, antennis palpisque nigris. Facie albido-griseo, fronte nigrâ. Thorace nigro opaco, lineis binis, parum perspicuis, griseis, lateribus et pectore schistaceis, scutello griseo albidô. Abdomine nigro nitido, segmento primo ad latera, 2^o et 3^o ad marginem posticum, utrinque latiùs, 4^o, utrinque triangulatim, cæteri, ad latera vittis æqualibus, ventre, albido griseo pictis. Pedibus obscure testaceis, femoribus brunneo obscuro, tibiis anterioribus, latiùs, posterioribus, apice, tarsisque brunneis (cæteris pedibus desunt), alis subhyalinis, nervis maculâque angustâ, longâ, stigmatali, diffusâ, brunneis. Calyptris albidis, basi, griseis; halteribus griseis.

Antennes noires, quelques soies noires sur les premier et deuxième articles, palpes et trompe noirs, cette dernière légèrement saillante, lèvres amincies; front noir opaque, face, joues et derrière de la tête d'un blanc un peu grisâtre. Thorax noir opaque, deux lignes fort étroites, distantes, grises, flancs et poitrine, ardoisé obscur. Ecusson, d'un gris un peu blanchâtre, abdomen d'un beau noir luisant, premier segment à tache latérale, triangulaire et marginale, deuxième et troisième ornés chacun d'une bande entière, marginale, élargie sur les côtés, quatrième à tache triangulaire latérale, les derniers, chacun à deux demi-bandes latérales et ventre, d'un blanc légèrement grisâtre ou bleuâtre; organe ♀ noir. Pieds d'un brun noirâtre, antérieurs avec la base des tibias, largement, extrémité des tibias postérieur set tarsi, noirâtres. Cuillerons blanchâtres à base grise, balanciers gris. Ailes, presque hyalines, nervures brunes, une tache diffuse, étroite, allongée, brune, sur le stigmate.

G. SPHIXIMORPHA (Rond. *Prodromus*). — G. *Ceria* (Fabr.).

3. S. ANTIPODA, ♀. — Long. 10 mill.

Tuberculo antennifero nigro, satis longe producto, conico, subcylindrico, segmento abdominali secundo, basi, parum attenuato. Antennis totis nigris, facie, vittâ mediâ simplici, genis fronteque nigris. Thorace nigro, puncto humerali, lineâque transversâ, angustâ, incisurali, ter interruptâ, lateribus maculis ovalis, flavidis. Scutello flavido, basi puncto triangulari nigro. Abdomine nigro, 2^o et 3^o segmento, anguste flavido marginatis. Pedibus nigro brunneis, tibiis, basi, satis latè albido flavido pictis. Alis pellucentibus, vittâ costali latâ, a basi usque ad apicem productâ, nigrâ. Calyptris albidis; halteribus flavidis.

Glabre. Proéminence antennifère allongée, cylindri-conique; deuxième segment abdominal très peu rétréci à sa base. Antennes, style, proéminence, front et joues, noirs, face d'un jaune blanchâtre très pâle, divisée par une large bande médiane, un peu atténuée inférieurement, d'un noir luisant, bords postérieurs des orbites blancs, trompe brune. Thorax, d'un noir profond, un point huméral, une ligne transversale étroite sur la suture, interrompue en trois endroits, un peu élargie latéralement en forme de tache, une grande tache transversale ovale sur les flancs, avec un point en arrière, contigu et d'un jaune pâle. Ecusson jaune, une tache triangulaire noire à sa base. Abdomen noir, bords postérieurs des deuxième et troisième segments, d'un jaune pâle. Pieds, d'un noir brunâtre très foncé, base des tibias, largement blanchâtre. Ailes hyalines, moitié extérieure d'un noir brun, un peu plus pâle vers le milieu des cellules et se rétrécissant graduellement vers le sommet, ainsi que vers la base de l'aile. Cuillerons blancs; balanciers d'un jaune pâle.

G. MONTROUZIERA (*nom. propr.*). — *Curia, Ortalidarum*
vel Trypetidarum. (Bigot.)

Parmi les nombreuses nouveautés obtenues dernièrement des Moluques et de la Polynésie, on trouvera probablement ample matière à la formation de coupes génériques multipliées aux dépens de la populeuse curie des *Ortalidæ* (*alias, Trypetidæ seu Tephritidæ*, si l'on se décide à réunir les deux anciens groupes très voisins, des *Ortalidæ* et *Tephritidæ*?) L'insecte, dont je donne plus loin la description détaillée, me paraît devoir constituer une subdivision nouvelle, à laquelle j'applique une dénomination destinée à rappeler le souvenir du missionnaire qui l'a découverte et auquel j'ai l'honneur de la dédier.

Characteres generici. — ♂ ; *corpus latum, abbreviatum. Antennæ, articulo tertio oblongo, super haud perspicue concavo, apice obtusè rotundato, ad minus secundo duplo longiore, stylo breviter puberulo. Fronte latâ. Facie leniter tumidâ, subrectâ, inferne dilatatâ et utrinque sub oculos satis latè productâ, foveis utrinque subantennalibus profundis, epistomio parum proeminente, oris labro convexo proeminente, haustello crasso, labris valdè dilatatis, palpis oblongis, paulo dilatatis, apice obtusis, genis utrinque, foveâ transversâ suboculari. Scutello nudo, hemispherico, mediocri, paulo tumido. Abdomine, thorace haud longiore, basi valdè coarctato, in medio maxime dilatato et apice conico, nudo. Femoribus haud incrassatis, setis nonnullis breviusculis infernè sparsis, tarsorum articulo basilari, cæteris unitis, equilongo. Alis latis, abdomine longioribus, brevissime circumciliatis, nervoque primo longitudinali breviter ciliato et propè basin nudo, transversis ultra marginem externum attingente, secundis tertiisque leviter flexuosis, cellulis cunctis posterioribus late apertis, discoïdali propè marginem clausâ et breviter pedunculatâ, anali abbreviatâ, apice latè et rectè truncatâ, angulo*

interno nervulo marginem attingente; nervis transversalibus maxime obliquis, interno, paululum ultra externum sito.

4. M. LIFUA, ♂. — Long. 9 mill.

Tota, cœruleo violaceo nitido; capite testaceo. Antennis fulvis, vertice fronteque fulvis. Facie testaceâ, genis, oculis subtus, fulvis. Haustello pallide brunneo, palpis testaceis. Puncto calloso humerali nitido, castaneo. Pedibus, testaceo fulvo, tarsis, apice, nigris. Calyptris, testaceis; halteribus fulvis, apice, nigris. Alis, albido-flavidis et subhyalinis, basi, costâ latè, nervis testaceo-fulvo pallido, vittâ transversali externâ angustâ, propè basin, in medio disci terminatâ, deinde, vittâ transversâ latâ, retrorsum convexâ, marginibus utrinque attingente, postea vitta angustâ, retrorsum concavâ, oblique ex apice externo primæ nascente, divergente et marginem posteriorem attingente, maculâ lineari, latâ, alis cùm triente apicali costæ confusâ, retro truncatâ, apice gradualim attenuatâ, basi fulvo unifenestratâ, cunctis nigro brunneis.

Entièrement d'un beau bleu violet, très luisant, excepté : antennes, large bande frontale carrée, fossettes transversales sur les joues, au-dessous des yeux, en forme de croissant, d'un fauve rougeâtre, style plus obscur ; le reste de la tête testacé, trompe brunâtre, palpes testacés, semés de quelques poils courts, bruns. Un point rond, calleux, brun luisant, aux épaules. Pieds, d'un testacé fauve, avec les trois derniers articles des tarsi noirs. Cuillerons testacés, balanciers noirs, avec la base de la tige fauve. Ailes, d'un blanc jaunâtre très pâle, presque hyalin, base, bord extérieur largement, nervures, d'un testacé fauve, une demi-bande extérieure, transversale, assez étroite, près de la base, une bande ensuite, oblique, plus large, un peu con-

vexe en avant et joignant les deux bords de l'aile, une troisième bande plus étroite que celle-ci, partant de son extrémité au bord externe et atteignant obliquement, en sens opposé, le bord postérieur, convexe en arrière, passant sur les nervures transversales, enfin, une bande apicale, confondue avec le bord externe et contournant un peu l'extrémité de l'aile, largement et carrément tronquée en avant, graduellement atténuée en arrière, avec une tache d'un fauve pâle, presque carrée, située vers sa base, le tout d'un brun noirâtre plus foncé extérieurement. Les deux nervures transversales postérieures notablement obliques et situées presque sur la même ligne, l'externe seulement un peu moins éloignée de la base que l'interne; nullement sinueuses.

G. NYCTERIBIA (Latr.).

Parmi les insectes communiqués, se trouvent *trois* individus ♂ et ♀, *extrêmement détériorés*, (*un seul, un ♂, ayant conservé son abdomen*), d'un *Nyctéribie* qui paraît avoir de grands rapports avec la *N. Hopei* (Westw. et Kolenati), autant du moins que les diagnoses trop succinctes de ces auteurs permettent de le soupçonner. Néanmoins, je donne à cette espèce un nom nouveau, *provisoire*, avec une description qui, je l'espère, fournira les moyens de trancher la question ultérieurement. Le R. P. Montrouzier avait joint à ces échantillons une courte notice, contenant une diagnose que j'estime insuffisante. Il propose, à leur égard, la formation d'un genre, distinct des *Nyctéribies*, auquel il applique le nom d'*Oxycephalus*! Mais, d'une part, la conformation de la tête n'offre ici rien d'assez particulier pour motiver cette séparation, d'un autre côté, le nom générique d'*Oxycephalus* a été déjà trop communément employé en

entomologie pour qu'il soit logique de s'en servir actuellement. En conséquence, je crois devoir rapporter ces individus à l'ancien genre, bien défini, des *Nyctéribies*, et, pour me conformer autant qu'il est en moi aux désirs présumés de l'auteur, je lui conserve la désignation *spécifique, provisoire, d'Oxycephala*.

5. N. OXYCEPHALA, ♂ ♀, Montrouzier. — Long. du corps, ♂, 5 millim.

Castaneo, satis nitido, pedibus, basi, paulo pallidioribus. Abdomine ♂, tuberculis manifestis destituto, quinque segmentato, segmento ultimo cæteris multo longiore, conico, apice truncato, lateribus et apice setis nonnullis sublongis munito. Thorace, antice rotundato, subtus obscure punctulato seu granuloso, lineis binis antice confluentibus et leniter impressatis. Sexualia, appendicibus binis elongatis et approximatis, abdomine subtus, apice replicatis, instructa. Coxis anterioribus elongatis, conicis, femoribus tibiisque paulo compressis et sparsè setosis, tarsis attenuatis, articulo basali longo, tenui, cylindrico. Ungulis unidentatis, basi incrassatis. Palpis longis et setosis. Pectinibus ordinariis nigris.

Entièrement d'un châtain brunâtre, assez luisant, base des cuisses et des tibias plus clairs. Thorax, obscurément ponctué ou granuleux en dessous, arrondi en avant; abdomen, muni de quelques soies clairsemées sur les côtés et aux bords des segments, plus abondantes en arrière, lisse, dépourvu de tubercules distincts, cinq segments, peu distincts à la base, le dernier beaucoup plus grand que les autres, en forme de cône tronqué. Pieds clairsemés de soies, légèrement comprimés, article basilaire des tarses, très long, grêle, cylindrique, une couronne de soies denses, assez longues, à la base des ongles, ces derniers, très forte-

ment courbés, unidentés. Une impression légère, en forme de V renversé et arrondi à l'angle, sur le dessous du thorax. Palpes allongés, soyeux. Yeux grands, arrondis. Organe ♂, pourvu de deux appendices allongés, grêles, cylindroïdes, appliqués en dessous et à l'extrémité du dernier segment abdominal. Hanches en forme de cône renversé, les antérieures notablement plus grandes que les autres.

Trouvé sur une *Roussette* présumée nouvelle.



ESSAI

SUR LA

FAUNE ENTOMOLOGIQUE DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

(BALADE)

ET

Des îles des Pins, Art, Lifu, etc..

Par le Révérend Père MONTROUZIER.

(Séance du 24 Mars 1858.)

Le R. P. Montrouzier, missionnaire mariste, a, pendant plusieurs années, exercé son saint et périlleux ministère dans l'île de Woodlark.

Infatigable ouvrier apostolique, il consacrait les courts moments de loisir que ses importants travaux lui laissaient, à l'étude de l'histoire naturelle du pays sauvage, mais assez richement doté où la charité chrétienne l'avait conduit. La recherche des insectes était son but principal; il en découvrit de nombreuses et nouvelles espèces dont il donna la description publiée à Lyon en 1857, sous le titre d'*Essai sur la Faune de Woodlark ou Moïou*.

Il passa ensuite à la Nouvelle-Calédonie (Balade) qu'il ne put parcourir aussi complètement qu'il l'aurait désiré, parce que les naturels, souvent hostiles aux Français, rendaient trop dangereuses des explorations dans l'intérieur. Il a, depuis, visité utilement les îles des Pins et d'Art, puis l'île Lifu sur laquelle il a donné une notice.

Le P. Montrouzier a décrit les insectes qu'il a recueillis dans ces diverses localités et dont la plupart sont nouveaux, mais privé trop souvent de livres scientifiques et de moyens de comparaison, il n'a pu classer toujours exactement les espèces dans les genres auxquels elles appartiennent; faisant, en quelque sorte, abnégation de son utile et intéressant travail, il ne tient qu'à une chose, a-t-il dit avec autant de foi que de modestie, c'est à ce que les œuvres de Dieu soient connues.

Plusieurs membres de la Société entomologique de France, MM. Reiche, Chevrolat, Buquet, Lucas, Jekel, etc., ont bien voulu se charger de la rectification des genres lorsqu'elle est devenue nécessaire; M. le docteur Boisduval a fait, en outre, un travail particulier sur les Lépidoptères. Cette publication, dont les premiers éléments étaient déjà très remarquables, aura donc une valeur plus réelle encore puisqu'elle sera plus en rapport avec l'état actuel de la science.

Il n'est pas, toutefois, inutile de dire que quelques descriptions sont parvenues sans que des types y fussent joints et que certains insectes, principalement parmi les très petites espèces, étaient, à leur arrivée, dans un tel état de détérioration, qu'ils étaient méconnaissables; tout examen devenait dès lors impossible. Les descriptions sont néanmoins publiées, pour ne pas rendre moins complète l'œuvre du P. Montrouzier, mais sous toute réserve comme classement et indication d'espèces nouvelles.

A. DOUÉ.

Paris, 28 mars 1860.

NOTICE SUR L'ILE LIFU.

L'île que les géographes français appellent Chabrol et qui est située entre les 21° 14' et les 20° 40' de latitude sud et qui est traversée par le 165 de longitude, est nommé Lifu par les indigènes. Les Anglais lui ont conservé ce dernier nom. Elle est la plus grande et la plus peuplée du groupe *Loyalty*. On ne la trouve bien signalée que dans les ouvrages de Dumont-d'Urville, qui est le premier, je crois, à en avoir donné un relèvement tel quel. Elle est formée de corail soulevé et d'une couche plus ou moins épaisse de terre végétale, presque plate, pourvue seulement d'un bon port, appelé la baie du Sandal et n'offrant que très peu de plages, d'un abord facile.

La population s'élève, dit-on, à six mille âmes : je crois ce chiffre exagéré. Elle est partagée en deux tribus à peu près égales, qui se subdivisent en villages, à la tête de chacun desquels se trouve un petit chef. Elle n'a qu'une seule langue, mais cette langue varie selon que l'on parle à des chefs ou à de simples sujets. Généralement le peuple de Lifu est bon, doux, affable. Mais les nombreux rapports qu'il a eus avec les Européens avides et peu scrupuleux sur les moyens de s'enrichir, l'ont rendu méfiant, fourbe et cupide. Autrefois il était anthropophage, mais jamais il n'a attaqué les blancs.

L'île n'a pas de cours d'eau. Il n'y a que quelques puits naturels d'un abord plus ou moins facile.

La minéralogie est fort pauvre à Lifu, comme sur toutes les îles formées de corail. On n'y trouve, à part la terre végétale, qu'une autre terre argileuse, d'un brun chocolat, qui absorbe l'eau comme la chaux en se dilatant, et que les naturels mangent.

La botanique est un peu plus riche. On y trouve de jolies

Lysimachies, deux espèces de *Clusia*, dont le suc mêlé avec de la chaux donne une belle teinture verte, malheureusement peu solide, le Sandal, deux espèces de *Guettarda*, les *Erythrina*, rose de Chine, diverses Ketmies, des *Sida*, de nombreuses espèces de Sapotées, *Mimusops*, *Imbricaria* au fruit comestible, au bois excellent, le *Crinum asiaticum*, la *tetragona cornuta*, un Giroflier, peut-être celui que Labillardière donne comme de la Nouvelle-Calédonie et que je n'ai pas encore trouvé dans cette dernière terre, une très jolie petite Orchidée épiphyte du genre *Hebenaria*, sept ou huit espèces de Fougères, parmi lesquelles un *Niphobolus* et un *Polypodium* à fronde découpée, fort grande, et une foule d'autres plantes qui devraient faire et feront peut-être un jour le sujet d'un travail spécial.

Quant au règne animal, je n'ai qu'un mot à dire : les mammifères y sont et y doivent être rares. Une roussette et une espèce de rat, peut-être importés, en sont les seuls représentants. Les poissons n'y sont point non plus ni nombreux, ni variés. Les oiseaux offrent la même pauvreté. Le plus remarquable que j'y ai observé est un phonygame, commun aux îles Salomon. Les reptiles n'y sont représentés que par une ou deux espèces de tortues, un boa, deux serpents de mer et quelques petits lézards, aux couleurs changeantes, à langue entière.

Les coquillages n'y diffèrent pas de ceux de la Nouvelle-Calédonie. Il serait trop long de les énumérer. Je me borne à dire que la porcelaine Argus n'y est pas rare.

COLÉOPTÈRES

1. *CICINDELA HEMICYCLA* (Mihi). — Long. 10 millim. ;
larg. 4 millim.

J'ai décrit très brièvement cette espèce, il y a quelques années, dans l'esquisse que j'ai tracée de l'entomologie de Woodlark. Je la décris de nouveau avec d'autant plus de plaisir que je l'ai mieux observée.

Corps oblong, légèrement aplati, noir par-dessus, blanchâtre avec des reflets irisés en dessous. Le labre, les mandibules et les palpes sont blancs avec l'extrémité noire. Les antennes sont noires avec des reflets cuivreux, les yeux grands, saillants, ovales. La tête est très finement rugueuse, noire. Le corselet, également noir et à peine rugueux, est cylindrique, marqué d'une impression triangulaire en avant et d'un sillon longitudinal qui le sépare en deux lobes. L'écusson est noir, triangulaire. Les élytres, plus larges que le corselet, sont finement pointillées, dilatées vers l'extrémité et terminées par un angle extérieur assez obtus. Elles sont entourées d'une bande étroite, bronzée et quelquefois blanchâtre, qui envoie deux petites dents vers le limbe. Le dessous du corps est d'un noir ou rouge cuivreux, couvert d'une villosité blanche. Les tarses sont noirs.

Habite dans les plaines, à terre, près des ruisseaux et sur les chemins après les pluies. — Nord de la Nouvelle-Calédonie.

2. *OXYCHEILA ARROGANS* (Mihi) (1).

Magna, supra æneo-obscura, subtus viridi-aurea, labro

(1) Cette belle espèce a été décrite et figurée par M. J. Thomson sous le nom de *Distipsidera Mniszechii* (Revue et Magasin de Zoologie, 1856, p. 412).

albo lutescente, thorace bilobo, utrinque acuto. Elytris lunula humerali, macula media submarginali, maculaque apicali albidis notatis, punctatis; pedibus squalidè albescentibus, antennis fuscis.

Taille du mâle, 20 mill. de long; 5 de large.

Taille de la femelle, 24 mill. de long; 7 de large.

Habite dans les montagnes, sur les arbres qui croissent le long des torrents.

3. *O. AFFINIS* (Mihi) (1). — Taille du mâle, 12 mill.; de la femelle, 15 mill.

Cette espèce que j'ai d'abord regardée comme une simple variété de la précédente et que je n'en sépare encore qu'avec doute, offre constamment les différences suivantes :

Les côtés du corselet ne se terminent pas en pointe, la couleur du dessus du corps est d'un beau vert doré damassé. Les trois taches blanches de chaque élytre sont ainsi formées : la première à l'angle huméral; la seconde plus grande, un peu en croissant ouvert supérieurement, part du milieu sans atteindre le bord externe et va presque jusqu'à l'interne; la troisième est ovale, transversale, en croissant ouvert inférieurement et n'atteint pas l'extrémité des élytres. Le reste des détails est parfaitement conforme à la description précédente. Quant à la taille, je dois faire observer que j'ai vu des *O. arrogans* aussi petites que celle que je décris.

Habite dans les plaines, fréquemment sur le *Rhus atra* de Forster, une espèce de banian et même sur les palétuviers.

4. *O. PULCHELLA* (Mihi) (2). — Même taille que la précédente.

Cette espèce rare se distingue des deux précédentes par

(1) Genre *Distipsidera*.

(2) Cette espèce, qui doit appartenir aussi au genre *Distipsidera*, n'a pas été envoyée.

la forme des taches dont l'humérale est carrée et double; l'intermédiaire est droite, perpendiculaire au bord des élytres; la dernière est ovale et nullement en croissant. Les élytres sont, en outre, couvertes de points très petits et manquent des côtes flexueuses qui se trouvent dans l'*arrogans* et l'*affinis*.

5. *CYMINDIS GEOPHILA* (Mihi). — Taille, 5 millim.

Bronzée, pattes et antennes blanc jaunâtre, tête et corselet lisses, élytres striées, coupées carrément. Petite espèce qui n'est pas très rare ici; ne se trouve que sous les végétaux en décomposition.

6. *C. PICEA* (Mihi) (1). — Taille, 9 millim.

D'un noir profond, peu brillant, antennes, tarses et bords du corselet brun-ferrugineux, corselet en cœur un peu transversal avec un sillon longitudinal. Elytres larges, aplaties, ayant chacune sept sillons et l'échancrure terminale un peu sinuée. Se trouve à Art sous les écorces. Rare.

Genre *TRICHOThorax* (Mihi).

Caractères généraux des *Lébies*, mais palpes extérieurs terminés par un article pointu. Corselet très court et très large, terminé de chaque côté par un poil délié.

7. *T. CYANEUS*. — Taille, 5 millim.

Tête et élytres bleues, ces dernières striées. Corselet en corbeille largement ouverte et pattes rouges.

Sous les herbes humides. Court avec rapidité et vole de même. — Ile d'Art.

(1) Cette espèce n'appartient pas au genre *Cymindis*, elle se rapproche beaucoup des *Plochionus*.

8. *SCARITES MARGINATUS* (Mihi) (1). — Long. 17 mill.; larg. du corselet, 5 mill.; des élytres, id.

Cette espèce est armée de deux épines aux jambes intermédiaires, par conséquent elle appartient à la première section du comte Dejean. Le faciès général est celui du *Sc. picicornis* de Sturm. Dessus et dessous du corps d'un noir luisant. Les palpes et les antennes sont roux; les mandibules fortes, noires, la tête également noire offre plusieurs impressions dans le sens de la longueur et une espèce de lame au devant des yeux. Le corselet en forme de coupe est lisse, rebordé, marqué d'un sillon longitudinal au milieu et de deux impressions mal déterminées de chaque côté postérieurement. Les élytres ovales sont marquées de stries longitudinales et de points à peine imprimés dans les interstices. Elles ont une bordure large légèrement rugueuse; sur leur partie postérieure on voit quelques poils roux. Le reste comme dans le *Sc. picicornis*.

Insecte rarrissime que je n'ai rencontré qu'une seule fois près d'une mare, dans un terrain sablonneux.

9. *CHLÆNIUS VIRIDIS* (Mihi) (2). — Long. 12 mill.; larg. 5 millim.

Tête, corselet, élytres d'un vert brillant, dessous du corps bronzé; pattes, antennes, organes buccaux, fauves. La tête triangulaire, finement pointillée, offre une impression qui passe au contour des yeux et au dessus du labre. Le vertex est presque lisse, les yeux grands, saillants. Le corselet circulaire, échancré aux deux extrémités, est très pointillé et a les bords latéraux un peu relevés et deux impressions à la base. Les élytres plus larges que lui, arrondies au bout, peu

(1) Cette espèce n'a pas été envoyée.

(2) Cette espèce n'a pas été envoyée.

convexes, striées et ponctuées, obscures sur le milieu du limbe, offrent, vues à la loupe, sur les côtes formées par les stries, d'autres stries très fines, obliques. Espèce très distincte, quand elle est examinée en détail, d'une espèce de *Chlænius* également verte, du cap de Bonne-Espérance, avec laquelle on serait tenté, *primo visu*, de la confondre.

Balade. Sous les pierres, les végétaux en décomposition.

10. **LISSAUCHENIUS BIGUTTATUS** (Mihi). — Long. 11 mill. ; larg. 5 mill.

Noir, le corselet à reflets verts est finement rugueux. Elytres striées avec deux taches rouge-orange, anguleuses vers l'extrémité, pattes fauves, genoux noirs. La tête est allongée, triangulaire, presque lisse avec quelques dépressions peu marquées. Les yeux très saillants, très éloignés du corselet, sont oblongs. Les antennes plus longues que la tête et le corselet réunis, un peu sétacées, sont d'un roux très foncé ainsi que les palpes. Le corselet échancré en avant, coupé carrément à la base, a les côtés arrondis, relevés, un sillon longitudinal très peu sensible et deux fossettes latérales près du bord postérieur, il est finement rugueux. Les élytres plus larges que le corselet, un peu dilatées sur les côtés, arrondies à l'extrémité, peu convexes, ont chacune neuf sillons et les côtes intercalées finement rugueuses. Près de l'extrémité, vers le bord externe, elles ont une tache rouge-orange flexueuse, quelquefois assez peu apparente. La poitrine et l'abdomen pointillés sont d'un noir brillant.

Se trouve à Art et à Balade sur le sol, sous les pierres et les végétaux en décomposition.

11. **OPHONUS? BILLIARDERII** (Mihi) (1). — Taille, 8 millim.

Noir brillant. Tarses et antennes brun-fauve. Tête lisse,

(1) Cette espèce appartient très probablement au genre *Melanotus*.

corselet carré avec angles antérieurs arrondis ; un sillon longitudinal et, de chaque côté, une fossette atteignant la base, lisse. Elytres pas plus larges que le corselet, striées et un peu rugueuses sur le bord, vers l'extrémité, dessous du corps lisse.

Sous les pierres, les herbes en décomposition. — Ile d'Art.

J'ai dédié cette espèce à La Billardière, le célèbre botaniste à qui l'on doit le peu que l'on connaît de la flore de la Nouvelle-Calédonie.

12. **REMBUS GORYI** (Boisd., Faune de l'Océanie, p. 32) (1).
— Taille, 15 millim.

Bien décrit dans la Faune entomologique de l'Océanie sous le nom générique de *Rembus*.

Sous les pierres, les plantes en décomposition. — Balade, Art.

13. **CATASCOPUS? LAFERTEI** (Mihi) (2). — Taille, 1 centim.

Bronzé, antennes, pattes et dessous du corps ferrugineux, corselet en cœur, fortement rebordé avec un sillon longitudinal qui n'atteint aucun des deux bords et une dépression aux angles postérieurs. Elytres fortement sillonnées et trois points enfoncés peu apparents, de chaque côté de la suture.

J'ai dédié à M. le marquis de La Ferté cette espèce que l'on rencontre à Art, sous les végétaux, dans les endroits humides.

14. **FERONIA MELLIEI** (Mihi). — Long. 14 mill.; larg.
6 millim.

Vert brillant, tête et corselet lisses, élytres striées et très

(1) Genre *Dicrochile* (Guérin-Méneville).

(2) Genre *Anchomenus*.

finement ponctuées, La tête est allongée, légèrement inclinée, un peu convexe avec deux fossettes le long des yeux. Les antennes sont brun foncé, les palpes et les pattes d'un noir un peu brillant. Le corselet échancré aux deux bouts, arrondi sur les côtés avec les angles postérieurs subdivergents, a, sur le limbe, un sillon longitudinal qui n'atteint à aucune des extrémités, et une fossette de chaque côté près de la base. Les élytres ont chacune sept sillons complets et un incomplet près de la suture. La bordure est large, le dessous du corps noir et lisse. — Balade, sous les pierres.

Je dédie cette espèce à feu Mellié qui fut l'un des membres les plus actifs de la Société entomologique de France.

15. *ABAX CALEDONICUS* (Mihl) (1). — Long. 21 millim.; larg. 7 millim.

Tout le corps est d'un noir brillant à reflets violets. Le dernier article des palpes est plutôt allongé, ovale que sécuriforme, malgré cela mon ami, M. Mac-Leay, insiste pour le placer parmi les *Abax*.

La tête est lisse, marquée de deux impressions en forme d'arc de cercle entre les yeux. Le corselet est un peu en forme de corbeille avec les angles postérieurs un peu divergents, lisse, rebordé, avec une ligne imprimée, longitudinale et une autre incomplète de chaque côté de celle-ci. A la loupe, on aperçoit une foule de petites lignes transversales et aux angles postérieurs un point arrondi. Les élytres, à leur base, ne sont pas plus larges que le corselet, mais elles se dilatent insensiblement et s'arrondissent vers l'extrémité. Elles sont marquées de douze sillons réunis deux par deux et séparés par des côtes très légèrement rugueuses. Elles sont bordées d'une bande étroite à la base et s'élargissant peu à peu pour se rétrécir de nouveau vers l'extré-

(1) Cette espèce n'a pas été envoyée.

mité rugueuse. La poitrine, l'abdomen et les pattes sont lisses, les jambes de la seconde paire sont armées d'épines postérieurement.

Insecte rare que l'on trouve sous les pierres, près des ruisseaux.

16. CATADROMUS? IMPRESSUS (Mihi) (1). — Taille, 13 mill.

D'un noir luisant, la tête inclinée offre sur la face quelques impressions assez profondes. Le front et le vertex sont lisses, les yeux saillants. Les antennes, moins longues que la tête et le corselet, ont le premier article assez fort et sont comme coudées au second. Le corselet de la largeur de la tête à la partie antérieure, arrondi et aplati sur les côtés, sinué à la base, offre sur le milieu un sillon longitudinal qui n'atteint pas le bord antérieur et une fossette allongée de chaque côté, atteignant la base. On voit en outre sur le devant un trait en fer à cheval peu enfoncé. Les élytres à peu près de la largeur du corselet, légèrement convexes, fortement échancrées au bout, et terminées en pointe, sillonnées, offrent chacune quatre rangées de points enfoncés, dont la seconde, du côté du bord extérieur, est incomplète. Le dessous du corps et les pattes sont d'un noir très brillant. Les tarses et les antennes d'un brun-fuligineux.

La femelle de même taille que le mâle; n'en diffère que par les quatre pattes antérieures. Belle et rare espèce que l'on trouve sous les pierres, les végétaux en décomposition, en compagnie avec les *Harpales* et les *Bembidions*. — Ile d'Art.

17. CYMINDIS DOMESTICA (Mihi) (2). — Long. 7 mill.; larg. 3 millim.

Taille médiocre, noir bronzé avec les pattes et une bor-

(1) Genre *Amblygnathus*.

(2) Genre *Acupalpus*.

dure interrompue, largement dentée en dedans le long des élytres, d'un testacé pâle. Tête lisse, corselet muni d'un sillon longitudinal et de deux fossettes latérales à la base. Elytres finement striées. — Art, dans les maisons.

18. *BEMBIDIUM (TACHYS) ARTENSE* (Mihi). — Art. — Taille, 2 1/2 millim.

Bronzé brillant. Tête et corselet lisses. Elytres striées, ornées chacune d'un gros point jaune-orange à l'extrémité. Pattes testacées. Antennes testacées à la base, rembrunies au bout.

19. *CYBISTER NOVÆ-CALEDONIÆ* (Mihi). — Long. 30 mill. ; larg. 15 millim. ; épais. 8 millim.

La couleur générale du corps est d'un vert ou d'un brun foncé; la tête est transversale, avec la bouche, le dessous du labre, les yeux et les antennes fauves; elle est lisse et porte deux petites impressions arrondies entre les yeux; le corselet transversal a les côtés largement et également bordés de jaune, est lisse sur le milieu, mais porte une suite de petits points alignés le long des bords antérieur et latéraux; l'écusson grand, triangulaire, est lisse; les élytres convexes, ovales, dilatées vers le deuxième tiers, terminées en pointe, vert ou brun foncé, entourées d'une bordure jaune assez large, finement réticulées, ont quatre lignes de très petits points enfoncés; le dessous du corps et les pattes sont d'un brun noirâtre.

Habite les mares, les plantations de taro, où on le trouve assez abondamment.

20. *C. ARTENSIS* (Mihi). — Long. 28 mill. ; larg. 15 mill.

Vert par dessus avec le labre, l'épistome et les côtés du

corselet et des élytres jaunes; pattes antérieures et cuisses de la deuxième paire brun fauve; jambes et tarses de cette même paire, pattes postérieures, poitrine et abdomen d'un brun noir très foncé, brillant, une tache jaune de chaque côté de la poitrine, à la base; deux lignes de points peu marqués sur chacune des élytres du mâle, la bordure des élytres se rétrécissant vers l'extrémité.

Cette espèce diffère un peu d'un *Dytiscus* de Wallis (Uvea) que j'ai décrit sous le nom de *hamatus* et qui, soit dit en passant, a été, par erreur, appelé *Colymbetes* dans mon essai sur l'entomologie de Woodlark, mais n'ayant qu'un échantillon du *hamatus*, je ne peux pas dire que par des dégradations insensibles, elle ne passât aux teintes qui caractérisent l'*Artensis*. — Art.

Je ne sache pas qu'on ait fait remarquer l'odeur fétide, pénétrante, *sui generis*, des Dytisques en général. L'espèce que je viens de décrire lance, quand on la saisit, une liqueur dont la puanteur provoque le dégoût, et, quoique piquée depuis plusieurs jours, peut répéter cette décharge toutes les fois qu'on l'inquiète.

21. COLYMBETES CLAIRVILLEI (Mihi) (1). Long. 15 millim.; larg. 8 mill.; épais. 4 millim.

Minor, niger, capite duplici zona luteo-rubro ornato. Thorace transverso, anterius et in medio limbi nigro, alias luteo-rubro, lævi. Scutello conspicuo, triangulari, lævi. Elytris ovatis, convexis, lævibus, nigris, margine tribusque zonis, quarum duæ posteriores interruptæ, luteis.

La couleur générale du corps est d'un noir vernissé. La tête est d'un jaune rouge avec une large bande vineuse noire en travers.

(1) Cet insecte n'a pas été adressé.

22. *C. MONTROUZIERI* (Lucas). — Long. 13 millim. ; larg. 6 millim.

Corps en ovale allongé et non atténué postérieurement. La tête, très finement ponctuée, est ferrugineuse, et les deux taches du vertex au lieu d'être d'un jaune rougeâtre, comme dans le *C. fuscus* avec lequel il a beaucoup de rapport, sont d'un noir foncé. Antennes et palpes ferrugineux foncé; le thorax de même couleur et finement ponctué porte, dans son milieu, une tache noire transversale sur laquelle on aperçoit un petit trait longitudinal sensiblement marqué; l'écusson est lisse, les élytres, en ovale allongé, sont ferrugineuses et couvertes de petits points noirs très serrés et qui leur donnent un aspect noirâtre; elles sont lisses et offrent de chaque côté deux lignes de points obsolètement accusées; les pattes sont d'un jaune foncé avec les fémurs de la troisième paire tachés de noir. Tout le corps est noir avec le bord des segments marginé postérieurement de ferrugineux foncé. Il ne pourra être confondu avec le *C. fuscus* à cause de ses élytres non striées et des taches du vertex qui sont noires au lieu d'être d'un jaune rougeâtre.

Habite les eaux courantes de Balade. (H. LUCAS.)

23. *C. DORSALIS* (Montrouzier). — Long. 10 mill. 1/2; larg. 5 mill. 3/4.

Plus petit que le précédent. Corps en ovale moins allongé, la tête d'un fauve ferrugineux avec toute sa partie postérieure bordée de noir foncé, présente de chaque côté une impression punctiforme profondément marquée; les antennes ainsi que les palpes maxillaires et labiaux sont ferrugineux; le thorax qui est de même couleur que la tête, mais un peu moins foncé, n'est point rebordé sur les côtés et tout son bord postérieur est finement marginé de noir, l'écusson est lisse et entièrement noir; les élytres d'un

fauve ferrugineux pâle sont couvertes de petits points noirs bien moins serrés que dans le *C. Montrouzieri*; un peu au delà de leur milieu, dans le voisinage de la suture qui est noire, on aperçoit de chaque côté un espace noirâtre assez grand mais vaguement circonscrit; elles sont entièrement lisses et tout leur bord externe est d'un fauve ferrugineux pâle; les pattes sont rougeâtres; tout le corps, en dessous, est d'un brun ferrugineux avec le bord des segments marginé de fauve, postérieurement.

Cette espèce diffère de la précédente par sa taille plus petite, son thorax plus clair non taché de noir vers le milieu; la bordure fauve des élytres est plus nette et une tache noirâtre mal circonscrite se fait remarquer un peu au delà du milieu de ces organes.

Balade, avec le *Montrouzieri*. (H. LUCAS.)

24. COPELATUS AUBEI (Mihi). — Taille, 8 millim.

Noir brillant. Pattes et antennes noir-brun; forme élégante; corps ovale allongé, atténué aux deux extrémités; tête et corselet d'une teinte ferrugineuse, lisses; corselet court et large; élytres striées.

Dans les mares, en compagnie avec les *Stagnicola*. — Ile d'Art.

J'ai dédié cette jolie espèce à M. Aubé connu du monde savant par ses belles monographies des *Hydrocanthares* et des *Gyriniens*.

Genre PACHYTES (Mihi).

Caractères généraux des *Hydroporides*. Antennes à peine sétacées, presque aussi épaisses à l'extrémité qu'à la base; dernier article des palpes à peu près de même longueur que le précédent; prosternum aigu postérieurement, écusson

caché; tarsi antérieurs terminés par un très petit article; jambes postérieures ayant à l'extrémité deux crochets inégaux; corps épais. Diffère des *Hyphidres* d'Illiger par le dernier article des palpes et des *Hydropores* par les crochets des jambes.

25. *P. ELEGANS* (Mihi). — Long. 5 mill.; larg. 3 mill.

La tête est lisse, jaune foncé, le chaperon rebordé en avant. Les yeux grands, les antennes et les palpes jaunâtres, le corselet transversal, finement pointillé, est de la même couleur. Les élytres ovales, légèrement convexes, arrondies au bout, couvertes de petits points enfoncés, sont noires avec la bordure, une tache en crochet à la base près de la suture, une autre allongée vers l'extrémité et une troisième entre elles, vers le milieu du limbe, jaunes. Une tache noire dans la bordure près de l'angle huméral. Dessous du corps et pattes fauves, avec l'extrémité rembrunie.

Dans les mares. — Ile d'Art, rare.

N. B. Les couleurs disparaissent pour la plupart après la mort.

26. *DINEUTUS LEUCOPODA* (Mihi). — Taille, 1 centim.

Vert bronzé, aplati, tête et corselet lisses, élytres marquées de seize sillons peu profonds, coupées presque carrément au bout, formant un angle rentrant. Dessous du corps lisse, brillant, bronzé. Les quatre jambes et tarsi postérieurs blancs. — Art, Balade.

27. *OCHTHEBIUS FABRICII* (Mihi). — Long. 5 3/4 mill.; larg. 3 1/4 mill.

Noir brillant; tête convexe et arrondie en dessus, tronquée à sa partie antérieure et couverte d'une ponctuation assez fine et serrée; antennes ferrugineuses avec les articles

terminaux et formant massue d'un brun tomenteux foncé ; palpes maxillaires et labiaux ferrugineux et couverts de poils testacés ; thorax large et arrondi, finement rebordé latéralement, profondément échancré et sinueux antérieurement, avec les angles latéraux antérieurs arrondis et finement rebordés, postérieurement il est tronqué et les angles, de chaque côté de la base, sont légèrement aigus ; l'écusson triangulaire, à bords lisses, est couvert de points assez forts et serrés ; élytres en ovale allongé, très convexes et arrondies en dessus, finement rebordées et présentant une ponctuation plus forte et un peu moins serrée que celle du thorax ; la suture est finement ponctuée et présente de chaque côté une strie profondément marquée, atteignant la partie postérieure des élytres dont les angles sont assez aigus ; pattes d'un noir brillant, ponctuées, avec les articles des tarses ferrugineux ; tout le corps, en dessous, est lisse et d'un noir tomenteux.

Genre STAGNICOLA (Mihl).

Caractères généraux des *Hydrophiliens* de Latreille, et présentant en outre les suivants : corps ovale, convexe, à bords tranchants ; tête carrée, saillante, chaperon fortement échancré par devant ; antennes insérées sous les côtés du chaperon, de la longueur de la tête, de six articles, dont les trois derniers en massue cylindrique, perfoliés, pubescents, légèrement pointus ; palpes maxillaires aussi longs que la tête et le corselet, filiformes, terminés par un article plus court que le précédent ; corselet transversal échancré par devant pour recevoir la tête ; écusson assez grand ; élytres de la largeur du corselet, convexes, arrondies au bout ; jambes terminées par deux petits éperons ; tarses médiocres.

Ce genre se lie aux *Ochtébiens* par l'avant-dernier article des palpes maxillaires, aux *Hydrænes* par la longueur de ces

mêmes palpes, et aux Sperchées par les antennes de six articles, mais il se distingue des deux premiers par les antennes et du dernier par la massue qui ne compte que trois articles, tandis qu'elle en a cinq dans les Sperchées (Guérin, Dict. d'hist. nat. art. Sperchée).

28. *S. FOVEICOLLIS* (Mihi). — Long. 8 mill.; larg. 5 mill.

Noir luisant, antennes, palpes et pattes bruns; tête finement chagrinée; corselet et élytres légèrement rugueux, celui-là marqué près de chaque angle antérieur d'une fossette en fer à cheval ouverte du côté du limbe.

Se trouve en grande abondance dans les eaux stagnantes, sous les feuilles mortes, dans la vase. — Art.

29. *HYDROBIUS ARTENSIS* (Mihi). — Long. 11 millim.
larg. 6 millim.

Oblong, tête d'un noir olive, convexe, lisse à l'exception des parties latérales, qui présentent, près des yeux, quelques points assez forts et irrégulièrement disposés, antérieurement, elle est tronquée et très finement rebordée; yeux testacés; antennes roussâtres ainsi que les palpes maxillaires et labiaux; thorax de même couleur que la tête, large, convexe et arrondi en dessus, il est entièrement lisse et présente de chaque côté deux impressions linéaires formées par des points obscurément marqués et dont l'antérieure est légèrement courbée, il est fortement rebordé latéralement, avec les angles antérieurs et postérieurs arrondis; écusson en triangle très prolongé et entièrement lisse; élytres ovales oblongues d'un noir brillant, offrant de chaque côté trois rangées longitudinales de points enfoncés, petits, assez profondément marqués, irrégulièrement disposés, ces rangées n'atteignent pas tout à fait la base des élytres qui sont légèrement aiguës à leur extrémité; pattes grêles, d'un noir brillant, lisses avec les tarses ferrugineux;

tout le corps, en dessous, est noir, très finement ponctué; l'abdomen présente sur les parties latérales quelques espaces ferrugineux.

30. *HYDROPHILUS AUSTRALIS* (Mihi) (1). — Art. — Long. 44 mill. ; larg. 19 mill.

Ovale, d'un brun luisant, élytres échancrées au bout et munies à la suture d'une petite épine n'offrant que trois lignes de points sur chaque, pointe sternale très aiguë.

La tête est allongée, en carré, subconvexe, semblable pour les détails à celle de l'*H. piceus*, sauf les yeux qui sont jaunes. Le corselet est proportionnellement un peu moins long que celui de ce dernier. Les élytres sont beaucoup moins striées au bout. Les stigmates sont rougeâtres.

31. *BUPRESTIS* (*CYRIA*?) *VARENNESE* (Mihi) (2). — Taille, 24 mill. — Planche 7, fig. .

Bronzé, lisse avec la tête creusée en gouttière; une large tache sur le front formée par une villosité jaune, quatre taches de même couleur sur le corselet et sur les élytres, huit taches qui, vues par dessus, semblent blanches et, de côté, paraissent dorées; dessous du corselet et côtés de l'abdomen tachés de jaune.

La tête est carrée, un peu globuleuse avec une large

(1) Cet Hydrophile qui paraît avoir beaucoup de rapport avec le *Piceus*, est arrivé tellement en débris qu'il n'a pu être utilement examiné.

(2) Ce Buprestide remarquable appartient au genre *Chrysodema*, Gory. Des individus identiques sous presque tous les rapports à ceux de l'île d'Art, ont été recueillis à *Lifu*. Les différences qu'ils présentent sont trop légères pour qu'il y ait lieu à en faire une autre espèce. C'est une variété que le P. Montrouzier a distinguée par le nom de *Proteus*.

gouttière à la partie antérieure, plus profonde entre les yeux, paraissant lisse à l'œil nu, mais, à la loupe, offrant de très petits points enfoncés, et sur le vertex une ligne longitudinale. Les antennes sont jaune obscur avec le premier article bronzé. Les yeux grands, oblongs, reflètent des points dorés. Le corselet un peu trapézoïde, transversal, à angles antérieurs arrondis, ayant les postérieurs aigus et un peu divergents, est couvert de petits points enfoncés et a, aux quatre angles, une fossette couverte d'une villosité jaune, les deux antérieures sont les plus petites. L'écusson est presque carré, lisse, échancré en arrière. Les élytres, un peu plus larges que le corselet, se terminent en pointe, en dents de scie vers l'extrémité, convexes, couvertes de petits points enfoncés presque invisibles à l'œil nu; elles ont chacune quatre fossettes, la première ronde à l'angle huméral, la seconde ovale un peu plus bas, la troisième allongée, arrondie à la base, pointue au sommet vers l'extrémité, la quatrième petite, ovale, entre la première et la seconde, plus près de la bordure. Le milieu du dessous du corps est lisse, bronzé. Les côtés sont blancs, soyeux sur la poitrine, jaunes ailleurs. Les tarses sont roux clair. — Ile d'Art, dans les bois, rare.

J'ai dédié cette belle espèce à la mémoire de l'infortuné de Varennes, officier de l'*Alcmène*, qui, comme on le sait, fut massacré avec neuf de ses compagnons et mangé, il y a neuf ans, par les féroces habitants d'une des îles où je me trouve.

32. B. ERYTHROCEPHALA (Mihi) (1). — Taille et forme du précédent.

Une fossette et une tache orange sur le font. Vert bronzé. Une fossette à l'angle postérieur du corselet, contiguë à

(1) Cette espèce n'a pas été envoyée.

une autre placée à l'angle huméral des élytres, celles-ci dentées en scie à l'extrémité, sans tache ainsi que le corselet. Abdomen ayant sur les côtés huit taches orange. Tarses roux-clair.

Espèce voisine mais distincte de la précédente, que je n'ai eue qu'une seule fois et qui avait été trouvée à Balade, dans l'herbe.

33. BUPRESTIS (CYRIA?) ARTENSIS (Mihi) (1). — Taille, 23 millim.

Vert doré, une fossette sur le front, quatre sur le corselet, deux aux angles huméraux et un sillon longeant le bord extérieur dorés. Corselet pointillé. Elytres lisses, dentées à l'extrémité.

La tête est arrondie, finement pointillée, ayant une fossette profonde et large sur le front. Les yeux sont grands, saillants, oblongs. Les antennes noires. Le corselet trapézoïde, plus large que long, couvert de points enfoncés, ayant les angles postérieurs aigus, divergents, les antérieurs plus petits, a, sur le milieu, un sillon longitudinal peu marqué, une fossette allongée près de chaque angle; l'écusson est ponctiforme. Les élytres à peu près de la largeur du corselet, sont allongées, peu convexes, dentelées au bout et terminées en une petite queue; flexibles, lisses, avec une fossette près de l'angle huméral et derrière elle un sillon prenant à la bordure et atteignant presque l'extrémité. Le dessous du corps et les pattes sont un peu plus brillants que le dessus, les tarses sont jaunes.

34. B. CONVEXA (Mihi) (2). — Long. 25 mill.; larg. 10 mill.
Planche 7, fig.

Très convexe et rappelant les formes de l'*Helopioïdes* de

(1) Cette espèce appartient au genre *Chrysodema*.

(2) Cette belle espèce doit, comme les précédentes, être classée dans le genre *Chrysodema*.

M. Boisduval. D'un vert sombre métallique, avec une tache sur le front, deux sur le corselet et quatorze sur les élytres, plus ou moins grandes, jaunes ou rouge-orangé. Corselet muni d'un sillon longitudinal et de deux fossettes. Elytres striées et fortement dentées à l'extrémité.

Ce magnifique insecte se placera dans le genre dont l'*Helopioïdes* deviendra le type. Il a la tête arrondie, médiocre, creusée d'une large gouttière qui est, elle-même, couverte d'un duvet jaune-citron. Les antennes sont remarquables par le troisième article plus long que chez ses congénères et par les suivants fortement dentés. Le corselet trapézoïdal, transversal, a les côtés un peu arrondis et les angles postérieurs divergents. Un sillon longitudinal le traverse dans toute sa longueur; il a, de plus, de chaque côté, une fossette longue, arrondie et creusée vers la base, et, dans cette partie seulement, remplie d'une poussière jaune d'ocre, le reste du limbe est également ponctué. L'écusson est ponctiforme, très apparent, presque saillant. Les élytres sont à peu près de la largeur du corselet, convexes, parallèles, obtuses au bout, munies de stries ponctuées qui n'atteignent pas l'extrémité armée de dents fortes, recourbées, dirigées en arrière, avec une double tache remplie d'une poussière jaune-citron à l'angle huméral; une autre petite sur la bordure, jaune d'ocre, une troisième plus grande, de même couleur, un peu en arrière, en dedans; d'une quatrième beaucoup plus reculée, ovale, transversale, oblique, également jaune d'ocre; enfin trois petites sur chaque côté, jaune citron, vers l'extrémité. Les pattes et le dessous du corps sont aussi vert sombre, saupoudrés de jaune-citron. Les tarses sont d'un jaune foncé. — Art. rare.

35. **ABROBAPTA** (MELOBASIS Castelnau) **SERRATA** (Mihi). — Lifu. — Long. 16 mill.; larg. 6 mill.

D'un vert bronzé en dessus, d'un rouge cuivreux en des-

sous. Tête, corselet, élytres très finement pointillés; extrémité des étuis en dents de scie.

Le faciès général est celui des *Abrobapta viridinitens* et *chrysoptera* de Dejean et rappelle un peu celui du *Chryso-botriss affinis*. L'espèce que je décris ne se distingue bien des deux premières que par les dents de scie du bout des élytres.

La tête est un peu plus large que longue, placée verticalement, finement pointillée, avec un petit sillon peu marqué sur le vertex; les yeux sont oblongs, saillants, latéraux, contigus dans presque toute leur longueur au corselet. Les antennes sont d'un vert doré, filiformes. Le corselet finement pointillé, peu convexe, transversal, plus étroit en avant qu'en arrière, est un peu arrondi sur les côtés, bisinué à la base, droit à la partie antérieure. L'écusson est triangulaire, lisse, un peu enfoncé. Les élytres à peine plus larges que le corselet se dilatent un peu et puis se rétrécissent vers l'extrémité; elles sont peu convexes, finement pointillées, marquées de deux fossettes aux angles huméraux et sur le limbe de sillons à peine sensibles. Elles sont deux fois et demie plus longues que la tête et le corselet réunis, armées de dents de scie à l'extrémité. Le dessous du corps est d'un rouge cuivreux métallique, très finement pointillé à l'abdomen, terminé par deux épines droites. Les cuisses et jambes antérieures sont d'un vert doré; les autres sont d'un rouge de cuivre.

36. *DIPHUCRANIA MACROMERA* (Mihi) (1). — Lifu. — Taille, 42 millim.

Bronzé, à reflets légèrement cuivreux, muni de poils blancs formant des bandes transversales onduleuses qui font paraître les élytres damassées. Cuisses postérieures renflées.

(1) Cette espèce appartient au genre *Coræbus*, Gory.

La tête transversale, élevée, creusée d'un sillon profond qui fait paraître le vertex bi-tuberculé, a la face carrée, légèrement convexe, les yeux oblongs, latéraux. Les antennes perfoliées à partir du cinquième article. Le corselet transversal, plus large en avant, légèrement convexe, ayant deux dépressions près de la base, a les angles antérieurs avancés, est échancré de chaque côté au bord antérieur, dont le milieu s'avance un peu sur la tête. Il est un peu lobé près des angles postérieurs qui sont arrondis et a la base très fortement bi-sinuée. L'écusson est transversal. Les élytres, un peu échancrées sur les côtés, sont arrondies au bout. Le dessous du corps est bronzé, très finement pointillé. Les cuisses des deux premières paires sont ordinaires. Les postérieures sont renflées comme dans les insectes sauteurs.

37. *AGRYPNUS MONTRAVELII* (Mihi) (1). — Lifu. — Long. 47 mill.; larg. 15 mill.

Grand, allongé, convexe, noir couvert d'une villosité blanche qui couvre presque partout la couleur du fond. Tête arrondie. Corselet presque aussi large que long. Ecusson échancré sur les côtés. Elytres munies de quatorze ou seize côtes longitudinales, tronquées et épineuses au bout.

Au premier aspect, cette espèce ne paraît différer de mon *A. farinosus* de l'île d'Art que par la taille, mais, en descendant aux détails, on voit, évidemment, à mon avis du moins, qu'elle en est tout à fait distincte.

La tête est sub-orbulaire, un peu plus large que longue, creusée d'un large sillon, complètement couverte de duvet. Les yeux presque ronds, saillants, grands, noirs, sont très brillants. Les antennes sétiformes, aplaties, assez courtes. Le corselet échancré carrément en avant pour recevoir la

(1) Cet insecte appartient au genre *Alaus*.

tête, un peu plus étroit en avant, a les angles antérieurs arrondis sur les côtés, les postérieurs divergents, la base fortement bi-sinuée. Il est finement chagriné noir brillant, tout couvert, excepté sur le milieu du limbe, d'un duvet grisâtre, épais. L'écusson enfoncé, allongé, échancré sur les côtés, est arrondi au bout. Les élytres, convexes, subgibbeuses à la base, parallèles, tronquées et munies au bout de quatre épines, sont munies de douze ou quatorze sillons, noires, couvertes d'un duvet grisâtre.

Je dédie cette très belle espèce à M. Tardy de Montravel, capitaine de vaisseau, pour lui témoigner publiquement ma reconnaissance pour les services qu'il a rendus à nos missions pendant son séjour dans la Nouvelle-Calédonie.

Description de la larve de l'*Agrypnus Montravelii* (Mihi). —
Long. 55 mill. ; larg. 12 mill.

Larve hexapode, aplatie, rétrécie au mésothorax et métathorax, terminée en pointe, d'un jaune de cire. Tête rouge-brun, base du prothorax largement tachée de même couleur, base du mésothorax et du métathorax de moins en moins tachées, trois taches également rouge-brun sous le prothorax.

La tête est aplatie, terminée en avant par une sorte de bec qui occupe la place du labre et ne s'avance que très peu entre les mandibules, ponctuée, inégale, munie sur le vertex d'un sillon qui n'atteint que le front et qui est enveloppé latéralement par deux lignes imprimées en forme d'arc. Les mandibules sont fortes, triangulaires, un peu arquées au côté interne, pointues, sans dents, marquées d'une fossette au côté externe, et à la base de cette fossette sortent les antennes de deux articles inégaux, dont le dernier est le plus court, cylindriques, portées sur un tubercule blanc. Je n'ai observé comme marquant la place des yeux que deux grosses taches entourant la base des antennes, mais ne faisant

que se toucher et par conséquent figurant un étranglement au côté externe de ces dernières. Entre les mandibules et en dessous de la tête, on voit une impression cordiforme à la partie supérieure de laquelle sont deux sillons longitudinaux. Ces deux sillons déterminent la place du menton, de la languette et des palpes labiaux, lesquels sont composés de trois articles rouge-brun à la base, blancs sur le reste. Quant aux mâchoires, elles sont représentées par les côtés du cœur. Elles sont surmontées des palpes qui ont quatre articles. Le prothorax est deux fois plus long que les segments suivants. Le stigmate latéral se trouve entre le prothorax et le mésothorax. L'abdomen se compose de neuf anneaux, couverts en dessus de poils très courts, raides, presque granuleux, marqués en dessus de traits obliques nullement ridés. Les stigmates sont médiocres, par les côtés en dessus, presque de la couleur du fond. Le dernier segment terminé en pointe mousse, bifurquée, relevée, est muni de petits tubercules, cornés, noirs, précédés de poils longs. En dessous, il présente près de la base un petit mamelon qui porte l'anوس marqué par une fente longitudinale. Les pieds, assez développés, sont composés de quatre articles dont le dernier est terminé par un crochet.

38. *AGRYPNUS FARINOSUS* (Mihi) (1). — Taille, 23 mill.

Grand, noir brillant, couvert d'un duvet soyeux blanc. La tête est en carré long, transversal, avec une petite dépression circulaire à la partie antérieure. Le corselet long, parallèle, terminé postérieurement par deux angles divergents, fortement bi-sinué, convexe, lisse. L'écusson oblong échancré antérieurement, creusé au milieu. Les élytres de la largeur du corselet, parallèles, coupées carrément et terminées par quatre petites épines, un peu gibbeuses à la base

(1) Genre *Alaus*, comme le précédent.

près de l'écusson, ont chacune trois côtes élevées et une tache noire sur le bord extérieur. Le dessous est également noir, couvert d'un duvet soyeux.

Espèce rarissime que je n'ai trouvée que deux fois. — Ile d'Art.

39. *ATHOUS? FERRUGINEUS* (Mihi) (1). — Lifu. — Taille, 13 millim.

Très voisin de mon *Elater variabilis* Woodlark, dont il se distingue uniquement par les élytres échancrées et non arrondies au bout.

Allongé, ferrugineux, couvert d'un duvet gris. Antennes un peu plus longues que la tête et le corselet, composées d'articles cylindriques, nullement en scie, même chez les mâles. Tête et corselet finement pointillés. Écusson ovale arrondi. Elytres munies de stries finement pointillées, atténuées, un peu en coin vers l'extrémité, échancrées au bout. Pieds pâles, presque testacés.

40. *LUDIUS LEUCOPODA* (Mihi) (2). — Taille, 16 mill.

Ferrugineux, couvert d'un duvet qui le fait paraître gris. Tête et corselet presque lisses, élytres striées, pattes d'un blanc jaunâtre, antennes non pectinées. Voisin du *L. Hunteri* Mac-Leay, il s'en distingue par les antennes et la couleur des pattes.

La tête vue en dessus est carrée, transversale, très finement pointillée. Les yeux sont saillants, arrondis. Les antennes, plus longues que la tête et le corselet, à articles allongés, en cône renversé, dont le premier est le plus long et le plus fort, et dont le dernier, de la taille du précédent,

(1) Cette espèce doit être classée dans le genre *Monocrepidius*.

(2) Cet insecte appartient au genre *Monocrepidius* et est très voisin du *bifoveatus* (Say.).

est ovale, sont d'un blanc jaunâtre. Le corselet reçoit la tête dans une échancrure coupée carrément et a les angles antérieurs arrondis, les postérieurs aigus et divergents, est échancré sur les côtés, un peu avant ces derniers, et a la base bi-sinuée; il est convexe et très finement pointillé. L'écusson est semi-circulaire, grand, à la hauteur des élytres, lisse. Les élytres de la largeur du corselet, se rétrécissant de la base à l'extrémité, arrondies au bout, ont chacune huit sillons dont la plupart n'atteignent pas le bord antérieur, formés par des points enfoncés très rapprochés, le dessous du corps lisse, ferrugineux, pubescent, offre des reflets soyeux. Les pattes sont de la couleur des antennes.

Cet Élateride n'est pas très commun ici. Quoiqu'on le trouve quelquefois le jour, c'est surtout la nuit qu'il se fait prendre, en avertissant de sa présence par le bruit qu'il produit en s'envolant. — Balade, île d'Art.

41. ELATER PICTUS (Mihi) (1). — Taille, 4 mill.

Petit, tête et corselet noirs, larges, pointillés, ce dernier convexe, avec les angles postérieurs divergents, roux. Elytres un peu plus étroites que le corselet, striées, noir brillant, avec trois taches blanches sur chacune et la pointe de même couleur. Dessous du corps roux foncé. Pattes blanches. Rare, sur les fleurs. — Ile d'Art.

42. E. POTENSIS (Mihi) (2). — Long. 17 mill.; larg. 6 mill.

Brun foncé, pubescent, tête finement pointillée, marquée d'une dépression en forme de point sur le front. Corselet convexe, pointillé, à angles antérieurs arrondis; postérieurs divergents. Écusson grand, arrondi, enfoncé. Elytres de la

(1) Genre *Limonius*.

(2) Genre *Cratonychus*.

largeur du corselet, légèrement convexes, se rétrécissant et terminées en pointe arrondie vers l'extrémité, un peu plus courtes que l'abdomen, marquées chacune de huit rangées de petits points enfoncés. Dessous du corps et pattes de même couleur que le dessus, mais munis d'une pubescence plus épaisse.

Se trouve à la petite île de Pot, au nord-ouest d'Art.

43. NYCTERILAMPUS? LIFUANUS (Mihi). — Lifu. — Long. 36 mill. ; larg. 15 mill. ; épais. 9 mill.

Grand, allongé, convexe, sub-cylindrique. Brun couvert d'un duvet gris. Deux petites taches lisses sur le corselet, couvert de très petits points serrés, peu enfoncés. Elytres offrant seize côtes très obsolètes, arrondies au bout, terminées par une petite pointe près de la suture.

La tête (les yeux non compris) est carrée, elle a les angles latéro-antérieurs sub-arrondis, une dépression circulaire sur le côté antérieur ; elle est couverte de points enfoncés, un peu rugueuse, munie de poils. Les yeux sont grands. Les antennes dentées au côté intérieur, atténuées vers l'extrémité, ont les deux et troisième articles très courts, presque moniliformes, et les autres aplatis. Le corselet médiocrement échancré pour recevoir la tête, a les angles latéro-antérieurs arrondis, les angles postérieurs prolongés en pointe, divergents, embrassant l'angle huméral des élytres ; il est convexe, couvert de petits points enfoncés, brun noir sur le milieu du limbe et la bordure, et brun rouge sur l'espace intermédiaire, couvert d'un duvet gris. Il a sur le milieu du limbe deux taches noires, lisses, oblongues, obliques. L'écusson est oblong, excavé dans le milieu, relevé en arrière. Les élytres convexes, soyeuses, faiblement sillonnées, se rétrécissent un peu vers l'extrémité, qui est arrondie et terminée en petite pointe à la suture. Elles sont criblées de petits points enfoncés.

44. *ATHOUS PUBERUSUS* (Mihi) (1).— Taille, 3 mill. 1/2.

Petit, couvert de points enfoncés et de poils fauves; élytres striées; tête et corselet, suture des élytres brun foncé; angles postérieurs du corselet, antennes, pieds, élytres fauves. — Lifu.

45. *LAIUS RUFIPES* (Montrouzier). — Taille, 4 mill.

D'un beau bleu, à reflets violets; antennes noires, tomenteuses, avec les trois premiers articles d'un fauve un peu jaunâtre; pattes entièrement de cette dernière couleur. Chez le mâle, les antennes ont leur second article extrêmement dilaté, contourné et de forme singulière, qui rappelle celle des *Paussus*.

Cet insecte est très voisin du *Laius cyaneus*, décrit par M. Guérin-Méneville dans le Voyage autour du Monde de *la Coquille* (tirage à part de l'Entomologie, p. 78, pl. 2, fig. 10), mais il s'en distingue d'une manière tranchée par ses pattes fauves, tandis que celui de M. Guérin-Méneville a les pattes entièrement noires.

C'est probablement une espèce de ce genre que Fabricius avait décrite trop brièvement sous le nom de *Paussus flavicornis* dans son *Systema eleutheratorum* (t. II, p. 75), ainsi que l'a fait observer M. Guérin-Méneville.

Un fait très remarquable, c'est que le *Laius rufipes* a été trouvé sous des pierres laissées à découvert par la marée dans le sable de la mer. — Ile d'Art.

46. *LOMECHUSA? AUSTRALIS* (Mihi) (2). — Taille, 3 m. 1/2.

Noir luisant, avec la première moitié des antennes et les élytres fauves. Celles-ci ornées de deux taches noires vers l'extrémité.

(1) Genre *Adrastus*.

(2) Genre *Attalus* (Erichson).

La tête enfoncée dans le corselet jusqu'aux yeux, les pieds sans épines, les élytres couvrant au moins la moitié de l'abdomen, font bien de ce Brachélytre une Lomenchuse; mais les articles des antennes sont tous en cône renversé. — Lifu.

47. *CYLIDRUS GAGATES* (Mihi). — Lifu. — Taille, 7 mill.

Noir brillant. Cuisses des deux dernières paires blanches. Tête, corselet et élytres couverts de poils noirs. Élytres très flexibles, plus courtes que l'abdomen.

48. *CLERUS?* (1) *BIGUTTATUS* (Mihi). — Taille, 5 mill.

Corps allongé, étroit, finement pointillé. Noir brillant, deux taches blanches sur le milieu des élytres, occupant toute la largeur du limbe.

Sur les fleurs. Rare. — Art.

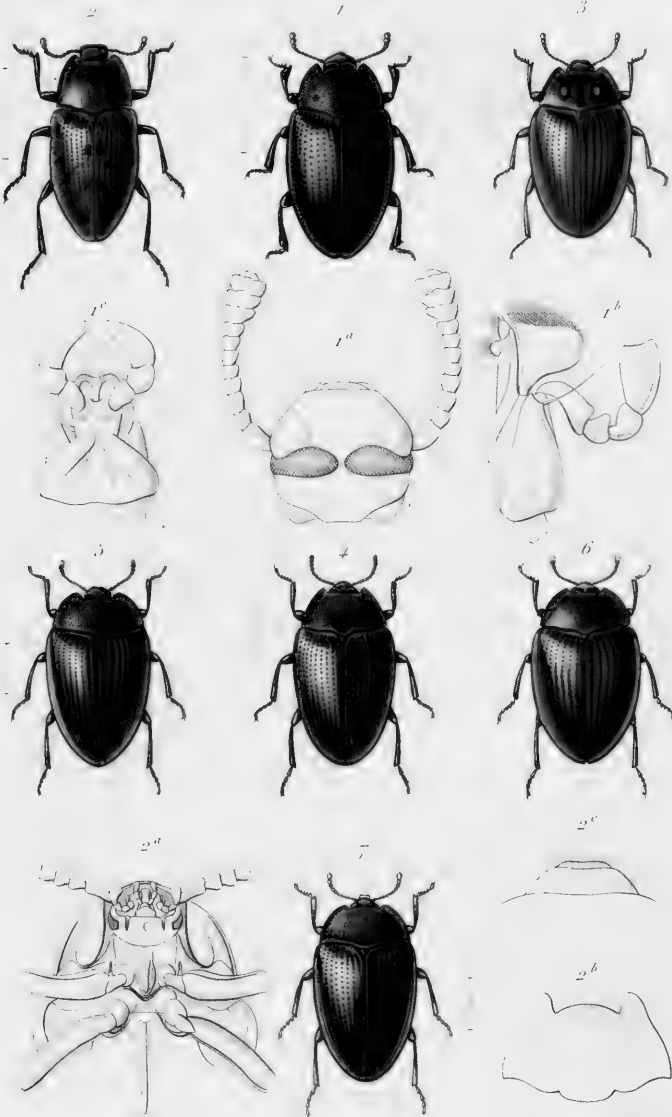
49. *C. CASTELNAUI* (Mihi) (2). — Long. 9 mill. 1/2;
larg. 3 mill. 1/2.

Allongé, vert glauque, avec trois bandes flexueuses sur les élytres, orangées, largement bordées de blanc. Pattes blanches, annelées de brun.

La forme générale du corps est celle des *Clerus*; elle est allongée. La tête est presque verticale; la face, blanc sale. Le front et le vertex d'un vert glauque soyeux, à reflets argentés. Entre les yeux, il existe une tache foncée. Les yeux rouge-brun sont très grands, saillants; les antennes longues, terminées par un article turbiné, allongé, ont le premier et le dernier articles blanc sale, les autres sont rembrunis. Les mandibules, noires; les palpes, d'un blanc sale. Le corselet, vert glauque soyeux, offre quatre sillons plus

(1) Genre *Tarsostemus*, Spinola.

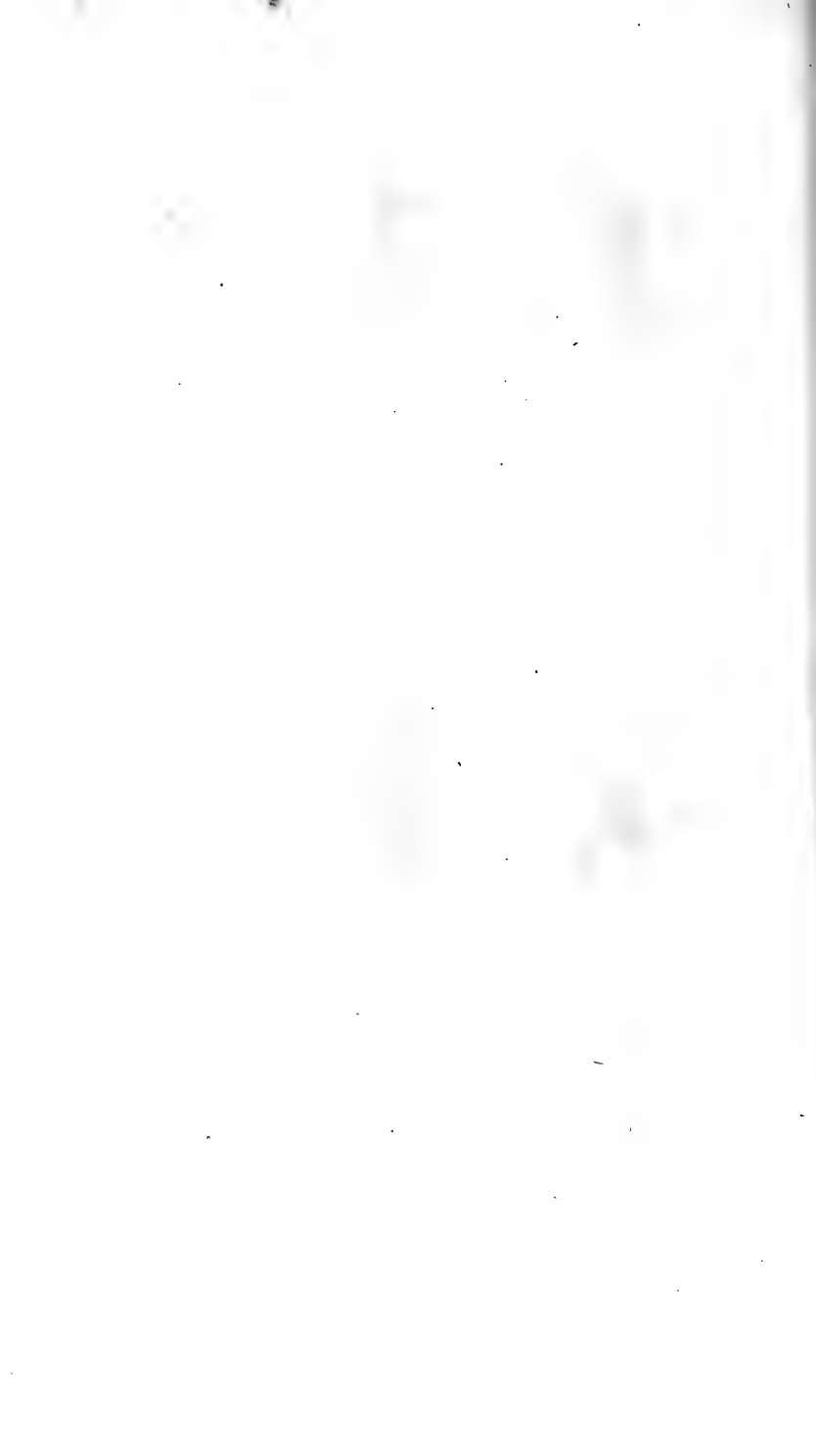
(2) Genre *Omadius*, Castelnau.

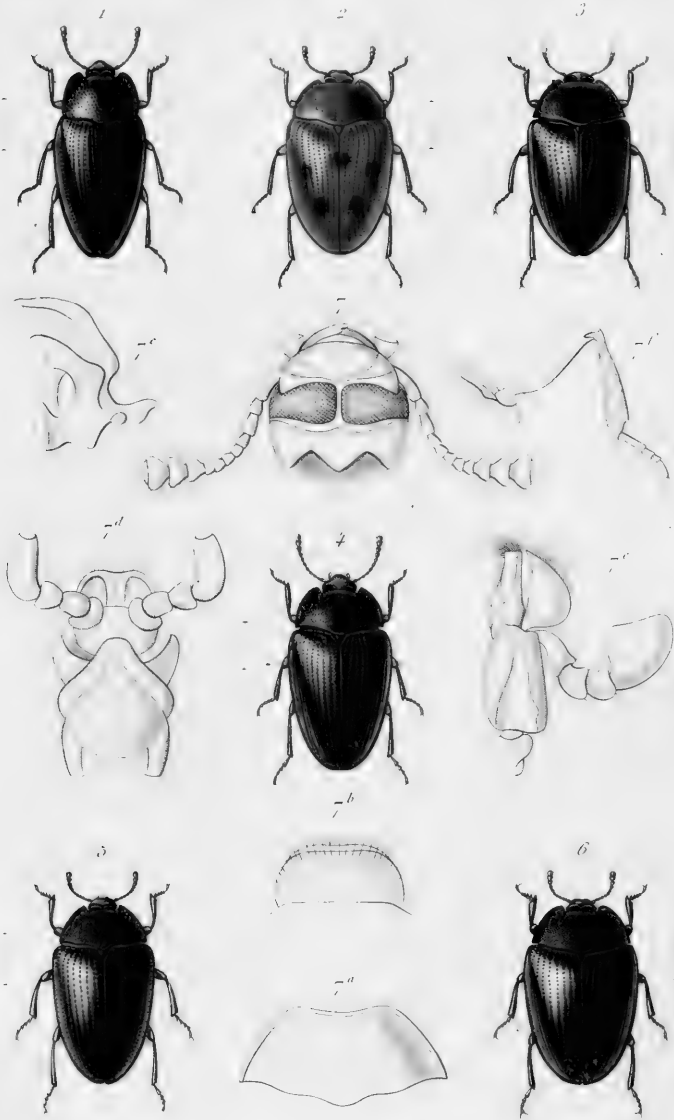


H. Lacordaire sculp.

Rebuffet sculp.

- 1. *Monomma giganteum*, Thoms.
- 2. " *grandis*, Thoms.
- 3. " *irroratum*, Klug.
- 4. *Monomma tristum*, Thoms.
- 5. " *gyrinoides*, id.
- 6. " *proletarium*, id.
- 7. *Monomma sepultum*, Thoms.

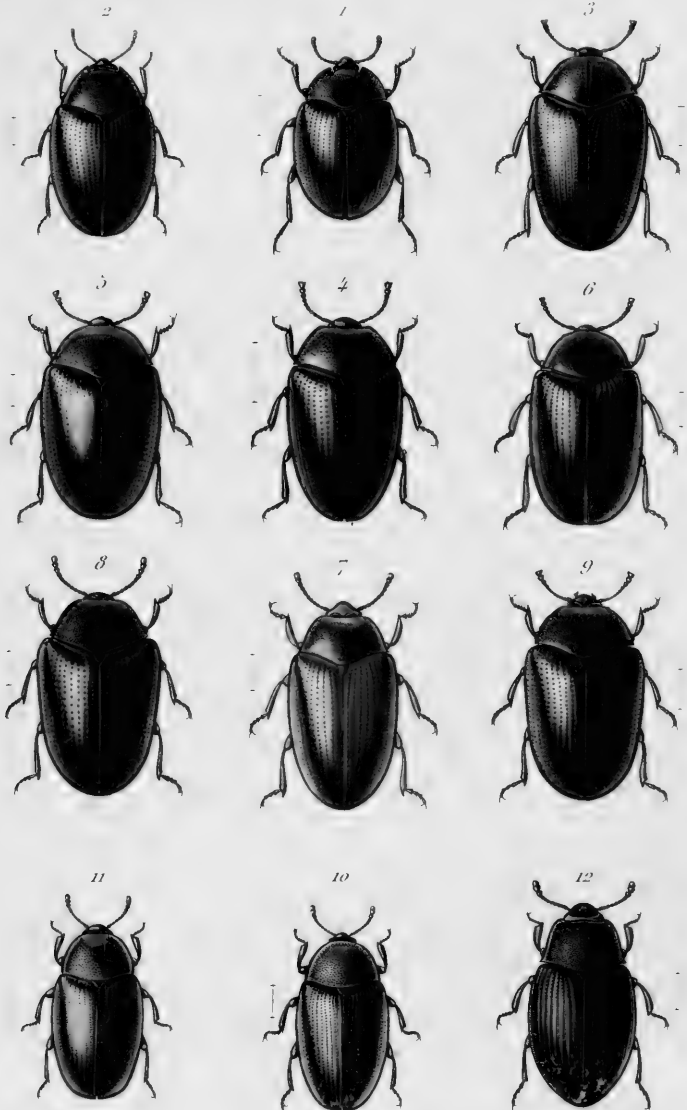




H. Nicolet pinx.

Rebuffet sculp

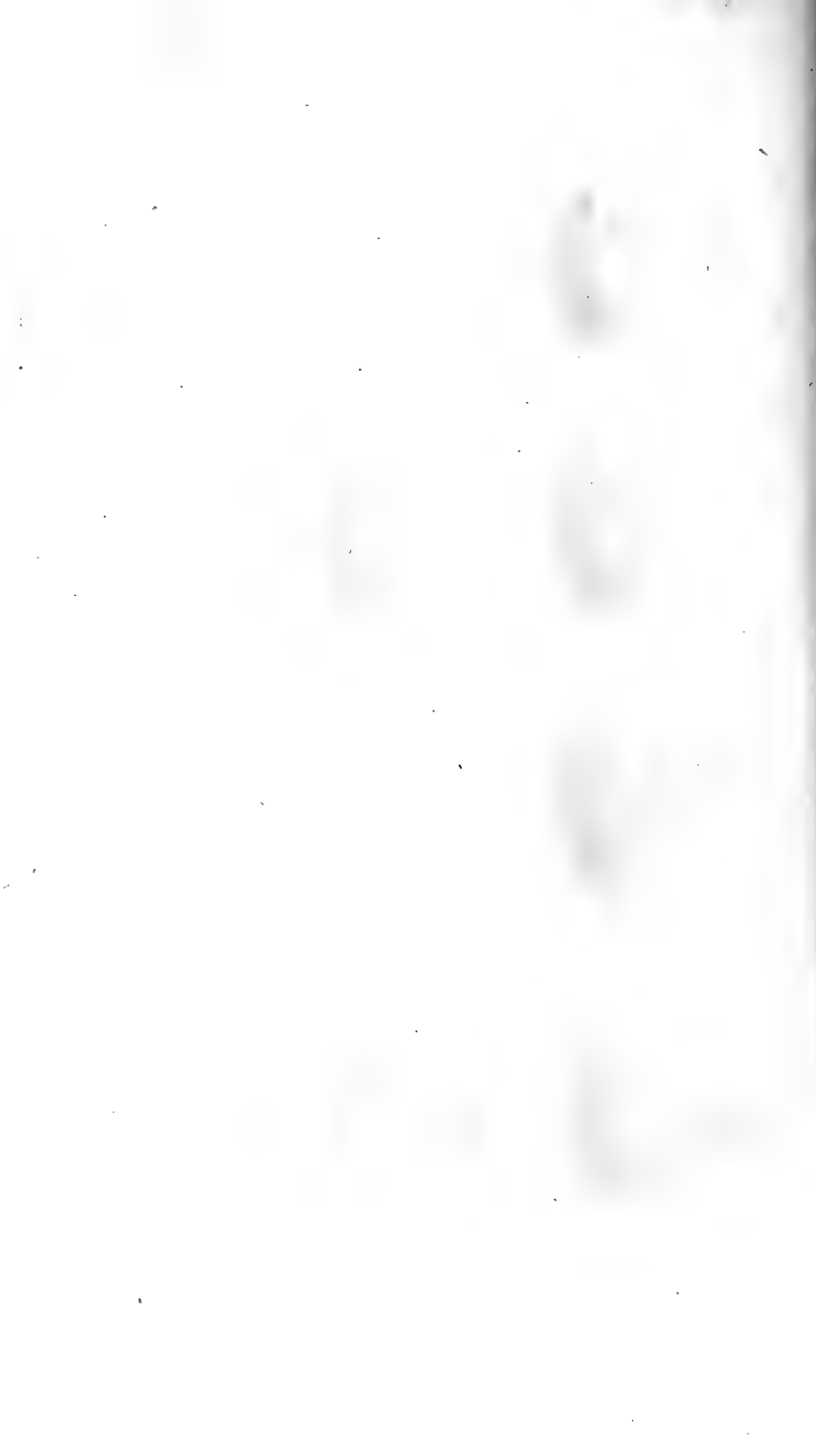
- | | |
|---------------------------------------|---------------------------------------|
| 1. <i>Monomma angustatum</i> , Thoms. | 4. <i>Monomma brunnipes</i> , Guérin. |
| 2. " <i>maculatum</i> , Guérin. | 5. " <i>brunneum</i> , Thoms |
| 3. " <i>indistinctum</i> , Thoms. | 6. " <i>philippinarum</i> Thoms |



Nicolet pins

Rebuffet sculp

- | | |
|--------------------------------------|--|
| 1. <i>Monomma gibbosum</i> , Thoms | 7. <i>Hyporhagus castaneus</i> , Thoms |
| 2. " <i>minutissimum</i> , Th. | 8. " <i>venezuelensis</i> , Th. |
| 3. <i>Hyporhagus yucatanus</i> , Th. | 9. " <i>marginatus</i> , Fab. |
| 4. " <i>brasiliensis</i> , Th. | 10. " <i>laevipunctatus</i> , Th. |
| 5. " <i>cayennensis</i> , Th. | 11. " <i>Le Contei</i> , Th. |
| 6. " <i>pertinax</i> , Th. | 12. " <i>costulatus</i> , Th. |



ANNALES
DE LA SOCIÉTÉ
ENTOMOLOGIQUE
DE FRANCE.

Natura maximè miranda in minimis.

Troisième Série.

TOME HUITIÈME.

1860. — DEUXIÈME TRIMESTRE.

(Il paraît quatre cahiers par an.)

AVIS ESSENTIEL. Les personnes étrangères à la Société qui pourraient disposer d'Annales sont invitées à s'adresser au Trésorier auquel des demandes de nos diverses publications sont souvent faites par des membres nouvellement admis.

A PARIS,
CHEZ LE TRÉSORIER DE LA SOCIÉTÉ,
RUE DE VAUGIRARD, 16.

12 SEPTEMBRE 1860.

EXTRAIT DU RÈGLEMENT.

DE

LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

Année 1860. — 29^e de sa fondation.

Le montant de la cotisation, pour les membres de la Société, est, par an, de :

24 fr. pour les membres résidant à Paris.

26 fr. pour les membres résidant en France.

28 fr. pour ceux résidant à l'étranger.

Les membres *résidants* paient leur cotisation d'avance et par trimestre.

Les membres *non résidants* doivent faire parvenir la leur au Trésorier de la Société, *sans frais, immédiatement après l'annonce de leur nomination, et, pour les années suivantes, dans le courant du mois de Janvier.*

Les membres de la Société ne reçoivent leurs *Annales* que par la Société. Les numéros auxquels ils ont droit sont envoyés francs de port *jusqu'à résidence* :

Aux membres de Paris, après réception du trimestre correspondant à celui du numéro paraissant ;

Aux membres hors Paris, après réception de leur cotisation de l'année courante :

Et francs de port jusqu'à la frontière, aux membres étrangers, également après réception de leur cotisation de l'année courante.

La Société correspond par l'entremise de son *Secrétaire*, de son *Trésorier* et de son *Archiviste*. Le premier a dans ses attributions la correspondance scientifique ; le second, celle qui concerne le recouvrement des cotisations et l'envoi des numéros des *Annales*, et le dernier ce qui regarde la bibliothèque. Les lettres et paquets doivent être adressés, *francs de port*, à M. E. DESMAREST, *Secrétaire*, avenue de la Chapelle, 16, à Montrouge-Paris (14^e arrondissement) ; à M. L. BUQUET, *Trésorier*, rue de Vaugirard, 16 ; et à M. DOUÉ, *Archiviste*, rue Hautefeuille, 19, à Paris.

Nota. Pour ne pas éprouver de retard dans l'envoi de leurs *Annales*, il est essentiel que MM. les Membres *français* et *étrangers* adressent, le 1^{er} Janvier de chaque année, le montant de leur cotisation au Trésorier de la Société par un *mandat sur la poste aux lettres* ou par la voie du commerce.

Tout membre doit la cotisation de l'année dans laquelle il a été reçu, *quelle qu'en soit la date*, et reçoit en conséquence les *Annales* de ladite année.

Chaque auteur d'un mémoire inséré dans les *Annales* (à l'exception du *Bulletin*) a droit gratuitement à un tirage à part de 15 exemplaires (*texte et planches noires*). Au delà de ce nombre, il doit en référer à la Société. Le prix des tirages à part est de 5 cent. par feuille d'impression, 10 cent. par planche en noir, et 40 cent. par planche coloriée. L'auteur doit informer le Secrétaire ou le Trésorier de ses intentions en même temps qu'il envoie son travail, et solder les tirages à part aussitôt après l'impression de son mémoire.

ou moins marqués, transversaux. Il est inégal, un peu plus étroit en arrière. L'écusson est ovale. Les élytres allongées, parallèles, arrondies au bout, munies de stries ponctuées, vertes, avec une bande transversale presque droite, d'un blanc argenté sur les bords, orangée sur le milieu, placée à peu près au tiers de la longueur. La deuxième bande, située au deux tiers, a la partie orangée très flexueuse. La dernière est au bout. La poitrine est brune. L'abdomen rouge foncé.

Je dédie cette espèce à M. le comte de Castelnau, le célèbre entomologiste. — Lifu.

50. *NOTOXUS CALEDONICUS* (Mihi) (1). — Taille, 7 mill.

Allongé, sub-cylindrique. Vert foncé à reflets métalliques. Elytres munies de quatorze lignes de points enfoncés. Cuisses annelées de blanc et de brun foncé.

(Description fort incomplète que j'ai faite sur un échantillon sec, oublié depuis longtemps dans mes tiroirs et couvert de poussière). — Balade.

51. *NECROBIA RUFICOLLIS*. — Lifu, Nouvelle-Calédonie. — Ile d'Art.

Cette espèce est aujourd'hui répandue sur tout le globe.

52. *PTINUS LATRO*, Fabricius.

Le P. Montrouzier n'a pas donné de nom à cet insecte. Il annonce qu'il l'a trouvé dans ses boîtes, sans qu'il puisse en indiquer la patrie, ni l'île où il l'a pris.

(1) Cette espèce appartient, comme la précédente, au genre *Omadius*.

Cette espèce est cosmopolite et commune dans les vaisseaux.

53. *IPS BIMACULATA* (Mihi) (1). — Taille, 3 1/2 mill.

Petit, noir, pubescent. Corselet pointillé; élytres tronquées au bout, avec une large tache rouge-obscur à l'angle huméral. Antennes et jambes antérieures fauves; massue des antennes noire, munie d'un duvet soyeux argenté.

La tête est noire, d'un rouge obscur sur le vertex, finement pointillée. Les palpes sont fauves, rougeâtres, ainsi que les mandibules dont l'extrémité est noire. Les antennes sont deux fois plus longues que la tête; le corselet presque carré, légèrement convexe, muni d'un petit rebord, est finement pointillé, pubescent. L'écusson triangulaire, obtus, est noir; les élytres presque carrées, tronquées et formant un angle rentrant, finement pointillées, pubescentes, noires, ont une large tache rouge-orange, qui occupe presque les deux tiers, et est un peu obscure près de la suture et sur un espace oblique près du bord externe; les derniers segments du dos de l'abdomen sont découverts, pointillés, pubescents; le dessous du corps est rouge-ferrugineux obscur; les jambes sont élargies au sommet, finement dentelées au côté externe.

Se trouve en troupes nombreuses sous les végétaux en décompositions, les fruits que l'on fait sécher au soleil, tels que les bananes, sous les papayes trop mûres. Il se trouve toujours avec le suivant. Ne serait-ce pas l'un des sexes? ou bien l'insecte à un âge plus avancé? — Lifu.

(1) Note de M. Boieldieu. — Cette espèce me paraît bien voisine, si ce n'est elle-même, de l'*Ips mutillatus*, Erichson. Ce dernier insecte est cosmopolite et se trouve, dans tous les ports, dans la cale des vaisseaux.

54. I. PUBERULA (Mihi) (1).

Ovale, pubescent. Tête, corselet, pattes brun-ferrugineux, élytres plus pâles, fauves, pointillées, tronquées au bout, ayant un angle rentrant, à peine plus longues que larges.

Sous les détritits de plantes. Taille du précédent ou légèrement moindre. — Lifu.

55. MYCETOPHAGUS? BALANOPHORÆ (Mihi) (2). — Long. 4 mill. ; larg. 2 1/2 mill.

Brun, avec nébulosités rouge de rouille sur les élytres. Corselet très rugueux. Elytres sillonnées et très finement pointillées.

Corps ovale, déprimé, arrondi aux deux extrémités. Tête penchée, rebordée à la partie antérieure, subconvexe, rugueuse. Yeux grands, arrondis. Bouche et antennes ferrugineuses. Corselet transversal, un peu plus étroit en avant, à peine rebordé sur les côtés, presque droit à la base, très rugueux, brun-rouge ou simplement brun ainsi que la tête, quelquefois bordé de rouge d'ocre sur les côtés. Écusson triangulaire obtus, grand, lisse. Elytres de la largeur du corselet à la base, parallèles, arrondies au bout, ayant de seize à dix-huit sillons longitudinaux et les intervalles très finement pointillés, brunes, avec six ou huit taches de rouille, souvent peu distinctes, quelquefois confluentes. Dessous du corps plus clair, lisse. Pattes presque testacées.

Cet insecte se trouve dans les *Balanophora fungosa*. — Lifu.

(1) Note de M. Boieldieu. — Me paraît être, tout simplement, une variété très claire de l'espèce précédente.

(2) Genre *Nitidula*.

56. *M. PICTUS* (Mihi) (1).

Ovale, convexe, plus petit que la *Balanophoræ*, pubescent. Tête et corselet brun foncé. Elytres faiblement striées, brunes, avec de larges taches jaune doré. Dessous du corps testacé. — Lifu, sous les écorces.

57. *DERMESTES HISPIDULUS* (Mihi). — Taille, 8 mill.

Noir-brun, couvert d'une villosité blanchâtre. La tête est globuleuse; le corselet bisinué à la base avec une petite fossette; les élytres présentent quelques côtes peu élevées et mal déterminées; l'abdomen est roux avec la pubescence blanchâtre; les pattes et les antennes sont de la couleur générale du corps; plus large proportionnellement que le *lardarius*, mais assez voisin du *domesticus*.

Se trouve à Art, dans les maisons. Commun aussi à Balade.

58. *TRINODES AUSTRALIS* (Mihi) (2). — Taille, 2 mill.

Ovale, un peu carré, méplat, noir, couvert d'un duvet disposé en fascies rouge-obscur sur deux bandes transverses aux élytres. — Lifu.

59. *MACROSTERNUS MONTROUZIERI* (de Marseul). — Long. 2 1/2 mill.; larg. 1 1/2 mill.

Oblongus, depressus, nigro-piceus, nitidus; antennis pedibusque-brunneis; fronte stria semicirculari integra; pronoto stria laterali tenui antice interrupta; elytris striis dor-

(1) Cet insecte était-il un Nitidule comme le précédent? c'est ce qui n'a pu être vérifié, le seul exemplaire envoyé ayant été entièrement détruit pendant le voyage.

(2) Genre *Attagenus*.

salibus 1^a-2^a integris, 3^a interrupta; subhumerali externa postice abbreviata, margine inflexo punctato; propygidio lato parce punctato; pygidio lævigato; prosterno lato basi sinuato, utrinque striato; mesosterno bisinuatum inciso, hinc inde marginato; tibiis anticis 3-dentatis, mediis 4-posticis, 1-spinosis.

Oblong, aplati, noir de poix luisant et lisse; antennes brunes; front large, plan, entouré d'une strie semi-circulaire entière; épistome court; labre transverse sinué; mandibules courbées en pointe aiguë, dentées en dedans; pronotum beaucoup plus large que long, droit et sub-sinué à la base, arqué sur les côtés, largement échancré en devant avec les angles abaissés et arrondis; strie latérale très rapprochée du bord, un peu interrompue en devant; parapleures visibles; écusson triangulaire très petit; élytres une fois et demie plus larges que le pronotum, de sa largeur à la base, parallèles sur les côtés, droites au bout, avec l'angle interne arrondi, strie humérale fine oblique, 1-2-dorsales fortes, entières, un peu sinuées, rapprochées, troisième interrompue au milieu, sub-humérale externe raccourcie par derrière, arquée à l'épaule, bord infléchi, étroit, ponctué; propygidium grand, incliné, en trapèze, couvert de points espacés; pygidium court, bombé, rabattu, lisse; prosternum peu saillant, large, plan, strié de chaque côté, sinué à la base et enfoncé dans le mésosternum; mentonnière fort avancée au delà de l'angle antérieur, large, arrondie au bout; mésosternum bisinueusement échancré pour recevoir le prosternum, bordé d'une fine strie largement interrompue; pattes brun-marron; jambes antérieures armées de quatre petites dents; intermédiaires garnies de quatre épines, et postérieures terminées par une ou deux seulement.

Cette jolie petite espèce de la Nouvelle-Calédonie a été découverte par le R. P. Montrouzier, qui utilise ses loisirs pour la science dans ces contrées sauvages, où le zèle du salut des âmes l'a conduit. Elle vient se placer à la suite du

Macr. foliaceus Payk. et ne peut se confondre avec aucune autre. C'est la seule espèce océanienne du genre. — DE MARSEUL.

60. *SAPRINUS ARTENSIS* (de Marseul). — Long. 5 mill.
larg. 3 1/2 mill.

Ovalis, convexiusculus, nitidus, fronte punctulata, stria integra, pronoto æneo, lateribus et basi punctato, stria integra; elytris viridibus, dimidio postico punctatis, striis dorsalibus 1^a et 4^a versus medium, 2^a ultra, 3^a longe ante abbreviatis, 4^a versus scutellum arcuata, humerali cum subhumerali interna juncta, externa basali distincta, suturali antice abbreviata secus apicem cum marginali externa continuata; pygidio æqualiter punctato; prosterno punctulato, striis sub-parallelis antice coeuntibus; mesosterno marginato, parce punctato; tibiis anticis 8-dentatis, posticis biserialiter spinosis.

Cette espèce se place près du *Saprinus Tasmanicus*. — DE MARSEUL.

61. *ONTHOBIUM* (1) *MAC-LEAYI* (Mihi). — Taille, 5 mill.

Bronzé. Les antennes sont foncées avec les feuillets roux-

(1) Genre de la famille des Ateuchides, tribu des Minthophilides, où il se place à côté du genre *Tessarodon* Hope.

Menton carré, concave; palpes fusiformes; antennes de neuf articles; chaperon échancré avec deux prolongements spiniformes dans l'échancrure; yeux très petits, oblongs; corselet transverse, sans fossettes latérales sensibles; point d'écusson. Elytres très convexes, renflées, embrassant l'abdomen, largement infléchies en dessous avec le point d'inflexion caréné, leurs épipleures médiocrement larges, atteignant à peine la moitié de la largeur de la portion infléchie des élytres. En dessous, pygidium complètement infère; pattes linéaires un peu élargies vers l'extrémité, les intermédiaires très écartées à leur point d'insertion, les antérieures séparées au même point par

clair; la tête ovale, transversale, munie de deux petites cornes chez les mâles, est finement rugueuse sur le chaperon et le milieu du vertex, pubescente sur les côtés; le corselet fortement échancré à la partie antérieure, pour recevoir la tête, arqué à la partie postérieure, arrondi et légèrement rebordé sur les côtés, large et court, finement pointillé et pubescent, est d'un bronzé brillant; l'écusson manque; les élytres de la largeur du corselet, arrondies sur les côtés, un peu pointues au bout, convexes, semi-circulaires, ont cha-

une petite carène prosternale; jambes antérieures tridentées au côté et finement crénelées, les intermédiaires et postérieures légèrement courbées, une seule épine un peu courbée articulée dans la troncature des jambes antérieures, deux petites épines aiguës aux intermédiaires et postérieures; toutes les pattes munies d'un tarse grêle, très court, les quatre postérieurs comprimés, les crochets simples.

Ce genre diffère principalement des *Tessarodon* par ses élytres très largement infléchies en dessous pour embrasser l'abdomen et par leurs épipleures de largeur ordinaire. M. Westwood qui a donné les caractères de ce genre *Tessarodon* aurait-il mal vu et confondu la portion infléchie des élytres avec les épipleures, qui en sont cependant bien distinctes? Dans l'affirmative, il faudrait peut-être réunir l'*Onthobium* Mac Leayi au genre *Tessarodon*.

Corps d'un brun cuivreux obscur. Tête déprimée, couverte de points enfoncés assez gros avec les intervalles coriacés. Corselet très convexe, à côtés fortement arrondis et sub-anguleux, couvert de points ombiliqués et d'une pubescence roussâtre et couchée, son bord postérieur fortement arrondi et appliqué exactement contre la base des élytres, échancrée largement à cet effet. Elytres d'un vert bronzé assez brillant, ayant sur le disque six paires de stries géminées avec les intervalles coriacés, vaguement ponctués et ornés de deux rangées de poils roussâtres le long des stries et de petits fascicules des mêmes poils dans leur milieu; leur portion réfléchie plus mate, pubescente, les épipleures plus brillantes, ponctuées. Le dessous brillant, couvert de gros points enfoncés plus rares sur l'abdomen. — L. REICHE.

cune quatre rangées de houppes fauves et, entre ces lignes, des poils de même couleur, elles couvrent complètement l'anus; le dessous du corps est brillant; les côtés couverts d'un fin duvet, paraissant gris; les pattes sont d'un ferrugineux brillant; la première paire se touchant à leur naissance, a les jambes allongées, un peu triangulaires, armées de deux dents au côté extérieur; la seconde, très séparée à leur origine, ainsi que la dernière, a les jambes allongées, un peu triangulaires, sans dents.

Espèce rarissime que j'ai dédiée à l'excellent M. W. MacLeay, aussi bon ami qu'entomologiste distingué. — Ile d'Art, sous les détritux des végétaux.

62. *APHODIUS MACULICOLLIS* (Mihi) (1). — Taille, 5 millim.

Fauve, avec la tête, le milieu du limbe et une tache sur les côtés, la suture des élytres et une longue tache sur le limbe d'un brun foncé. La tête et le corselet sont lisses, les élytres striées, les jambes antérieures armées de trois dents au côté extérieur, la tête des mâles munie de trois petites éminences placées sur une ligne transversale dont la médiane est la plus grande, les deux autres sont comprimées et un peu en crête transversale. — Ile d'Art, sous les Astéries en décomposition. Se trouve aussi en Nouvelle-Calédonie.

63. *A. PALUSTRIS* (Mihi) (2). — Taille, 6 mill.

Brun noir, tête et corselet finement pointillés, élytres convexes, striées, un peu aplaties à l'extrémité; feuillet des

(1) Cet insecte n'est autre que l'*Aphodius lividus* Olivier qu'on rencontre dans le monde entier. — L. REICHE.

(2) Cet insecte doit être rapporté au genre *Oxyomus*. — L. REICHE.

antennes comme chez les *Chirons*, dont il diffère pour le reste. — Se trouve à Art dans les mares.

64. *SPHÆRIDIVM SULCATUM* (Mihi) (1). — Long. 8 mill.; larg. 5 mill.; épais. 3 4/5 mill.

Ovale sub-hémisphérique, convexe, noir brillant. Tête et corselet lisses. Ce dernier un peu déprimé sur les côtés, écusson triangulaire. Elytres convexes, marquées de seize sillons, dont les intérieurs sont réunis deux à deux.

La tête légèrement échancrée, rebordée et rugueuse en avant, lisse sur le vertex, fortement sinueuse sur les côtés, est penchée, enfoncée dans le corselet. Les mandibules sont saillantes, les yeux petits, les antennes ferrugineuses. Le corselet profondément échancré en avant, arqué en arrière, convexe sur le limbe, déprimé sur les côtés, ayant près des bords latéraux un large sillon qui n'atteint pas la base, transversal, est parfaitement lisse. L'écusson triangulaire, allongé, est excavé. Les élytres sont très convexes, arrondies au bout, recouvrant tout l'abdomen. Les cuisses ont le côté interne tranchant, les jambes sont élargies au sommet, anguleuses, armées d'épines.

Se trouve dans les sentiers ombragés. — Lifu.

65. *RHISOTROGUS? LEPTOPODA* (Mihi) (2). — Taille, 12 mill.

Rouge ferrugineux, chaperon profondément échancré,

(1) Cette espèce appartient au genre *Acanthocerus*, mais elle manque précisément du caractère qui a servi à le dénommer. Le premier article de ses antennes n'est ni épineux ni même anguleux. Tous les autres caractères étant les mêmes, je ne crois pas qu'il y ait lieu de l'en séparer.

Toutes les espèces connues antérieurement étant américaines, il est intéressant de voir ce genre s'étendre jusqu'en Océanie. — REICHE.

(2) Cet insecte appartient à mon genre *Gnaphalopoda* dont voici les caractères :

tête et corselet couverts de points, écusson lisse, élytres rugueuses marquées de côtes peu élevées, avec les interstices couverts de points enfoncés, transversaux. Pattes longues, grêles, jambes antérieures non dilatées. Le chaperon est noir, finement pointillé, rebordé, profondément échancré, séparé du reste de la tête par un sillon en demi-cercle. Le vertex est moins pointillé, roux ferrugineux. Les antennes sont d'un roux plus clair, surtout à la massue; elles ont le premier article grand, robuste, en cône renversé, le second moindre, mais plus long que les suivants. La massue médiocre, ovalaire; le corselet transversal, carré, un peu convexe, est roux ferrugineux, couvert de points. Les élytres de même largeur et couleur, presque parallèles ou peu dilatées vers l'extrémité, arrondies au bout, sont légèrement rugueuses, marquées de côtes peu élevées et peu distinctes; entre elles, des rangées de petits traits transversaux, enfoncés. Le dessous du corps est de la même couleur que le dessus, glabre; les jambes antérieures non dilatées n'offrent au côté extérieur qu'une tranche aiguë et une petite dent. Les tarsi sont longs et assez robustes par rapport au reste

Antennes, neuf articles; massue trois, peu serrée. Palpes allongés, grêles, dernier article fusiforme. Menton arrondi, tronqué antérieurement, excavé. Labre échancré, bilobé. Epistome profondément échancré, quelquefois à peine sinué. Yeux grands, non entièrement coupés par un canthus incomplet. Jambes antérieures bidentées extérieurement vers l'extrémité, tronquées obliquement, une épine articulée intérieurement. Jambes intermédiaires et postérieures tronquées carrément, garnies dans la troncature d'une couronne de poils épineux sub-égaux et dans leur milieu d'un bracelet oblique semblable. Deux épines articulées dans la troncature; tarsi très longs, à articles dilatés, aplatis, oblongs, faiblement atténués à la base, garnis en dessous d'un duvet abondant. Crochets simples; pygidium entièrement découvert.

Près du genre *Heteronyx*, dont il diffère par les tarsi velus et dilatés, les jambes bidentées et son épistome échancré. —L. REICHE.

des pattes qui sont presque grêles. — Trouvé à Art, sur une racine de Manioc.

66. RHISOTROGUS (1) VARIANS (Reiche).

Il diffère du *Leptopoda* par sa forme généralement moins élargie; la ponctuation de la tête, comme celle du thorax, est un peu moins forte et surtout bien plus serrée; les côtes des élytres sont à peine visibles, tandis qu'elles sont au contraire très apparentes et nettement accusées dans la précédente espèce; les pattes sont sensiblement plus courtes et moins grêles que dans le *leptopoda*; l'abdomen paraît aussi plus fortement ponctué et le pygidium est couvert d'une ponctuation plus forte et bien plus serrée.

La couleur des individus de cette nouvelle espèce varie du rouge ferrugineux au vert bronzé très foncé.

67. R. PUNCTATISSIMUS (Mihi). (Montrouzier, Faune de l'île de Woodlark, page 24).

Cet insecte ne diffère pas sensiblement de l'espèce typique de Woodlark, seulement il a le corselet marqué de points plus gros, plus enfoncés et moins luisant. — Lifu (2).

68. CYCLOCEPHALA PERCHERONI (Mihi) (3).

Tête noire. Corselet jaune de cire avec deux grosses ta-

(1) Genre *Gnaphalopoda*. — L. REICHE.

(2) Cette espèce appartient, comme les deux précédentes, au genre *Gnaphalopoda*. — L. REICHE.

(3) Cet insecte n'est autre que la *Barymorpha bimaculata* Guérin (Voyage de Dellessert, 2^e partie, p. 40, Pl. XI, fig. 2).

Les individus décrits ont un maximum et un minimum de coloration que M. Guérin, possesseur d'un seul exemplaire, n'a pas connus, — L. REICHE.

ches noires en forme de larmes à la base. Ecusson noir. Elytres jaunes, plus ou moins marbrées de noir. Derniers segments du dos de l'abdomen jaunes, avec une large bande transversale et le contour noirs. Poitrine et abdomen noirs, sauf la pointe de ce dernier qui est jaune. Cuisses jaunes, jambes et tarsi noirs.

Taille, 19 mill.

Cette espèce est fort voisine de ma *C. maculata* (1) de Woodlark. Elle s'en distingue par la taille plus grande et par l'écusson qui est constamment noir dans les individus adultes, chez lesquels le corselet est orné de deux taches noires.

Selon les divers âges, cet insecte présente diverses teintes. Après avoir donné celle de l'insecte adulte, qui est la plus foncée, je vais donner celle des plus jeunes individus, sans m'arrêter à toutes les nuances intermédiaires.

Tête noire, jambes antérieures, poitrine et abdomen rembrunis. Corselet, élytres, pieds, écusson jaunes. Elytres marbrées de jaune plus clair.

La tête et le corselet sont finement pointillés. Les élytres ont des rangées de points peu enfoncés. — Lifu.

69. *HEXODON VILLERSI* (Mihi) (2). — Planche 7, fig. 3.

Noir, avec l'extrémité des élytres terreux. Tête et corse-

(1) C'est la même. — L. REICHE.

(2) Cet insecte n'appartient pas au genre *Hexodon*, dont il diffère par les épisternum métathoraciques apparents, par ses antennes de dix articles, par le pygidium découvert, la non-dilatation latérale du corselet et des élytres, etc. Il me paraît devoir constituer un genre nouveau dans les Dynastides, que je propose de nommer :

HEMICYRTHUS (ἡμισυς-κυρτος). Caractères : Labre et mandibules cachés sous l'épistome ; mandibules des *Hexodons* larges, arrondies en dehors, légèrement échancrées en dedans ; menton et languette velus comme dans les *Hexodons* et de mêmes consistance et forme ;

let finement pointillés. Ecusson petit, triangulaire, enfoncé. Elytres dilatées vers l'extrémité, tronquées au bout, terminées en une petite pointe à la suture, finement pointillées,

antennes de dix articles, le premier très renflé et globuleux, le deuxième gros, cylindrique, un peu plus long que le troisième, le septième peu apparent emboîté dans le sixième, les trois derniers formant une massue lamellée ovale; palpes courts, à dernier article cylindrique, atténué, sub-acuminé à l'extrémité; yeux petits, réniformes, verticaux; épistome arrondi formant les deux tiers de la longueur de la tête, dont il est séparé par une ligne enfoncée; corselet trapézoïde, nullement dilaté sur les bords latéraux; écusson triangulaire, très petit; élytres courtes, soudées, légèrement rebordées, mais non rélléchies ni dilatées, tronquées à l'extrémité, découvrant entièrement le pygidium et une partie du dernier segment dorsal; point d'ailes; jambes antérieures courtes, robustes, aplaties, tridentées extérieurement, fousseuses; cuisses intermédiaires et postérieures épineuses sur leur face externe, les jambes garnies vers le milieu et à leur troncature d'une couronne d'épines inégales, deux éperons aux postérieures; tarses grêles de la longueur de la jambe, à crochets simples, le premier article des postérieurs de près de deux fois la longueur du deuxième. En dessous le prosternum fait une saillie très prononcée et triangulaire entre les hanches de pattes antérieures; les épisternums métathoraciques sont très apparents, à leur place ordinaire, en triangle allongé dont la base est antérieure.

Dans l'état actuel de la science, la place à assigner à ce genre paraît très difficile à trouver; je crois néanmoins qu'on ne peut l'éloigner du genre *Hexodon* malgré la présence bien patente des épisternums, à la disposition apparente desquels l'illustre auteur du *Genera des Coléoptères* a peut-être accordé trop de valeur.

Les organes de la bouche sont en effet semblables à ceux des *Hexodons*, les pattes antérieures sont de même digitées et fousseuses, les élytres soudées sans ailes, le faciès analogue. Ce genre fait un passage assez naturel au Cyclocéphalides; une des deux espèces qui le composent aujourd'hui ayant presque le faciès d'un *Chalepus*.

A la description insuffisante du révérend père il convient d'ajou-

munies sur la première moitié de trois côtes peu saillantes et sur la dernière de poils serrés formant une espèce de feutre réticulé. Pénultième et dernier segment de l'abdomen en dessus découverts. Jambes de la première paire dilatées, aplaties au bout, dentées. Jambes des paires suivantes armées d'épines en étoile.

Espèce rarissime que je n'ai trouvée qu'une fois au pied d'un arbre en décomposition, et qui probablement sera un jour le type d'un nouveau genre. Je la dédie à M. A. P. de Villers, entomologiste distingué, et encore plus modeste, dont je m'honore d'être le compatriote.

Long. 16 mill. ; larg. 10 mill. — Balade.

70. SCARABÆUS SERRESII (Mihi) (1). — Planche 7, fig. 4.
Long. 22 mill. ; larg. 13 mill.

Noir, finement pointillé ; élytres un peu dilatées vers l'extrémité, marquées de stries peu profondes, pointillées et rugueuses.

Le chaperon est échancré, les côtés antérieurs de la tête sont légèrement rebordés ; la tête est très finement pointillée,

ter : Tête arrondie, fortement et densément ponctuée, garnie dans son pourtour d'un bourrelet épais ; corselet transverse, assez fortement atténué en avant, légèrement arrondi sur ses côtés, très élargi postérieurement, échancré en avant avec ses angles antérieurs assez aigus, largement mais peu profondément échancré en arc de cercle en arrière avec les angles postérieurs avancés, très aigus, sa surface finement et lâchement ponctuée avec les intervalles des points coriacés. — L. REICHE.

(1) Cet insecte me paraît constituer une deuxième espèce du genre *Hemicyrtus* dont je viens de donner les caractères. Il diffère du type *Hemic. Villersi*, indépendamment des caractères donnés par le père Montrouzier, par sa taille plus grande, sa forme plus allongée et son épistome légèrement échancré. Il a un peu le faciès d'un *Chalepus*. — L. REICHE.

rugueuse, d'un noir profond, mat sur le devant, brillant sur le vertex; les antennes et les pattes sont d'un rouge ferrugineux obscur; le corselet transversal, convexe, échancré en avant pour recevoir la tête, avec un petit rebord sur les côtés, légèrement arqué à la base, est couvert de petits points rapprochés, d'un noir profond; l'écusson est petit triangulaire, ponctué; les élytres convexes se dilatant vers l'extrémité, coupées presque carrément au bout, noires, pointillées et finement rugueuses, ont chacune neuf sillons peu profonds et mal arrêtés; les jambes antérieures armées de trois dents ont, au côté antérieur, une ligne de points enfoncés; le dessous du corps est d'un rouge ferrugineux obscur.

Se trouve, mais est rare, à Art, à terre, sous les feuilles en décomposition.

Je dédie cette espèce à mon illustre professeur, Marcel de Serres, savant infatigable, auteur de plusieurs travaux intéressants sur les insectes. Il a certainement droit à cet hommage d'un élève qu'il a bien voulu honorer de son amitié.

71. CERATOPHYUS FISCHERI (Mihl) (1).

Brun foncé ou rouge ferrugineux. Tête ponctué. Corselet lisse. Elytres munies de petits points alignés, peu enfoncés, rares sur le limbe, serrés et nombreux vers l'extrémité. Dessous du corps et pattes couverts de poils longs et serrés.

Long. 17 mill.; larg. 9 mill.

La forme générale du corps est plus allongée que dans beaucoup de ses congénères. La tête est faiblement ponctué, rugueuse; elle offre sur le milieu deux petites crêtes transversales très faiblement marquées; à les bords du chaperon relevés, la partie antérieure bifide. Le corselet est parfaite-

(1) L'insecte qui a servi à la description de cette espèce est une femelle et appartient au genre *Cheiroplatys* Guérin. — L. REICHE.

ment lisse, sans corne ni dépression. L'écusson triangulaire, également lisse, a un petit sillon qui n'atteint que la moitié de la longueur. Les élytres ont un sillon marqué de points le long de la suture ; plusieurs lignes de points peu enfoncés sur le limbe, et derrière la petite gibbosité de l'extrémité des points nombreux et serrés. Les jambes antérieures sont armées de trois dents.

Je dédie cette espèce à l'auteur du genre. — Lifu.

72. **ORYCTES? MONTROUZIERI** (Reiche), **ARTENSIS** (Montrouzier) (1). — Planche 7, fig. 6. — Taille, 25 mill. de long, 12 mill. de large.

Rouge ferrugineux ; corps lisse ; la tête est munie, dans les mâles, d'une petite corne triangulaire légèrement recourbée en arrière, concave sur les côtés, lisse ; le corselet est excavé, porte trois petits tubercules dont l'intermédiaire plus grand et légèrement bifide ; les élytres lisses, convexes, marquées d'une ligne de points de chaque côté de la suture,

(1) Cet insecte appartient au genre *Horonotus* Burmeister.

A cette occasion, il importe de relever une erreur très grave dans laquelle est tombé l'auteur qui a créé ce genre. — D'après M. Burmeister, l'espèce typique *Hor. Dædalus* (Fabricius, Entom. Syst., I, 5-15) aurait les palpes fusiformes ; or, cela n'est vrai que pour les palpes maxillaires, tandis que les labiaux ont leur dernier article ovoïde, très renflé (cette dilatation est surtout très remarquable dans l'espèce nouvelle du père Montrouzier) comme dans les genres *Oopalpus*, *Clavipalpus* (*Liogenys*) dans lesquels il est, en outre, un peu déprimé et acuminé.

Tous les autres genres de la famille des Pimélopidés dont fait partie le genre *Horonotus*, ayant les palpes fusiformes, la forme de ceux de ce dernier genre devenait un caractère générique de premier ordre.

M. Lacordaire, s'en rapportant entièrement à l'auteur de l'*Handbuch der Entomologie*, malgré ses antécédents fâcheux, ne parle pas même des palpes dans ce genre ni dans les genres voisins, les supposant tous semblables. — L. REICHE.

sont un peu rugueuses et comme plissées vers l'extrémité; les pattes antérieures sont armées de trois épines.

La larve ne m'a pas semblé différer de celle du *Nasicornis*. Elle se trouve dans l'humus qui s'accumule aux pieds des arbres. — Ile d'Art.

Est-ce un *Oryctes*? Les mandibules sont trigones, cornées, dures, épaisses à leur base, mais non dentées comme dans les insectes de ce genre; les mâchoires, comme dans les Scarabées, sont dures, cornées, arquées, terminées en pointe; elles offrent trois dents, mais beaucoup d'autres raisons me font séparer cet insecte des vrais Scarabées.

Videant sapientes et judicent.

73. SCARABÆUS TRIDENS (Mihi) (1). — Planche 7, fig. 5.

♂. Noir marron. Rouge foncé ferrugineux en dessous.

(1) Genre ENOPLUS, ενοπλος (Reiche), de la tribu des Dynastides, groupe des Oryctides. — Caractères : Palpes fusiformes, obtus à l'extrémité. Menton renflé, en parallélogramme tronqué, velu. Mâchoire bilobée, le lobe interne plus court et tronqué. Mandibules simples, coniques, courbées à l'extrémité, très aiguës. Antennes de dix articles, le deuxième plus long qu'aucun des cinq qui suivent; massue triphylle, ovale, comprimée. Chaperon ample, arrondi, fortement réfléchi, cachant complètement les mandibules. Tête armée, dans le mâle, d'une corne digitée. Yeux grands, imparfaitement divisés par un canthus qui ne dépasse pas leur milieu et forme latéralement un petit lobe aigu au devant des yeux. Corselet creusé en avant et surmonté dans le mâle de protubérances corniformes. Ecusson arrondi, subtriangulaire. Elytres parallèles, recouvrant les ailes. Une saillie prosternale obtuse entre les hanches antérieures. Pygidium très renflé, rejeté en grande partie en dessous où il refoule les segments abdominaux dont on ne voit que des bandes étroites. Organes de la stridulation répandus sur toutes la surface du propygidium. Pattes robustes; les antérieures, dans le mâle, pas plus longues que les autres, avec les jambes aplaties, tridentées au dehors, tronquées très obliquement à l'extrémité interne où elles

Tête lisse finement pointillée, munie d'une corne large, terminée en trident, peu recourbée en arrière. Corselet couvert de petits points peu serrés, inégalement espacés, muni d'une excavation peu profonde et de deux petites cornes dirigées en avant. Ecusson lisse. Etais couverts de points serrés, inégaux, peu profonds, qui les rendent rugueux, et de côtes peu prononcées.

Longueur totale, 31 millim.; plus grande largeur (mesurée au milieu des élytres), 16 millim.

La tête est à peu près carrée, légèrement plus large que longue. Le chaperon est tronqué, rebordé, coupé carrément. La corne à peu près égale à la longueur de la tête est arquée, aplatie, dilatée au bout et terminée par trois pointes à peu près égales. Le côté postérieur de la tête offre une dépression sur le milieu. Le corselet est plus large d'un tiers que long, échancré en avant et coupé carrément; il a les angles antérieurs arrondis, une saillie fort légère aux deux tiers de la longueur sur les côtés, les angles postérieurs

portent un éperon articulé. Les jambes intermédiaires à deux carènes obliques et sinuées, garnies de cils; leur troncature inégale, dentée, munie au côté interne de deux éperons articulés. Tarses de la longueur des jambes, le cinquième article des antérieurs un peu renflé, le premier article des postérieurs renflé à son extrémité où il est épineux en dessous; crochets simples à l'exception de ceux du tarse antérieur dont l'externe est plus gros que l'interne et courbé en angle droit.

Ce genre qui, par ses organes de stridulation, ses mandibules inermes et cachées sous le chaperon, se rapproche du genre *Styptotrupes* (Burmeister, Handb. d. Entom., V, 210); en diffère par le lobe externe de ses mâchoires plus allongé et sans denticules, par ses mandibules très aiguës, par son chaperon très arrondi et relevé dans tout son pourtour, sans dents ni échancrure, ses jambes antérieures tridentées.

L'espèce typique *Enoplus tridens* se retrouve aux Nouvelles-Hébrides. — L. REICHE.

obtusément arrondis, enfin la base très faiblement bi-sinuée. A la partie antérieure, il offre une excavation médiocre et deux tubercules assez aigus, courts, épais à la base, séparés par un large sillon qui quelquefois se prolonge en arrière et se termine en simple dépression. Sur les côtés et un peu en arrière de ces tubercules, on voit, chez quelques individus, un gros point imprimé. L'écusson est en triangle obtus, médiocre. Les élytres convexes, plus larges au milieu, offrent aux épaules et à la partie postérieure les mêmes saillies luisantes, lisses, que la plupart des *Oryctes*; elles sont moins rugueuses sur les côtés que sur le limbe, deux fois et demie plus longues que le corselet, et près de cinq fois plus longues que la tête. Les jambes antérieures ont trois dents au côté externe. Les suivantes sont terminées en étoile. Tous les articles des tarsi sont à peu près égaux, sauf le dernier qui est plus long.

♀. Noir. Brillant en dessus, à peine plus clair en dessous. Tête pointillée, offrant un vestige de tubercule. Corselet ayant à la partie antérieure et sur la même ligne trois dépressions, dont l'intermédiaire, un peu plus marquée, se prolonge postérieurement et antérieurement en un petit sillon qui se termine bien avant la base. Le reste des détails est conforme au mâle. Quant à la taille, elle est un peu moindre. — Lifu.

Description de la larve du *Scarabæus tridens* (Mihi).

Cette larve, dans son ensemble, ne diffère pas de celle de l'*Oryctes nasicornis*. Peut-être les détails offriront-ils quelques traits particuliers.

Long. 65 à 70 mill; larg. 16 mill.

Larve hexapode, arquée, demi-cylindrique, sub-aplatie en dessous. Tête et organes buccaux noirs. Antennes, plaques latérales du prothorax, stigmates, rouge-ferrugineux.

Pieds rouge livide. Corps blanc de cire, muni de poils rouge fauve.

La tête est découverte, arrondie sur le vertex, un peu aplatie sur la face, très rugueuse, munie au sommet d'un sillon qui ne dépasse pas le front. Le labre est sub-semiorbiculaire, transversal, rugueux, muni de poils à la partie inférieure. L'épistome est rugueux, transversal, très nettement distinct de la face. Les mandibules fortes, arquées, munies sur le côté antérieur de sillons et de fossettes larges, profondes, sont obtusément bidentées au bout, tranchantes. Les mâchoires membraneuses, très velues, livides, sont terminées par un crochet court, acéré, noir, précédé d'une dent multifide de même couleur. Les palpes maxillaires à peine plus longs que les mâchoires sont composés de quatre articles, dont le premier court, les deux suivants plus longs, égaux entre eux, le dernier plus long, conique. Menton coupé carrément, transversal; languette livide; palpes labiaux de trois articles, dont le dernier conique, plus long que les précédents. Antennes de quatre articles, les deux premiers en cône renversé, égaux; le troisième un peu plus court, sub-auriculé à l'extrémité du côté extérieur; le quatrième un peu renflé au milieu, pointu au bout. Derrière elles, un point plus clair indique la place des yeux. Le prothorax, muni sur les côtés d'une espèce de plaque rousse et d'un stigmate, est formé d'un arceau complet et d'un demi-arceau qui n'atteint pas les côtés. Il est à peine plus long que chacun des segments suivants. Il n'a que deux ou trois poils en dessus; il en a davantage sur les côtés et en dessous. L'abdomen est formé de dix segments, dont les huit premiers, munis d'un stigmate assez petit de chaque côté, offrent des poils courts en dessus, plus longs mais plus rares en dessous, sont peu étranglés à leur jonction, et dont les deux derniers un peu plus lisses, plus arrondis, ne sont nullement plissés ni ridés. L'anüs est en

fente transversale. Les pieds sont grands, composés de quatre articles, très velus.

Genre MEGALAEMUS.

Caractères des Scarabées proprement dits, mais menton plus avancé et mâchoires entièrement cachées, bien que *character non facit genus*, je pense qu'ici, à raison de son importance, le caractère unique qui distingue mon insecte des vrais Scarabées suffit pour justifier l'érection d'un nouveau genre.

74. MEGALAEMUS OLIVIERI (Mihi) (1).

Ovale allongé, rouge ferrugineux obscur, chaperon entier, tête pointillée, corselet ponctué et muni d'un sillon longitudinal à la base; écusson demi-orbiculaire; élytres rugueuses; jambes un peu moins fortes que dans les vrais Scarabées. — Taille, 15 millim.

75. LUCANUS? LIFUANUS (Mihi) (2).

♂. Marron. Elytres fauves avec la bordure et la suture marron. Deux taches sur la poitrine et des demi-anneaux sur l'abdomen fauves.

(1) Cet insecte appartient au genre *Cryptodus* Mac-Leay. L'espèce diffère de toutes celles décrites par son corselet rebordé dans tout son pourtour et ses angles postérieurs droits bien sentis. — L. REICHE.

(2) Cet insecte est un petit individu mâle du *Anoplocnemus? Lafertei*, décrit par moi dans la *Revue et Magasin de Zoologie* de M. Guérin, 1852, page 24, pl. 1 fig. 3. Je le désignais alors comme provenant de l'Australasie, mais il est probable qu'il ne se trouve pas à la Nouvelle-Hollande. Il est arrivé récemment des Nouvelles-Hébrides et le père Montrouzier nous le donne de la Nouvelle-Calédonie. — L. REICHE.

Longueur 29 mill., y compris les mandibules ; largeur, 12 mill.

Les mandibules avancées, triangulaires, munies presque dès la base de quatre ou cinq dents coniques, sont arrondies sur le côté extérieur, un peu déprimées au côté intérieur, en dessus et en dessous, très finement pointillées, fortes, longues de cinq millimètres. Les palpes et les autres organes buccaux sont comme chez tous les congénères. Les antennes ont le dernier article presque orbiculaire. La tête bien moins large que le corselet, échancrée en avant et à chaque angle antérieur, offre une dépression derrière ces angles, est très finement rugueuse, transversale. En dessous, elle est marquée d'assez gros points enfoncés. La partie qui passe sous le corselet est lisse, brillante. Le corselet échancré carrément à la partie antérieure, presque en carré long transversal, un peu sinueux sur les côtés, arrondi aux angles postérieurs, est légèrement rebordé et a la bordure plus foncée ; il offre quelques dépressions, est très finement rugueux et tout le long de la bordure est marqué d'assez gros points enfoncés ; réuni à la tête, il forme à peu près la moitié de la longueur du corps. Les élytres, de la largeur du corselet, sont faiblement rugueuses, et examinées à la loupe présentent des traits flexueux, transversaux, déliés ; elles sont arrondies au bout. L'écusson, triangulaire, échancré de chaque côté près de la pointe, est marqué de points enfoncés sur les côtés, lisse au milieu et au bout ; il est marron. Les cuisses antérieures aplaties offrent au côté antérieur, près de la base, les deux taches dorées communes à la plupart des Lucanides ; sur la tranche inférieure elles ont deux faisceaux de poils roux. Les jambes de la même paire ponctuées, un peu dilatées au bout, sont tranchantes et dentées au côté externe, qui, au sommet, offre deux dents plus fortes, tandis qu'au côté interne elles ont un assez fort crochet mobile précédé et suivi d'un faisceau de poils. Les tarses antérieurs munis de faisceaux sembla-

bles ont les deux crochets munis d'un poil fort, long et bifide. La tranche inférieure des autres cuisses est également munie de poils roux. Les jambes sont armées au sommet de quatre épines, dont les extérieures les plus courtes. Les tarses postérieurs sont semblables à ceux de devant. La poitrine est pointillée. L'abdomen presque lisse. Le fauve s'étend de plus en plus sur les anneaux d'avant en arrière. La femelle est un peu plus petite et a les mandibules bien plus courtes que le mâle. Sa tête est couverte de points enfoncés. — Lifu.

76. RIIYSSONOTUS CANCELLATUS (Mihi) (1).

Ovale allongé, sub-cylindrique, d'un noir profond brillant.

(1) Cet insecte est une nouvelle espèce du genre *Hexaphyllum* Gray et forme un passage de ce genre à celui de *Syndesus*, justifiant ainsi la réunion qu'en avait faite M. Burmeister sous le nom antérieur de *Syndesus*. Comme dans les *Hexaphyllum*, la nouvelle espèce n'a que six articles à la massue antennaire; mais je ferai remarquer que dans l'*Hexaph. æquinoctiale* Buquet (Ann. de la Soc. Ent., IX, p. 375) le quatrième article de l'antenne a un commencement de dilatation lamellaire; les palpes de cette dernière espèce, comme dans celle que décrit le père Montrouzier, ont le dernier article un peu plus long que le pénultième, mais si l'on examine attentivement ces organes dans le *Syndesus cornutus* (Fabr., Syst. El., II, 377), on reconnaîtra la même organisation déjà signalée dans les caractères génériques qu'a donnés Mac-Leay (Horæ Entom., I, 104).

En outre, l'espèce nouvelle a le tubercule corniforme qu'on remarque à la partie antérieure du corselet dans le *Synd. cornutus*; les pattes sont exactement semblables, le corselet offre de chaque côté antérieurement la même dilatation, et les élytres ont de même les intervalles impairs élevés en carènes.

Si Fabricius n'avait pas signalé la terre de Van-Diémen comme étant la patrie de son *Synodendron cornutum*, on serait tenté de croire que c'est l'espèce de la Nouvelle-Calédonie qu'il a décrite: « *Antennæ lamellis sex.* » — L. REICHE.

♂. Tête beaucoup plus étroite que le corselet, transversale, ponctuée, échancrée au-dessus des mandibules. Mandibules beaucoup plus longues que la tête, creusées en cuillère, dentées, échancrées, puis arrondies au bout, munies de poils fauves au côté interne. Antennes très peu coudées, ayant six feuillets à la massue. Corselet échancré en avant, muni d'une corne mousse à la partie antérieure, dilaté, arrondi, rebordé, un peu dentelé, légèrement échancré sur les côtés, plus semblable à celui des *Lamprimes* que du *Rhyssonotus nebulosus*, convexe, couvert de points enfoncés, muni d'un sillon longitudinal qui atteint les deux extrémités et de deux dépressions plus ou moins arrondies de chaque côté vers la partie antérieure. Ecusson triangulaire, couvert de points enfoncés, creusé au milieu. Elytres convexes, parallèles, arrondies au bout, munies de côtes inégalement élevées et de traits transversaux qui les rendent cannelées. Jambes antérieures peu dilatées, dentées au côté externe, munies d'une forte épine à l'interne.

Longueur, 13 mill. ; largeur, 5 1/2 mill. — Lifu.

♀. Tête munie de deux cornes coniques, derrière et un peu par côté les antennes. Yeux non partagés par les prolongements latéraux de la tête. Corne du corselet petite, bifide ; sillon qui la suit plus large en avant qu'en arrière, n'atteignant pas la base. Mandibules un peu plus longues que la tête, non dentées, dépourvues de poils. Le reste des détails comme chez le mâle.

Cet insecte n'est pas un véritable *Rhyssonotus*. Il a en effet six feuillets à la massue des antennes. Il a, de plus, un faciès bien différent de la seule espèce que je connaisse, le *R. nebulosus* étant, non point large, sub-aplati comme ce dernier, mais bien allongé, sub-cylindrique comme les *Sinodendron*. On en fera donc probablement plus tard un genre dont je laisse aux savants le soin de tracer la caractéristique. Il n'est pas rare à Lifu ; vit en troupes dans les vieux bois,

dans le tan, comme les *Figulus*, *Passalus*, etc., et passe à l'état parfait à la fin de novembre et en décembre.

Description de la larve du *Rhyssonotus cancellatus* (Mihi).

Larve hexapode, arquée, sub-cylindrique, un peu aplatie en dessous et ayant les bords latéraux inférieurs un peu déprimés, presque tranchants. La tête est découverte, arrondie, lisse, d'un jaune de cire. Elle offre sur le vertex un sillon assez large qui s'arrête sur le front. Le labre est transversal, arrondi en avant, marqué d'une impression en fer à cheval, livide. L'épistome également transversal et livide est marqué d'un sillon inégal dans le sens de la largeur. Les mandibules fortes, droites, rouge livide à la base, rembrunies au bout, triangulaires, offrant une tranche au côté supérieur, obtusément unidentées vers l'extrémité de ce même côté, m'ont paru identiques chez tous les individus assez nombreux que j'ai pu étudier, de sorte que je ne crois pas qu'elles varient avec les sexes. Mâchoires allongées, un peu arquées, acérées au bout, d'un blanc livide, garnies de quelques poils assez longs, mais rares au côté interne. Palpes maxillaires à peine un peu plus longs que les mâchoires, de quatre articles, les trois premiers cylindriques, courts, blanc livide; le dernier plus long, conique, rouge livide. Menton un peu arqué; languette arrondie au sommet; l'un et l'autre blanc de cire. Palpes labiaux de trois articles, le premier court, le second renflé et rembruni au sommet, le troisième conique, moins épais, plus allongé, rougeâtre. Antennes de deux articles, dont le premier plus allongé, d'un blanc livide, insérées au-dessus des mandibules. Derrière les antennes un point rembruni indique probablement la place des yeux. Le corps est blanc. Le prothorax un peu plus long que chacun des anneaux suivants, mais moins long que les deux réunis, porte en avant deux petites plaques jaune de cire, triangulaires; entre ces pla-

ques et les stigmates se trouve une autre petite tache de même couleur ; il est ridé. L'abdomen se compose de dix segments légèrement étranglés à leur extrémité, ridés et transversaux, sauf le dernier qui est allongé, sub-conique, lisse. L'anus est en Y. Les pieds sont longs, blancs, velus, de trois articles, dont le premier, prolongé, en un appendice obtus au côté interne, et le dernier muni d'un crochet.

Taille en longueur, 18 mill. ; en largeur, 5 mill.

77. FIGULUS LÆVIPENNIS (Mihi) (1).

Noir brillant. Tête sillonnée transversalement et creusée d'une gouttière en avant. Corselet avec un petit tubercule à la partie antérieure et une fossette allongée sur le limbe. Elytres lisses avec un sillon le long de la suture et un du côté extérieur.

Taille, 15 mill. Les mandibules un peu arquées, creusées au côté interne, ont chacune trois dents, dont l'extérieure est la plus petite. La tête transversale, creusée en gouttière, se termine en avant par une petite pointe ; les bords latéraux qui coupent les yeux sont un peu relevés ; un sillon transversal la coupe derrière les yeux ; elle est lisse. Le corselet est grand, presque carré, plus large que les élytres, il a les angles postérieurs arrondis ; il est lisse. Les élytres ont moins de deux fois sa longueur, elles sont parallèles, légèrement convexes, arrondies au bout, lisses, un peu rebordées, ont le sillon parallèle à la suture, entier, mais celui qui court le long du bord extérieur n'arrive pas jusqu'au

(1) Cette espèce nouvelle est bien distincte ; elle rappelle, par ses élytres, le *Figulus sublavivis* Palissot de Beauvois ; mais elle est plus courte, proportionnellement plus large ; sa tête est entièrement lisse et armée d'un petit tubercule saillant entre les mandibules, la dilatation sub-orbitale est arrondie, les stries de ses élytres sont lisses, etc.

— L. REICHE.

bout. Les pattes antérieures ont chacune sept dents et une forte épine, elles sont triangulaires; les suivantes n'ont que peu de petites dents. Toutes les cuisses sont creusées de manière à les recevoir en partie. Sur celle de la première paire, on voit une tache dorée. La poitrine est pointillée, l'abdomen lisse.

Commun dans le tan. — Ile d'Art et Nouvelle-Calédonie.

78. F. LIFUANUS (Mihi) (1).

Noir luisant. Tête couverte de points enfoncés. Corselet lisse, muni d'une fossette dont le fond est rugueux. Elytres couvertes de stries avec des points enfoncés.

Les divers *Figulus* que je connais se ressemblent tous par les principaux caractères. On peut néanmoins distinguer les quatre espèces océaniques, qui, je le crois, sont les seules décrites, de la manière suivante :

{	Elytres incomplètement striées . . .	<i>F. levipennis</i> (N ^{lle} -Caléd.).
	Id. complètement striées.	Un sillon atteignant presque la base sur le corselet; gros point enfoncé de chaque côté de ce sillon <i>F. Woodlarkianus</i> .
	Une simple fossette.	Côtés du corselet complètement lisses. <i>F. Lifuanus</i> . Côtés finement rugueux. <i>F. Sp.?</i> (de Taïti).

Longueur, 15 millim.; largeur, 5 1/2 mill.

Les détails sont les mêmes que dans l'espèce de Wood-

(1) Cette espèce ne diffère en rien du *Figulus foveicollis* Boisduval (Faune de l'Océanie, II, 239), que M. Fairmaire (Rev. et Mag. de Zool., 1849, n° 54) a reconnu être encore le même insecte que le *Fig. insularis* Blanchard (Voy. au pôle sud, IV, p. 142, pl. 9, fig. 14, 1853). — L. REICHE.

lark, mais les différences observées sont constantes et la taille parfois est plus considérable.

Cet insecte est souvent attaqué par une petite Arachnide qui se tient ordinairement en dessous du mésothorax, à l'insertion de la deuxième paire de pattes. Ce parasite appartient, je crois, au genre *Leptus*. Il est hexapode, muni d'un suçoir assez long, d'antennes-pinces terminées par un crochet, plus longues que les pattes. Ovoïde, avec la partie étroite en avant, assez mou, d'un blanc rosé, ou jaunâtre uniforme le plus souvent, quelquefois offrant une bordure plus foncée. Long d'un demi-millim. On trouve aussi cette Arachnide sur les *Uloma*, et même elle paraît attaquer ceux-ci de préférence. Elle ne tarde pas à abandonner les divers insectes, aux dépens desquels elle vit, lorsqu'ils sont morts. — Lifu.

79. *PASSALUS FURCICORNIS* (d'Urville). — Boisduval, Faune entomologique de l'Océanie, page 242. — Montrouzier, Essai sur la Faune de l'île de Woodlark, page 28.

Cet insecte se trouve aussi à Balade (Nouvelle-Calédonie).

80. *OPATRUM AUSTRALE?* (Boisduval), *CALEDONICUM* (Chevrolat) (1). — Taille, 8 mill.

Noir mat. Tête, corselet, élytres finement rugueux, bords de celles-ci tranchants, côtés du corselet arrondis; dessous du corps très finement rugueux, noir mat ainsi que les pattes. La description de M. Boisduval est si courte qu'elle s'applique à plusieurs Opatres que je possède de San-Cristoval et de Woodlark, et qui cependant me paraissent dis-

(1) M. Chevrolat, qui a examiné cet *Opatrum*, a trouvé qu'il différait assez de l'*australe* pour qu'un autre nom spécifique dût lui être donné.

tinctes les unes des autres. Celle-ci que j'ai recueillie à Art, sur le sable, se rapproche beaucoup d'une de celles de Woodlark.

81. O. ATERRIMUM (Mihi). — Long. 7 mill.; larg. 4 mill.

D'un noir mat, profond. Tête, corselet, élytres finement rugueux, ces dernières munies de sillons très superficiels. Corselet légèrement plus étroit en avant. Dessous du corps noir, un peu moins mat que le dessus, couvert de petits points enfoncés. — Lifu, près des rivages.

82. TOXICUM BERARDI (Mihi) (1). — Taille, 8 mill.

Noir mat, allongé, parallèle; tête et corselet rugueux; élytres cancellées.

Le chaperon est échancré, la tête enfoncée dans le corselet jusqu'aux yeux, rugueuse. Les yeux sont coupés en deux par un rebord latéral de la tête. Les antennes de onze articles, sont terminées par une massue de trois, dont les deux derniers peu distincts, et ont le troisième plus grand que le second et le quatrième. Le corselet rugueux, carré et rebordé sur les côtés. Les élytres, de la même largeur, sont marquées de stries ponctuées qui les font paraître noir mat. L'abdomen noir brillant. Aucun des cinq ou six individus que je possède n'a la tête armée de cornes.

Se trouve à l'île des Pins et à Lifu.

J'ai dédié cette espèce à feu M. le contre-amiral Bérard, qui, en 1845, venant visiter la mission de la Nouvelle-Calédonie, la trouva dans un état de détresse difficile à décrire et ne la quitta qu'après lui avoir prodigué tous les secours dont il pouvait disposer.

Genre ACANTHOSTERNUS (Mihi).

Caractères généraux des Pédinites. Antennes courtes,

(1) Genre *Calymmus* Dejean.

épaisses, avec les cinq derniers articles larges et comprimés. Jambes antérieures élargies et crénelées. Tarses antérieurs ayant les trois premiers articles graduellement dilatés. Prosternum terminé en arrière par une pointe qui va se loger dans une fossette du mesosternum.

83. A. HALORAGEOS (Mihi). — Lifu. — Long. 5 mill.; larg. 2 mill.

Ovale, convexe, lisse, noir bronzé, luisant; antennes et pieds ferrugineux.

La tête est profondément échancrée en avant, marquée d'une impression semi-circulaire; elle a les côtés aplatis, prolongés devant les yeux. Le corselet est en carré long, transversal, faiblement rebordé. L'écusson est triangulaire. Les élytres de la largeur du corselet, fortement rebordées, munies d'un repli qui embrasse l'abdomen, arrondies au bout, offrent vers l'extrémité quelques traces de sillons.

Se trouve sur les rivages, sous l'*Haloragis prostrata* de Forster. Quand on veut le saisir, il s'enfonce rapidement dans le sable.

84. NEOMIDA STRIATA (Mihi) (1). — Long. 6 mill.; larg. 3 millim.

Noir brillant. Pattes, antennes et palpes ferrugineux obscur; tête et corselet lisses; élytres striées; tête du mâle armée de deux cornes. Plus allongée que les Diapères et plus raccourcie que certains Trogosites de Fabricius, rangés par Latreille parmi les Néomides de Ziegler, cette espèce offre, sur la tête des femelles, deux petits tubercules; a le corselet transversal, échancré en avant, largement rebordé sur les côtés, bi-sinué à la base; l'écusson est triangulaire, médiocre; les élytres de la largeur du corselet, convexes, arrondies au bout, ont chacune six stries peu profondes avec

(1) Genre *Oplocephala*, de Laporte.

des points imprimés; les antennes sont presque entièrement perfoliées.

Se trouve en abondance dans un Agaric qui croît sur une espèce de Banian. — Ile d'Art.

85. *DIAPERIS BALADICA* (Mihi) (1). — Taille, 9 mill.

Noir, avec les élytres d'un vert métallique foncé. La forme du corps est allongée; la tête et le corselet finement rugueux; les élytres convexes, terminées un peu en pointe, sont marquées de seize stries ponctuées; le dessous du corps et les pattes d'un noir rougeâtre; les tarses et les antennes roux; la poitrine est fortement pointillée.

Se trouve à Balade (Nouvelle-Calédonie).

86. *LEPTOMORPHA SULCATA* (Mihi) (2).

Ovale, convexe; tête et corselet noir-bleu, très finement rugueux; élytres d'un vert bronzé profondément et inégalement sillonnées et ponctuées; dessous du thorax ponctué; abdomen lisse, noir-bleu, ainsi que les pieds.

87. *NEOMIDA ELONGATA* (Mihi) (3). — Lifu. — Long. 7 mill.; larg. 3 mill.

Genre *PACHYCERUS* (Mihi) (4).

Caractères généraux des Taxicornes et des Diapères, mais se distinguant de ces derniers par la massue de quatre articles beaucoup plus dilatés, et des Tétratomes par la même

(1) Genre *Neomida*.

(2) Genre *Neomida*.

(3) Même espèce que la précédente.

(4) Le genre *Pachycerus*, créé par Gyllenhal, appartient à la famille des Curculionites.

massue grossissant d'une manière moins brusque. Ce genre formerait ainsi une transition naturelle des Diapères aux Tétratomes.

88. *P. DOMESTICUS* (1).

Noir brillant. Tête et corselet lisses; élytres marquées de petits points alignés; antennes épaisses, brunes; pattes jaunâtres.

La tête est reçue en partie dans une échancrure du corselet; méplate, arrondie sur les côtés. Le corselet est transversal, légèrement rebordé sur les côtés, bi-sinué à la base. Les élytres de la même largeur à peu près que ce dernier, un peu arrondies sur les côtés, acuminées au bout, convexes, ont chacune six rangées de petits points enfoncés. Les antennes insérées sous le rebord de la tête, épaisses, plus courtes que la tête et le corselet, ont les quatre derniers articles en massue, le dernier grand, globuleux, les précédents larges, transversaux, dilatés au côté interne. Les jambes sont simples, ni dilatées ni épineuses.

Se trouve, mais rarement, dans les habitations, sur les parois des cases des indigènes. — Art.

89. *TENEBRIO PACHYSOMA* (Mihi) (2). — Long. 17 mill.; larg. 8 mill.

Grand, noir brillant; tête et corselet presque lisses; élytres convexes, sillonnées et crénelées; les quatre jambes antérieures dentelées; la tête est finement rugueuse, armée de deux petites éminences au-dessus du chaperon, excavée entre les yeux; ceux-ci sont grands, oblongs; antennes ferrugineuses composées d'articles moniliformes, dont le dernier plus petit que le précédent; le corselet est carré, con-

(1) Genre *Alphitobius* (Stephens), *Heterophaga* (Dejean).

(2) Genre *Uloma*.

vexe, fortement échancré en avant dans les mâles, avec un petit rebord latéral, presque lisse; les élytres de même largeur que le corselet, convexes, sont marquées de seize sillons coupés par de petits traits transversaux; les cuisses sont comprimées, les jambes arquées; les tarses sont ferrugineux; la forme générale du corps est lourde. La femelle n'a pas d'éminence au-dessus du chaperon.

Se trouve en Nouvelle-Calédonie, près de Balade, dans les bois pourris, en compagnie avec les Passales.

90. *ULOMA LIFUANA* (Mihi) (1). — Taille, 4 mill.

Petite, d'un brun ferrugineux uniforme, finement pointillée sur la tête et le corselet, striée et ponctuée sur les élytres; ayant sur la tête une dépression circulaire; les jambes peu dilatées. — Lifu.

91. *TRIBOLIUM CASTANEUM* (Herbst.), *TROGOSITA FERRUGINEA* (Fabr.).

Cette espèce, qui est probablement originaire des Indes Orientales, paraît être aujourd'hui répandue dans toutes les parties du globe.

92. *TROGOSITA?* *ARMATA* (Mihi) (2). — Taille, 4 mill.

Noir profond, finement pointillé; tête armée d'une corne élargie au bout. Cet insecte n'est pas un vrai Trogosite. Il me semble devoir former un genre nouveau, mais je n'ai pas pu assez bien observer les organes buccaux pour le caractériser.

Espèce fort rare trouvée à Art, sous les écorces.

(1) Genre *Phthora* Dejean.

(2) Cette espèce n'appartient pas au groupe des Trogositaires, mais bien à celui des Ulomides, près des genre *Tribolium* et *Hypophlæus*.

93. NEOMIDA. CORNUTA? MAXILLOSA? (Fabr.) (1).

Je ne connais ni la *Trogosita cornuta*, ni la *maxillosa* de Fabricius. Le sens des noms spécifiques me porte seul à soupçonner que l'individu que j'ai sous les yeux pourrait bien être une de ces deux espèces. Il se trouve dans la farine, nous vient probablement avec celle de Sydney et est un de ces insectes cosmopolites que le célèbre professeur de Kiel ne devait pas ignorer. A tout hasard, je vais le décrire.

Taille, 4 mill.; ferrugineux-rougeâtre. Tête et corselet lisses; élytres striées et ponctuées. Tête des mâles armée de deux cornes recourbées, pointues, dont l'extrémité est dirigée l'une vers l'autre.

Art, dans le biscuit, la farine.

94. NEOMIDA? CUCULLATA (Mihi) (2).

Voici encore un insecte que je regarde, *a priori*, comme décrit et connu à cause de son habitation présumée. On ne l'a pas trouvé dans la farine, mais à côté d'un baril qui en avait contenu.

Taille de la précédente; rouge-ferrugineux. Tête dilatée sur les côtés, concave au milieu, armée de deux cornes recourbées; corselet grand, carré, transversal, légèrement convexe, lisse; élytres planes en dessus, parallèles, arrondies au bout, très finement striées.

Ile d'Art, très rare.

95. ULOMA EMARGINATA (Mihi) (3). — Lifu.

C'est mon *Tenebrio emarginatus* de Woodlark, moins la couleur noire (Faune de Woodlark, page 31).

(1) *Cerandria maxillosa*.

(2) *Cerandria cornuta*.

(3) Genre *Antimachus* Gistl (*Ceratupis* Perty).

96. U. FERRUGINEA (Mihi) (1). — Lifu.

Identique avec mon espèce de Woodlark (Faune, p. 32). Ne serait-ce pas un des sexes du précédent? Il se trouve dans les mêmes localités, sous les écorces, dans le tan, mais bien plus rarement.

97. U. SEXDECIMLINEATA (2). — Taille, 8 mill.

Ferrugineux, avec les antennes et les pattes plus claires; tête et corselet lisses; élytres marquées de seize stries de très petits points. La tête a une dépression entre les yeux, elle est petite, enfoncée dans une échancrure du corselet; ce dernier transversal, convexe, un peu plus étroit en avant, a les angles antérieurs arrondis; l'écusson est triangulaire, à large base; les élytres de la largeur du corselet; les jambes des deux premières paires arquées et dentées. — Ile d'Art.

Genre MEGAPALPUS (Mihi). — Taille, 4 1/2 mill.

Caractères généraux des Élatérides. Antennes libres, simples. Pointe sternale peu saillante. Angles postérieurs du corselet non divergents. Forme du corps linéaire. Palpes très longs.

(Genre plutôt indiqué que fixé, formé pour un seul insecte rarissime qui, au premier aspect, semble un *OEolus*, mais dont les palpes gros, allongés, sont caractéristiques).

(1) Genre *Antimachus*. — *Nota*. Le nom spécifique *ferruginea* existait déjà dans le genre *Uloma*. Il a été donné par Bosc à une espèce de l'Amérique du Nord (Dejean, Catal., 3^e éd., p. 224).

(2) Même genre.

98. *M. SEXGUTTATUS* (Mihi) (1). — Lifu.

Noir, avec six taches rouges sur les élytres. Les deux premiers articles des antennes et les pieds fauves. Deux petits tubercules sur la tête, et la suture des élytres rouge. Le dessus du corps presque lisse, couvert d'un duvet court, couché.

99. *TENEBRIO CANCELLATUS* (Mihi) (2). — Taille, 8 millim.

Noir brillant; tête rugueuse, corselet à peu près lisse, élytres marquées de stries ponctuées qui les font paraître un peu cancellées.

Cette espèce est allongée, un peu cylindrique, parallèle. Le chaperon, échancré très légèrement, est lisse. La tête rugueuse, enfoncée dans le corselet jusqu'aux yeux, les coupe en partie par un avancement latéral. Les antennes brun-fauve grossissant insensiblement, perfoliées, ont les derniers articles transversaux. Le corselet échancré antérieurement, rebordé sur les côtés, bi-sinué à la base, paraissant lisse à l'œil nu, mais présentant, vu à la loupe, des points enfoncés très petits, est carré, un peu plus large que long. L'écusson est lisse, ponctiforme. Les élytres de la largeur du corselet, parallèles, allongées, arrondies au bout, convexes, ont chacune huit sillons marqués de gros points enfoncés. Les pattes et le dessous du corps sont lisses, d'un brun ferrugineux.

Se trouve à l'île des Pins.

(1) Ce genre doit être classé près des *Orchesia*.

(2) Genre *Iphthinus*.

100. LEPTOMORPHA (Mihi) (1). — MULSANTI (Mihi) (2). —
Taille, 11 mill.

Noir métallique à reflets irisés. La tête verticalement inclinée, partagée en deux par un sillon transversal, qui va d'un œil à l'autre, est très finement rugueuse, enfoncée dans le corselet; ce dernier entier à la partie antérieure, convexe, avec un petit rebord presque droit à la partie postérieure, n'ayant guère en longueur que le quart des élytres, un peu plus étroit qu'elles, est couvert de très petits points à peine enfoncés. L'écusson triangulaire, à base large, à angles arrondis, est lisse; les élytres à reflets vert métallique, allongées, un peu échancrées sur les côtés, arrondies au bout, convexes, légèrement rebordées, ont seize lignes de petits points enfoncés. Le dessous du corps est noir brillant.

Belle et rare espèce que j'ai trouvée sous de vieilles écorces à l'île d'Art, et que j'ai dédiée à M. Mulsant, auteur de nombreux travaux sur l'entomologie, et, tout récemment, d'un Essai d'une division des derniers Mélasomes.

101. L. ÆNEA (Mihi) (3). — Long. 12 mill.; larg. 4 1/2 mill.

Allongé, convexe, vert bronzé obscur. Pieds bleu d'acier, très finement pointillé.

La couleur et la taille, un peu plus avantageuse, distinguent seule cette espèce du *L. Mulsanti*.

Le labre est très saillant, arrondi en avant, cilié. L'épistome séparé de la face par un large sillon. Les palpes maxillaires terminés par un article fortement sécuriforme, les

(1) Le genre *Leptomorpha*, créé par M. Chevrolat, appartient au groupe des Hispides.

(2) Genre *Strongylium*.

(3) Genre *Strongylium*.

articles des antennes sont allongés, cylindriques, sauf les derniers qui sont élargis, le dernier est arrondi. Les yeux sont coupés par les rebords de la tête. Le corselet est un peu plus large que long, faiblement rebordé, court proportionnellement aux élytres. Celles-ci sont un peu plus larges que lui, un peu dilatées après la base, munies d'un fort repli qui embrasse l'abdomen, arrondies au bout, rebordées. Des ailes. La poitrine et l'abdomen sont pointillés. — Lifu, sous les écorces.

102. *L. VIRIDIPENNIS* (Mihi). *DIAPERIS VIRIDIPENNIS* (Mihi)
Woodlark (1). — Long. 8 mill.; larg. 3 1/2 mill.

Allongé, convexe. Tête et corselet noir-bleu, très finement rugueux. Elytres vert bronzé, munies de points alignés. Poitrine et abdomen pointillés, noir-bleu. Pieds de même couleur.

Le labre est arrondi en avant. L'épistome circonscrit en arrière par une impression. Les yeux sont légèrement entamés par les bords de la tête. Les antennes ont les premiers articles moins allongés que chez l'espèce typique du genre. Le dernier article des palpes est aussi moins securiforme. Le corselet légèrement plus large que long, à peine plus étroit en avant, convexe, faiblement rebordé, bi-sinué à la base, porte une impression transversale près du bord postérieur. Les élytres à peu près de la largeur du corselet, légèrement dilatées un peu après la base, convexes, un peu pointues au bout, rebordées, munies d'un repli embrassant les côtés de l'abdomen, sont munies chacune de huit sillons

(1) Genre *Strongylium*. — *Nota*. Bien que cette espèce figure déjà dans la faune de Woodlark sous le nom générique de *Diaperis*, la description en est tellement abrégée (une ligne et demie) que celle du même insecte trouvé à Lifu a dû être maintenue comme étant beaucoup plus détaillée.

ponctués, se joignant, concentriquement, deux à deux. Des ailes. — Lifu, sur les plantes, sous les écorces.

Genre ISOPUS (Mihi).

Yeux coupés par les bords de la tête; chaperon entier; premier article des palpes épais, sécuriforme. Antennes médiocrement épaisses, à premiers articles un peu allongés, ayant le troisième sensiblement plus long que les autres, les cinq derniers élargis, courts, transversaux, formant massue, le dernier de cette massue globuleux et le premier débordant seulement au côté interne. Jambes non dilatées, arquées, semblables dans les deux sexes ainsi que les tarse; aptère, élytres non soudées.

103. I. BLANCHARDI (Mihi). — Taille, 8 mill.

Noir brillant. Elytres à reflets verts, convexe, épais, ovale. Corselet couvert de points enfoncés, de la largeur des élytres. Ecusson nul. Elytres terminées en pointes marquées chacune de huit rangées de petits points. Le chaperon est finement rugueux, relevé en avant, tranchant, large, le vertex également rugueux, tous deux d'un noir luisant; le corselet largement et profondément échancré pour recevoir la tête, terminé en pointe aiguë aux angles antérieurs, plus étroit en avant qu'en arrière, bi-sinué sur les côtés avec un très petit rebord, formant à la base un angle obtus ouvert du côté de la tête, convexe, couvert de petits points, est moitié plus court que les élytres; celles-ci convexes, un peu échancrées vers le bout, pointues à l'extrémité, creusées sur la suture, de la largeur du corselet, ayant chacune huit rangées de points enfoncés, encaissant étroitement l'abdomen, offrent des teintes irisées. Les pattes et l'abdo-

men sont noirs; le dessous des tarses et l'extrémité des antennes couverts d'un duvet blanchâtre.

Se trouve assez communément sous les vieilles écorces, répand une odeur pénétrante, vit en familles de trois ou quatre individus. — Ile d'Art.

Quelques individus n'ont ni le chaperon rugueux ni le corselet ponctué; ils sont généralement plus petits. Serait-ce une différence sexuelle ou bien d'âge, je n'ai pu encore m'en assurer.

J'ai dédié cette espèce à M. Emile Blanchard, auteur d'une des histoires des insectes les plus complètes qui aient encore paru, du moins à ma connaissance.

104. DIAPERIS OXYGASTER (Mihi) (1). Taille, 7 mill.

Noir brillant; chaperon entier, arrondi, tranchant; corselet transversal, convexe, échancré antérieurement, légèrement rebordé sur les côtés, un peu arqué à la base; élytres de la même largeur que le corselet, très convexes, acuminées à l'extrémité, embrassant fortement l'abdomen; antennes à articles dilatés, presque perfoliées, d'un brun ferrugineux ainsi que les pattes et le dessous du corps.

Se trouve, mais assez rarement à Art, sous les écorces, avec mes *Isopus*.

105. PHALERIA CONVEXA (Mihi) (2). — Long. 9 millim.; larg. 5 millim.

Ovale, convexe, noir brillant. Antennes, tarses, organes de la bouche d'un brun ferrugineux. Tête et corselet très

(1) MM. Chevrolat et Reiche pensent que cette espèce doit faire partie du genre *Isopus*.

(2) Même observation que pour la précédente espèce.

faiblement rugueux. Elytres marquées de douze à quatorze lignes de petits points peu enfoncés.

La tête inclinée, légèrement convexe au vertex, arrondie et un peu relevée au bord antérieur, offrant entre les yeux une dépression sulciforme, est couverte de petits points qui la rendent finement rugueuse. Les yeux coupés par le rebord de la tête sont enfoncés dans le prothorax, médiocrement saillants. Les antennes et les palpes sont d'un roux ferrugineux, parfois presque testacé. Le corselet transversal, à peine plus large en arrière, profondément échancré en avant, très légèrement arqué à la base, ayant les angles presque droits, les côtés un peu rebordés, convexe, noir brillant, est marqué de petits points finement rugueux. Souvent il offre en avant et en arrière deux petites fossettes punctiformes. Celles de devant manquent plus souvent que les autres. Est-ce une différence sexuelle? L'écusson triangulaire est très petit, à peine visible. Les élytres un peu plus larges à la base que le corselet, embrassant fortement l'abdomen, rebordées sur les côtés, convexes, pointues à l'extrémité, d'un noir brillant, sont marqués de très petits points enfoncés et de douze ou quatorze lignes de points plus allongés et plus enfoncés. Pas d'ailes. Le dessous du corps est noir luisant. Cet insecte se trouve sur le sol, dans les sentiers ombragés. Il exhale une odeur de bois désagréable et laisse exsuder une liqueur âcre qui teint les doigts en rouge. — Lifu.

106. *ADELIMUM AUSTRO-CALEDONICUM* (Mibi). — Planche 7, fig. 7. — Taille, 20 millim.

Noir brillant, à reflets métalliques; tête lisse rebordée en avant et couvrant presque les yeux de son bord, à la manière des *Lucanes*. Corselet lisse, échancré antérieurement, coupé d'un sillon longitudinal rebordé et terminé par des

angles divergents. Elytres convexes, couvertes de points serrés et alignés et de grosses granulations au bord extérieur, terminées un peu en pointe, embrassant l'abdomen; écusson petit, triangulaire; dessous du corps et pattes noir brillant à reflets verdâtres; cuisses en massue. — Balade. Rare.

Je ne sais si l'on a jamais observé que cet insecte, quand il est saisi, fait sortir de son corps deux petits appendices qui versent une liqueur fétide et pénétrante, laissant les mains de celui qui les prend teintes en jaune.

107. A. EXUL (Mibi). — Long. 7 mill.; larg. 4 1/2 mill.

D'un noir légèrement bronzé; tête petite, rugueuse; antennes d'un noir mat, de la longueur de la tête et du corselet, avec les derniers articles couverts d'une pubescence cendrée; corselet échancré en avant, dilaté et rebordé sur les côtés, plus large que long, convexe, rugueux, marqué d'un sillon longitudinal peu apparent, qui n'atteint pas le bord antérieur. Les élytres de la largeur du corselet, une fois et demie plus longues que lui, parallèles, en pointe obtuse à l'extrémité, embrassant fortement l'abdomen, sont munies de seize sillons et légèrement rugueuses. La partie qui borde l'abdomen est lisse ainsi que le dessous du corps; les pattes sont courtes et presque grêles. — Ile d'Art, rare.

108. A. TRISTE (Mibi). — Long. 14 mill.; larg. 7 mill.

Noir mat, couvert d'une pubescence courte, brun-foncé. Corselet échancré un peu avant les angles postérieurs qui sont droits. Elytres un peu plus larges que le corselet, couvertes, ainsi que ce dernier, de petits points qui les font paraître chagrinées, avec des côtes très peu marquées.

La tête est ovale, peu inclinée, couverte de petits points imprimés. Le labre, arrondi en avant, transversal. L'épistome également plus large que long. Les yeux sont cachés par une lame saillante, très grands, unis entre eux par un sillon en arc. Le front et le vertex d'un mat sombre. Les antennes, plus longues que la tête et le corselet réunis, sont composées de onze articles, dont le troisième très sensiblement le plus long, les trois derniers à peu près égaux et le onzième ovale. Le corselet beaucoup plus large que la tête, échancré en avant, sinué au milieu de la base, arrondi aux angles antérieurs, droit ou plutôt aigu aux postérieurs et un peu échancré avant ces derniers, peu convexe, présente des dépressions peu sensibles à la base et sur les côtés. L'écusson très large et très court se termine en une pointe très aiguë. Les élytres plus larges à la base que le corselet, vont en se dilatant légèrement et se terminent en pointe mousse, elles sont peu convexes, un peu relevées à la suture et légèrement disjointes à l'extrémité. Examiné par dessous, le repli ne paraît pas s'en étendre jusqu'au bout. Le dessous du corps est d'un noir brillant, lisse. Le prosternum offre une éminence entre la première paire de pattes. Les cuisses sont presque grêles, les jambes à peine arquées, le premier article des tarsi le plus long. Cet insecte vit en familles nombreuses sous les pierres, dans les lieux ombragés. — Lifu.

J'ai décrit, sous le nom d'*Adelium Austro-Caledonicum* une espèce qui, comme forme, ne peut être séparée génériquement de l'*A. triste*. Mais l'une et l'autre sont-elles des *Adelium*? Evidemment elles n'en ont pas le corselet à angles postérieurs arrondis. Mais ce caractère mis de côté, elles ne diffèrent en rien des *A. caraboides*, *calosomoides* et autres espèces australiennes que j'ai sous les yeux. J'ajoute que l'habitat en est le même. Généralement sous les pierres, moins souvent sous les écorces. L'odeur nauséabonde

que répand l'appareil postérieur qu'ils détendent, quand on les saisit, est aussi la même.

109. *DITYLUS PALMARUM* (Mihi) (1). — Taille, 9 mill.

Brun noirâtre. Tête et corselet lisses; élytres munies de lignes de points enfoncés; antennes et tarsi brun clair; un sillon transversal sépare les antennes; la partie inférieure de la tête est lisse et brillante, l'intermédiaire est finement rugueuse et d'un noir mat; le vertex lisse et d'un brun obscur brillant; le corselet guère plus large que long et un peu atténué en avant, légèrement convexe, avec un très petit rebord sur les côtés et la base presque droite; l'écusson petit, triangulaire et lisse; les élytres un peu plus larges que le corselet, légèrement dilatées vers l'extrémité, pointues au bout, convexes, marquées chacune de huit lignes de points enfoncés, sont d'une faible consistance. Le dessous du corps et les pattes, toutes semblables, sont de même couleur que le dessus.

Se trouve communément à Art sur le tronc des arbres, particulièrement des cocotiers.

110. *D. PUBERULUS* (Mihi) (2). — Long. 8 1/2 mill.; larg. 3 3/4 mill.

Ovale allongé, noir mat. Antennes et palpes ferrugineux. Tête et corselet couverts de petits points. Elytres munies de seize sillons peu enfoncés, pubescentes.

La tête est triangulaire, penchée en avant, finement pointillée. Les yeux très grands, oblongs, latéraux. Les antennes une fois plus longues que la tête et le corselet réunis,

(1) Genre *Allecula*.

(2) Genre *Allecula*.

sont filiformes. Le corselet étroit en avant, arrondi aux angles antérieurs, bi-sinué à la base, sub-convexe, finement pointillé, est marqué d'une dépression au milieu de la base et d'une autre plus petite de chaque côté. L'écusson triangulaire, arrondi, est excavé à la base. Les élytres un peu plus larges que le corselet, parallèles, arrondies au bout, sont marquées de sillons longitudinaux, pointillées et pubescentes dans les intervalles. Le dessous du corps et les pattes sont d'un ferrugineux très obscur. — Lifu.

111. *LAGRIA DICHROA* (Mihi) (1). — Taille, 4 mill.

Tête et corselet d'un noir brillant; antennes et base des élytres d'un ferrugineux obscur; élytres couvertes d'un duvet fin et serré, fauves, ainsi que les pattes. — Ile d'Art, dans les champignons.

112. *MORDELLA SEXDECIMGUTTATA* (Mihi). — Lifu. —
Taille, 12 mill.

Grande, noire, soyeuse, avec onze taches blanches sur le corselet, seize sur les élytres, deux sur le dernier anneau du corps, deux sur la poitrine et quatre rangées sur l'abdomen.

La tête est entièrement noire, couverte d'un duvet soyeux. Les palpes et les antennes sont de la même couleur. Celles-ci sont dentées au sept derniers articles dans les mâles. Le corselet noir, soyeux, a, au milieu de la partie antérieure, une ligne blanche, pubescente, deux taches de même couleur sur le limbe, derrière cette ligne, quatre taches près du bord antérieur et quatre autres près de la base. Les deux du milieu de la base sont plus petites que les extérieures. L'é-

(1) Genre *Anthicus*.

cusson est noir. Les élytres noires, soyeuses, ont deux taches blanches bordant par derrière l'écusson, et de chaque côté une autre tache près du milieu du bord antérieur. Derrière et entre ces deux taches, sur le limbe, il en est une autre qui en a deux un peu en arrière près du bord extérieur, et une plus en arrière près de la suture. Celle-ci est suivie d'une autre également voisine de la suture, et cette dernière en précède une qui est plus bas, presque sur le bord extérieur.

113. *M. ARTENSIS* (Mihi). — Art.

Diffère de la précédente en ce qu'elle n'a jamais de tache au milieu de la base du corselet, ni la tache qui se trouve au milieu du limbe des élytres derrière et entre les deux du bord antérieur.

Quoique les différences même constantes dans le nombre des taches soient un caractère d'assez faible valeur, je pense qu'ici il doit suffire pour motiver la distinction des espèces, parce qu'autrement il faudrait aussi confondre les *M. 10-guttata* et *8-guttata* qui habitent des îles différentes et que l'on ne voit pas passer de l'une à l'autre graduellement.

114. *M. DODONÆÆ* (Mihi). — Art. — Long. 5 mill.; larg. 1 1/2 mill.

Petite, brune, couverte d'un duvet soyeux, roux, à reflets argentés. Dessous du corps rouge ferrugineux obscur.

J'ai trouvé la même espèce aux environs de Sydney et je l'ai prise sur le même végétal, le *Dodonaea viscosa*. Je l'ai décrite, parce que je ne la trouve pas mentionnée parmi les Mordelles de M. Boisduval dans sa Faune entomologique de l'Océanie, mais peut être est-elle déjà publiée par les ento-

mologistes anglais. — L'espèce australienne est un peu plus grande et plus noire.

115. *M. MINIMA* (Mihi). — Lifu. — Taille, 3 mill.

Brune, soyeuse. Base des élytres et une tache sur le limbe d'un roux ferrugineux.

116. *TELEPHORUS GUERINII* (Mihi) (1). — Taille, 8 mill.

Oblong. Tête, corselet, élytres et cuisses, jaunes; l'extrémité des élytres pointue, d'un noir bleu, le reste noir.

Se trouve à Art sur les fleurs du *Goupia tomentosa*. Cette espèce a de l'analogie avec les *Teleph. præustus* et *acutipennis* de M. Guérin, mais le premier article des antennes est noir.

117. *NACERDES MOORII* (Mihi). — Planche 7, fig. 8.

Lifu. — Taille, 16 mill.

La tête est penchée, très finement pointillée, ayant sur le vertex une impression peu distincte en forme de V. Le museau est très avancé, aplati. Le labre, carré, transversal. Les palpes maxillaires très allongés, rembrunis ainsi que le bout des mandibules. Les yeux grands, saillants, un peu échancrés. Les antennes, sétacées, ont le deuxième article très court. Le corselet, un peu en corbeille, très finement ponctué, offre trois dépressions, deux en avant, une près du milieu de la base. Les élytres, finement chagrinées, munies de trois ou quatre côtes, ont, sur la partie noire, un duvet très fin et très court, à reflets soyeux.

Je dédie cette espèce à M. Moore, botaniste plein de zèle, directeur des jardins de Sydney et naturaliste du navire de Sa Majesté britannique « *La Havana* » durant son voyage à la Nouvelle-Calédonie et aux îles voisines.

(1) Genre *Zonitis*.

118. *N. NIGRIPENNIS* (Mihi). — Taille, 12 mill.

Tête, corselet, antennes et pattes fauves; élytres et abdomen noirs, couverts d'une villosité soyeuse, blanchâtre.

Dans les cases des naturels. — Ile d'Art et Lifu.

119. *N. GAUBILI* (Mihi). — Taille, 18 mill.

Fauve, avec trois bandes longitudinales rembrunies sur le corselet, un trait plus foncé sur la tête et trois bandes brunes longitudinales sur chaque élytre, dont les deux extérieures se réunissant avant le tiers et les deux intérieures avant les deux tiers du limbe; pattes, antennes et palpes fauves; poitrine et abdomen bruns. — Rare, Balade.

Cette belle espèce est dédiée au capitaine Gaubil, connu de tous les amis de la science par ses travaux entomologiques.



QUELQUES REMARQUES

SUR LA

manière de vivre de la **SEGESTRIA FLORENTINA**,

Aranéide de la tribu des Quadripulmonées,

Par M. H. LUCAS.

(Séance extraordinaire du 11 Avril 1860.)

La *Segestria florentina* de Rossi, dont j'ai exposé la synonymie chronologique dans la Revue et Magasin de zoologie, p. 517 (1853), est une Aranéide réellement intéressante à étudier au double point de vue et de l'anatomie et de la zoologie. Notre confrère M. E. Blanchard, désirant faire connaître en détail dans son grand ouvrage ayant pour titre : *l'Organisation du règne animal*, les caractères zoologiques et anatomiques de ce type curieux, eut besoin d'une très grande quantité d'individus de cette tubicole. Désireux d'être agréable et utile à cet anatomiste distingué et de faciliter ses études en mettant à sa disposition un grand nombre d'individus de cette espèce, je me mis à la recherche de cette Aranéide quadripulmonée. J'explorai les environs de Paris jadis riches en entomologie et aujourd'hui rendus inexploables à cause de l'envahissement de la capitale, des embellissements qui y sont faits chaque jour et qui ont fini par détruire presque toutes les localités favorables aux explorations entomologiques. Ces environs nourrissent deux types d'Aranéides quadripulmonées : la *Segestria florentina*, autrefois assez commune, et l'*Oletera picea*; quant à cette dernière coupe générique, dont j'ai donné aussi la

synonymie chronologique dans nos Annales, Bulletin, page CLXIX (1859), elle est excessivement rare, et depuis bientôt trente ans que je me livre à l'étude si attrayante de l'entomologie, je n'ai encore trouvé que deux fois cette curieuse Aranéide qui rappelle par sa manière de vivre les Théraphoses, dont elle est pour la Faune parisienne l'unique représentant. Voyant que mes recherches étaient vaines, je dus porter ailleurs mes investigations et je transférai mes chasses à quelque distance de Paris.

Connaissant la manière de vivre de cette Aranéide lucifuge, qui se plaît dans des lieux peu fréquentés, j'explorai en 1858 et 1859 les villages d'Epône, de Nézel et de Mézière, situés aux environs de Mantes-la-jolie. Lorsqu'on observe les murs qui bordent les rues de ces villages ainsi que ceux des maisons, on remarque que les pierres sont retenues et maintenues entre elles par un mortier composé de terre et de sable, ordinairement tendre, friable et qui se dissout facilement par l'action des eaux pluviales. Ces murailles ainsi construites sont parcourues dans tous les sens par une très grande quantité d'interstices et de crevasses, qui les font rechercher par les Hyménoptères des genres *Anthophora*, *Odynerus* et *Chalicodoma*. J'ai pensé que la *Segestria florentina* devait aussi y trouver des lieux tout à fait appropriés à la confection de ses toiles. En effet, lorsqu'on étudie les retraites de ce genre d'Aranéides, on remarque qu'elles sont toujours placées dans les crevasses plus ou moins profondes des vieilles murailles, et c'est au fond de cette obscure habitation que se tient l'architecte de ces constructions tubiformes. Toute la partie extérieure ou l'ouverture de ce tube est tapissée d'un grand nombre de fils de soie divergents, et qui sont autant de pièges tendus aux insectes dont elle se nourrit. C'est dans cette demeure cylindrique que les trois paires de pattes dirigées en avant, la *Segestria florentina* établie en sentinelle vigilante et ne perdant pas un seul instant de vue

l'entrée de son étroite cellule, attend patiemment les insectes qui ont l'imprudence d'approcher de ce réseau soyeux.

A la poussière qui couvre ordinairement l'orifice de ces habitations, on pourrait supposer que ces toiles sont abandonnées; mais lorsqu'avec un chaume de graminée, on touche légèrement les fils dont je viens de parler, on ne tarde pas à apercevoir l'habitant de cette retraite qui accourt ordinairement avec précipitation afin de voir qu'elle est la proie étourdie qui vient se prendre à ses pièges ou troubler son repos. Ce qui frappe à la première vue, ce sont les mandibules d'un beau vert métallique de cette Aranéide, puis la couleur de sa robe qui est d'un noir de velours tirant un peu sur le roussâtre, et ensuite l'exquise propreté de son céphalothorax, de ses palpes et de ses organes de la locomotion. Lorsqu'elle se présente sur les fils divergents, on est aussi surpris de la belle tenue de l'habitant que de la malpropreté de l'habitation, contraste qui ne peut que fixer l'attention de l'observateur. Armé d'un chaume flexible et pour simuler un appât, j'agitai les fils divergents situés à l'orifice du tube, et c'est au moyen de cette manœuvre bien simple que je pris environ soixante individus de cette Aranéide, attirée sans aucun doute par cette espèce d'amorce.

Cependant je dois dire que je ne réussissais pas toujours, et voici dans quelle circonstance ma tentative échouait : il arrive quelquefois que cette Aranéide se fait attendre, c'est-à-dire que se doutant du piège qui lui est tendu, elle se tient sur la réserve, semble sonder le terrain, et n'avance qu'à pas mesurés afin de s'assurer quelle est la cause du mouvement insolite imprimé à ses fils; elle n'ose alors franchir l'entrée de son habitation et ne montre que les tarse des pattes de la première paire. Afin de l'engager à sortir, je changeais alors de manœuvre, et au lieu de diriger le chaume sur les fils divergents, je cherchais à l'introduire au-dessous et le long du tube après en avoir étudié préalablement la direction. Mais je ne tardais pas à remarquer que

cette manœuvre était défectueuse, et, en effet, la *Segestria florentina* sentant un mouvement inaccoutumé imprimé à tout son tube, à cause des fils soyeux qui l'amarrent de toutes parts et qu'il est presque impossible de ne pas rompre, se retire immédiatement au fond de son habitation.

A partir de ce moment, on peut considérer comme inutiles tous les efforts que l'on fera ensuite pour s'en emparer vivante, car ainsi poursuivie elle abandonne sa toile, se retire dans les crevasses de la muraille, qui sont souvent profondes, ou bien elle aime mieux se faire tuer que de se laisser prendre. Mais je dois dire que dans la plupart des cas, cette Aranéide se présente avec tant de promptitude à l'entrée de son habitation, à la plus petite vibration que l'on fait subir aux fils divergents, qu'il est facile de s'en emparer. En effet, aussitôt qu'elle est placée sur ses fils ainsi mis en mouvement, si au lieu de continuer à les agiter, on dirige au contraire le chaume extérieurement le long du tube, en ayant soin toutefois de lui faire subir une pression assez forte pour couper toute retraite à son habitant, la *Segestria florentina* se voyant surprise par derrière et ne trouvant plus dans cette position critique aucune issue, abandonne son tube; elle gagne le large en fuyant à toute jambe sur la muraille et rend alors sa prise facile. Quelquefois j'ai remarqué aussi que pressée par la faim, elle s'élançait hors de son tube, tombait à terre où je la prenais au moyen d'un cornet de papier que je lui présentais et où elle entrait sans opposer la moindre résistance. C'est par le stratagème que je viens de faire connaître et qui m'a presque toujours réussi, que je suis parvenu à me procurer un assez grand nombre d'individus vivants de cette Aranéide, qui, je dois le dire, n'est pas très abondamment répandue.

Le célèbre Walckenaër qui a étudié aussi avec soin les mœurs de cette Aranéide, dit, Faune française, p. 203, que pour faire sortir cette espèce de son habitation tubiforme, il suffit de jeter dans son trou une fourmi vivante. A peine celle-ci a-t-elle fait quelques pas dans l'intérieur de l'habita-

tion, que l'on voit la *Segestria florentina* entrer dans une agitation extrême, frappant violemment la toile de ses pattes antérieures, se remuant de toutes ses forces, et faisant de grands efforts pour effrayer son hôte incommode; enfin, si la fourmi, toujours au dire du même savant, pénétrant de plus en plus, la *Segestria florentina* sort précipitamment et s'arrête à cinq ou six centimètres environ hors de son trou, pour observer le parti que prendra la fourmi. Si cette dernière, comme il arrive le plus souvent, parvient à se dégager des fils qui la retiennent, et se laisse tomber à terre ou s'enfuit, la *Segestria florentina* rentre immédiatement à reculons dans sa demeure. Je ne sais si le savant Walckenaër a fait lui-même cette expérience; quant à moi, je ne l'ai pas encore faite; mais je compte m'en occuper cette année, ayant encore à étudier dans ces mêmes localités les nids dans lesquels sont probablement déposés les œufs des *Chrysis* et des *Anthrax* que j'ai vus voler en assez grand nombre autour des habitations des *Odymerus*, des *Chalicodoma* et des *Anthophora*.

En observant les habitudes de la *Segestria florentina* femelle, j'ai été conduit à étudier aussi celles du mâle de cette curieuse espèce. On sait combien sont généralement rares les mâles chez les Aranéides, et on attribue la rareté de ce sexe à la cruauté des femelles, qui, presque toujours, immolent leur mâle aussitôt qu'elles ont été fécondées. En effet, j'ai souvent remarqué que si les mâles, dont l'unique salut est dans l'agilité des organes locomoteurs, ne fuyaient pas immédiatement après avoir accompli ce grand acte de la nature, ils devenaient les victimes de leurs femelles.

N'ayant pu observer la *Segestria florentina* dans ces conditions à cause de ses habitudes nocturnes, je ne puis dire si cela se passe ainsi, mais ce que je puis affirmer, c'est que le mâle de cette espèce n'est pas errant comme on l'avait toujours supposé jusqu'à présent. En chassant cette Aranéide, j'ai pu m'assurer que le mâle établissait des habita-

tions exactement semblables à celles des femelles et dans leur voisinage. Le seul caractère appréciable qui permette de reconnaître à la première vue si un tube contient un mâle ou une femelle, c'est que les toiles construites et habitées par les mâles sont sensiblement plus étroites que celles des femelles. Quant aux mâles que l'on rencontre errants, ce sont probablement des individus qui se sont débarrassés de leurs spermatozoïdes en satisfaisant à l'acte de la copulation, car je dois faire observer que tous ceux que j'ai trouvés dans ces conditions étaient languissants et avaient perdu par conséquent cette agilité, cette promptitude qui est propre à ce sexe.

Cette espèce peut être conservée pendant des années entières sans que l'on ait à se préoccuper beaucoup de sa nourriture, qui consiste en insectes de tous les ordres et même en crustacés des genres *Oniscus*, *Porcellio* et *Armadillo*. Cette Aranéide peut soutenir des jeûnes très prolongés; aussitôt enfermée dans une boîte, elle se met à construire quel que soit le sexe, des habitations en forme de tube et à l'abri desquelles elle passe souvent deux ou trois ans. Il arrive aussi, et j'ai remarqué cela plusieurs fois, que pendant cette longue captivité, la *Segestria florentina* pond ses œufs, change de peau, et c'est dans ces conditions tout à fait cellulaires que j'ai été à même de vérifier à plusieurs reprises le fait curieux que j'ai exposé dans les Annales de la Société entomologique, 3^e série, t. VII, Bullet., p. CXXXII (1859) au sujet de la couleur des antennes-pinces ou mandibules pour quelques auteurs. En observant des individus qui venaient de muer et en étudiant surtout l'ancienne enveloppe des antennes-pinces, je me suis assuré que la belle couleur vert-métallique dont ces organes sont ornés n'est pas due à la membrane sous-jacente ou derme, mais bien à l'épiderme. J'ai pu étudier aussi des individus à la sortie de l'œuf, et j'ai donné dans les Annales de la Société entomologique, 2^e série, t. IX, Bullet., p. LXLIX (1853), une description in-

diquant les caractères spécifiques que présente cette Aranéide dans le jeune âge. Enfin, notre confrère, M. E. Blanchard, a observé un fait non moins curieux et qu'il a consigné dans les comptes-rendus de l'Académie des Sciences, t. XIV, p. 741 (1857). Cet habile anatomiste ayant conservé en captivité pendant trois années environ une femelle de *Segestria florentina* a remarqué que cette femelle avait produit l'avant-dernière année et que l'année suivante elle avait encore produit des œufs également féconds, sans l'approche du mâle. Depuis, j'ai été à même de vérifier plusieurs fois ce fait excessivement remarquable; ainsi, en juillet 1858, j'ai eu une femelle qui a pondu un assez grand nombre d'œufs, et, en décembre 1859, cette même femelle, sans avoir vu aucun mâle, a fait une seconde ponte, dont les œufs étaient moins nombreux que ceux de la première, et desquels j'ai obtenu cependant une trentaine d'individus de la *Segestria florentina*.

De tels faits semblent au premier abord permettre de penser qu'il y a chez les Aranéides production par des femelles vierges, que la fécondation par les mâles n'est pas nécessaire, au moins dans toutes les circonstances. Mais pour arriver à connaître la vérité, il est souvent bien utile de ne pas s'en tenir à un seul ordre d'observations. L'examen des organes génitaux des Aranéides donne, en effet, l'explication la plus complète de ces productions par des femelles tenues en captivité depuis plusieurs années.

Parmi les Aranéides, il faut distinguer entre celles dont la vie ne dure pas plus d'une saison, et celles au contraire dont l'existence se prolonge beaucoup au delà de ce terme. Chez les premières, une seule ponte a lieu; chez les autres, les pontes se succèdent d'année en année, sans le concours des mâles; seulement ce que montrent l'observation attentive et l'expérience, c'est que le concours du mâle est nécessaire au moins une fois.

La *Segestria florentina* appartient à la catégorie des es-

pèces dont la vie est d'ordinaire de plusieurs années; chez ce type, l'appareil génital de la femelle, qui a été parfaitement étudié par notre collègue M. E. Blanchard, est formé de deux vastes tubes, tantôt isolés et terminés en cœcum, auxquels sont appendues les loges ovariques. Au moment de la copulation, ces tubes reçoivent en abondance la liqueur séminale, ce sont de véritables réservoirs spermatiques; les œufs, sur le point d'être expulsés, se trouvent imprégnés dans leur passage de ce liquide fécondateur qui, n'étant pas épuisé par une seule ponte, se conserve avec toutes ses qualités dans les réservoirs. De nouvelles pontes peuvent donc avoir lieu à des intervalles plus ou moins éloignés, sans qu'il y ait besoin de nouveau du concours du mâle.

L'étude de la disposition des organes génitaux, la constatation de la présence des spermatozoïdes dans les vastes conduits ovariques, prouvent jusqu'à la dernière évidence que cette espèce n'est apte à donner des produits féconds que si elle n'a pas été préalablement visitée par le mâle.

Ce fait excessivement curieux au double point de vue et de l'anatomie et de la physiologie, que l'on doit aux recherches de M. E. Blanchard, et qui a été observé aussi chez des Aranéides appartenant à d'autres genres, démontre que les Aranéides femelles et entre autre celle de la *Segestria florentina* ne sauraient en aucun cas perpétuer leur espèce sans avoir subi préalablement l'approche du mâle, mais qu'un seul rapprochement, suffit pour plusieurs pontes s'effectuant à des intervalles souvent très éloignés par suite de la disposition organique qui permet à la liqueur séminale d'être tenue en réserve, sans modification aucune, dans les conduits ovariques.

OBSERVATIONS ENTOMOLOGIQUES

Par M. DOUMERC.

I.

Notice sur les mœurs de l'ICHNEUMON FASCIATUS Fourc.,

PARASITE DU PETIT PAON.

(Séance du 9 Novembre 1859.)

Le genre *Peltastes*, de la tribu des Ichneumonides de Latreille, a été fondé par Illiger pour y comprendre des espèces d'assez grande taille et qui ont entre elles un caractère anatomique constant. L'étymologie de ce nom signifie *armé d'un bouclier*. Je ne sais pourquoi Panzer est venu après Illiger changer cette dénomination générique en celle de *Metopius*, adopté par Gravenhorst, et je ne vois pas l'utilité de créer deux noms pour un même genre renfermant les mêmes espèces.

On ne connaît de ce genre que quatre espèces indiquées des environs de Paris : 1^o l'*Ichneumon micratorius* Fabr. ; 2^o l'*I. necatorius* Fabr. (*Met. vespoides* Panz.); 3^o le *Metopius dissectorius* Panz., et 4^o le *Peltastes nigrator* Saint-Farg.

Linné n'a connu aucune de ces espèces. Je ne possède dans ma collection que les trois premières espèces précitées, et dont la première, la plus grande, a pour synonymie l'*Ichneumon fasciatus* de Fourcroy et de de Villers. Je suis

même surpris qu'aucun auteur, à ma connaissance du moins, n'ait cité l'*Entomologie parisienne* ni l'*Entomologie européenne*, où ce nom a l'antériorité même sur celui de Fabricius.

En consultant les ouvrages qui traitent des mœurs des Ichneumons, et en particulier des *Peltastes*, je n'ai rien trouvé de spécial sur les métamorphoses relatives à ces insectes. L'indication vague que l'on donne de leur origine comme provenant de larves et de chrysalides de papillons est un caractère entomologique commun à cette tribu et qui n'offre rien de satisfaisant à ceux qui savent aujourd'hui, par les recherches de nos collègues, que la nature a affecté à chaque espèce d'Hyménoptère pupivore un berceau spécial pour sa régénération. En effet, indépendamment des planches des ouvrages de De Géer, Roesel et Réaumur, qui nous représentent plusieurs particularités sur l'origine de ces insectes, tels que l'*Ichneumon saturatorius*, parasite du *Bombyx vinula*; l'*Ichneumon manifestator*, parasite du *Bombyx dispar*; l'*Ichneumon prærogator*, parasite du *Bombyx salicis*; l'*Ichneumon scutellator*, parasite du *Bombyx chrysoorrhæa*, etc.; nous voyons chaque jour nos Annales s'enrichir de découvertes nouvelles sur leur parasitisme spécial, et, entre autres exemples, je ne saurais mieux finir qu'en citant le savant travail que notre honorable collègue, M. le Dr Laboulbène, y a publié récemment sur le parasitisme d'Ichneumonides, et dont le résultat aura pour l'entomologiste l'avantage de pouvoir se procurer d'une manière facile et presque certaine tel ou tel Hyménoptère par la récolte de telle larve ou nymphe affectée à chaque individu parasite.

Relativement à l'incubation de l'œuf des Ichneumonides, il est de remarque générale que la longueur de la tarière des femelles dépend du genre de larve à laquelle elle s'attaquera. Si la chenille, par exemple; est hérissée de longs poils, la tarière sera fort longue; si elle est, au contraire, à

peau lisse, elle sera courte; cependant on peut objecter à cette règle que cette mensuration peut aussi dépendre de la profondeur du dépôt de l'œuf, si c'est par exemple sous la peau seulement ou dans l'intérieur du corps de la larve qu'il doit avoir lieu.

Rœsel, entre autres espèces d'Ichneumons qu'il a figurées et décrites avec un soin tout particulier, termine son article relatif à l'*Ichneumon cunctator*, t. II, pl. 6, p. 26, par déclarer : « qu'il a observé que ces insectes attaquent indis- » tinctement les chenilles ou les chrysalides, selon qu'elles se » trouvent à leur disposition au moment de la ponte. » Ne peut-on pas conclure de ces observations que les espèces à tarière très courte, lesquelles n'ont plus de chenilles à leur disposition pour leur régénération peuvent fort bien, vu la trop grande épaisseur de la coque, s'introduire auprès de la chrysalide par l'ouverture au sommet de la coque laissée libre par la chenille pour la sortie future du papillon? Certains Ichneumonides qui sont à tarière très courte et presque cachée, comme chez les *Peltastes*, se trouvent probablement dans cette condition d'incubation, mais on ne connaît pas leur régénération; pour le *cunctator*, dont la tarière est de la moitié de la longueur de l'abdomen, on conçoit qu'elle peut percer la coque de la *neustria* (pl. 6), qui est ovale et close de tous côtés, et les autres congénères de la tribu doivent physiologiquement se trouver dans les mêmes conditions, tel que le *compunctator*, parasite du *Pieris crataegi* qu'il a aussi figuré (pl. 12). Les *Pimpla*, au contraire, à tarière excessivement longue et flexible, appartiennent par leur organisation et la forme de leur abdomen à une tout autre division de cette tribu, et n'ont aucun rapport pour le moment avec mon sujet.

Voici maintenant les trois observations que j'ai recueillies au sujet de l'ethnologie de l'*Ichneumon fasciatus* de Fourcroy (*Peltastes micratorius* Fabricius).

1^o Vers la fin de juillet 1858, longeant un vieux mur cou-

vert de ronces dans un jardin des Batignolles, près la barrière de Clichy, j'aperçus deux chenilles de *Petit-Paon* parvenues à leur croissance et rampant l'une au pied, l'autre près de l'encoignure de ce mur. La première était encore fraîche en couleur, mais la deuxième au contraire, à peau terne et ridée, faisait pressentir par sa démarche qu'elle se hâtait de gagner un gîte pour faire un cocon. Je les mis toutes deux dans un cornet de papier avec quelques feuilles de ronces. Lorsque le soir je songeais à mettre ces deux chenilles plus à l'aise dans un bocal de terre, la résistance que m'offrit l'ouverture du cornet me fit apercevoir que l'une d'elles avait commencé à filer sa coque et c'était en effet la deuxième que j'y laissais après avoir transbordé la première dans le bocal où elle vécut encore une douzaine de jours, puis fila sa coque contre la gaze qui couvrait sa prison. Au mois d'avril 1859, un mâle du *Petit-Paon* m'est éclos de la coque du bocal et s'y est développé complètement, mais n'ayant pu malheureusement prévoir le jour fixe de son éclosion, il s'y est débattu et je ne l'ai eu qu'en mauvais état. Ce ne fut qu'au mois de juin suivant que, surveillant sans cesse le cornet de papier de la deuxième chenille que j'avais enfermée dans une boîte spéciale et sur le résultat de laquelle je ne comptais plus, que je fus fort agréablement surpris d'y trouver un parasite vivant et récemment sorti de la chrysalide par une ouverture latérale de son corselet, l'*Ichneumon fasciatus* de Fourcroy que je m'empressai de piquer et de joindre à ma chrysalide.

2° Etant allé un jour de l'année dernière (1858) chez notre savant collègue M. le Dr Sichel pour lui communiquer l'*Acœnites*, parasite de l'*Hemerobius perlæ*, j'eus le plaisir de voir dans sa riche collection d'Hyménoptères le *Peltastes micratorius* fixé sur la chrysalide d'un *Petit-Paon* dont il était sorti.

3° Enfin, parmi les nombreux insectes de tous les ordres que notre infatigable collègue M. Bellier de la Chavignerie

a récoltés pendant son voyage dans le Midi de la France et en Sicile, et dont il nous a montré les boîtes dans une de nos séances, j'ai pu discerner un *Peltastes micratorius*, et à cette occasion, sur la demande que je lui ai faite si l'on trouvait dans les mêmes localités où il l'avait pris le *Petit-Paon*, il m'a répondu affirmativement.

Il résulte des trois faits que je viens de relater que l'*Ichneumon*, parasite du *Saturnia carpini*, est le *Peltastes micratorius* Fabr., et que par conséquent là ou l'on trouvera l'un de ces insectes on peut être certain du voisinage de l'autre. Je n'ai point, il est vrai, surpris le *Peltastes* dardant son œuf sous la peau de la chenille du *S. carpini*, mais l'état terne et maladif de cette larve à l'approche de sa mutation me paraît suffisant pour faire soupçonner qu'elle a été piquée par ce parasite. Il est probable au reste, par analogie de ce qui a généralement lieu chez les congénères de cette tribu, relativement aux différents stades de développement depuis l'œuf à celui de larve et de nymphe, qu'il doit en être de même pour cet *Ichneumon*. La longueur du temps de son incubation et l'époque de son éclosion à l'état parfait doit être en rapport avec la grosseur de la larve dont il fait sa proie pour son berceau.

Je termine ici ces considérations, en engageant les Hyménoptérophiiles à compléter à l'occasion les détails qui m'ont échappé sur les mœurs de cet insecte, et j'ajoute que jusqu'à présent je n'ai trouvé dans aucun auteur une seule citation de figure pour aucune des trois espèces que renferme le genre *Peltastes* d'Illiger.

II.

Notice sur la Teigne du Chanvre (*Psyche cannabinella*).

(Séance du 14 Décembre 1859.)

Je ne connais aucun auteur d'entomologie qui ait mentionné un seul Lépidoptère de la tribu des Psychides ou des Tinéites dont la chenille se nourrisse et se métamorphose aux dépens des périanthes et des carpelles de la fleur du Chanvre avant que sa graine ne soit passée à l'état de chènevis. Je n'ai trouvé dans les catalogues de Lépidoptères d'Europe ni dans la liste donnée récemment par M. Bruand d'Uzelle dans nos Annales aucune Psyche, ni de Teigne sous le nom de *cannabinella*, désignation de terminologie généralement adoptée pour les espèces de ces tribus. J'ai même consulté les ouvrages d'agriculture pour m'assurer si la fleur de cette plante n'était pas sujette à quelque détérioration provenant de l'attaque de quelque insecte, comme le sont plusieurs autres végétaux, tels que les têtes de Chardons par les larves de certains Charançons du genre *Larinus*, ou de Punaises comme les *Tingis*, ou enfin de Diptères du genre *Trypeta* que Geoffroy nomme *Mouche à zigzag* et qui vivent dans les capitules du *Cirse*.

D'après mes recherches, le seul Lépidoptère dont la chenille se nourrisse du Chanvre, au rapport de Liuné, et seulement accidentellement, d'après Godart et Duponchel, est celle du *Sphinx Atropos*, et encore n'attaque-t-elle que les feuilles des jeunes pousses de cette plante, laissant le bouquet de ses fleurs intact, et d'ailleurs se métamorphosant en terre. Gmélin donne pour patrie originaire à ce *Sphinx*

l'Égypte et l'Inde et fait remarquer qu'il est *duplo minor* en Europe. Il paraît que cet insecte était fort rare aux environs de Paris en 1762 du temps de Geoffroy, car cet auteur dit qu'il lui a été donné et ne croyait pas s'y trouver sans l'assertion de Bernàrd de Jussieu. Aussi ne décrit-il ni sa chenille ni ses métamorphoses, ne faisant à cet égard que rapporter les citations de Linné.

Pour ce qui concerne maintenant les mœurs de la *Teigne des fleurs du Chanvre*, il en est tout autrement, cet insecte étant indigène du département de notre capitale et pouvant se récolter dans les jardins où l'on a semé la graine de Chênevis provenant des cages de nos Canaris. C'est positivement de cette façon que j'ai eu le loisir, pendant les grandes chaleurs du mois de juillet 1859, d'observer les mœurs de cet insecte sur les Chanvres en culture sur ma terrasse près du Luxembourg, où cette Teigne, très agile dans son vol, vient pondre ces œufs dès le commencement du développement floral et au milieu de la foliation des pédoncules de cette plante. Je ne méconnais pas que l'on puisse avec raison m'objecter que le Chanvre étant originaire de la Perse et de l'Inde et transporté en Europe seulement au moyen-âge, il est fort probable que la Teigne, indigène de nos environs, y vivait primitivement aux dépens de quelque espèce de la famille des Urticées propre à notre sol et sur laquelle on la trouvera ultérieurement. Mais quant à la larve que Roberjot dit vivre dans l'intérieur des tiges du Chanvre et les faire souvent périr, elle ne paraît avoir aucun rapport avec la nôtre.

1° La chenille de cette Teigne, qui apparaît dès la première semaine de juillet, ressemble tellement au premier aspect à larve de l'Anthrène qui ravage nos collections, que je crus de prime-abord que l'une de ces dernières avait été projetée par hasard sur les feuilles de la plante, mais voyant qu'elle attaquait les folioles du calice, contrairement aux mœurs de la précédente qui est entomophage, je l'exami-

nai de plus près avec des lunettes sans la déranger de son travail. Cette petite chenille n'a guère plus de deux lignes de longueur : elle est toute hérissée de poils courts, raides et bruns ; sa tête et ses pattes antérieures sont seules lisses et noires.

2° On sait que les fleurs de Chanvre sont agglomérées par un pédicelle très court sur un pédoncule commun et composées d'un périanthe de cinq folioles dans les mâles et monophylle dans les femelles. Pour se métamorphoser la chenille, après avoir parcouru les pédoncules floraux qui sont persistants, s'est logée entre les calices des fleurs dont elle avait rongé les carpelles, puis a rassemblé par des fils les lobes des périanthes pour s'enfermer dans une petite coque toute semblable pour l'aspect et la forme à l'un de ces petits cocons que forment les larves du *Microgaster* que Geoffroy appelle *Ichneumon à coton jaune* et figurés par Réaumur tome 2 pl. 33. Le 12 juillet je mis le pédoncule floral chargé de la coque dans un petit bocal fermé et ce ne fut que vers le milieu de la seconde semaine suivante qu'eut lieu l'éclosion du papillon.

3° Cette Teigne, comme on peut le voir sur l'exemplaire que j'ai remis pour la collection du Muséum d'histoire naturelle, a environ 2 lignes 1/2 de longueur. Ses ailes supérieures sont d'un gris plombé chatoyant, marquetées de petites taches linéaires brunes, irrégulières, et bordées postérieurement par une frange de même couleur ; les ailes inférieures sont entièrement d'un blanc de lait grisâtre, mais bordées d'une frange plus grande que celle des supérieures et d'un blanc argenté soyeux très brillant. La tête et le corselet sont d'un gris fauve ; l'abdomen, tout le dessous du corps et les pattes blanchâtres, ces dernières munies de deux fortes épines aux jambes postérieures ; les antennes, du moins celles du mâle, sont fort remarquables en ce qu'égalant presque le tiers du corps, elles sont fortement pectinées en forme de thyrses, leurs dernières radioles allant

en décroissant brusquement vers leur extrémité qui est d'un brun foncé.

Cet insecte, qui ne me paraît pouvoir se rapporter qu'avec doute à l'un des genres de Lépidoptères nocturnes de Fabricius, mais probablement à celui des *Psyches* de Latreille, se range commodément par ses caractères antennaires dans le groupe des *Phalènes pectinicornes* de Linné et se rapproche par ses mœurs de celui des Teignes de Geoffroy. Dans l'incertitude de la place qui lui sera assignée ultérieurement par les Lépidoptéristes, je ne saurais mieux, pour le moment, que de proposer de donner à cette Tinéite la dénomination générique de *Perianthosuta*, ou si l'on veut de *Perianthophila*, qui signifie : *Teigne des calices floraux*, et pour nom spécifique celui de *cannabinella*, du *Cannabis sativa* de Linné qu'elle affecte en particulier, en attendant la découverte d'autres espèces du même genre sur des plantes différentes de la famille des Urticées.



Sur l'habitat du *LEPTOPODIA SAGITTARIA*.

Par M. H. LUCAS.

(Séance du 23 Mai 1860.)

Je fais passer sous les yeux de mes collègues un flacon contenant dans l'alcool des Crustacés de la famille des Oxyrhinques, de la tribu des Macropodiens, excessivement curieux par la forme générale de leur corps et par la longueur excessive de leurs organes de la locomotion. Ils appartiennent au genre *Leptopodia*, et c'est au Dr Leach que l'on doit la création de cette singulière coupe générique qui représente d'une manière très exagérée tous les caractères distinctifs de la famille et de la tribu auxquelles elle appartient. Ce genre, dont on connaît deux espèces seulement, paraît propre à la mer des Antilles, et celle que je fais passer est désignée par les carcinologistes sous le nom de *Leptopodia (Inachus) sagittaria*, Fabr., Suppl. Entom. Syst., p. 359 (1798); Edw., Hist. Nat. des Crust., t. 1, p. 276 (1834).

Cette espèce, qui est très rare, paraît propre aux Antilles françaises, cependant elle a été rencontrée aussi sur les côtes des îles Canaries et c'est à MM. Webb et Berthelot que l'on doit cette découverte curieuse au point de vue de la géographie carcinologique. Les individus d'âge et de sexe différents que je communique ont été capturés sur les côtes de la Martinique par M. Bellanger. On ne sait malheureusement rien sur les mœurs de ces singuliers Crustacés, mais, par la longueur excessive de leurs organes de la locomotion, ils doivent se tenir à de grandes profondeurs et habiter des fonds tapissés de plantes marines.

OBSERVATIONS

SUR LA

MEGACEPHALA EUPHRATICA.

Par M. ERNEST COTTY.

(Séance du 22 Février 1860.)

Plusieurs de mes correspondants en entomologie, qui ne se sont pas trouvés à proximité des lieux, partout identiques, où se tient invariablement la *Megacephala euphratica*, m'ont fourni, dans la pensée de m'être agréables, des indications presque toujours erronées ou au moins fort incomplètes sur l'habitat de ce bel insecte et sur la manière de se le procurer ; c'est afin de rectifier ces erreurs et ces fausses données que je me suis hasardé, dans mon obscurité, mais avec une bonne intention, à présenter à la Société quelques observations consciencieuses et personnelles, qui, je l'espère, pourront servir à quelques entomologistes à portée et à la recherche du Coléoptère en question.

Les endroits où j'ai rencontré la *Megacephala* (d'après Latreille) ou la *Tetracha* (d'après Guérin) *euphratica*, ne sont pas des lacs salés (*chotts*) proprement dits, mais bien des salines profondes, naturelles, où la main de l'homme n'a rien fait, et qui contiennent en été une croûte de sel

assez épaisse pour permettre d'en faire avantageusement l'exploitation.

Ce n'est pas sous cette enveloppe cristallisée qui recouvre une fange noire et épaisse, au milieu de cette espèce de marais salant même, que se tient la *M. euphratica*, mais exclusivement sur les bords, qui sont généralement dominés par des berges assez élevées, ou sur le bas du versant de ces berges ; elle habite dans la terre humide et grasse, à une profondeur d'environ deux pieds, et il est facile de reconnaître sa demeure, qui se révèle à la surface sèche du sol par un orifice circulaire juste de la grosseur de l'insecte. Lorsque le trou est habité, il se présente sous un aspect de rondeur parfaitement net et intact ; si au contraire il n'est plus occupé, le vent, la pluie, ou toute autre cause, en détruisent la régulière circonférence, soit en l'ébrèchant, soit en l'obstruant en partie, soit enfin en le couvrant de légères toiles d'araignées ; il n'y a donc plus guère d'incertitudes possibles de ce côté.

Mais comme il est trop pénible, je le sais par expérience, de creuser avec la pioche aussi profondément, en plein soleil, et souvent infructueusement, dans une terre glaiseuse et agglutinante, il est préférable et plus sûr d'attendre et de guetter l'insecte à sa sortie. Cette sortie n'a pas lieu la nuit, comme cela m'a été répété plusieurs fois et comme je l'ai vu dans certains ouvrages, mais au crépuscule, matin et soir, une heure avant le coucher du soleil et une demi-heure avant et après son lever, c'est-à-dire jusqu'à ce que la chaleur soit devenue assez forte pour faire rentrer l'insecte dans sa demeure souterraine. A ce moment de la journée, en effet, on voit courir des Mégacéphales avec vitesse et en quantité, à peu de distance de leurs gîtes ; cependant il est facile, malgré leur course rapide, de s'emparer de ces Cincidélides, qui ne font pas usage de leurs ailes.

Elles supportent bien l'esprit de vin, mais il est prudent

néanmoins de ne pas les y laisser séjourner trop longtemps, dans la crainte de voir se ternir leurs brillantes couleurs.

J'ai fait, en outre, la remarque que la Mégacephale, qui se tient toujours dans l'humidité et à l'ombre, lorsqu'elle est au repos, à l'état de larve comme à l'état d'insecte parfait, qui ne sort de sa retraite qu'au point du jour et à la fin du jour, à la fraîcheur, en un mot, puisque décidément c'est un insecte crépusculaire, ne se montre cependant que dans les trois mois les plus brûlants de l'année, — juin, juillet et août.

Je me suis assuré du fait de ses heures de sortie, et je suis parfaitement fixé maintenant à cet égard. Je constate donc que, m'étant rendu une nuit aux salines, par un brillant clair de lune (de deux heures à quatre heures du matin, ayant quitté Oran en voiture à minuit), je n'ai rien trouvé alors; j'ai continué stoïquement à chercher, malgré mon peu de succès nocturne, à cette heure indécise où les Arabes disent, d'une manière pittoresque, qu'on commence, mais bien juste, à *distinguer un fil noir d'un fil blanc*, je n'ai rien vu non plus; ce n'est qu'à l'aurore, quand l'horizon se colore de teintes rougeâtres assez vives, du côté de l'orient, que j'ai vu enfin, avec une grande joie, sortir et courir en grand nombre la *Megacephala euphratica*, qui était l'objet de mes recherches passionnées et infatigables.

Je crois qu'avec des détails aussi précis et surtout aussi minutieusement exacts, ce beau Coléoptère, trouvé d'abord en Asie, puis en Egypte, puis en Algérie, puis enfin en Espagne, finira peut-être par être découvert également en France, dans des conditions analogues à celles que je viens d'énumérer; cependant je ne pense pas qu'on puisse jamais le rencontrer sur le bord des marais-salants artificiels, où les travaux de terrassements se renouvellent trop souvent. S'il doit être compris plus tard dans la faune de notre pays (mais ceci n'est toutefois qu'une espérance fondée sur une

vague hypothèse), ce devra être la plaine de la Camargue-en Provence, ou même la Charente-Inférieure, l'île d'Oléron, par exemple, qui le produira, ou plutôt qui révélera son existence dans cette région, quoique cette île ne soit située qu'au 46^e degré de latitude; car là aussi il y a beaucoup de salines, et la chaleur y offre, d'une manière remarquable, un grand nombre de plantes tout à fait méridionales (1).

(1) Lors de la lecture de cette note, le 22 février dernier, M. A. Sallé fait remarquer également qu'en Amérique c'est à peu près dans les conditions indiquées par M. Cotty qu'il a trouvé plusieurs espèces de *Megacephala*. C'est-à-dire qu'il a observé que ce sont des insectes crépusculaires qui chassent et volent le soir et le matin, et qui, durant la grande chaleur du jour, se tiennent cachés et dorment, soit dans des crevasses ou sous des morceaux de bois, des pierres et des bouses desséchées, où elles font une petite place circulaire ou nid qui leur sert de retraite. La plupart vomissent, quand on les prend, une liqueur noire ayant une forte odeur de rose, comme celle que répand notre *Cicind. campestris*. Les espèces qu'il a capturés sont : à la Nouvelle-Orléans, la *carolina* et la *virginica*, la première sur les bords sablonneux du Mississipi et la seconde parmi les herbes; au Mexique, la *geniculata*, la *mexicana*, l'*angustata*, etc.; à Saint-Domingue, l'*acutipennis* Dej. ou l'*Adonis* Lap., qui fréquente les bords de la mer, tandis que l'*infuscata* Man. habite l'intérieur de l'île; à Caracas, la *violacea*, qui est très commune en mai et juin dans la plaine de Catia, et l'*elongata* qui y est très rare.



REMARQUES ENTOMOLOGIQUES
ET
DESCRIPTION
d'une
NOUVELLE ESPÈCE DE COLÉOPTÈRE.

Par M. L. REICHE.

(Séance extraordinaire du 14 Avril 1860.)

J'ai déjà entretenu plusieurs fois la Société d'une application spéciale de l'entomologie au commerce. Cette application consiste en la détermination certaine des localités d'où proviennent des produits amenés sur nos marchés et dans lesquels se rencontrent des insectes.

J'ai déjà fait moi-même deux fois cette application avec succès, et je viens aujourd'hui entretenir la Société d'un troisième fait.

Notre collègue M. Thibésard, de Laon, m'a envoyé quelques insectes trouvés dans des laines provenant, disait-on, de la Nouvelle-Hollande. Ces insectes, que je mets sous les yeux des membres de la Société, ont été déterminés par moi. En voici la liste composée entièrement de Lamellicornes et d'un Hémiptère, dont notre collègue M. Signoret m'a donné le nom.

1. *Gymnopleurus flagellatus* Fabricius.
2. *Onthophagus Vacca* Linné.
3. *Onthophagus Australis* Guérin.

4. *Onthophagus auritus* Fabricius.
5. *Aphodius luridus* Fabricius. -
6. *Cheiroplatys pecuarius* Reiche, *nova species*.
7. *Pyronota festiva* Fabricius.
8. *Liparetrus* N...., en mauvais état,
9. *Æthus Australis* Erichson (Hémiptère).

Les numéros 1, 2 et 5 sont des espèces européennes, les autres sont australasiennes; il s'en suit donc nécessairement que les laines dans lesquelles on les a trouvés étaient mélangées et se composaient de laines de la Nouvelle-Hollande, province d'Adélaïde, et de laines de l'Europe méridionale, probablement d'Espagne.

Sur les huit espèces, il y en a cinq qui sont Coprophages et dont la présence parmi des toisons brutes s'explique; mais les trois autres appartiennent à deux tribus dont les mœurs sont très différentes et qu'on ne rencontre habituellement que sur les végétaux. La présence de ces trois espèces dans ces laines est donc un fait anormal que j'ai déjà constaté dans une expertise précédente et que je signale de nouveau.

Le *Cheiroplatys* n'étant pas décrit et les deux sexes m'ayant été communiqués, j'ai cru utile d'en joindre la description à la présente note destinée à appeler de nouveau l'attention des entomologistes sur une question d'utilité pratique.

CHEIROPLATYS PECUARIUS Reiche. — Long. 14 1/2 à 17 mill.; lat. 8 1/2 à 10 1/2 mill.

Castaneo-fuscus, nitidus. Caput parvum, triangulare, transversim rugatum; epistomo bidentato. Thorax capite triplo lator, a latere valde ac postice parum rotundatus, margina-

tus, convexus, antice valde impressus, apice cornu brevi acuminato armatus, laxè punctatus. Scutellum lævigatum, triangulare. Elytra thoracis basi parum latiora, infrà medium vix ampliora, convexa, punctato striata, striis secunda et tertia evanescentibus. Pygidium lævigatum, basi punctatum. Subtus pectore fulvo dense lanato, abdomine ciliato; tibiis anticis extùs tridentatis ♂. Fœmina simillima at crassior, thorace minus impresso cornuque deficiente.

Cette espèce, la plus petite du genre, se distinguera facilement de ses congénères par son chaperon bidenté et l'oblitération des deuxième et troisième stries de ses élytres qui laissent leur dos presque complètement lisse de la strie suturale à la quatrième.

Trouvé dans des laines provenant de la Nouvelle-Hollande, province d'Adélaïde.

Le genre *Cheiroplatys* se compose maintenant de sept espèces décrites, savoir :

1. *Cheiropl. lævipes* Burmeister, Handb., V, 109.
2. — *latipes* Guérin, Voy. de la Coquille, 11, 2, 80.
Syn. *porcellus* Boisd., V. de l'Astrolabe, 164.
3. — *juvencus* Burmeister, Handb., V, 110.
4. — *Mælius* Erichson, Wiegem. Archiv., 1842, I, 158.
5. — *punctatus* White, Erebus et Terror, Ins., p. 9.
6. — *pecuarius* Reiche.
7. — *subcostatus* Castelnau, Ins., II, 116 (*Phileurus*).



Description d'une nouvelle espèce de Coléoptère du genre **MICROTELUS**.

Par M. L. REICHE.

MICROTELUS LETHIERRYI Reiche (sp. nov.). — Long. 5 mill. (2 1/3 lin.), lat. 1 3/4 mill. (3/4 lin.), — *Fuscus pedibus dilutioribus. Caput oblongum, punctato rugosum tricarinarum; carinis lateralibus antice abbreviatis; epistomo truncato subdenticulato; antennis thorace parum brevioribus, articulo tertio duorum sequentium longitudine; oculis transversis carina marginali septis. Thorax oblongus capitis latitudine, rugoso punctatus, acute marginatus, medio tricarinatus et supra capitem paulò protensus; angulis anticis acutis, prominentibus; postice parum angustatus angulis rectis. Scutellum triangulare vix conspicuum. Elytra oblonga, basi thorace vix latiora ponè medium parum ampliora; quadricarinata; carinis prima et tertia longioribus, coeuntibus; interstitiis punctis grossis in seriebus duabus impressis. Subtùs undique crebre rugoso punctatus.* — *Hab. Biskrah, Algeria.*

Cet insecte intéressant a été trouvé par M. Lethierry, de Lille, à qui je me fais un devoir de le dédier; il forme la troisième espèce de ce genre créé par Solier (Ann. de la Soc. Ent., 1838, p. 9, pl. 1, fig. 1 à 3); il ressemble extrêmement au type de ce savant et n'en diffère que par le deuxième article de ses antennes un peu plus allongé et par son épistôme non échancré; en outre, ce type vient de l'Arabie ou de la Morée, suivant Solier. Le *Micr. Lethierryi* diffère du *careniceps* Reiche (Ann. de la Soc. Entom., 1857, n° 152) par sa forme plus parallèle, sa taille un peu plus grande, le troisième article de ses antennes plus court et sa tête tricarénée.

C'est ici le lieu de rectifier l'erreur que j'ai commise en écrivant que le *M. careniceps* avait les yeux arrondis; il les a réellement transverses comme le dit Solier dans ses caractères génériques; leurs rugosités se confondent tellement avec celles de la tête que leurs limites sont très difficiles à saisir.

DESCRIPTIONS

DE

NOUVELLES ESPÈCES DE COLÉOPTÈRES.

Par MM. GOUGELET et H. BRISOUT DE BARNEVILLE.

(Séance du 14 Mars 1860).

1. **SMICRONYX OPACUS.** — Long. 3 mill. environ à $3/4$. — Bleuâtre ou vert bleuâtre, grandeur et forme du *cyaneus*, en diffère par son aspect terne et opaque. Rostre, antennes, prothorax exactement comme dans le *Smicronyx cyaneus*; la forme des élytres est aussi la même que dans le *cyaneus*, seulement elles sont profondément striées et les intervalles sont visiblement pointillés. Pieds noirs.

Trouvé à Alger par M. Poupillier.

2. **CEUTHORHYNCHUS GOUGELETI** H. Barneville. — Long. 3 mill. environ. — Ovale allongé; élytres bleues ou vertes, un peu métallique; prothorax vert bronzé, plus terne; rostre légèrement strié et pointillé, lisse au sommet, fin, arqué, un peu plus long que la tête et le prothorax; corselet un peu plus long que large, un peu rétréci antérieurement, bord antérieur peu relevé, peu arrondi sur les côtés, peu convexe, ponctué assez finement et serré, sillon longitudinal entier, plus profond à la base, petit tubercule obsolète de chaque côté; élytres assez droites sur les côtés, trois fois plus longues que le prothorax, finement ponctuées, striées, intervalles larges, plans, légèrement rugueux transversalement, remplis de squamules blanchâtres, couchées. Toutes les cuisses dentées, jambes et tarses vert bronzé.

Ressemble au *C. erysimi* et surtout au *C. chlorophanus*, dont il a l'éclat; en diffère par les stries des élytres plus étroites, plus fines et ses cuisses dentées.

♂. Une fossette sur le dernier segment.

Galice, M. Gougelet.

3. *C. GRENIERI*. — Long. 2 1/3 mill. environ. — Ovale, noir, assez convexe, squamuleux. Elytres bleu-obscur; rostre de la longueur de la tête et du prothorax, finement ponctué; antennes noires. Prothorax court, plus large que long, arrondi derrière le resserrement apical, bord antérieur relevé, ponctué, serré, distinctement canaliculé, sans tubercule. Elytres assez arrondies latéralement, du double plus longues que le prothorax, obsolètement ponctuées-striées, intervalles relevés, convexes, avec deux séries de soies un peu raides, blanches. Cuisses obsolètement dentées, jambes et tarses noirs.

♂. Rostre plus court, petite fossette sur le dernier segment.

Se place près du *C. melano-cyaneus* Sch.

Aix, M. Grenier.

4. *C. FULVITARSIS*. — Long. 2 mill. — Forme et taille du *contractus*, ovale, noire; rostre de la longueur de la tête et du prothorax, ponctué, un peu rugueux, lisse postérieurement. Antennes brunes. Prothorax presque aussi long que large, rétréci assez fortement en avant, bord antérieur relevé, peu arrondi sur les côtés, le sillon longitudinal visible seulement à la base; points enfoncés assez gros, profonds et assez serrés, de chaque côté un tubercule transversal assez saillant. Elytres deux fois plus longues que le prothorax, ponctuées-striées assez largement, intervalles plans, vus de côté transversalement rugueux, avec des séries de soies blanches très fines. Toutes les cuisses dentées, jambes noires, tarses ferrugineux.

France méridionale, l'Estrelle, M. Grenier.

5. *C. PALLIDICORNIS*. — Long. 3 mill. environ. — Forme courte et ovale, semblable sous ce rapport au *C. syrtes*, couvert d'une pubescence d'un cendré blanchâtre assez serré et assez uniforme, formant des séries sur les élytres. Rostre fort, arqué, entièrement ponctué. Antennes ferrugineuses; massue obscure. Corselet plus long que large, resserré en avant, bord antérieur relevé et légèrement échancré au milieu, peu arrondi au milieu, la plus grande largeur, vers les deux tiers, assez convexe, sans tubercule sur les côtés. Une fossette allongée au-dessus de l'écusson, ponctué, serré et assez fortement. Elytres sinuées antérieurement, ponctuées-striées, intervalles plans; dans les individus frais, des traces de bandes sur les côtés des élytres. Toutes les cuisses armées d'une dent aiguë, jambes noires, tarses ferrugineux.

♂. Fossette relevée de chaque côté.

Voisin du *C. napi*.

Paris, principalement à Saint-Germain, Ch. et H. Brisout de Barneville.

Les entomologistes nous sauront gré, sans doute, de leur donner les synonymies suivantes, dont nous pouvons garantir l'exactitude.

Le *Ceuthorhynchus austerus* Sch. est le même que le *C. atratulus* Gyll. — Le *Ceuthorhynchus asperulus* Sch. est le même que le *C. pumilio* Gyll. — Le *Ceuthorhynchus camelinæ* Sch. fait double emploi avec le *C. glaucus*; c'est la même espèce. — Le *Ceuthorhynchus albo-setosus* Sch. n'est pas distinct du *C. ericæ* Gyll. — Enfin le *Ceuthorhynchus Gallicus* Sch. doit être réuni au *C. rugulosus* Herbst., et les *C. lycopi* et *perturbatus* Sch. au *Ceuthorhynchus melanostictus* Marsham.



Diagnoses de nouvelles espèces de Coléoptères.

Par M. LÉON FAIRMAIRE.

(Séance du 27 Juin 1860.)

1. **BYRRHUS SORREZIACUS.** — Long. 12 mill. — *B. gigantei* simillimus, sed statura brevior, prothorace antice latiore, elytrorum margine reflexo minus concavo, extus minus acute costato et postea magis angulato, elytris postice magis rotundatis, distinctus. Apterus, breviter ovatus, niger, griseo-tomentosus, elytris subrugulosis, nigris, cinereis variis, plaga communi sinuata cinerascens. — Trouvé aux environs de Sorrèze par M. le professeur Nauziel.

2. **CANTHARIS JANTHINA.** — Long. 8 mill. — Tota cyaneo-violacea, antennis, palpis, tibiis tarsisque nigris, unguibus rufis, scutello virescente, capite dense punctato, prothorace minus, linea media sublœvi, scutello triangulari, apice truncato, parce punctato, elytris sat brevibus, dense tenuiter punctato-rugosulis. — Oran (M. Lejeune).

3. **CANTHARIS RUBRIVENTRIS.** — Long. 8 à 13 mill. — Atricyanea, parum nitida, parce fulvo-pubescent, abdomine rufo, antennis brevibus, dense fortiter punctata, elytris brevibus tenuiter dense rugosulis scutello semi-circulari, punctato. — Lalla-Maghrnia (M. Cotty).

4. **COMPSOCHILUS AFRICANUS.** — Long. 9 mill. — Elongatus, parallelus, fusco-niger, nitidus, elytris castaneis, palpis pedibusque rufo-testaceis; antennæ fuscae, articulo 1^o rufo-piceo; capite prothorace haud latiore, summo tri-punctato, prothorace dorso sulcis 2 punctatis, utrinque macula punctata; elytris striato-punctatis, interstitiis alternatim elevatis; abdomine punctato. — Constantine.



DESCRIPTIONS

DE

QUELQUES COLÉOPTÈRES NOUVEAUX

PROPRES A LA FAUNE FRANÇAISE

ET SPÉCIALEMENT AUX ENVIRONS DE PARIS.

Par M. CH. BRISOUT DE BARNEVILLE.

(Séance des 14 Mars et 9 Mai 1860.)

1. HOMALOTA AUBEI Ch. Bris. — Long. 2 à 2 1/4 mill. — *Sublinearis, nigra, subnitida, tenuiter griseo-pubescens, antennarum basi pedibusque testaceis, elytris nigro-brunneis; prothorace transverso, medio canaliculato, basi foveolato, abdomine supra segmentis anterioribus 2-4 confertissime, 5-6 subtiliter parcius punctulatis.*

Tête très subtilement ponctuée, déprimée, sillonnée longitudinalement dans son milieu. Antennes brunâtres, assez fortes, un peu épaissies vers l'extrémité, deuxième et troisième articles allongés, sub-égaux, le quatrième de moitié plus court que le précédent, un peu plus long que large, 7 à 10 carrés, le dernier ovalaire, plus de moitié plus long que le précédent. Corselet beaucoup plus large que la tête, plus large que long, arrondi sur les côtés et à la base, les angles postérieurs très obtus, canaliculé dans toute sa longueur, devant l'écusson, avec une fossette transversale assez profonde, ponctué, serré très subtilement. Elytres un peu plus larges que le corselet et plus longues que lui, la suture

un peu déprimée vers la base, d'un marron obscur plus noirâtre vers la base, ponctuation serrée et très subtile. Abdomen un peu plus étroit que les élytres, parallèle latéralement et à l'extrémité, avec quelques longs poils noirs dressés. L'extrémité de l'abdomen est brun-testacée, son dernier segment inférieur est avancé. A peu près de la taille et de la forme de l'*H. conformis* Muls. S'en distingue par ses antennes plus longues, sa ponctuation plus fine sur le corselet et les élytres, son corselet fortement fovéolé à la base et son abdomen ponctué beaucoup plus serré.

Trouvé par M. Aubé aux environs de Compiègne, dans une prairie.

2. *H. RUSTICA* Ch. Bris. — Taille, 1 3/4 à 2 mill. — *Sub-linearis, nigra, antennarum basi ferrugineis, elytris obscure castaneis, capite minuto; thorace transverso, basi foveolato, medio canaliculato; abdomine supra segmentis anterioribus 2-4 crebre, 5-6 parcius subtiliter punctatis.*

Tête ponctuée subtilement, assez serrée, beaucoup plus étroite que le corselet. Antennes un peu plus longues que la tête et le corselet, légèrement épaissies vers l'extrémité, obscures quelquefois, le premier article est ferrugineux; deuxième et troisième articles un peu allongés, sub-égaux, le quatrième est au moins de moitié plus court que le précédent, le cinquième est carré, 7^e à 10^e distinctement transversaux, le dernier est égal aux deux précédents réunis. Corselet un peu plus large que long, distinctement rétréci en avant, peu arrondi sur les côtés, coupé droit devant l'écusson, puis obliquement de chaque côté vers les angles postérieurs qui sont obtus, ponctué fin et serré. Elytres à peine plus longues que le corselet, un peu plus larges que lui, plus obscures vers la base, à ponctuation un peu rugueuse, aussi serrée, mais plus forte que celle du corselet. Abdomen parallèle ou légèrement rétréci vers l'extrémité, les segments dorsaux marginés de poix, les ventraux mar-

ginés de ferrugineux, l'extrémité de cette couleur. Pieds d'un brun testacé.

Très semblable à l'*H. conformis* Muls. S'en distingue par une couleur généralement plus obscure et plus opaque; son corselet est plus rétréci en avant et les élytres sont plus distinctement rugueuses. Deux individus de Paris présentent le dernier segment ventral avancé, arrondi. Deux individus, l'un des Pyrénées, l'autre de Suisse, présentent le dernier segment ventral et le dernier abdominal légèrement sinués à leur extrémité.

3. *H. CADAVERINA* Ch. Bris. — Taille, 2 1/3 mill. environ. — *Sublinearis, nigra nitidula, subtiliter pubescens, elytris obscure castaneis; pedibus fusco-testaceis; thorace transverso, subtiliter canaliculato, basi foveolato; abdomine nigerrimo, nitido, supra segmentis 2-4 anterioribus parce subtiliter punctatis, 5-6 fere lævigatis.*

Cette espèce a été confondue continuellement avec l'*H. atramentaria* Gyl. Elle n'est pas rare dans les cadavres, aux environs de Paris, tandis que l'*atramentaria* y est extrêmement rare. Elle se distingue de cette dernière par sa couleur toujours noire, sans reflet bronzé, sa tête est un peu large, son corselet est plus transversal, moins carré, à peine plus étroit que les élytres; ses élytres sont moins testacées, mais plus brunes; le ♂ ne présente pas comme chez l'*atramentaria* l'extrémité du pénultième segment échancré, avec une petite dent à chaque extrémité. Elle ressemble assez à l'*H. fimorum* Ch. Bris., mais elle est plus grande, sa tête est déprimée, fovéolée et à ponctuation assez écartée. Tête assez large, ponctuation fine, peu serrée, fovéolée au milieu. Antennes noirâtres, plus longues que la tête et le corselet; deuxième et troisième articles oblongs, sub-égaux, le quatrième est de moitié plus court que le précédent, plus long que large, sept à dix sont carrés, le dernier est double plus long que le précédent. Le pénultième article des palpes

maxillaires, est brun foncé, le reste des palpes est testacé. Corselet légèrement arrondi sur les côtés et à la base, les angles postérieurs obtus, ponctué fin et serré. Elytres un peu plus longues et plus larges que le corselet, généralement d'une couleur plus obscure vers la base. Abdomen un peu plus étroit que les élytres, légèrement rétréci vers l'extrémité, qui est poix testacé ainsi que le bord postérieur des segments dorsaux. La marge postérieure des segments ventraux est ferrugineuse.

4. *H. IMMUNDA* Ch. Bris. — Taille, 2 à 2 1/4 mill. — *Oblonga subdepressa, plumbeo-nigra, nitidula, antennarum basi, elytris pedibusque testaceis; thorace transverso, obsolete canaliculato, basi leviter foveolato, abdomine nigro, nitido, supra segmentis anterioribus, 2-5 crebre, segmento ultimo parce, subtiliter punctatis.*

Tête arrondie, ponctuation fine, assez serrée. Palpes maxillaires brun-testacé. Antennes un peu plus longues que la tête et le corselet, peu épaissies vers l'extrémité; deuxième et troisième articles allongés, sub-égaux, le quatrième est plus de moitié plus court que le précédent, plus long que large, sept à dix carrés, le dernier presque égal aux deux précédents réunis. Le corselet est un peu arrondi sur les côtés, coupé droit devant l'écusson, puis obliquement vers les angles postérieurs qui sont très obtus, pointillé fin et serré. Elytres un peu plus larges et plus longues que le corselet, plus obscures vers l'écusson et latéralement vers les angles postérieurs, à ponctuation fine et serrée. Abdomen un peu plus étroit que les élytres, rétréci vers l'extrémité, latéralement et à l'extrémité garni de longs poils noirs dressés, marge postérieure des segments ventraux poix, marge des segments abdominaux et extrémité de l'abdomen ferrugineux. ♂, septième segment dorsal avancé, tronqué ou sub-échancré à son bord postérieur.

Très semblable à l'*H. intermedia* Thompson, mais distinct

par une taille moindre; les antennes plus courtes, moins fortes, le troisième article n'étant pas sensiblement plus grand que le deuxième. Son corselet est aussi moins carré.

Dans les crottes, à Saint-Germain.

5. **H. FIMORUM** Ch. Bris. — Taille, 1 2/3 mill. environ. — *Nigra, nitidula, antennarum basi femoribusque piccis, tibiis tarsisque testaceis; thorace transverso, convexiusculo, canaliculato, abdomine supra segmentis 2-4 anterioribus crebre, posterioribus 5-6 parce subtiliter punctatis.*

Couverte d'une pubescence obscure, fine, plus longue sur l'abdomen. Tête assez large, convexe, ponctuation fine et serrée. Palpes maxillaires d'un testacé un peu obscur. Corselet arrondi sur les côtés et à la base, surtout vers les angles postérieurs qui sont très obtus, ponctué fin et serré comme la tête. Antennes noires, quelquefois le premier article couleur de poix, plus longues que la tête et le corselet; deuxième et troisième articles oblongs, sub-égaux, le quatrième un peu plus étroit que les suivants, aussi long que large, de moitié plus court que le troisième, sept à dix légèrement transversaux, le dernier égal aux deux précédents réunis. Elytres de la longueur ou à peine plus longues que le corselet, pas plus larges à la base que le corselet à ses angles postérieurs, à ponctuation assez forte, un peu rugueuse, moins serrée que celle du corselet, d'un noir brun ou marron très obscur. Abdomen un peu plus étroit que les élytres, distinctement rétréci vers l'extrémité, latéralement et à l'extrémité avec de longs poils noirs dressés. Pénultième segment dorsal légèrement sinué à son extrémité dans les deux sexes. Le dernier segment ventral est légèrement avancé, arrondi chez la ♀; chez le ♂, il est fortement saillant triangulairement.

De la taille à peu près de la forme de l'*H. fungi*, mais bien distinct par son abdomen rétréci; les antennes noires, sa ponctuation généralement plus forte. L'abdomen est

ponctué comme chez *H. fungi*. Se rapproche davantage de la *nigerrima* Aubé; s'en éloigne par son corselet canaliculé ponctué plus distinctement.

Crottes de cerf, Saint-Germain, cadavres, champignons.

6. *H. LILIPUTANA* Ch. Bris. — Taille, moins de 1 mill. — *Sublinearis, nigra, nitida, elytris nigro-brunneis, capite majusculo, thorace transverso, basi obsolete foveolato, pedibus brunneo-testaceis; abdomine supra fere lævigato.*

Tête presque aussi large que le corselet, ponctuée obsolètement. Antennes noires, deuxième article allongé, plus épais et de moitié plus long que le troisième, le quatrième arrondi, sept à dix fortement transversaux, le dernier ovale, deux fois plus long que le précédent. Corselet un peu arrondi sur les côtés et à la base, les angles postérieurs très obtus, et ponctuation assez serrée, mais obsolète. Elytres plus d'un tiers plus longues que le corselet, un peu plus larges que lui, à ponctuation serrée distinctement. Abdomen rétréci vers l'extrémité, plus étroit que les élytres, les premiers segments ponctués obsolètement, les derniers presque lisses.

Espèce très remarquable par sa petite taille. De la forme de la *coelata*, mais encore plus petite. S'en distingue par son aspect brillant, sa ponctuation obsolète et son abdomen presque lisse.

Marly, un individu.

7. *H. MUSCORUM* Ch. Bris. — Taille, environ 1 2/3 mill. — *Nigra, nitidula; antennarum basi elytrisque nigro-brunneis, pedibus piceo testaceis; thorace transverso, æquali, abdomine supra confertissime subtiliter punctato.*

L'insecte est couvert d'une pubescence gris-obscur très fine; sur l'abdomen elle est plus longue et plus grise. Tête arrondie, ponctuation fine et serrée, palpes maxillaires obs-

curs. Antennes noires assez courtes, un peu plus longues que la tête et le corselet, légèrement épaissies vers l'extrémité; deuxième et troisième articles oblongs, sub-égaux, le quatrième aussi long que large, moitié plus court que le troisième; sept à dix assez fortement transversaux, le dernier double du précédent. Corselet comme chez l'*H. aterrима*, mais un peu plus brillant. Elytres comme chez l'*H. pygmea* Grav., seulement un peu plus fortement rugueuses. L'abdomen est noir brillant, à peine un peu ferrugineux vers l'extrémité, il est ponctué comme chez l'*H. pygmea*. Les pattes sont testacées avec les cuisses brunâtres.

Voisine de l'*H. aterrима*, mais bien distincte par sa taille un peu plus petite et ses antennes plus courtes; s'éloigne de la *pygmea* par ses antennes plus courtes, sa couleur noire plus brillante et sa taille généralement plus petite.

Sous les mousses, Saint-Germain.

8. LOMECHUSA BIFOVEOLATA Ch. Bris. — Long. 3 1/2 mill. environ. — *Rufo-ferruginea, capite nigro, thorace nigro-piceo, lateribus ferrugineo; antennis articulo tertio secundo duplo longiore; thorace vix punctulato, opaco utrinque profunde foveolato, angulis posterioribus rectis; elytris creberrime subtilissime punctulatis; abdomine supra antierius creberrime subtiliter punctato.*

Tête et antennes de la *paradoxa*, ces dernières cependant un peu plus grêles. Prothorax d'un noir-brun avec les bords latéraux assez largement ferrugineux; glabre opaque très finement rugueux, presque de même forme que chez la *paradoxa*, mais un peu plus petit, les côtés latéraux à leur tiers antérieur arrondis angulés, fossettes profondes et bien déterminées, angles postérieurs droits ou à peine légèrement saillants extérieurement. Elytres et abdomen de la *paradoxa*, mais à ponctuation plus fine et plus serrée, ainsi que celle du dessous du corps.

Très voisine de la *paradoxa*, mais bien distincte par sa

taille plus petite, son corselet à coloration plus obscure, à fossettes plus profondes et à angles postérieurs plus droits, ainsi que par sa ponctuation plus fine et plus serrée.

Trouvé aux environs de Collioures par M. Charles Delarouzéc, en compagnie de petites Fourmis.

9. *L. PUBICOLLIS* Ch. Bris. — Long. 4 1/2 mill. environ. — *Rufo-ferruginea, capite nigro; thorace disco obscuriore, antennis articulo tertio secundo duplo longiore; thorace subtiliter piloso-punctulato, utrinque foveolato, angulis posterioribus oblique productis, elytris crebre subtiliter punctulatis, abdomine supra parcius subtiliter punctulato.*

Tête et antennes de la *paradoxa*, corselet à peu près de même forme que chez cette dernière, mais un peu plus large, le disque généralement plus obscur avec une ponctuation fine et écartée, de chacun de ces points sort un petit poil jaunâtre très court. Elytres et abdomen de la *paradoxa*, mais à ponctuation et à pubescence beaucoup moins serrées, ainsi que sur le dessous du corps. Pattes de la *paradoxa*, seulement un peu plus longues.

Très semblable à la *paradoxa*, mais bien distincte par sa taille un peu plus grande et plus large; son corselet ponctué, écarté, pubescent; ses élytres et son abdomen à ponctuation et à pubescence bien moins serrées.

On remarque aussi chez les individus très frais de la *paradoxa* une pubescence très courte, mais elle est plus serrée et moins visible.

J'ai trouvé cette espèce à Saint-Germain, en compagnie de la *Myrmica rubra*, ainsi que mon frère Henri. MM. Fairmaire et Chevrolat, ont aussi trouvé cette espèce à Saint-Germain avec la *Formica rufa*.

10. *CASSIDA BOHEMANI* Ch. Bris. — Long. 5 1/2 mill. à 6 1/2 mill.; sur largeur, 4 1/4 à 3 3/4 mill. — *Ovata parum convexa, supra dilute flavo-virescens, vel sordide virescens,*

subtus nigra; antennis, abdominis margine laterali sat late, pedibusque flavescens; prothorace parum crebre, obsolete punctato, angulis posticis acutiusculis; elytris sat crebre, irregulariter, subtilius punctato-striatis, singulo obsolete bi-costato, foveolis basalibus sanguineis; margine modice explanato, vage punctato.

Tête noire, presque opaque, ponctuation assez serrée, mais peu profondément. Antennes flaves, les derniers articles en dessus et le premier en dessous enfumés, sept à onze plus épais, le pénultième carré. Corselet environ de moitié plus court que large, antérieurement arrondi, presque en demi-cercle, postérieurement de chaque côté de l'écusson, légèrement sinué, puis dirigé obliquement vers les angles postérieurs qui sont presque droits, mais émoussés. Lobe médian un peu avancé, légèrement échancré et déprimé; disque à ponctuation peu serrée et superficielle, la partie postérieure des bords latéraux ponctuée plus fortement, d'un verdâtre ou vert jaunâtre peu brillant; disque très peu convexe, les bords latéraux déprimés plus largement, surtout vers les angles postérieurs. Ecusson triangulaire opaque. Elytres un peu où à peine plus larges que le corselet, un peu plus longues que lui; bord antérieur de chaque côté légèrement sinué, les épaules peu proéminentes, arrondies; bord latéral légèrement arrondi, en se rétrécissant vers l'extrémité qui est largement arrondie; disque peu convexe, d'un verdâtre ou vert jaunâtre peu brillant, le fond paraît très finement rugueux ou réticulé; ponctuation assez serrée, mais peu régulièrement en stries, chaque élytre avec les traces de deux lignes longitudinales plus élevées et une légère dépression vers l'écusson; la base des élytres présente quatre calus imponctués et peu saillants, placés, les deux premiers de chaque côté de l'écusson et les deux autres aux épaules, et quatre taches sanguinolentes, les deux premières petites placées aux angles antérieurs de l'écusson, et les deux autres

en forme de ligne transversale, entre les calus scutellaires et huméraux; bords latéraux assez largement et obliquement déprimés, surtout vers leur partie antérieure, pointillés vaguement et subtilement. Dessous du corps noir, bords latéraux et extrémité de l'abdomen assez largement marginés de flave-jaunâtre. Pieds avec les hanches et les trochanters d'un flave-verdâtre ou jaunâtre, les hanches postérieures quelquefois enfumées.

M. Gougelet a rapporté de Galice des individus qui ne diffèrent de notre espèce que par un aspect plus opaque et l'absence de taches à la base des élytres. Comme ces individus pourraient bien se rapporter à une espèce distincte, nous lui donnerons le nom de *sordida*.

Forêt de Sénart, une fois abondamment.

Cette espèce se rapproche évidemment de la *depressa* par sa forme déprimée, mais elle s'en éloigne par ses élytres maculées, sa couleur plus verte et son corselet ponctué obsolètement.

Elle est aussi voisine de l'*hexastigma* avec laquelle elle a été quelquefois confondue; elle s'en distingue par une forme plus large, son corselet plus court, à angles postérieurs aigus, ponctué beaucoup moins fortement, les élytres ne présentent à leur base que deux taches sanguinolentes au lieu de trois, comme chez l'*hexastigma*. Les élytres sont ponctuées un peu plus fortement, leur bord latéral est plus largement déprimé et les pattes sont entièrement testacées ainsi que les hanches.

Lorsque l'insecte a séjourné dans l'éther ou l'alcool, il passe au jaunâtre.

11. C. ROTUNDICOLLIS Ch. Bris. — Long. 5 $\frac{1}{3}$ mill. à 6 $\frac{3}{4}$ mill.; sur largeur, 4 $\frac{7}{3}$ à 3 $\frac{2}{3}$ mill. — *Ovata, modice convexa, supra viridis parum nitida, subtus nigra, antennarum basi abdominis margine laterali pedibusque testaceis;*

prothorace parum crebre, obsolete punctato, angulis posticis late rotundatis, basi utrinque bisinuato et denticulo armato; elytris sat crebre, irregulariter, subtilius punctato-striatis, basi sanguineo-maculatis, margine sat parum explanato.

Tête noire, rugueuse, ponctuée assez fortement, antennes d'un testacé sale, articles sept à dix un peu plus épais, enfumés en dessus, le pénultième un peu plus long que large. Corselet à peine de moitié plus large que long, antérieurement en demi-cercle, postérieurement de chaque côté de l'écusson, légèrement bisinué, la première sinuosité longue, la deuxième courte, limitée extérieurement par une petite dent saillante, quelquefois obsolète; après cette dent, le bord est dirigé obliquement vers les angles postérieurs, qui sont largement arrondis; lobe médian peu avancé, tronqué et déprimé; ponctuation peu serrée et très peu profonde, un peu plus forte vers la partie postérieure des bords latéraux; disque modérément convexe, bords latéraux médiocrement déprimés, d'un vert peu brillant, souvent tout le limbe antérieur jaunâtre. Ecusson triangulaire, opaque. Elytres un peu plus larges et plus de deux fois plus longues que le corselet, légèrement sinuées antérieurement de chaque côté; épaulés peu proéminentes, arrondies; bords latéraux légèrement arrondis en se rétrécissant vers l'extrémité, qui est largement arrondie; d'un vert peu brillant, le fond de l'élytre paraît très finement rugueux ou réticulé; ponctuation assez serrée, mais peu régulièrement en stries, les apparences de côtes presque nulles. Chaque élytre présente à sa base les deux calus ordinaires imponctués et peu saillants, l'un placé vers l'écusson, l'autre vers l'épaule; entre les deux calus intermédiaires s'étend une tache commune triangulaire qui couvre presque toujours l'écusson, et de chaque côté une seconde tache en forme de ligne transversale s'étend entre le calus scutellaire et le calus huméral, ces taches

sont sanguinolentes ; lorsque l'insecte est vivant, les calus sont d'un vert argenté ou doré ; disque assez convexe, bords latéraux peu largement et obliquement déprimés, vaguement pointillés, un peu rugueux. Dessous du corps noir ; abdomen latéralement marginé de jaune verdâtre ou testacé. Pattes avec les trochanters et les hanches flave-verdâtre ou testacé, les hanches postérieures sont souvent légèrement enfumées.

J'ai trouvé cette espèce au bois du Vésinet sous des touffes d'herbes, dans un endroit sec et aride.

Elle ressemble au premier aspect à une petite *rubiginosa* ; elle s'en éloigne par sa forme moins large, plus convexe, son corselet ponctué obsolètement, à angles postérieurs arrondis ; les élytres sont ponctuées plus finement et sans côtes sensibles, le bord latéral est moins déprimé et ses pattes sont testacées.

Elle se distingue de la *denticollis* par sa convexité moindre, son corselet à angles plus franchement arrondis, ses élytres plus finement, plus uniformément ponctuées, à taches sanguinolentes autrement disposées.

DESCRIPTIONS
DE
PLUSIEURS ESPÈCES NOUVELLES
DE LA
FAMILLE DES THROSCIDES,

Par M. H. DE BONVOULOIR.

(Séance du 9 Novembre 1859.)

Lorsque je publiai, il y a quelques mois, un travail monographique sur les Throscides (1), il me fut impossible de consulter la collection Dejean que M. le marquis de la Ferté, son possesseur, avait envoyée à Liège dans ce moment. Depuis, ayant acquis cette partie de la collection de M. de la Ferté, et ayant reçu en communication du Dr Schaum et de M. Janson des espèces qui m'étaient restées inconnues, j'ai pensé qu'il serait intéressant de les faire connaître et d'en publier de bonnes figures. J'ai de plus cru devoir donner une description détaillée d'une espèce décrite beaucoup trop succinctement par M. de Castelnau, et j'ai pu effectuer une correction synonymique dans le genre *Throscus*, d'après un type de Say que M. Schaum a bien voulu m'envoyer.

En outre, depuis la présentation à la Société entomologique de France de mon petit manuscrit actuel, M. le doc-

(1) *Essai monographique sur la famille des Throscides*. Paris, 1859.

teur Gerstaecker a publié, dans le quatorzième volume des *Linnaea entomologica* de bonnes descriptions des espèces de *Lissomus* du musée de Berlin. Malheureusement le savant auteur allemand n'a point eu connaissance de mon travail monographique, aussi a-t-il par suite commis un assez grand nombre de doubles emplois. Il me semble donc utile de donner ici en terminant à ce sujet un tableau sur la concordance synonymique.

I. DESCRIPTIONS D'ESPÈCES NOUVELLES.

1. *THROSCUS SCHAUMII*. — Pl. 8, fig. 1. — *Supra nigropiceus; fronte distincte longitudinaliter bicarinatâ, carinis pone oculos evanescentibus, lineâque mediâ elevatâ lœvi postice carinis subbreviore, tertiâ parte anticâ carinâ transversâ ad utrumque oculorum sinus extensâ terminatâ; pronoto apice angustiore, lateribus subtiliter marginatis, supra angulos posticos per parum rotundato, sat crebre fortiterque punctato, ante scutellum sat distincte bifoveolato; elytris subtiliter striatis, striis postice fortioribus, punctulis minimis, remotis, apicem versus fortioribus, notatis, interstitiis sat crebre fortiterque punctatis, punctis disco seriatis; tarsi testaceis.* — Long. 0,0038; larg. 0,0017.

Corps sub-oblong, très légèrement convexe, luisant, d'un noir de poix, revêtu en dessus d'une pubescence jaunâtre, semi-redressée, dirigée en arrière, assez courte et éparse. Tête d'un noir de poix, finement ponctuée, à ponctuation serrée et égale, rugueuse antérieurement; front offrant entre les yeux deux carènes longitudinales, fortes, tranchantes, un peu plus éloignées l'une de l'autre qu'elles ne le sont des yeux à leur tiers antérieur, graduellement et sensiblement divergentes vers le vertex, très légèrement divergentes de plus en avant, s'effaçant à peu près au niveau du bord postérieur des yeux, transversalement coupées à leur

tiers antérieur par une carène transverse, bien distincte, légèrement anguleuse dans son milieu en arrière, allant d'une échancrure des yeux à l'autre, et pénétrant même jusqu'à la moitié de celles-ci; front offrant de plus une ligne élevée longitudinale médiane lisse, partant du milieu de la carène transverse et s'effaçant postérieurement un peu avant les carènes latérales. Antennes d'un ferrugineux brunâtre, plus obscures dans leur milieu, à massue oblongue, un peu acuminée à l'extrémité. Pronotum bien moins long que large, notablement et assez brusquement rétréci en avant dans son tiers antérieur, à côtés légèrement arrondis derrière le milieu au devant des angles postérieurs, qui sont fortement saillants et aigus en arrière; avec ses bords latéraux fins, tranchants et rebordés dans toute leur longueur; à ponctuation assez forte et assez serrée, principalement sur les côtés; offrant postérieurement deux impressions assez petites, sub-arrondies, bien marquées et lisses au-dessus de l'écusson. Elytres oblongues, obtuses au sommet, à stries assez fines, mais toutes bien marquées, visiblement plus fortes au sommet, les troisième et quatrième se terminant vers les trois quarts postérieurs de l'élytre où elles se réunissent, présentant des points très petits et très espacés à la base, plus forts et plus serrés à l'extrémité. Intervalles à ponctuation assez forte et médiocrement serrée, disposée en séries longitudinales uniques dans leur partie médiane, sauf toutefois en dehors. Prosternum relevé en carène obtuse dans son milieu, rebordé de chaque côté par un sillon profond, entier et parallèle à l'opposé, avec ses bords latéraux dilatés, déprimés et presque comme sillonnés dans sa partie postérieure. Dessous du corps d'un noir de poix. Pattes brunes, les antérieures variées de ferrugineux. Tarses testacés.

Le *T. Schaumii* m'a été obligeamment communiqué par M. le docteur Schaum, auquel je suis heureux de le dédier.

Le seul exemplaire que l'on en connaisse provient du Brésil.

Cette espèce offre les yeux modifiés de la même manière que chez le *T. dermestoïdes*, avant lequel elle me semble devoir être placée. Sa forme, ses diverses carènes frontales et ses autres caractères remarquables empêchent de la confondre avec aucune autre de ce genre.

2. *TIROSCUS CALOCERUS*. — Pl. 8, fig. 2. — *Supra subferrugineo-brunneus; fronte haud carinatâ; oculis majoribus; antennarum clavâ maximâ, laxâ, intus fortiter subacute pectinatâ; pronoto antice angustato, lateribus ante angulos posticos distincte leviter dilaiato, æqualiter crebrius sat fortiter punctato; basi late fortiterque bi-impreso; elytris subtiliter minus distincte striatis, striis punctulatis, interstitiis sat fortiter crebrius punctatis.* — Long. 0,0034; larg. 0,0015.

Corps oblong, légèrement convexe, très peu luisant, d'un brun légèrement ferrugineux, densément revêtu d'une pubescence grise, soyeuse, couchée et assez courte. Tête distinctement pointillée, à ponctuation égale et assez serrée; front sans trace de carènes entre les yeux. Ceux-ci très gros et par suite plus rapprochés en dessus que d'habitude. Antennes d'un ferrugineux brunâtre avec la massue plus claire; celle-ci densément revêtue de poils hérissés très fins, grande, très lâche, fortement pectinée intérieurement, ses deux premiers articles étant longuement et sub-anguleusement prolongés en dedans, et le dernier se trouvant oblique en dedans et formant un cône renversé aigu. Pronotum moins long que large, assez court, brusquement et assez fortement rétréci en avant, à côtés visiblement dilatés au-dessus des angles postérieurs qui sont fortement saillants et aigus en arrière, revêtu d'une pubescence serrée; à ponctuation assez forte et serrée, sans espace lisse au-dessus de l'écus-

son; offrant postérieurement deux impressions transversalement sub-ovales très marquées. Elytres oblongues, obtuses au sommet, revêtues d'une pubescence très dense, à stries fines, distinctement ponctuées, tranchant peu au milieu de la ponctuation des intervalles qui est assez forte, très serrée, irrégulièrement disposée. Dessous du corps d'un brun un peu ferrugineux. Pattes ferrugineuses, tarses testacés.

Cette espèce est extrêmement remarquable par le développement de ses yeux et la forme curieuse et exceptionnelle de sa massue antennaire. Elle doit se placer avant le *T. constrictor*.

J'ai dû sa communication à l'obligeance de M. le docteur Schaum qui l'avait reçue de la Caroline, et qui a bien voulu m'abandonner avec une rare générosité le seul exemplaire qu'il possédât.

3. *THROSCUS CONSTRICTOR* Say. — Pl. 8, fig. 3. — *Lator; supra brunneus, unicolor; fronte haud carinatâ; pronoto antice valde angustiore, lateribus ante angulos posticos leviter rotundatim dilatato, æqualiter crebre, minus subtiliter, punctato, basi late fortiterque bi-impresso; elytris lateribus basin versus longitudinaliter oblique subdepressis, subtiliter striatis striis subtiliter punctulatis, interstitiis sparsim sat crebre minus subtiliter punctulatis.* — L. 0,0027 à 0,003; l. 0,0012.

Say, Trans. Amer. Phil. Soc. New. Ser. VI, 189.

Corps ovale oblong, légèrement convexe, peu luisant, brun en entier, densément revêtu d'une pubescence grise, soyeuse, couchée et assez courte. Tête finement pointillée, à ponctuation égale et assez serrée; front sans trace de carènes entre les yeux. Ceux-ci très écartés. Antennes d'un ferrugineux brunâtre, à massue oblongue, légèrement acuminée à l'extrémité. Pronotum moins long que large, assez

court, assez fortement rétréci en avant, à côtés légèrement dilatés au-dessus des angles postérieurs qui sont fortement saillants et aigus en arrière ; revêtu d'une pubescence assez serrée, à ponctuation moins fine, bien distincte, dense, égale, sans espace lisse distinct au-dessus de l'écusson, offrant postérieurement deux grandes impressions bien marquées, larges, fortes et profondes. Elytres ovales oblongues, obtuses au sommet, revêtues d'une pubescence dense, offrant chacune latéralement au dessous de l'épaule une dépression longitudinale un peu oblique, peu marquée, à stries assez fines, finement pointillées, intervalles à ponctuation un peu moins fine, assez serrée, irrégulière. Dessous du corps brun. Cuisses brunâtres. Jambes ferrugineuses ; tarsi testacés.

Très voisine du *T. alienus*, cette espèce s'en distingue néanmoins par sa taille plus grande, son corps notablement plus large, sa coloration unicolore, son pronotum plus fortement rétréci au sommet ; un peu plus arrondi sur les côtés en arrière, avec ses angles antérieurs défléchis, bien moins marqués, sa tête plus étroite et sa ponctuation en général moins fine.

J'ai dû la communication de cette espèce, accompagnée du type de Say, à l'obligeance de M. le docteur Schaum, qui l'a reçue de la Caroline.

L'espèce que j'ai décrite dans ma monographie (p. 13), sous le nom de *constrictor*, est très voisine de celle-ci, mais en est réellement distincte. A l'époque où je fis ma description, je ne vis qu'un seul exemplaire de cet insecte dans la collection de M. Chevrolat, portant le nom de *constrictor* Say. La description de l'auteur américain n'énonçant aucun des caractères sur lesquels j'ai séparé les espèces, et le nom de *constrictor* paraissant assez bien s'appliquer à l'insecte, je le décrivis comme le *constrictor*. Depuis cette époque, j'ai reçu de M. Schaum le type de Say, et cette espèce étant

différente de celle que j'ai décrite sous ce nom, je dois changer le nom de *constrictor* de ma monographie, et je nomme l'insecte *alienus*.

4. DRAPETES FRATER. — Pl. 8, fig. 4. — *Oblongo-elongatus, postice attenuatus, glaber, supra obscure brunneo ferrugineus; capite ferrugineo; fronte haud impressâ; pronoto latitudinis longitudine, antice sensim leviter attenuato, distincte sat crebre, posticâ parte mediâ subtilius punctato, pone medium depressione parvulâ obsoletâ, lineis duabus extus retrorsum paulo obliquis intusque apice lineolis duabus parallelis sat approximatis, auctis, antice terminatâ, notato; elytris oblongis, apice sensim distincte attenuatis, subtiliter sat dense punctatis; corpore subtus pedibusque ferrugineis.* — Long. 0,0054; larg. 0,002.

Corps oblong, allongé, atténué postérieurement, légèrement convexe, luisant, glabre supérieurement. Tête ferrugineuse, finement et séparément ponctuée. Front sans impression aucune. Antennes noires, avec leur premier article ferrugineux. Pronotum d'un ferrugineux obscur, à peu près aussi long que large, assez légèrement et graduellement rétréci en avant, visiblement mais point brusquement resserré au sommet, à angles antérieurs subarrondis, point distinctement sinué sur les côtés au-dessus des angles postérieurs; marqué d'une ponctuation bien distincte, assez serrée, fine et à peine moins serrée au milieu de la base, offrant derrière le milieu une très faible dépression limitée en avant par deux lignes légèrement obliques en dehors et en arrière, coudées subanguleusement au sommet intérieurement en deux petites branches descendantes assez rapprochées, subparallèles, de telle sorte que leur ensemble forme une sorte de W renversé extrêmement ouvert, dont les branches médianes sont très courtes. Elytres d'un brun ferrugineux obscur, oblongues, visiblement atténuées postérieurement,

offrant de chaque côté une très petite impression à peine marquée en dedans de l'épaule, finement et assez densément ponctuées. Prosternum à peu près lisse dans son milieu, offrant des points assez forts en avant sur la mentonnière. Dessous du corps en entier d'un ferrugineux foncé. Pattes ferrugineuses; tarses plus clairs.

Cette espèce provient de Cumana dans le Venezuela.

Le *D. frater* doit se placer après le *D. unicolor*, dont il se distingue facilement par sa forme oblongue et non parallèle, la structure toute autre des lignes qui limitent la dépression du pronotum, etc. Il est également voisin du *D. brunneus*, mais en est aisément séparé par sa forme plus allongée, sa couleur plus foncée, sa ponctuation un peu plus dense et la forme un peu différente des lignes du pronotum.

5. DRAPETES SIGNATIPENNIS de Cast. — Pl. 8, fig. 5. — *Oblongo ellipticus, niger, nitidus, supra pube subtili erectâ sparsim vestitus; fronte haud impressâ; pronoto latitudine fere longiore, antice fortiter sensim attenuato, lateribus dense medioque sparsius distincte puuctato; postice supra basin leviter depresso; elytris oblongis, fasciâ latâ, transversâ, submediâ, rufâ, marginem externam late attingente, sat suturâ anguste discisâ, notatis, subtiliter sat crebre punctatis; corpore subtus nigro, pube tenui flavescente leviter vestito; segmentis ventralibus quatuor primis brunneo rufis; pedibus ferrugineis.* — Long. 0,007; larg. 0,0027.

De Casteln., Rev. de Silberm., III, 179.

Corps oblongo-elliptique, médiocrement convexe, luisant, recouvert supérieurement de petits poils redressés peu serrés. Tête noire, à ponctuation assez forte et serrée. Front sans impression médiane distincte. Antennes ferrugineuses. Pronotum noir, au moins aussi long que large, fortement mais graduellement rétréci en avant, visiblement resserré

tout à fait au sommet, avec ses angles antérieurs arrondis, point distinctement sinué sur les côtés au-dessus des angles postérieurs; marqué d'une ponctuation distincte, dense sur les côtés, peu serrée dans son milieu, ayant postérieurement au-dessus de la base une légère dépression transverse. Ecusson noir. Elytres oblongues, fortement mais graduellement atténuées en arrière, noires, offrant une large bande transverse d'un rouge jaunâtre placée à peu près au milieu, atteignant et recouvrant même le bord externe, très étroitement divisée par une ligne brune sur la suture, présentant une petite impression en dedans de l'épaule; à ponctuation assez fine, assez serrée surtout postérieurement, offrant quelque tendance à se disposer çà et là en séries. Proster-num finement ponctué sur les côtés, à peu près lisse dans son milieu, marqué de points assez forts sur la mentonnière. Dessous du corps noir, finement revêtu de petits poils jaunâtres peu serrés, avec les quatre premiers segments ventraux d'un ferrugineux brunâtre. Pattes ferrugineuses.

Extrêmement voisine de mon *D. grandis*, cette espèce s'en distingue toutefois par sa forme notablement plus allongée, proportionnellement plus étroite et plus elliptique, par son pronotum plus long, la ponctuation de ses élytres un peu plus serrée, et enfin la ponctuation bien visiblement plus fine qui recouvre son métapectus. Je ne parle point des différences légères de coloration qui pourraient être sujettes à des variations.

Quoique la description du *Lissomus signatipennis* de M. de Castelnau soit fort brève, je crois être dans le vrai en y rapportant mon espèce, laquelle provient de Cayenne, de même que celle de l'auteur en question. J'ajouterai que la fine pubescence peu serrée qui recouvre le dessus du corps, quoique persistant toujours au moins en divers points, est sujette à s'enlever en grande partie.

6. DRAPETES RETROFASCIATUS. — Pl. 8, fig. 6. — *Oblongus, niger, nitidus, supra glaber; fronte mediâ obsolete impressâ; pronoto latitudinis vix longitudine, antice sensim leviter attenuato, crebre distincte punctato, postice medio depressione obsolete sparsim subtiliter punctulatâ, notato; elytris oblongo-ovatis postice sat fortiter attenuatis, late pone medium fasciâ latâ communi rufâ, suturâ anguste interruptâ, notatis subtiliter dense punctatis; corpore subtus nigro, abdomine rufo, segmento ultimo lateribus apiceque nigricante; pedibus nigro-piceis; tarsi brunneis.* — Long. 0,0048; larg. 0,0017.

Corps oblong, médiocrement convexe, luisant, glabre supérieurement. Tête noire, à ponctuation assez fine et peu serrée. Front faiblement impressionné dans son milieu. Antennes entièrement noires. Pronotum noir, à peu près aussi long que large, graduellement et légèrement rétréci en avant, un peu resserré au sommet, point distinctement sinué de chaque côté au-dessus des angles postérieurs, marqué d'une ponctuation bien distincte et dense, mais offrant un espace légèrement déprimé, finement et éparsément ponctué au milieu de sa base. Elytres ovales oblongues, s'atténuant graduellement et assez fortement en arrière, noires, offrant chacune sur leur tiers postérieur une grande tache rouge, un peu obliquement coupée en dedans antérieurement, atteignant le bord externe et séparée très étroitement de l'opposée sur la suture de manière à former une large bande commune transverse; offrant une petite impression en dedans de l'épaule, finement mais assez densément ponctuées, marquées d'une strie juxta-suturale extrêmement fine, largement raccourcie en avant et un peu aussi au sommet. Prosternum lisse au milieu, offrant quelques points en avant sur la mentonnière. Dessous du corps noir avec l'abdomen rouge; le dernier segment de ce der-

nier plus ou moins noirâtre sur les côtés et au sommet. Pattes d'un noir de poix; tarses brunâtres.

Le *D. retrofasciatus* doit se ranger après le *D. bipustulatus*, dont le distinguent très facilement sa coloration et sa forme un peu moins étroite.

Je n'ai vu qu'un seul exemplaire de cette espèce provenant du Brésil et faisant partie de la collection de Dejean. Elle était inscrite dans celle-ci sous le nom de *D. abdominalis* (Dej. inéd.) que j'ai dû changer à cause de mon *Drapetes abdominalis*.

7. DRAPETES SANGUINICOLLIS. — Pl. 8, fig. 7. — Oblongus, nitidus, supra fere glaber; fronte haud distincte impressâ; capite pronotoque rufis; hoc latitudinis fere longitudine, antice vix attenuato, sat crebre æqualiter punctato, basi mediâ depressione obsoletâ; antice lineâ quam vage terminatâ, notato; elytris oblongo-ovatis, nigris, crebre subtiliter punctatis; corpore subtus nigro, subtiliter pubescente, capite propectoreque rufis; pedibus nigro piceis cum trochanteribus quatuor anterioribus subferrugineis; tarsis brunneis. — Long. 0,0044; larg. 0,0017.

Corps oblong, peu convexe, luisant, à peu près glabre supérieurement. Tête rouge, à ponctuation bien distincte, mais peu serrée. Front sans impression médiane distincte. Antennes noires, à premier article ferrugineux avec sa partie dorsale brune. Pronotum entièrement rouge, presque aussi long que large, à peine rétréci en avant, légèrement resserré tout à fait au sommet, avec ses angles antérieurs arrondis, point distinctement sinué au-dessus des angles postérieurs, marqué d'une ponctuation bien distincte et serrée, égale, offrant au milieu de sa base une dépression obsoleté des plus vaguement limitées en avant, traversée longitudinalement dans son milieu par une ligne lisse à peine élevée. Ecusson noir. Elytres ovales oblongues, à peine rétrécies postérieurement, très peu convexes, entiè-

rement noires, à ponctuation fine et serrée. Prosternum lisse dans son milieu, marqué de points assez forts sur la mentonnière. Dessous du corps revêtu d'une fine pubescence grisâtre, noir, avec la tête et le propectus rouges. Pattes d'un noir de poix avec les quatre trochanters antérieurs un peu ferrugineux; tarses bruns.

Le *D. sanguinicollis* doit se placer entre les *D. ruficollis* et *bicolor*.

Il se distingue très facilement du premier par sa forme plus allongée, plus parallèle et moins convexe, par son pronotum bien moins rétréci en avant, à dépression postérieure ponctuée, etc.; du second également par sa forme, par ses élytres surtout beaucoup moins courtes et bien plus étroites, et enfin par son corps glabre supérieurement.

Il provient du Mexique.

8. *LISSOMUS USTULATUS*. — Pl. 8, fig. 8. — *Suboblongus, postice fortiter attenuatus, supra glaber; antennis brunneis, articulo secundo ferrugineo; capite pronotoque nigris; hoc parum convexo, latitudine paulo brevior, antice sat fortiter attenuato dein apicem versus subito constricto, postice lateribus fortiter sinuato, depressione ad angulos posticos utrinque notato, distincte parum crebre punctato, elytris rufis basi transversim anguste apiceque sat late nigris, oblongo-ovatis, dorso antice gibbosis, postice declivibus, subtiliter parum crebre punctatis; corpore subtus nigro, metapectore brunneo vel interdum ferruginco; abdomine toto rufo; pedibus nigro brunneis, intus ferrugineis; tarsis brunneo testaceis.* — Long. 0,0085; larg. 0,0035.

Corps sub-oblong, très fortement atténué en arrière, luisant, glabre supérieurement. Tête noire, distinctement ponctuée. Front offrant une impression tout à fait obsolète. Antennes brunes, avec les deuxième et parfois aussi troisième articles ferrugineux. Pronotum noir, faiblement convexe, un peu moins long que large, distinctement ré-

tréci en avant jusqu'aux deux tiers antérieurs, puis brusquement et notablement resserré jusqu'à l'extrémité, très fortement sinué sur les côtés à son tiers postérieur, marqué le long des bords latéraux d'un sillon léger se terminant au-dessus des angles postérieurs par une petite fossette; à ponctuation distincte, médiocrement serrée. Ecusson noir. Elytres rouges, transversalement et étroitement noirâtres à la base, avec une assez grande tache apicale commune, très fortement et assez brusquement rétrécies postérieurement, visiblement gibbeuses sur leur dos en avant, graduellement déclives ensuite, offrant chacune à leur base, en dedans de l'épaule, une impression oblique très courte mais bien marquée, et de plus une légère dépression commune entourant l'écusson; à ponctuation fine et médiocrement serrée; à bord infléchi distinctement ponctué, légèrement sillonné. Prosternum lisse longitudinalement dans son milieu, offrant d'assez forts points sur les côtés et sur la mentonnière. Dessous du corps revêtu d'une fine pubescence jaunâtre très peu serrée et très sujette à s'enlever, d'un noir de poix avec le metapectus teinté de brunâtre ou même ferrugineux, et l'abdomen rouge en entier. Pattes d'un noir brun avec la partie interne des cuisses plus ou moins ferrugineuse. Tarses d'un testacé brunâtre.

Cette espèce, très remarquable par sa forme et sa coloration, doit se placer avant le *L. gagatinus*.

Elle provient de Colombie.

9. *LISSOMUS MASTRUCATUS* Gerst. — Pl. 8, fig. 9. — *Breviter ovatus, niger; antennis ferrugineis, articulo primo nigropiceo; capite thoraceque lanugine albidâ undique dense vestitis; hoc leviter convexo, latitudine multo brevior, antice distincte attenuato apiceque fortius coarctato, sat fortiter crebre undique punctato; elytris breviter ovatis, late fortiterque convexis apice summo subacuminatis, distincte parum crebre*

punctatis, pube subtili erectâ parum dense vestitis, margine basali laterali apicalique latius, lanugine densiore arcum apicalem album formante, tectis; corpore subtus nigro; pedibus brunneis, tarsis testaceis. — Long. 0,008; larg. 0,0045.

Gerstaecker, *Linnaea Entom.*, XIV, p. 151.

Corps brièvement ovalaire, noir en entier, revêtu d'une fine pubescence blanchâtre, éparsée sur tout le disque des élytres. Tête à pubescence longue, serrée, un peu lanugineuse, distinctement ponctuée, à ponctuation serrée. Front offrant une dépression légère. Antennes ferrugineuses, à premier article d'un noir de poix. Pronotum à pubescence assez longue, serrée, notamment sur les côtés, un peu ferrugineuse, légèrement convexe, bien plus large que long, se rétrécissant notablement en avant dans ses deux tiers postérieurs, s'atténuant alors plus fortement jusqu'à l'extrémité, largement mais très faiblement sinué au-dessus des angles postérieurs; point déprimé de chaque côté à la base le long des bords latéraux; présentant une impression distincte à ses angles antérieurs; à ponctuation assez forte, très serrée. Ecusson à ponctuation assez distincte et serrée. élytres courtement ovalaires, largement et fortement convexes, un peu sub-acuminées tout à fait au sommet, revêtues d'une très fine pubescence blanchâtre, hérissée, assez courte et peu serrée, avec des poils plus longs, serrés, et un peu lanugineux sur leur marge basilaire, leur bord latéral et leur extrémité, où ils forment un grand arc blanc commun, offrant chacune en dedans de l'épaule une dépression légère, à ponctuation assez forte, médiocrement serrée, très fine et très serrée le long de la base ainsi qu'au sommet, sans trace de sillon longitudinal le long du bord externe; à bord infléchi distinctement ponctué, à peine sillonné. Prosternum fortement et assez densément ponctué, offrant de chaque côté au sommet une très subtile ligne enfoncée qui

vient contourner la hanche en avant. Dessous du corps densément revêtu d'une pubescence déprimée, blanchâtre, assez serrée. Pattes brunâtres. Tarses testacés.

Cette espèce se fait remarquer entre toutes celles du genre par sa forme courte et sa pubescence.

Elle provient de Ceylan.

Le dessin de cette espèce, que je me disposais à décrire, se trouvant déjà fait lorsque j'ai reçu l'ouvrage de M. Gerstaecker, j'ai cru intéressant de publier cette figure inédite.

J'ai dû la communication de ce *Lissomus* à l'obligeance de M. Janson.

II. TABLEAU DE CONCORDANCE SYNONYMIQUE.

- L. elaterinus* Gerst. (1), 136. — *Lissomus sagittatus* de B.
L. buprestoides Gerst., 137. — » *angustatus* de B.
L. hirticollis de Cast., 139. — Cette espèce, dont j'ai donné la description dans ma Monographie, est restée inconnue à M. Gerstaecker, qui la croit à tort voisine de la précédente.
L. asteriscus Gerst., 139. — M'est resté inconnu.
L. pictulus Gerst., 140. — *Hypochaetes sericeus* de B.
L. bifloccosus de Cast., 141. — *Lissomus bifloccosus* de Cast.
L. Lacordairei Gerst., 143. — » *punctulatus* Dalm.
— M. Gerstaecker rapporte, avec doute toutefois, à cette espèce le *L. Lacordairei* de Cast., dont la description est si insuffisante que j'ai cru devoir la tenir pour nulle. Dans tous les cas, le nom de *L. punctulatus* doit prévaloir comme je l'expliquerai tout à l'heure.

(1) Gerstaecker, *Die Arten der gattung Lissomus in Linnæa Entomologica*, Band, XIV, 1860, p. 129 et suivantes.

- L. Robustus* Gerst., 145. — Cette espèce, qui doit être très voisine de mon *L. gagatinus*, m'est restée inconnue.
- L. punctulatus* Gerst., 146. — *Lissomus foveolatus* Dalm. — M. Gerstaecker a cru devoir rapporter à cette espèce le *L. punctulatus* de Dalman parce qu'il a eu deux exemplaires provenant de la même source que ceux décrits par ce dernier auteur. Les termes de la description de Dalman cités du reste par l'auteur allemand « *thorace punctis minutissimis vagis, parcius adspersus* » ne peuvent absolument se rapporter au *Lissomus* actuel, mais bien à l'espèce nommée à tort par M. Gerstaecker *L. Lacordairei*. Du reste, Dalman a décrit l'espèce dont il s'agit sous le nom de *L. foveolatus* que j'ai adopté.
- L. bicolor* Chevr., 148. — *Lissomus bicolor* Chevr.
- L. episcopalis* Gerst., 150. — Cette espèce m'est restée inconnue.
- L. flavipennis* Guér., 151. — *Lissomus flavipennis* Guér.
- L. mastrucatus* Gerst., 151. — J'ai donné plus haut la description et la figure de ce *Lissomus* qui m'était resté inconnu lors de mon travail monographique.
- L. ardens* Gerst., 153. — Me paraît devoir se rapporter au *Drapetes sanguineus* de ma Monographie.
- L. sanguineus* de Cast., 154. — Cette espèce, restée inconnue à M. Gerstaecker, se trouve décrite dans mon travail.
- L. cerasinus* Gerst., 155. — Appartient au genre *Drapetes* et me paraît voisin de mon *D. brunneus*.
- L. praustus* Gerst., 156. — Cette espèce, qui appartient également au genre *Drapetes*, m'est encore inconnue.
- L. nobilis* Gerst., 157. — *Drapetes variegatus* de B.
- L. dichrous* Gerst., 158. — » *sellatus* de B.
- L. signatipennis* de Cast., 160. — Cette espèce, restée in-

connue à M. Gerstaecker, se trouve décrite par moi plus haut sous le nom de *Drapetes signatipennis*.

L. tunicatus Gerst., 160. — *Drapetes tunicatus* de B.

L. bimaculatus Gerst., 161. — *Drapetes fasciatus* de B. —

Il est loin d'être certain, comme le pense M. Gerstaecker, sans toutefois donner d'explication, que le *Lissomus bimaculatus* de M. de Castelnau se rapporte à cette espèce; dans tous les cas, la description donnée par ce dernier auteur est si mauvaise que je crois toujours la tenir pour nulle.

L. geminatus Say, 162. — *Drapetes geminatus* Say.

L. equestris Fab., 164. — » *equestris* Fab.

L. caucasicus Mén., 165. — Ce *Drapetes* est également resté inconnu à M. Gerstaecker.

L. quadripustulatus Gerst., 165. — *Drapetes quadripustulatus* de B.

L. dimidiatus Gerst., 167. — Appartient au genre *Drapetes* et me paraît des plus voisins de mon *D. abdominalis*.

L. analis Gerst., 168. — *Drapetes tomentosus* de B.

L. chalybeus Gerst., 169. — Cette espèce doit être extrêmement voisine de mon *Drapetes cyaneus*, mais je n'ai osé l'y rapporter.

L. azureus J. Duv., 170. — *Drapetes azureus* J. Duv.

L. cyanipennis J. Duv., 171. — » *bicolor* de Cast.

L. nigripennis J. Duv., 172. — » *nigripennis* J. Duv.

L. flavicollis Gerst., 173. — » *collaris* de B.

L. plagiatus Gerst., 174. — » *præustus* de B.

L. subula Gerst., 176. — Cette espèce, qui m'est restée inconnue, appartient au genre *Drapetes*.



Description d'une nouvelle espèce de Staphylinien d'Europe.

Par M. GAUTIER DES COTTES.

(Séance du 13 Juin 1860.)

OXYPIUS ETRUSCUS Gautier des Cottés.—*O. velutinus?* (iné.)
ex Lombardia, Catal. in IV sectiones divisus, etc., Joseph de Cristofori et Georgii Jan. Milano, 1832, in-8°.

Niger, cæneo nitidus, rufo pubescens; palpis, antennis ad apicem pedibusque rufis. Caput transversum subquadratum, punctatum. Thorax elytris angustior, latitudine vix longior, basi rotundatus; angulis anterioribus rectis, apice rotundatis: posterioribus obtusis; disco crebre punctato; linea media longitudinali, basi subelevata. Scutellum punctatum. Elytris læviter punctatis, granulosis. Thorace vix inferioribus. Abdomen punctulatum; primo, secundo, quinto segmentis aurato villosis, tertio, quarto sextoque nigro pilosis. — Long. 13 à 15 mill.

Noir brillant, légèrement bronzé, recouvert d'une pubescence roussâtre, avec quelques grands poils sur la tête et le prothorax; les palpes, l'extrémité des antennes et les pieds rougeâtres. Tête plus large que le corselet, transverse, criblée de points enfoncés, avec une petite ligne lisse, longitudinale, un peu élevée à la base. Corselet moins large que les élytres, plus long que large, arrondi à sa base; les angles antérieurs droits, arrondis au sommet, les postérieurs obtus; son disque ruguleusement criblé de points, avec une ligne médiane lisse, élevée à sa base. Ecusson ponctué. Elytres granuleuses, ponctuées, plus courtes que le corselet, noires. Abdomen ponctué; les 1^{er}, 2^e et 5^e segments couverts d'une pubescence dorée, très serrée, les 3^e, 4^e et derniers d'une pubescence noire un peu moins forte que celle des précédents, et offrant, dans un certain jour, un reflet irisé. Tarses garnis de poils rougeâtres; ceux des pattes antérieures du ♂ extrêmement dilatés.— *Ex Etruriâ.*

Ce magnifique insecte m'a été envoyé de Florence par M. Ferdinand Piccioli, attaché au Muséum de cette capitale.

ESSAI MONOGRAPHIQUE

SUR LES

GALERUCITES ANISOPODES (LATR.)

OU

DESCRIPTION DES ALTISES D'EUROPE

ET DES BORDS DE LA MER MÉDITERRANÉE.

(Suite. Voyez pages 39 à 144.)

Par M. E. ALLARD.

(Séance du 25 Janvier 1860.)

4^e Groupe. SALTATRICES Illig.

Thorax sulco transverso nullo. Tarsus posticus basalis tibia dimidia brevior, ejus apici insertus. Elytra vage punctata aut lævigata.

Genre PHYLLOTRETA Chev., Dict. d'Orbig.

Corps allongé ou ovale. Tête saillante, avec des antennes filiformes de onze articles et des yeux globuleux. L'épistome est triangulairement échancré en avant et ses bords sont fortement granuleux, le labre et la lèvre sont transversaux et très courts. Le front est saillant entre les antennes et forme entre elles une plaque lisse en losange qui se continue en forme de carène élevée jusqu'au bord de l'épistome. Le vertex est plus ou moins fortement ponctué. Le prothorax est transversal, uni, peu convexe, toujours assez fortement ponctué. Les élytres sont ovales, à ponctuation

confuse et assez serrée. Les cuisses postérieures sont renflées. Il y a une petite épine à l'extrémité des tibias postérieurs, au bout desquels sont insérés les tarses. Ces derniers sont plus petits que la moitié des tibias. Chez les mâles, le quatrième article des antennes est souvent dilaté ainsi que le cinquième.

I. Elytres unicolores, noir bleu ou vertes.

A. Antennes à base rouge.

† Corselet presque carré.

- a. Insecte bronzé à vertex finement ponctué. *Nodicornis* Marsh.
 b. Insecte bronzé à vertex fortement ponctué. *Corrugata* Reiche.
 c. Insecte bleu *Rufitarsis* mibi.

†† Corselet transversal, court.

- a. Elytres à ponctuation confuse. Vertex ponctué. *Punctulata* Marsh.
 b. Elytres à ponctuation confuse. Vertex finement granuleux. . . *Diademata* Foud.
 c. Elytres à ponctuation en ligne sur le disque. Noirs. *Atra* Gyll.
 d. Elytres à ponctuation en ligne sur le disque. Verdâtres. . . . *Pæciloceras* Comolli.

B. Antennes unicolores, noires.

- a. Elytres à ponctuation assez forte. *Melæna* Illig.
 b. Elytres à ponctuation fine, bleues ou vertes. *Nigripes* Panz.
 c. Elytres à ponctuation fine, cuivreuses et obtuses. *Procera* Redt.

II. Elytres testacées avec la suture et le bord étroitement noirs. *Armoracia* E. H.

III. Elytres noires avec des dessins d'un jaune clair.

† Elytres à bande jaune presque droite à son bord intérieur.

- a. Corselet vert, tibias testacés . . *Nemorum* Lin.

- b. Corselet vert, genoux testacés. . *Vittula* Redt.
 c. Corselet noir, pattes antérieures
 testacées *Bimaculata* mihi.
 d. Corselet noir, genoux testacés. . *Parallela* Boield.
 e. Corselet noir, base des tibias
 testacée. *Flexuosa* Panz.
 †† Elytres à bande jaune sinueuse à
 son bord antérieur.
 a. Corselet noir, base des tibias
 testacée *Sinuata* Redt.
 b. Corselet noir, pattes antérieures
 testacées *Excisa*.
 c. Corselet vert, tibias testacés. . *Variipennis* Boield.
 ††† Elytres à quatre taches jaunes.
 a. Pattes noires. *Tetrastigma* Comolli.
 b. Pattes antérieures testacées. . . *Brassicæ* Fab.

87. *Phyllotreta* NODICORNIS.

Oblonga, depressa, punctata, fusco-ænea, prothorace subquadrato, elytris apice obtusis, pedibus nigris, mari antennarum articulo quarto dilatato maximo. — Long. 2 1/4 mill.; lat. 1 mill.

Chrys. nodicornis Marsh., Ent. Brit., 1, 204, 86, 1802. — *Antennata* Illig., VI, 153. — Ent. Heft., 2, 67, 40. — Oliv., VI, 714.

Oblongue, d'un noir verdâtre ou d'un brun-bronzé. Tête presque triangulaire, ayant le vertex très finement ponctué, presque lisse. Yeux arrondis, saillants, noirs. Les antennes un peu moins longues que le corps ont la moitié du premier et du quatrième article, le deuxième et le troisième testacés, les autres noirs; dans les mâles, le quatrième article est très fortement dilaté, le cinquième l'est aussi, mais moins. Corselet transverse, à peine plus large dans son milieu que la tête, un quart moins long que large, très faible-

ment arrondi en arrière; ses côtés peu arrondis; ses angles obtus; son disque criblé de points enfoncés. *Ecusson* très petit, transverse, arrondi au sommet, à peine pointillé. *Elytres* de moitié plus larges que le corselet à leur base et de près de quatre fois sa longueur, presque parallèles, séparément arrondies à l'extrémité, criblées d'assez forts points enfoncés. Le dessous est noir, très ponctué, les pattes sont noires, quelquefois les genoux et les tarses sont un peu bruns.

Cette espèce est très commune sur le *Reseda lutea* en juillet. — Toute la France.

88. *Phyllotreta* CORRUGATA.

Oblonga, magis depressa, punctulata fusco-cenea, thorace lateribus parum rotundato, elytris apice obtusis, antennarum articulis sex omnibusque tibiis, tarsisque ferrugineis. — Long. 2 mill.; larg. 3/4 mill.

Ph. corrugata Reiche et S., Ann. de la Soc. Entomol. de France, 1858, p. 46.

Très voisine de la *nodicornis*, dont elle a la couleur et la forme; cependant elle est un peu plus aplatie. Le *vertex* est beaucoup plus ponctué, coriace; le *corselet* est un peu plus arrondi sur les côtés et aux angles postérieurs, et il est surtout beaucoup moins fortement ponctué. Enfin les antennes ont au moins leur six premiers articles ferrugineux, et ce n'est qu'à partir du septième qu'elles commencent à s'obscurcir. En outre, leur deuxième article est court, un peu globuleux, leur troisième est presque deux fois plus long que le deuxième, les quatrième, cinquième et sixième sont encore plus longs et à peu près égaux. Le *dessous* est d'un noir bronzé, ponctué, avec quelques poils gris. Les *tibias* et *tarses* des six pattes sont ferrugineux. Les *fémurs* sont noirs, bronzés, ponctué et pubescents comme l'abdomen. — Syrie, Algérie.

89. *Phyllotreta* RUFITARSIS.

Elongata, depressa, punctata, atro-cærulea, thorace subquadrato, elytris apice obtusis. Antennarum tribus primis articulis, basique tiliarum et omnibus tarsis ferrugineis. — Long. 2 1/4 mill. ; lat. 1 mill.

Ph. rufitarsis Allard, Ann. de la Soc. Ent. de Fr. 1859; Bull., p. c.

Cette espèce est très voisine de la *nodicornis*, mais la ponctuation sur le corselet et les élytres est moins profonde et moins serrée. Le *vertex* est plus uni et sans points, la couleur est d'un bleu foncé sur tout le corps et d'un brun ferrugineux aux trois premiers articles des antennes, à la base des tibias et aux tarses; le *corselet* est presque carré, les *élytres* étroites, un peu elliptiques sur les côtés, s'arrondissent isolément et ne couvrent pas entièrement l'abdomen. Le premier article des antennes est grand et rembruni à la base. Le deuxième et le troisième sont ferrugineux et à peu près égaux. Les suivants sont un peu plus grands et noirs. Les *antennes* sont semblables dans les deux sexes. *Dessous* noir, ponctué et pubescent. — Algérie.

90. *Phyllotreta* PUNCTULATA.

Elongata, elliptica, depressiuscula, punctata, fusco-ænea, thorace transverso, antice parum angustato, parum convexo; elytris apice obtusis; antennarum basi ferruginea. — Long. 1 1/2 à 1 3/4 mill. ; lat. 1 mill.

Altica punctulata Marsh., n° 73. — Steph. Man., 2279. — Foud., Alt., 255. — *Ph. ærea* Allard, Ann. de la Soc. Ent. de Fr. 1859; Bull., p. c.

C'est la plus petite du genre; sa forme est elliptique; elle est ou noire ou de la même couleur que l'*antennata*, dont elle se rapproche par son corps assez plat et ses élytres tron-

quées à l'extrémité. La tête et le corselet sont criblés de petits points enfoncés confusément.

Les *antennes* sont simples, noires, à base rouge, le premier article brouzé en partie, le deuxième et le troisième ferrugineux. *Tête* petite avec une petite fossette entre les yeux, et immédiatement au-dessous, entre la base des deux antennes qui sont très rapprochées, une petite côte élevée. Le *corselet* est transverse, plus étroit au sommet qu'à la base, un peu arrondi sur les côtés. Les *élytres* sont peu convexes, fortement rebordées, elles s'élargissent un peu après les épaules qui sont très peu saillantes et vont en s'atténuant jusqu'à leur extrémité où elles sont très obtusément arrondies. Elles sont couvertes de points confus très fins et très serrés. L'*abdomen* dépasse presque toujours les élytres; il est noir ainsi que tout le dessous de l'insecte et les pattes. La base des tibia postérieurs et les tarses sont un peu ferrugineux. — Paris, Brest.

91. *Phyllotreta* DIADEMATA.

Oblongo-ovata, subdepressa, aterrima. Elytra confusè seriaticim ve punctata; vertice tenuissimè granulato impunctato; à fronte linea punctata semicirculari separato. Antennarum articulis tribus basis ferrugineis. Pedibus nigris; tibiis tarsisque plus minusve infuscatis. — Foud., Alt., 257. — Long. 1 3/4 mill.; larg. 1 mill.

Très noire, comme *Ph. atra*, mais un peu plus petite et plus ovale, presque aussi fortement ponctuée, mais les points confus et non en ligne sur les élytres. La tête porte entre les antennes deux petites plaques lisses séparées par une fossette, au-dessus desquelles se présentent des points assez forts, inégaux, disposés un peu en ligne arquée; au-dessus de ces points, le reste du front et le vertex sont très finement granulés. Les *antennes* sont semblables dans les deux sexes, leur premier article a sa base rembrunie, les

deuxième, troisième et quatrième sont testacés, les autres noirs. Le *corselet* deux fois aussi large que long, un peu sinueux et rebordé en arrière, arrondi et rebordé sur les côtés, est couvert de points très serrés. *Ecusson* très finement granulé. Les *élytres* plus larges que le corselet à leur base et presque deux fois aussi larges dans leur milieu, sont assez planes, criblées de points serrés et s'arrondissent ensemble. Les segments intermédiaires de l'abdomen sont moins longs que ceux de *Ph. atra*. Les *pattes* sont noires, leurs articulations testacées, les tarses bruns. — Paris, Bordeaux.

92. *Phyllotreta* ATRA.

Oblongo-ovata, subdepressa, aterrima, subnitida; elytris apice obtusè rotundatis, seriatim evidentius punctatis; caput profundè punctatum. Antennis basi ferrugineis. — Long. 1 3/4 à 2 mill.; lat. 1 mill.

Gall. atra Payk., Faun. S., II, 100. — *H. atra*, E. H. II, 63. — Gyll. III, 599. — Oliv., VI, 723.

Var. *obscure ænea*. *Halt. obscurella* Illig., V, 723.

D'un noir foncé brillant, l'épistome est fortement caréné, les plaques du front sont indistinctes, non lisses, séparées quelquefois par un petit trait; le front et le vertex sont couverts de gros points. Les *antennes* ont les quatre premiers articles ferrugineux, la base du premier et l'extrémité du quatrième sont rembrunies. Le *corselet* deux fois aussi large que long, un peu arrondi par derrière, plus fortement sur les côtés et aux angles postérieurs, criblé de points forts et serrés. *Ecusson* rugueux. Les *élytres* cinq fois aussi longues que le corselet et plus larges à leur base, s'élargissent un peu jusqu'au milieu et s'arrondissent séparément vers l'extrémité. Elles sont couvertes de points forts et disposés en séries longitudinales. *Dessous* noir, finement pointillé. *Pattes* noires, les articulations et les tarses un peu roussâtres.

Très commune dans les jardins, sur les choux, les radis, etc.

93. *Phyllotreta* POECILO CERAS.

Oblongo-ovata, subdepressa, nigro-virescens vel nigro-cærulea. Elytris apicè obtusè rotundatis, in medio distinctius lineato-punctatis. Caput profundè punctatum. Antennarum articulis quatuor primis testaceis, cæteris fuscis. Pedes nigro-fusci, tarsis pallidioribus. Antennæ in utroque sexu simillimæ. — Long. 1 3/4 mill. ; larg. 1 mill.

H. pœciloceras Kunze. — *Comolli de Coleopteris novis*, etc. 1837, p. 48. — *Ph. colorea* Foud., Alt., 258.

Cet insecte est identiquement conformé comme *Ph. atra*. Il n'en diffère que par la base des antennes généralement d'un testacé plus clair, par les angles postérieurs du corselet un peu plus droits, par la couleur du dessus qui a toujours des reflets bleus ou verts, enfin par la disposition des points des élytres qui forment des lignes en séries longitudinales plus régulières.

Sur le *Cochlearia armoracia*, d'après Comolli, en avril; et sur la *Sisymbrium murale*, d'après Foudras.

94. *Phyllotreta* MELÆNA.

Oblonga, subdepressa atra vel cyaneo-nigra; elytris obtusè rotundatis, confusè punctatis; antennis pedibusque nigris. — Long. 1 3/4 mill. ; larg. 1 mill.

♂. *Antennarum articuli, 3, 4, 5, convexi dilatati.*

H. melæna Illig., VI, 154. — *H. dispar* Newman, in Th. Zoologist, vol. IV, 517. — *H. consobrina* Curtis, XIV, f. 630. — Steph. Man., 2269.

Noire, quelquefois bleuâtre, excepté les tarsi qui sont brunâtres. Tête ayant antérieurement une carène un peu arquée et deux plaques lisses très petites entre les antennes

séparées par un trait fin. Le front et le vertex sont couverts de gros points qui leur donnent une apparence coriacée. Le *corselet* transverse, coupé carrément et faiblement arrondi et non rebordé par derrière, arrondi et rebordé sur les côtés, criblé de points plus forts que ceux de la tête. *Ecusson* arrondi, presque lisse. Les *élytres* sont longues, un peu arquées sur les côtés, déprimées et obtusément arrondies à l'extrémité, comme dans les espèces précédentes. Elles sont criblées de points serrés, confus, plus fins que ceux du corselet. La bordure latérale est accompagnée d'une ligne de points qui s'atténue vers l'extrémité.

Commune dans toute la France sur les Crucifères.

95. *Phyllotreta* NIGRIPES.

Oblongo-ovata, subdepressa, viridi-ænea, nitida, confertissimè, subtilissimè punctulata; prothorace anticè angustiori; elytris obtusis; antennis in utroque sexu simillimis, cum pedibus nigris. — Long. 1 3/4 mill.; larg. 1 mill.

Alt. nigripes Panz., Fn., 21, 5, 1795. — *H. Lepidii* E. H., 2, 64, 39. — Illig., VI, 154. — Gyll., III, 527. — Duft., III, 529. — Steph., 297, 7.

Var. *Tota cærulea vel cæruleo virescens.* — *H. Lens* Thumb., Act. Ups., 4, 13, 22.

D'un vert bronzé brillant, quelquefois bleue. *Tête* ayant en avant une carène obtuse, déprimée au sommet, front et vertex finement ridés avec quelques points épars. Le *corselet* est transverse, un peu arrondi par derrière et sur les côtés, la partie antérieure de ces derniers est un peu recourbée en dessous, ils sont rebordés; le disque est couvert de points très fins et très serrés. *Ecusson* arrondi, très finement granulé. Les *élytres* sont allongées, faiblement arquées sur les côtés, sub-déprimées, moins obtusément arrondies que dans *Ph. atra*, et couvertes d'une ponctuation plus fine

et plus serrée que dans toutes les espèces précédentes. Les pattes sont noires, les cuisses postérieures un peu bronzées, les tibias et les tarsi tirent un peu sur le brun.

Cette espèce est partout très commune sur les Crucifères.

96. *Phyllotreta* PROCERA.

Elongato-ovata depressa, subviridescenti nigro-ænea et creberrime punctulata, antennis pedibusque fere nigris, prothorace antice angustato, elytris apice truncatis subdehiscen-tibus. — Long. 2 mill. ; larg. 1 mill.

Halt. procera Redt., Faun. Aust., 532, 1849. — *Halt. sub-tilis* Wollast., Ins. Mader., 441.

Dessus d'un brun cuivreux, luisant, à ponctuation serrée et distincte. Sur le front, entre les yeux, une saillie assez large, luisante et unie, qui est rétrécie en avant et a ses bords presque droits. Le front et le vertex sont finement granulés et présentent quelques points de chaque côté au-dessus des yeux. *Corselet* à peine deux fois aussi large que long, plus étroit que dans les *Ph. nigripes* et *antennata*, tronqué en avant et en arrière, arrondi sur les côtés, dont la partie antérieure est un peu recourbée en dessous, couvert d'une granulation très fine, entremêlée de points très fins et très serrés. *Elytres* deux fois plus longues que larges, à peine plus larges que le corselet ; elles sont séparément arrondies à leur extrémité et ne couvrent pas entièrement l'abdomen. Elles sont presque planes et ponctuées comme le corselet. Les *cuisses* sont noir bronzé, les tibias plus foncés, les tarsi bruns. Les *antennes* sont noires ; dans le ♂, le cinquième article est faiblement dilaté.

On le trouve sur le *Reseda* dans le midi de la France.

97. *Phyllotreta* ARMORACIÆ.

Oblongó-ovata, nigra, punctata, elytris flavis, margine

omni nigra, antennarum basi, tibiis tarsisque pallide testaceis. — Long. 3 mill. ; larg. 2 mill.

H. armoracæ Ent. H., 2, 75, 44. — Illig. Mag., VI, 150, 93. — Gyll., IV, 654. — Duft., III, 254.

Ressemble à la *nemorum*, mais est plus grande, plus convexe, plus finement ponctuée. *Tête* noire, brillante; carène courte, élargie au sommet; front et vertex couverts d'une ponctuation assez fine et inégale; bouche noire, pubescente. Les trois premiers articles des *antennes* testacés, les autres noirs; le quatrième article du ♂ un peu plus épais. *Prothorax* court, transversal, coupé droit en avant et en arrière, arrondi sur les côtés qui sont rebordés et un peu retournés en dessous en avant, tout noir, finement pointillé. *Ecusson* triangulaire, noir, lisse. *Elytres* arrondies à l'extrémité, d'un jaune pâle, criblées de points fins, étroitement noires sur les côtés, plus largement à la suture. Noir en dessous, pointillé. Tous les fémurs noirs, les genoux des pattes antérieures, ainsi que tous les tibias et tarses pâles testacés.

En Allemagne (Dr Nebel), à Strasbourg (Dr Puton). — Sur le *Cochlearia armoracæ*.

98. *Phyllotreta NEMORUM.*

Oblongo-ovata, subdepressa, nigra, crebre punctata, elytris vitta longitudinali integra sulphurea, antennarum basi, tibiis tarsisque testaceis. — Long. 2 à 2 1/2 mill. ; larg. 1 mill.

Chrys. nemorum Linné, S., 2, 595, 12. — Panz., Fn, 21, 19. — Payk., Fn., 2, 98, 16. — Fab., El., I, 467, 89. — Ent. H., 2, 70, 41. — Illig., 149, 91. — Oliv., VI, 716. — Gyll., III, 530.

Tête noire, longitudinalement carénée en avant, ayant deux plaques lisses entre les yeux séparées par une fossette, front couvert d'assez gros points; vertex rugueux. *Antennes*

plus longues que la moitié du corps, leur premier article grand, obconique, noir de poix, pâle à l'extrémité; le deuxième et le troisième obconiques, tout pâles; les autres noirs, s'épaississant graduellement dans les ♀, et dans les ♂, le quatrième, le cinquième, plus forts et plus grands surtout que le sixième, qui est petit; les autres s'épaissent comme dans la femelle. Prothorax beaucoup plus court que large, presque tronqué à la base et au sommet, arrondi, distinctement rebordé sur les côtés, convexe en dessus, noir, le plus souvent à reflet verdâtre, ponctué plus serré et plus profondément que la tête. *Ecusson* arrondi, noir verdâtre, lisse. *Elytres* beaucoup plus larges que la base du prothorax, noires verdâtres, couvertes de points serrés, profonds et disposés en lignes longitudinales, le calus huméral élevé; au milieu de chaque élytre une large bande sulfureuse ou d'un jaune pâle, entière, presque droite à son côté antérieur, un peu arquée dans son milieu extérieurement, se contournant en dedans à l'extrémité et n'atteignant pas l'extrémité de l'élytre. *Dessous* noir, très finement pointillé. *Pattes* médiocres, fémurs noirs, genoux antérieurs avec les tibias et tous les tarses testacés.

Commune sur les Crucifères.

99. *Phyllotreta* VITTULA.

Oblongo-ovata, subdepressa, nigra, crebre punctata, prothorace viridi, elytris vitta longitudinali integrâ sulphureâ, antennarum basi genibusque testaccis. — Long. 1 2/3 mill.; larg. 1 mill.

H. vittula Redt., Fn. Austr., 532. — Foud., Altis., 237.

Noir, avec un reflet verdâtre fortement accentué. *Tête* à carène antérieure très courte, ayant le front et le vertex fortement ponctués, et une petite fossette entre les antennes. *Antennes* semblables dans les deux sexes, noires, à base ferrugineuse. *Corselet* coupé droit en avant, un peu arrondi

et rebordé en arrière, fortement arrondi et rebordé sur les côtés, couvert de gros points confus. *Ecusson* petit, presque lisse. *Elytres* plus larges que le corselet, souvent presque droites sur les côtés, arrondies un peu obliquement à l'extrémité, couvertes de points très forts et disposés en ligne à la base, plus faibles et confus vers l'extrémité. Elles sont noires, ornées d'une bande d'un jaune pâle très droite à son bord antérieur, très faiblement sinueuse extérieurement, échancrée par le noir du calus huméral, un peu inclinée vers la suture à l'extrémité, qu'elle n'atteint pas. Les *pattes* sont noires excepté l'extrémité des cuisses antérieures, les articulations des postérieures, le dessous de tous les tibias et les tarses qui sont ferrugineux.

Elle vit, d'après M. Foudras, sur le *Nasturtium amphibium*, dans toute l'Europe. Elle se distingue facilement de la *nemorum* par sa taille plus petite, sa forme plus étroite et plus déprimée.

100. *Phyllotreta BIMACULATA*.

P. excisa simillima sed minor, oblongo ovata, subdepressa, crebre punctulata, nigra; elytris antennarumque basi flavescens; vitta nigra parallela communis suturam occupat nec apicem attingit, maculaque nigra, rotunda, in medio flavo exteriori elytra est; pedibus flavis, femoribus posticis tantum ad apicem obscurantibus. — Long. 2 3/4 à 2 mill.; larg. 3/4 à 1 mill.

Ph. bimaculata All., Ann. de la Soc. Ent., 1859; Bull., p. c. — *Ph. biguttata* Foud., Alt., p. 251, 1860.

Cette espèce au premier aspect ressemble à une petite *P. excisa*, mais elle en diffère par sa forme un peu plus parallèle et moins convexe, par sa ponctuation un peu moins forte, par sa bande noire commune sur le milieu des élytres, qui est de même largeur dans toute sa longueur, et se termine en s'arrondissant avant l'extrémité des élytres; par tout le reste de l'élytre qui est d'un jaune clair et est mar-

qué d'une tache noire ronde dans son milieu, bien teintée, enfin par ses pattes entièrement jaunes, sauf l'extrémité des fémurs postérieurs qui s'obscurcit. La tête et le corselet ainsi que le dessous sont noirs.

Cette espèce a été trouvée à Mont-de-Marsan par M. Perris; en Algérie, par M. Poupillier; en Sicile, collection Reiche.

101. *Phyllotreta* PARALLELA.

Oblongo-ovata, depressa, densissimè punctata, nitida, nigra, glabra, vittis duabus albidis longitudinalibus in elytris. Antenna basi genuaque testaceæ. Elytra oblonga, apice latè conjunctim rotundata. — Long. 2 à 2 1/2 mill.; larg. 1 à 1 1/4 mill.

Halt. parallela Boield., Ann. de la Soc. Ent., 1859, p. 476.
— *Ph. humeralis* Foud., Alt., 235, 1860.

Ovale-oblongue, déprimée. Tête et bouche noires; front et vertex fortement ponctués. Antennes avec les quatre premiers articles testacés, le quatrième un peu dilaté dans le ♂. Corselet transverse, une fois plus large que long, sommet coupé droit, base légèrement bisinuée, côtés très arrondis et rebordés, angles postérieurs très obtus, couvert de points petits et profonds. Ecusson noir, finement rugueux. Elytres plus larges que le corselet, ovales, à ponctuation très serrée; confuse et plus fine que le corselet, ayant deux bandes longitudinales larges et blanchâtres commençant à la base, échancrées à l'épaule, atténuées et recourbées en dedans à l'extrémité, ne touchant ni les bords latéraux, ni le sommet, ni la suture. Pattes noires, genoux et tarsi ferrugineux.

Cette espèce se distingue de la *nemorum* par sa ponctuation plus fine, non disposée en lignes longitudinales, par sa forme plus déprimée, ses bandes plus blanches et plus larges.

M. Jacq. Duval a trouvé cette espèce à Montpellier, M. Pellet à Béziers, M. Leprieur à Bône.

102. *Phyllotreta FLEXUOSA.*

Oblongo-ovata, subdepressa, nigra, crebrè punctata, elytris vitta longitudinali sinuata, luteo-testacea, antennarum basi basique tibiaram piceo-testaceis. — Long. 2 mill. ; larg. 1 mill.

Altica flexuosa Panz., Fn, 25, 12, 1796. — Foud., Alt., 338. — Ent., H., II, 70, 42.

D'un noir brillant en dessous et en dessus, à l'exception des trois premiers articles des antennes, des articulations et de la base des tibias antérieurs, de la moitié des tibias postérieurs, de tous les tarses et enfin de la bande des élytres qui sont testacés. Tête ayant le front couvert de gros points et le vertex lisse. Antennes ayant les articles quatrième et cinquième du ♂ un peu coniques et un peu plus épais que ceux de la ♀. Corsetlet comme dans *Ph. nemorum*, mais noir et un peu plus fortement ponctué. Elytres de même, mais les points plus forts, plus serrés et en ligne dans le milieu de l'élytre seulement; en outre la bande jaune est plus étroite, un peu courbée vers la suture à la base et à l'extrémité, et descend moins bas.

Commune à Paris sur le *Brassica chinensis*. — Europe.

103. *Phyllotreta SINUATA.*

Oblongo-ovata, nigra, crebrè punctata et in elytris serialim; elytrorum vitta longitudinali lutea, intus curvula, in medio exteriori profundè sinuata; antennarum basi basique tibiaram piceo-testaceis. — Long. 2 mill. ; larg. 1 mill.

H. sinuata Redt., Fn. Aust., 532. — Foud., Alt., 244.

Semblable à la précédente pour la taille et la couleur des membres et du corps, mais de forme un peu plus ovale,

plus régulièrement ponctuée en ligne sur les élytres, et ayant la bande de ces dernières autrement disposée. *Tête* noire avec une fossette oblongue sur le front qui est fortement ponctué, vertex lisse. *Antennes* ayant les trois premiers articles testacés, le premier est quelquefois rembruni en dessus; les articles quatre et cinq du ♂ ont la même longueur que ceux de la ♀, mais ils sont très dilatés. Le *corselet* est semblable à celui de la *sinuata*. Les *élytres* sont plus ovales et un peu plus convexes que celles de cette espèce; leur ponctuation aussi forte est plus généralement en ligne, surtout vers la base; la bande jaunâtre de chaque élytre a son côté extérieur très échancré au milieu par le noir du bord latéral, et son côté intérieur très rapproché de la suture en avant et en arrière, forme sur le disque des élytres une longue tache noire carrée.

M. Lethierry a pris cette espèce à Lille.

104. *Phyllotreta* EXCISA.

Ovata subdepressa, nigra, confusè punctulata; elytrorum vitta longitudinali lata, sulphurea, in medio exteriori profundè breviterque sinuata; pedibus anterioribus tibiis posticis et antennarum basi testaceis. — Long, 2 à 2 1/2 mill.; larg. 1 à 1 1/4 mill.

Halt. excisa Redt., Fn., 532. — Foud., Alt., 242.

Un peu plus fort, plus ovale et plus convexe que la précédente. *Tête* et *corselet* comme dans la *sinuata*, mais ce dernier beaucoup plus finement ponctué. *Antennes* ayant les trois premiers articles jaunes, les autres noirs; dans le ♂, le cinquième est deux fois aussi large que le deuxième. *Elytres* larges, convexes, ovales, ornées d'une large bande jaune qui ne laisse qu'une longue tache noire elliptique commune sur la suture, et dont le côté extérieur très échancré au milieu s'élargit au-dessus du calus huméral et touche pres-

que au bord latéral. Les *pattes* antérieures, les tibias et tarses postérieurs d'un jaune testacé.

Elle vit, d'après M. Foudras, sur le *Sisymbrium amphibi-um*; je l'ai moi-même prise sur le *Cochlearia armoraciæ*. — Toute l'Europe.

105. *Phyllotreta* VARIIPENNIS.

Oblongo-ovata, valdè depressa, densè punctulata, nitida, nigra, glabra, vittis duabus albidis longitudinalibus in elytris. Antennæ basi testaceæ. Elytra apice separatim rotundata, pedes testacei, femoribus posticis infuscatis. — Long. 1 1/2 à 1 3/4 mill.; larg. 3/4 mill.

Halt. variipennis Boield., Ann. de la Soc. Ent., 1859, p. 477. — *H. interrupta* Guér., Inéd. — *Ph. varians* Foud., Alt., 248.

Ovale-oblongue, très déprimée, densément ponctuée, noire brillante, avec un reflet verdâtre sur le corselet, glabre. *Antennes* à base testacée; le cinquième article chez le ♂ est renflé. *Corselet* aussi long que large, coupé carrément en avant, à côtés rebordés et arrondis, à angles postérieurs obtus. *Écusson* arrondi à l'extrémité. *Elytres* plus larges que le corselet, ovales, arrondies séparément au sommet, rebordés, ayant chacune une bande longitudinale blanchâtre, échancrée à l'épaule et au milieu de leur côté extérieur, à peine recourbée à l'extrémité et ne touchant ni les bords latéraux, ni le sommet, ni la suture. Quelquefois les deux bandes sont séparées en deux taches. Les *pattes* sont testacées, excepté la base des cuisses antérieures et celles postérieures qui sont noirâtres.

France méridionale, Montpellier, Hyères, Aix. — Nice, sur les *Sisymbrium murale* et *tenuifolium*.

106. *Phyllotreta* TETRASTIGMA.

Subovata, nigra, nitida; thorace lævi punctulato; elytris punctatissimis flavo-bimaculatis; pedibus nigris, aliquando geniculis testaceis. Antennæ in utroque sexu simillimæ. — Long. 2 à 2 1/2 mill. ; larg. 1 1/4 à 1 3/4 mill.

Alt. tetrastigma Comolli, *De Coleopt. novis, etc.*, 1837, p. 47. — Foud., *Alt.*, 246.

Par sa forme ovale et convexe et ses taches, elle a de l'analogie avec *Ph. brassicæ*, mais elle est deux fois longue et deux fois grosse comme elle. La tête fortement carénée en avant, a entre les antennes deux plaques lisses séparées par un trait creux, et au-dessus, sur le front, des points assez forts; elle est noire ainsi que la bouche et tout le dessous. Les deux ou trois premiers articles des antennes sont ferrugineux, les autres noirs. Le corselet transverse, très arrondi et finement rebordé sur le côté, a des points écartés plus fins sur le devant, plus forts en arrière. *Ecusson* noir. Les *élytres*, plus larges que le corselet à la base, ont leurs côtés elliptiques, leur surface très convexe et couverte de points irréguliers plus gros que ceux du corselet, qui sont peu serrés, quelquefois en ligne, et dont les intervalles sont lisses. Elles sont noires et ornées de quatre taches comme la *Ph. brassicæ*; quelquefois les taches antérieures sont réunies aux postérieures par une bande testacée plus ou moins large. Tantôt les pattes sont noires; tantôt les articulations et la base des tibias sont ferrugineux, les tarses sont bruns.

Strasbourg, M. Puton. — Angleterre, Saxe.

107. *Phyllotreta* BRASSICÆ.

Brevior, ovata, convexa, saturate nigra, crebre, subtiliter

punctulata, *elytra singula lineolis duabus, antennarumque basi flavo-testaceis.* — Long. 1 1/4 à 1 1/2 mill.

C. brassicæ Fab., S. E., I, 468, 90. — Illig., 149, 92. — Redt., 532. — *H. 4-pustulata* Gyll., III, 533, 11. — Ent. H., 2, 73, 43. — Duft., Fn., III, 263. — *Chrys. exclamationis* Thunb., Act. Ups., 4, 14, 23.

Var. *B. clytrorum lineolis dilatatis, stria tenui flavescente convexis.*

Elle ressemble à la précédente, mais elle est deux fois plus petite, surtout plus courte et plus convexe. *Tête* noire, très finement pointillée, front légèrement caréné entre les antennes; yeux saillants. *Antennes* épaisses, le premier article grand, obconique, testacé; le deuxième et le troisième obconiques, petits, testacés aussi; le quatrième un peu plus grand, couleur de poix; le cinquième, dans le ♂, grand, allongé, obconique, noir, épaissi à son extrémité; le sixième petit, court, noduleux, noir; les suivants noirs aussi et s'épaississant graduellement; le dernier ovale, obtus. *Thorax* beaucoup plus court que large au milieu, arrondi en se dilatant sur les côtés, rebordé, très convexe en dessus, tout noir, très dru pointillé. *Elytres* beaucoup plus larges que la base du corselet, très convexes en dessus, noires, très dru et plus profondément ponctuées que le thorax; sur chacune deux taches longitudinales, jaunes, testacées, l'une près de l'autre, la première au milieu de la base, la deuxième près de l'extrémité, en forme de coin, subarquée. *Dessous* noir, très dru pointillé. *Pattes* médiocres, fémurs noir de poix, tibias et tarsi d'un roux brunâtre.

Sur le chou cultivé, en France.

Genre APHTONA Chev. Dict. d'Orbigny.

Corps ovale ou allongé. Tête brillante avec des antennes filiformes de onze articles et des yeux globuleux. L'épis-

tôte est échancré en avant et ses bords sont lisses; le labre et la lèvre sont transversaux, mais plus longs que dans les *Phyllotreta*. Le front est orné au-dessus de l'insertion des antennes de deux petits tubercules, placés l'un près de l'autre, lisses et bien marqués; de leur milieu part une carène élevée qui va jusqu'au bord de l'épistôme. Le vertex est lisse ou presque insensiblement ponctué. Le prothorax est transversal, assez convexe, assez obsolètement ponctué. Les élytres sont ovales, à ponctuation confuse et assez éparse, quelquefois lisses. Les cuisses postérieures sont renflées; les tibias postérieurs sont terminés par une petite épine; les tarses sont insérés à leur extrémité. Ces derniers sont plus petits que la moitié des tibias.

I. Elytres testacées à suture concolore.

Insectes de grande taille, testacés en dessus, abdomen noir.	<i>Nigriventris</i> Motsch.
Insectes de petite taille, testacés en dessus, abdomen noir	<i>Abdominalis</i> Foud.
Insectes de petite taille, testacés en dessus, tête et abdomen noirs.	<i>Pallida</i> Bach.
Insectes de grande taille, testacés en dessus, brunâtres en dessous.	<i>Cyparissia</i> E. H.
Insectes de petite taille, testacés en dessus, brunâtres en dessous.	<i>Flaviceps</i> Allard.
Insectes de grande taille, testacés en dessus et en dessous.	<i>Lævigata</i> Illig.
Insectes de petite taille, testacés en dessus et en dessous.	<i>Variolosa</i> Foud.

II. Elytres testacées à suture noire.

Tête testacée	<i>Lutescens</i> Gyll.
Tête noire	<i>Nigriceps</i> Redt.

III. Elytres noires, vertes ou bleues,
à épaules saillantes.

A. Quatre pattes antérieures entièrement
testacées.

- Elytres bleues fortement ponctuées. *Semicyanea* All.
Elytres bleu verdâtre, faiblement ponc-
tuées. *Cœrulea* Payk.
Elytres bleu foncé, faiblement ponctuées. *Atrocœrulea* Steph.
Elytres vertes. *Hilaris* Kirby, Steph.

B. Quatre pattes antérieures brunes, au
moins dans le milieu.

- Elytres bleu foncé. *Sublœvis* Boh.
Elytres noires à reflet bleu ou violet. . . . *Euphorbiæ* Fab.

C. Toutes les pattes d'un ferrugineux
obscur.

- Elytres assez fortement ponctuées, bleues. *Poupillieri* All.
Elytres assez fortement ponctuées, noires. *Depressa* All.
Elytres finement ponctuées. *Violacea* E. H.

IV. Elytres noires, vertes ou bleues;
épaules arrondies et s'effaçant.

A. Insectes noirs ou bleus, à pattes anté-
rieures testacées.

- Elytres très convexes, points en série à la
base *Ovata* Foud.
Elytres très convexes, points très fins. . . *Delicatula* Foud.
Elytres oblongues, corselet visiblement
ponctué. *Atratula* All.
Elytres oblongues, corselet obsolètement
ponctué *Atrovirens* Först.

B. Insectes noirs ou bleus, à pattes
antérieures ferrugineuses.

- Noirs. *Subovata* All.
Bleus. *Erichsoni* Zett.

C. Insectes verts.

- De grande taille. *Lacertosa* Rosehn.
 De petite taille. *Herbigrada* Curtis.

108. *Aphthona* NIGRIVENTRIS.

Oblonga, testacea, ore piceo, scutello abdomine et oculis atris; supra laevissima, elytris impunctatis. — Long. 3 à 4 mill. ; larg. 1 1/2 à 1 1/3 mill.

Halt. nigriventris Motchoulsky. — *A. nigriscutis* Foud., Alt., 357.

Elle a la plus grande ressemblance avec l'*Aph. cyparissiae* E. H, dont elle a presque la taille ; sa tête, son corselet et ses élytres sont faits de même. Cependant elle est un peu plus jaune, un peu plus aplatie ; on ne voit aucune ponctuation sur son corselet, ni sur ses élytres, enfin son écusson et son ventre sont très noirs. La tête un peu roussâtre porte en avant une carène obtuse et sur le front deux plaques lisses arrondies, saillantes ; le front et le vertex sont lisses ; le labre est noir ; les mandibules ferrugineuses. Les articles six à dix des antennes sont rembrunis. *Corselet* transverse. *Écusson* lisse et très noir. *Elytres* n'offrant que quelques imperceptibles rugosités. Dessous du corselet testacé, méathorax et abdomen noirs brillants, le dernier fortement ponctué. *Pattes* entièrement testacées.

Sibérie, collection Fairmaire ; Hongrie, collections Chevrolat et Allard.

109. *Aphthona* ABDOMINALIS.

Pallida, labro fuscescente; mesothorace, metathorace abdomineque aterrimis; elytris seriatim confuseque punctulatis. — Long. 2 mill. ; larg. 1 1/2 mill.

Aph. abdominalis Foud., Alt., 362. — Nec Dufts. vel Stephens.

Entièrement testacée clair en dessus. La tête est lisse en arrière, brièvement carénée en avant et ornée de deux plaques en saillie, lisses, sur le front. Le labre et le dernier article des palpes sont brun de poix, les mandibules sont ferrugineuses; les derniers articles des antennes sont un peu rembrunis. *Corselet* deux fois aussi large que long, brillant et très finement ponctué. *Elytres* plus larges que le corselet à la base, un peu arquées sur les côtés, arrondies ensemble à l'extrémité, couvertes de points disposés un peu en ligne à la base, mais confondus vers l'extrémité; la suture est légèrement fauve, le calus huméral saillant et très lisse. *Dessous* noir, *pattes* testacées.

France méridionale.

110. *Aphthōna* PALLIDA.

Ovata, minus convexa, pallidè testacea, subtilissimè punctulata; capite, oculis, antennarumque apice, pectore abdomineque nigris. Elytrorum apice separatim obtusè rotundatâ. — Long. 1 3/4 mill.; larg. 1 mill.

H. pallida Bach., 141.

Plus petite que la *lutescens*, de la taille de la *nigriceps* Redt. et de la *flaviceps* Nob. Elle est extrêmement voisine de ces trois espèces, dont elle se distingue surtout par ses élytres qui ont leur extrémité séparément et obtusément arrondie sans aucune trace d'angle sutural. La tête marquée de deux petits tubercules, comme dans la *cyparissiae*, est toute noire, ainsi que l'extrémité des antennes, la poitrine et l'abdomen. Le reste du corps est d'un testacé pâle, ainsi que les pattes. Le *corselet* est semblable à celui de la *lutescens*, il est presque lisse. Les *élytres* ont une ponctuation très fine et écartée.

Allemagne; France, Strasbourg.

444. *Aphthona* CYPARISSIÆ.

Oblonga, suprâ testacea, subtùs picea, pedibus tamen testaceis; elytris punctulatis, oculis nigris. — Long. 3 à 4 mill.; larg. 1 1/2 à 1 3/4 mill.

H. cyparissiae E. H., II, 80, 47. — Oliv., VI, 749. — Illig., VI, 452. — Foud., Alt., 358.

Entièrement testacé en dessus, la poitrine et l'abdomen rembrunis plus ou moins. *Tête* carénée antérieurement ayant sur le front deux tubercules ou plaques saillantes lisses; vertex lisse. *Antennes* testacées, plus épaisses dans la ♀. *Corselet* deux fois aussi large que long, arrondi et rebordé sur les côtés, presque lisse, sauf quelques petits points visibles à la loupe. *Ecusson* arrondi, lisse. *Elytres* plus larges que le corselet à la base, à côtés un peu arqués, arrondies obtusément à l'extrémité, couvertes de points fins, confus. *Dessous* assez fortement ponctué.

Commune sur l'*Euphorbia cyparissias*, dans toute la France.

112. *Aphthona* FLAVICEPS.

Ovata, minus convexa, pallidè testacea, subtilissimè rariusque punctulata, pectore abdomineque nigris. — Long. 1 1/2 mill.; larg. 3/4 mill.

Aph. flaviceps Allard, Ann. Soc. Ent., 1859; Bulletin, p. 100.

Un peu plus petite que la *lutescens*, dont elle a entièrement la forme et dont elle paraîtrait une variété pâle si la ponctuation des élytres n'était pas plus fine et plus écartée. En outre, les cuisses postérieures s'assombrissent quelquefois un peu à la partie basale extérieure, tandis que dans la *lutescens* cette même partie reste pâle et c'est l'extrémité qui brunit. Elle est d'un testacé pâle sur le corselet et les

élytres. La tête marquée de deux tubercules comme dans la *cyparissiae* est un peu plus ferrugineuse, ainsi que l'écusson qui est triangulaire, lisse. L'extrémité des mandibules et des antennes est noire. Le dessous de la poitrine et l'abdomen qui est très ponctué, sont également noirs; le segment anal est couleur de poix claire. Le *corselet* et les *élytres* sont tout à fait semblables à ceux de la *lutescens*, sauf pour la ponctuation; le *corselet* d'un testacé pâle en dessus et en dessous est presque lisse; les *élytres* également testacées pâles, à suture concolore, ont une ponctuation plus fine et plus écartée que la *lutescens*. Les *pattes* sont d'un testacé pâle, sauf la partie basale supérieure des fémurs postérieurs qui est quelquefois un peu rembrunie.

Trouvée à Béziers par M. Pellet.

113. *Aphthona* LOEVIGATA.

Oblongo-ovata, laevigata, lutescens, antennis apice fuscis, fronte bigranulatâ. — Long. 1 1/2 à 3 mill.; larg. 1 1/4 à 1 1/2 mill.

H. laevigata Illig., Mag., vi, 61. — Fab., S. El., 1466, 81, ? — Foud., Alt., 359.

Plus petite que la *cyparissiae* et entièrement d'un jaune clair, excepté les yeux et les six derniers articles des antennes qui sont noirs. La tête est un peu carénée antérieurement, elle a deux plaques saillantes, lisses entre les yeux, et le front lisse. Les *antennes* sont un peu plus épaisses dans les femelles que dans les mâles. Le *corselet* est transverse, arrondi sur les côtés, lisse. *Ecusson* arrondi et lisse. *Elytres* conformées comme dans la *cyparissiae*, mais lisses ou ayant quelques points indistincts. *Dessous* testacé, ponctué et poilu. *Pattes* testacées.

Sur l'*Euphorbia Gerardiana*, dans la France méridionale et en Algérie.

114. *Aphthona* VARIOLOSA.

Pallidè testacea, subtùs concolor; antennarum articulis ultimis paululùm fusciscentibus; elytris nitentibus læviter punctulatis; punctis variolosis. — Long. 2 mill.; larg. 1 1/2 mill.

A. variolosa Foud., Alt., 364. — *H. pallida* Boield., Ann. Soc., 1859, 478.

Tête à carène allongée antérieurement, avec plaques lisses arrondies entre les antennes. Front et vertex lisses. *Antennes* testacées, un peu rembrunies à l'extrémité. *Corselet* une fois et demie aussi large que long, d'un brillant gélatineux, sans points. *Elytres* un peu plus larges que le corselet à la base, arquées sur les côtés, presque arrondies ensemble à l'extrémité, et à ponctuation très fine et superficielle, indistincte vers l'extrémité; calus huméral saillant et lisse. *Des-sous* et *pattes* testacé clair.

Montpellier, M. Jacq. Duval.

115. *Aphthona* LUTESCENS.

Ovata, minus convexa, flavo-testacea, subtilissime punctulata; ore, oculis, antennarum femorumque posteriorum apice, elytrorum sutura, pectore abdomineque nigris. — Gyll. — Long. 2 à 2 1/2 mill.; larg. 1 1/2 mill.

Var. *Evidentiùs punctulata.*

H. lutescens Gyll., III, 546. — Steph., Man., 2320.

Un peu plus petite que la *melanocephala*, moins convexe; élytres plus saillantes à l'épaule; tête toujours jaune, testacée; suture des élytres noires, mais d'un noir plus étroit, plus abondant et plus déterminé. *Tête* forte, jaune testacée; front à peine caréné entre les antennes, mais marqué de deux petits tubercules comme dans l'*Aph. cyparissicæ*; bouche noir de poix; yeux saillants, noirs. *Antennes* plus

longues que la moitié du corps; les quatre ou cinq premiers articles pâles, les autres noirs et s'épaississant graduellement. *Thorax* court, transversal, plus large en avant, tronqué obliquement, arrondi sur les côtés, distinctement rebordé, presque arrondi à la base, peu convexe en dessus, à ponctuation très fine, obsolète. *Ecusson* jaune, lisse. *Elytres* beaucoup plus larges que le corselet à la base, arrondies ensemble à l'extrémité, à angle sutural presque acuminé; peu convexes en dessus, jaunes, brillantes, à ponctuation fine très serrée; sur la suture même une bande commune, étroite, bien noire, courte et n'atteignant ni la base, ni l'extrémité. *Thorax* en dessous, pâle sur les côtés, noir au milieu; poitrine et abdomen noirs, presque brillants, à ponctuation serrée, l'anus souvent plus pâle. *Pattes* médiocres, pâles, tarsi bruns, fémurs postérieurs grands, pâles, noirs à l'extrémité. Quelquefois le dessous est un peu plus clair, d'un brun pâle.

France, Angleterre, Allemagne.

446. *Aphthona NIGRICEPS*.

Ovata, minus convexa, subtilissima punctulata; capite, antennarum apice, femoribus posticis, elytrorum suturâ pectore abdomineque nigris; thorace rufo-testaceo, elytris pedibusque testaceis. — Long. 4 1/2 mill.; larg. 4 mill.

Long. nigriceps Redt., 533. — *A. sicula* Foud., Alt., 365.

Tête noire à carène étroite, un peu élargie au sommet, ayant deux plaques lisses ovales entre les antennes, front et vertex lisses et brillants. *Antennes* testacées, rembrunies à l'extrémité. *Corselet* deux fois aussi large que long, arrondi sur les côtés, lisse, un peu plus roux que les élytres. *Elytres* plus larges que le corselet à la base, arrondies ensemble à l'extrémité, d'un testacé pâle, avec des points très petits et confus vers la base, disparaissant vers l'extrémité.

Une tache noire commune s'étend sur la suture jusqu'aux trois quarts de la longueur; elle est plus large dans son milieu. La poitrine et l'abdomen sont noirs et fortement ponctués. Les *pattes* sont testacées.

Cette espèce est plus petite et de forme plus ramassée que la *lutescens*.

M. Pellet l'a prise à Béziers, M. Condat à Bordeaux, MM. Leprieur et Poupillier en Algérie.

117. *Aphthona SEMICYANEA*.

Oblongo-ovata, nitida, nigra, elytris cœruleis crebre punctatis, antennarum basi pedibusque ferrugineo-testaceis, femoribus posticis nigricantibus, thorace non impresso vagè punctulato. — Long. 3 à 3 1/2 mill.

Aph. semicyanea All., Ann. Soc., 1859; Bull., p. c.

Extrêmement voisine de la *cœrulea* Gyll., dont elle a tout à fait l'apparence et dont elle se distingue par son corselet et sa tête noirs et non bleus comme les élytres, et par la forte ponctuation des élytres. *Tête* triangulaire, noire, brillante, lisse, ayant antérieurement une forte carène élevée et entre les yeux deux plaques saillantes, lisses, triangulaires; bouche et accessoires noirs. *Antennes* longues, d'un ferrugineux testacé à la base, un peu brunâtres vers l'extrémité. *Thorax* noir, court, transversal, un peu plus large postérieurement, rebordé, assez convexe, brillant, très vaguement pointillé de points fins. *Écusson* presque arrondi, noir, lisse. *Elytres* plus larges que le corselet à la base, arrondies aux épaules, dilatées ensuite, obtusément arrondies à l'extrémité et se terminant par un angle presque droit; assez convexes, toutes bleues, brillantes, à ponctuation forte et serrée. Tout le dessous du corps est noir, vaguement pointillé et un peu pubescent. Les *pattes* sont longues, d'un ferrugineux testacé, sauf les fémurs postérieurs qui sont souvent rembrunis

en dessus. Les tibias postérieurs sont ciliés très visiblement.

Midi de la France; M. Delarouzée, à Hyères.

118. *Aphthona* COERULEA.

Oblonga, supra cœrulea, nitida, antennarum basi pedibusque pallide testaceis, femoribus posticis apice fuscis, elytris crebre subtiliter punctatis. — Long. 2 1/4 à 2 3/4 mill.; larg. 1 1/4 à 1 1/2 mill.

H. cœrulea E. H., II, 55, 31. — Payk., Fn., II, 97. — Illig., Mag., VI, 455. — Oliv., VI, 714. — Gyll., III, 524. — Foud., Alt., 367. — *Flavipes* Herbst, Arch., 4, 61, 53. — *Pseudo-acori* Marsh.; *Hyoscyami* Panz., Fn., 24, 4.

Var. *b.* *Supra cœruleo virescens.*

Var. *c.* *Elytris viridi aneis.*

Tête à carène courte et déprimée en avant, ayant deux plaques lisses souvent réunies entre les yeux; front lisse, bouche noire, mandibules et palpes bruns. Les cinq premiers articles des antennes testacés, le reste brun noir. Corselet transverse, faiblement rétréci postérieurement, très brillant, à peine visiblement ponctué. Elytres plus longues que le corselet à la base, ayant le calus huméral saillant, l'angle sutural apical presque droit, vaguement et finement pointillées de points plus forts que ceux du corselet, dont les intervalles sont un peu rugueux. Corps noir en dessous, obsolètement pointillé et poilu. Pattes longues, testacées; cuisses de derrière noirâtres à l'extrémité.

Très commune dans toute la France et l'Angleterre sur l'*Iris pseudo-acorus*.

Grâce au bon concours de M. Waterhouse, j'ai pu m'assurer que les insectes de la collection de Marsham, inscrits sous le nom de *pseudo-acori*, sont bien identiques à cette espèce.

449. *Aphthona* ATRO-COERULEA.

Brevis obovata, atro-cœrulea, subtus nigra, convexa; pedibus antennarumque dimidio basali testaceis, femoribus posticis fuscis. Thorace tenuissimè punctulato, elytris basi ferè seriatim punctatis, punctis ultrà medium evanescentibus. — Long. 1 à 1 1/2 mill.; larg. 3/4 à 1 mill.

H. atro-cœrulea Steph., Man. 2284 et Coll. — *H. cyanella* Redt., p. 534. — *A. euphorbiæ* Foud., Alt., 374.

Par sa forme large et ramassée, cette espèce a de l'analogie avec la *Tein. parvula*. Elle est d'un beau bleu foncé. Tête carénée en avant, ayant deux plaques saillantes, oblongues, lisses entre les yeux; front et vertex lisses, bouche brune. Les cinq premiers articles des antennes sont testacés, les autres brun foncé et poilus. Corselet deux fois aussi large que long, un peu plus large à la base qu'au sommet, un peu arrondi sur les côtés qui sont inclinés et rebordés; sa surface est lisse, mais on y distingue des points très fins avec une forte loupe. Les élytres plus larges que le corselet à la base, convexes, courtes, arrondies ensemble à l'extrémité, ont des points assez forts disposés en lignes irrégulières jusqu'au milieu et confus vers l'extrémité. Dessous noir fortement ponctué et poilu. Pattes entièrement d'un testacé ferrugineux, excepté les cuisses postérieures qui sont souvent rembrunies.

Cette espèce est plus petite, plus convexe et plus ponctuée que l'*Euphorbiæ*. — France, Angleterre, Allemagne.

C'est encore M. Waterhouse qui m'a permis de m'assurer de l'identité de l'espèce de Stephens, avec les insectes que M. Redtenbach m'a dénommés *H. cyanella*. Quant à l'ouvrage de feu Foudras, il est évident qu'il s'y est glissé une erreur de transposition à l'égard des noms des *Aph. cyanella* et *euphorbiæ*.

120. *Aphthona* HILARIS.

Æneo-viridis, ovata, nitida, thorace punctulato, elytris evidenter punctatis, antennarum basi pedibusque testaceis. — Long. 1 1/2 mill.; larg. 1 mill.

Var. *Elytris cœrulescentibus.*

Th. hilaris Kirby. — Steph., Man., 2346 et Coll. — *H. campanulæ* Redt., 631. — *A. virescens* Foud., Alt., 375.

Elle ressemble à la *cœrulea*, mais elle est un peu plus petite, d'un vert bronzé en dessus et d'un noir bronzé en dessous. La tête est brillante, finement ridée transversalement; le front est marqué entre les antennes de deux petits tubercules émoussés d'où part une carène saillante. Bouche ferrugineuse, front finement granulé. Les antennes sont longues, testacées à la base, les cinq derniers articles rembrunis. Le *corselet* est vert bronzé, plus large que long, un peu dilaté au milieu sur les côtés, à ponctuation à peine visible sur le disque mais distincte sur les côtés, rebordé. Les *élytres* sont plus larges que le corselet à la base, très saillantes aux épaules, un peu dilatées en arrière et séparément arrondies à l'extrémité où elles se terminent par un angle obtus. Elles sont moins convexes que dans les précédentes espèces, toutes vertes, bronzées, brillantes, à ponctuation bien visible et serrée, entremêlée de rugosités; elles varient du vert bronzé au bleu noirâtre. Le *dessous* est d'un noir bronzé, ponctué; les *pattes* sont testacées, sauf les fémurs postérieurs qui sont souvent d'un brun ferrugineux.

Dans toute la France. La variété verte est très commune à Brest sur la *Beta maritima* (M. Remquet). La variété bleue est très commune à Strasbourg (M. Wenker).

121. *Aphthona* SUBLOEVIS.

Ovata, modice convexa, supra cœrulea, nitida, obsolete punctulata; subtus nigra; antennarum basi, tibiis tarsisque rufo-piceis. — Long. 1 3/4 mill.; larg. 1 1/4 mill.

H. sublœvis Boheman, Kongl-Vetenskaps-Akademiens, Stockholm, 1851.

Caput triangulare, cœruleum; ore nigro piceo; oculis semi-globosis, nigris. Antennarum, articulo primo, nigro-piceo, 2, 3 et 4 dilutius rufo-piceis, reliquis nigris, parum pubescentibus. Prothorax brevis, transversus, basi apiceque truncatus, lateribus non nihil ampliatus, anguste marginatus, supra convexus, æqualis, disco lævis, versus latera obsolete punctulatus, cœruleus, nitidus. Scutellum semi-orbiculatum, concolor, læve. Elytra prothoracis basi multo latiora, humeris elevatis rotundatis; lateribus ampliata, apice conjunctim rotundata, suprâ convexa, in disco sublœvia, extrorsum obsolete punctulata, cœrulea nitida. Corpus subtus nigrum, nitidum, subtilissime punctulatum tenuiter pubescens. Pedes longiusculi, nigri, tenuiter pubescentes, genubus, tibiis tarsisque obscure piceis, femoribus posticis elongatis, modice incrassatis. — Boh.

Cette espèce a été prise à Vars par notre collègue M. J. Morand, sur l'*Euphorbia palustris*. Je l'ai communiquée à M. Boheman, qui m'a assuré de son identité. Elle a la taille et la couleur de la *violacca*, dont elle se distingue par la ponctuation plus forte et plus serrée de ses élytres, par l'angle apical de ces dernières qui est arrondi et non droit, enfin par la coloration des antennes.

122. *Aphthona* EUPHORBIAE.

Ovata, nigra, nitida, supra violacea micans, antennarum

basi pedibusque pallidis, femoribus posticis fuscis, anterioribus basi infuscatis, thorace lævissimo, elytris subtilissime punctulatis. — Long. 2 à 2 1/4 mill. ; larg. 1 1/3 mill.

Ch. euphorbiæ Schr., 83. — Fab., S. E., 467. — E. H., II, 58, 34. — Illig., VI, 155. — Oliv., VI, 722. — Gyll., III, 525. — Steph., Man., 2283. — *A. cyanella* Foud., 370.

Très voisine de la *violacea* et comme elle de forme courte, large, convexe, mais elle s'en distingue facilement par ses pattes d'un testacé très clair, par son corselet très lisse et par ses élytres très finement ponctuées. En outre, elle est plutôt violette que bleue. La tête est petite, lisse, noire ; elle a à la base des antennes, entre les yeux, deux petits tubercules obtus et au-dessous une carène étroite, saillante. Les antennes sont d'un testacé clair et rembrunies à leur extrémité. Le corselet est très lisse, sans ponctuation, convexe, plus large à la base qu'au sommet, rebordé ; les côtés sont un peu arrondis, les angles postérieurs et antérieurs obtus. Il est d'un noir violet brillant. Les élytres sont plus larges que le corselet, ont les épaules saillantes, sont un peu élargies en arrière et presque arrondies ensemble à l'extrémité, où elles se terminent par un angle presque droit. Elles ont une ponctuation peu serrée, confuse et très fine, et sont d'un noir brillant un peu violet. Le dessous est noir. Les pattes sont d'un testacé clair ; les fémurs postérieurs sont brun de poix et les quatre fémurs antérieurs ont une tache de même couleur dans leur partie médiane supérieure.

Très commune sur l'*Euphorbia sylvatica*. — Dans toute la France et l'Angleterre.

123. *Aphthona* POUPILLIERI.

Oblonga, cœrulea, nitens, infra atro-cœrulea; antennarum articulis 2, 3, 4, 5, fuscis, cæteris nigris; pedibus nigris,

commissuris tarsisque fuscis; fronte lævi; prothorace minutissime punctulato; elytris evidenter crebrèque punctatis. — Long. 1 1/2 à 2 mill. ; larg. 1 à 1 1/4 mill.

D'un bleu noir comme la *cœrulea*, mais plus petite qu'elle et à ponctuation plus forte sur les élytres. Tête carénée antérieurement, avec deux petits tubercules saillants, obtus, lisses entre les antennes; front et vertex lisses. Bouche entièrement noire. Corselet transversal, d'un tiers plus large que long, très lisse; avec une bonne loupe on y distingue quelques points épars varioliques; il est assez fortement arrondi sur les côtés qui sont rebordés ainsi que la base; les angles postérieurs sont obtus, mais leur sommet est saillant. Les *élytres* sont un peu plus larges que le corselet, médiocrement convexes, assez arquées sur les côtés, elles ont des points plus forts et plus écartés que ceux de la *cœrulea*, formant à la base, près de la suture, deux ou trois petites lignes; ils sont confus et plus petits à l'extrémité, le calus huméral est marqué et lisse. Le dessous est noir ainsi que toutes les cuisses; les articulations des pattes antérieures et l'extrémité des tibias sont ferrugineuses, le reste des pattes brun de poix foncé.

M. Poupillier a bien voulu me permettre de lui dédier cette espèce qu'il a découverte en Algérie sur l'*Euphorbia pubescens*.

124. *Aphthona* DEPRESSA.

Oblonga, nigra, micans. Antennis pedibusque ferrugineo piceis; ore ferrugineo; prothorace lævi; elytris punctulatis. — Long. 1 4/5 mill. ; larg. 1 mill.

Aph. depressa All., Ann. Soc., 1859; Bull., p. c.

Cette espèce a la plus grande analogie avec la précédente, dont elle ne se distingue que par la couleur, son corselet plus lisse, un peu moins arrondi sur les côtés, et la ponc-

tuation des élytres un peu plus faible. *Tête* noire, brillante, semblable à celle de la *Poupillieri*, mais le labre est roux et les antennes ferrugineuses, moins le premier article dont la base est rembrunie. *Corselet* d'un tiers plus large que long, à côtés arqués, à angles postérieurs arrondis, rebordé latéralement et à la base, très lisse. *Elytres* noires, brillantes, conformées comme dans la précédente, mais les points un peu moins forts. Les *pattes* sont d'un ferrugineux couleur de poix, les cuisses antérieures sont rembrunies à la base, les postérieures tout à fait noires.

Cette espèce a été prise à Oran par M. Coquerel, à Bône par M. Leprieur.

125. *Aphthona* VIOLACEA.

Ovata, modice convexa, supra cœrulea, nitida, elytris punctulatis; subtus nigra; antennarum basi et aliquando genubus rufo-piceis. — Long. 2 à 2 1/2 mill.; larg 1 1/3 mill.

H. violacea Ent. H., 2, 56, 32. — Illig., VI, 156. — Duft., III, 267. — *A. palustris* Dej., Cat. — *A. pseudo-acori* Foud., Alt., 369.

Elle a de l'analogie avec la *cœrulea*, mais elle est moins grosse, proportionnellement plus courte et plus convexe et d'un bleu foncé tournant quelquefois au violet. La *tête* est médiocrement carénée en avant, bi-granulée sur le front, qui est lisse ainsi que le vertex; bouche brune. Les trois premiers articles des antennes sont ferrugineux, les autres bruns. Le *corselet* est convexe, arrondi et rebordé sur les côtés et en arrière. Il est très finement ponctué. *Elytres* plus larges que le corselet à la base, très ovales, très convexes, ayant l'angle sutural très aigu et couvertes de points confus plus forts que ceux du corselet quoique très fins et entremêlés de rugosités. *Dessous* très noir, ponctué et poilu. *Pattes* noires, avec les articulations ferrugineuses.

Commune en mai, à Bondy, sur l'*Euphorbia palustris*, docteur Aubé. Vienne, M. Miller.

126. *Aphthona* OVATA.

Oblongo-ovata, convexa, nigra, aptera; antennis pedibusque ferrugineis, femoribus posticis fuscescentibus; thorace lævi tenuissimè punctulato; elytris distincte confusèque punctatis; punctis versus basin profundioribus seriatimque dispositis. — Long. 1 1/4 mill.; larg. 3/4 mill.

Aph. ovata Foud., Alt., 372. — *A. sylvatica* mihi, inéd. — *H. euphorbiæ* Redt.

Par sa forme convexe et sa petite taille, cette espèce rappelle l'*A. rubi*. Elle est noire en dessous et en dessus. La tête a en avant une petite carène obtuse au sommet, surmontée de deux petites grosseurs oblongues et lisses, dirigées vers les yeux; front lisse; bouche noire. *Antennes* ferrugineuses rembrunies au sommet. *Corselet* transverse, convexe, arrondi et très incliné sur les côtés, brillant et très finement ponctué. *Elytres* plus larges que le corselet à la base, ayant les côtés régulièrement arqués et se terminant par un angle droit; elles sont très convexes et courtes, et ont des points assez forts et disposés en lignes irrégulières dans la première moitié, plus faibles et confus à l'extrémité. *Dessous* fortement ponctué et poilu. *Pattes* ferrugineuses; cuisses postérieures brunes, à l'exception des trochanters et des articulations.

Bourges, docteur Aubé; Auvergne.

Je l'ai reçue d'Autriche de M. Miller sous le nom d'*euphorbiæ* Redt.

127. *Aphthona* DELICATULA.

Oblong-ovata, convexior, nigra; antennis pedibusque ferrugineis; femoribus posticis fuscis; anterioribus propè basin

plus minusve infuscatis. Thorace lævi, tenuissimè punctulato; elytris tenuè, confusè vel seriatim punctulatis. — Long. 1 1/4 mill.; larg. 3/4 mill.

Aph. delicatula Foud., Alt., 373.

Cette espèce d'un noir un peu violet a la plus grande analogie avec la *T. parvula* dont elle se distingue par le premier article des tarses postérieurs plus court, et les élytres plus distinctement ponctuées. Tête à carène étroite en avant avec deux petites gibbosités lisses entre les antennes. Bouche noire, antennes ferrugineuses, rembrunies à l'extrémité. Corselet très convexe, transverse; le calus de la bordure est saillant, il est lisse, à ponctuation extrêmement fine. Elytres de la largeur du corselet à la base, s'élargissant ensuite et se terminant par un angle presque droit; elles sont très convexes et ponctuées plus fortement que le corselet; quelques points sont en ligne vers la base. Dessous noir; abdomen ponctué et velu. Pattes ferrugineuses, cuisses postérieures rembrunies dans leur milieu.

Lyon.

128. *Aphthona ATRATULA.*

Oblongo-ovata, nitida, nigra, elytris punctatis, antennarum basi pedibusque ferrugineo-testaceis, femoribus posticis picco-nigris, thorace non impresso vix visibiliter punctulato. — Long. 1 1/4 mill.; larg. 2/3 mill.

Aph. atratula All., Ann. Soc., 1859; Bull., p. c.

Voisine de l'*herbigrada*, dont elle a la forme étroite et allongée, mais dont elle se distingue par son corselet transversal et autrement ponctué, par sa couleur, etc. Elle ressemble aussi à l'*atrovirens* Forster, mais elle est plus grande, son corselet est plus distinctement ponctué, ses quatre pattes antérieures plus claires, les fémurs postérieurs plus noirs et le premier article des tarses postérieurs moins dilaté.

Elle est d'un noir brillant en dessus et en dessous et d'une forme étroite et allongée. La *tête* est assez large, lisse; elle a entre les yeux deux petites gibbosités séparées par une fossette d'où part une carène saillante. Les mandibules sont fortes et ferrugineuses. Les *antennes* ont le premier article allongé, fort, le deuxième moins long et presque globuleux, le troisième et le quatrième à peu près égaux et plus grêles que les autres, les cinq à dix à peu près égaux et se dilatant au sommet en forme de dent de scie, le dixième est conique et un peu plus petit. Les six premiers et la base du septième sont testacé ferrugineux, les autres sont noirs. Les antennes ont en outre une pubescence courte. Le *corselet* est médiocrement convexe, transversal, à peu près aussi large en avant qu'en arrière, presque deux fois aussi large que long; il est rebordé sur les côtés et à la base et un peu arrondi sur les côtés. Avec une bonne loupe on y distingue une punctuation fine, assez serrée. L'*écusson* est triangulaire, lisse. Les *élytres* sont à peine plus larges que le corselet à la base, arrondies aux épaules, faiblement dilatées ensuite, presque cinq fois plus longues que le corselet; elles sont en outre assez convexes, couvertes de points forts et serrés et s'arrondissent séparément à l'extrémité où elles font une chute assez brusque. Les *patte*s sont d'un ferrugineux testacé, sauf les fémurs postérieurs qui sont noirs.

France méridionale, M. Delarouzée.

129. *Aphthona* ATROVIRENS.

Ovata, nigra, nitida, antennarum basi, tibiis tarsisque rufis, tibiis posticis spinâ parvâ instructis, tarsorum articulo primo brevior, subdilatato, thorace lævissimo, elytris subtiliter punctatis humeris parum elevatis, lævibus. — Long. 1 à 1 1/4 mill.; larg. 1 1/2 à 3/5 mill.

H. atrovirens Forster, Rheinl., VI, 383. — *Aph. Tantilla* Foud., Alt., 374.

C'est la plus petite de ce genre. Ses quatre pattes antérieures et ses tibias et tarses postérieurs sont d'un testacé tirant un peu vers la couleur de poix. Les fémurs postérieurs sont d'un brun de poix foncé. Les tibias postérieurs sont élargis vers l'extrémité et le premier article des tarses postérieurs est court et très large à son extrémité. *Tête* à carène linéaire, avec deux plaques lisses entre les antennes; bouche brune; front ridé transversalement. *Antennes* ferrugineuses, rembrunies à l'extrémité. *Corselet* transverse, fortement rebordé sur les côtés, avec le calus de la bordure saillant; il est lisse ou imperceptiblement ponctué. *Elytres* plus larges que le corselet à la base, à côtés régulièrement arqués, se terminant par un angle presque droit; elles sont convexes et couvertes de rugosités entremêlées de points très forts qui s'atténuent un peu vers l'extrémité. Quelques points sont disposés en lignes irrégulières. *Dessous* noir.

Environs de Lyon et d'Aix-la-Chapelle.

130. *Aphthona SUBOVATA.*

Elongato-ovata, fere parallela, nigra, micans. Thorace elytrisque leviter punctulatis. Antennis pedibusque testaceo ferrugineis; femoribus posticis piceis. — Long. 1 1/2 mill.; larg. 4/5 mill.

Aph. subovata All., Ann. Soc., 1859; Bull., p. c.

Elle ressemble un peu à la *depressa*, mais elle est un peu plus déprimée, plus allongée et plus étroite. Sa tête est faite à peu près de même, mais la bouche, les antennes et les pattes sont entièrement d'un testacé ferrugineux, sauf les fémurs qui sont couleur de poix dans leur milieu. Le corselet aussi large que les élytres à la base n'est pas transverse, mais il se rétrécit vers le sommet et s'avance en recouvrant la tête presque jusqu'aux yeux. Il est finement et dru ponctué. Les angles postérieurs sont presque droits, les anté-

rieurs arrondis; il a sur les côtés un peu au delà du milieu une petite saillie en forme d'angle. Les *élytres*, brillantes, sont faites comme dans la *depressa* Nob, mais leur ponctuation est plus régulière et plus fine. Le *dessous* est noir, obsolètement et finement ponctué.

Algérie.

131. *Aphthona* ERICHSONI.

Brevis rotundata valde convexa, lævis nitida nigra, antennarum basi pedibusque ferrugineis, elytris obsolete punctulatis cæruleis. — Long. vix, 1 1/2 mill.

Aph. Erichsoni Zett., Insect. Lapp., 222, 1837.

Elle a de l'affinité avec l'*Aphth. ovata*, mais elle s'en distingue facilement par sa taille moindre, par son thorax très lisse, sans impression, par toutes ses pattes entièrement testacées, et par son corps plus court, plus convexe, plus lisse en dessous. Les deux articles basaux des antennes sont ferrugineux, le reste noir. Corselet très convexe, très lisse. Elytres très convexes, bleues, à peine ponctuées de petits points qui leur donnent une apparence rugueuse très obsolète. Les tibias postérieurs sont fortement arqués.

Cette jolie espèce a été prise dans l'île de Gotthand par M. Boheman, de Stockholm, qui a eu l'extrême obligeance de me la communiquer.

132. *Aphthona* LACERTOSA.

Oblongo-ovata, punctulata subrugosa, nigro-ænea, nitida, supra viridi-ænea, antennis pedibusque testaceis, antennis extrorsum femoribusque supra infuscatis; elytrorum angulo suturali obtuso. — Long. 3 à 3 1/3 mill.; larg. 1 3/4 mill.

H. lacertosa Rosenh., Beitrage z. Insekt., p. 60, 1847.
— *H. divaricata* Redt., 531.

La tête est large, verdâtre, bronzée ; elle a entre les yeux deux petites gibbosités séparées par une fossette, d'où sort une carène saillante qui s'avance vers l'épistôme ; de cette même fossette partent deux petits traits obliques qui passent derrière les petits tubercules et se dirigent vers les yeux. Les *antennes*, plus longues que la moitié du corps, sont jaunes, rembrunies à l'extrémité. Le *corselet* verdâtre, brillant, plus large que long, droit au sommet, a la base un peu arrondi, oblique sur les côtés, rebordé et peu convexe, les angles antérieurs sont obtus, ceux de derrière arrondis ; sa surface est couverte de petits points confus. L'*écusson* est obtusément triangulaire, lisse. Les *élytres* sont à peine plus larges que le corselet à la base, cinq fois aussi longues que lui, arrondies aux épaules ; elles ont les côtés assez parallèles et sont séparément arrondies à l'extrémité, où elles se terminent par un angle obtus, passablement convexes, verdâtres, bronzées, brillantes, à ponctuation serrée entremêlée de rugosités. Le *dessous* est noirâtre bronzé. Les *pattes* assez longues, jaunes ; les cuisses de derrière rembrunies en dessus, quelquefois uniformément jaunes.

133. *Aphthona HERBIGRADA.*

Oblongo-ovata, nitida, viridi aenea, thorace subquadrato rugoso-punctato, elytris punctatis, antennarum basi pedibusque testaceis, femoribus posticis aliquando piceis. — Long. 1 1/2 à 1 3/4 mill. ; larg. 3/4 mill.

H. herbigrada Curtis, Brit. Ent., XIV, f. 630.

En ovale allongé un peu étroit et d'un vert brillant légèrement bronzé. Tête assez forte, verte, très finement et solétement gercée transversalement ; elle a entre les yeux deux petites gibbosités limitées en dessus par deux traits obliques et séparées par une fossette d'où part une carène saillante. L'épistome et la bouche sont noirs, les mandibules

ferrugineuses. Les *antennes* sont plus longues que la moitié du corps et presque entièrement testacées, sauf les trois ou quatre derniers articles qui sont un peu rembrunis. Les articles cinq à dix ne sont pas dilatés comme dans l'*Atråtula*, mais plus allongés, le cinquième est plus long que les autres, le onzième très allongé est mince et fusiforme. Le *corselet* très peu convexe et rebordé est presque carré et ses côtés sont presque droits; il paraît couvert de points forts et rugueux qui, à la loupe, forment comme des rides longitudinales assez fortes. Les *élytres* très médiocrement convexes ne vont pas toujours jusqu'à l'extrémité de l'abdomen, elles sont un peu plus larges que le corselet à la base, sont rebordées, couvertes d'une ponctuation forte et serrée, et s'arrondissent séparément à l'extrémité. Le *dessous* est noir. Les six *pattes* sont d'un jaune testacé clair, sauf les cuisses de derrière qui sont quelquefois un peu rembrunies. Le premier article des tarsi postérieurs est moins long que dans l'*Atråtula*.

France, Angleterre, Prusse, Autriche.

Genre ARGOPUS Fischer, Ent. de la Russie, 1823-24, p. 183.

Corps hémisphérique ou en ovale arrondi. Tête brillante, lisse, très inclinée, avec des antennes filiformes de onze articles, plus longues que la moitié du corps, et des yeux noirs, globuleux. L'épistome est fortement échancré au-dessus du labre de manière à former deux prolongements en forme de corne. Le front est marqué de deux sillons obliques, profonds, qui se croisent. Dans les deux triangles ainsi formés en face des yeux se trouvent deux tubercules émoussés, arrondis et lisses. Les mandibules sont fortes, très pointues et dentées, intérieurement échancrées et ciliées. Les mâchoires sont fortes, obconiques, ciliées antérieurement et intérieurement. Le menton est trilobé. Le corselet

est deux fois plus large que long, profondément échancré en avant; ses angles antérieurs sont saillants; sa base est arrondie et bisinuée. Les élytres sont beaucoup plus larges que le corselet, à peine plus longues que larges (réunies ensemble), arrondies à leur extrémité. Les pattes sont courtes et fortes, toutes les cuisses sont enflées. Les tibias sont arqués, les postérieurs sont très élargis à l'extrémité, et ont sur le dos un profond et large sillon creux à l'extrémité duquel s'insèrent les tarses.

- | | |
|---|---|
| a. Dessous noir. | } <i>Bicolor</i> Fisch.
} <i>Discolor</i> Bielz. |
| b. Jambes noires. | |
| c. Entièrement testacé, à ponctuation visible | } <i>Hemisphæricus</i> Duft.
} <i>Ahrensii</i> Germ. |
| d. Entièrement testacé, à ponctuation imperceptible | |

134. *Argopus* BICOLOR.

Caput latum, inclinatum, rufum, nitidum. Oculi magni nigri. Antennæ filiformes basi rubræ ad apicem nigræ. Thorax latus, transversus, nitidus, rufus. Scutellum parvum nigrum. Elytra convexa, rufa, nitida, subseriatim punctata. Corpus infra nigrum nitidum. — Long. 4 1/4 mill.; larg. 3 mill.

Arg. bicolor Fischer, Entom. de la Russie, 1823, II, 183.
— *Arg. discolor* Blz., Herm., 52, 16.

La tête est large, inclinée, brillante. Les yeux, entre lesquels on observe des tubercules qui soutiennent les antennes, sont grands et noirs. Les antennes filiformes sont presque aussi longues que le corps. Les trois premiers articles sont rouges, les autres noirs. Le chaperon est élevé et

forme au commencement une espèce de crête qui s'élève en avant en forme de toit triangulaire, sous lequel le labre paraît libre. Le *corselet* est large, subcarré, convexe, brillant, rouge, échancré des côtés en avant. L'*écusson* est petit et noir. Les *élytres* sont convexes, rouges, brillantes et pointillées presque en série. Le corps d'en bas est noir et brillant. Les *pattes* ont des cuisses très fortes plutôt fusiformes qu'en massue; les jambes sont triangulaires; les tarsi à articles inégaux, l'intermédiaire est plus petit et le troisième bilobé. — Fischer.

Russie méridionale, Elisabethgrad.

La description qui précède est celle de Fischer; elle me paraît convenir tout à fait aux insectes que j'ai reçus de Vienne sous le nom d'*Argopus discolor*; cependant Fischer indique que l'*écusson* est noir tandis que les exemplaires que j'ai vus l'ont tous brunâtre. C'est là la seule différence, et je ne crois pas qu'elle suffise pour établir deux espèces. En somme, il s'agit d'un insecte qui ressemble beaucoup au *Sphaerod. cardui* Gyll., mais est plus long et a les antennes, moins les trois premiers articles, les pattes, la poitrine et l'abdomen, très noirs. Il y a des points forts et écartés sur le corselet et les élytres, et formant sur les dernières deux lignes presque régulières près du bord externe.

Hongrie.

135. *Argopus* NIGRITARSIS.

Caput parvum, intrusum testaceum, oculis nigris. Antennæ basi testaceæ, externe, nigræ, pubescentes. Thorax brevis, transversus, convexus, rarius at evidenter punctatus. Elytra convexa, crebre punctata testacea. Series marginalis à punctis profundioribus formata. Corpus infra crebre punctulatum; femora crassa, testacea, tibiis et tarsis nigris, spongiis cinereis. — Long. 3 1/2 mill.; lat. 2 3/4 mill.

Chrys. nigritarsis Gebler, Mém. de la Soc. impér. des nat. de Moscou, VI, 125, 11, 10.

Arg. nigritarsis Fischer, Ent. de la Russie, 1823, p. 185, tom. II.

Cette espèce ressemble pour le port au *Sphaerod. testacea*, mais elle est plus robuste, ne saute pas, et a les élytres distinctement pointillées. La tête est petite, enfoncée, avec la bouche proéminente, pâle, et les yeux sont noirs. Les antennes, d'un rouge pâle à la base, sont noires vers la pointe et pubescentes. Le corselet est court, carré, convexe, échancré en avant et pointillé. L'écusson est petit. Les élytres sont convexes, rouge-pâle, pointillées, avec une série de points plus grands sur les bords. Le corps en dessous est pointillé. Les cuisses sont fortes. Les jambes et les tarsi sont noirs. — Fischer.

Sibérie, près Bernaoul.

Cette espèce se rapproche beaucoup pour la taille et la forme arrondie du *Sphaerod. testacea*; mais sa ponctuation est bien plus forte, quoique moins forte que celle de l'*Arg. bicolor*. Les tibia, tarsi et antennes noirs la feront facilement distinguer.

136. *Argopus* HÆMISPHERICUS.

Orbiculata, gibba, omnino testaceo-ferruginea. — Long. 4 mill.; lat. 3 1/2 mill.

Halt. hæmisphærica Duft., Fn. Aust., III, 253. — *Ahrensii* Germ., Reise, 206.

Hémisphérique, toujours plus grosse, plus grande et plus claire que la *Sph. testacea* Panz.; deux fois plus convexe que l'espèce suivante; le corselet est parsemé de points enfoncés assez fins, mais bien visibles. Les points confus qui

sont sur les *élytres* sont également fins et forment deux lignes presque régulières près du bord externe. L'insecte entier est d'un testacé ferrugineux, sauf les yeux qui sont noirs.

Autriche, Vienne; Saxe.

137. *Argopus* BREVIS.

Argopo hæmisphærico Duft. *simillima, sed dilutiùs rubida, longitudine minor, punctura prothoracis et elytrarum obsoletissima, subtilissima et vix conspicua etiam oculo maximè armato.* — Long. 4 mill. ; lat. 3 2/3 mill.

Arg. brevis All., Ann. Soc. Ent., 1859, p. c.

Insecte entièrement rouge testacé, sauf les yeux qui sont noirs. La tête est petite, enfoncée dans le corselet, le vertex est lisse, le front porte deux tubercules arrondis au-dessus de l'insertion des antennes qui sont testacées. Les yeux sont grands, saillants, noirs. Le *prothorax* est très court, très incliné, transverse, arrondi sur les côtés, rebordé, très convexe en dessus, échancré antérieurement, faiblement arrondi et bisinué en arrière. Il faut une loupe très forte pour y apercevoir quelques points épars très superficiels; il paraît lisse et brillant. L'*écusson* est petit, triangulaire, lisse. Les *élytres* sont antérieurement à peine plus larges que le *prothorax* et arrondies aux épaules, elles se dilatent ensuite, s'atténuent en arrière et se terminent en s'arrondissant ensemble. Elles sont très convexes quoique moins que dans l'*Arg. hæmisphæricus*, et un peu plus distinctement pointillées que le *prothorax*; cette ponctuation qui est très confuse et peu serrée est plus fine que celle du *Sphærod. testacea*.

Cette espèce se distingue de l'*Arg. hæmisphæricus* par sa taille plus petite, sa forme plus courte, plus aplatie et sa

punctuation moins forte. Elle a été prise au mois de juin, à partir de neuf heures du soir, à Hyères (France méridionale), par notre collègue M. Delarouzée.

Genre SPÆRODERMA Steph., Illustr. Brit. Ent., 1834.

Corps hémisphérique ou en ovale arrondi. Tête brillante, finement ponctuée, très inclinée avec des antennes filiformes de onze articles, plus longues que la moitié du corps, et des yeux noirs globuleux. Ce genre a la plus grande analogie avec le précédent pour la forme, la couleur et même tout l'ensemble, mais il s'en distingue par son épistome qui est entier et non échancré, un peu convexe, les pattes sont plus allongées, les cuisses moins enflées, les tibias non dilatés à l'extrémité et surtout non canaliculés en dessus près de l'insertion des tarses, comme dans les *Argopus*. Le corselet et les élytres sont faits de même.

I. Corps arrondi.

a. Punctuation visible, corselet arrondi latéralement. *Testacea* Fab.

b. Punctuation visible, corselet sinueux latéralement. *Ocularia* mihi.

c. Punctuation très obsolète. *Rubida* Graëlls.

II. Corps oblong. *Cardui* Gyll.

138. *Sphæroderma* TESTACEA.

Sub-orbiculata, gibba, rufo-testacea, nitida, subtilissime obsolete punctulata, oculis solis nigris, thorace antice emarginato, postice sinuato. — Long. 2 3/4 à 3 mill.; larg. 2 à 2 1/2 mill.

H. testacea Gyll., III. 550, 23. — Ent. H., 2, 50, 27. — Panz., Fn., 21, f. 13. — Fab., I, 1, 448, 159. — Payk., Fn., 2, 104. — Oliv., VI, 696. — Illig., VI, 157, 110. — Duft., III, 253. — *Altica fulva* Fourcroy, Ent. Par., 1, 101, 17.

Tête petite, rouge, testacée; vertex semi-circulairement élevé, à peine pointillé; front marqué d'un sillon arqué et de deux petits tubercules au-dessus de l'insertion des antennes; yeux grands, saillants, noirs. *Antennes* testacées. *Thorax* très court, transversal, arrondi sur les côtés, rebordé, très convexe en dessus, rouge testacé, dru, très finement et très obsolètement pointillé. *Écusson* petit, triangulaire, rouge testacé, lisse. *Élytres* antérieurement à peine plus larges que le thorax, arrondies aux épaules, se dilatant ensuite et s'atténuant en arrière, très convexes, rouges, testacés, un peu plus distinctement pointillées que le thorax. Les points çà et là sont en séries. *Dessous* rouge testacé. *Pattes* pâles testacées, fémurs brillants, tibias, surtout ceux du milieu, arqués, plus épais à l'extrémité.

France.

139. *Sphaeroderma* Ocularia.

Suborbiculata, rufo-testacea, nitidissima, subtilissime obsolete, punctulata. Oculis aterrimis prominulis, prothoracis angulis anterioribus prominentibus. — Long. 4 mill.; lat. 3 mill.

Cette espèce se place entre la *Sph. testacea* et la *Sph. rubida*. Elle a la taille et la forme de cette dernière, mais elle est plus fortement ponctuée et moins rouge; elle se rapproche de la *testacea* par la couleur, mais son corselet est plus lisse, ses élytres sont ponctuées à peu près de même force, mais les points de l'*ocularia* sont plus confus et moins en série. Mais ce qui la distingue principalement de toutes

deux, ce sont ses yeux plus sortis de leur orbite et un peu déjetés en dehors; en outre, les côtés du corselet sont sub-sinués antérieurement et les angles antérieurs se relèvent en saillie aiguë. Le dessous est moins fortement ponctué que dans la *rubida*. Les pattes postérieures sont plus claires que les inférieures.

Cette espèce est algérienne; elle a été prise à Constantine par M. Lethierry.

140. *Sphaeroderma RUBIDA.*

Suborbiculata, rubido-sanguinea; oculis nigris, antennis pedibusque testaceis; supra lævissimè et infra profundè punctata. — Long. 4 mill.; lat. 3 mill.

Arg. rubidus Graells, Memorias de la Comision del mapa geologico de España, 1858.

Cette espèce a la plus grande analogie avec la *Sph. testacea* Panz., mais elle en diffère par la ponctuation du prothorax et des élytres beaucoup plus fine et presque effacée; elle est aussi un peu plus forte de taille et surtout plus large et moins convexe; sa forme se rapproche davantage de celle des Coccinelles. Elle est d'un rouge sanguin en dessus, les yeux noirs, les antennes et les pattes testacées. Les élytres sont relativement plus longues que dans la *testacea*; la poitrine et l'abdomen sont très fortement ponctués.

Espagne, l'Escurial; Sicile.

141. *Sphaeroderma CARDUI.*

Subovata, convexa, rufo-testacea, nitida, oculis solis nigris,

prothorace minus convexo, elytrisque evidentius punctatis. —
Long. 3 à 3 1/4 mill. ; lat. 2 à 2 1/2 mill.

Halt. cardui Gyll., iv, 659. — Panz., Fn., 21, 13.

Cette espèce a beaucoup d'analogie avec la *Sph. testacea*, mais elle s'en distingue par son corps un peu plus allongé, moins convexe, par son *corselet* surtout moins convexe, à côtés plus allongés, plus visiblement ponctué ; les points des *élytres* sont aussi plus forts, plus distincts et disposés çà et là presque en série. Toutes les cuisses sont plus fortes que dans la *testacea*, et les tibias presque droits.

Commune sur le *Carduus nutans* en France, en Angleterre.



ESSAI

SUR LES

COLÉOPTÈRES DE BARBARIE

Par MM. L. FAIRMAIRE et le Dr C. COQUEREL.

TROISIÈME PARTIE (1).

(Séance du 25 Mai 1859.)

Fam. SCARABÆIDÆ (suite).

G. PACHYDEMA.

A. Corps oblong-ovalaire, très convexe; ♀ aptères.

1. *Pachydema nigricans* Cast., Mag. Zool., 1832, pl. 37 (non Burmeister). — Long. 14 mill. — Oblongo-ovatus, convexa, nigra, nitida, pectore, femoribus prothoracisque marginibus longe fulvo-pilosis; capite dense punctulato, margine antico integro, valde reflexo, palpis antennisque piceis; prothorace lateribus angulato-rotundato, sat dense punctato, margine postico fere lævi; scutello brevi, lævi, linea impressa marginato; elytris rufo-piceis, grosse parum dense punctatis, utrinque obsolete costulatis, sutura elevata; propygidio dense, medio sparsim, pygidio sat dense punctato ♀. — Tunis, Algérie orientale; fort rare.

2. *P. spreta* F. — Long. 11 mill. — Præcedenti valde

(1) Voyez, pour la première partie, Annales, 1858, 3^e série, tome VI, pages 743 à 795, planche 16; et pour la deuxième, 1860, 3^e série, tome VIII, pages 145 à 176, planche 6.

affinis, similiter colorata, minus nitida, sed minor, capite densius ac magis tenuiter ruguloso, prothorace vix transversali, densius ac magis tenuiter punctato, medio haud impresso, sed spatio lævi obsoleto, scutello medio tantum apice impresso, elytris humeris magis obtusis, minus punctatis, sutura basi tantum leviter elevata, angulo suturali fere obtuso, propygidio pygidioque lævissime punctulatis. — Tunis.

3. *P. anthracina* F. — Long. 15 mill. — Oblongo-ovatus, atra, nitida, parcius fulvo-pilosa, capite dense ruguloso, margine antico integro, valde reflexo, palpis antennisque piceo-nigris; prothorace sat dense punctato, medio breviter sulcato, margine postico fere lævi; scutello sparsissime punctato; elytris parum fortiter sparsim punctatis, suturam versus obsolete substriatis; sutura postice picescente; propygidio sparsissime punctulato, pygidio fere lævi. — Tanger, fort rare; trouvé plus abondamment à Mogador par M. von Harold.

Ressemble beaucoup au *nigricans*, mais les élytres sont plus ovalaires, offrent des stries au lieu de côtes indistinctes, la ponctuation est plus rare, le corselet est visiblement sillonné.

B. *Corps plus oblong, ordinairement moins convexe;*
♂ ♀ ailés.

4. *P. Hornbeckii* Luc., Ann. Soc. Ent. Fr., 1859, Bull. p. xxx et p. 452. — Long. 14 à 20 mill. — Niger, palpis nigris, capite prothoraceque dense punctulato-rugosulis, hoc medio lineato, scutello punctato, medio minus dense, elytris testaceo-rufescentibus, lateribus leviter infuscatis, sat fortiter punctatis, transversim dorso rugosulis, striatis, interstitiis latis, pectore fulvo-piloso, tarsis intermediis articulis 4 dilatatis. — ♀. Major, pedibus posticis crassis, femoribus præsertim. — Alger (Lallemant).

5. *P. rubripennis* Luc., l. c., 1846, Bull. XLVIII (*Elaphocera*). — Long. 14 mill. — Nigra, nitida, elytris læte testaceo-rubris, palpis testaceis, antennis pallide testaceis, articulo 1^o nigro, prothorace sparsim punctato, medio lineato, scutello medio lævi, lateribus punctato, elytris sparsim punctatis, vage transversim rugulosis obsolete striatis, striis geminatis, sterno fulvo-villosis; tarsis intermediis articulis 2, 3, 4 dilatatis, 1^o elongato. — Algérie, Biskra.

6. *P. foveola* Luc., l. c., 1859, 455. — Long. 13 mill. — Niger, palpis elytrisque rufo-ferrugineis, antennis fusco-rubrescentibus clava dilutiore, prothorace dense punctato, medio foveolato, scutello punctato, elytris distincte punctatis, striis obsolete; sterno fulvo piloso, tarsis intermediis articulis 4 dilatatis. — Alger.

7. *P. Wagneri* Er., Wagn. Reise, p. 172. — Long. 11 mill. — Antennæ flavæ, basi piceæ, lamellis sat elongatis, articulo 5^o brevissimo dilatato. Palpi testacei, articulo testacei, articulo apicali fusco. Caput parvum, clypeo rotundato, integro, nigrum. Thorax transversus, lateribus fortiter rotundatus, punctatus pilis longis erectis, mollibus, griseis, margine densis, vestitus, niger, nitidus. Scutellum nigrum, nitidum, utrinque dense punctatum, basi villis densis obtectum. Elytra dense punctata, badia, subnitida, glabra, stria suturali impressa. Pectus nigrum, dense griseo-villosum. Abdomen flavum. Pedes nigri. — Algérie.

8. *P. Valdani* Luc., l. c., 1859, Bull. xxxi. — Long. 10 mill. — Atra, nitida, abdomine pedibusque castaneo-brunneis, palpis, antennis, tarsis elytrisque rufo-castaneis; capite medio transversim carinato, summo ruguloso, antice rufescente, margine antico sat profunde emarginato; prothorace parum dense punctato, subinæquali, medio leviter impresso; scutello vix punctato, elytris subparallelis, apice angustioribus, grosse parum dense punctatis, sublineatis;

corpore subtus, femoribus prothoracisque limbo longe villosa; tarsis intermediis haud dilatatis. — Ouargla.

9. *P. hirticollis* Luc., l. c., 1850, 523 (*Synon. Burmeisteri omnino exclusa*), pl. 17, fig. 2. — Long. 10 mill. — Nigra, nitida, capite nigro-rufescente fortiter punctato, utrinque sensim sinuato, antice rotundato, prothorace sparsim punctato, fulvo-piloso; elytris postice attenuatis medio nigro-castaneis, irregulariter parum dense punctatis; pectore fulvo-piloso; tarsis anticis et intermediis articulis 2^o 3^oque dilatatis. — Oran.

Bien que le *Melolontha hirticollis* Fab. appartienne réellement, selon moi, au genre *Pachydema*, il est fort douteux que l'espèce décrite par M. Lucas soit la même. Peut-être faut-il rapporter l'espèce fabricienne au *P. rubripennis* de notre collègue.

10. *P. unicolor* Luc., l. c., 1850, 525. — Long. 9 mill. — Fusco-rufescens, nitida, capite fortiter punctato, utrinque valde sinuato, antennis rufescentibus; prothorace glabro, fortiter sparsim punctato, lateribus rufo-pilosis; elytris sat regulariter punctatis, ad suturam evidentement bistriatis. pectore fulvo-piloso; tarsis anticis et intermediis articulis 2^o 3^oque dilatatis. — Biskra.

11. *P. Doursii* Luc, l. c., 1859, Bull. xxxi et p. 459. — Long. 10 mill. — Omnino rufescens, capite utrinque valde sinuato, antice submarginato, antennis rufescentibus, palpis ferrugineis, prothorace sparsissime punctulato, scutello lœvigato, elytris convexis, rotundatis irregulariter striatis, sparsim punctatis, dentibus tibiæ extus nigris; tarsis anticis articulis 2^o 3^oque sensim dilatatis. — Algérie, Pontéba.

12. *P. immatura* Burm., Handb. d. Ent., IV, 442. — Long. 9 à 11 1/2 mill. — Oblonga, rufo-testacea, nitida.

pectore, femoribus et prothoracis marginibus longe fulvo-pilosis; capite ruguloso, margine antice rotundato, reflexo, piloso, palporum articulo ultimo ovato, valde excavato; prothorace fortiter punctato, vitta media et margine postico lævibus; scutello haud brevi, fere lævi; elytris sat fortiter punctatis, margine externo ruguloso, linea suturali impressa; propygidio leviter ac sparsim punctulato, pygidio lævi; tibiis anticis tridentatis, 2 primis acutis, 3^a angulata; tarsis intermediis articulis 2 dilatatis. — Sahara algérien, Tripoli.

13. *P. carthaginensis* Ramb., Ann. Soc. Ent. Fr., 1833, 332 (*Artia*). — Long. 14 mill. — Oblonga, subparallela, nigra, nitida, antennis, palpis tarsisque anticis rufo-testaceis, corpore subtus et prothoracis limbo longe villosis; capite tenuiter ruguloso, margine antico parum reflexo, fere integro, prothorace basi cum angulis posticis rotundato, tenuiter parum dense punctato; scutello vix punctulato, elytris apice attenuatis, substriatis, interstitiis sat grosse punctatis; pygidio lævi; tarsis intermediis articulis 4 dilatatis. — Tunisie.

4. *Anoxia Lucasii* C. — Long. 24 mill. — *A. scutellari* Muls. affinis. Nigra, squammis albo luteis tecta. Caput magnum, rugosum, epistomate leviter marginato reflexoque. Prothorax crebre punctatus subrectangularis, angulis posticis subacutis. Elytra convexa, elongata, angulis humeralibus elevatis. Pygidium convexum, ano truncato. Pectus pilis lanuginosis vestitum; abdomen haud villosum squammis albo luteis tectum.

Cette espèce est très voisine de l'*Anoxia scutellaris* Mulsant, Lamellie. de France, p. 422. Elle s'en distingue par sa tête plus large, plus fortement ponctuée, avec le bord antérieur du chaperon plus fortement rebordé, et surtout par l'absence de poils laineux sur les segments abdominaux.

Dans l'*A. Lucasii* ces poils sont remplacés par des écailles semblables à celles qui garnissent les élytres, il n'y a des poils laineux que sous le thorax. De plus, dans l'espèce d'Afrique, le pygidium est plus large, et, au lieu de se terminer en pointe comme dans le *scutellaris*, il est brusquement tronqué à son extrémité anale. — Algérie (coll. Reiche).

2. *A. emarginata* C. — Long. 24 mill.; larg. 16 mill. — *Nigra, squammis et pilis brunneis albidisque vestita. Caput magnum crebre punctulatum, epistomate rugoso excavato, reflexo, antice emarginato. Thorax crebre punctatus, utrinque foveolis duabus lœvibus impressus, angulis posticis subacutis, margine postico tantum sinuato. Elytra thorace paulo latiora, parallela, postice vix attenuata. Subtus pectus lanuginosum, abdomine squammuloso. Pedes brunnei.*

Voisine de l'*A. matutinalis* Casteln. Il s'en distingue facilement, comme de toutes les espèces du même genre, par la forme de l'épistome qui est profondément excavée, à bord fortement réfléchi et échancré triangulairement en avant. Le corselet est moins long que dans le *matutinalis*, plus large et à angles postérieurs moins aigus. Le milieu du bord postérieur est beaucoup moins prolongé en arrière. La couleur générale est la même mais plus foncée, et des trois bandes blanches qui garnissent les élytres la seconde est presque effacée.

J'ai pris un individu de cette espèce sur un Chardon aux environs d'Alger, où M. Lallemand a trouvé plusieurs individus de cette espèce. M. Reiche l'a reçue de Coléah. Elle se trouve aussi à Tanger.

G. RHIZOTROGUS.

I. Geotrogus. ♂ ♀ aptères; antennes de 10 articles.

A. Corps entièrement noir.

1. *R. dispar* Buq., Rev. Zool., 1840, 171. — Long. 19 à 25 mill. — Aterrimus, elytris opacis, depressis, utrinque bicostulatis, antennarum flabello rufo, capite prothoraceque densissime punctatis, hoc medio linea lævi; ♀ subovata, nitida, elytris costulatis. — Algérie.

2. *R. Magagnoscii* Guér., Rev. Zool., 1842, 7. — Luc., Expl. Alg., II, 278, pl. 25, fig. 2. — Long. 15 à 17 mill. — Ovatus, aterrimus, nitidus, punctatus, elytris fere incostatis, alutaceis haud punctatis, prothorace linea media lævi. — Algérie, partie élevée du Petit-Atlas.

B. Corps brun, mélangé de roux testacé.

3. *R. sinuatocollis* F. — Long. 15 mill. — ♂ *Supra nigropiceus, parum nitidus, prothorace nitidiore, lateribus testaceo late marginato, subtus cum pedibus antennisque pallide testaceus, abdomine lateribus obscuro, pygidio fusco; capite prothoraceque dense punctatis, hoc lateribus ante basin sinuato, angulis posticis rectis, muticis, elytris brevibus, parce punctatis, obsolete costulatis; abdomine subtus fere lævi.*

♂. D'un brun noir presque mat, brillant sur le corselet; dessous, pattes, palpes et antennes d'un testacé pâle ainsi que les bords latéraux du corselet; côtés de l'abdomen et pygidium brunâtre; abdomen brillant. Tête large, rugueusement ponctuée. Corselet transversal, à ponctuation assez forte, médiocrement serrée; côtés assez fortement sinués du milieu aux angles postérieurs qui sont presque droits

mais un peu saillants et émoussés. Ecusson n'ayant que quelques points isolés. Elytres assez courtes, pas plus larges que le corselet, arrondies chacune à l'extrémité, y compris l'angle sutural; finement ridées et couvertes d'une ponctuation assez grosse, peu enfoncée, écartée; quelques traces de côtes peu distinctes. Pygidium finement pointillé, parsemé de points écartés. Dessous du corps presque glabre; abdomen à peine ponctué. Pattes longues. — Constantine (Hénon).

La coloration de ce joli *Rhizotrogus* rappelle celle du *R. numidicus*, mais la forme se rapproche beaucoup de celle du *sicetis*.

4. *R. punctiventris* F. — Long. 13 mill. — Præcedenti simillimus, parum minor, paulo minus nitidus, clypeo antice paulo magis sinuato, prothorace antice latiore, angulis posticis paulo minus productis, elytris paulo brevioribus, ad humeros minus angulatis, apicem versus sensim angustatis, pygidio sparsim fortius punctato, abdomine subtus sat dense et sat fortiter punctato. — ♀. Oblongo-ovalis, crassa, capite fortius rugoso, prothorace lateribus postice sinuato, elytris ovatis, latis, lateribus carinatis, fortius punctatis, apice valde rotundatis, basi evidentius costatis, abdomine nitidiore. — Tiarret (Lejeune).

La ponctuation de la partie inférieure de l'abdomen ♂ suffit pour distinguer cette espèce de la précédente. Cependant, sur l'un des trois individus ♂ que j'ai reçus de M. Lejeune, cette partie est plus brillante et presque aussi peu ponctué que chez le *R. sinuatocollis*.

5. *R. gabalus* Buq., Rev. Zool., 1840, 172. — Cette espèce ressemble extrêmement à la précédente, dont elle ne diffère guère que par la taille plus petite, les élytres beaucoup plus courtes, le corselet moins grand et le pygidium beaucoup plus fortement ponctué. La ♀, fort différente du

♂, est presque deux fois aussi grande, plus épaisse, plus convexe, les côtés du corselet sont aussi sinués avant les angles postérieurs qui sont pointus; sur le disque on voit deux grandes taches brunes mal définies; l'écusson est ponctué sur les côtés; les élytres sont larges, arrondies sur les côtés avec l'extrémité tronquée obliquement; le pygidium est ponctué de même.

6. *R. subopacus* F. — Long. 14 mill. — ♂. Supra nigropiceus, parum nitidus; prothorace nitidiore, lateribus, elytrorum margine reflexo, pedibus antennisque rufo-testaceis; abdomine fusco-testaceo, nitido, pygidio dilutiore; capite dense punctato, opaco, medio rufo maculato; prothorace dense punctato, lateribus fere angulatim rotundato, basi angustato, angulis posticis obtuse rotundato, elytris ovatis, postice latioribus, alutaceis, vix perpicue punctulatis, obsoletissime lineatis, apice truncatis.

Ressemble extrêmement au *sinuatocollis*, dont il paraît, au premier abord, être la ♀; en diffère par les côtés du corselet non sinués avant les angles postérieurs qui ne sont pas saillants, l'écusson plus arrondi, un peu plus ponctué, les élytres plus grandes, élargies en arrière, à ponctuation indistincte, tronquées presque droit à l'extrémité, et le pygidium visiblement ponctué. — Algérie.

7. *R. gonoderus* F. — Long. 13 à 15 mill. — ♂. Oblongus, crassus, convexus, brunneo-luteus, parum nitidus, antennis, palpis, tibiis tarsisque pallide luteis, capite subquadrato, dense punctato, margine antico vix reflexo, fere recto; prothorace sat dense parum profunde punctato, lateribus medio angulato, postice angustato, angulis posticis rotundato-obtusis, disco fusco maculato; scutello vix punctato; elytris brevibus prothoracis medio haud latioribus, convexis, basi apiceque et margine externo angusto luteis, obsolete costulatis, instertitiis parum dense sat grosse punc-

tatis, stria suturali nulla; pygidio tenuiter ac sparsissime punctulato. — ♀. Major, elytris magis convexis, amplioribus, pygidio sat grosse parum dense punctato.

Cette espèce ressemble au *gabalus*, mais elle s'en distingue facilement par la forme bien moins convexe du ♂, la coloration moins brune, le corselet à côtés plus fortement angulés, à angles postérieurs très obtus, sans ligne lisse au milieu, l'écusson n'offrant que quelques points épars, les élytres ayant des côtes faiblement marquées mais assez distinctes, à extrémité presque arrondie et non tronquée, par le pygidium plus étroit, moins ponctué; enfin la tête n'est pas noirâtre et les pattes sont d'un roussâtre très pâle avec les cuisses brunes comme le dessous du corps, cependant les pattes sont souvent entièrement roussâtres. — Ce joli Rhizotroge a été pris par notre collègue, M. Cotty, aux environs de Lalla-Maghrnia. Le *R. gabalus* habite au contraire les environs de Constantine.

8. *R. araneipes* F. — Long. 11 1/2 mill. — Convexus, lutescens, subopacus, subtus nitidior pedibus elongatis, tarsis gracilibus, capite parum punctato, antice fere lævi, margine antico valde reflexo, prothorace sat dense punctato, lateribus medio angulato, angulis posticis obtusis; scutello lævi; elytris basi constrictis, apice truncato rotundatis, parum dense punctatis lineis elevatis obsoletis; pygidio sublævi.

Cette petite espèce est remarquable par la longueur des pattes et la gracilité des tarsi, ainsi que par la forme de la tête qui paraît creusée en avant, avec les bords fortement relevés, et qui n'est ponctuée un peu densément qu'au sommet; la forme du corselet la rapproche beaucoup de l'espèce précédente. — Ouargla; communiqué par notre collègue M. Guérin-Méneville, qui a reçu ce curieux Rhizotroge de M. Valdan.

9. *R. inflatus* Buq., Rev. Zool., 1840, 141. — Luc., Expl. Alg., II, 285, pl. 25, fig. 6.

10. *R. deserticola* Blanch., Cat. Mus., 147. — Long. 14 à 20 mill. — ♂. Supra, fuscus, nitidus, fulvo plus minusve late marginato; capite rugoso-punctato, antice fulvescente, linea media transversa lævi, margine antico levissime sinuato; prothorace lateribus vix angulatim rotundato, postice haud sinuato, angulis posticis rotundato-obtusis, sat fortiter punctato, linea media elevata lævi; scutello aut punctato aut fere lævi; elytris basi prothorace sensim angustioribus, oblongis, apice attenuatis, rotundato-truncatis, angulo suturali rotundato, sparsim leviter punctatis, basi fortius, sutura elevata, utrinque costulis duabus obsoletis; subtus cum pedibus testaceo-fulvus nitidus, pectore obscuriore; pygidio parum dense sat tenuiter punctato. — ♀. Oblongo-ovata, elytris brevioribus, valde convexis, apice truncatis, punctato-lineatis. — Tiaret (Lejeune).

La coloration est assez variable; parfois le corselet est fauve avec une tache quadrangulaire noirâtre; parfois les élytres n'offrent qu'une grande tache scutellaire noirâtre. Cette espèce se reconnaît facilement à la ligne élevée du corselet.

10. *R. numidicus* Luc., Explor. Alg., II, 281, pl. 25, fig. 7.

11. *R. nigratus* F. — Long. 18 à 19 mill. — ♂. Oblongus, fere parallelus, supra sat depressus, supra nigro-brunneus, nitidus; prothoracis lateribus vage testaceis, subtus rufo-brunneus; antennis pedibusque rufo-testaceis; capite dense rugoso; prothorace dense sat fortiter punctato, lateribus minus, linea media lævi; lateribus postice leviter sinuatis, angulis posticis subprominulis, apice obtuso; scutello parce punctato; elytris prothorace parum latioribus, apice truncatis, irregulariter punctatis, utrinque lineis duabus

paulo elevatis, vix punctatis; pygidio sat grosse, parum dense ac parum profunde punctato.

♂. Oblong, presque parallèle, d'un brun-noir brillant en dessus, dessous, pattes et antennes d'un testacé brunâtre, brillant. Tête rugueusement ponctuée, mate; bord antérieur légèrement relevé, presque droit au milieu. Corselet court, fortement rétréci en avant, côtés presque parallèles en arrière, légèrement sinués en avant, les angles postérieurs qui sont un peu saillants mais émoussés; côtés anguleusement arrondis avant le milieu, puis convergents, presque en ligne droite; ponctuation forte, serrée, excepté en avant des angles latéraux où il y a une macule testacée, vague; au milieu du corselet une ligne élevée, lisse, disparaissant avant la base. Ecusson ayant quelques points sur les bords. Elytres assez déprimées, presque parallèle, presque tronquées à l'extrémité, très faiblement rugueuses, à ponctuation assez grosse, médiocrement serrée; suture élevée, presque lisse, ainsi que deux ou trois faibles côtes à peine saillantes. Propygidium densément, presque rugueusement ponctué. Pygidium convexe, très finement réticulé, à ponctuation assez grosse, peu serrée et peu profonde. Côtés de la poitrine couverts de poils roux assez serrés et assez longs. Tarses longs; tibias antérieurs tridentés. — Algérie (coll. Reiche).

Très voisin du *numidicus*, mais plus parallèle; élytres plus longues, plus déprimées, beaucoup moins rugueuses, et à corselet sans large bordure latérale testacée.

II. *Geotrogus*. ♂, ailés; ♀, aptères; antennes de 10 articles.

12. *R. Henonii* F. — Long. 14 à 17 mill. — ♂. Oblongus, minus parallelus, minus convexus, castaneo-brunneus, prothorace lateribus late testaceis, sterno testaceo, antennis, ore pedibusque pallide flavo testaceis; abdomine brunneo,

pygidio nigricante ; capite valde rugoso-punctato, maculis duabus obscure testaceis, margine antico reflexo, leviter sinuato ; prothorace fortiter punctato, lateribus parum dense, antice fere rugoso, linea media elevata, lævi, lateribus postice fere rectis, angulis posticis rotundato-obtusis ; scutello lateribus parce punctato ; elytris medio leviter ampliatis, apice subtruncatis, sat grosse parum dense punctatis, scutellum suturamque versus densius, fere rugosis, sutura et lineis duabus leviter elevatis, fere lævibus ; pygidio grosse sat dense, parum profunde punctato. — ♀. Ovata, convexa, nitidior, elytris rufo late marginatis. — Constantine (Hénon).

13. *R. maculicollis* F. — Long. 17 mill. — ♀. Oblongo-ovatus, supra testaceo-brunneus, subtus cum antennis, pygidio pedibusque testaceus ; capite rugoso-punctato, margine antico parum reflexo, leviter emarginato ; prothorace antice angustato, lateribus postice haud sensim sinuatis, parum dense punctato, spatio medio lævi, haud elevato, utrinque nigro marginato, et lateribus punctis 2 impressis maculisque nigris ; scutello utrinque punctato ; elytris parum dense punctatis haud costulatis, suturam elevata lævi, apice oblique truncatis ; pygidio tenuissime alutaceo et punctulato.

Cette espèce est remarquable par ses élytres presque unies, sans côtes saillantes, ne recouvrant pas le propygidium, par le pygidium à ponctuation indistincte, et par les dessins du corselet. Ce dernier offre une ponctuation assez forte, peu serrée, excepté en avant de chaque côté ; au milieu, un espace lisse, bordé de chaque côté par une bande noirâtre, une autre bande angulée entre celle-ci et le bord interne ; les côtés sont visiblement crénelés, les angles postérieurs sont assez saillants, à cause de la sinuosité du bord postérieur. Les élytres sont courtes, convexes, leur truncature postérieure est oblique, fortement arrondie en dehors, obtuse à l'angle sutural. — Algérie (coll. Reiche).

14. *R. decoloratus* F. — Long. 17 à 21 mill. — Rufo-testaceus, nitidus, capite prothoracisque disco infuscatis, scutello obscuro; capite rugoso punctato, postice transversim elevato, margine antico leviter sinuato; prothorace dense punctato, lateribus minus dense, margine postico utrinque valde sinuato, angulis posticis obtusis subrotundatis; scutello parce punctato; elytris costulis latis sat elevatis lævibus, interstitiis sparsim dense punctatis, interstitio 1^o dense ac grosse punctato; postice rectè truncatis; pygidio lævi. — ♂. Oblongus, subdepressus, subparallelus, prothorace lateribus obtuse rotundatis, crenulatis. — ♀. Oblongo-ovata, convexa, prothoracis lateribus rotundatis, elytris postice ampliatis ad suturam leviter infuscatis.

Le ♂ de cette espèce ressemble beaucoup au *R. Henonii*, mais le corselet est arrondi sur les côtés au lieu d'être un peu angulé, et les angles postérieurs sont presque arrondis, nullement saillants, la ligne médiane du corselet est nulle, les côtes des élytres sont plus saillantes, le pygidium n'est pas distinctement ponctué; la ♀ ressemble à celle du *R. numidicus*, mais elle est plus convexe, les élytres sont plus lisses, plus brillantes et le pygidium est imponctué. — Coléah (coll. Reiche).

15. *R. euphytus* Buq., Rev. Zool., 1840, 171. — Luc., Explor. Alg., II, 286. — Algérie.

16. *R. barbarus* Luc., l. c., 281 (*R. reflexus* Blanch., Cat. Mus, 146, non Fab., non Ol.). — Algérie.

17. *R. Guyonii* Luc., Ann. Soc. Ent. Fr., 1857, Bull. LXXXVI. — Long. 17 mill. — Rufo-testaceus, nitidus, prothoracis elytrorumque lateribus paulo dilutioribus, corpore subtus, antennis, palpis pedibusque pallidioribus; capite rugoso-punctato, margine antico leviter arcuato; prothorace convexo, lateribus subangulatim rotundato, sat grosse punctato, linea media lævi, utrinque obsolete biimpresso; mar-

gine postico utrinque valde sinuato, angulis posticis subrectis; scutello parce punctato; elytris leviter costulatis, costis parcim, interstitiis dense punctatis, sutura elevata; pygidio sat dense punctato. — Milianah, Bône.

Voisin du *barbarus*; en diffère par les élytres à côtes plus marquées, à ponctuation plus rugueuse, par le corselet plus angulé sur les côtés et par le pygidium ponctué, celui du *barbarus* étant lisse. La ♀ diffère à peine du ♂ par la forme plus ovale, le pygidium presque lisse et les tarses plus courts.

18. *R. crassus* F. — Long. 18 à 21 mill. — Testaceo-rufus, nitidus, prothoracis lateribus, corpore subtus, pygidio, antennis, palpis pedibusque paulo dilutioribus; capite plano, punctato-ruguloso, margine anticò reflexo, recto; linea transversali obsolete elevato, summo interdum obscuro; prothorace lateribus arcuato, dense punctato, lateribus minus, linea media lævi obsolete elevato; margine postico medio arcuato, villosus, utrinque late sat fortiter sinuato, angulis posticis subrectis; utrinque ad marginem leviter impresso; scutello lævi; elytris costulatis, costis ferè impunctatis, sutura elevata, interstitiis fortiter sat dense punctatis; sterno sat dense villosus; pygidio parum dense tenuiter punctulato. ♂, oblongus, elytris parallelis, apice rotundato-truncatis; ♀, ovata, elytris convexis, postice dilatatis, truncatis, costulis magis obsolete, tarsis brevioribus. — Tanger.

Très voisin du *grossus*; en diffère par la coloration beaucoup plus claire, la ligne médiane du corselet moins élevée, l'écusson entièrement lisse, les élytres plus fortement ponctuées, plus parallèles chez le ♂.

19. *R. grossus* Blanch., Catal. Mus., 147. — Long. 18 à 20 mill. — Testaceus, nitidus, supra glaber; capite fusco, valde rugoso, margine clypei rufò reflexo, integro; anten-

nis, palpis pedibusque testaceis; prothorace lato, confertim punctato, fusco, lateribus testaceis, carina media lævi, foveola laterali fusca; scutello fusco, parcissime punctato; elytris latis præsertim feminæ, subtiliter punctato-rugulosis, striatis, testaceis, ad suturam late fuscis, saltem in fæmina; sterno dense villosa; abdomine glabro, pygidio subtiliter punctato. — Algérie, Boghar (coll. du Muséum).

20. *R. tusculus* Buq., Rev. Zool., 1840, 171. — Luc., Explor. Alg., II, 278, pl. 25, fig. 3. — Algérie.

21. *R. Prophetii* F. — Long. 25 mill. — ♀. Oblongo-ovatus, crassus, rufo-testaceus, nitidus, subtus dilutior, capite rugoso-punctato, summo transversim valde elevato, inter oculos, linea transversa lævi, margine antico leviter sinuato; prothorace transverso, fere rugoso-punctato, medio obsolete impresso lateribus subcrenulatis, ciliatis, margine postico medio late rotundato, utrinque sinuato, angulis posticis; scutello dense punctato; elytris oblongis, apice separatim rotundatis, punctato-rugulosis, sutura paulo elevata et utrinque costulis tribus obsolete lævioribus; pygidio parum dense grosse punctato.

Je n'ai vu que deux individus ♀ de cette belle espèce, qui est la plus grande des *Rhizotrogus* algériens, l'un communiqué par M. Prophète, sans indication précise, et l'autre pris à Tiaret par M. Lejeune, qui a bien voulu me le donner.

22. *R. Lejeunii* E. — Long. 18 à 21 mill. — *Flavescens, elytris paulo obscurioribus, prothorace, capite, scutello pectoreque dense fulvo-sericeo lanatis, capite rugoso, prothorace scutelloque densissime sat tenuiter punctatis, hoc basi media, valde lobato, antice angustato, elytris nitidioribus, rugoso-punctatis, sutura et utrinque costulis 3 aut 4 depressis fere lævigatis, pygidio parum dense sat fortiter punctato.*

D'un roux jaunâtre pâle presque mat sur la tête et le corse-

let, mais brillant en dessous, élytres un peu testacées, brillantes. Tête à ponctuation rugueuse, très légèrement sinuée au bord antérieur. Corselet et écusson à ponctuation assez fine, très serrée, couvert, ainsi que la partie supérieure de la tête et toute la poitrine, de longs poils d'un roux soyeux, serrés. Corselet rétréci en avant, arrondi sur les côtés qui sont à peine angulés. Ecusson assez grand, arrondi à l'extrémité. Elytres plus larges que le corselet, à ponctuation finement rugueuse, ayant chacune, outre la suture, 3 ou 4 faibles côtes déprimées, lisses; bord externe cilié; une impression bien marquée sur l'épaule du côté de l'écusson. Abdomen presque lisse, velu le long du bord externe des élytres; pygidium ayant une ponctuation assez forte, écartée, mais variable sous ce dernier rapport; de chaque côté, à la base, une légère fossette. Pattes assez longues, cuisses et jambes à longs poils. — Trouvé par notre collègue, M. Lejeune, en décembre, près de l'Oued-Chérif, à huit lieues de Tiaret, enfoncés à moitié en terre.

Cette espèce est très voisine des *R. fastidiosus* et *amphytus*, mais elle se distingue facilement par la ponctuation serrée du corselet et de l'écusson et par l'épaisse lanosité de tout l'avant-corps.

III. Rhizotrogus. — ♂ ♀ ailés; antennes de 10 articles.

A. Elytres rugueusement ponctuées; sternum et bord postérieur du corselet garnis de poils longs et serrés.

23. *R. stupidus* F. — Long. 20 mill. — ♂. Oblongus, subparallelus, rufo-testaceus, sterno dense ac longe rufo villosus, capite rugoso-punctato, margine antico vix reflexo, fere recto; prothorace a basi antice arcuato-angustatus, grosse sat dense punctato, angulis posticis obtuso-rotundatis, margine postico ad scutellum longe villosus; scutello sat dense punctato; elytris subparallelis, apice rotundato truncato, rugosulis, sat dense punctatis, sutura elevata et costu-

lis 3 vix elevatis transversim rugosulis haud punctatis; pygidio parum dense punctato, basi transversim impresso.

Ressemble extrêmement au *R. amphytus*, dont il pourrait n'être qu'une variété plus grosse; cependant paraît distinct surtout par le pygidium moins ponctué, ayant à la base une dépression transversale avec deux fossettes arrondies; le corselet paraît un peu plus grand, plus anguleusement arrondi sur les côtés, les élytres sont plus rugueuses. — Algérie.

24. *R. amphytus* Buq., Rev. Zool., 1840, 171. — Luc., Explor. Alg., II, 279, pl. 25, fig. 4.

25. *R. fastidiosus* F. — Long. 14 à 17 mill. — Oblongus, rufus, prothorace lateribus, antennis pedibusque paulo dilutioribus; capite densissime rugoso margine antico vix sinuato, prothorace convexo, lateribus angulatim rotundato et crenulato, angulis posticis rotundatis, margine postico late arcuato, nigro villosus, obsolete sinuato, sat fortiter ac dense punctato, lateribus minus, linea media elevata lævi; scutello parce punctato; elytris grosse punctatis, rugosulis, utrinque costis tribus sat elevatis, sutura elevata; pygidio sparsim punctato.

Ce *Rhizotrogus* ressemble extrêmement à l'*amphytus*; il en est bien distinct par le corselet fortement angulé sur les côtés, ayant ordinairement au milieu une ligne élevée, lisse, par la tête plus courte, plus finement et plus densément rugueuse, par les élytres plus fortement ponctuéées, plus rugueuses, à côtes plus saillantes et par l'écusson ordinairement sillonné au milieu. — Algérie (Lallemant).

26. *R. lanatus* F. — Long. 15 mill. — Ovato-oblongus, castaneo-testaceus, capite, prothorace abdomineque vix obscurioribus, thorace, dense ac longe fulvo-piloso; capite parum dense punctato, margine antico reflexo, integro; prothorace convexo, sat grosse parum profunde punctato,

sat antice angustato, lateribus medio angulatis utrinque biimpressis, margine postico valde rotundato, utrinque vix sinuato, angulis posticis fere rotundatis; scutello parce punctato; elytris transversim rugosulis sparsim punctatis, utrinque bicostulatis, sutura elevata, pygidio convexo, sat tenuiter punctato. — Algérie.

B. Elytres finement et non rugueusement pointillées; sternum et bord postérieur du corselet à poils beaucoup plus courts et moins serrés.

27. *R. scutellaris* Luc., Explor. Alg., II, 284. — Algérie.

28. *R. serraticollis* Luc., l. c., II, 284. — Algérie.

29. *R. carduorum* Er., Wagn. Reise, 173. — Long. 12 mill. — Minor. *Rh. ruficorni* vix major et paulo crassior; rufo testaceis, subnitida. Caput transversim subquadratum, fortiter punctato rugosum, fronte leviter convexa, ruga subtilis transversa elevata instructa, clypeo apice truncato, margine undique elevato. Thorax coleopterorum basi latitudine æqualis, latitudine baseos dimidio brevior, antrorsum angustatus, lateribus medio fortiter rotundatus, angulis posterioribus subrectis modice convexus, parcim minus subtiliter punctatus, glaber. Scutellum utrinque acervatim punctatum. Coleoptera convexa, pone medium leviter rotundato-dilatata, sat crebre punctata, singula lineis tribus subelevatis longitudinalibus, interioribus duabus dilatatis, intima suturali. Abdomen dilutius testaceum; pygidio crebrius punctato. Unguiculi basi subdentati. — Algérie.

30. *R. ignavus* F. — Long. 14 mill. — Oblongus, obscure rufo-testaceus, sat nitidus, sutura margineque elytrorum interdum obscurioribus, antennis, palpis pedibusque pallidioribus; capite rugoso-punctato, leviter concavo, transversim obsolete bicarinato, margine antico reflexo,

subintegro; palporum articulo ultimo puncto impresso; prothorace postice parallelo, antice angustato, lateribus crenulatis, medio angulatim rotundatis; sat grosse parum dense punctato; margine postico utrinque sinuato, angulis posticis rectis; scutello vix sparsim punctato, medio sulcato; elytris postice leviter ampliatis, haud costulatis, sutura paulo elevata, lata, parum dense sat grosse punctatis, lateribus densius; sterno dense villosa; pygidio sat fortiter punctato. — Tanger.

Ressemble beaucoup au *R. carduorum*, en diffère par le corps plus élargi en arrière, le corselet plus brillant, à ponctuation plus profonde et à ligne médiane lisse, et par les élytres plus rugueuses, plus fortement ponctuées.

31. *R. gulosus* F. — Long. 16 mill. — *Oblongus, subparallelus, rufo-testaceus nitidus, fronte convexa, rugoso-punctata; mento concavo nitido; prothorace basi fere recto; elytris leviter bicostulatis, sutura magis elevata, interstitiis parum dense punctatis, sutura margineque exteriori angustissime nigris; pygidio sparsim ac tenuiter punctato; abdomine fuscescente.*

Allongé, presque parallèle, peu élargi en arrière; d'un roux testacé médiocrement brillant. Abdomen brunâtre; tête et corselet un peu enfumés. Tête rugueusement ponctuée, front concave un peu relevé en travers; bord antérieur à peine relevé, largement mais faiblement sinué au milieu; menton concave, lisse et brillant. Antennes longues. Corselet rétréci en avant depuis la base qui est un peu plus large que les élytres, légèrement arquée au milieu et à peine sinuée de chaque côté; bords latéraux arqués à peine, angulés au milieu; angles postérieurs obtus; surface assez finement et peu densément ponctuée; au milieu une légère trace d'une ligne enfoncée. Écusson à peine ponctué, recouvert par les poils de la base du corselet. Elytres assez longues, un peu élargies au milieu, ayant chacune deux côtes

peu marquées et la suture élevée, intervalles à ponctuation médiocrement serrée; une fine bordure noire sur la suture et le bord externe en arrière, devenant brune en avant. Pygidium à ponctuation fine et écartée. — Algérie (Collect. Reiche).

Cette espèce ressemble à la précédente, dont elle diffère par la forme plus convexe, le corselet plus atténué en avant, les élytres plus fortement ponctuées et le pygidium à ponctuation beaucoup plus fine.

32. *R. punicus* Burm., Handb., IV, 2^e Abth., 378. — Long. 19 mill. — *Oblongus, cylindricus, pallide testaceus, nitidus, fronte tumida, rugoso-punctata; prothorace disco parum infuscato; elytris subparallelis.*

Allongé, peu dilaté en arrière, d'un jaune testacé pâle, brillant. Tête densément et fortement ponctuée, plus densément chez la ♀; bord antérieur sinué au milieu. Corselet à ponctuation fine, égale, un peu rembruni au milieu chez le ♂; bords latéraux à peine crénelés, ciliés de poils assez raides. Ecusson densément ponctué sur les côtés. Elytres longues, peu dilatées même chez la ♀, très brillantes; strie suturale très marquée; quelques traces de côtes peu visibles; intervalles ridés et ponctués. Pygidium et côtés de l'abdomen à ponctuation fine, serrée. Poitrine ciliée de longs poils d'un jaune pâle. Pattes longues, grêles, plus longues chez le ♂, comme les antennes. — Constantine, Coléah.

33. *R. pallidipennis* Blanch., Catal. Mus., p. 146. — Long. 15 mill. — *Oblongus, pallide testaceo-rufescens; capite rufo, opaco, dense ruguloso, clypeo fere quadrato, leviter reflexo, vix emarginato; palpis, pedibus antennisque pallide testaceis, clava ♂ elongata; prothorace lato, brevi, dense subtiliterque punctato, lateribus foveolato, antice piloso; scutello ruguloso, carina media lævi; elytris thoracis*

latitudine, pallide testaceis, nitidis, anguste fusco limbatis, subtiliter punctatis, substriatis; sterno dense villosa; abdomine fere glabro, parce punctato. — Boghar, M. H. Lucas.

34. *R. parallelus* F. — Long. 13 mill. — Elongatus, parallelus, luteus, nitidus, prothorace capiteque brunneis, minus nitidis; palporum articulo ultimo sulcato; capite rugoso, brevi, margine antico medio sinuato, utrinque valde reflexo; prothorace postice parallelo, antice angustato lateribus angulatis, densissime punctato; basi vix rotundato; scutello lateribus punctato; elytris parallelis, apice rotundatis, sat dense punctulatis, sutura elevata, dilatata; subtus dilutior, pectore utrinque dense griseo-viloso.

Cette espèce est remarquable par sa forme allongée, parallèle, sa tête courte, à bord antérieur sinué et fortement relevé de chaque côté, par le dernier article des palpes fortement sillonné et par les crochets des tarsi à dents presque indistinctes. — Algérie.

IV. *Amphimallus*. — ♂ ♀ aîlés. *Antennes de neuf articles; dernier article des palpes maxillaires fortement sillonné.*

35. *R. lobatus* F. — Long. 14 mill. — Oblongus, castaneus parum nitidus, antennis palpis pedibusque rufo-castaneis; capite rugoso punctato, fronte transversim carinata; margine antico sat fortiter sinuato, valde reflexo; prothorace postice parallelo, antice angustato, lateribus rotundato angulatis, angulis posticis obtusis, margine postico medio leviter arcuato; dense punctato, medio infuscato; scutello dense punctulato, linea media lævi; elytris sat dense punctulatis, suturam versus tenuiter transversim rugosulis, obsoletissime costulatis; sutura leviter elevata, lata, apice rotundato-subtruncatis; pygidio dense punctato.

Ressemble extrêmement au *R. carduorum*, en diffère par

les antennes de 9 articles, le dernier article des palpes sillonné, le bord antérieur de la tête notablement sinué, le corselet plus anguleusement arrondi sur les côtés, à angles postérieurs plus obtus, l'écusson plus ponctué et le pygidium rugueux. — Algérie (Coll. Reiche).

36. *R. hirticollis* Luc., Explor. Alg., II, 287. — Algérie; se retrouve en Portugal.

37. *R. litigiosus* F. — Long. 14 mill. — *Oblongus, brunneus, sat nitidus, antennis, palpis pedibusque piceo-rufis; capite antice leviter excavato, lævigato, parcius punctato, margine antico reflexo, levissime sinuato, summo rugoso, pubescente; prothorace lateribus antice valde rotundatis, postice levissime sinuatis, angulis posticis obtusis; dense sat fortiter punctato, lateribus antice testaceo-obscuro maculatis; margine postico griseo piloso, scutello rugoso-punctato; elytris dense punctatis, dorso transversim rugosis, sutura et utrinque lineis quadri-læviter elevatis; pygidio convexo, parum profunde sat dense punctato; pectore dense griseo-villoso.*

Oblong, très convexe, d'un brun foncé assez brillant, antennes, palpes et pattes d'un roux foncé. Tête assez finement et densément rugueuse, presque mate, à pubescence fauve, sa partie antérieure légèrement creusée, lisse, brillante, avec quelques points, bord antérieur relevé, très faiblement sinué au milieu. Corselet fortement arrondi sur les côtés en avant, très légèrement sinué sur les côtés en arrière; bord postérieur garni de poils gris serrés, sinué de chaque côté, formant au milieu un lobe saillant; à ponctuation assez grosse, très serrée; de chaque côté, en avant, une macule vague d'un roux testacé. Ecusson rugueusement ponctué. Elytres pas plus larges à la base que le corselet, légèrement élargies après le milieu, presque tronquées à l'extrémité, avec l'angle externe fortement arrondi, den-

sément et un peu rugueusement ponctuées, plus fortement rugueuses en travers sur la partie dorsale; suture et trois ou quatre bandes un peu élevées. Propygidium à ponctuation très fine, extrêmement serrée; pygidium convexe, à ponctuation plus grosse mais peu serrée et peu profonde. Poitrine à poils gris assez longs, serrés. Pattes de longueur ordinaire. — Tanger.

La ♀ est plus épaisse, à abdomen plus gros, à tête fortement relevée en avant, avec la partie antérieure très lisse et brillante, la postérieure fortement rugueuse et carénée transversalement.

38. *R. fissiceps* F. — Long. 16 mill. — *Rufus, parum nitidus, sterno dense rufo-griseo villosa, capite nigro, antice rufo, margine antico nigro, profunde sinuato, utrinque obliquo, valde reflexo, carina frontali medio breviter bidentata; prothorace postice parallelo, antice angustato, margine laterali antice valde crenato, suprarufo villosa, tenuiter ac grosse dense punctato; scutello rugoso; clytris rugoso-punctatis, costulatis, pygidio dense sat fortiter punctato.*

D'un roux peu brillant; sternum à villosité épaisse d'un gris-roux, assez longue, plus courte sur le corselet. Tête noire, rousse en avant, rugueuse, bord antérieur étroitement marginé de noir, fortement échancré, coupé un peu obliquement et fortement relevé sur les côtés; carène frontale interrompue au milieu et formant deux pointes courtes. Corselet parallèle en arrière, rétréci en avant, côtés angulés au milieu, fortement crénelés en avant, à ponctuation double, fine et grosse, serré; bord postérieur largement sinué de chaque côté, légèrement arrondi sur l'écusson; angles postérieurs presque droits. Ecusson rugueusement ponctué, ayant au milieu une ligne élevée, recouvert par les longs poils du bord postérieur. Elytres rugueusement ponctuées, à côtes assez saillantes ainsi que la suture; une

étroite bordure brune sur la suture et le bord externe. Pygidium assez densément et assez fortement ponctué. — Tanger.

39. *R. pini* Fab. — D'après Fabricius, cette espèce se trouve en Barbarie; elle a été rapportée d'Algérie par Wagner (coll. Chevrolat).

40. *R. suturalis* Luc, Ann. Soc. Ent. Fr., 1859, xvii. — Long. 9 à 10 mill. — Fuscus, antennis, palpis elytrisque testaceis, his sutura margineque infuscatis; capite rugoso, fronte transversim bicarinato, margine antico obsolete sinuato, valde reflexo; prothorace postice parallelo, antice angustato, dense punctato, angulis posticis subrectis, margine postico medio villosa; scutello parum dense punctato; elytris leviter costulatis, sutura elevata, dilatata, interstitiis sat fortiter punctatis, lateribus densius ac fortius; pygidio valde punctato; sterno dense rufo-griseo villosa. — Trouvé à Lalla-Maghrnia par M. Cotty.

Diffère du *ruficornis* par le corselet presque angulé sur les côtés, à ponctuation plus forte, moins serrée, par le dessous du corps d'un brun foncé et le pygidium très ponctué.

REDOTUS. N. G.

Voisin du genre *Pegylis* par les palpes insérés sur les bords latéraux du menton, le labre fortement échancré, la tête large et courte, rebordée partout, les élytres oblongues, faiblement élargies en arrière, peu convexes, la massue des antennes de trois articles, les tarsi longs, très grêles; en diffère par les antennes paraissant de neuf articles, les cinquième et sixième courts, le dernier article des palpes maxillaires oblong, tronqué, la tête dont le bord coupe les yeux, le corselet embrassant la tête, presque droit à la base

avec les angles postérieurs presque arrondis, les pattes assez longues, les jambes antérieures tridentées avec un éperon, les autres jambes ayant quelques épines vers le milieu, les crochets égaux, n'ayant vers la pointe qu'une petite saillie très peu distincte.

Cet insecte rappelle le faciès des *Adoretus*; le corps est glabre.

R. rufulus F. — Long. 6 mill. — *Rufus sat nitidus, oblongo-ovatus, dense punctulatus, capite subtriangulari, margine antico subtruncato, reflexo, fusco; prothorace brevi, antice parum angustato; scutello lævi, basi tantum punctato; elytris ovatis, sutura leviter elevata.*

Entièrement d'un roux assez brillant, à peine plus pâle en dessous ainsi que les pattes, couvert d'une ponctuation assez fine et assez serrée. Tête presque triangulaire, avec le bord antérieur un peu tronqué, très légèrement sinué, rebordé, noirâtre. Corselet très court, à peine rétréci en avant. Écusson lisse, ponctué seulement à la base. Élytres ovaires, suture un peu élevée; unies, sans côtes élevées. — Algérie (coll. Reiche).

1. *Omalopia ochroptera* Er., Wagn. Reise, 173. — Long. $\frac{5}{2}$ mill. — Affinis *Om. proboscideæ* (*Melol. prob.* Fab.), at duplo major et elytris unicoloribus distincta. Corpus oblongum, nigrum, parum nitidum, undique pube crassiuscula subdepressa grisea densim vestitum. Antennæ piceæ, clava nigra. Caput punctatum, clypei margine elevato, reflexo, antice medio leviter emarginato. Thorax coleopteris paulo angustior, latitudine baseos dimidio brevior, antrorsum leviter angustatus, lateribus parum rotundatus, convexus, minus fortiter punctatus, præter pubem depressum longuis griseo-pilosus. Elytra ruguloso-punctata, obsolete bicostata, rufo-testacea. Corpus subtus villosum. Pedes rufo-

testacei, tibiis anticis tridentatis, dente superiore minuto, tarsis anticis maris unguiculo altero dilatato.

2. *O. unguularis* Er., Wagn. Reise, 174. — Long. 6 1/2 mill. — Affinis precedenti, at paulo major, oblonga, nigra, subnitida. Antennæ concolores. Palpi picei. Caput nigropilosum, clypeo utrinque impresso, margine elevato, reflexo, antice subsinuato. Thorax basi coleopteris vix angustior, apicem versus subangustatus, latitudine baseos dimidio brevior, lateribus leviter rotundatus, modice convexus, crebre punctatus, densius nigro-pilosus. Elytra ruguloso-punctata, substriata, intertitiis alternis paulo elevatioribus, pube brevior subdepressa minus subtili sericante grisea vestita, anterieus præterea nigro-pilosa. Corpus subtus griseo-villosum. Pedes concolores, unguiculis solis rufis, tibiis anticis tridentatis, dente superiore minuto, tarsis anticis maris unguiculo altero dilatato.

1. *Amphicoma meles*. — Sur toute la côte barbaresque.

2. *A. Goudotii*. — Tanger; se retrouve en Andalousie.

Anomala tingitana Blanch., Catal. Mus., p. 185. — Long. 12 à 14 mill. — Breviter obovata, convexa, omnino piceo-cuprea, capite punctato-rugoso, obscure cupreo, dense fortiterque punctato, lineo media angustissime lævi, basi utrinque subtiliter marginato; scutello cupreo, crebre punctato; elytris obscurioribus, nigro-æneis, sat profunde sulcatis, punctatis, interstitiis elevatis, passim transversim rugulosis, sutura virescenti; sterno villosa; pedibus piceo-æneis. — Tanger.

1. *Phyllopertha lineolata* Fischer. — Algérie.

2. *P. Ægyptiaca* Blanch., Catal., Mus., 179. — Long.

9 mill. — Præcedenti affinis, sed angustior, viridi-cænea, dense villosa; capite rugoso, villosa; antennis piceis; prothorace cupreo, dense punctato-rugoso, medio lineato, longe cinereo hirta; scutello concolore, punctato, hirta; elytris planis, brevibus, pallide testaceis, lineola apicis picea, striato-punctatis, interstitiis punctatis; pedibus cum abdomine cæneis, longe hirtis; pygidio cupreo, punctatis.

3. *P. deserticola* Luc., Ann. Ent. Fr. 1859, Bull. LIII. — Long. 9 à 9 3/4 mill. — Statura *P. lineolata*, sed angustior; capite nigro, antice transversim ferrugineo, irregulariter punctato, albo piloso, clypeo producto, medio subexcavato; palpis, antennis pedibusque ferrugineis; prothorace scutelloque cæneo-cupreo nitidis, fortiter punctatis, albo pilosis; elytris flavo ferrugineis, striato-punctatis, interstitiis latis, laxè punctatis; pygidio rufo-cupreo vel rufescente, punctato; subtus cupreo-nitida, albo-pilosa. — ♀. Clypeo maxime producto, fortius excavato, elytris pallidioribus, antennis pedibusque cæneo-cupreis. — Sahara algérien.

Tropinota Fatima C. (pl. 6, fig. 14). — Long. 8 mill., lat. 4 1/4 mill. — Nigra, subnitida, albo-notata, fere glabra. Caput rugosum, vertice maculis albis 2 notato. Thorax subhexagonalis, postice emarginatus, angulis subacutis; disco carinato, carina lævigata, utrinque crebre punctato; maculis albidis 8 ornatus, lateribus albo-marginatis. Scutellum lævigatum, punctis non nullis impressum. Elytra punctato-striata; sutura elevata, interstitio tertio antice quartoque tota longitudine elevatis; interstitiis punctis albidis separatis, lateribus maculis confluentibus ornatis. Pygidium albo maculatum, subtus abdomine lateraliter albo notato in medio in maculato, segmentis 1, 2, 3 externe crebro-marginatis, segmentis 2, 3, 4 interne maculis similibus ornatis.

Noir, assez brillant, presque glabre. Tête rugueuse, avec

deux taches blanches sur le vertex. Thorax hexagonal, les angles peu saillants, bord postérieur assez fortement échancré au-dessus de l'écusson ; côtés garnis de blanc, la bordure complète, mais plus ou moins échancrée en dedans ; six taches blanches sur le milieu du corselet, les deux postérieurs arrondies, les autres allongées ; entre ces taches médianes et les côtes de chaque côté, un point blanc un peu avant le milieu ; ponctuation forte et serrée ; carène peu saillante, lisse. Ecusson lisse, garni de quelques points enfoncés, épars. Elytres plus larges que le corselet à leur base, fortement échancrées sur le côté après l'angle huméral, puis droites et s'arrondissant en arrière en s'atténuant faiblement ; 2 espaces suturaux fortement élevés, troisième intervalle élevé faiblement dans sa partie antérieure, quatrième saillant dans toute sa longueur ; stries bien marquées en avant, effacées tout à fait en arrière ; entre la côte élevée qui garnit le quatrième intervalle et la suture, des taches blanches bien marquées au nombre de 14 à 15, isolées pour la plupart ; toute la partie située entre la même côte et le bord externe occupée par de grandes taches confluentes par leur bord externe, qui forment autour des élytres une marge blanche échancrée en dedans. Dessous du corps garni de poils, excepté sous la poitrine. Abdomen muni de taches blanches sur les côtés, dépourvu de taches médianes ; les trois premiers segments munis d'une grande tache transversale qui garnit leur bord postérieur dans son premier quart ; les deuxième, troisième et quatrième présentant une tache de même forme, mais plus étroite, située en dedans des précédents le long du bord antérieur du segment. Jambes fortes, les tibias antérieurs tridentés en dehors ; une tache blanche sur les cuisses postérieures près de l'articulation tibiale.

Cette espèce est beaucoup moins velue que toutes ses congénères et se rapproche par sa coloration des *Oyythy-*

rea, mais ses jambes antérieures fortement tridentées ne permettent pas de la confondre avec les espèces de cette division. — De Batna, Algérie (coll. Reiche).

Oxythyrea Amina C. (pl. 6, f. 15). — Long. 10 à 11 mill.; lat. 6 à 7 m. — *O. sticticæ* Linn. et *O. Abigail* Reiche *affinis*. *Nigra, parum pilosa, caput subtiliter punctatum. Thorax subhexagonalis, angulis posticis subacutis, disco crebre punctatus, punctis 6 separatis, lateribusque maculis 3 confluentibus albidis ornatus. Scutellum lævigatum, punctis minutis plus minusve impressum. Elytra punctis albidis conspersa, punctato-seriata, sutura postice, interstitio tertio antice, quin-toque tota longitudine subelevatis. Pygidium albo-maculatum; subtus segmentis abdominalibus lateraliter utrinque transversim albo-maculatis, in medio segmentis primis 4 maculis crebre ornatis.*

Cette espèce est très voisine de l'*Oxyth. stictica*; elle s'en distingue cependant par plusieurs caractères. Le corselet est moins large en arrière, ses angles postérieurs sont moins arrondis, et les côtés sont toujours garnis d'une bordure blanche formée par la réunion des macules latérales. La ponctuation générale est moins serrée et les saillies formées par les intervalles élevés mieux indiquées. Les élytres sont moins larges et plus atténuées en arrière. Les macules blanches sont mieux accusées; celles qui garnissent le disque du prothorax sont punctiformes, presque égales, et les deux médianes qui avoisinent le bord postérieur sont punctiformes et non allongées comme dans notre espèce indigène; celles des élytres présentent à peu près la même disposition, mais elles sont plus grandes surtout sur les côtés. Les segments abdominaux sont marqués sur les côtés d'une bordure blanche qui occupe souvent tout le quart externe de la partie libre du segment, tandis que dans l'*Oxyth. stictica* les taches correspondantes sont le plus sou-

vent punctiformes. Les taches abdominales médianes présentent la même disposition que dans la *stictica*; les taches correspondantes sont le plus souvent punctiformes. Les taches abdominales médianes présentent la même disposition que la *stictica*, et, comme chez cette dernière, n'existent que chez le ♂ et garnissent la dépression qui n'existe que dans ce sexe.

L'*Oxythyrea Abigail* Reiche (Ann. Soc. Ent. Fr., 1856, p. 395), de Syrie, se distingue facilement de notre espèce par son corselet à angles postérieurs arrondis et par la disposition des taches de l'abdomen.

Quant à l'*Oxyth. Noemi* du même auteur, elle présente une tache scutellaire qui manque dans les autres et la bordure rose du corselet n'est jamais entière.

L'*Oxyth. Amina* paraît remplacer la *stictica* sur la limite du désert; elle est très commune à El-Aghouat.

1. *Enoplotarsus deserticola* Luc., Ann. Soc. Ent. Fr., 1857, Bull. LVI. — Long. 10 mill. — Nigra, prothorace griseo-cinereo punctulato, maculato et lineato; elytris fusco-castaneis, utrinque seriebus quatuor macularum albarum, externis latioribus. — Oasis d'El-Aghouat.

2. *E. costatus* Luc., l. c., 1858, Bull. CLXXVIII (*Oxythyrea*). — Long, 9 mill. — Nigra, elytris, abdomine pedibusque castaneis, capite thoraceque fortiter punctatis, hoc medio unisulcato, utrinque depresso, marginibus supraque albo-lineatis; scutello magno, striato, acuto; elytris albo-maculatis, striato-punctatis, fortiter costatis; pygidio punctato, albo-maculato. — Oasis d'El-Aghouat.

Le G. *Enoplotarsus* créé par M. Lucas (Ann. Soc. Ent. Fr., 1859, Bull. xcviii) différerait des *Oxythyrea* par sa forme plus étroite, son épistome rétréci, à peine échancré,

la saillie mésosternale bien moins saillante, non arquée, les tibias antérieurs tridentés, les cuisses postérieures courtes, renflées, et les premiers articles des tarses postérieurs épineux en dehors.

Æthiessa feralis Er., Wagn., Reise, 174, pl. 7. — Long. 11 à 13 mill. — Sat brevis, nigra, nitida, pilis fulvo-cinereis parce hirta; capite oblongo, tenuiter rugosulo, antice sinuato, prothorace antice sat valde angustato, ruguloso, opaco, linea media lævi, basi dilatato, margine laterali albo anguste vittato; scutello nitido, lævi, basi tantum punctato; elytris prothorace latioribus, dorso punctis grossis parum impressis et piligeris, lateribus tenuiter punctatis; sutura elevata, lævi; post humeros macula marginali oblonga, post medium macula marginali intus prolongata, cum macula apicali per marginem anguste conjuncta et utrinque maculis 2 discordalibus, albis; pygidio dense tenuiter rugato, albo utrinque maculato; abdomine subtus utrinque albo maculato; femoribus posticis validis.

Cette jolie espèce est très rare; M. Lucas l'indique comme ayant été prise aux environs de Mascara; elle a été prise à Mers-el-Kébir par M. Coquerel.



DESCRIPTION D'ESPÈCES DE CLYTUS

PROPRES AU MEXIQUE.

Par M. A. CHEVROLAT.

(Séance du 12 Octobre 1859.)

J'avais commencé à publier, de 1833 à 1835, sous le titre de *Coléoptères du Mexique* (1), une partie des espèces que je possédais alors.

Mon intention était de continuer. L'accroissement des produits de ce pays, les changements radicaux survenus dans l'Entomologie et surtout les occupations administratives dont j'étais alors chargé, ne me permirent pas de réaliser ce projet.

Aujourd'hui que je jouis du repos et de ma liberté, après quarante ans de services municipaux, je compte reprendre ma tâche, et me bornerai pour le moment à l'étude seule des *Longicornes* de ce pays. Cette entreprise ne laissera pas que d'être assez ardue, vu le nombre si considérable d'espèces encore inédites qu'a rapportées de ses trois voyages au Mexique M. Aug. Sallé, aussi intelligent naturaliste qu'habile chasseur; le nombre de celles qu'il doit encore recevoir, et de celles que j'ai obtenues de mes divers correspondants.

J'ai toute prête une centurie sur ces beaux Coléoptères, mais avant de mettre la dernière main à ce travail, j'ai

(1) Deux centuries ont été éditées à mes frais et une demi-centurie a parue ensuite dans le Magasin de Zoologie de M. Guérin-Méneville, année 1841, pl. 55-59, 64-65, et 1843, pl. 108-113.

l'honneur de présenter à la Société un mémoire sur les *Clytus* du Mexique. J'y établis de nouvelles divisions, quelques-unes avec des noms génériques qui pourront être adoptés ou rejetés.

Les auteurs qui ont traité de ces insectes sont MM. Delaporte (comte de Castelnau) et Gory (1), Newman (2), Adam White (3) et moi dans les ouvrages précités.

Sur 17 espèces décrites, 15 sont considérées comme valables et le mémoire présent en contient 55, dont 4 me sont tout à fait inconnues.

Les beaux dessins qui représentent la plupart d'entre elles ont été exécutés par M. Wapler, dont le talent est au-dessus de tout éloge.

Quant aux *Clytus* et autres Longicornes, que m'avait confiés pour un temps très restreint M. le chevalier Truqui, j'ai eu le tort de ne pas au moins signaler à tous leur place. Je crois seulement pouvoir rapporter le *Cl. distortus* au genre *Plagithmysus* Mots., qui ne contenait jusqu'alors que le *Cl. attenuatus* (Dej.) Boisd. (d'Océanie) et le *Pl. pulverulentus* (Erichs.) Mots. (de Californie).

Je remercie MM. de Mniszech, Auguste Sallé et James Thomson des communications qu'ils ont bien voulu me faire pour rendre mon travail le plus complet possible ; grâce aussi à M. le professeur Milne-Edwards, j'ai pu décrire la seule espèce que je ne connusse pas et que renfermait notre Musée national.

Fabricius, fondateur du genre *Clytus* (*Systema Eleutheratorum*, tome 2, p. 345, 1801), y a introduit 38 espèces, dont 5, à ma connaissance n'en font pas partie. Olivier (*En-*

(1) Histoire naturelle et Iconog. des Ins. Col., Monographie, tome 3, 1841.

(2) Entomological Magazine, tome V, p. 304.

(3) Catalogue of the British Museum, 1855, p. 249-290.

tomologie, tome 4, 1795, n° 70, p. 1-72), à l'article *Callidium*, sur 100 espèces qu'il fait connaître, décrit 36 de ces insectes. MM. Delaporte et Gory, dans la Monographie du genre *Clytus*, 1841, ont rapporté ou décrit 429 espèces; et MM. Adam White (*Catalogue du British Museum*, 1855, p. 249-288) en énumère, cite ou décrit 172, sans compter 12 espèces constituant les genres *Obrida*, *Rhaphium*, *Euderces*, *Tillomorpha*, *Clitellus*, *Ametrocephala* et *Pseudocephala*, qui en partie ont été établis aux dépens de ce genre.

Ma propre collection renferme en ce moment 211 espèces de *Clytus* ou *Clytides*.

Mon but n'est pas de faire aujourd'hui un travail de classification sur l'ensemble de ces espèces, mais de diviser celles que je vais décrire. Frappé des différences si notables que présentent quelques groupes, je suis surpris qu'ils n'aient pas donné lieu plutôt à l'établissement de genres propres.

1^{re} Division. CYLLENE (Newman, *the Entomologist's*, novembre 1840).

N° 1. *Clytus erythropus*, 2. *C. guttatus*, 3. *C. crinicornis*, 4. *C. Mexicanus*, du Mexique.

C. proximus, *rustipes*, *congener*, *Borji*, *acutus*, du Brésil; *C. Cayennensis*, *chalybeatus*, de Cayenne; *C. Chiliensis*, du Chili; *C. spinifer* Newm., *type (nebulosus* Dej., Lap. et Gory), de Montevideo; et d'autres inédits, propres aux régions équatoriales de l'Amérique, entreront dans ce genre, qui me paraît tranché et avoir de l'analogie avec les *Megaderus* Serv. et aussi avec un nouveau genre composé d'espèces d'Australie renfermant quatre ou cinq espèces de ma collection.

Caractères généraux : *Antennes*, chez le ♂, de la longueur du corps ou un peu plus longues que ce dernier; chez la ♀,

moitié plus courtes, deuxième à sixième articles munis au sommet sur l'un des côtés, de poils épineux. *Corselet* faiblement déprimé bien que convexe, élargi et subacuminé sur le côté postérieur, échancré en dehors de la base, une carène transverse en dessus. *Elytres* élargies aux épaules, subatténuées jusqu'à l'extrémité, offrant une côte longitudinale arquée dirigée de la base sur la suture, terminée en pointe aiguë au sommet, avec la troncature oblique sur le dedans de la suture. Genoux postérieurs ne dépassant pas les étuis, armés de deux épines plus ou moins longues. *Prosternum* composé d'une pièce large, plane, triangulaire, aiguë en avant, largement tronquée en arrière. *Sternum* large, plan, en cône subitement tronqué peu après sa base.

2^e Division. TRICHOXYS (1).

Même ensemble de caractères. Seulement le corselet est régulièrement arrondi, coupé droit aux extrémités, sillonné sur la base. *Prosternum* petit, arqué. *Sternum* assez saillant sur le devant, plus ou moins élargi et épais, arrondi, quelquefois assez petit.

5. *C. bilineatus*, 6. *C. pellitus*, 7. *C. labyrinthicus*, 8. *C. apelles*, 9. *C. viridicollis*, 10. *C. vitticollis*, 11. *C. fortunatus*, 12. *C. Hartwigii*, 13. *C. hirtellus*, 14. *C. melanotelus*, 15. *C. flexus*, 16. *C. atripes*, 17. *C. sulphuripes*, et 18. *C. Westwoodi*.

3^e Division. OCHRAETHES (2).

Tête moyenne, arrondie en arrière sur le front, plane sur le devant. *Antennes* du ♂ dépassant à peine la moitié du corps, un peu plus courtes chez la ♀, articles 2^e à 6^e garnis

(1) Θριξ, poil; οξύς, aigu.

(2) Ωχρα, ocre; σθητι, vêtement.

de poils moins raides sur un côté, suivants assez épais et grossissant insensiblement vers le sommet. *Corselet* en général court, arrondi, coupé droit aux extrémités. *Elytres* parallèles, un peu planes. *Prosternum* et *sternum* arqués, ce dernier subconique ou triangulaire.

Le corps de ces insectes est recouvert d'un pollen jaune soufre, verdâtre ou de couleur d'ocre. Leur forme parallèle, un peu aplanie, donne à ces insectes une physionomie particulière.

19. *C. circuliferus*, 20. *C. obliquus*, 21. *C. Sommeri*, 22. *C. citrinus*, 23. *C. pollinosus*, 24. *C. z.-littera*, et 25. *C. Cristoforii*.

Extrémité des élytres à troncature peu sensible, arrondie en marge.

26. *C. tomentosus*, 27. *C. viridiventris*, 28. *C. brevicornis*, 29. *C. virescens*, et 30.? *C. rubripes*.

4^e Division. ANTHOBOSCUS (1).

Corps mince, allongé. *Antennes* assez grêles un peu plus longues que la moitié du corps. *Corselet* arrondi ou ovulaire. *Elytres* parallèles, obliquement tronquées sur la suture, à angle marginal épineux. *Prosternum* très étroit, aigu. *Sternum* large, triangulaire.

31. *C. tricolor*, 32. *C. clathratus*, 33. *C. Truquii*, 34. *C. anthophilus*, et 35. *C. nigro-punctatus*.

A cette division se rapporteront un assez grand nombre d'espèces européennes, savoir : *C. plebejus*, *Massiliensis*, *trifasciatus*, *ornatus*, etc., et d'autres d'Asie.

(1) Ἀνθος, fleur; βῆσκειν, manger.

5^e Division. CLYTUS vrais.

36. *C. Montezuma*, 37. *C. dimidiaticornis*.

Espèces d'Europe : *C. arietis*, *gazella*, *Rhamni*, *Lama*, etc.

6^e Division. PLAGIONOTUS Muls.

38. *C. regalis*, 39. *C. astecus*, 40. *C. Klugii*, et 41. *C. Fabricii*.

Espèces d'Europe : *C. arcuatus*, *detritus*, *siculus*; de l'Amérique septentrionale : *C. speciosus*, *decorus*, *charus*, etc.

7^e Division. XYLOTRECHUS (1).

Tête grosse, offrant une carène bifide et sillonnée en dessus, un rebord aplani au sommet des yeux. Antennes courtes, amincies sur l'extrémité. Corselet ovalaire, élargi aux côtés postérieurs, chargé de ridès scabreuses sur le milieu longitudinal. Elytres courtes, allant en s'amincissant faiblement, obliquement et largement tronquées. Cuisses assez épaisses, insensiblement renflées, étroitement échancrées sur les genoux, non bidentées au sommet; postérieures n'atteignant pas complètement l'extrémité des étuis. Posternum étroit, droit. Sternum en carré long.

42. *C. Sartorii*.

Espèces européennes : *C. Hafniensis* F., *arvicola*, *antelope*; du nord de l'Amérique : *C. undulatus* Say (Sayi Lap. et Gory); d'Asie : *C. hircus*, *carinifrons* et un assez grand nombre d'espèces de cette partie du globe.

Elles sont généralement de couleur sombre, d'un brun grisâtre à dessin d'un blanc sale ou jaunâtre.

(1) Ξύλον, bois; τρεχω, courir.

8^e Division. RHOPALOMERUS (1).

Tête coupée droit en devant, prolongée en dessous. Antennes modérément allongées, aplaties, dépassant à peine la moitié du corps. Corselet allongé, arrondi, le plus souvent couvert de une à trois séries d'aspérités transverses. Elytres molles, étroites, obliquement tronquées. Cuisses fort longues, très renflées, dépassant le corps, les quatre genoux postérieurs, chacun, biépineux. Jambes grêles, planes, élargies au sommet. Tarses à premier article des postérieurs aussi long à lui seul que les autres réunis. Sternum large, carré.

43. *C. cacicus*, 44. *C. rufitarsis*. 45. *C. Augusti*, 46. *C. clavipes*, 47. *C. Ion*, 48. *C. curtulus*, 49. *C. mundus*, et 50. *C. Acteon*.

A cette division, l'une des plus singulière et la mieux caractérisée, se rattacheront un grand nombre d'espèces de l'Amérique méridionale et septentrionale : *C. erythrocephalus*, *araneiformis*, *olivaceus*, etc.

9^e Division. PLAGITHIMYSUS Mostchulsky.

51. *C. distortus*.

Le *Clytus nauticus* Manh., de Californie, est probablement de ce genre et synonyme du *pulverulentus* (Eschs.) Mostch.

10^e Division. RHOPALOPACHYS (2).

Tête large, coupée droit en devant. Antennes dépassant à peine la base du corselet, grêles, très renflées au sommet. Corselet offrant sur le milieu longitudinal une ligne élevée

(1) ῥοπαλον, massue; μέρος, cuisse.

(2) ῥοπαλον, massue; παχυσ, épais.

couverte de nombreuses aspérités. *Cuisses* grêles, subitement renflées au sommet, très longuement biépineuse, dépassant à peine le corps. *Prosternum* large, arrondi et aplani. *Sternum* fort large, tronqué par le bas, offrant de chaque côté un aileron étroit et arqué. *Type*.

52. *C. morosus*.

11^e Division. TILLOMORPHA Blanchard.

53. *C. Æsopus*, 54. *C. balteatus*, et 55. *C. spinicornis*.

1. **CLYTUS (CYLLENE) ERYTHROPUS** Chevrolat, Col. du Mexique, 4^e fasc., 1835, n^o 1. — *Extensus in humeris, velutinus, niger; capitis thoracisque fasciis tribus, elytrorum fascia basali et maculis duodecim (octavâ sæpe adnexâ undecimæ), quarum suturalibus quatuor; lateribus thoracis et abdominalibus transversalibus (decem) lateralibus octo; flavis. Ore, antennis, pedibusque ferrugineis.* — Long. 13 à 21 mill.; lat. 5 à 7 mill.

Cl. erythropus Delap. et Gory, Hist. Nat. et Ic. des Ins., Monogr. des *Clytus*, vol. III, 1841, p. 4, pl. 2. fig. 1.

Var. β . *Cl. variegatus* Delap. et Gory, id., fig. 4, n'est due qu'à l'usure des bandes jaunes; médiane et postérieure, sur le centre du corselet.

Cette espèce étant très voisine de deux autres du même pays, ma première description laissant à désirer, et MM. Delaporte et Gory me paraissant avoir réuni en une seule les *Cl. erythropus* et *Cl. guttatus*, je crois nécessaire de mieux préciser les caractères qui les distinguent.

Tête ayant trois bandes jaunes, la première réunie à la

troisième par le côté, la deuxième entre les antennes. *Antennes* du ♂ de la longueur du corps, de la ♀ de la moitié. *Corselet* présentant trois bandes transverses jaunes, basale, médiane et première un peu en arrière du bord antérieur, angle postérieur bordé de jaune. *Ecusson* noir, jaune à son extrémité. *Elytres* offrant chacune une bande cintrée sur la base, quatre points le long de la suture (troisième et quatrième un peu plus éloignés et rapprochés entre eux), cinquième sur l'angle huméral, sixième en marge un peu plus bas, septième et huitième près de la côte longitudinale (entre les troisième et quatrième points), dernier assez souvent lié au onzième; neuvième, dixième et onzième transverses et placés près de la marge, douzième et dernier transversal, sur le milieu de l'étui, entre les première, deuxième, sixième et septième taches. *Poitrine* et *abdomen* avec dix taches transverses, dont huit le long du corps, toutes jaunes. *Pygidium* marqué d'un trait allongé, jaune.

On le distinguera du *Cl. guttatus* par sa couleur d'un noir plus profond, ses dessins d'un jaune moins vif, plus pâles en dessous, par ses élytres très larges aux épaules, allant en s'amincissant obliquement vers l'extrémité.

La ♀ est semblable au ♂, seulement plus petite. Je possède une variété de ce sexe, un peu moins élargie aux épaules, plus ramassée, ayant les articles des antennes plus courts et les dessins d'un jaune blanc.

2. CLYTUS (CYLLENE) GUTTATUS. — *Elongatus, velutinus, niger; capitis thoracisque fasciis tribus; elytrorum fascia basae et maculis undecim (una transversa centrali infra fasciam) rotundatis laete flavis; quarum suturalibus quatuor; marginibus pectoris abdominisque maculis transversalibus octo flavis (quarta alba); antennis pedibusque ferrugineis.* — Long. 11 à 18 mill.; lat. 2 3/4 à 6 1/3 mill.

Cette espèce, voisine de *Perytropus*, a les élytres plus

étroites en avant, plus allongées, la bande et les taches (qui à l'exception de la médiane transverse) sont arrondies et d'un jaune très vif. Quatrième latérale du dessous du corps (ou première de l'abdomen) seule blanche. *Tête et corselet* comme chez la précédente. *Ecusson* à demi-noir et jaune. *Elytres* ayant chacune une bande basale arquée en arrière, un trait transverse peu après, quatre taches suturales, première presque commune aux deux étuis; cinq marginales y compris celle au-dessous et en avant de l'épaule, onzième sur le dehors de la côte, un peu plus rapprochée de la troisième que de la quatrième suturale. *Antennes* de la longueur du corps chez le ♂, dépassant à peine la moitié chez la ♀. *Corps* en dessous avec dix taches, une allongée et neuf transverses, huit sur les côtés du corselet et de l'abdomen (celle du premier segment *blanche*), toutes les autres jaunes. *Pygidium* couvert d'une grande tache arrondie, jaune.

La ♀ est un peu plus petite et moins allongée.

Envois de M. Auguste Sallé.

Pris aux environs de Cordova sur des arbres abattus en août.

3. CLYTUS (CYLLENE) CRNICORNIS. — *Cl. erythropro atque Cl. guttato intermedius, velutinus niger; capitis fasciis tribus; thoracis fasciis quatuor; elytrorum fascia baseos arcuata et undecim maculis laete flavis, nempe; suturalibus quatuor, quinque prope marginem (tribus ultimis transversis) duabusque extus costam longitudinalem; in thorace et in abdomine maculis (decem) lateralibus octo; quarta alba. Ore, antennis pedibusque sanguineis.* — Long. 11 à 13 mill.; lat. 3 à 5 m.

Var. β. Major, signaturis flavo-albidis.

Cl. sanguinipes Déj., Cat., 3, p. 356.

Cette espèce, plus petite que les deux précédentes, participe de l'une et de l'autre. Elle se rapproche du *Cl. ery-*

thropus par sa forme et ses dessins, et du *Cl. guttatus* par la première tache abdominale (ou quatrième) latérale blanche. Sa grande différence est dans les quatre bandes jaunes du corselet et dans le *pygidium* qui porte un trait jaune oblong élargi par le bas. *Ecusson* noir, jaune sur le sommet. *Elytres* avec les mêmes dessins jaunes qui existent chez le *Cl. erythropus*, seulement les deux dernières taches suturales sont plus rapprochées entre elles, et les deux marginales, au lieu d'être flexueuses, sont droites, celle supérieure est encore droite, mais quelquefois elle est réunie par un filet mince au point qui longe la côte et forme alors une sorte de Z oblique.

La variété β ♂ provenant de la Coll. Dejean est bien plus grande que de coutume et ses dessins sont d'un jaune blanc. Je possède une autre variété ♀, grande de taille, assez large d'épaules, à dessins d'un jaune vif, très accusés, plus espacés, plus réguliers, et dont la première tache abdominale (quatrième latérale) est jaune comme le reste. Serait-ce une espèce distincte?

Cette espèce a été découverte, près de Grenade, par M. Aug. Sallé, qui a bien voulu enrichir ma Collection de plusieurs exemplaires; elle se rencontre aussi près de Vera-Cruz, en août.

4. CLYTUS (CYLLENE) MEXICANUS Delap. et Gory, Hist. nat., t. III, pl. 2, fig. 3, 1841, p. 6. — *Niger; thorace fasciis tribus; elytrorum maculis undecim, quarum suturalibus quatuor flavis; antennis pedibusque flavis.* — Long. 18 mill.; lat. 5 1/2 mill.

5. CLYTUS (TRICHOXYS) BILINEATUS. — *Indumento leuco-phæo tectus; antennis corporis longitudine, elytris acutis nigris; elytrorum fascia basali, vitta suturali maculaque conica vel rotundata versus medium prope suturam, albidis; antennis, thorace, femoribusque (geniculis posticis bispinosis)*

pilosis. — Long. du ♂, 21 1/2 mill.; lat. 5 1/2 mill.; de la ♀, 22 mill.; lat. 6 1/3 mill. — Pl. 9, fig. 1.

Tête, corselet, corps en dessous et cuisses couverts d'une pubescence grise courte et épaisse. *Antennes* fortes, de la longueur du corps chez le ♂, un peu plus courtes dans la ♀, sommet des premiers articles émettant des poils raides. *Corselet* arrondi sur les côtés, déprimé en dessus, droit en avant et en arrière, étroitement étranglé et sillonné sur la base, et revêtu de longs poils gris. *Ecusson* triangulaire, blanchâtre. *Elytres* un peu plus larges que le corselet, arrondies sur l'épaule, allant en s'amincissant jusqu'à l'extrémité, qui, sur le sommet de la côte médiane, se termine en pointe. Une bande arquée blanche part du dedans de la base et s'arrête sur l'omoplate en s'élargissant légèrement. Suture blanche avec une tache de même couleur, triangulaire chez le ♂, arrondie chez la ♀, près la suture avant le milieu. *Cuisses* fortes, épaisses, aplaties, poilues. *Genoux* postérieurs biépineux. *Jambes* terminées par deux ergots droits, l'*abdomen* chez la ♀, à la bordure inférieure des segments rougeâtres.

J'ai reçu le ♂ de M. le chevalier Truqui, et M. Aug. Sallé possède la ♀. Elle a été prise aux environs d'Oaxaca en juillet.

6. *CLYTUS (TRICHOXYS) PELLITUS* Ad., White, Cat. Brit. Mus., p. 272, n° 99. — *Fuscus; elytris pilis variegatis nigris fuscisque ornatis, scutello, arcubus duobus paulo post scutellum et sutura ab arcubus ad apicem, pilis flavescens tectis; antennis brunneis; capite, thorace et corpore subtus pilis cinereis, tibiis femoribusque basi subferrugineis*. — Long. 17 mill. — Oaxaca, Brit. Mus. et Coll. Hartweg, Durasnal et A. Sallé.

On le trouve en juillet sur les feuilles.

7. **CLYTUS (TRICHOXYS) LABYRINTHICUS.** — *Viridis; antennis pedibusque ferrugineis; ore, carina frontali circumflexa, et oculis nigris; elytris ad apicem oblique acuminatis, in tertia parte anteriori hieroglyphice nigro, cinereo et viridi circiter delineatis, ultra medium macula communi, quadrata cinerea nigro cincta; abdomine obscuro, marginibus segmentorum infra virescentibus.* — Long. 13 à 19 mill.; lat. 4 à 6 mill. — Pl. 9, fig. 2.

Cl. labyrinthicus Chevrolat, Cat. Brit. Mus., p. 253, 20.

Cette espèce, excessivement jolie, se rapproche du *Clytus Apelles* New. Elle est d'un beau vert tendre. *Mandibules, palpes, yeux* et une carène frontale circonflexe, noirs. *Paraglosses, chaperon, antennes* et *pattes* ferrugineux. *Corselet* arrondi, coupé droit aux extrémités, étroitement rebordé en avant, régulièrement sillonné en arrière, avec un épais liseré noir sur le bord antérieur et un autre blanc plus large sur celui postérieur. *Ecusson* triangulaire vert. *Elytres* plus larges que le corselet, arrondies sur l'épaule, obliquement tronquées et uniépineuses sur l'extrémité de la carène longitudinale, leur tiers antérieur est parcouru de dessins hiéroglyphiques noirs, gris et verts; savoir: un trait noir étroit part de la suture, se recourbe près de la base, se dirige en ligne perpendiculaire, remonte en angle aigu sur l'épaule, suit la marge, traverse l'étui en demi-cercle et remonte de nouveau près de la suture; trois dessins gris: le premier longe la suture, le second la base, et le troisième forme un crochet qui se confond du côté du calus huméral avec un trait vert en guise de γ . On remarque en outre entre l'extrémité et le milieu une tache commune carrée et cendrée qui est noire sur ses bords. *Genoux* postérieurs biépineux. *Abdomen* d'un vert obscur, segments étroitement bordés de jaunâtre sur leurs bords inférieurs.

J'ai reçu cette espèce de M. C. Sommer, comme propre

aux environs d'Oaxaca. MM. de Mniszech et Sallé la possèdent également. Les exemplaires de ce dernier ont été trouvés à la Parada sur des feuilles, en août, par M. A. Boucard.

8. *CLYTUS (TRICHOXYS) APELLES* Newman, Ent. Mag., V, 394. — Ad. White, Cat. Brit. Mus., p. 253, 19. — *Thorace flavido-tomentoso, immaculato; elytris nigris, griseo-flavoque signatis; antennis pedibusque nigris, pubescentia argentea leviter tectis.* — Long. 19 mill.; lat. 5 1/3 mill. — Br. Mus. et Ent. Club.

Une ♀ m'a été envoyée par M. Westwood.

9. *CLYTUS (TRICHOXYS) VIRIDICOLLIS.* — *Niger; antennis pedibusque rufis; thorace rotundato, viridi, basi sulcato; capite, elytris (emarginate bispinosis) et corpore infra flavo fasciatis aut maculatis.* — Long. 11 1/2 mill.; lat. 3 3/4 mill.

Cette espèce fait le passage de la première à la deuxième division de MM. Gory et Castelnau. Svelte, d'un noir velouté. Tête noire, marquée d'un anneau en avant, d'un bandeau entre les yeux (ces derniers avec leur contour), et un léger liseré appuyé au bord du corselet; jaunes. Palpes et labre ferrugineux. Antennes grêles, ferrugineuses, un peu obscures à leur sommet, atteignant presque la hauteur des genoux postérieurs; ceux-ci sont bidentés; extrémité des deuxième à cinquième articles ornée d'un faible bouquet de poils épineux. Corselet verdâtre, allongé, arrondi, un peu déprimé en dessus, droit aux extrémités, relevé en avant et sillonné sur la base; celle-ci est étroitement jaunâtre. Une ligne latérale de même couleur en dessous. Ecusson noir, luisant, triangulaire. Elytres un peu plus larges que le corselet, arrondies sur l'épaule, obliquement échancrées à l'extrémité, avec l'épine marginale longue et la suturale courte, d'un noir velouté, offrant par étui huit

points et trois bandes flexueuses jaunes (qui probablement, chez les exemplaires très frais, se réunissent aux points), savoir : un point d'une couleur plus vive sur le milieu de la base, trois placés obliquement au-dessous de la première bande, et quatre à égale distance le long de la suture. Côte longitudinale saillante. Corps noir en dessous. Poitrine et abdomen avec quatre grandes taches jaunes.

Je suis redevable de cette espèce à M. W. W. Saunders, et je la crois originaire de Guatemala.

10. **CLYTUS (TRICHOXYS) VITTICOLLIS** Delap. et Gory, Mon., p. 7, pl. 2, fig. 5. — A. White, Cat. Brit. Mus, p. 250, 5. — Niger; thoracis vitta utrinque lutea; elytris luteo irroratis, punctis tribus suturalibus luteis; pedibus antennisque rubidis. — Long. 16 à 17 mill.; lat. 5 à 5 1/2 mill.

La ♀ du *Cl. vitticollis*, qui seule a été décrite, se distingue de la suivante par sa couleur d'un jaune plus vif, par les taches des élytres, qui, à l'exception des deux terminales transverses, sont toutes arrondies, leur sommet est obliquement et simplement tronqué, et brièvement anguleux en dehors.

Malgré ces différences et l'inconstance des dessins, il se peut que les huit exemplaires que j'ai été à même d'examiner ne se rapportent qu'à une seule et même espèce.

11. **CLYTUS (TRICHOXYS) FORTUNATUS**. — *Simillimus Cl. vitticollis*, niger signaturis luteis (♀); capite vittis quatuor, quatuorque in thorace (duabus supra et duabus infra). Elytrorum singulatim maculis tredecim (tribus suturalibus, duabus infra humerum), sexta basali securiformi, 7^a et 8^a prope marginem, 9^a, 10^a et 11^a in medio longitudinis duodecima transversa ante apicem tredecima terminali. ♂, elytrorum vitta marginali, suturali maculisque duodecim sulphureis, alternâ vice conjunctis aut sejunctis. Antennis pedibusque, in

utroque sexu, rufis. — Long. du ♂, 17 à 19 mill. ; lat. 4 à 5 mill. ; long. de la ♀, 21 mill. ; lat. 5 1/2 mill. — Pl. 9, fig. 3.

Pattes et antennes ferrugineuses dans les deux sexes.

Femelle, noire. Tête et corselet offrant quatre lignes jaunâtres correspondantes. *Elytres* marquées chacune de treize taches jaunes : trois le long de la suture, deux en marge, sous l'épaule, inférieure prolongée, basale de la forme d'un palpe en hache, trois arrondies, disposées triangulairement, avant le milieu, dixième très petite au-dessous de la onzième qui est placée au centre de l'étui entre les deuxième et troisième suturales, douzième transverse avant le sommet, treizième apicale. Côte longitudinale élevée, terminée en pointe au sommet; celui-ci est obliquement échancré en dedans.

Mâle plus petit, plus étroit, recouvert d'un duvet d'un jaune soufre pâle, plus net. Tête et corselet de même que chez la ♀. Elytres ornées d'une bordure marginale et suturale qui s'étend jusqu'à l'avant-dernière tache transverse, cette suture est parfois interrompue en deux ou trois endroits et forme alors de très grosses taches arrondies ou oblongues. On compte en outre neuf taches, ainsi réparties : première basale semblable à celle de la ♀, deuxième, troisième et quatrième disposées en triangle; les latérales et les supérieures quelquefois réunies entre elles; cinquième petite, au-dessous de la dernière, sixième au milieu de l'étui, septième près de la marge (elle fait défaut chez la ♀), huitième transverse avant et neuvième sur l'extrémité. Corps en dessous jaune, milieu longitudinal et bords supérieurs des segments abdominaux, noirs.

Oaxaca, en mai.

12. *CLYTUS (TRICHOXYS) HARTWEGII* Ad. White, Cat. Brit. Mus., 1856, p. 252, 15, t. VI, fig. 8. — Luc., Ann.

de la Soc. Ent., 1856; Bull., XLVIII. — *Niger*; *thorace profunde biimpresso*; *elytris ornatis maculis lineisque angulatis pallidis, puniceo tinctis*; *antennarum articulis 3-6, apice extus spinosis*; *pedibus pòsticis, tarsorum articulo 1^o, elongato, dilatato, femoribus omnibus basi ferrugineis*. — Long. du ♂, 17 à 20 mill.; lat. 5 mill.; long de la ♀, 23 mill.

Mâle, Collection de M. de Mniszech et du Muséum de Paris.

Femelle, Brit. Mus.

Oaxaca et Guanaxuato.

13. CLYTUS (TRICHOXYS) HIRTELLUS. — *Albido longe villosus, sulphureus*; *in capite fasciis duabus, vel tribus, antennis, palpis, mandibulis, femoribusque nigris*; *tibiis tarsisque ferrugineis*; *fundo elytrorum nigro, fasciis duabus anticis, duabus posticis, fascia media, suturæ antice angulata, maculis duabus marginalibus, maculisque duabus suturalibus, flavis*. — Long. 14 à 15 mill.; lat. 4 à 5 mill.

Couvert d'une longue villosité blonde. Jaune soufre. *Tête* ayant deux bandeaux noirs entre les antennes, un troisième frontal se remarque chez l'un d'eux. *Mandibules* noires. *Yeux* roux. *Antennes* noires, assez épaisses, un peu plus longues que la moitié du corps chez le ♂, un peu plus courtes chez la ♀, frangées de poils noirs, plus raides et allongés au sommet des premiers articles. *Corselet* un peu obscur, arrondi, droit aux extrémités. *Écusson* semi-arrondi, noir au sommet. *Elytres* deux fois aussi larges que le corselet, quatre fois et demi aussi longues, à peine atténuées vers l'extrémité, obliquement tronquées de la marge à la suture, noires, présentant chacune deux bandes en avant, deux au sommet et une au milieu, qui est anguleuse sur le devant de la suture, deux taches marginales transverses obliques, ou arrondies, l'une en avant et l'autre en arrière de

cette dernière bande, et deux taches communes arrondies, l'une après la deuxième bande (qui est oblique et s'arrête avant d'atteindre la suture), et l'autre au-dessus de l'avant-dernière bande, *toutes sont jaunes*; la côte longitudinale n'est apparente qu'à partir de la première tache marginale à l'avant-dernière bande. *Jambes et tarsi ferrugineux*.

Des provinces ouest du Mexique et de la Californie; ♂ et ♀ de la collection de M. Mniszech, et ♂ de la mienne. Mon exemplaire a les taches marginales très étroites et obliques; ces taches sont larges et arrondies chez les deux autres exemplaires.

14. CLYTUS (TRICHOXYS) MELANOTELUS Ad. White, Cat. Brit. Mus., p. 273, 103. — Brit. Mus. et Coll. Glennie, Mus. de Paris. — *Antennis pedibusque nigris; thorace pilis flavis hirtulo; elytris nigris, fasciis brevibus septem flavo-pilosis; duabus basalibus duabusque apicalibus transversis, tribus alteris obliquis*. — Long. 15 1/2 mill.; lat. 5 mill.

15. CLYTUS (TRICHOXYS) FLEXUS. — *Parum albido pilosus, virescens; ore, antennis pedibusque (pube grisea tectis) nigris; thorace rotundato modice convexo; in elytris fasciis quatuor nigris: 1^a integra extus et antice flexa, 2^a angulata, vitam viridem obliquam includente prope suturam, 3^a recurva prope suturam et aperta in margine, 4^a brevi, transversa*. — Long. 14 1/2 à 15 1/2 mill.; lat. 5 à 5 1/3 mill.

Couvert de poils blonds, assez longs et épars, d'un jaune verdâtre. Tête arrondie, sillonnée au milieu, offrant deux bandeaux noirs, l'un entre les antennes et l'autre entre les yeux. *Palpes et mandibules noirs. Yeux bruns. Antennes noires, assez épaisses, un peu plus vers l'extrémité, de la longueur de la moitié du corps chez la ♀, un peu plus étendues chez le ♂, frangées de poils noirs. Corselet arrondi, peu convexe, atténué sur la base, droit aux extrémi-*

tés, finement et très serrement ponctué, avec un pointillé espacé. Côte longitudinale obsolète. *Écusson* large, semi-arrondi. *Elytres* une fois trois quarts aussi larges que le corselet, quatre fois et demie aussi longues, parallèles jusqu'au trois quarts, atténuées faiblement au delà, tronquées et brièvement épineuses à chaque angle; elles présentent quatre bandes noires : première étroite, entière, anguleuse près de la base et dirigée sur le calus huméral, deuxième large, triangulaire, limitée à la côte longitudinale et présentant dans son centre une ligne verdâtre oblique, troisième partant de la marge, se recourbant vers la suture et ramenée peu après vers la marge, bifide à son sommet, quatrième non entière, transverse et conique à l'intérieur. *Cuisses* assez épaisses, limitées au milieu des troisième à quatrième segments; *genoux* postérieurs brièvement biépineux.

Cette espèce, qui m'a été communiquée et généreusement offert par M. de Mniszech, est sans doute originaire des parties ouest du Mexique.

16. CLYTUS (TRICHOXYS) ATRIPES. *Sulphureus parce albedo pilosus; ore, oculis, antennis, pedibus, in capite fasciis duabus in elytris fasciis sex (quatuor interioribus ad costam longitudinalem nigram inter se junctis) nigris; thorace rotundato, viridi obscuro; elytris emarginatis, singulatim bidentatis, costa longitudinali curvata.* — Long. 14 $\frac{3}{4}$ mill.; lat. 4 $\frac{1}{2}$ mill.

D'un jaune de soufre un peu verdâtre. *Bouche, yeux et antennes* noirs. *Tête* jaune, ornée en dessus de deux bandes noires. *Corselet* globuleux, d'un vert obscur, droit en avant et en arrière, base étroitement jaunâtre et sillonnée, revêtu d'un poil blond assez long. *Écusson* large, semi-arrondi, jaune, noir à l'extrémité. *Elytres* un peu aplanies le long de la suture, convexe sur le milieu antérieur, un peu atténuées en arrière, une fois et demie aussi large que le cor-

selet, près de quatre fois aussi longues, échancrées et bidentées à l'extrémité, d'un beau jaune, offrant six bandes arquées ou anguleuses : première entière, deuxième, troisième, quatrième et cinquième reliées entre elles par la côte médiane qui est noire et arquée et partant toutes de la marge, sixième triangulaire, liée à la suture et éloignée de la marge. *Antennes, pattes et milieu de l'abdomen, noirs. Femelle.*

Cette espèce a été rapportée du Mexique par M. le chevalier Truqui, de qui j'ai reçu le seul exemplaire que je possède.

17. CLYTUS (TRICHOXYS) SULPHURIFER. — *Sulphureus, pilosus, ore, oculis, antennisque nigris; pedibus plus minusve ferrugineis; capite fasciis tribus, flavis; thorace rotundato, fascia basali anguste flava; elytris nigris, flavo irroratis, fasciis lateralibus tribus, maculis quatuor vel quinque suturalibus; sulphureis, oblique angulatis.* — Long. 13 à 15 mill.; lat. 4 à 5 mill. — Pl. 9, fig. 4.

D'un jaune soufre, un peu verdâtre, à pubescence droite, molle, et grise. *Tête* noirâtre, ornée de trois bandes jaunes. *Bouche, yeux et antennes* noirs, articles des dernières garnis de poils raides et noirs. *Corselet* orbiculaire, droit aux extrémités, rétréci sur la base; celle-ci est étroitement jaunâtre. *Écusson* large, semi-arrondi, jaune. *Elytres* une fois et demie aussi larges que le corselet, trois fois aussi longues, aiguës et coupées obliquement du milieu de l'étui à la suture, côte longitudinale arquée et partant du tiers antérieur; noires pour le fond, liquetées et parsemées de petits traits jaunes, trois bandes de même couleur partent de la marge à la côte et occupent environ le tiers médian, de plus quatre à cinq gouttelettes du même jaune longent la suture de chaque côté, et les trois apicales sont à distance égale. *Pattes* d'un ferrugineux quelquefois obscur, revêtues d'une lé-

gère pubescence grise. *Abdomen* anguleusement noirâtre au milieu.

Ma collection renferme trois exemplaires de cette espèce, qui m'ont été donnés par MM. Truqui, Westwood et Sallé.

18. **CLYTUS (TRICHOXYS) WESTWOODII.** — *Virens, pilis albidis suprâ sparse infra dense hirtus; antennis oculisque nigris, pedibus pilosis rufis; elytrorum cutis nigra, viridivirrotata, fasciâ basali, maculisque duabus vel quatuor luteis: duabus anticis, duabus suturalibus ultra medium.* — Long. 13 à 17 mill.; lat. 4 à 5 1/2 mill.

Couvert d'un duvet court et serré, verdâtre pour le fond, et de longs poils blonds en dessus, très denses et inclinés en dessous. *Palpes, mandibules et antennes* noirs. *Lèvre et pattes* ferrugineuses. *Antennes* de la moitié de la longueur du corps, ou la dépassant à peine, hérissées de poils noirs, un peu épaissies au sommet. *Corselet* petit, arrondi, coupé droit aux extrémités, sillonné sur la base, angles postérieurs saillants, droits. *Ecusson* large, semi-arrondi. *Elytres* du double plus larges que le corselet, quatre fois 1/2 aussi longues, atténuées vers le bout, obliquement tronquées du sommet de la côte sur le dedans de la suture, l'angle est plus ou moins aigu ou obtus; leur fond est noir, jaspé de verdâtre; elles présentent une bande basale jaunâtre ordinairement étroite; une tache transverse plus ou moins grande sur le milieu de l'étui (et fait quelquefois défaut) avant, et une autre suturale de même couleur après le milieu. *Genoux* postérieurs limités soit à l'avant-dernier ou au dernier segment abdominal, étroitement échancrés sans épines. *Corps* en dessous vert tendre, ou obscur, densément pubescent.

Dédié à mon ami M. Westwood, entomologiste aussi ins-

truit qu'un habile dessinateur, de qui j'ai reçu cette espèce ainsi que d'autres espèces mexicaines.

Oaxaca, Mexico.

19. **CLYTUS (OCHROESTHES) CIRCULIFERUS.** — *Pilis albidis et longis præsertim in capite et thorace vestitus, luteo-virescens; capite antice truncato, sulphureo; palpis mandibulisque nigris; oculis et antennis (1^o articulo nigro) rufis; thorace rotundato lateribus posticis obliquo; elytrorum callo humerali, fasciisque tribus nigris; prima versus suturam annulata, duabus sequentibus valde flexuosis et in margine ampliatis; femoribus corporeque medio dense albido tomentosis; tibiis et tarsis rufescentibus.* — Long. du ♂, 15 mill.; lat. 5 mill.; long. de la ♀, 15 mill.; lat. 5 3/4 mill.

♂. Revêtu de longs poils blonds plus denses sur la tête et sur le corselet, verdâtre en dessus, cuisses et milieu du corps blanchâtres en dessous. Tête coupée droit et d'un jaune soufre sur le devant. *Palpes* et *mandibules* noirs. *Lèvre* et *chaperon* ferrugineux. *Antennes* allant jusqu'aux deux tiers des élytres, d'un ferrugineux obscur, avec le premier article noirâtre. *Corselet* plus long que large, arrondi en avant, oblique sur les côtés postérieurs, coupé droit sur le bord antérieur et marqué d'une bordure noire très étroite, base légèrement sillonnée et relevée. *Écusson* grand, semi-arrondi, jaune. *Elytres* du double plus larges que le corselet à la base, deux fois et demie aussi longues, brièvement obliques sur le sommet de la marge et tronquées droit à l'extrémité, marquées d'un point huméral et de trois bandes noires : première disposée près de la marge jusqu'à la suture en un grand anneau, deuxième située au delà du milieu, troisième peu après, toutes deux de même forme, très flexueuses et élargies en marge. *Genoux* postérieurs dépassant à peine le corps, échancrés et non bidentés. *Jambes* et *tarses* ferrugineux.

Ma collection renferme une ♀ peu fraîche qui paraît devoir se rapporter à cette espèce; elle est ocracée : parties de la bouche, yeux, antennes et pattes en totalité de couleur ferrugineuse, l'épaule n'offre aucun vestige de tache et le sommet des élytres est un peu obliquement tronqué, le corps en dessous est plutôt jaunâtre que blanc, de plus les segments abdominaux sont marqués de brun à leur bord inférieur.

Le ♂ m'a été obligeamment communiqué par M. de Mniszech.

20. CLYTUS (OCHROESTHES) OBLIQUUS. — *Supra ochraceus pilis pallidis et longis sparse vestitus; albido sericeus infra; antennis, elytrorum fasciis quinque nigris; 1^a infra basin, angusta, curvata, integra, deficiente in foemina, sequentibus obliquis, 2^a, 3^aque obsolete indicatis, aliam fasciam ochraceam includentibus; 4^a ramificatâ quintæ, maculamque pone suturam efficiente; pedibus fulvo-ochraceis.* — Long. 12 à 14 mill. ; lat. 4 à 6 mill.

Voisin du *Cl. pollinosus*, mais plus grand, de couleur d'ocre. Tête élevée transversalement entre les antennes. Palpes et mandibules noirs. Yeux d'un brun roux. Antennes noires, dépassant à peine la moitié du corps ♂, de la moitié de la longueur de ce dernier ♀, frangées de poils noirs, dont un est plus long et raide au sommet des deuxième à septième article. Corselet un peu plus long que large, arrondi, assez largement étranglé à la base, droit aux extrémités. Ecusson semi-arrondi. Elytres une fois et demie aussi larges que le corselet, trois fois et demie aussi longues, parallèles, arrondies au sommet de la marge, anguleuses sur la fin de la côte, et coupées obliquement sur le dedans de la suture; présentant cinq bandes noires: première (nulle chez la femelle) étroite, courbée régulièrement en arrière d'un calus huméral à l'autre, suivantes obliques, deuxième et

troisième rapprochées, obsolètes, partant du bord marginal à la côte longitudinale, offrant dans leur intervalle une bande ocracée, également oblique, quatrième entière ramifiée à la cinquième par la côte et figurant le long de la suture une tache ocracée presque ronde, cette dernière, près de la marge, se recourbe vers le bas. *Dessous* du corps d'un jaune blanchâtre soyeux. *Pattes* d'un ferrugineux jaunâtre quelque peu pubescentes.

La dernière bande, chez le ♂, se prolonge en dessous en pointe aiguë; et si ce n'était la régularité parfaite qu'on remarque sur les deux étuis, j'aurais pu croire que cet effet était produit par l'usure.

Le ♂ fait partie de la collection de M. Auguste Sallé, et la ♀ de celle de M. de Mnizech; ils ont malheureusement perdu leur fraîcheur native.

21. **CLYTUS (OCHROETHES) SOMMERI** Chev., Coll. du Mex., janvier 1835, 1 cent., fasc. 4, n° 3. — *Flavo-hilaris*. *Antennis pedibusque basi subferrugineis; thorace pilis longis induto et in mare macula nigra medio; elytris tribus fasciis arcuatis nigricantibus (puncto flavo in medio fasciæ primæ) apice oblique truncatis*. — Long. 13 à 14 mill.; lat. 3 3/4 à 5 mill.

Cl. Sommeri Delaporte et Gory, Monogr., p. 72, pl. 14, fig. 83, ♀.

Cl. tibialis Delaporte et Gory, Monogr., p. 71, pl. 13, fig. 82, ♂.

Des environs de Mexico.

22. **CLYTUS (OCHROESTHES) CITRINUS** (Klug). — *Sulphureus, vel ochraceo-dense vestitus; pilis erectis fulvis; antennis in dimidia parte, tibiis tarsisque ferrugineis; thorace rotundato, fascia obsolete fusca; elytris puncto subapicali, fasciis quinque nigris; 1^a basali sæpe obsoleta, 2-3, 4-5que versus*

suturam arcuate junctis, intus sulphureis, notulis duobus suturalibus sulphureis, ante apicem. — Long. du ♂, 11 mill.; lat. 4 1/2 mill.; long. de la ♀, 13 mill.; lat. 5 1/3 mill.

Cette espèce est très voisine de nos *Cl. pollinosus* et *Sommeri (tibialis* Gory, Cast.), mais elle est plus large et plus courte et les dessins des élytres sont un peu différents.

D'un jaune d'ocre un peu plus sulfureux chez le ♂, à villosité blonde. *Palpes*, extrémité des *mandibules* et les quatre derniers articles des antennes de la ♀ noirs. *Antennes*, *jambes* et *tarses* ferrugineux. *Yeux* d'un brun rougeâtre, entourés d'un faible rebord noir. *Corselet* court, arrondi, poilu, offrant une bande transverse d'un brun obsolète, avec la base et une tache arrondie sur chaque côté d'un sulfureux verdâtre. *Écusson* sulfureux, semi-arrondi, plus court et plus large chez le ♂. *Elytres* une fois et demie aussi larges que le corselet, trois fois et demie aussi longues, marquées de cinq bandes flexueuses : première au-dessous de la base, souvent obsolète, surtout chez le ♂, quelquefois entière et contournant l'écusson, deuxième rapprochée de la troisième, réunies entre elles en s'arrondissant près de la suture, et présentant dans le centre une sorte de Z ou d'S de couleur de soufre qui serait placée en travers, la quatrième se réunit encore à la cinquième en décrivant près de la suture un cercle plus grand, émet un petit branchage oblique dirigé vers le bas de la suture et qui renferme de chaque côté une tache ronde d'un jaune le plus vif, un petit point ou trait noir s'offre sur le milieu de chaque étui avant l'extrémité; celle-ci est obliquement tronquée du sommet de la marge sur le dedans de la suture. *Abdomen* ayant le bord antérieur des deuxième, troisième et quatrième segments obscur.

Je possède un ♂ et une ♀ qui avaient été envoyés par Klug à Dejean. M. Truqui m'a donné depuis une ♀ plus

forte, chez laquelle les dessins noirs des élytres sont plus prononcés.

23. **CLYTUS (OCHROESTHES) POLLINOSUS** Chev., Col. du Mex., 1 cent., fasc. 4, n° 2, janvier 1835. — *Flavus; sex ultimis articulis antennarum piceis; thorace globoso cum fascia transversali obsoleta; elytris oblique truncatis angulatisque versus marginem; quinque fasciis (2-3 approximatis, valde undatis) lineaque ad apicem marginis, fuscis; corpore lateribus luteo.* — Long. 12 mill.; lat. 4 mill.

Cl. pollinosus Delaporte et Gory, Monogr., p. 73, pl. 13, fig. 82?

Cette figure est si peu exacte qu'on serait tenté de croire que ces auteurs ont représenté une toute autre espèce.

On le rencontre aux environs de Cordova et d'Orizaba sur des fleurs jaunes, en octobre.

24. **CLYTUS (OCHROESTHES) Z. LITTERA.** — *Flavo virens, vel ochraceus, longe albo pilosus; ore, oculis, antennis pedibusque ferrugineis; thoracis maculis quatuor obscuris; duabus dorsalibus, duabus lateribus anticis; elytrorum in mares brunneis ad basin late, fascia antica Z litteram transverse positam efficiente, singulatimque maculis sex-ochraceis quarum tribus prope suturam tribusque submarginalibus; in fœmina, viridi ochraceis, maculis majoribus, obsoletis, lateralibus nigro-limbatis.* — Long. du ♂, 13 1/2 mill.; lat. 4 1/2 mill.; long. de la ♀, 14 1/2 mill.; lat. 5 mill.

Cette espèce a la forme et une partie des dessins du *Cl. pollinosus*, mais il est plus grand; sa couleur et les taches du corselet le rapprochent encore du *Cl. Cristoforii*.

D'un jaune verdâtre, recouvert de longs poils blonds épars. *Tête* arrondie, sillonnée sur sa longueur. *Bouche* avec

ses parties, yeux, antennes et pattes de couleur ferrugineuse. Antennes un peu plus épaisses au sommet chez le ♂, atteignant le quart basal des cuisses postérieures. Corselet arrondi régulièrement en avant, droit aux extrémités, faiblement resserré, sillonné et relevé sur la base, avec les côtés postérieurs brièvement obliques, tant sur l'angle qu'en devant, présentant quatre taches brunes, deux sur le disque prolongées jusqu'au bord antérieur, chez le ♀ seulement, et traversée d'une ligne longitudinale verte, une sur chaque côté antérieur, élargie par le haut. Ecusson allongé, semi-arrondi, vert. Elytres du ♂ brunes, ayant le sixième basal jaunâtre, prolongé anguleusement sur le milieu, au-dessous se détache du fond brunâtre un Z placé en travers près de la marge, trois taches suturales (deuxième allongée) et trois submarginales d'un jaune verdâtre; de la ♀ entièrement verdâtres, marquées des mêmes signes et taches, mais ces dernières sont arrondies; des deux latérales, celle qui indique la lettre Z n'a qu'un léger entourage brun, tandis que la seconde, qui est oblique, est incluse dans un carré long, qui borde la marge, et son centre interne porte un petit trait brun qui se lie à la suture, la troncature apicale est régulièrement arquée dans son ensemble chez le ♂, et l'angle marginal est plus aigu. La côte part de la première tache suturale à l'angle marginal et est assez élevée. Corps en dessous, vert sur les côtés, gris-blanc au milieu. Abdomen brun tirant sur le rouge sur le dernier segment.

Des environs d'Orizaba, de la collection de M. de Mniszech et de la mienne.

25. CLYTUS (OCHROESTHES) CRISTOFORII. — *Virescens, pilis erectis, longe fulvis tectus; ore, oculis, 1^o articulo antennarum femoribusque nigro brunneis; antennis, tibiis et tarsis ferrugineis; thorace rotundato, macula laterali rotundata lineisque duabus dorsalibus, obsolete nigris; elytris thorace*

multo latioribus, ad apicem angulatis, oblique truncatis, obsolete nigro-biannulatis (annulis intus sulphureis), costa media longitudinali; abdomine vitta media nigra in singulo segmento angulose extensa. — Long. 11 1/2 mill.; lat. 4 mill.

Cl. vestitus Dej., Cat., 3^e éd., p. 357.

Couvert d'une indumentation verdâtre et de longs poils droits. *Tête* arrondie, transverse, étroitement sillonnée en dessus et noirâtre en dessous sur la bordure du corselet. *Palpes* ferrugineux. *Mandibules* et premier article des *antennes* noirs, suivants ferrugineux. *Yeux* déprimés et échancrés en dessus, bruns. *Corselet* arrondi, un peu atténué en arrière, droit aux extrémités, offrant près des angles antérieurs une grande tache arrondie d'un noir obsolète, ayant un point vert au centre, une large bande longitudinale de même noir, possède au centre un léger trait vert. *Écusson* large, arrondi. *Elytres* ayant près de deux fois la largeur du corselet, arrondies et saillantes sur l'épaule, parallèles, tronquées obliquement à l'extrémité, aiguës du côté de la marge; carène longitudinale médiane; deux sortes d'anneaux allongés, transverses, d'un noir obsolète placés sur la moitié externe, l'un avant et l'autre après le milieu, et dont le dernier est anguleux en avant et en arrière, l'un et l'autre portent au centre une tache verdâtre, oblique, en carré long. *Abdomen* avec une large bande médiane, lisse, qui s'étend anguleusement de chaque côté des segments. *Pattes* ne dépassant pas les étuis. *Cuisses* obscures, densément et brièvement poilues. *Genoux* non évasés et bidentés. *Jambes* et *tarses* ferrugineux.

Dejean possédait, sous le nom de *Cl. vestitus* un exemplaire qu'il avait à tort rapporté au *Cl. pollinosus*. M. Truqui a bien voulu enrichir ma collection d'un second individu.

Je dédie à feu Cristofori cette espèce comme souvenir de ma gratitude.

26. **CLYTUS (OCHROESTHES) TOMENTOSUS.** — *Pilis hirtis nigris laxè vestitus, flavo-ochraceus supra, flavo-albidus infra; antennis pedibusque rufo-ferrugineis; thorace rotundato; elytris parallelis, convexiusculis, in humero macula rotundata rufa, fasciolisque duabus nigris, oblique positis ad apicem e margine ad medium.* — Long. 10 mill.; lat. 3 mill.

Cl. tomentosus Dejean, Cat., 3^e éd., p. 357.

D'un jaune d'ocre en dessus, hérissé de poils noirs assez épars et d'un jaune jonquille ou blanchâtre en dessous. *Tête* arrondie, marquée à son sommet d'une bande noire transverse. *Bouche* noire. *Yeux* et *antennes* bruns; celles-ci atteignent à environ le milieu des élytres. *Corselet* arrondi, droit en avant et en arrière, mais resserrée et sillonnée sur la base. *Ecusson* semi-arrondi. *Elytres* un peu plus larges que le corselet, régulièrement rectangulaires au dehors de la base et de l'épaule, parallèles sur le côté, légèrement convexes, rétrécies et arrondies sur le sommet. L'épaule offre une tache dénudée rousse, et sur chaque étui on voit au delà du milieu deux bandes légères, obliques du bas en haut, qui sont appuyées à la marge et qui ne s'étendent pas au delà du milieu de l'étui. *Abdomen* bordé transversalement de brun foncé sur chaque segment, avec les côtés d'un jaunâtre pâle. *Pygidium* arrondi. *Pattes* d'un brun ferrugineux, à villosité courte, assez serrée et cendrée. *Femelle.*

Unique. De la collection du comte Dejean. Ce célèbre entomologiste l'avait reçu de feu Höpfner.

27. **CLYTUS (OCHROESTHES) VIRIDIVENTRIS.** — *Parvus, longe fulvo pilosus, supra infuscato-ochraceus, viridi-sulphureus infra; antennis obscuris pedibusque pallidè ferrugineis; thorace rotundato, margine antico, basique extus sulphureo; elytrorum singulatim punctis duobus, suturalibus maculis tri-*

bus; duabus in medio longitudinis tertia apicali, fasciaque versus medium infra angulata sulphureis. — Long. 9 mill.; lat. 3 mill.

Revêtu d'une villosité blonde, longue et fine, de couleur d'ocre en dessus, obscurcie par places et d'un vert soufre en dessous. *Tête* de couleur d'ocre, offrant sur le devant une bande qui est fournie de poils sulfureux. *Palpes* noirs. *Mandibules, lèvre et chaperon* ferrugineux. *Antennes* un peu plus longues que la moitié du corps, d'un rougeâtre foncé; sommet des premier, troisième et totalité des quatre derniers articles encore plus obscurs. *Corselet* arrondi, étroitement atténué sur la base, droit aux extrémités, obscur sur le disque, ayant les bords antérieur, postérieur, une tache arrondi de chaque côté de la base, d'un vert sulfureux, le milieu en dessous est noirâtre. *Ecusson* grand, semi-arrondi, d'un jaune soufre. *Elytres* plus larges que le corselet, trois fois et demie aussi longues, parallèles, arrondies sur chaque étui, planes; elles sont de couleur d'ocre, noirâtres sur la plus grande étendue et offrent deux taches arrondies le long de la suture, l'une vers le quart antérieur et l'autre vers les trois quarts postérieurs, deux plus grandes occupent le milieu longitudinal: la première au-dessous et la deuxième au-dessus des taches suturales, une cinquième apicale et une bande médiane anguleuse en arrière; toutes sont d'un jaune sulfureux. *Poitrine et abdomen* d'un vert tendre. *Pattes* d'un ferrugineux pâle. *Genoux* postérieurs ne dépassant pas le quatrième segment abdominal, brièvement échancrés et non biépineux.

Femelle. Unique, de la Collection de M. Auguste Sallé; Trouvé en août.

Istepec (Oaxaca).

28. *CLYTUS (OCHROESTHES) BREVICORNIS.* — *Dense tomentosus, virescenti-obscurus; ore, oculis, antennis, thorace, pe-*

dibusque (densè cinereo pubescentibus) nigricantibus; elytris crebre punctulatis, ad apicem oblique truncatis. — Long. 12 mill.; lat. 4 1/2 mill.

Cet insecte est très voisin du *Cl. virescens*; il en diffère par ses antennes élargies sur les six derniers articles, par la couleur presque noire de l'antenne, des pattes et du corselet; ce dernier est aussi plus allongé au lieu d'être arrondi. Enfin par la troncature oblique et nette des élytres à l'extrémité.

Très densément pubescent et d'un vert noirâtre. Tête noire très finement coriacée et ponctuée en arrière, marquée entre les antennes d'une petite ligne longitudinale enfoncée; celles-ci sont noires, ont leur six derniers articles un peu plus longs que larges, mais assez dilatés, elles n'atteignent tout au plus que le tiers antérieur des élytres. *Corselet* à ponctuation coriacée, coupé droit en avant et en arrière. *Écusson* large, semi-arrondi presque tronqué sur l'extrémité, celle-ci est frangée de poils. *Elytres* élevées en bosse sur le calus huméral et plus longuement près de l'écusson, à ponctuation fine moins serrée et transversalement rugueuse. *Pattes* assez courtes et plus robustes, noirâtres, à pubescence cendrée. *Cuisses* épaisses, renflées, couvertes de rugosités transverses et de points assez forts. *Genoux* faiblement échancrés, sans apparence d'épines. *Abdomen* noirâtre luisant, recouvert d'une pubescence grise. *Femelle.*

Je l'ai reçu de M. le chevalier Truqui.

29. *CLYTUS (OCHROESTHES) VIRESCENS.* — *Flavo-virescens, breviter dense tomentosus; ore, nigro; oculis brunneis; antennis pedibusque (cinereo-pubescentibus) obscure ferrugineis; thorace rotundato; elytris basi apiceque rotundatis.* — Long. du ♂, 5 mill.; lat. 4 3/4 mill.; long. de la ♀, 14 mill.; lat. 3 1/2 mill.

Très densément revêtu, tant en dessus qu'en dessous, d'un duvet épais, abaissé, qui est d'un jaune verdâtre. *Tête* brièvement sillonnée entre les antennes. *Bouche* noire. *Yeux* plus ou moins brunâtres. *Antennes* atteignant à peine le milieu des élytres, d'un ferrugineux obscur, ayant la terminaison des 4 premiers articles plus foncée. *Corselet* un peu plus long que large, arrondi, coupé droit en avant et en arrière, à pubescence abaissée et transverse, émettant trois lignes longitudinales appuyées à la base, et dont la médiane est la plus courte; de cette pubescence ressortent de longs poils droits, blonds. *Ecusson* arrondi. *Elytres* un peu plus larges que le corselet, régulièrement arrondies sur l'épaule, un peu plus étroitement à l'extrémité, avec un petit angle à peine indiqué sur le sommet de la marge. Leur fond paraît finement ponctué et rugueux, quelques poils noirs sont mélangés à la pubescence verdâtre, et la masse de ces poils débordé un peu l'extrémité. *Pattes* assez robustes, ferrugineuses, revêtues d'une villosité blonde, courte et assez dense. *Corps* en dessous offrant quelques longs poils blonds et droits.

Reçu une ♀ de M. le chevalier Truqui. ♂, de la collection de M. James Thomson.

30. *CLYTUS RUBRIPES* Ad. White, Cat. Br. Mus., p. 273-104. — *Elongatus niger, pedibus rufis; capite lineis tribus transversis flavis; thorace supra et subtus pilis brevibus flavis; abdominis lateribus flavo-maculatis; clytris singulis fasciis duabus transversis basalibus flavis linea maculisque tribus flavis suturalibus, maculisque quatuor dorsalibus flavis, ordinalis.*— Long. 12 1/3 mill.— Coll. Brit. Mus. et Hartweg.

Je n'ai pas vu cette espèce et ne sais dans quelle division elle doit être placée.

Oaxaca.

31. CLYTUS (ANTHOBOSCUS) TRICOLOR Chevr., Coll. du Mex., 1 cent., fasc. 4, n° 6, janvier 1835. — *Cinereus; thoracis macula lata et in elytris fasciis tribus nigris; fascia 2^a lata aurantiaca, 4^a et ultima cinereis.* — Long. 9 à 11 mill.; lat. 4 mill.

Cl. tricolor Delap. et Gory, Mon., p. 89, pl. 16, fig. 103.

Aux environs de Cordova, dans des plaines, sur de petites fleurs blanches pendant le mois de novembre.

Vera-Cruz.

32. CLYTUS (ANTHOBOSCUS) CLATHRATUS. — *Angustus, cinereus; ore, oculis, antennis basi tibiisque posticis, nigris; elytris flavescentibus, apice cinereis, singulatim obliquè truncatis (et bidentatis in mâre), maculis quatuor nigris, tribus obliquis marginalibus: 1^a elongata in medio infra basin, 2^a prope suturam, margini adnexa et postice recta versus medium, tertia trigona, in margine posita, 4^a lineari; linea laterali infra et in abdomine fasciis quatuor lateralibus abbreviatis anticeque nigro-limbatis.* — Long. 11 1/2 mill.; lat. 2 1/2 mill.

Cl. clathratus Dej., Cat., 3^e éd., p. 357.

Étroit, allongé, cendré. Tête avec les parties de la bouche et yeux noirs. Antennes et pattes d'un cendré noirâtre. Corselet ovalaire, droit et faiblement rebordé aux extrémités, un peu déprimé en dessus, décline vers les côtés postérieurs avec quelques petits tubercules noirs. Ecusson semi-arrondi, cendré. Elytres obliquement tronquées, bidentées et cendrées à l'extrémité, d'un jaune blanchâtre sur les cinq sixièmes de la longueur, marginées chacune de quatre taches noires assez larges, obliques et allongées : première cunéiforme, au milieu de l'étui, près de la base ; deuxième le long de la suture, réunie à la marge, remontant sur cette dernière jusqu'à l'épaule, et directement coupée droite en

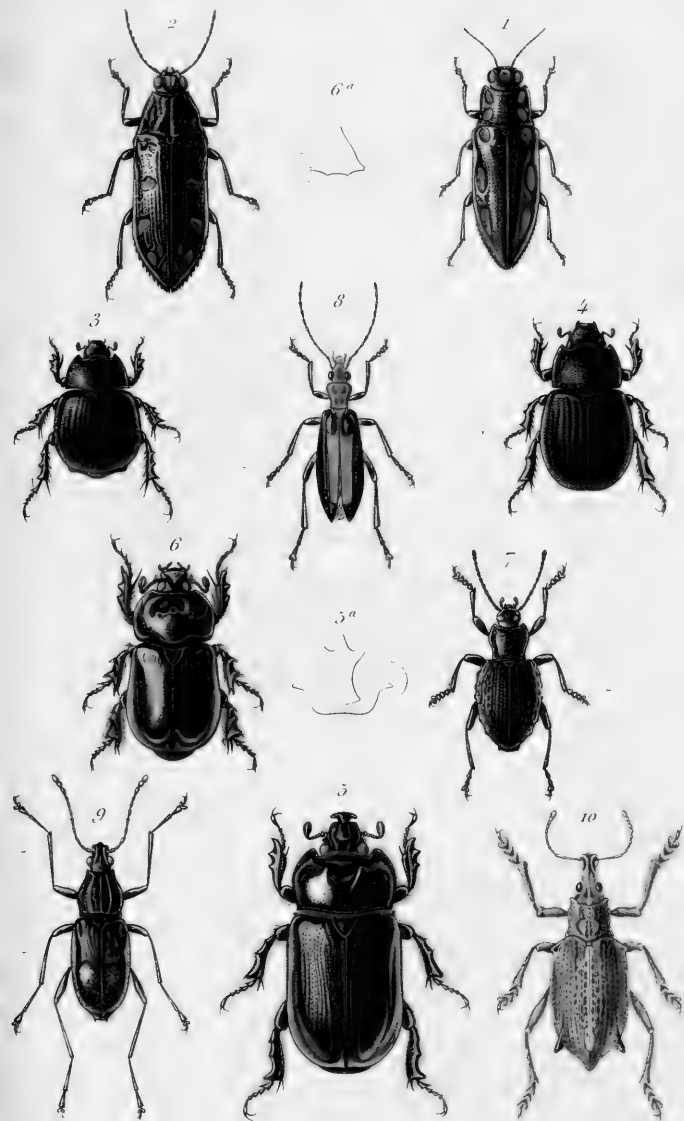
arrière vers le milieu; troisième triangulaire, ayant sa base appuyée à la marge, son sommet avoisine seulement la suture sans la joindre; quatrième linéaire, transverse. *Poitrine* avec une ligne jaunâtre latérale, et *abdomen* marqué sur le côté de quatre larges bandes raccourcies également jaunâtres, celles-ci sont bordées de noir en dessus. *Cuisses* postérieures, bidentées à l'extrémité. *Jambes* postérieures noires. *Mâle*.

L'exemplaire unique de la Collection de Dejean est une femelle qu'il avait reçue de feu Höpfner; les élytres au lieu d'être jaunâtres sont presque cendrées, ce qui provient peut-être de ce que cet insecte aura été jeté dans la liqueur; leur troncature est plus oblique et la marge seule offre un petit angle. L'un et l'autre sexe présentent une carène qui part de la suture au sommet de la deuxième tache noire et s'en éloigne obliquement jusqu'à l'extrémité.

Donné par M. le chevalier Truqui.

33. CLYTUS (ANTHOBOSCUS) TRUQUI. — *Elongatus, cinereus; ore, oculis, capite fasciâ transversâ occipitali; thorace tantum in mare, lineolis duabus dorsalibus obliquis, pone basin; elytrisque (oblique truncatis) singulatim septem maculis 2, 2, 2, 1; nigris (inter maculas longitudine miniatis).* — Long. du ♂, 12 mill.; lat. 2 3/4 mill.; long. de la ♀, 10 mill.; lat. 4 mill.

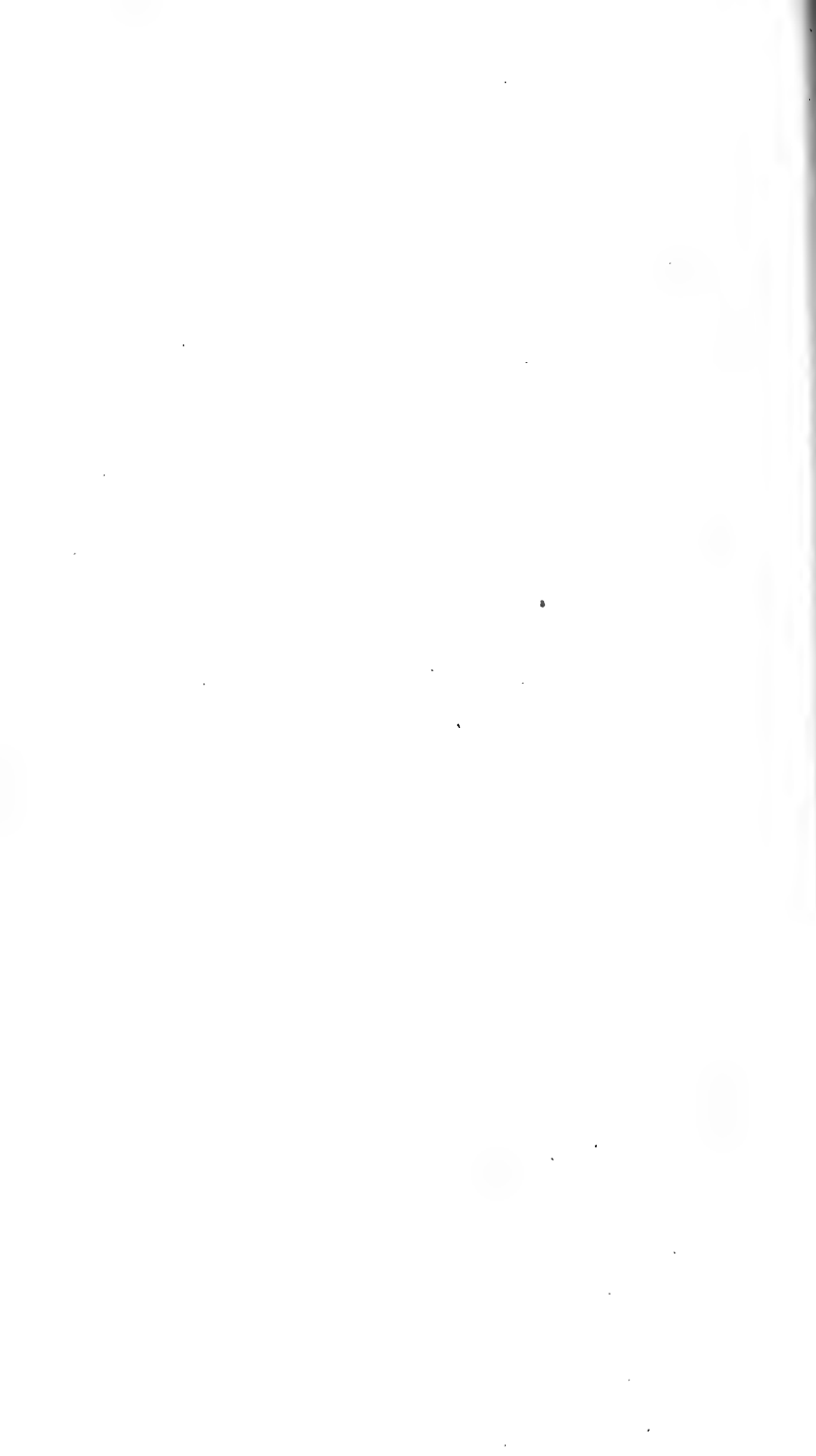
Mâle. Allongé, très densément revêtu d'un poil court cendré. *Tête* marquée d'une bande noire appuyée sur le bord du corselet. *Palpes, mandibules* et *yeux* noirs. *Antennes* dépassant le milieu des élytres, à articles, à partir du troisième presque égaux, cependant un peu plus allongés en remontant vers le sommet, les trois derniers sont totalement noirs. *Corselet* oblong, arrondi, droit, relevé et resserré étroitement sur le bord antérieur; droit, mais un peu avancé sur le milieu de la base, marqué de deux traits noirs

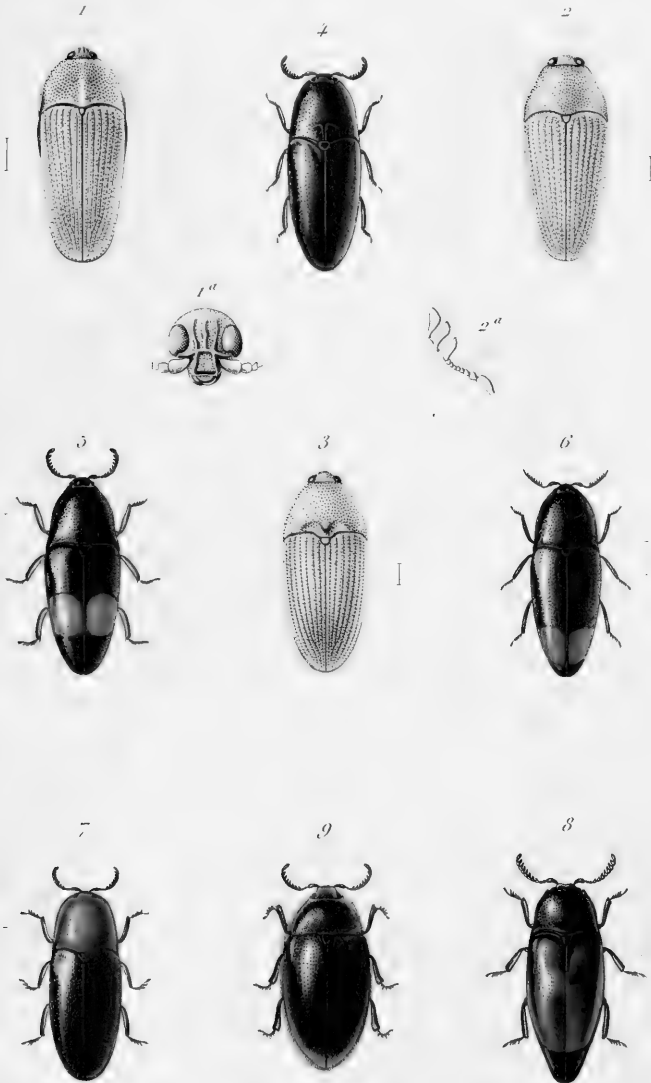


Nicolet pinx

Rebuffet-sculp

- | | |
|----------------------------------|--------------------------------------|
| 1. <i>Chrysodema Varennesi</i> . | 6. <i>Horonotus Montrouxierei</i> . |
| 2. " <i>convexa</i> . | 7. <i>Adelium austrocaledonicum</i> |
| 3. <i>Hemicyrtus Villersi</i> . | 8. <i>Nacerdes Moorii</i> . |
| 4. " <i>Serresi</i> . | 9. <i>Anthrribus metallicus</i> . |
| 5. <i>Enoplus tridens</i> . | 10. <i>Elytrocallus Chevrolati</i> . |

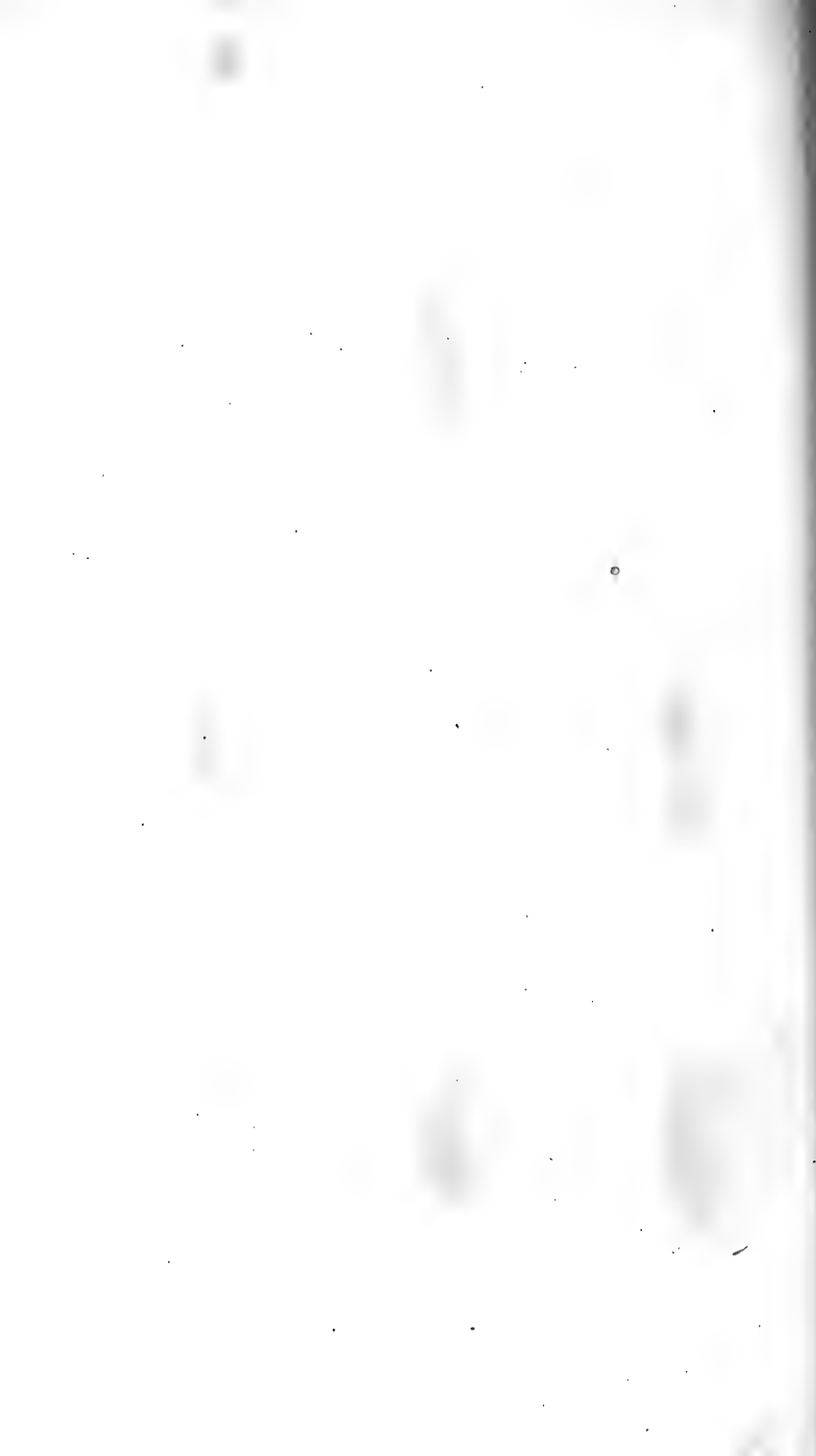




J. Migneaux pinx.

Rebuffet sculp.

- | | |
|---|---|
| 1. <i>Throscus Schaumii</i> , de Bomv. | 5. <i>Drapetes signatipennis</i> , de Cast. |
| 2. " <i>calocerus</i> , de B. | 6. " <i>retrofasciatus</i> , de B. |
| 3. " <i>constrictor</i> , Say. | 7. " <i>sanguinicollis</i> , de B. |
| 4. <i>Drapetes frater</i> , de B. | 8. <i>Lissomus ustulatus</i> , de B. |
| 9. <i>Lissomus mastrucatus</i> , Gerst. | |



BULLETINS TRIMESTRIELS

Recueillis par M. E. DESMAREST, Secrétaire.

ANNÉE 1860.

PREMIÈRE PARTIE.

SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

JANVIER, FÉVRIER, MARS.

(Séance du 11 Janvier 1860.)

Présidence de M. le D^r V. SIGNORET, 1^{er} vice-président.

Après l'adoption du procès-verbal de la séance du 28 décembre 1859, lu par le secrétaire, M. Bigot remercie la Société en quelques paroles bien senties de l'honneur qu'elle lui a fait en lui confiant la présidence pendant l'année qui vient de s'écouler, et cède le fauteuil à M. le docteur Signoret.

Communications. M. C. Duméril, président honoraire, après avoir offert à la Société deux volumes intitulés : *Histoire générale, classification naturelle et méthodique des Insectes à l'aide de tableaux synoptiques*, lit la note qui suit :

3^e Série, TOME VIII.

Bulletin, I.

Je fais hommage à la Société de l'ouvrage didactique sur l'*Histoire naturelle générale des Insectes*, que mes confrères de l'Institut ont bien voulu admettre dans le XXXI^e volume des Mémoires de l'Académie des Sciences. Je soumetts aujourd'hui ce travail au jugement des naturalistes qui se sont spécialement occupés de l'intéressante étude de cette classe d'animaux, parce que je vous considère, Messieurs, comme les véritables juges compétents des recherches et des observations auxquelles je me suis livré depuis longtemps.

Il me semble nécessaire de présenter quelques renseignements rétrospectifs sur mes travaux.

Je viens donc, avec confiance, rappeler à la mémoire de mes honorables confrères l'historique de mes études; elles datent de soixante années : ce livre en contient les détails et les résultats. D'ailleurs, c'est une occasion qui m'est offerte, et je la saisis avec plaisir, de pouvoir publiquement remercier la Société qui, dès son origine, a bien voulu inscrire mon nom parmi ceux de ses fondateurs et me décerner, dans ces derniers temps, le titre de Président honoraire.

J'ai besoin de réclamer d'abord l'indulgence de l'assemblée si je reproduis certains détails personnels relatifs à quelques-uns des progrès que mes études ont, peut-être, contribué à introduire dans la science. Ces faits ont été, il est vrai, indiqués dans le corps de l'ouvrage, quand l'occasion s'en est présentée; mais la plupart des bibliographes, dans l'historique de cette partie de la zoologie, les ont évidemment oubliés, et, le plus souvent, ils ont attribué à d'autres Entomologistes l'initiative et l'application de quelques-unes des vues nouvelles qui me sont propres. Ainsi, parmi les termes aujourd'hui généralement employés dans l'entomologie et que j'ai proposés, la plupart ont été dénaturés ou pris dans des acceptions qui malheureusement ne répondent plus à leur véritable étymologie; souvent même ils ne sont plus conformes à la pureté du langage auquel la science doit être soumise pour que les mots dont elle se sert soient correctement écrits et prononcés. C'est ce que j'ai prouvé par des citations précises qui établissent que les mêmes idées ont été identiquement reproduites, mais exprimées d'une autre manière, car la valeur des termes pourra en être facilement appréciée.

En prenant connaissance de la marche que j'ai suivie dans la composition de cet ouvrage, on verra que j'ai beaucoup profité de

quelques-unes des études particulières auxquelles j'ai dû me livrer. Ainsi, je crois être le premier naturaliste qui, à l'aide de l'anatomie comparée et de la physiologie, branches de la science que j'ai été appelé à cultiver et à professer pendant ma longue carrière, ait pu assigner avec conviction le rang très élevé que doit occuper aujourd'hui la classe des Insectes, sous le rapport de l'animalité ou de la vie de relations, parmi tous les êtres vivants et digérants, qui n'ont pas leur centre nerveux protégé par une enveloppe solide, flexible et spéciale.

A l'aide des connaissances précises et détaillées sur la structure et l'organisation dont j'ai fait précéder l'étude de la vie chez les Insectes, je crois être également le seul qui ait réuni, en un corps de doctrine, tout ce que l'on sait de général sur les modifications des organes et des fonctions dans cette grande classe d'animaux. J'ose me flatter que cette partie de l'ouvrage, à laquelle j'ai consacré un long chapitre, pourra être considérée comme un traité sommaire ou un résumé de la physiologie des Insectes.

Dans un quatrième et dernier chapitre sur les généralités, je suis entré dans de plus grands détails qu'on ne l'a fait jusqu'ici, sur la marche suivie par les naturalistes pour parvenir à la connaissance des Insectes et à leur classification. Après avoir cherché à démontrer les grands avantages qui résultent de l'emploi de l'analyse pour arriver à un arrangement suivant la méthode naturelle, j'ai eu recours aux systèmes et j'ai fait usage de ces derniers procédés, d'autant plus avantageux que j'ai pu les varier à l'infini. Ces systèmes m'ont servi à élever autant d'échafaudages provisoires, dont la construction pouvait être appropriée à l'érection fondamentale des familles naturelles indiquées d'avance par les observations sur la structure et sur les mœurs; dès lors il m'a été facile d'assigner à ces familles les caractères généraux pris comme bases de cet arrangement; il en a été de même pour le placement de chacun des genres qui devaient naturellement y être inscrits.

Je crois être parvenu, à l'aide de ces moyens, à rendre l'étude des Insectes plus facile et surtout à abrégier le temps que l'on consacre aux recherches ayant pour but la détermination positive d'un individu qu'on a sous les yeux, auquel on veut assigner un rang et qu'il s'agit de placer, sous son nom générique, dans l'une des cinquante-sept familles que j'ai établies. Celles-ci sont subdivisées en

genres plus ou moins nombreux qui s'y trouvent inscrits, et accompagnés chacun de la figure gravée en relief de l'une des espèces, choisie de préférence parmi celles qui se rencontrent le plus fréquemment aux environs de Paris.

Il est facile de constater que le tableau synoptique de la classification des Insectes en familles naturelles a été imprimé en février 1800 à la fin du premier volume des *Leçons sur l'anatomie comparée de Cuvier*, que j'ai rédigées; d'ailleurs, on trouve inséré dans le numéro 64 du *Bulletin des Sciences* de la même année, un mémoire auquel j'ai donné pour titre : *Plan d'une méthode naturelle pour l'étude et la classification des Insectes*. Enfin, le 17 septembre 1805, j'ai déclaré dans la préface de la *Zoologie analytique* que la classe des Insectes y est établie d'après une méthode tout à fait nouvelle à laquelle je travaillais depuis 1793.

Si je ne craignais d'exprimer ici une opinion un peu trop personnelle, je pourrais me regarder, relativement à cette nombreuse série d'animaux, comme l'un des classificateurs principaux, venant, par ordre de date, après Geoffroy, De Géer, Linné et Fabricius. Je suis en effet le seul qui ait distribué tous les Insectes en familles naturelles, à chacune desquelles j'ai donné des noms, et, pour établir les genres, un moyen nouveau, commode et rapide qui fait arriver à leur détermination.

Le premier ouvrage de Latreille, son *Précis des caractères génériques* a été, il est vrai, imprimé à Brives en 1796; mais on peut s'assurer qu'il n'y a pas donné un seul nom aux réunions de plusieurs genres qu'il désigne comme familles par une série de numéros et il avance qu'il attendait, pour créer ces dénominations, un ordre fixe et moins précaire; il place d'ailleurs mon nom et ceux de Cuvier et de Bosc en nous désignant comme ses collaborateurs.

C'est en 1817, dans le III^e volume du *Règne animal* de Cuvier, que Latreille a donné, pour la première fois, des dénominations spéciales à quelques-unes des familles. J'ai eu soin de constater, dès les premières lignes consacrées à chacune des cinquante-sept familles que j'ai adoptées, mon initiative pour la plupart de ces dénominations, quoique le plus grand nombre soient aujourd'hui changées ou modifiées par d'autres synonymes.

Au reste, je n'ai pas besoin d'insister sur cette assertion, car

Blainville et Latreille, dans un rapport imprimé et qu'ils ont signé le 21 octobre 1825, ont écrit la déclaration suivante, dont voici la copie : « C'est l'un de nous, M. Duméril, qui eut le premier cette » idée de l'établissement et de la dénomination des familles et de » les tirer de quelques points de l'organisation. Il l'exécuta à la fin » de l'année 1799 et depuis dans la *Zoologie analytique*. »

Je ne crois pas devoir insister davantage sur cette antériorité relative à l'établissement des familles naturelles parmi les Insectes. Je regrette seulement que dans les bibliographies spéciales, et dans les meilleurs ouvrages, ces faits aient été omis et que, dans celui de M. Lacordaire en particulier, on puisse lire (à la page X de son livre sous le titre de *Genera*) :

« Latreille, en introduisant les familles naturelles en entomologie, » à l'imitation de Jussieu pour la botanique, a donné à cette science » sa forme définitive, et il ne peut plus être question aujourd'hui que » de perfectionner sa méthode.

— M. le colonel Goureau fait la communication suivante :

L'ancien genre *Attelabus* de la famille des Rhyncophores ou Porte-bec de Latreille était formé d'insectes dont les femelles, pour la plupart, roulent les feuilles des végétaux en forme de cornet ou de tuyau pour y cacher l'œuf qui doit perpétuer leur espèce. Mais les proportions de la trompe, la manière dont elle se termine, la forme de l'abdomen, ont engagé les entomologistes modernes à diviser ce genre en trois autres, savoir : *Apoderus*, *Attelabus* et *Rhynchites*. On pourrait croire qu'après ce partage chacun des nouveaux genres ne renferme que des insectes ayant les mêmes mœurs et se trouve tout à fait naturel. Il n'en est pas ainsi; car l'*Apoderus coryli* roule les feuilles du Noisetier; l'*Attelabus curculionoides* roule celles du Chêne, et le *Rhynchites betulæti* roule celles du Bouleau. Il n'y a pas d'inconvénient à ce que des insectes ayant les mêmes mœurs soient répartis dans différents genres voisins réunis dans une même tribu; mais si, d'un autre côté, le *Rhynchites betulæti* roule les feuilles de Bouleau, comme on vient de le dire; le *Rhynchites conicus* coupe les bourgeons de tous les arbres et particulièrement du Poirier, et le *Rhynchites auratus*, dont je vais parler, se développe dans les noyaux des Prunelles. Voilà donc trois

insectes du même genre dont les mœurs sont très différentes, ce qui n'est nullement conforme aux principes de la classification naturelle.

Sur la fin du mois de juillet on remarque des Prunelles (fruit du *Prunus spinosa*) qui commencent à rougir lorsque les autres, ayant la même grosseur et se trouvant sur le même arbre, sont encore entièrement vertes. Si on examine les premières on voit un petit point noir sur leur surface, une petite cicatrice recouverte de quelques parcelles de gomme sécrétée par la blessure. Si, poussé par la curiosité, on enlève la pulpe jusqu'au noyau au moyen d'un couteau, on aperçoit un très petit trou dans celui-ci correspondant à la cicatrice dans lequel on peut introduire la pointe d'une fine aiguille, et si l'on ouvre le noyau par une section passant par ce trou on découvre une petite larve blanche, apode, à tête écailleuse armée de mâchoires, qui ronge l'amande. C'est cette larve qui accélère la maturité du fruit et le fait tomber à terre lorsqu'elle a pris tout son accroissement.

Il est facile de récolter ces Prunelles rougissantes et de les mettre dans un local sur de la terre humide ; on en verra bientôt sortir des vers blancs si gros qu'on a peine à croire qu'ils aient pu être contenus dans le noyau. Ces larves, examinées avec soin, se laissent reconnaître pour appartenir à un Curculionite. Elles s'enfoncent dans la terre, se fabriquent une petite boule de terre pressée plutôt qu'agglutinée au centre de laquelle elles restent en repos ; elles y demeurent presque deux ans et n'en sortent, sous la forme d'insecte parfait, qu'à vers la fin de mai ou le commencement de juin de la deuxième année. Cet insecte est le *Rhynchites auratus* dont la femelle est armée de deux petites épines droites au corselet.

— M. Bellier montre 1° une *Geometra flabellaria* ♂, éclos chez lui le 23 décembre 1859 et provenant de chrysalides qu'il a rapportées de Sicile, ainsi que la chenille préparée de ce Lépidoptère et fait remarquer qu'elle n'est pas moins singulière que l'insecte parfait pour lequel a dû être créé le nouveau genre *Apocheima* ; 2° un *Bombyx populi* ♀ de Sicile, éclos le 1^{er} janvier 1860, et qui diffère du type des environs de Paris.

— M. H. Lucas lit la note suivante :

Je fais passer sous les yeux de mes confrères deux paires des deux sexes des *Saturnia mylitta* et *selene* dont les cocons, rapportés de Pondichéry en 1859, sont éclos au Jardin-des-Plantes en juillet de la même année. On avait espéré obtenir des accouplements de ces grandes et belles espèces afin de pouvoir les propager, mais malheureusement cet essai a été infructueux, au moins pour l'une d'elles. Ce ne sont cependant pas les soins qui ont manqué; mais comme il arrive souvent à beaucoup d'espèces placées sous un climat différent de celui sous lequel elles vivent ordinairement, on remarque que les deux sexes éclosent à des époques beaucoup trop éloignées. En effet, on voit souvent, dans ces sortes d'éductions faites en petit et en domesticité, des mâles éclore à telle époque et des femelles opérer leur éclosion quinze ou vingt jours après. Que résulte-t-il souvent de cette irrégularité dans les éclosions? C'est que les mâles n'ont plus assez de force pour accomplir le grand acte auquel la nature les a destinés, ou bien si ce sont des femelles, celles-ci ont perdu toutes les facultés reproductives, et au lieu d'être recherchées ardemment par les mâles, comme cela a lieu ordinairement dans les conditions climatériques normales, ces femelles deviennent au contraire un objet de répulsion. Outre cet inconvénient, qui est très grand, il en existe un autre non moins grand encore pour les œufs, c'est quand ceux-ci éclosent à des époques différentes de celles où les plantes, qui doivent nourrir ces chenilles jusqu'à leur transformation en nymphe, se montrent ordinairement. Les influences climatériques qui doivent jouer un si grand rôle dans ces éducations ont été jusqu'à présent peu prises en considération, aussi n'est-on pas encore parvenu à retarder ou à empêcher l'éclosion des œufs et des insectes parfaits dans une saison autre que celle où cet acte doit s'accomplir, ni à faire éclore en même temps ou au moins à des époques très rapprochées les deux sexes, et, tant que cette difficulté ne sera pas surmontée, il sera malheureusement difficile de propager et d'acclimater ces belles et grandes espèces dont les cocons très gros et riches en matière soyeuse seraient un très bon produit pour notre industrie séricicole. En effet, le véritable avantage de l'acclimatation de ces deux espèces exotiques (*Saturnia mylitta* et *selene*) serait de donner des cocons tout à fait fermés, dont les fils peuvent

ainsi se dérouler sans interruption et fournir ce qu'on appelle la soie grège en sériciculture.

Lectures. M. Doumerc adresse deux notices : 1° sur les mœurs du *Botys* du *Cobœa (costalis?* Fabr.), et 2° sur un cas tératologique observé dans un *Smerinthus ocellatus*.

— M. Bigot présente la description de dix espèces remarquables de Diptères nouveaux récoltés par M. Bellier de la Chavignerie durant son voyage entomologique en Sicile (1859). Voici la liste des espèces dont il fait passer les types sous les yeux de la Société :

1° *Xyphura fulvida*, ♀. — 2° *Bombylius melanopygus*, ♀. — 3° *Exoprosopa Dyonisii*, ♀. — 4° *Exoprosopa zona*, ♀. — 5° *Exoprosopa Archimedeæ*, ♀. — 6° *Sphixea Bellieri*, ♂ ♀. — 7° *Lasiophthicus mecogramma*, ♀. — 8° *Phasia pulverulenta*, ♂. — 9° *Echinomyia rubidigaster*, ♀. — 10° *Exorista lateralis*, ♀.

— Le même membre donne également la description de Diptères nouveaux recueillis à l'île Lifu (Nouvelle Calédonie) par le R. P. Montrouzier.

Membres reçus. MM. Bonnaire (Achille), à Paris, présenté par M. de Bonvouloir; l'abbé Champenois, à Reithel, présenté par M. A. Deyrolle; Colbeau (Jules), à Bruxelles, présenté au nom de M. Mors; Grube (Edouard), à Breslau, présenté par M. Buquet; Malligié (Alfred), à Paris, présenté par M. Buquet; Senneville (Gustave de), à Paris, présenté par M. de Marseul.

Démission. M. Cussac (Emile), à Lille.

(Séance du 25 Janvier 1860.)

Présidence de M. le D^r AL. LABOULBÈNE.

M. le D^r Strauch, de Saint-Pétersbourg, assiste à la séance.

Immédiatement après la lecture et l'adoption du procès-verbal, M. le président se lève et prononce les paroles suivantes :

En venant prendre place pour la première fois au milieu de vous comme Président de la Société entomologique de France, j'éprouve, Messieurs, des sentiments de reconnaissance et je tiens à vous les témoigner. J'aurais voulu vous les exprimer dans notre première réunion de l'année, mais retenu par les épreuves d'un redoutable concours à la Faculté de médecine, je n'ai pu, à mon grand regret, y assister.

Vous pouviez, Messieurs, décerner vos suffrages à de bien plus méritants que moi par leurs découvertes, par leurs travaux, par la juste autorité de l'âge et du talent. C'est parce que je ne me fais point illusion sur mon infériorité auprès d'éminents collègues, que j'ai été profondément touché de l'honneur que vous m'avez fait. Si mon amour pour notre chère science, si mon zèle pour son étude vous ont paru dignes d'être encouragés, n'avez-vous pas voulu, Messieurs, donner par votre choix actuel une marque de votre sympathie toute spéciale pour l'illustre Maître sur les traces duquel je m'efforce de marcher, pour l'ami de notre vénéré Président honoraire, pour le scrutateur infatigable de l'anatomie des Insectes, pour M. Léon Dufour ?

Notre Société offre à la fois un curieux et, je le dis avec bonheur et orgueil, un consolant spectacle. Au milieu du tourbillon incessant et affairé de Paris, on voit ici, Messieurs, une réunion de véritables amis de la science, d'admirateurs passionnés de ses beautés. Parmi nous, il ne règne d'autre ambition que celle de ravir à la nature un de ses secrets, d'agrandir le champ de nos connaissances, de pénétrer plus avant dans ce petit monde merveilleux que célèbre à tout instant notre devise. Les soucis et les préoccupations de

l'intérêt matériel viennent mourir sur notre seuil, ils ne nous touchent point. L'entomologie règne ici sans partage et sans rivale. La Société fondée par Latreille est des plus prospère, elle a réalisé les vœux dont il l'avait accompagnée. Ses *Annales* occupent le rang le plus honorable, elle poursuit dignement et sans encombre sa marche régulière et progressive. Ce doit être un honneur de pouvoir faire partie d'une Société véritablement et exclusivement savante comme la nôtre.

Grâce à une organisation bien entendue, vos importants travaux suivent d'eux-mêmes, pour ainsi dire, une direction parfaite. Je sais d'ailleurs que s'il survenait, ce qu'à Dieu ne plaise, la moindre difficulté, votre concours bienveillant me serait assuré pour la vaincre, et vous savez d'avance que vous pouvez compter sur mon dévouement absolu.

Permettez-moi en terminant, Messieurs, de remercier en votre nom et au mien notre ancien Président M. Bigot et les membres du bureau de l'année dernière, en particulier notre Secrétaire, notre Trésorier et notre Archiviste pour leur zèle continu et si utile aux progrès de notre Société.

La Société, approuvant l'allocution de son président, vote des remerciements aux divers membres de son bureau pour 1859, ainsi qu'à M. Martin qui a bien voulu se charger du rapport général relatif à l'excursion provinciale en Auvergne.

Rapport. M. Goureau, donne lecture du rapport qui suit relativement à l'état des recettes et des dépenses de la Société pour l'exercice dernier :

La commission nommée par M. le président, conformément à l'article 22 du règlement, pour examiner les comptes présentés à la dernière séance par votre trésorier pour l'exercice 1859 vient, Messieurs, vous rendre compte de son travail.

Les pièces de comptabilité soumises à son examen sont au nombre de trois :

- 1° Le compte général arrêté au 31 décembre 1859;

- 2° L'état n° 1, dit des recettes ;
 3° L'état n° 2, dit des dépenses.

Le compte général est le résultat du rapprochement de ces deux derniers états.

Il constate que l'encaisse au 31 décembre 1858 (voir le compte de 1858) était de	F. 5,091 73
Qu'il a été perçu sur les cotisations arriérées.	1,426 50
— — sur les cotisations de 1859.	5,208 »
Que les arrérages de 8 coupons de rente 3 % ont produit.	480 »
Que les subventions fournies par deux membres ont donné.	262 50
Que le produit de la vente des Annales a été de.	897 »
Que les sommes perçues pour affranchissement d'Annales, tirages à part, vente du 2 ^e volume des Phytophages de Lacordaire, se sont élevées à	461 »
Total.	13,826 73

Nous ferons remarquer que le trésorier a été autorisé par une décision de la Société à faire l'acquisition d'un nouveau coupon de rente 3 % de la somme de 20 fr.; que la négociation a eu lieu le 11 juin 1859 et que le titre a été remis le 29 du même mois; en sorte que la Société possède maintenant neuf titres de rentes au porteur formant ensemble une somme de 500 fr. Le trésorier n'ayant pas encore encaissé, au moment de la rédaction de son compte, le semestre de 10 fr. échu le 22 décembre dernier du 9^e titre de rente de 20 fr. ne l'a pas fait figurer en recette et n'a porté que 480 fr. au lieu de 490 fr. pour la somme totale des arrérages.

Les dépenses se sont élevées, d'après l'état n° 2, aux chiffres suivants :

Pour les frais d'impression des Annales, tirages à part, etc.	F. 4,725 90
Pour les frais de gravure de planches coloriées et noires, tirages à part.	1,378 »
	<hr/>
	6,103 90

Report.		6,403	90
Pour la location de locaux pour la bibliothèque, etc., y compris les contributions.		412	65
Pour les frais de bureau alloués au secrétaire de la Société		600	»
Pour les gages du garçon de salle, étrennes, etc. .		214	43
Pour l'achat de divers ouvrages pour la bibliothèque.		421	75
Pour la reliure de quelques livres et autres frais de bibliothèque.		184	45
Pour l'affranchissement d'Annales, ports de livres, de lettres, etc.		465	60
Pour l'achat de 20 fr. de rente 3 %.		418	20
Total.		8,820	98
Les recettes étant de.	F. 13,826	73	
Les dépenses s'élevant à.	8,820	98	
Il reste disponible.	5,005	75	5,005 75
Outre cette réserve, il reste encore à recouvrer :			
Sur les cotisations antérieures à 1859. F.	3,157	50	
Sur les cotisations de 1859	1,896	»	
Total.	5,053	50	5,053 50

Sur la réserve de 5,005 fr. 75 c. actuellement en caisse, il faudra prélever très prochainement la somme de 1,300 fr. environ pour l'impression du 4^e trimestre des Annales de 1859, ce qui réduira l'encaisse à 3,707 fr. 75 c.

Cette somme nous paraissant dépasser les besoins éventuels de la Société, nous avons l'honneur de vous proposer, conformément à la demande de votre trésorier, d'en distraire une partie pour faire l'acquisition d'un nouveau titre de 25 fr. de rente 3 % et de l'autoriser à négocier cette acquisition.

Votre trésorier fait connaître le nom de huit membres qui n'ont pas acquitté leur cotisation depuis plusieurs années et vous demande de les rayer de la liste. Ces personnes se sont par le fait retirées elles-mêmes de la Société puisqu'elles ne payent pas leur cotisation annuelle, qu'elles ne retirent pas les numéros des Annales de chaque

année et qu'elles n'entretiennent aucune relation avec la Société malgré toutes les réclamations qui leur ont été adressées. En conséquence, nous avons l'honneur de vous proposer de les rayer de la liste des membres pour n'avoir pas satisfait à leurs engagements envers la Société.

La commission a l'honneur de vous signaler, avec une extrême satisfaction, les comptes de votre trésorier comme un modèle de clarté, d'exactitude et de simplicité. Toutes les dépenses extraordinaires sont faites d'après des délibérations spéciales de la Société; tous les paiements sont justifiés par des pièces régulièrement acquittées. Elle vous propose de lui adresser, par l'organe de M. le président, les remerciements les plus expressifs pour son zèle, son activité, ses soins et son dévouement de tous les instants aux intérêts de la Société.

Après avoir entendu lecture de ce rapport, la Société en adopte les conclusions. En conséquence, elle approuve, à l'unanimité des voix : 1^o les comptes qui lui ont été présentés pour 1859; 2^o charge son trésorier d'acheter 25 fr. de rente 3 % sur les ressources des fonds de roulement; 3^o décide la radiation des huit membres qui n'ont pas satisfait à leurs engagements depuis plusieurs années; 4^o enfin vote des remerciements bien mérités à M. le trésorier.

Communications. M. Guérin-Méneville présente quelques observations relativement à l'ouvrage de M. de Quatrefages intitulé : *Études sur les maladies actuelles des Vers à soie*. — Ces remarques ont été insérées depuis textuellement dans la *Revue et Magasin de Zoologie* de 1860, page 38.

— Le même membre lit une note sur les étoffes fabriquées en Chine avec le fil du Ver à soie du Vernis du Japon, montrant l'utilité de cet insecte pour notre industrie, et fait voir des échantillons de ces soieries (*Rev. et Mag. de Zool.* 1860, p. 33), et, en faisant passer sous les yeux de ses collègues la 1^{re} partie du tome III de l'ouvrage de

M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire ayant pour titre : *Histoire générale du Règne organique*, il insiste sur quelques cas d'hybridité chez les insectes qui y sont mentionnés, principalement d'après diverses observations recueillies par notre collègue (*Rev. et Mag. de Zool.* 1860, p. 38).

— M. Bruand d'Uzelle adresse quelques remarques au sujet des Microlépidoptères qu'il a, soit seul, soit conjointement avec M. Millière, trouvés aux environs d'Hyères en Provence, à la fin de l'année dernière et au commencement de celle-ci. M. Millière donnera plus tard la description de plusieurs chenilles encore inédites. Quant à présent M. Bruand se borne à indiquer les types principaux qui ont été trouvés :

En fait d'insectes parfaits, j'ai pris (depuis septembre) : la *Pieris Daplidice* ; deux *Charaxes Jasius* (15 septembre) ; plusieurs exemplaires du *Fauna (Satyrus)*, qui était très fréquent ; les *Zygæna Fausta* et var. *Hilaris* ; plusieurs individus du *Deilephila Nerii*, très abondant cette année ; les ♂ et ♀ du *Bombyx Spartii* (un exemplaire en octobre) ; trois *Chelonia Pudica* ; plusieurs *Orthosia Pistacina* (généralement moins rougeâtre qu'à Lyon, venant facilement à la miellée) ; les *Hadena Æthiops*, *Episema Rubella*, *Amphypira Effusa* (en octobre, mais déjà fatiguée), *Plusia Chrysis*, *Polia Cærulescens*, *Hadena Solieri*, *Xylina Exoleta*, *Hadena Oclusa*, *Hoporina Croceago*, *Aspilates Sacrararia* (pas rare sur une espèce de *Verge d'or*), *Larentia Lapidata*, *Botys Unionalis*, puis *Ferrugalis* et *Catalaunalis* ; deux exemplaires d'une *Hypena*, que je crois être une variété de *Lividalis* (pris par M. Millière en novembre et décembre) ; un Ptérophore voisin de *Tesseradactyla*, mais distinct et que je crois propre au Midi, etc.

En fait de chenilles, nous avons recueilli celle d'*Ophiusa Tyrhæa*, sur le Lentisque, ainsi que celle d'*Adulatrix* ou de *Felicina* Donz. ? sur le Cyprès ; celle de *Lasiocampa lineosa* (Millière), sur le Cyprès et le *Juniperus Licia* ; celle de *Larentia cupressata*, sur l'*Ulex provincialis* ; celles de *Scodonia Dardoinaria* et de *Polia Venusta* (Millière), sur le *Lavatera olbida* ; celles de *Malvata* et de

Collata, sur la Bruyère; la chenille d'*Hippocastanata* (en grand nombre) et celle du *Bombyx Spartii*, sur la *Globularia alypum*; celle de *Pauxillata* (*Acidalia*) et d'un Ptérophore, sur le *Dorycnium suffruticosum*, celles de *Zygæna occitanica*, des *Fidonia plumistaria* et *Jordanaria*; sur le *Statice limonium*, celle d'une *Depressaria* que je ferai connaître ultérieurement.

M. Millière a encore rencontré celle d'*Æstimaria*, sur les *Tamariæ Gallia* et *maritima*; celle d'*Arbcodita*, sur l'*Arbutus unedo*; celle de *Sodæ*, sur l'*Atriplex opposifolia*; celle de *Carpophaga*, sur la *Salsola soda*; une de Microlépidoptères (*Depressaria*), sur l'*Aster trifolium*; plus celles de diverses espèces sur l'Olivier; etc.

— M. Bigot en offrant au nom de M. Bellardi, professeur au Musée royal d'histoire naturelle de Turin, la 1^{re} partie de son *Essai de diptérologie mexicaine*, dit que l'auteur prie les entomologistes qui auraient des Diptères du Mexique nouveaux ou douteux de vouloir bien les lui adresser en communication.

— M. H. Lucas lit la note suivante contenant des observations sur une espèce de *Mygale* :

J'ai décrit dans nos Annales, 3^e série, tome 7 (1859), p. cviii, une *Mygale* que j'ai désignée sous le nom de *M. bicolor*. En communiquant cette espèce à la Société, on doit se rappeler que les individus que j'ai montrés étaient vivants. C'est dans les premiers jours de mai que ces grandes Aranéides m'avaient été communiquées et afin de les placer dans des conditions climatériques à peu près semblables à celles où elles se trouvent ordinairement, je les confiai au gardien de la ménagerie des Reptiles au Muséum. Ces individus, qui étaient des mâles, furent placés séparément dans une grande cage et, après un mois de séjour environ, les parois de cette cage et les compartiments qui les séparaient furent tapissés de soie; elles construisirent aussi des toiles plus ou moins irrégulières, assez grandes, à tissu fin, serré, et sur lesquelles elles se tenaient ordinairement presque immobiles pendant le jour. Dans la nuit elles étaient au contraire très agiles, erraient çà et là et couraient après leur proie qui consistait en *Gryllus domesticus*. Dans chacun des compartiments on avait placé une soucoupe assez grande contenant de l'eau et j'ai remarqué

que ce liquide était promptement absorbé ; en effet, j'ai appris du gardien qui les soignait que l'eau de ces soucoupes étaient renouvelée tous les deux jours environ. Non seulement ces Aranéides se plaisaient à absorber ce liquide en y plongeant leurs organes de la manducation, mais elles trouvaient aussi une certaine satisfaction à y placer toutes les régions sternale et abdominale. Ces *Mygale* ont vécu pendant un laps de temps assez grand : placées dans la ménagerie des Reptiles vers les premiers jours d'avril, la première mourut dans les derniers jours d'août et la seconde succomba vers le commencement de novembre. C'est la première fois que des Aranéides d'une taille aussi grande ont été observées vivantes en captivité pendant un temps aussi grand, car la première a résisté quatre mois et ce n'est qu'après huit mois accomplis que la seconde cessa de vivre. On n'a aucune donnée sur la longévité plus ou moins grande de ces Aranéides, mais d'après les observations que je viens d'exposer, il est probable que leur existence doit être assez prolongée, et l'on sait en outre combien est long le temps que les Aranéides de notre pays passent avant d'atteindre leur état adulte.

Lectures. M. Allard dépose sur le bureau la deuxième et dernière partie de son *Essai monographique sur les Galéruques anisopodes ou description des Altises d'Europe et des bords de la Méditerranée.*

— M. L. Brisout de Barneville adresse la liste des Orthoptères recueillis en Sicile par M. Bellier de la Chavignerie.

Membres reçus. MM. Vom Bruck (Emile), à Creweld, présenté par M. A. Deyrolle ; Gouley (Albert), à Caen ; présenté par M. A. Deyrolle.

Démission. M. Boucley, à Paris.

(Séance du 8 Février 1860.)

Présidence de M. le D^r AL. LABOULBÈNE.

Rapports et décisions. M. E. Desmarest, rapporteur, au nom de la commission des sessions extraordinaires, composée de MM. Berce, Bigot, Buquet, Desmarest, Doüé, Laboulbène, Reiche, Sichel (président) et Signoret, donne lecture d'un travail résumant les décisions prises dans la séance du 31 janvier par ladite commission.

Après en avoir délibéré, la Société décide que l'excursion provinciale de 1860 aura lieu à Besançon, dans les montagnes de la Franche-Comté, telles que celles des environs de Pontarlier, du Mont-d'Or, etc., à la grotte souterraine d'Auxelle, etc.; et, étudiant les demandes faites dans la séance générale du 27 avril 1859, elle indique les propositions qui devront être discutées dans la séance extraordinaire de Pâques et celles qui, au contraire, devront être écartées.

— M. Goureau, au nom d'une commission composée de MM. Aubé, Bellier de la Chavignerie, Bigot, Buquet, Fairmaire, Goureau et Reiche, et chargée d'étudier une proposition de M. Bigot faite dans la dernière séance et prise en considération par la Société, relativement à l'élection de membres honoraires, demande qu'il soit procédé à deux nominations et présente une liste de candidats.

Après lecture de ce rapport, sur l'observation de M. Signoret, la Société décide qu'il ne sera actuellement nommé qu'un seul membre honoraire.

L'élection a lieu et M. Westwood est élu à une grande majorité.

Communications. M. E. Desmarest lit les lignes suivantes sur un de nos collègues que nous avons perdu assez récem-

ment : travail extrait en partie d'une notice alors inédite de M. Mulsant et qui lui a été communiquée par M. Millière :

Jean-Nicolas-Barthélemy-Gustave Levrat, fils d'un médecin habile, naquit à Lyon le 26 janvier 1823. Dès 1841 il commença l'étude de l'entomologie sous la direction d'un architecte lyonnais, M. Pascal, et depuis cette époque il ne cessa de s'y livrer avec une passion constante, avec un grand bonheur et au milieu même des occupations commerciales les plus importantes. Membre de la plupart des sociétés savantes de Lyon, nommé dans notre association en 1855, il a fait partie de nos réunions provinciales de Montpellier, Grenoble et Clermont-Ferrand, et M. Emm. Martin (Annales 1859, page 660) a été notre interprète à tous lorsqu'il a si bien exprimé la douleur que nous avons éprouvée à l'annonce de sa mort, ainsi que les excellentes relations que nous avons constamment eues avec lui.

Peu de temps après son retour de l'excursion en Auvergne, Gustave Levrat éprouva un malaise inaccoutumé qui prit bientôt les caractères d'une fièvre typhoïde, et, malgré tous les soins d'une famille éplorée et d'amis dévoués, il mourut le 27 août 1859, à l'âge d'à peine 37 ans, après avoir éprouvé deux accès pernicieux avec délire.

En relation avec la plupart des entomologistes de l'Europe, continuellement occupé à la recherche des insectes et à leur classement, dès que les affaires commerciales lui laissaient un moment de liberté, notre regretté collègue possédait déjà une très belle collection de Coléoptères. C'était son but constant ; aussi n'avait-il pu donner encore qu'un nombre assez restreint de travaux scientifiques, tous justement appréciés et qu'il avait réunis dans ses *Études entomologiques* dont j'ai donné un court résumé dans le Bulletin bibliographique de 1859, page CCLXXIV.

— M. H. Lucas communique la note suivante :

Dans une excursion que je fis en août 1859, je trouvai sur les murailles des villages d'Épône et de Nézel (environs de Mantes) des *Sitaris muralis* en assez grand nombre. Ne m'expliquant pas, dans ces lieux assez fréquentés, la présence de ces Trachélides que je rencontrai pour la plupart accouplés, je poussai plus loin mes investigations et ne tardai pas à m'apercevoir que ces *Sitaris* sortaient des

nids de l'*Anthophora parietina*. En effet, en examinant avec attention ces murailles couvertes de poussière, je remarquai que leurs interstices étaient remplis par les nids de cette *Anthophora*, et à côté de ces habitations, je trouvai aussi d'autres nids, mais appartenant à des Hyménoptères des genres *Odynerus* et *Chalicodoma*. On connaît le mémoire très intéressant publié par feu Newport sur les transformations et le parasitisme du *Sitaris muralis* et dont les principales observations ont été confirmées par notre collègue M. Fabre dans un travail très consciencieusement fait sur les hypermétamorphoses de cette espèce, mais je ne sache pas que ces habiles observateurs aient signalé la présence de ces Trachélides dans des nids autres que ceux des *Anthophora*, car je ferai remarquer à la Société que parmi les *Sitaris muralis* que j'ai l'honneur de faire passer sous ses yeux, ils se trouvent plusieurs individus que j'ai pris, les uns morts, les autres encore vivants, dans des nids de la *Chalicodoma muraria*. C'est je crois la première fois que le *Sitaris muralis* est signalé comme ayant été rencontré habitant les nids de cet Hyménoptère podilégide et cette découverte curieuse au point de vue du parasitisme m'oblige de poser cette question : Ne doit-on pas actuellement considérer ce Trachélide comme étant parasite de la *Chalicodoma muraria*?

M. Sichel, au sujet de cette communication, fait observer qu'il a examiné une quantité considérable de nids de la *Chalicodoma muraria* trouvés aux environs de Paris et de Chartres, mais que jamais il n'y a rencontré de *Sitaris muralis*, tandis que, au contraire, dans le nid de l'*Anthophora rufitarsis* Brullé, assez fréquent dans les fentes de vieux murs à Ville-d'Avray et à Charenton, il a pris, il y a huit ans environ et en grand nombre, ce même Trachélide que tous les entomologistes regardent comme le parasite régulier des Anthophores.

— M. H. Lucas fait également la communication qui suit :

Je mets sous les yeux de la Société une douzaine de chenilles de la *Cnethocampa pytiocampa* provenant de deux nids qui ont été récoltés en Algérie. C'est dans le sud de nos possessions africaines,

particulièrement sur le plateau de Boghar, couvert de *Pinus alepensis*, que ces nids ont été recueillis par M. Aflatet, chirurgien aide-major, et qui en a fait don aux collections entomologiques du Muséum. J'avais déjà signalé cette espèce en février 1853, dans nos Annales, 3^e série, Bulletin, p. x, comme ayant été capturée à Tenniet-el-Haad et se nourrissant des feuilles du *Cedrus atlantica*. La rencontre qui vient d'être faite de cette espèce sur le *Pinus alepensis* démontre que la *Cnethocampa pytiocampa* se nourrit non seulement des feuilles de *Cedrus atlantica*, mais encore de celles de diverses espèces du genre *Pinus*.

— M. Bellier de la Chavignerie montre plusieurs exemplaires d'une Piéride que M. le docteur Krüper a prise pendant deux années de suite dans les îles de la Grèce, et qui lui a été envoyée comme espèce nouvelle sous le nom de *Pieris Krüperi* Staudinger. Notre collègue, dit qu'il ne croit pas que cette Piéride soit réellement nouvelle, mais qu'elle lui paraît se rapporter à une espèce asiatique très anciennement connue : la *Pieris Gliciria* Cramer (*Glaphyra*, Godart).

Lectures. On dépose sur le bureau des notes descriptives d'espèces nouvelles et des catalogues des insectes des divers ordres recueillis en Sicile en 1859 par M. Bellier de la Chavignerie :

- 1^o Sur les Coléoptères, par M. L. Reiche;
- 2^o Sur les Hémiptères, par M. Signoret;
- 3^o Sur les Névroptères Odonates, par M. de Selys Longchamps;
- 4^o Sur les Diptères (supplément), par M. Bigot.

Membres reçus. MM. Bakewell (Robert), de Londres, présenté par M. Jekel; Mathon (René de), à Caen, présenté par M. l'abbé de Marseul; L'Orza (vicomte de), à Paris, présenté par M. le docteur Boisduval.

(Séance du 22 Février 1860.)

Présidence de M. CHEVROLAT, 2^e vice-président.

M. le capitaine Grandin, de Vendôme, assiste à la séance.

Correspondance. Lettre de M. Bruand d'Uzelle donnant quelques détails sur les courses entomologiques qui pourraient être faites pendant l'excursion provinciale de cette année, et annonçant, en réponse à ce qui lui a été demandé par la Société, qu'il se chargera très volontiers de l'organisation en Franche-Comté, de notre session provinciale.

Communications. M. Buquet fait connaître les conclusions d'un rapport du Comité consultatif d'hygiène de la Ville de Paris, d'où il semble résulter que la poudre du Pyrèthre du Caucase préparée par M. Willemot est un excellent spécifique pour la destruction des insectes en général.

Plusieurs membres et spécialement MM. Aubé, Berce, Bigot, Guérin-Méneville et Grandin prennent successivement la parole à ce sujet, et font remarquer que si la poudre de Pyrèthre, de même que celle de la Camomille puante et de plusieurs autres plantes indigènes, tue les fourmis, pucerons, puces et punaises, elle n'agit pas toujours d'une manière semblable, comme le leur ont prouvé des expériences plusieurs fois répétées, pour les collections d'objets desséchés d'histoire naturelle et qu'elle laisse vivre très souvent les larves et même les insectes parfaits des Anthrènes et des Dermestes. M. Leprieur dit qu'un moyen qui lui a constamment réussi pour préserver les insectes de toute attaque consiste à les plonger dans une dissolution alcoolique d'acide arsénieux.

— M. L. Reiche montre plusieurs individus des deux sexes de la *Leptura oblongo-maculata* d'Algérie, dont M. L. Buquet a décrit la femelle, et il fait remarquer que le mâle

diffère très notablement de l'autre sexe. Notre collègue ajoute que cette espèce doit être comprise aujourd'hui dans la faune européenne, car, comme il le dira ailleurs, M. Bellier de la Chavignerie en a trouvé un individu en Sicile.

M. H. Lucas ajoute que dans son ouvrage sur l'Entomologie de l'Algérie, il y décrit le mâle et la femelle de cette espèce, et qu'il a déjà fait remarquer les différences que présentent les deux sexes.

— M. H. Deyrolle fait voir le *Phædinus Cumingii* Westwood, magnifique Goliathide de Manille, que l'on n'avait pas encore pu étudier en nature à Paris, et qui fait partie de la collection de M. de Mnizeck.

— Le même membre montre une série de *Lucanus cervus*, provenant de diverses contrées et présentant aux antennes quatre, cinq ou six feuillets, et il ajoute que, malgré leur ressemblance, les *Lucanus tursicus* et *cervus* diffèrent spécifiquement d'une manière manifeste.

— M. de Bonvouloir présente l'*Homocotarsus Chaudoirii* Hoch., espèce et genre nouveaux, pour la faune européenne; cet insecte a été trouvé en Grèce par M. Krüper et lui a été envoyé par M. Kraatz.

— M. H. Lucas fait passer sous les yeux de ses collègues un individu, accompagné de son cocon, du *Cimbex (Clavelaria) amerinae* de Fabricius. Cet Hyménoptère n'avait encore été rencontré qu'en Europe, particulièrement en France, en Angleterre et en Allemagne; la Crimée nourrit aussi cette espèce. L'exemplaire communiqué a été capturé par M. Cotty dans les environs de Lalla-Maghrnia, et c'est la première fois que cette curieuse espèce est signalée comme habitant le nord de l'Afrique.

— M. Goureau fait la communication suivante :

Les graines des Erables sont renfermées dans une capsule plate, biloculaire, prolongée en deux ailes foliacées et portée sur un long pédoncule. Elles servent à la nourriture de petites chenilles qu'il est intéressant de connaître. Je vais avoir l'honneur de vous entretenir de celles qui rongent les graines de l'Erable plane (*Acer platanoides*). Vers le milieu du mois de juin quelques samares de cet arbre tombent à terre par suite d'une maturité précoce. Si on les observe, on aperçoit ordinairement une tache noire sur l'une des loges de la capsule et quelquefois un petit trou de la grosseur d'une fine aiguille dans cette tache. Ce trou a servi d'issue à une très petite chenille qui a rongé les deux graines qu'elle renferme, lesquelles sont de la grosseur d'une semence de moutarde et sont cependant suffisantes pour son complet accroissement. Parvenue à sa taille vers le 13 juin, elle perce la capsule et se met en liberté; elle s'avance de quelques pas et se file un petit cocon plat, circulaire, de soie blanche, de deux millimètres de diamètre, assez grand pour la contenir, car elle est grosse comme un fil et longue de trois à quatre millimètres. Elle a la faculté de faire rentrer ses pattes dans son corps et je n'ai pu lui en découvrir. Elle se change en chrysalide dans son cocon. Lorsque le moment de la métamorphose finale est arrivé, c'est-à-dire vers le 28 juin, cette chrysalide sort à moitié de dessous la toile circulaire qui la couvre et laisse échapper un papillon d'une extrême petitesse, qui n'a que deux millimètres de long depuis la tête jusqu'à l'extrémité de l'abdomen. Ce petit Lépidoptère fait partie de la tribu des Tinéites et se place dans le genre *Nepticula*, dans lequel il forme une espèce probablement nouvelle à laquelle je donnerai le nom de *N. acerella*. Il est noir; il porte un toupet jaune et trois bandes transversales noires sur les ailes supérieures, dont la troisième interrompue au milieu.

Cette petite chenille est atteinte dans sa demeure par un parasite proportionné à sa taille dont la larve vit dans son corps qui, après l'avoir rongée, en sort pour se filer un cocon ovalaire de soie fine et blanche qu'il place près de celui de sa victime. Il prend son essort sous la forme d'insecte parfait vers le 2 juillet. Ce parasite est un *Ichneumonien* de la division des Braconites qui ressemble considérablement à un *Microgaster*, genre très nombreux en espèces, mais qui examiné de près fait voir qu'il en diffère par quelques caractères.

C'est ce qui a engagé M. Haliday à créer un genre particulier sous le nom d'*Adelius* pour le placer ainsi que ses semblables. A l'époque de la création de ce genre, on n'en connaissait qu'une seule espèce, l'*A. subfasciatus*. Celui que je signale en est peut-être une seconde et peut-être une simple variété, car ce petit Braconite varie beaucoup par les couleurs. Les quatre individus que j'ai obtenus d'éclosion diffèrent tous les uns des autres d'une manière très notable, mais l'un d'eux ressemble à l'*A. subfasciatus* autant qu'on en peut juger par la lecture d'une courte description.

— M. H. Lucas communique des Arachnides de la tribu des Pulmonaires Pédipalpes et qui appartiennent au genre des *Buthus*. Elles proviennent des environs de Lalla-Maghrnia où elles ont été rencontrées en assez grand nombre par notre collègue M. Cotty. C'est le *Buthus occitanus* ♂ et ♀, et comme ces individus sont vivants, on peut remarquer combien sont agiles ces Arachnides et avec quelle promptitude est mis en mouvement le crochet spiniforme qui arme leur queue lorsqu'on touche cette espèce ou que l'on cherche à s'en emparer.

Lectures. M. Cotty adresse une note intitulée : Observations sur la *Megacephala euphratica*.

— M. Bellier de la Chavignerie lit un mémoire ayant pour titre : *Faune entomologique de Sicile, Lépidoptères*.

— M. Doumerc envoie une notice sur la *Teigne des toiles d'Araignées*.

— M. Lucas fait connaître des observations sur un nouveau genre d'Arachnides trachéennes (type : *Scotolemon Lespesii*), qui habite les grottes de l'Ariège.

Membre reçu : M. Stableau, à Paris ; présenté par M. de Bonvouloir.

(Séance du 14 Mars 1860).

Présidence de M. le D^r AL. LABOULBÈNE.

Correspondance. M. Westwood adresse une lettre de remerciement relative à son élection de membre honoraire.

— M. Bellier de la Chavignerie écrit qu'il vient de partir pour la Corse qu'il compte explorer exclusivement sous le point de vue entomologique pendant toute la saison prochaine; il annonce que M. Gougelet doit bientôt se joindre à lui.

Décision. La Société décide qu'elle achètera pour la bibliothèque, au moyen des ressources des fonds Pierret les OEuvres complètes de Fabricius.

Communication. M. Tournier, de Genève, adresse la note qui suit :

Je trouve page ccix et suivantes du Bulletin de 1859 les descriptions de trois espèces nouvelles, entre autres d'une *Feronia* (*Molops*) *Tournieri* Gautier des Cottés : c'est avec regret que je suis forcé de déclarer que l'auteur s'est trompé, cette espèce n'est point nouvelle, mais elle n'est autre qu'une variété assez fréquente en Suisse du *Molops terricola* Fabr. L'exemplaire que j'ai donné à M. Gautier des Cottés est, il est vrai, de petite taille, ce qui se rencontre souvent dans cette espèce; de plus, il est légèrement immature, ce qui produit cette teinte plus claire dont parle l'auteur. Je lui ai donné cet exemplaire comme étant le *terricola* F. et je suis surpris qu'il se soit trompé au point de faire une espèce avec une variété fort peu tranchée.

Malheureusement j'ai tout lieu de croire que son *Carabus glacialis*, même volume, page ccx, provient également de mes doubles et que ce *Carabus* n'est autre qu'une variété du *C. depressus* Bon., un peu plus déprimée que le type, dans laquelle les fossettes des élytres manquent en grande partie et où l'on distingue mieux que dans le type les stries fines et serrées. Quant à son *Anchomenus an-*

tennatus (p. ccx, même volume), je crois également que c'est à tort qu'il le sépare du *pallipes* Dej. Après un examen attentif de trois ou quatre exemplaires que je possède venant de Sicile (j'ai comparé ces exemplaires au type de l'auteur lors de la visite qu'il me fit l'an dernier (1859) et j'ai pu m'assurer qu'ils sont identiques), je me suis convaincu que ce n'est qu'une variété méridionale un peu plus courte, un peu plus convexe; du reste le caractère qu'il donne à cette espèce, quant aux antennes, n'en est pas un, puisqu'il dit qu'il n'existe que chez certains individus.

Je profite de cette occasion pour publier une des plus curieuses variétés du *C. depressus* Bon., afin que l'on ne soit point tenté d'en faire une espèce. Je me fais un vrai plaisir de la dédier à l'un de mes plus aimables correspondants et collègues, M. Linder, à Auch.

CARABUS DEPRESSUS, variété LINDERI. — Long. 15 mill. — D'un tiers moins grand que le type, proportionnellement plus allongé, plus étroit, un peu plus convexe, à corselet beaucoup moins cordiforme, presque carré, à angles postérieurs plus aigus. Elytres sans stries, couvertes de points assez gros, irréguliers et serrés; fossettes plus nombreuses que dans le type, très irrégulières. Antennes fortes, testacées; pattes comme dans le *depressus*. Au premier abord l'on serait tenté de prendre cette variété pour une espèce distincte, mais en l'étudiant sérieusement l'on ne peut la séparer du *depressus*. — Alpes-Bernoises (Suisse).

— M. Delarouzée communique la description de deux espèces nouvelles de Coléoptères des cavernes.

1° PRISTONYCHUS BALMÉ Delarouzée. — Long. 14 à 17 mill. — De forme étroite et allongée, peu convexe, brun rougeâtre, plus clair en dessous; antennes et pattes longues et grêles, rougeâtres, tibias intermédiaires droits. Tête longue et étroite. Corselet allongé, aplati, se redressant légèrement avant les angles postérieurs qui sont droits, peu rétréci à la base, de chaque côté une impression profonde. Elytres en ovale très allongé, très étroites à la base, s'élargissant insensiblement jusqu'aux deux tiers postérieurs où se trouve leur plus grande largeur, tandis que dans les autres espèces du genre elles s'élargissent brusquement à partir de la base, puis deviennent presque parallèles; partie dorsale déprimée; stries étroites et profondes, ponctuées, intervalles très convexes.

Cet insecte se distingue de tous ses congénères par sa forme allongée, déprimée, ses élytres atténuées en avant, et par la convexité des intervalles des stries qui fait paraître les élytres comme cannelées.

Pris en même temps que l'*Adelops lucidulus*, mais beaucoup plus près de l'entrée de la grotte.

2° ADELOPS LUCIDULUS Delarouzée. — Long. 2 à 2 1/3 mill. — Ovale, très convexe, très atténué en arrière, sa forme générale rappelle celle de l'*A. ovatus* Kiesw. ; brun rougeâtre, luisant, couvert d'une pubescence fauve, grosse, longue et peu serrée. Antennes assez fortes atteignant la base du corselet, grossissant sensiblement vers l'extrémité ; septième article moitié plus long et plus épais que le précédent ; huitième article moitié plus petit que le suivant. Corselet très convexe, deux fois aussi large que long, peu sinué à la base, les angles postérieurs aigus, mais peu prolongés en arrière ; ponctuation très fine et très écartée. Elytres très convexes, très atténuées et à peine tronquées en arrière, brillantes comme le corselet, quoique couvertes d'une très forte ponctuation transversalement confluyente et formant ainsi des espèces de strioles irrégulières ; une strie suturale très fortement marquée commençant un peu au-dessous de l'écusson, d'abord rapprochée de la suture, puis s'en écartant, et enfin venant se confondre avec elle à l'extrémité de l'élytre, comme dans le *Catops tristis*, par exemple.

Cet *Adelops* se distingue au premier coup d'œil du *meridionatus* et des espèces voisines par sa forme large, courte et convexe, son aspect brillant et sa strie suturale.

Je l'ai trouvé à une grande profondeur sous des débris de paille moisie dans la grotte des demoiselles, près de Montpellier, le 25 septembre 1859.

— M. H. Lucas communique la note suivante au sujet d'une nouvelle espèce de Buprestide du genre *Julodis* :

JULODIS ARISTIDIS Luc. — Long. 28 mill. ; lat. 11 mill. — *Femelle*. Il vient se placer entre les *J. Syriaca* et *Andreae*. Il est plus étroit, proportionnellement plus allongé et d'un vert plus franc ; de plus, la pubescence est plus abondante, plus courte et surtout plus serrée. La tête est plus finement ponctuée et offre dans son milieu une saillie

étroite, longitudinale, que ne présentent pas les *J. Syriaca* et *Andrææ*. Le thorax beaucoup plus finement ponctué, cuivreux, offre en dessus et sur les côtés des saillies irrégulières d'un vert cuivreux brillant ; il est sensiblement déprimé longitudinalement dans son milieu et n'a pas de ligne ni d'élévation comme cela se remarque chez les *J. Syriaca* et *Andrææ*. Les élytres, un peu plus étroites, sont sensiblement rétrécies un peu avant leur milieu ; elles sont parcourues par des côtes longitudinales saillantes, finement ponctuées, et dont les concavités des points sont remplies d'une tomentosité d'une belle couleur blanche ; quant aux intervalles, ils sont larges, profonds, très finement ponctués et couverts chez les individus qui n'ont subi aucun frottement, d'une pubescence d'une belle couleur blanche et qui ne forme pas de taches entrecoupées comme cela a lieu dans le *J. Syriaca*. Les pattes sont cuivrées, ponctuées et couvertes de poils blancs. Tout le corps en dessous est cuivreux, poilu, avec le sternum et l'abdomen tachés sur les côtés et bordés postérieurement de bleu violacé brillant.

Je me fais un plaisir de dédier cette espèce à M. Aristide Letourneux, procureur impérial à Bône, botaniste distingué, qui faisait partie du voyage entrepris sous les auspices du gouvernement par M. Cosson. Cette jolie espèce, dont je ne connais pas le mâle, a été prise à Taïbet-el-Gueblia entre le Souf et Touggourt.

— M. Daube envoie et M. H. Lucas donne lecture de la note suivante relative à des chenilles de Lépidoptères :

Je vous adresse quelques chenilles vivantes de l'*Ophiusa thyrræa*, ce n'est pas qu'elles soient rares, en automne surtout, mais au mois de novembre dernier, en cherchant quelques grosses chenilles de cette espèce, je fus étonné d'en trouver un grand nombre de très petites (deux centimètres de long environ) ; curieux de savoir ce qu'elles devien draient, j'en ramassai un certain nombre que je mis en pension dans mon orangerie, et j'en exposai quelques-unes dans une cage en toile métallique en plein air ; celles-ci furent tuées quelques jours après par une gelée de trois degrés ; celles que j'avais placées dans l'orangerie continuèrent à se bien porter et à manger (moins cependant que celles d'automne), et depuis le mois de janvier j'ai eu quelques cocons faits par les plus avancées ; depuis cette époque,

celles qui atteignent leur grosseur font un cocon, et s'y transforment en chrysalide, mais j'avoue que celles-ci quoique paraissant bien portantes n'ont pas plus des deux tiers de la grosseur des autres.

C'est, je crois, un fait nouveau qu'une longévité pareille pour une chenille d'*Ophiusa*, car ordinairement quarante ou quarante-cinq jours sont le terme de leur vie, et voilà quatre mois que j'ai pris celles-ci.

— M. J. Bigot communique deux espèces d'un genre de Diptères extrêmement curieux qu'il croit devoir appartenir à sa curie des *Ortalidæ* (ou mieux *Trypetidæ*). Le caractère singulier qui les distingue consiste dans un développement énorme de certains appendices faciaux en forme de *lames* et de *cornes* ramifiés, situés de chaque côté au bas des joues et dirigés en avant. M. Saunders, de Londres, se proposant de publier prochainement ces insectes vraiment extraordinaires, sous le nom générique de *Elaphomyia*, il croit devoir s'abstenir, par une raison de convenance que chacun appréciera, de prendre l'initiative à ce sujet. M. Saunders a reconnu *cinq espèces* très distinctes recueillies par M. Wallace, le courageux pionnier de la science moderne au sein des régions peu connues de la Mélanésie, au havre de Doreï, Nouvelle-Guinée, ce pays des merveilles !

M. Bigot rappelle à ce sujet qu'il a récemment publié et figuré dans la *Revue zoologique* un genre analogue, sous le nom de *Terastiomyia*, découvert également par M. Wallace dans les îles Arou.

Lectures. M. Ch. Brisout de Barneville présente la description de sept espèces françaises nouvelles d'*Homalota*.

— M. Gougelet, en son nom et en celui de M. H. Brisout de Barneville, fait connaître un travail contenant la description de cinq espèces nouvelles de Coléoptères d'Europe et d'Algérie.

— M. Schaum adresse une note : 1^o Sur les genres *Sin-*

gilis et *Phlæozeteus*, etc.; 2^o sur les *Xylonotrogus* et *Ela-phropus*, ainsi que sur diverses observations présentées par M. de Motschulsky, dans le Bulletin de 1859.

— M. Hagen envoie une note contenant un catalogue et des études sur les Nevroptères non Odonates recueillis en Sicile par M. Bellier de la Chavignerie.

— M. Signoret dépose sur le bureau un mémoire intitulé : *Faune des Hémiptères Hétéroptères de Madagascar*.

Membre reçu. M. Keferstejn, à Erfurth; présenté par M. A. Deyrolle.

(Séance du 28 Mars 1860.)

Présidence de M. le D^r Al. LABOULBÈNE.

M. Cotty, d'Amiens, assiste à la séance.

Décision. D'après une proposition faite dans la précédente séance par M. Bigot, ayant pour but de diminuer le volume du Bulletin, et après avoir entendu un rapport d'une commission composée de MM. Bigot, Buquet, Desmarest, Doué, Fairmaire, Goureau (rapporteur), et Reiche, la Société décide que la composition du Bulletin sera soumise à la commission de publication, qui choisira les notes et notices qui doivent y entrer, ainsi que celles qu'il semblera plus utile de réserver pour le corps de l'ouvrage.

Communications. M. Javet annonce la mort de notre savant collègue M. Spence, décédé à Londres au commencement de cette année.

— M. H. Lucas fait connaître la note suivante :

On sait que plusieurs espèces du genre *Anobium* habitent l'intérieur de nos maisons, où elles nous font beaucoup de tort dans leur premier état, celui de larve, en rongant les planches, les solives, les meubles en bois, les livres de nos bibliothèques qu'elles percent de leurs petits trous ronds, semblables à ceux que l'on ferait avec une vrille très fine. Leurs excréments forment ces petits tas pulvérulents de bois vermoulu que nous voyons souvent sur le plancher. Telles sont les conditions dans lesquelles on les rencontre ordinairement, et les indices qui décèlent la présence des larves des *Anobium tessellatum* de Fabricius, et *pertinax* de Linné. A ce sujet, j'ai l'honneur de faire passer sous les yeux de mes collègues plusieurs larves de l'une de ces deux espèces, mais au lieu d'attaquer le bois, on remarquera qu'elles se sont établies dans de la réglisse anisée. En effet, si on examine cette réglisse, qui est en bâton, on verra qu'elle est couverte de trous d'un rond parfait et qui sont dus à la présence de la larve de l'*A. pertinax* de Linné. C'est la première fois que des larves de cette espèce sont signalées dans ces conditions et s'attaquant surtout à la réglisse en bâton qui se débite chez les pharmaciens et les herboristes.

— M. Fairmaire donne les diagnoses qui suivent de deux Coléoptères nouveaux d'Algérie.

CYCLOMAURUS (N. G.). — Strophosomis affine, sed scapo prothoracem attingente, funiculo sat valido, articulo 1° longiore, 2° 3° paulo longiore, reliquis brevibus, clavam versus brevioribus, clava ovata, scrobe brevi, ascendente, rostro haud emarginato, capite convexo, striga transversa deficiente; pedibus validis, brevibus, tibiis apice dilatatis; corpore globoso, aptero.

1. C. VELUTINUS. — Long. 4 à 5 mill. — Fusco-brunneus, dense cinereo-pubescent, rostro canaliculato, prothorace antice angustato, lateribus postice rotundato-ampliato, punctis grossis cribrato, medio subcarinato, elytris globosis, punctato-substriatis, interstitiis planis. — Tiaret (Lejeune).

2. SCIAPHILUS GIGANTEUS. — Long. 6 à 7 1/2 mill. — Oblongus, fuscus, sat dense, cinereo-pubescent, antennis pedibusque rufopiceis, illis clava basi nigricante, rostro medio impresso, prothorace

transversim subimpresso, punctis grossis sparsuto, elytris lateribus compressis, griseo tessellatis, punctis grossis substriatis, interstitiis alternatim convexioribus; abdomine subtus basi fortiter impresso; femoribus anticis dente obtuso armatis. — Oran (Lejeune, Cotty).

— M. Delarouée adresse la note suivante sur une nouvelle espèce de *Catopsimorphus*.

CATOPSIMORPHUS FAIRMIRII Delarouée. — Long. 2 1/3 à 3 m. — Ovale oblong, noir brunâtre assez brillant, couvert d'une pubescence grise, jaunâtre sous un certain jour, fine, courte, serrée.

Tête large, légèrement convexe, fortement ponctuée. Antennes atteignant la base du corselet, médiocrement épaisses, comprimées, de couleur brune, plus pâles à la base, extrémité du dernier article grisâtre. Corselet large, court, rétréci en avant, côtés légèrement arrondis, base sensiblement sinuée, angles postérieurs arrondis embrassant la base des élytres; ponctuation forte, rugueuse, confluyente, comme celle des élytres. Ecusson en triangle allongé, fortement ponctué. Elytres peu rétrécies en arrière, presque tronquées à l'extrémité, finement rebordées, ponctuées comme le corselet, mais un peu plus fortement; brun rougeâtre, suture et extrémité noirâtre; quelquefois la couleur noire domine, et alors l'élytre n'a qu'une tache humérale de couleur marron. Strie suturale bien marquée. Mésosternum non caréné. Pattes brunes, jointures et tarses jaunâtres. ♂, forme un peu plus large, plus courte, tête plus petite, plus bombée, tibias intermédiaires arqués. ♀, forme plus allongée, tibias intermédiaires presque droits.

Collioure, le 10 mars, sous une pierre, en compagnie de fourmis noires de taille moyenne.

Bien distinct du *Catopsimorphus arenarius* Hampe (*pilosus* Muls.) par sa forme déprimée et sa pubescence courte et fine, et du *Marqueti* Fairm. par la forte ponctuation de la tête et du corselet. Une espèce décrite par M. Peyron, sous le nom de *Choleva formicetorum*, Ann. Soc. 1857, doit se placer aussi dans le voisinage, mais elle en différerait: par les antennes, dont le troisième article est aussi large que le deuxième dans le *formicetorum*, tandis que dans le *Fairmirii* il est peu, mais visiblement plus étroit; de plus,

le *Fairmairii* n'a de distinct que la strie suturale, et enfin la ponctuation du corselet est tout autre.

Le *Catops rufipennis* Lucas s'en éloigne également par ses antennes plus épaissies avant l'extrémité et les angles postérieurs du corselet plus aigus et prolongés en arrière, ainsi que par la couleur des élytres.

— M. Chevrolat lit la note suivante :

Notre collègue, M. Aubé, dans le quatrième numéro de nos Annales, 1859, Bulletin, p. CCXL, pense que je me suis trompé en indiquant le *Solanum nigrum* comme étant la plante sur laquelle vit habituellement la *Crepidodera cicatrix* d'Illiger.

Je suis loin de contester que cette espèce ne se trouve également, aux environs de Paris, sur la *Mercurialis annua*. Moi-même je l'ai prise, il y a plus de vingt ans, en petit nombre, sur une vigne en espalier. Serait-elle donc polyphage ?

Peu de jours après mon arrivée dans la Dordogne, la pluie qui malheureusement tombait en abondance pendant la nuit ne me permettant pas toujours d'aborder la campagne, je me contentais de visiter le jardin de l'habitation de mon beau-frère. Ayant remarqué que la plupart des *Solanum* étaient criblés de trous, en me baissant jusqu'à terre je voyais ces insectes, en nombre, occupés à déchiqueter les feuilles, et comme je secouais isolément chaque tige sur ma main ou mon filet, et ce à peu près chaque jour, à partir du 20 mai jusqu'à la fin de juin, je puis certifier avec assurance le fait que j'ai avancé, si j'avais recueilli toutes les *C. cicatrix* que j'ai vues, j'aurais pu en remplir plusieurs cartons.

Quant à l'*Apion Germari*, qui se rencontre aussi sur cette plante, il est relativement rare, et je n'en ai obtenu qu'une vingtaine d'exemplaires.

— M. le colonel Goureau fait la communication suivante au sujet d'un exemple de parasitisme double observé par lui l'année dernière :

A la fin du mois de juin 1859, dit-il, j'ai récolté une feuille de Tremble roulée en cylindre et maintenue par des bandelettes de soie également espacées. Ce travail est exécuté, comme on le sait et

comme je m'en suis assuré les années précédentes, par une petite chenille de la tribu des Tinéites et du genre *Anacamptis*, laquelle donne l'*A. populella*. J'ai déposé le rouleau dans une boîte d'observation et le 14 juillet, au lieu du Microlépidoptère que j'attendais, j'ai vu sortir cinq très petits Hyménoptères qu'au premier abord j'ai regardé comme les parasites de cette chenille. Mais, ayant développé le rouleau, j'ai trouvé à son centre un cocon d'une soie très blanche, d'un tissu fin et serré, de forme cylindrique, arrondi au deux bouts, long de 5 mill. et percé à l'une de ses extrémités. A côté du cocon on voyait le crâne d'une chenille, celui de l'*Anacamptis populella*, qui avait été dévorée par une larve d'Ichneumonien avant d'être parvenue à l'état de chrysalide. C'est cette larve parasite qui a construit le cocon et qui elle-même a été rongée par les cinq petits Chalcidites qui sont sortis par l'ouverture pratiquée par eux à l'extrémité du cocon.

Ce petit Chalcidite, parasite d'un Ichneumonien, est très remarquable par sa forme naviculaire et ses caractères ambigus, car il a les ailes privées de nervures, comme les *Platygaster*, et les antennes rameuses, comme les *Eulophus*. Il entre dans le genre *Aneure* de Néés d'Esembeck qui n'en décrit que deux espèces différentes de celle que j'ai élevée.

Il m'a semblé intéressant de signaler ce fait de double parasitisme, c'est-à-dire d'un parasite de parasite, d'autant plus qu'on lit dans beaucoup d'écrits entomologiques, comme règle générale, que des parasites du second ordre se jettent sur les parasites du premier ordre pour les empêcher d'exterminer entièrement certaines espèces qui se sont multipliées outre mesure et parviennent ainsi à rétablir l'équilibre entre ces êtres; mais lorsque l'on cherche, dans ces écrits, les faits sur lesquels cette assertion est fondée, on n'en trouve point ou très peu. Je n'en connais qu'un seul bien constaté. Il est rapporté par Néés d'Esembeck d'après une observation de M. Bouché; c'est celle du *Pteromalus microgasteris* Bouché qui se développe dans les cocons du *Microgaster glomeratus*. J'ai moi-même observé ce fait et j'ai eu, sur l'entomologiste de Berlin, l'avantage de voir le *Pteromalus* pondre ses œufs dans les cocons du *Microgaster*. Cette circonstance me porte à conjecturer que l'*Aneure* mentionné ci-dessus s'est introduit dans le rouleau de la feuille de Tremble au mo-

ment où la larve de l'Ichneumonien sortait de la chenille dévorée et qu'il a pondu cinq œufs sur cette larve, soit lorsqu'elle était nue, soit lorsqu'elle commençait à s'envelopper dans son cocon. Ce Chalcidite n'a que 1 1/2 mill. de long; il est comprimé et peut s'insinuer dans le rouleau fabriqué par la chenille de l'*Anacamptis* et arriver jusqu'à la larve de l'Ichneumonien, et comme il ne possède pas de tarière mais un oviducte membraneux de trois articles rentrant les uns dans les autres, il suit qu'il doit pondre ses œufs sur la larve ou à côté d'elle.

— M. Bigot communique la note rectificative suivante :

M. Schaum, dans une lettre adressée à notre collègue M. Reiche, lettre que ce dernier a bien voulu me communiquer, réclame de ma *loyauté* la rectification de l'interprétation que j'avais donnée d'une note relative à mon genre nouveau, *Lycomyia* (Annales 1857, pages 288 et 533); voir les *Bericht* pour 1857, p. 196.

Voici littéralement la traduction de cette critique obligeamment communiquée par M. Schaum.

« M. Bigot a établi un genre prétendu nouveau (*Lycomyia*) qui, » d'après son opinion, formerait le passage entre les *Asiles* d'un côté » et les *Laphryens* et *Dasygogons* de l'autre, et qu'il regarde » comme voisin du *Laphystia* Loew.

» D'après la figure, ce genre n'a absolument rien de commun » avec les *Dasygogons*, si l'on tient compte de l'embouchure de la » première *veine longitudinale* des ailes; il se distingue des *La-* » *phrya* par la forme des antennes, il s'accorde (ou il se rapporte) » aux *Asilici*, non seulement dans le faciès, mais aussi dans » tous les caractères essentiels. Ainsi donc, il ne reste rien de » particulier que l'hypostome fournie de quelques poils raides.

» On voit donc, de nouveau, quelle confiance on doit attribuer » aux indications de l'auteur. »

J'avoue que je ne puis encore saisir le sens exact du raisonnement sur lequel l'auteur a basé sa conclusion !

Aurais-je mal rendu (Annales 1859, p. CLXXIX) la pensée contenue dans la note dont il s'agit ? L'auteur n'a-t-il vraiment pas méconnu la *tribu* à laquelle doit évidemment appartenir mon nouveau genre ? Quoi qu'il en soit, je rappellerai que dans ma note, page 290 (*loc.*

citat.), je me suis borné à signaler l'*ambiguïté* du *type*, sans déterminer la place que je croyais devoir lui assigner définitivement dans mes classifications. Or, il est facile de reconnaître, d'une part, à l'aide de ce que j'en dis page 533, d'une autre, en voyant la position que j'assigne au genre *Laphystia* (V. p. 541); que, tout d'abord, je voulais le faire rentrer dans ma curie des *Asilidæ*; la note critique des *Bericht*, sus-mentionnée, n'avait donc pas de motifs suffisants dans l'état de la question (V. le *texte*). Encore aujourd'hui, je me crois le droit de maintenir ledit genre nouveau, et je le place toujours près du genre *Laphystia*. Ses antennes, à mes yeux, rappellent le type des *Dasypogonidi*; sa nervation alaire celui des *Laphridæ* et des *Asilidæ*. Je le regarderai toujours comme un *type de transition*.

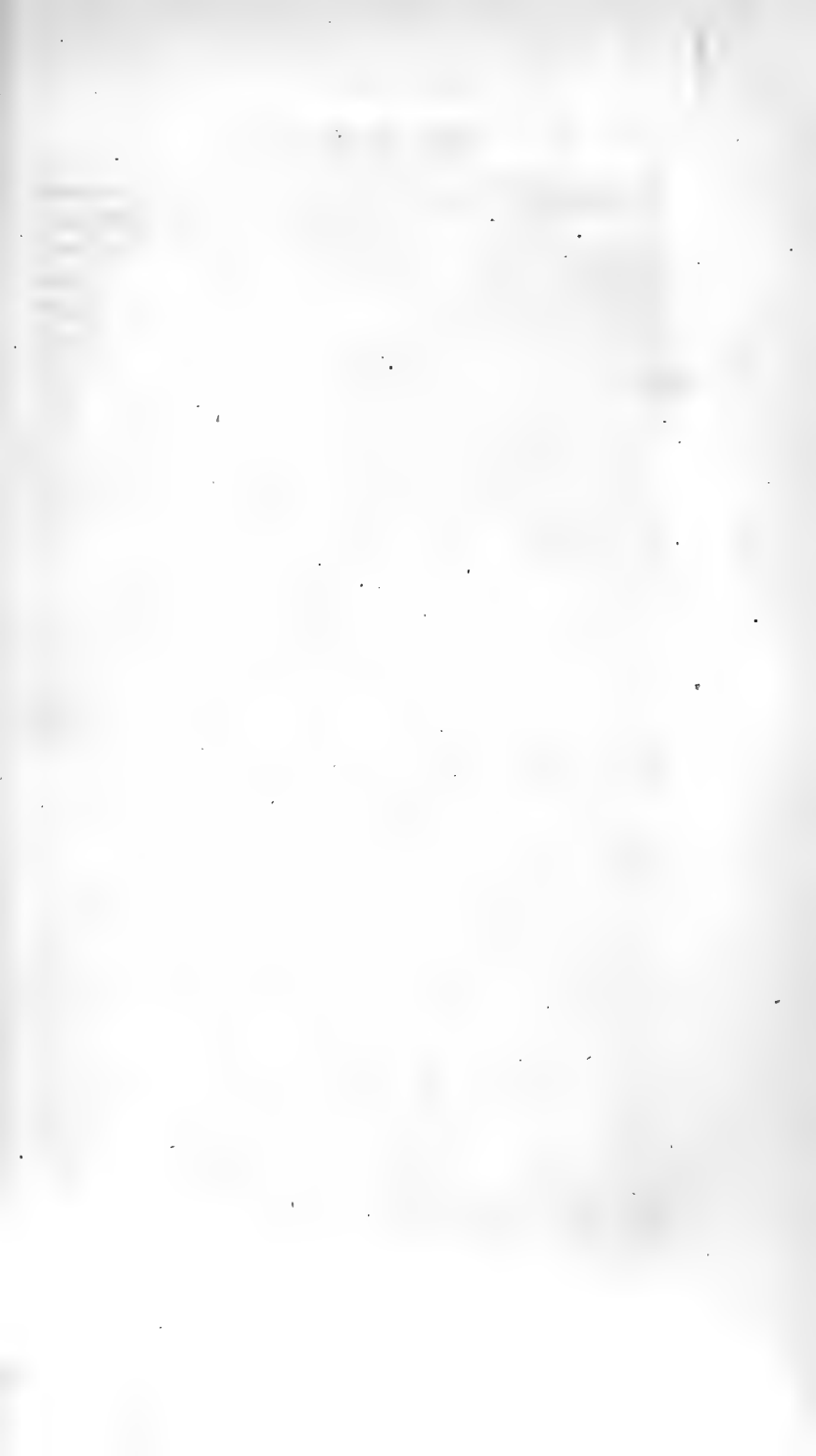
Lectures. M. Ch. Brisout de Barneville fait connaître les descriptions de deux nouvelles espèces de *Cassida* trouvées aux environs de Paris.

— M. Reiche lit un travail en réponse à la note de M. Schaum présentée dans la dernière séance, principalement en ce qui concerne les *Singilis* et *Phæozeteus*, etc.

Membres reçus. MM. Baly, à Londres, présenté par M. Javet; Becker (Léon), à Bruxelles, présenté par M. A. Deyrolle.

Démission. M. Vastel, à Sotteville-lès-Rouen.







AVRIL, MAI, JUIN.



(Séance extraordinaire annuelle de Paris : 11 Avril 1860.)

Présidence de M. le D^r AL. LABOULBÈNE.

MM. Bates de Leicester; Bellevoye, de Metz; docteur Dours, d'Amiens; le frère Milhau, de Beauvais, membres de la Société, et Mulsant, de Lyon, assistent à la séance, ainsi que 37 membres de Paris.

M. E. Desmarest, secrétaire, donne lecture de divers extraits des procès-verbaux des séances de la Société et de la commission permanente en ce qui concerne les réunions extraordinaires de Paris.

Il insiste spécialement sur les décisions prises dans la séance du 8 février dernier, d'après les conclusions conformes de la commission permanente composée, pour 1860, de MM. Berce, Bigot, Buquet, Desmarest (*rapporteur*), Doué, D^r Laboulbène, Reiche, D^r Sichel (*président*) et D^r Signoret, et portant que les deux propositions suivantes, qui nous ont été soumises dans la réunion extraordinaire du 27 avril 1859, devront être discutées dans la séance du 11 avril 1860 : 1^o Proposition de M. L. Reiche *relativement à l'utilité qu'il y aurait d'établir dans chaque chef-lieu de départements de l'Empire un musée d'histoire naturelle locale*; 2^o Proposition de M. Guérin-Méneville *tendant à provoquer des études sur les Insectes utiles et nuisibles à l'agriculture et à l'industrie*; mais que la discussion de divers autres vœux adressés également dans la séance de Pâques dernier sera ajournée; ce sont les demandes : 1^o de M. Bruand d'Uzelle *relativement à l'examen des groupes des Hesperia, Eupithæcia et Zygaena*
3^o Série, TOME VIII. Bulletin IV.

(Bulletin, 1859, pages LXXIV et LXXV), car aucune communication ne nous a été faite sur ces Lépidoptères, et un travail aussi difficile et aussi minutieux ne peut être improvisé dans une séance générale; 2° de M. Peyron portant *qu'une faune entomologique française soit rédigée et éditée par la Société elle-même et avec le concours de ses membres, qui seraient tous appelés, chacun dans sa spécialité, à la collaboration de ce grand ouvrage* (Bulletin 1859, pages LXXV à LXXX); en effet, outre l'énorme difficulté, sinon l'impossibilité, de faire collectivement un semblable travail, la Société n'aurait pas les moyens nécessaires pour le mener à bonne fin, et, dans le cas même où elle l'entreprendrait, elle viendrait ainsi faire une concurrence des plus fâcheuses à deux ouvrages conçus à peu près sur le plan indiqué par M. Peyron et commencés par de savants entomologistes, dont deux appartiennent même à la Société; 3° de M. Amyot portant *que la Société décernera à l'avenir, soit chaque année, soit à certaines époques déterminées, des médailles aux naturalistes qui auront fait les travaux les plus remarquables sur l'Entomologie ou sur l'application de cette science dans ses rapports avec l'utilité publique* (Bulletin 1859, page LXXXIII) : car, quant à présent, la Société croit qu'elle doit se borner à employer toutes ses ressources à la publication de travaux entomologiques nouveaux et utiles à l'avancement de la science, et pense que le moment n'est pas encore venu d'en consacrer même une partie à la fondation de prix, ou à décerner des médailles, qui n'atteindraient peut-être pas le même but.

La Société s'occupe ensuite dans l'ordre suivant des divers travaux qui lui sont soumis :

1^o Proposition de M. Reiche portant *que dans chaque chef-lieu des départements de l'Empire il soit établi un Musée d'histoire naturelle locale, c'est-à-dire une collection des produits de la nature qui se rencontrent dans le département.*

L'auteur de la proposition lit les développements qu'il a présentés à ce sujet dans la séance du 27 avril 1859 (Bull. pages LXXX et LXXXI) lorsqu'il a formulé ce vœu.

M. le colonel Goureau démontre l'utilité des vœux pré-

sentés par MM. Reiche et Guérin-Méneville, tout en ne se dissimulant pas que les moyens d'action de la Société pour les faire mettre en pratique soient peu puissants; notre collègue passant en revue diverses propositions présentées à la Société en 1859, dit qu'il serait nécessaire d'engager les entomologistes à s'occuper de faunes locales sur tous les ordres d'insectes, puisque la rédaction d'un travail général fait par la Société tout entière n'est pas possible, et que, pour faciliter la publication de semblables travaux, il serait peut-être bon que nous puissions disposer pour leurs auteurs de subventions spéciales qui leur permettrait de les mettre au jour, ce qui serait revenir, en quelque sorte, à la demande de M. Amyot.

Après avoir entendu ces observations et les remarques de plusieurs membres, tels que MM. Aubé, Girard, Laboulbène, le frère Milhau, Tappes, etc., la Société décide qu'elle s'associe au vœu de M. Reiche, et elle nomme une commission, composée de MM. Desmarest, Girard, Reiche (président) et Sichel, qui recherchera les moyens les plus convenables pour faire réussir cette proposition.

2^o Proposition de M. Guérin-Méneville *tendant à ce que la Société provoque des études sur les insectes utiles et nuisibles à l'agriculture et à l'industrie, et engage tous ses membres à former à ce sujet des collections qui pourraient être réunies dans chaque chef-lieu des départements.*

Il est donné lecture du développement de cette proposition tel qu'il est indiqué dans le Bulletin, 1859, page LXXII, et après avoir entendu les observations de divers membres, la Société décide qu'elle adopte le vœu de M. Guérin-Méneville comme complément nécessaire à la proposition de M. Reiche; elle adjoint en conséquence son auteur aux membres de la commission précédemment nommée.

3^o Proposition de M. le docteur Dours *tendant à engager*

les membres de la Société à s'occuper plus qu'ils ne le font habituellement de l'étude des insectes des autres ordres que ceux des Coléoptères et des Lépidoptères dont ils semblent plus spécialement faire le sujet de leurs recherches et d'étudier surtout les Hyménoptères si intéressants et si négligés.

M. le docteur Dours insiste sur l'utilité de ce vœu, et il demande particulièrement que les membres qui seraient en mesure de le faire dressent des listes des insectes des pays qu'ils habitent, et que ces listes, avec les types principaux qu'elles indiquent, puissent être soumis à une commission spéciale qui en formerait un catalogue descriptif. Pour commencer un semblable travail, notre collègue dit qu'il a rédigé la liste des Hyménoptères du département de la Somme et qu'il compte en proposer, à ses frais, l'impression dans les Annales.

Après avoir entendu quelques observations à ce sujet, la Société admet le vœu émis par M. le docteur Dours.

4^o Proposition de M. Bellier de la Chavignerie portant *qu'une table générale des Annales comprenant la matière des vingt-cinq premiers volumes, et pour laquelle on se servirait du travail préparé par notre collègue M. Arias Teijeiro, soit publiée par la Société dans le courant de l'année 1860.*

M. le secrétaire lit à ce sujet une lettre qui lui a été adressée d'Ajaccio par M. Bellier de la Chavignerie et dans laquelle notre collègue montre la nécessité d'une table générale; travail qui pourrait être publiée en dehors des Annales.

M. le docteur Sichel dit que la question des tables des Annales, et spécialement celle concernant la table dressée avec tant de soin et de détails par M. Arias Teijeiro, a été soumise depuis longtemps à l'examen d'une commission composée de MM. Berce, Doué, Fairmaire, Reiche, et dont il est le président. La commission n'a pas encore pu

donner un rapport définitif à ce sujet par suite d'une longue absence de notre collègue de Beaune, mais elle s'est plusieurs fois réunie et espère pouvoir donner d'ici à peu une solution à la Société.

M. le docteur Laboulbène pense que l'Assemblée ne doit pas prendre actuellement de résolution au sujet de la demande de M. Bellier de la Chavignerie; qu'elle doit avoir auparavant le rapport de sa commission spéciale et qu'il serait peut être bon aussi d'attendre la publication du dernier volume de la troisième série (1862), afin d'avoir un travail plus complet.

Quelques observations sont également présentées par MM. Buquet, Desmarest, Reiche et Amyot, et la Société décide ensuite que la proposition de M. Bellier de la Chavignerie est écartée quant à présent.

5^o *Discours sur la conservation des Oiseaux, auxiliaires naturels de l'homme pour la destruction des insectes nuisibles*, par le frère Milhau.

Notre collègue donne lecture de cet intéressant travail qui a déjà été imprimé dans un journal de Beauvais.

6^o *Application de l'entomologie au commerce, consistant en la détermination certaine des localités d'où proviennent des produits amenés sur nos marchés et dans lesquels se rencontrent des insectes*, par M. Reiche.

L'auteur ajoute de nouvelles preuves à celles qu'il a déjà données à la Société, et il termine son travail par la description d'une nouvelle espèce du genre *Cheiroplatys* (voir ce volume page 331).

7^o *Communication sur la Braula cæca*, par le frère Milhau.

Notre collègue communique deux dessins sur bois repré-

sentant cet Hyménoptère parasite des Abeilles et promet de remettre à la Société une notice sur cet insecte.

8^o *Remarques sur les Lépidoptères de l'île de Corse, recueillis au printemps de cette année*, par M. Bellier de la Chavignerie :

Je voudrais, écrit notre collègue, pouvoir donner quelques détails sur mes premières chasses dans l'île de Corse, mais j'ai encore bien peu de choses à dire à cet égard. L'année est très exceptionnellement en retard dans ce pays. La plus grande partie du mois de mars a été froide ou pluvieuse ou venteuse, et l'un de ces matins toutes les maisons d'Ajaccio ont apparu couvertes de neige, ce qui, de temps immémorial, ne s'était pas vu ici à semblable époque. Le *Satyryus Tigelius* est le seul diurne à noter ; il commence à se montrer et vole çà et là dans les makis en compagnie de *Phloxas*, de *Meone*, de l'*Hesperia malva* un peu modifiée, de quelques *Vanesses* et *Pierides* communes.

Je n'ai encore vu que deux nocturnes : le *Trichosoma Corsicum*, qui vole le matin avec une rapidité extrême à l'ardeur du soleil, et une *Géomètre* que je trouve assez fréquemment appliqué contre les rochers granitiques situés non loin de la mer. Je n'ai pu reconnaître l'espèce à première vue ; je crois cependant qu'elle pourrait bien se rapporter à la *Larentia dissimilata* publiée par M. Rambur dans les *Annales*.

J'élève un grand nombre de chenilles. Parmi celles que j'ai reconnues sont les chenilles de la *Xylina Astralis*, de la *Polia Asphodeli*, de l'*Emydia bifasciata*, etc. Les chasses sont plus faciles à faire en Corse qu'en Sicile, et tout me paraît devoir y être plus abondant.

9^o *Note sur espèce de Sericoris*, par M. Bruand d'Uzelle :

L'espèce que Duponchel, dit notre collègue, a figurée comme la *Sericoris siderana* Tr., sup., n'est pas cette espèce ; il a fait erreur. M. Guenée a donc eu raison de désigner sous un nouveau nom (*astrana*) l'espèce figurée par Duponchel, et dont je lui avais

communiqué un seul individu recueilli dans les environs de Pontarlier. M. Delaharpe trouve que la figure de Duponchel ne diffère pas de celle de Hubner (sup.), mais il est bien certain que la figure de *siderana* Her.-Schäffer, S., 203, et qui paraît être la même que celle de Treitsche, Sup., est bien une espèce distincte de l'espèce figurée par Duponchel, et nommée *astrana* par M. Guénée.

Her.-Schäffer décrit *siderana*, « *Fulva, nigro-rivulosa, punctis caeruleo-argenteis, ciliis inaequaliter variegatis,* » description qui diffère de celle d'*astrana*. De plus, ainsi que je l'ai signalé à la réunion de Grenoble, j'ai trouvé en 1857 la chenille d'*astrana* Guen., qui vit sur les feuilles pliées en cornet de la Bistorte (*Polygonum bistorta*). Je l'ai recueillie abondamment en 1857 (juin) à Pontarlier et au pied du Mont-d'Or, et j'espère la retrouver cette année. Je pensais, d'après la similitude, trouver dans les mêmes localités la chenille de *siderana* et vivant à peu près de même; car j'ai recueilli également *siderana* autour de Pontarlier; je ne pus découvrir cette chenille analogue. Mais M. de Peyerimhoff, de Colmar (Haut-Rhin), vient de me déclarer qu'il avait obtenu *siderana* plusieurs fois *ex larvâ* d'une chenille qui vit dans les tiges de Scabieuses des champs, aux environs de Strasbourg. Je suppose qu'une fois au fait des habitudes de cette chenille, il ne sera pas difficile de s'emparer de l'espèce, qui était peu répandue en France du moins.

10^o *Observations sur la manière de vivre de la Segestria florentina, Arachnide de la tribu des Quadripulmonées*, par M. H. Lucas.

L'auteur fait connaître cet intéressant travail qui est inséré dans ce volume pages 309 et suivantes.

(Seance du 25 Avril 1860.)

Présidence de M. le D^r AL. LABOULBÈNE.

Communications. M. Valade Gabel, neveu de Latreille, directeur honoraire de l'Institution impériale des sourds-

muets de Bordeaux, adresse, par l'entremise du président, une lettre relative à la note de M. C. Duméril lue dans notre séance du 14 janvier dernier (Bulletin, pages I à V) et surtout aux paroles prononcées à l'Académie des sciences (Comptes-rendus, 1^{er} semestre 1860, t. L, n° 14, p. 659, séance du 2 avril) par notre Président honoraire, qui a annoncé qu'il est le premier zoologiste qui ait distribué en famille naturelle toute la série des insectes. Dans cette lettre, qui a été imprimée en entier dans les Comptes-rendus de l'Académie des sciences, 1^{er} semestre de 1860, tome L, n° 17, page 789, séance du 23 avril, et que la Société ne croit pas devoir reproduire par suite de ce principe que les Annales ne doivent pas donner ordinairement de réimpressions mais des travaux inédits; dans cette lettre M. Valade Gabel réclame en l'honneur de Latreille la priorité pour la création des familles naturelles en entomologie.

M. H. Lucas (séance du 9 mai) lit au sujet de la réclamation de M. Valade Gabel une note dans laquelle il établit suivant lui l'état des choses et dont il ne demande pas l'impression; il fait connaître aussi la réponse que M. C. Duméril (Comptes-rendus, 1^{er} semestre de 1860, t. L, n° 18, p. 799, séance du 30 avril) a faite à la note de M. Valade Gabel. M. le docteur Doumerc cite divers passages des propres ouvrages de Latreille et de M. C. Duméril à l'occasion de la question en discussion; plusieurs membres, spécialement MM. Aubé, Reiche, Laboulbène, etc., présentent aussi quelques observations, mais la Société ne prend aucune décision pour ou contre l'assertion de notre Président honoraire, qui, indisposé depuis quelques temps, ne peut en ce moment, à son grand regret, assister à nos réunions.

— M. Fairmaire annonce la découverte d'une deuxième espèce du genre *Faronus* faites aux environs de Toulon par MM. Vesco et le capitaine Martin et il donne la diagnose suivante de cet insecte :

FARONUS TELONENSIS. — Long. 2 mill. — Castaneus, nitidus, antennis pedibusque dilutioribus, elytris rufis, capite paulo obscuriore; capite medio late sulcato, sulco basi bifido; prothorace lateribus medio angulato, postice utrinque leviter sinuato, sulcis 2 parallelis foveola transversa conjunctis, postice utrinque puncto a grossis et impressione laterali profunda; elytris prothorace duplo longioribus, stria suturali cum 2^a basi haud conjuncta sed punctis 2 terminata, impressione externa obsoletissima. *Farono Lafertii* simillimus, sed major et articulis antennarum ultimis elytrisque brevioribus distinctus.

— Le même membre lit la note suivante :

La première livraison de 1860 de l'*Entom. Zeitung de Berlin* contient des notes synonymiques fort intéressantes de MM. Schaum, v. Kiesenwetter, Kraatz et autres; cependant je crois devoir faire quelques réserves, au moins en ce qui me concerne.

Je ne dirai rien de l'assimilation trop facilement établie entre les *Nebria Orsinii* et *Lareynii*. Mais je m'arrête au *Pogonus viridimicans*, parce qu'il me semble que M. Schaum s'est écarté ici de son impartialité ordinaire. Comment! il condamne les descriptions de M. Metchoulski à un ostracisme scientifique, et il veut nous faire digérer celles de M. Walt? C'est un peu dur, et M. Schaum lui-même n'avait pu deviner à quoi s'appliquait la description du *P. smaragdinus*.

Je proteste en passant contre la reconstruction de l'*Anchomenus atratus*; mais je confesse mon erreur pour l'*Harpalus laminatus*.

Quant au *Trechus distinctus*, je n'ose plus en rien dire; M. v. Kiesenwetter le regarde comme une variété de l'*angusticollis*; M. Schaum ne trouve aucune différence entre les deux espèces, peut-être le véritable *angusticollis* m'est-il resté inconnu.

Passons au *Georyssus pimelioides*. Je connaissais parfaitement la description du *G. carinatus*, mais j'avoue qu'il m'a paru difficile de dire de mon insecte que ses élytres sont sillonnées, *elytris sulcatis*, ou : *Flügeldecken gefurcht, die Zwischenräume schmal*, lorsqu'elles sont à intervalles plans et larges, et très obsolètement sillonnées.

Et puisque nous voilà tombés sur ce sujet, j'ajouterai :

1° Que ma *Feronia gallega* est la même que *F. Lacordairei*, placée à tort, dans le catalogue de Berlin, entre les *F. globosa* et *Ghilianii*, ce qui m'a fait croire qu'elle leur ressemblait;

2° Que le nom du genre *Leptomorpha* Chev. doit être changé, attendu qu'il existait déjà un genre *Leptomorpha* créé par Faldermann, et que le nom de *Leptispa* Baly doit lui être préféré.

3° Que l'*Erirhinus incanus* Rey et Muls. doit être rapporté à mon *E. tomentosus*, et le *Rhyncolus filum* des mêmes à mon *R. angustus*, ainsi que le *Phlæophagus populi* Chevr.

— M. Delarouzée adresse la note suivante sur le *Paussus Favieri* Fairmaire :

♂, dernier segment abdominal fortement échancré.

♀, dernier segment seulement sinué.

Ayant repris un certain nombre d'individus de cette espèce, j'ai pu m'assurer qu'ils n'avaient en aucune façon la faculté de lancer une sorte de vapeur détonnante, à la manière des *Brachinus*.

Lorsque la pierre sous laquelle se trouve la fourmilière est échauffée par le soleil, ils s'y cramponnent, et, lorsqu'on la retourne, après être restés quelque temps immobiles au milieu des fourmis qui courent précipitamment autour d'eux, ils se décident à fuir, mais leur démarche est lente et maladroite. Si on les tourmente avec un brin de paille, ils font suinter de chaque côté de l'avant-dernier anneau de l'abdomen une gouttelette de liqueur visqueuse, d'un jaune verdâtre, ayant l'aspect de celles des Coccinelles; je n'ai trouvé à cette liqueur ni odeur ni saveur, probablement à cause de sa trop petite quantité.

— M. H. Lucas communique la note suivante :

J'ai déjà eu l'honneur de communiquer à la Société plusieurs individus de l'*Hetrodes Guyonii* Serv., rarissime locustaire que je n'ai trouvé qu'une seule fois en Algérie, c'est en juin 1850 en me rendant de Boghar à El-Aghount. On doit se rappeler aussi que j'ai fait passer sous les yeux de mes collègues une belle variété de cet Orthoptère chez laquelle les taches rouges qui ornent l'abdomen avaient entièrement disparu. Enfin, tout dernièrement, j'ai dit que cette espèce habitait aussi l'ouest de nos possessions africaines, particuliè-

rement les environs de Lalla-Maghrnia. Tous ces individus des deux sexes que j'ai communiqués étaient adultes et jusqu'à présent on ignorait le jeune âge de ces Locustiens. A son retour de l'ouest de l'Algérie, notre confrère M. Cotty eut obligeance de me donner plusieurs insectes contenus dans l'alcool et parmi lesquels j'eus l'extrême plaisir de rencontrer un individu très jeune de l'*Hetrodes Guyonii*. Lorsqu'on étudie cet Orthoptère dans le jeune âge, on est frappé de la différence qui existe entre les individus adultes, et on serait presque tentés d'en faire une espèce. En effet, dans le jeune âge il est d'un bleu violacé et il n'y a que les tubercules du thorax qui soit d'un rouge corail, tandis que toute la partie postérieure est d'un bleu violacé. Quant aux taches qui ornent l'abdomen, elles sont beaucoup plus nombreuses que dans l'âge adulte et sont blanches au lieu d'être rouges.

Lecture. M. le docteur Strauch, de Saint-Pétersbourg, communique, par l'entremise de M. Reiche, le *Catalogue systématique des Coléoptères décrits ou mentionnés dans les Annales de la Société depuis 1832 jusqu'à et y compris 1859.* — La Société renvoie ce travail aux commissions des tables des Annales et de publication.

(Séance du 9 Mai 1860.)

Présidence de M. le D^r AL. LABOULBÈNE.

M. Thibésard, de Laon, assiste à la séance.

Communications. M. Gautier des Cottes adresse une note en réponse aux observations de M. Tournier (Bull., 1860, pages xxv et xxvi) sur trois Coléoptères indiqués par lui comme nouveaux. M. Gautier des Cottes proteste contre les assertions de M. Tournier, annonce qu'il maintient

comme constituant des espèces nouvelles ses *Carabus glacialis*, *Anchomenus antennatus* et *Molops (Feronia) Tournieri* (Bull., 1859, pages CCIX à CCXI); il indique de nouveau les caractères distinctifs de ces espèces, dit qu'il les tient à la disposition de ceux de ses collègues qui voudraient constater leur validité spécifique, et se propose de nous donner la figure de son *Carabus glacialis* avec une description détaillée faite d'après de nouveaux types qui lui ont été adressés.

— M. Ch. Brisout de Barneville dit : 1° que le *Catopsimorphus Marqueti* a été trouvé par M. Delarouzée à Collioures avec de petites Fourmis; 2° que l'*Adelops Bonvouloirii* a été pris par le même membre dans les grottes de Villefranche près de Prades, au mois d'avril; 3° que le *Claviger longicornis* a été rencontré par lui, également dans le mois d'avril, dans les environs de Saint-Germain, en compagnie de la *Formica flava*.

— M. Leprieur montre : 4° une série d'*Auletes maculipennis* dont les unes ont les élytres rouges sans taches, et arrivent, par des passages presque insensibles, à présenter ces mêmes organes noirs également sans taches; et 2° quelques individus de l'*Hydrophilus (inermis) pistaceus* Laporte qui diffèrent énormément de forme générale.

— M. Lucas communique la note suivante :

Tous les naturalistes qui ont étudié les animaux articulés nourris par les grottes de la Carinthie, de la Carniole et de l'Ariège, ainsi que du Mammoth dans l'Amérique du Nord, n'avaient encore fait connaître que des Crustères, des Arachnides, des Thysanures et des Insectes appartenant aux ordres des Coléoptères et des Orthoptères. Jusqu'à présent aucun articulé de la troisième classe ou de celle des Myriapodes n'avait encore été signalé, et la rencontre qui vient d'être faite d'un Diplopode dans la grotte de l'Ours, en Lombardie (Buco del Orso), est une découverte excessivement remarquable au point

de vue entomologique. En effet, cette découverte vient en quelque sorte compléter la faune entomologique souterraine en représentant un annelé dont toutes les espèces connues jusqu'à présent n'avaient encore été observées que vivant à la lumière. C'est à notre zélé collègue M. Leprieur que la science est redevable de cette découverte qui mérite de fixer l'attention, non seulement à cause des conditions toutes particulières dans lesquelles cet annelé a été rencontré, mais en ce qu'elle vient enrichir la faune entomologique d'Europe d'un Diplopode appartenant à un genre qui était représenté seulement par une seule espèce. Ce Diplopode, qui appartient au genre *Strongylosoma* de M. Brandt, est très voisin du *Strongylosoma pallipes* des auteurs, avec lequel cependant il ne pourra être confondu à cause de la longueur des antennes et des pattes. Il en diffère encore par d'autres caractères, que j'exposerai dans une note que je destine à nos Annales. En attendant, c'est sous le nom de *Strongylosoma speluncarum* que je propose de désigner cette nouvelle espèce.

Lectures. M. Ch. Brisout de Barneville fait connaître la description de deux espèces nouvelles de *Lomechusa* propres à la Faune française, ainsi que celles de diverses *Cassida* (Voir page 343 et suivantes).

— M. le docteur Coquerel adresse un mémoire, accompagné de deux planches coloriées, sur les Orthoptères de Bourbon et de Madagascar, contenant la description des *Achrioptera* (nouveau genre) *fallax* Coq.; *Menandroptera inuncans* Serv.; *Raphiderus* (nouveau genre) *scabrosus* Coq. et *Phymateus saxosus* Coq.

— M. L. Dufour envoie les sept notices dont les titres suivent : 1^o Notice nécrologique sur le professeur Mieg; 2^o sur l'*Euchalcis Miegii* (nouveau genre et nouvelle espèce de Chalcidites) et sur quelques autres Hyménoptères de ce groupe; 3^o sur une nouvelle espèce d'*Astata* (*A. Miegii*); 4^o sur une nouvelle espèce de *Bembex* (*B. bipunctata*); 5^o sur une nouvelle espèce de *Cephus* (*C. flaviventer*); 6^o sur l'*Epeira sericea* et le *Pompilius croceicornis*, avec quelques considé-

rations sur leur habitat géographique : ces divers travaux accompagnés d'une planche peinte par M. Mieg; et 7° sur une nouvelle espèce de *Phalangopsis* (*P. Linderi*), habitant les grottes des Pyrénées-Orientales.

— M. Bruand d'Uzelle adresse deux Mémoires : 1° Supplément à l'ouvrage de Godart et Duponchel, contenant la description et les figures de cinq Lépidoptères, et 2° descriptions et figures de diverses espèces de *Pterophorus*.

Membre reçu. M. Eugène Quétin, à Marseille, présenté par M. Peyron.

(Séance du 23 Mai 1860.)

Présidence de M. le D^r AL. LABOULBÈNE.

M. le docteur Lespès, de Bordeaux, assiste à la séance.

Communications. M. le docteur Aubé de retour d'une excursion entomologique qu'il vient de faire dans le midi de la France, en compagnie de M. le docteur Grenier, fait les communications suivantes :

Malgré le froid et le vent qui, dit-il, ont à peu près régné l'un ou l'autre pendant toute la durée de son voyage, il a été assez heureux pour trouver quelques espèces remarquables, et entre autres : le *Callicnemis Latreillei*, le *Lema Hoffmannseggii*, le *Boreaphilus velox*, le *Faronus Lafertei* et l'*Anophthalmus Raymondi*.

M. Aubé insiste surtout sur l'aimable accueil qu'il a reçu à Toulon de la part de notre collègue M. le capitaine d'artillerie Martin, qui a bien voulu lui offrir quelques Coléoptères des environs de la ville et lui sacrifier un des deux seuls exemplaires qu'il possédât de l'*Amaurops Gallicus*, espèce encore fort rare dans les collections et décou-

verte il y a environ deux ans aux environs d'Hyères par M. Delarouzzée.

A leur arrivée à Saint-Raphaël, près Fréjus, MM. Aubé et Grenier ont été reçus par M. Raymond, un de nos plus fervents entomologistes, avec une cordialité toute fraternelle. Notre collègue s'est mis à leur disposition pendant tout le temps de leur séjour dans cette localité, leur a largement ouvert ses cartons de doubles et s'est constitué leur cicérone pour les guider dans leurs chasses avec un désintéressement qui malheureusement est assez rare chez les entomologistes, dont un très grand nombre, considérant les insectes comme denrées commerciales, se garderaient bien d'indiquer à qui que ce soit les moyens qu'ils croient posséder seuls de se procurer telle ou telle espèce, MM. Aubé et Grenier étaient chaque jour accompagnés par M. Raymond, qui leur indiquait les localités propres à chaque espèce qu'il avait lui-même prise antérieurement. Ses propres chasses leur étaient souvent sacrifiées, surtout lorsqu'il s'agissait de prendre le *Callicnemis*, espèce assez difficile à se procurer en raison de sa manière toute particulière de vivre, cet insecte crépusculaire ne se trouvant que pendant quelques minutes entre la chute du jour et la naissance de la nuit. M. Aubé avoue humblement que sans les indications précises de M. Raymond et surtout sans le secours de ses yeux exercés à cette chasse, ni M. Grenier ni lui n'auraient pris un seul exemplaire de ce curieux insecte.

— Le même membre fait également part à la Société d'un fait fort intéressant qui a rapport à la manière de vivre des insectes aveugles trouvés jusqu'alors dans les grottes obscures et naturelles; c'est que ces conditions ne sont pas indispensables à l'existence de ces insectes, puisque M. Raymond a pris aux environs de Toulon plusieurs exemplaires de l'*Anophthalmus Raymondi* dans une cave abandonnée depuis longtemps et ayant fait partie d'un ancien monastère. Cette cave est construite en maçonnerie.

— M. L. Buquet dit qu'il a pu constater de nouveau cette année, aux Champs-Élysées, que la décortication des arbres était très loin de les préserver des attaques des insectes,

comme on l'espérait ; c'est ainsi qu'il a vu spécialement un Orme, privé presque entièrement de son écorce, couvert par des myriades de Scolytes.

M. le Secrétaire ajoute qu'il a été à même de faire la même remarque sur plusieurs arbres des anciens boulevards extérieurs de la rive gauche, et que d'après ces faits et plusieurs autres observés par divers entomologistes, il pense qu'il faudrait renoncer à un procédé coûteux, le plus souvent inutile et qui rend les arbres désagréables à la vue.

Lecture. M. H. Lucas fait connaître une note sur l'habitat de la *Leptopodia (Inacchus) sagittaria* Fabr. (Voir ce volume, page 326).

Décision. Aucun membre du bureau ne pouvant se rendre à l'excursion entomologique en Franche-Comté, qui va avoir lieu prochainement, la Société indique M. Delamarque pour y remplir les fonctions de président, M. Emm. Martin celles de secrétaire et M. Fallou celles de trésorier-archiviste.

Membre reçu. La Société admet au nombre de ses membres M. de Norguet, à Lille, présenté par M. Chevrolat.

(Séance du 13 Juin 1860.)

Présidence de M. le D^r V. SIGNORET, 1^{er} vice-président.

MM. les docteurs Kraatz, de Berlin, et Ch. Coquerel, assistent à la séance.

Correspondance. M. le docteur Sichel donne lecture d'une lettre qu'il a reçue, comme ancien président de la Société,

par laquelle S. E. M. le Ministre de l'instruction publique annonce qu'il vient d'accorder à notre association une somme de 300 francs sur les fonds destinés comme encouragement aux réunions scientifiques.

Communications. M. le Secrétaire annonce que l'excursion entomologique aux environs de Paris a eu lieu dans la forêt de Rambouillet le dimanche 3 juin 1860, et que la réunion provinciale en Franche-Comté a dû s'ouvrir la veille de notre séance, le 12 juin, à Besançon.

— M. le docteur Kraatz montre plusieurs Coléoptères européens très rares ou nouveaux; il cite spécialement les suivants :

Peltis procera Kraatz, Grèce. — *Glaphyrus modesta* Kiesenw., Grèce. — *Cyphosoma insularis* Kiesenw., Grèce. — *Homocotarsus Chaudoirii* Hocht. — *Anthaxia* nov. spec. — *Carabus arrogans* Schaum, variété bien caractérisée du *Carabus Ulrichii*, à élytres presque lisses, dorées. — *Carabus punctato-auratus*, à côtes des élytres souvent interrompues.

— M. Gautier des Cottes adresse les observations suivantes relatives à divers Coléoptères propres à la Faune de la Corse :

1° *LUCANUS SERRATICORNIS* Fairm. (Ann. Soc. Ent. Fr., p. 275, 1859, t. VI). C'est, en effet, un *Lucanus* bien distinct du *Luc. Capra* Oliv. J'ai pris, le premier, cet insecte en Corse en 1835, au bas de la place Saint-Nicolas, à Bastia. Il vole au crépuscule extrêmement lentement, toujours près de la mer. Pendant mon séjour de quatre années en Corse, je ne pus en récolter que deux exemplaires ♂; j'ai tout lieu de croire que la larve de ce Priocérède vit dans le *Quercus suber* (chêne liège). Les individus récoltés par moi étaient très déprimés et les mandibules planes en dessus. C'est Solier, à Marseille, et M. Dupont, à Paris, qui eurent les deux seuls individus ♂ provenant de mes chasses. Je suis surpris que le premier de ces en-

tomologistes n'ait pas publié la découverte de ce nouveau Lucane que j'avais dénommé *Lucanus corsicus*? (inééd.)

2° *PACHYPUS CANDIDÆ* (*Petagna*) Muls. — *P. cornutus* Olivier. — Le ♂ est très commun aux environs de Bonifacio. Mais il en est autrement de la ♀. C'est encore moi qui, le premier, introduisis sur le continent l'insecte ♀, trouvé par M. Vieux, en 1829, car j'en remis deux exemplaires, en 1835, à Solier, à Marseille. Et c'est probablement sur un de ces individus que la description en fut faite. J'ignorais complètement (comme le dit M. Mulsant, page 392, dans son ouvrage sur les Lamellicornes de France) que cet insecte eût été communiqué à l'Académie de Turin par M. Géné, avec d'autant plus de raison que ces *Pachypus* ♀ provenaient de la même source que la mienne, et avaient été donnés par M. Vieux, capitaine adjudant de place à Bonifacio, qui ne possédait que les deux que je remis à Solier. Ce Mélolonthide paraît abondamment, certaines années, vers la fin de mai ; il vole le jour par un soleil brûlant et recherche de préférence les terrains argileux desséchés par le soleil. C'est, en effet, dans les fissures de ces terrains que la ♀ se réfugie pendant le jour ; et c'est en suivant le ♂ au vol qu'il faut remarquer le lieu où il s'abat ; puis ensuite observer sa marche jusqu'à l'endroit où il se met à creuser et cherche à s'enfoncer ; vous êtes alors à peu près sûr d'y trouver, à une certaine profondeur, un *Pachypus* ♀. Mais cette chasse est fort difficile et très pénible ; malgré mes jambes de jeune homme, à cette époque, j'avais beaucoup de peine à suivre le vol de ces *Pachypus*, qui me lassèrent pendant huit jours pour prendre une seule ♀. La variété noire du ♂ est un peu plus rare que le type qui est ordinairement jaune.

3° *PERCUS CORSICUS* Dej, et *loricatus* Auct. cit. — J'ai remarqué, pendant mon séjour en Corse (et j'ai retrouvé ce fait relaté dans mes notes manuscrites), que les *Percus corsicus* Dej., mais surtout *loricatus* Dej. ou *Ramburi* Lap. (ces deux dernières espèces étant pour moi identiques) se rencontraient sur les grandes routes toujours aux changements de temps. Dès l'instant où le mauvais temps s'annonçait, j'étais certain, sur la route de Bastia à Pietra-Nera, de rencontrer une grande quantité de *Percus* auprès des bouses.

4^o Sur les instructions de Solier, je me mis à la recherche du *Cossyphus ovatus* Dej., Cat., p. 199. Cet auteur prétendant que cet Hétéromère était assez répandu en Corse. Mais, malgré mes recherches, il ne me fut pas possible de le rencontrer. Je remarque que, dans le catalogue détaillé des espèces trouvées par feu Lareynie pendant son séjour en Corse, et publié par M. Fairmaire (page 268, Ann. Soc. Ent. Fr., t. VI, 1859), cet insecte n'y est pas mentionné; ce qui me fait supposer que cet infortuné collègue ne fut pas plus heureux que moi pour la capture de ce Cossyphide.

— Le même membre annonce également : 1^o qu'il vient d'apprendre par un collègue espagnol, qui se trouvait au Maroc lors de l'expédition de son gouvernement, que le *Carabus Aumontii* Lucas (sous-genre : *Macrothorax* E. Desm.) y avait été abondamment récolté; 2^o que le *Pæcilus cupripennis* L. Fairm. (Ann. Soc. Ent. Fr., 1852, p. 70, et 1858, p. 764) n'est autre que le *purpurascens* Sturm et Dej. (Sp., t. III, p. 224) : le type du comte Dejean provenait de Tanger, par Salzman et Goudot; celui de M. Fairmaire, de Barbarie; et depuis M. Gautier des Cottés a reçu deux exemplaires d'Andalousie qui sont identiques, ainsi qu'il s'en est assuré en examinant les individus de plusieurs collections.

— M. le docteur Boisduval met sous les yeux de la Société des Lépidoptères de la Sibérie orientale, principalement des bords de la Léna et du fleuve Amour, qu'il doit à la munificence de M. Ménétries, de Saint-Pétersbourg.

Ces insectes ont été recueillis par M. Maack, envoyé par la Société de Géographie pour reconnaître le cours du Vilouï jusqu'à son confluent dans la Léna, ainsi que les affluents supérieurs de l'Amour jusqu'à sa partie la plus méridionale, et par M. Schreuck, voyageur de l'Académie des sciences, qui a exploré tout le cours de l'Amour jusqu'à son embouchure dans l'Océan. Ces messieurs ont rapporté de leurs longs et pénibles voyages deux cent douze espèces de Lépidoptères, dont une quarantaine entièrement nouvelles, ont été dé-

crites et figurées par M. Ménétries dans son excellent ouvrage (*Reisen im Amur-lande*). M. Boisduval fait observer que quelques-unes des espèces, ainsi que le remarque très judicieusement M. Ménétries dans son travail, ont une certaine analogie avec quelques Lépidoptères de l'Inde et de la Chine, mais que la plupart ont des formes européennes. Notre collègue fait aussi observer que la *Rhodocera Aspasia* n'est probablement qu'une modification de notre *Rhamni*, avec les ailes plus fortement anguleuses, et qu'il est bien connu que les mêmes espèces indiennes qui se retrouvent en Chine ont toujours les angles beaucoup plus sensibles. Il croit aussi que la *Pieris melete* n'est qu'une petite variété bien légère de l'*Eruta* de nos collections qui se trouve dans l'Himalaya. Le beau *Papilio Maackii* est un type propre à l'Asie méridionale et centrale; il se place entre les *Pap. Alliacmon* de la Cochinchine et le *Bianor* de la Chine. M. Boisduval ne croit pas que l'on puisse considérer comme une bonne espèce la *Leucophasia amurensis*; il la regarde à peine comme une variété de notre *sinapis*, à forme un peu plus allongée.

M. Chevrolat, au sujet de cette communication, montre un catalogue, avec quelques descriptions, que vient de publier M. de Motchoulsky, des espèces de Coléoptères recueillis dans les mêmes localités par les mêmes voyageurs.

— M. H. Lucas communique la note suivante au sujet des dégâts causés par un Crustacé de l'ordre des Isopodes.

Au petit appartement que je possède au Jardin des Plantes est annexée une cave remarquable par sa fraîcheur et surtout sa grande humidité. Elle donne asile à plusieurs annelés, particulièrement à la *Cermatia lineata*, au *Blaps mortisaga* et à un Crustacé isopode de la tribu des Porcellionides; j'y ai trouvé aussi un Mollusque, le *Limax ater*. Dans cette cave, exclusivement destinée à conserver du vin, je remarquai depuis bien longtemps que les bouchons des bouteilles étaient rongés et parcourus de sillons plus ou moins profonds. Je ne sus d'abord à quel annelé attribuer ces ravages, mais comme ils n'étaient pas très grands je n'y attachai d'abord qu'une très faible importance. Cependant ayant laissé vieillir du vin pendant plusieurs années, je m'aperçus que les bouchons des bouteilles,

après un séjour de trois ou quatre ans, particulièrement ceux placés sur le sol, étaient rongés de manière à être très amincis à leur extrémité, et craignant que ces dégâts ne s'étendissent jusqu'à la partie du bouchon engagée dans le goulot, et nuisissent au vin, je me mis alors à la recherche de l'articulé cause de ces ravages. Ce n'est pas à la *Cermatia lineata*, Myriapode que je n'ai trouvé que très rarement, ni au *Limax ater*, quoique plus commun, ni au *Blaps mortisaga*, assez abondamment répandu, qu'il faut attribuer ces dégâts, mais bien au crustacé Edriophthalme que j'ai signalé plus haut et que j'ai fini par rencontrer en très grande quantité. En effet, ayant soulevé les bouteilles qui sont sur le sol et qui forment par conséquent la première couche, je découvris des familles entières de ces crustacés placés autour des bouchons, en train de les ronger, et appartenant à des sexes et à des âges différents. En examinant cet Isopode, je ne tardai pas à m'apercevoir que ce crustacé, si abondamment répandu, n'était autre que l'*Oniscus murarius* des auteurs. On sait que ces Isopodes se nourrissent de matières végétales plus ou moins en décomposition, mais jusqu'à présent je ne sache pas que cet Edriophthalme ait été signalé comme nuisant au liège et attaquant particulièrement cette écorce employée sous la forme de bouchons et destinée ensuite à boucher les bouteilles de vin que l'on conserve dans les caves.

Lectures. M. v. Kiesenwetter adresse, par l'entremise de M. le docteur Sichel, une réponse, dont il est donné lecture, aux observations de MM. Amyot et Reiche, relativement à la nomenclature entomologique et spécialement en ce qu'il a été décidé lors du congrès de Dresde.

— M. Leprieur lit un mémoire sur l'emploi de l'alcool saturé d'acide arsénieux pour la conservation des collections entomologiques. Plusieurs membres, spécialement MM. Boisduval, Lucas et Sichel, prennent la parole à ce sujet, et, sur la demande de M. Leprieur, une Commission, composée de MM. Aubé, de Bonvouloir, Buquet, Fairmaire, Guérin-Méneville, Lucas et Reiche, est chargée, conjointement,

tement avec l'auteur du mémoire, d'instituer des expériences pour vérifier la bonté du procédé indiqué.

— M. Matthews envoie, par l'intermédiaire de M. Fairmaire, une note contenant des remarques sur quelques *Trichopterygidæ* d'Angleterre.

— M. Gautier des Cottés adresse la description d'une nouvelle espèce de Staphylinien du genre *Ocypus* (Voir ce volume, page 368).

Membre reçu. M. Chéron, au Bouscat, près Bordeaux (Gironde), présenté par M. le docteur Lespès.

Membre démissionnaire. M. Caulle, percepteur des contributions, à Saint-Dié (Vosges).

(Séance du 27^e Juin 1860.)

Présidence de M. le D^r AL. LABOULBÈNE.

M. le baron Edgard de Harold, de Munich, et M. le docteur Kraatz, de Berlin, assistent à la séance.

Communications. M. Guérin-Méneville donne quelques détails relativement aux produits entomologiques qui faisaient partie de l'exposition d'agriculture qui vient d'avoir lieu à Paris. Cinq collections spéciales s'y faisaient remarquer, celles : 1^o de notre collègue le frère Milhau, de Beauvais, contenant un grand nombre d'insectes nuisibles et utiles ; 2^e de notre collègue M. Emile Mocquerys, d'Evreux, au nom de la Société d'horticulture de Rouen, renfermant également des insectes nuisibles et utiles, mais particulièrement ceux du département de la Seine-Inférieure ; 3^o de M. Mathieu, au nom de l'Ecole forestière de Nancy, présentant les insectes nuisibles aux forêts, ainsi que des bois

offrant leurs dégâts; 4^o de M. le docteur Eugène Robert, montrant les insectes destructeurs des promenades de Paris; 5^o de M. Guérin-Méneville lui-même, contenant une série de tous les âges du ver à soie du Vernis du Japon, ainsi que de leurs produits.

Au sujet de cette dernière remarque, notre collègue donne des détails intéressants sur les croisements qu'il a obtenus des *Bombyx cynthia* et *arrhindia*, et qu'il cherche aujourd'hui à ramener aux types primitifs. Il montre également de nouveau que le *Bombyx cynthia* doit être élevé en plein air, où il réussit beaucoup mieux que dans les endroits clos, et termine en faisant observer que la soie de cet insecte peut facilement être filée.

— M. H. Lucas communique la note suivante au sujet des transformations d'un Hyménoptère gallicole :

Je ferai passer sous les yeux de la Société plusieurs galles recueillies sur des Chênes (*Quercus toza*) aux environs de Saint-Sever et qui sont remarquables par leur légèreté et surtout leur forme qui rappelle un peu celle du fruit du Néflier. Elles sont très développées, et de ces excroissances sont sortis des Hyménoptères que M. Doumerc et moi nous considérons comme appartenant au genre *Diptolepis* de Geoffroy. En étudiant ces Hyménoptères qui habitent de si grosses galles et dont chacune ne donne asile qu'à un seul individu, nous avons rapporté ces gallicoles au *Diptolepis pallidus* ou plutôt au *pericillatus* des auteurs. C'est en octobre 1859 que ces galles nous ont été remises, et c'est seulement vers la fin du mois de mai 1860 que nous avons obtenu des insectes parfaits. Quand on examine l'ouverture pratiquée par ces insectes aux galles dans lesquelles ils subissent leurs diverses transformations, on remarque qu'elle est située sur le côté et se montre à l'extérieur sous la forme d'un rond plus ou moins parfait. Quand cette espèce est sur le point de se métamorphoser, elle se construit dans le centre de cette galle une coque ovale, d'un blanc jaunâtre, d'une consistance friable, puis une galerie partant de cette coque et aboutissant à l'enveloppe extérieure. Je ne pense pas que ce soit la larve qui

prépare préalablement la sortie de l'insecte parfait, afin qu'il puisse s'échapper sans difficulté aucune de la galle dans laquelle il a subi les diverses phases de sa vie évolutive. Je crois que l'on doit plutôt attribuer cette galerie qui aboutit d'une part à l'ouverture pratiquée au cocon et de l'autre à celle qui se voit au côté externe à l'insecte parfait. En effet, lorsqu'on étudie les organes buccaux de cet Hyménoptère, on remarque qu'ils sont de consistance à pouvoir opérer ce travail et à entailler la closion qui le sépare du moule extérieur. Enfin, je ne terminerai pas cette note sans faire remarquer que tous les individus que nous avons obtenus de ces galles irrégulières appartenaient au sexe femelle.

— M. L. Buquet montre à la Société un Coléoptère très rare pour la Faune parisienne, le *Thanasimus quadrimaculatus*, qu'il a pris le jour même aux Champs-Élysées sur un orme attaqué par les insectes.

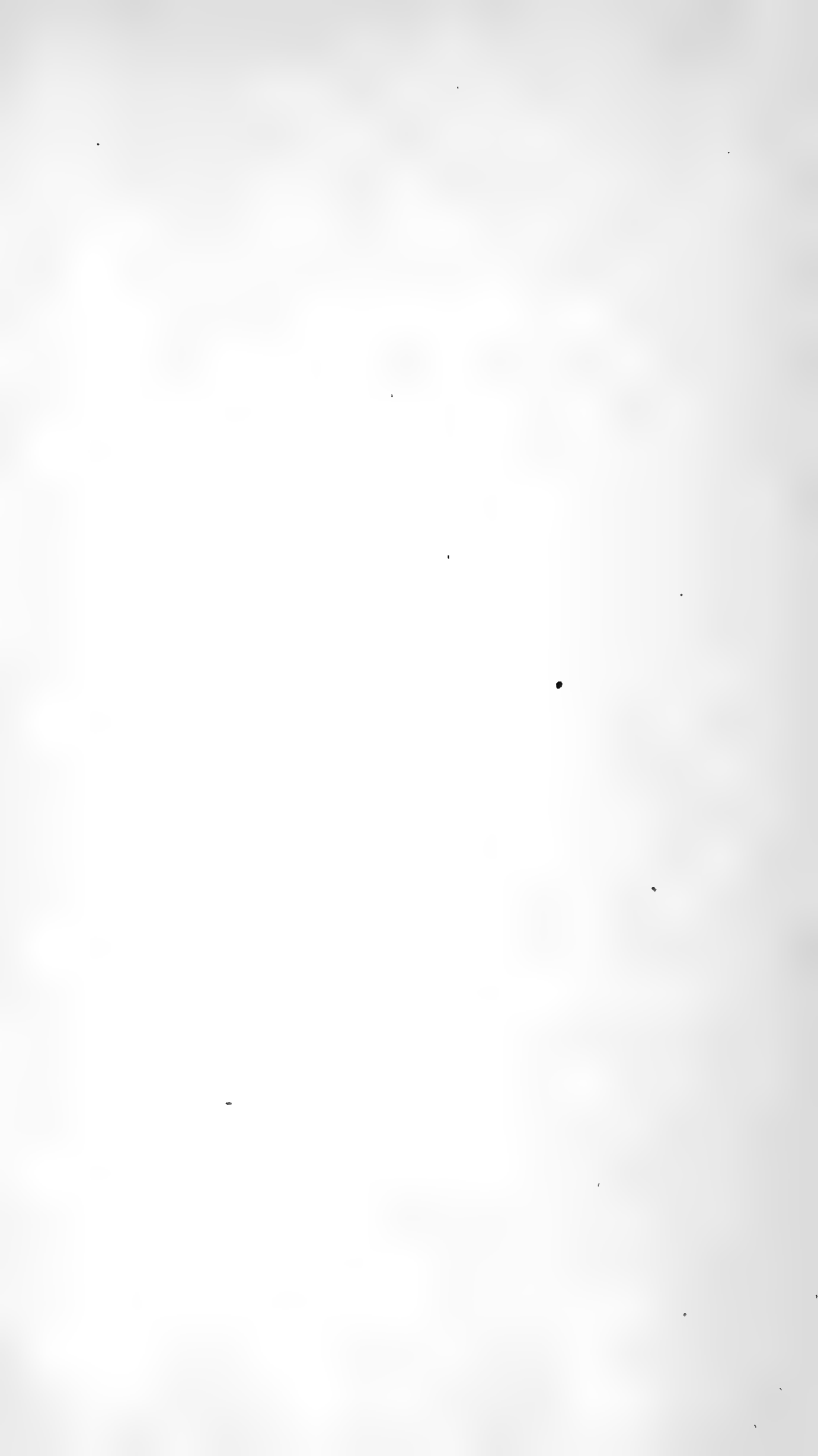
Lectures. M. L. Buquet communique une notice contenant la description de nouvelles espèces de Coléoptères Longicornes auxquelles il assigne les noms de : *Pyrodes aeneus*, *Aulacopus Feisthamelii*, *Coptocephalus quadrispinosus*, *Meroscelisus opacus*, *Plocaederus bipartitus*, *Chlorida denticulata*, *Prodontia plagiata*, *Anoplomerus globulicollis*, *spinipennis*, *quadriguttatus*, *angusticollis*, *Lissonotus? quadrisignatus* et *Brasiliensis*. — Notre collègue communique également un nouveau genre provenant de Cayenne, voisin des *Spastica* Dej. et des *Zonitis* Fabr., et remarquable surtout par la forme singulière des pattes intermédiaires.

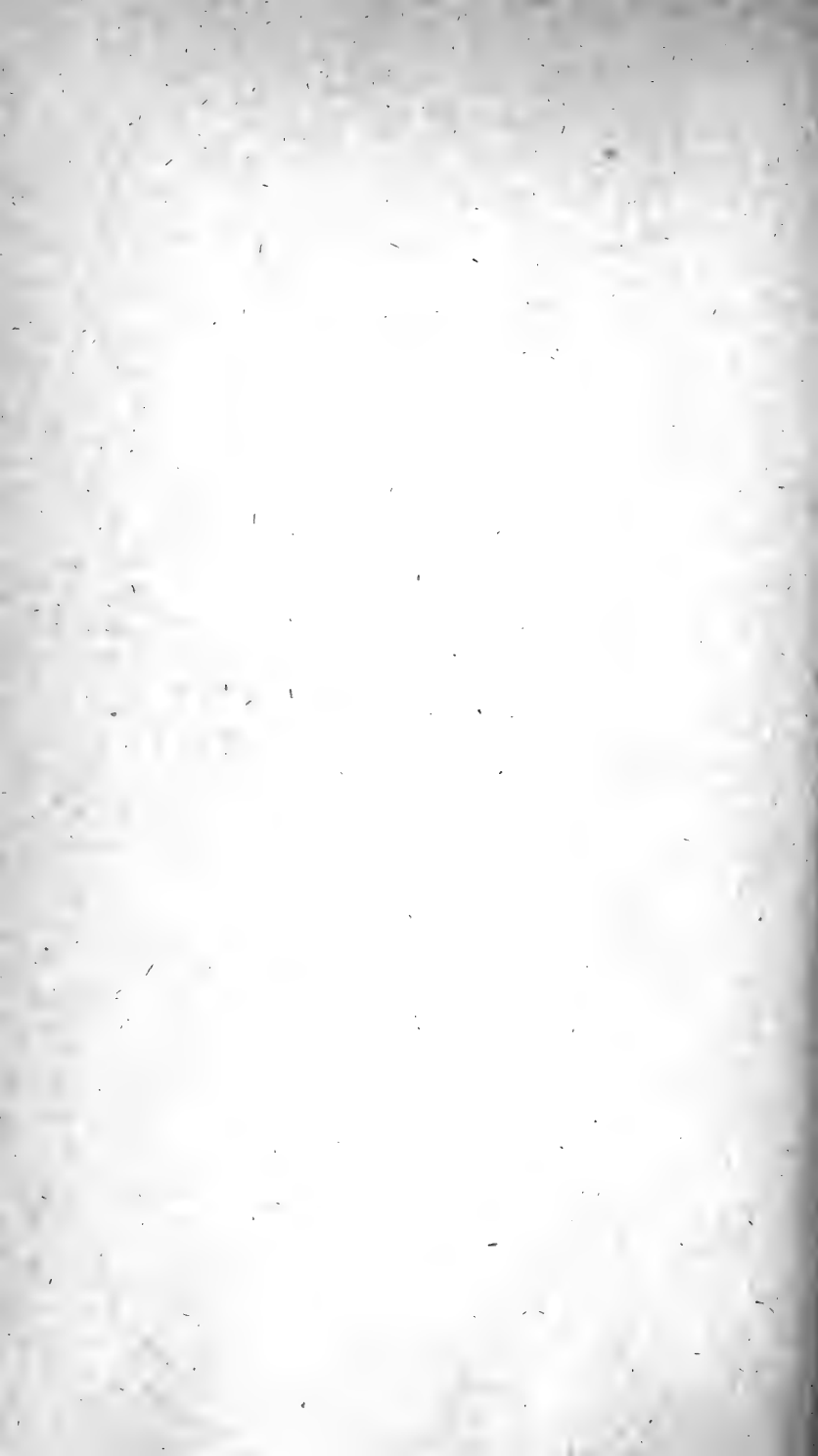
— M. L. Fairmaire lit les diagnoses de quatre nouvelles espèces de Coléoptères (Voyez ce volume, p. 338).

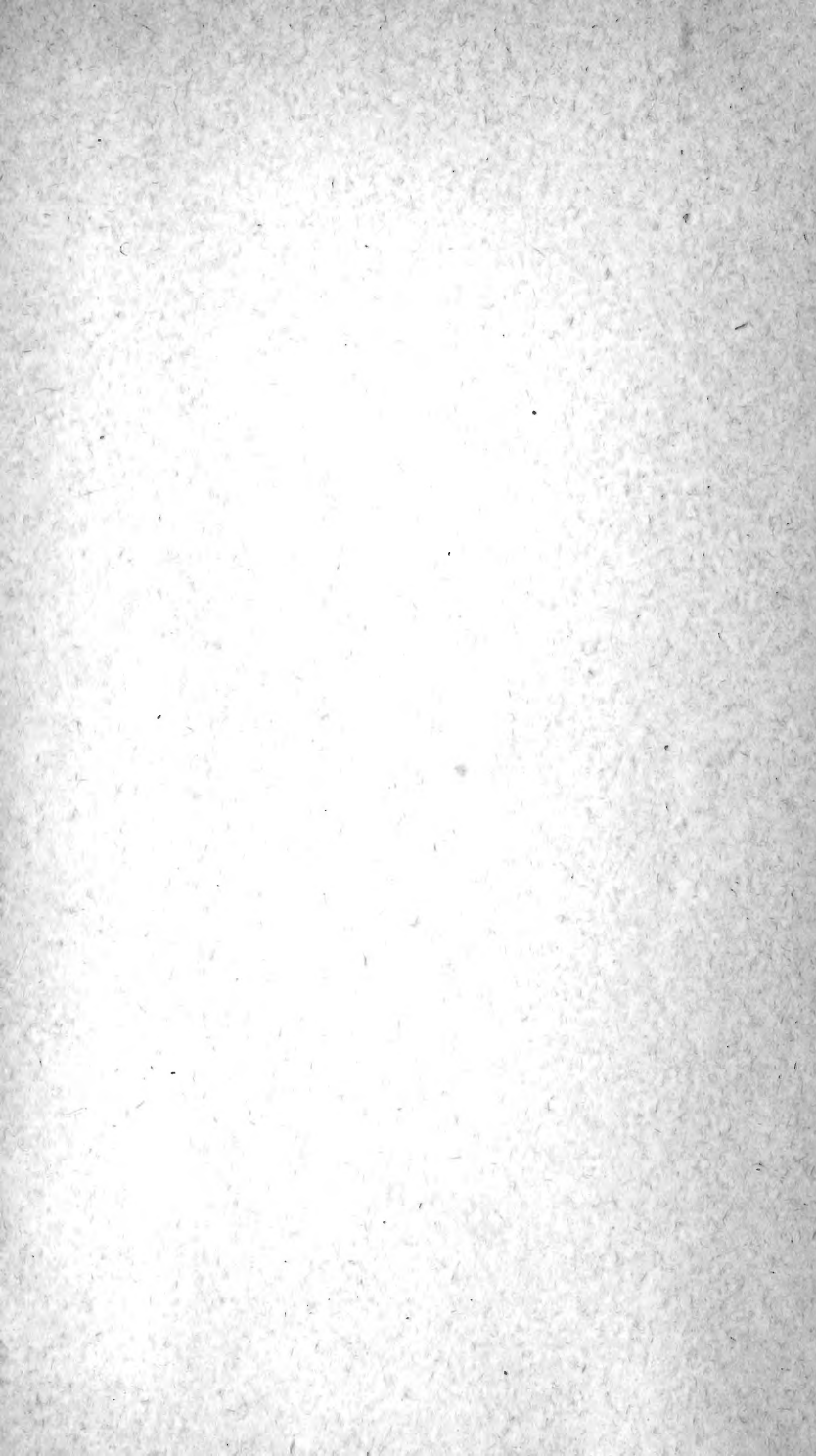
— M. Reiche fait connaître la description d'une nouvelle espèce de *Microtelus* (Voy. p. 334).

Membre reçu. M. Henri Benvenuti, à Florence, présenté par M. L. Fairmaire.

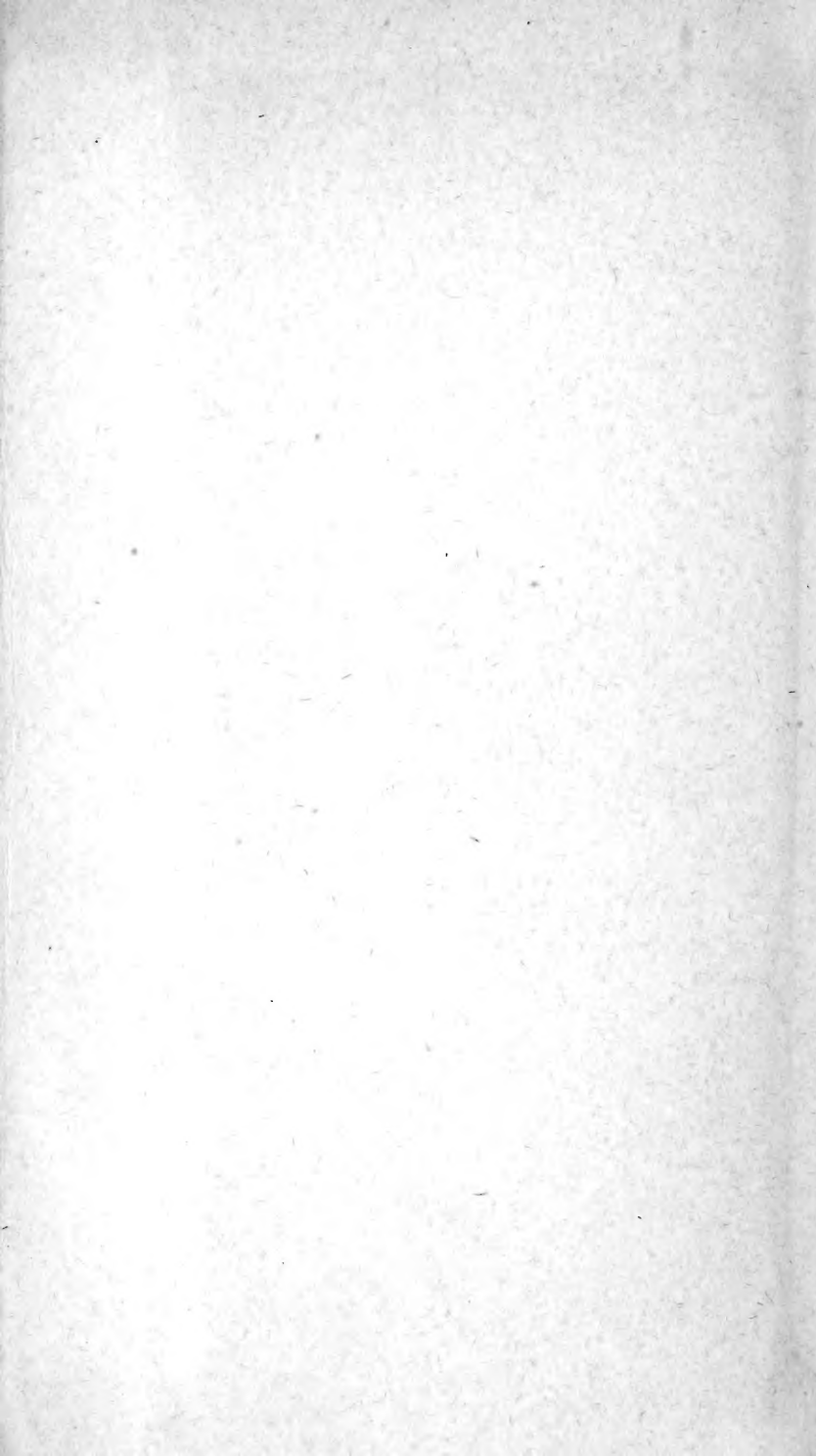












See also